



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

2009 - 27

Masculinités

Sextant

REVUE DU GROUPE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDES
SUR LES FEMMES ET LE GENRE

Sextant

Revue fondée par Eliane Gubin
Avec l'appui du Fonds Suzanne Tassier

DIRECTRICES DE PUBLICATION

Eliane Gubin et Valérie Piette
Av. Franklin Roosevelt, 50 CP 175/01
1050 Bruxelles

COMITE DE REDACTION

Régine Beauthier, Madeleine Frédéric, Michèle Galand,
Eliane Gubin, Catherine Jacques, Serge Jaumain,
Stéphanie Loriaux, Bérengère Marquès-Pereira,
Anne Morelli, Jean-Pierre Nandrin, Valérie Piette,
Jean Puissant, Pierre Van den Dungen.

COMITE SCIENTIFIQUE

Denyse Baillargeon (Université de Montréal),
Kenneth Bertrams (Université libre de Bruxelles),
Christine Bard (Université d'Angers),
Anne Summers (Women's Library, Londres),
Karen Offen (Stanford, Etats-Unis),
Laura Frader (Boston),
Françoise Thébaud (Grenoble),
Leen Van Molle (KU Leuven).

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDES SUR LES FEMMES (GIEF)

S'adresser à
Valérie Piette (vpiette@ulb.ac.be)

Par courrier postal
GIEF/V. Piette
av. Franklin Roosevelt 50 CP 175/01
1050 Bruxelles

Masculinités

Dans la même série

Colonialismes, 2008.

Femmes exilées politiques, 2009.



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

2009 - 27

Masculinités

Numéro coordonné par Bruno Benvindo

Sextant

REVUE DU GROUPE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDES
SUR LES FEMMES ET LE GENRE

© 2009 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 – 1000 Bruxelles (Belgique)
ISBN 978-2-8004-1461-4
D/2009/0171/24
EDITIONS@admin.ulb.ac.be

www.editions-universite-bruxelles.be
Imprimé en Belgique

Instables masculinités

Bruno BENVINDO

« Un homme n'aurait pas idée d'écrire un livre sur la situation singulière qu'occupent dans l'humanité les mâles », écrivait en 1949 la philosophe française Simone de Beauvoir¹. Ces mots, rappelant combien le masculin a longtemps semblé synonyme de neutre et d'universel, sont sans conteste d'un autre temps : les mutations qui ont affecté le genre et la sexualité ces dernières décennies ont fait mentir l'auteure du *Deuxième sexe*. Le masculin est désormais objet de multiples débats auxquels le monde académique n'a pas manqué de s'associer, illustrant même de façon paradigmatique la manière dont les contextes sociaux peuvent irriguer la production des savoirs. Ce sont dorénavant des bibliothèques entières qui sont consacrées aux hommes en tant qu'êtres sexués. Un chercheur australien, Michaël Flood, recensait ainsi en 2008 pas moins de 22 400 travaux consacré aux masculinités², et encore ne comptabilisait-il là que les articles ou livres rédigés en langue anglaise.

Le présent volume entend faire écho à ce formidable essor, et simultanément le questionner. Pensé et réalisé en étroite collaboration avec Eliane Gubin, pionnière de l'histoire des femmes et du genre³, ce numéro rassemble vingt-cinq contributions sur les masculinités à l'époque contemporaine. Sont ici réunis – dans une perspective de décloisonnement disciplinaire qui caractérise *Sextant* depuis ses débuts en 1993 – des historiens, sociologues, philosophes, anthropologues et spécialistes de la littérature ou

¹ DE BEAUVOIR, S., *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, p. 13.

² *The Men's Bibliography: A Comprehensive Bibliography of Writing on Men, Masculinities, Gender, and Sexualities*, compilée par Michael Flood et consultable en ligne : <http://mensbiblio.xyonline.net/> (chiffre arrêté le 24 janvier 2008).

³ GUBIN, E., *Choisir l'histoire des femmes*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, notamment l'introduction signée Régine Beauthier, Catherine Jacques et Valérie Piette (p. 1-7).

du cinéma. Parmi eux, des figures reconnues des *men's studies*, mais surtout nombre de jeunes chercheurs, témoins et acteurs de ce champ en plein développement. Tous et toutes éclairent des voies peu explorées jusqu'ici, mettant en lumière les multiples facettes des masculinités occidentales du XIX^e au XXI^e siècle.

Au-delà des apports intrinsèques de chacune des contributions, il nous faut mettre à nu les fils qui relient ces différents textes, et souligner en quoi ils ouvrent des perspectives prometteuses. Appréhendant le masculin à la fois comme code culturel, pratiques quotidiennes et structures institutionnelles, ces articles participent, nous semble-t-il, au renouvellement que connaît actuellement la notion d'identité en sciences sociales, qu'il s'agisse d'identité de classe, de race ou de genre. Ils convergent pour proposer une approche des masculinités qui soit moins statique, moins mécaniciste, moins claustrée.

Il y a plus de dix ans déjà, l'historien néerlandais Stefan Dudink mettait en garde contre le danger d'une « réification de la masculinité » par les *men's studies*⁴. Il déplorait alors que nombre d'études sur les hommes persistaient implicitement à penser le masculin comme une catégorie stable, pré-sociale et transhistorique. Au-delà de leurs déclarations de principes selon lesquelles la masculinité devait être analysée comme une construction sociale, ces travaux tendaient à figer et essentialiser leur sujet d'étude. Ils avaient *in fine* pour effet de stabiliser la masculinité, plutôt que de la déstabiliser, en totale contradiction avec leurs intentions initiales⁵. Force est de constater que cette critique, passée trop inaperçue, a gardé toute son actualité. Elle mérite d'être réentendue, aujourd'hui plus que jamais au vu du succès croissant de ce qui est devenu un champ à part entière des sciences sociales. Trois points sont ici d'importance pour tenter de prendre le contre-pied de ces perspectives anhistoriques et réifiantes.

Multiplicité

La masculinité fut longtemps considérée comme un monolithe. En témoigne notamment le concept – homogénéisant et fixiste – de patriarcat. En son temps très prisée par la critique féministe de la « seconde vague », l'idée de « système patriarcal » tend à présenter les hommes comme un camp, uni d'une pièce contre les femmes⁶. Le présent volume met, lui, en évidence le caractère pluriel des expériences et des idéologies de ce que le langage courant appelle la virilité. « Les hommes », en tant que groupe social homogène, n'existent pas. La masculinité, vécue ou imaginée, d'un jeune garçon n'est pas celle d'un père de famille ou d'un vieillard. De même que la virilité de la classe ouvrière n'est pas celle de la grande bourgeoisie. Différences de classe, de culture, de génération, de religion ou d'orientation sexuelle s'imbriquent sans cesse dans les rapports sociaux de sexe.

⁴ « Reïficatie van mannelijkheid ». DUDINK, St., « De vanzelfsprekende mannelijkheid », *Tijdschrift voor vrouwenstudies*, 1995, 2, p. 207.

⁵ ID., « The Trouble with Men : Problems in the History of « Masculinity » », *European Journal of Cultural Studies*, 1998, 1, p. 421.

⁶ Voir l'ouvrage fondateur de MILLETT, K., *Sexual Politics*, New York, Doubleday, 1970. Pour une généalogie du concept et de ses usages : DELPHY, Chr., « Patriarcat (théories du) », HIRATA, H. *et. al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 [2000], p. 154-160.

Les masculinités doivent dès lors être explorées dans leur pluralité, c'est-à-dire dans leur permanente interaction avec les autres divisions structurant le monde social. Dans cette logique d'« intersectionnalité »⁷, le masculin ne peut plus être considéré comme une entité isolée, immobile, indépendante. Se découvrent ici des configurations identitaires mouvantes, pluridimensionnelles, enchevêtrées.

Souligner qu'on a affaire à des processus identitaires protéiformes et instables ne revient pas à dire que les masculinités, finalement, n'existent pas. Il nous semble au contraire que c'est précisément sa polysémie, sa malléabilité, sa vacuité qui rend le masculin opératoire en tant que principe hiérarchique et organisateur des sociétés contemporaines : il agit comme un enjeu de pouvoir d'autant plus fort que sa définition intrinsèque est faible. La masculinité est bien, pour paraphraser Joan Scott, « une façon première de signifier des rapports de pouvoir »⁸.

(Dés)ordre

Les hommes ne sont, à l'évidence, pas égaux entre eux. Ce constat, loin d'être neuf, a notamment été amplement développé à travers le concept de « masculinité hégémonique ». Sa théoricienne, la sociologue australienne Raewyn Connell, soutient qu'un modèle normatif de masculinité tend, dans chaque société, à se présenter comme unique, au détriment des femmes mais aussi des masculinités subordonnées⁹. Cette notion de « masculinité hégémonique », qui a durablement influencé les *men's studies*, a été décisive dans la prise en compte du caractère pluriel du masculin. Elle s'avère pourtant moins convaincante quand il s'agit de définir les relations que les différents types de masculinités entretiennent entre eux : les recherches exposées dans ce volume montrent combien la complexité – pour ne pas dire le désordre – des rapports sociaux se révèle impossible à « mettre en cage » dans une typologie aussi unidimensionnelle et rigide¹⁰.

Ce parcours entre pratiques et représentations, entre centre et marge, décrit un entrelacs de masculinités, où le modèle dominant est toujours immuable et pourtant changeant, imposant et néanmoins fragile. La notion même de masculin, loin de toute

⁷ Parmi une littérature toujours plus abondante : HILL COLLINS, P., « It's All in the Family : Intersections of Gender, Race, and Nation », *Hypatia : Journal of Feminist Philosophy*, 1998, 3, p. 62-82 ; MCCALL, L., « The Complexity of Intersectionality », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 2005, 3, p. 1771-1800 ; DAVIS, K., « Intersectionality as Buzzword. A Sociology of Science Perspective on What Makes a Feminist Theory Successful », *Feminist Theory*, 2008, 1, p. 67-85.

⁸ « Gender is a primary way of signifying relationships of power ». SCOTT, J.W., « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, 1986, 5, p. 1069.

⁹ CONNELL, R.W., *Gender and Power*, Sydney, Allen and Unwin, 1987 ; ID., *Masculinities*, Cambridge, Polity Press, 2005 [1995].

¹⁰ Ces limites s'avèrent particulièrement criantes quand Connell projette son modèle dans la diachronie : *Masculinities...*, *op. cit.*, p. 185-203 ; « The Big Picture : Masculinities in Recent World History », *Theory and Society*, 1993, 5, p. 597-624. Notons que certains des aspects prêtant le flanc à la critique ont été reformulés par CONNELL, R.W. et MESSERSCHMIDT, J.W., « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept », *Gender and Society*, 2005, 6, p. 829-859.

définition consensuelle et durable, apparaît aussi instable qu'incohérente¹¹. Ainsi se dévoile, loin de la supposée toute-puissance de la norme masculine, sa profonde ambivalence. Ces textes portent aussi l'attention sur les échecs et les tensions qui animent la normativité masculine, mettant en évidence des dynamiques de pouvoir et de changement social complexes, encore trop peu explorées jusqu'à présent.

En interrogeant de nouvelles sources, en explorant de nouveaux terrains, les processus de subjectivations sont soudain en pleine lumière. Les hommes peuvent, dans une certaine mesure, « jouer » avec les normes masculines, pensées comme autant de performances au sens butlérien du terme¹². Mais ce « jeu » est loin d'être réservé aux seuls individus assignés « mâles » : la masculinité, ici dé-biologisée, donne à voir les agencements mis en place par les femmes pour composer, elles aussi, avec le masculin. Réappropriations, transgressions, détournements ou parodies : ces différentes stratégies montrent que dans la (dé)construction du masculin, les femmes ne sont jamais loin. Les *men's studies* deviennent ainsi des *masculinity studies* : le sujet de l'enquête n'est plus (seulement) les hommes, mais bien le fonctionnement du pouvoir masculin¹³.

Un genre à part ?

Les études sur les masculinités ont parfois été soupçonnées de concentrer l'attention, une fois de plus, sur les « gagnants » de l'histoire¹⁴. Elles auraient pour effet d'occulter les femmes et leurs combats militants : une manière de mettre entre parenthèses la domination. Interrogeant la masculinité comme instrument de savoir-pouvoir, les contributions rassemblées ici n'évacuent nullement les femmes. Elles rappellent au contraire que les catégories « masculin » et « féminin » s'élaborent en une permanente dialectique. Ainsi, même si certains lieux d'acculturation masculine excluent les femmes, le genre, lui, est présent partout, tant les pratiques et discours de ces institutions sociales diffèrent selon les « sexes » et participent à l'affirmation des identités de genre. En cela, ce numéro thématique, s'il marque indéniablement une ouverture vers des territoires peu explorés jusqu'ici par *Sextant*, s'inscrit aussi dans la continuité des volumes précédents : la revue entendait dès le départ, non se

¹¹ Sur l'ambivalence de cette norme dans un contexte socio-historique précis, on verra la remarquable étude de SURKIS, J., *Sexing the Citizen : Morality and Masculinity in France, 1870-1920*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

¹² BUTLER, J., *Undoing Gender*, New York, Routledge, 2004 ; Id., *Bodies That Matter : On the Discursive Limits of « Sex »*, New York, Routledge, 1993 ; Id., *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990.

¹³ HARVEY, K. et SHEPARD, A., « What Have Historians Done with Masculinity ? Reflections on Five Centuries of British History, circa 1500-1950 », *Journal of British Studies*, 2005, 2, p. 297.

¹⁴ RICHARSON, D. et ROBINSON, V., « Theorizing Women's Studies, Gender Studies and Masculinity : The Politics of Naming », *European Journal of Women's Studies*, 1994, 1, p. 11-27 ; DITZ, T.L., « The New Men's History and the Peculiar Absence of Gendered Power », *Gender & History*, 2004, 1, p. 1-35.

confiner au seul « sexe faible », mais bien interroger les rapports sociaux de sexe¹⁵. Il s'agissait – et la tâche nécessite bien entendu d'être poursuivie – d'offrir un regard sexué sur les sociétés contemporaines.

Veillant à ne pas recroqueviller les hommes sur eux-mêmes, les textes réunis ici nous renseignent autant sur le féminin que sur le masculin. Juste retour des choses si l'on se rappelle la genèse des études sur les hommes, d'un point de vue plus endogène cette fois. Les fructueuses recherches sur les femmes, en mettant au jour la fausse neutralité des travaux antérieurs, ont permis l'éclosion d'un questionnement académique sur le masculin. On pense ici avant tout, la boucle étant ainsi bouclée, aux écrits pionniers de Simone de Beauvoir posant les fondements de la distinction entre sexe et genre. En soulignant l'instabilité des masculinités, les *men's studies* contribuent à leur tour à la déconstruction des « lois du genre ». Elles peuvent dès lors être considérées comme une continuation de la critique féministe, « par d'autres moyens » aurait dit Clausewitz. Il n'est alors pas surprenant que ce soient finalement les deux « sexes » qui constituent le cœur de ce volume éclairant le caractère contingent, quotidiennement ré-inventé de ce qui apparaissait comme des plus évidents : être une femme ou un homme.

¹⁵ Sur la genèse de *Sextant*, on lira PUISSANT, J., « La revue *Sextant* : l'occasion de faire le point », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2002, 16 (numéro « L'Histoire des femmes en revues »), p. 51-60.

Séductions

Trust and Temptation: Adultery and Masculinity in the Nineteenth-Century Divorce Court

Josephine HOEGAERTS

On May 14th, 1887, Catherine Delamotte declared in front of a judge that she had overheard the neighbour saying to his mistress “I shall never leave you, because my wife cannot satisfy me quite like you can”¹. Catherine did so at the request of the man’s wife, who had been filing for divorce and needed hers and other testimonies to endorse her claims of her husband’s debauchery. Several witnesses in this case alluded to the husband’s adulterous behaviour, making it not only one of the very few nineteenth-century divorces requested by a woman based on adultery alone, but also one in which the focus on male sexual needs and demands is remarkable. Although Catherine’s story in court was clearly one of contempt for the adulterous husband, the ease with which she and other witnesses related male adultery to sexual satisfaction shows to which extent both were connected in popular discourse. Moreover, it appears to have been current to depict the “betrayed wife” in this case as a helpless victim, whereas both her husband and his mistress were represented as active agents.

The mere existence of these testimonies casts doubts on historians’ conviction that, until well into the twentieth century “Adultery by the husband (...) was generally regarded as a regrettable but understandable foible, rather than a serious threat to a marriage, and therefore was something best ignored by a prudent wife”². That is, the narrative of the various witness accounts do echo the nineteenth-century sexual double standard, but simultaneously contain a protest against the legal and material

¹ “*Ik zal u nooit verlaten want mijne vrouw kan mij niet voldoen zoals gij*”. Testimony of Catherine Delamotte, in the case Emilie Marie D’hondt versus Désiré Segaert, May 14, 1887. The documents are held at the national archives at Beveren-Waas: *Archief van de rechtbank van eerste aanleg van Gent*, R 39 EA Gent B 1998, nos. 216-218, 245-246 and 250-252.

² STONE, L., *Road to Divorce: England 1530-1987*, London, Oxford University Press, 1990, p. 7.

consequences of this double standard for the deceived wife by pleading for her right to end her marriage with an adulterous man. What this paper aims to do, is involving litigants and witnesses in the story of the nineteenth-century divorces on the ground of adultery. In doing so, the strong gender-dichotomous image of adultery as codified in the Civil Code can be held up against the light of its application in legal practice and the consequences of this “double standard” on gendered differences in the access individuals had to the divorce court can be scrutinized³.

Defining

Indeed, the rules regarding adultery outlined by the Code Civil uncover a striking difference between “male” and “female” adultery⁴. Not only did the creators of the Code deem it necessary to create two separate articles, one defining a husband’s the other a wife’s right to demand a divorce on the grounds of adultery, the content of both articles greatly diverged. Art. 229 stated that “a husband has the right to file for divorce on the grounds of his wife’s adultery”, the next article defined a woman’s right to do the same, but narrowed her possibilities considerably by only allowing her to demand a divorce if her husband “kept a concubine under the marital roof”⁵. Contemporary arguments to maintain this “double standard” entailed not only the greater danger that female adultery was to the patriarchal society, that is, the very real risk of bringing illegitimate children into the marriage, but also the “idea that a husband had a property interest in his wife”⁶ resulting in the impossibility for a man to tolerate his wife’s adultery in order to retain his own status in the community. But most importantly, the distinction between male and female adultery was based on perceived “natural” differences in male and female sexuality⁷. Whereas men were believed to be “physically incapable of chastity”⁸, women were expected to forgive their husbands’ adultery because of their tolerant and self-sacrificial nature⁹.

³ PHILLIPS, R., *Putting Asunder: A History of Divorce in Western Society*, New York, Cambridge University Press, 1988, p. 344-354 (“Adultery and the double standard”); THOMAS, K., “The Double Standard”, *Journal of the History of Ideas*, 1959, 2, p. 195-216.

⁴ Adultery could also be persecuted through the penal code. Here, only its use as a “*cause de divorce*” (next to abuse, severe insult, defamatory punishment and mutual consent), as a part of the seventh chapter of the civil code, will be considered.

⁵ “*Lorsqu’il aura tenu sa concubine dans la maison commune*”. SERVAIS, J., and MECHELYNCK, E., *Les codes et les lois spéciales en vigueur en Belgique*, Brussels, Bruylant, 1907, p. 48.

⁶ SUMNER HOLMES, A., “The Double Standard in the English Divorce Laws, 1857-1923”, *Law and Social Inquiry*, 1995, 2, p. 605.

⁷ A great distinction was made – as will be shown later – between male and female forms of sensuality, lust and sexual satisfaction. Although these differences are not always spelled out in court, witnesses and litigants seem to have perceived these differences in the experience of sexuality as the corollaries of “biological” differences between men and women. See also LAQUEUR, T., *Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1990, on the “two sex model”.

⁸ SUMNER HOLMES, A., “The Double Standard...”, *op. cit.*, p. 611.

⁹ In the nineteenth century, (bourgeois) Christian women were put on a pedestal and hailed as “domestic angels”, a categorization in which various characteristics were implied of which

With regard to female adultery, the opposite was true: since women were considered sexually “dormant”, female adulterous acts were necessarily “unnatural”¹⁰, and since male tolerance was not only not expected but also despised, cuckolded husbands were socially pressured to react vigorously (and violently) to their wife’s behaviour¹¹.

The difference in legal stipulations on adultery was, therefore, not a matter of degree, but rather one of kind. It was not simply the fact that female adultery allegedly caused more serious harm to the family and was therefore more severely punished, but rather that the mere possibility of a sexual, sensual woman posed a threat to the community and had to be precluded¹². As Laura Gowing suggests, the problem was that “adultery involved a certain assertion of female autonomy. At the very least, it meant the privileging of female sexual desire over marital stability”¹³. The Civil Code, then, was designed precisely to protect that stability¹⁴. The articles regulating divorce were part of that endeavour, even if their direct purpose was to dissolve a marriage. By defining and punishing the acts that were thought to endanger the marital structure, these articles cemented not only the discourse on marital rights and wrongs but also norms of (married) masculinity and femininity.

The message implicit in the separate rules on male and female adultery was not so much that men and women should be treated differently, but rather that they *were* different, and, as a corollary, that adultery by women was a real vice to be dreaded but adultery by men was a (legal) non-issue. That is, masculinity and adultery were regarded as mutually exclusive terms¹⁵. Looking at the articles in the Civil Code defining wives’ and husbands’ marital duties, this did indeed make sense. Even though art. 212 stated that they “owed each other mutual fidelity”, the following article made blatantly clear how fidelity was to be interpreted according to one’s gender¹⁶. Whereas a husband’s fidelity consisted of his “protecting” his wife, her fidelity encompassed

tolerance towards their husbands and self-sacrifice were only a fraction. For a synthesis of works on this “feminized” Christianity and its workings in the Belgian context, see BUERMAN, Th., and VAN OSSELAER, T., “Feminization Thesis: a Survey of International Historiography and a Probing of the Belgian Grounds”, *Revue d’histoire ecclésiastique*, 2008, 2, p. 497-544.

¹⁰ BATTAN, J. F., “The “Rights” of Husbands and the “Duties” of Wives: Power and Desire in the American Bedroom, 1850-1910”, *Journal of Family History*, 1999, 24, p.165-186; DIGBY, A., “Women’s Biological Straitjacket”, MENDUS, S. and RENDALL, J. (ed.), *Sexuality and Subordination*, London-New York, Routledge, 1989, p. 192-220.

¹¹ GOWING, L., *Domestic Dangers. Women, Words and Sex in Early Modern London*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 192.

¹² IRELAND, R.M., “Frenzied and Fallen Females: Women and Sexual Dishonor in the Nineteenth-Century United States”, *Journal of Women’s History*, 1992, 3, p. 95-96.

¹³ GOWING, L., *Domestic dangers...*, *op. cit.*, p. 195.

¹⁴ On the function of legal codes as a means of controlling social behaviour and preserving community values, see VAGO, S., *Law and Society*, New Jersey, Prentice Hall, 2003, p. 191-209.

¹⁵ BEAUTHIER, R., *La répression de l’adultère en France du XVI^e au XVIII^e siècle. De quelques lectures de l’histoire*, Brussels, E. Story-Scientia, 1990.

¹⁶ Art. 212 : “Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance”, Art. 213 : “Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari”. SERVAIS, J. and MECHELYNCK, E., *Les codes et les lois...*, *op. cit.*, p. 46.

“obedience” to her husband. As a result, a wife’s *infidelity* entailed every action that went against her husband’s will, while a husband’s infidelity meant his refusal to protect her. Art. 229 and 230, then, were particular translations of these marital duties unto a specific situation, and the specification that a man was only to be accused of adultery when he kept his mistress in the marital house was the logical outcome of a structure in which being a faithful husband consisted of providing for and protecting the family rather than (sexual) monogamy.

Despite this specificity and distinctiveness, arts. 229 and 230 were open to interpretation. In the *Encyclopédie du droit civil belge* (Encyclopaedia of Belgian civil law) by Gustave Beltjens¹⁷, we find the definition of adultery refined and narrowed down: adultery, it states, could only be performed when married, had to be intentional and supposed sexual relations with an “accomplice”¹⁸. This view was echoed in courses taught at various Belgian universities. As different jurists struggled to pin down a sound definition of adultery, the differences between its male and female form became even more marked. In 1882 a student at the university of Louvain noted in his civil law course that “there is a difference between the husband and the wife” because one had to take into account “the more serious consequences of the wife’s child”¹⁹. Published courses on civil law and the aforementioned encyclopaedia pointed to the same divergence in more nuanced terms. Victor Thiry²⁰ commented that – in principle – male and female adultery were equally inadmissible but because of the inherent risk to the state and the familial patrimony female adultery had to be dealt with in a more severe way²¹.

Despite his assertion that male and female adultery were equally despicable, however, Thiry also acknowledged intrinsic differences between adulterous wives and husbands. Most notably, in his published course book – as in the encyclopaedia – male adultery was considered unimportant unless it became an insult to the betrayed wife. For Beltjens, this was connected to the space in which the adultery took place: “It is not the husband’s infidelity that the law has aimed to punish”, he stated, “but it is the insult launched at his wife by choosing the marital home as the place for his misconduct”²². He went even so far to state that when a husband provided his mistress with an apartment or house other than the one he had indicated as the marital home, this would not constitute adultery. Thiry put rather less stress on the judicial question over what constituted the marital home, but accepted any sexual or amorous

¹⁷ Gustave Beltjens was a counsellor at the Court of Cassation at the turn of the century.

¹⁸ BELTJENS, G., *Encyclopédie du droit civil belge*, Liège, Bruylant, 1905, p. 285.

¹⁹ “Il y a différence entre le mari et la femme. (...) On donne pour cause, les conséquences plus graves de l’enfant de la femme”. The unpublished coursnotes are held at the university library of Leuven: DEJAER, *Cours de droit civil KUL CII 2003* (1882).

²⁰ Professor and vice chancellor at the university of Liège, member of the late nineteenth-century commission revising the Civil Code.

²¹ THIRY, V., *Cours de droit civil professé à l’université de Liège*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1892-1893, p. 318-320.

²² “Ce n’est pas l’infidélité du mari que la loi a voulu punir, mais c’est l’outrage lancé par lui à sa femme en prenant pour siège de son inconduite la maison conjugale elle-même”. BELTJENS, G., *Encyclopédie...*, *op. cit.*, p. 294.

splurge “ within the family’s eyesight “ as injurious enough to constitute a ground on which to base a divorce claim against an adulterous husband²³.

The course in civil law by E.R.N. Arntz²⁴ formed a notable exception to the majority of late nineteenth century interpretations of adultery. Arntz vigorously rejected any moral differences between male and female adultery and pleaded for the abolition of the legal ones. “The wrongs of both spouses are certainly the same” he argued, “therefore, the justice resulting from them for the injured party also has to be the same”²⁵. However, Arntz seems to have been quite alone with this opinion. In general – in legal publications as in legal practice – the presupposition that men and women were intrinsically different and therefore had diverging rights and duties towards their spouses was maintained²⁶. As a result, female adultery – as Beltjens noted – “can be established by a number of presumptions which does not leave any doubt in the judge’s mind”²⁷, which would logically lead to a far greater amount of female adultery cases than male ones.

The preponderance of cases based on simple female adultery is also confirmed by sheer numbers. The catholic society of nineteenth-century Belgium hardly allowed marital break-ups, which limited the number of actual divorces²⁸. Between 1860 and 1900, the yearly number of demands for divorce evolved steadily from 60 to 826, ten percent of which were usually rejected from the outset, and another ten percent was not carried out. At the end of the nineteenth century, only 0,5 to one percent of the Belgian marriages ended in divorce each year²⁹. More detailed information on the grounds and initiators of these divorces are not available on a national level, but the case-study of Mechelen by Eva Muys can give a general idea of the divorce practice in Flanders. Her findings show that, although for both men and women, violence and injuries were the most important complaints on which to base a request for divorce, adultery figured in a large portion of the cases initiated by husbands, while art. 230

²³ “Sous les yeux de la famille”. THIRY, V., *Cours de droit civil...*, *op. cit.*, p. 319.

²⁴ Egedius Rudolf Nicolaus Arntz was a professor of law at the university of Brussels.

²⁵ “*Les torts des deux époux sont certes les mêmes ; donc le droit qui en résulte pour la partie lésée devrait aussi être le même*”. ARNTZ, E.R.N., *Cours de droit civil français, comprenant l’explication des lois qui ont modifié la législation civile en Belgique*, Paris, Durand, 1860, p. 279.

²⁶ Nathalie Ferket notes a similar disposition towards husbands and wives in the penal law (FERKET, N., “Zwijgen als vermoord. Vrouwenmishandeling en de juridische positie van de gehuwde vrouw in België in de negentiende eeuw”, *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1999, 3, p. 285-304).

²⁷ BELTIJENS, G., *Encyclopédie...*, *op. cit.*, p. 285.

²⁸ MEULDERS, C., and MATTHIJS, K., “On ne se jouera pas du divorce ! Echtscheiding in de negentiende eeuw in het licht van de echtscheidingspraktijk te Brugge, 1865-1914”, *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1996, 3-4, p. 64-103. See also VAN OSSELAER, T., ““A Lot of Women Have Good Reason to Complain about their Husbands”. Catholic Masculinity in the Household”, in this volume, on catholic norms of marriage and family in nineteenth-century Belgium.

²⁹ MUYS, E., *Vrouw en (echt)scheiding in de 19^e-20^e eeuw: een socio-juridische studie, met raadpleging van (echt)scheidingsprocesdossiers*, unpublished MAtthesis, University of Ghent, 1994, p. 114-117.

of the Civil Code was largely absent in divorces requested by women. 20% of the husbands filing for divorce did so, on the legal ground of adultery, whereas in wives' requests, adultery was always conflated with other injurious acts³⁰.

The divergence between uses of male and female adultery becomes even clearer when we move away from adultery as a strictly legal term and consider what Muys categorizes as “relations with individuals of the opposite sex”³¹, entailing suspicions of adultery as well. 20% of the wives filing for divorce mentioned this form of adultery in their requests, while 37% of the husbands did the same³². Altogether, these numbers suggest not only that wives were less likely to file for divorce when not endangered by marital violence, but also – judged by the high percentage of male initiated divorces on the sole ground of adultery – that female adultery was considered a decisively serious offence by the legislator as well as petitioners.

What follows is based on a small sample of divorce cases brought before the court of first instance of Ghent between 1885 and 1890. The sample consists of approximately 120 divorce cases, 60 of which also contain witnesses' testimonies³³. These documents show how divorce cases heavily relied on fixed legal formulas and how “court language” both of jurists and laymen was steeped in the prescriptive discourse of the gender-dichotomous bourgeois morale on which the Napoleonic code was based, but also how those involved in court dealings managed to tweak and turn this discourse in order to make it compliant with their own community norms. Although the sample used is too small to make any statistic claims, its composition largely corresponds to Muys' figures. Men and women seem to have been equally likely to file for a divorce, but the grounds on which these requests were based, differed. Whereas the majority of male petitioners based their claims on their spouses' (non-recurrent) adultery female plaintiffs mostly relied on a cluster of complaints, mostly containing acts of violence *and* of adultery and/or severe insult.

Defending

The interpretations of adultery in the Civil Code and in divorce requests only indicate how legal practitioners defined marital infidelity. But divorces were not simply a legal argument – litigants and their environment (stepping forward as witnesses) participated in the process of breaking the marital bond and brought their own understandings of infidelity into the courtroom-arguments³⁴. Looking at divorce

³⁰ *Ibid.*, p. 130.

³¹ “*Relaties met andere sexe*”. Muys does not mention homosexual adulterous relations, neither seems there to have been any reference to homosexuality in the divorcecourt.

³² *Ibid.*, p. 132.

³³ The documents are held at the National Archives in Beveren-Waas: *Archief van de rechtbank van eerste aanleg van Gent*, R39 EA Gent B 1998, nos. 216-218, 245-246 and 250-252.

³⁴ Lenters goes even so far to state that, in the courtroom, two divorces are being performed, a legal and a social one. LENTERS, H., *De rol van de rechter in de echtscheidingsprocedure*, Arnhem, Gouda Quint, 1993, p. 251. According to Meulders and Matthijs, each divorce had a private and a public “phase”, the second one starting when the witnesses were heard (MEULDERS, C. and MATTHIJS, K., “On ne se jouera pas du divorce...”, *op. cit.*, p. 71-75).

requests and witness narratives, it is striking how rarely the term “adultery” is used. In the requests, constructed by lawyers, based on their “clients’” stories, the word only emerges in the fixed formula at the end of the document: “That these facts constitute the offence of adultery”, or in the context of false accusations of adultery³⁵. If the term “adultery” could not be quoted from an injurious spouse, it did not appear in the documents. In witnesses’ testimonies the term is also largely absent: apart from the rare policeman called into a house to “establish the crime of adultery”³⁶, none of the witnesses seems to have felt compelled to use the legal terminology.

The absence of the term adultery does, however, not indicate an absence of references to marital infidelity in litigants’ and witnesses’ narratives. Deceived wives and husbands alike referred to their spouses’ unfaithfulness but usually laid more stress on the publicity of adultery than adulterous acts *per se*, mentioning a woman who “by public knowledge passed as his mistress”³⁷ or stating that a husband visited prostitutes while “his complete entourage was fully aware of it”³⁸. The problem seems to have been the injury of making a woman into a deceived wife before the community, rather than actual infidelity. For female litigants, this made legal sense, too, since divorce requests could not be based on simple male adultery and cuckolded women had to fall back on art. 231 and present their husbands’ infidelity as a severe injury if they wanted to include adulterous acts into their list of complaints³⁹. For cuckolded husbands, on the contrary, it was quite possible to demand a marital break up on the grounds of simple adultery, but they too tended to emphasize the publicity of their wives’ debauchery instead of the mere act of adultery. One husband complained that his wife “publicly lives with a service man”⁴⁰, while another pointed to the consequences of his wife’s lack of discretion, stating that the neighbours “openly made fun of him” because “his wife often behaved scandalously in the village”⁴¹.

In all of these divorce requests, adultery is never explicitly mentioned as a term. The narratives entail lovers, “ill-reputed houses”⁴², a wife who “often went out without

³⁵ “Que ces faits constituent le délit d’adultère”. ZWENDELAAR, J.H., *Code formulaire du divorce et de la séparation de corps contenant le texte de la loi et un recueil complet de formules*, Brussels, Larcier, 1878.

³⁶ “Ik was in dat huis geroepen om het overspel van Marie Thys vast te stellen”. Testimony of Jules Lodriguez, in the case Thys versus Dewaele, January 28, 1888.

³⁷ “Qui de notoriété publique passait pour sa maîtresse”. Request by Marie Amelie Verheuge, wife of Gustave Joseph Heye, October 13, 1888.

³⁸ “Au vu et au su de tout son entourage”. Request by Mathilde Van Loo, wife of Théophile Geenens, August 5, 1890.

³⁹ Beltjens even stated in his *Encyclopédie* that a divorce on the ground of male adultery actually was one based on “severe insult” (BELTJENS, G., *Encyclopédie...*, *op. cit.*, p. 294-295).

⁴⁰ “Qu’elle vit publiquement avec un militaire”. Request by Joseph van Wemmel, husband of Julie Thienpont, October 7, 1890.

⁴¹ “Sa femme se conduisait souvent du scandale dans le village (...) ceux-ci se sont ouvertement moqués de lui”. Request by Pierre de Poortere, husband of Melanie Versluys, March 26, 1889.

⁴² “Des maisons mal-famées”. Request by Mathilde Van Loo, wife of Théophile Geenens, August 5, 1890.

thinking of her six-year-old child”⁴³ and one “losing oneself in a life of disorder”⁴⁴, but only the husband of this last woman actually included the term adultery in his request. The multiplicity of words used shows that adultery was to a great extent a technical, juridical term eschewed by non-jurists who preferred to comment upon their spouses’ and peers’ sexual or amorous escapades within their community rather than in the courtroom, using their own vocabulary (that could be both more explicit and less definite than the legal terms). Witnesses’ narratives show the same vast vocabulary, pointing to a wide range of acts and characteristics understood as incompatible with marital fidelity and considered as a ground for marital break up by spouses and their peers. One witness even considered the fact that she could recognize “a certain familiarity” between an adulterous spouse and his mistress severe enough a matter to be mentioned in the witness box⁴⁵.

Included in both litigants’ and witnesses’ stories were not only a spouse’s adultery, but also (false) allegations of infidelity and inappropriate public behaviour, such as frequenting pubs with other women⁴⁶. What was reacted against by the whole community, then, is not infidelity in and of itself – although that too was repudiated – but rather the choice for a “wrong” lover or a life outside the normative pattern of the monogamous heterosexual relationship, such as affairs with servants, minors or prostitutes⁴⁷. When husbands or wives chose to leave their spouse in order to form a new family with an “acceptable” lover, this was considered as the creation of a new marital constellation rather than the undermining of an existing one. Granted, in these cases too witnesses chose sides and deceived spouses pictured their adulterous partners as the sole wrongdoers in order to obtain a divorce, but in these cases of “stable adultery” it was blatantly clear that a divorce could indeed be “an evil serving to remedy a still greater evil”⁴⁸.

In spite of the double standard included in the legal code, then, female and male adultery were treated in remarkably similar ways by various participants in the divorce proceedings. Nevertheless, adulterous and cuckolded husbands were imagined as different from their female counterparts. In the divorce requests brought forward by men, the victim-role was interpreted in a decidedly “male” voice⁴⁹. Contrary to

⁴³ “souvent sortait de chez elle (...) sans songer à son enfant de six ans”. Request by Victor Charles D’Hoosche, husband of Anaïs Billen, September 10, 1889.

⁴⁴ “Abandonnée à une vie de désordre”. Request by Victor Theophile Leon Van Hecke, husband of Marie Stephanie Dereu, January 13, 1888.

⁴⁵ “Eene familiariteit”. Testimony of Charles de Vogelaar, in the case Marie Brant versus Remi Roels, February 26, 1887.

⁴⁶ Testimony of François Degieter, in the case Marie Louise De Loof versus Emile Joseph Ghijsbrecht, January 30, 1886.

⁴⁷ Regina Schulte shows in her study on bourgeois men and prostitution that the perception of prostitutes greatly depended on their associations with dirt and disease, but also youth and beauty (SCHULTE, R., *Sperrbezirke. Tugendhaftigkeit und Prostitution in der bürgerlichten Welt*, Frankfurt, Syndikat, 1979, p. 155).

⁴⁸ “Un mal devant servir de remède à un mal plus grand encore”. THIRY, V., *Cours de droit civil...*, op. cit., p. 317

⁴⁹ On masculinity and language, see KAMENSKY, J., “Talk like a Man: Speech, Power and Masculinity in Early New England”, *Gender and History*, 1996, 1, p. 22-47; KIESLING, S.F.,

deceived wives, for which a self-representation as helpless victim was often used as a way of obtaining a divorce from an allegedly cruel adulterous husband, cuckolded men tended to present themselves as the defenders of their family and the active exposers of their wives' marital unsuitability, mostly by pointing out their lack of motherly care for the children⁵⁰. One husband even added that his wife "broke the dishes"⁵¹. Whereas women often hid behind the legal rules, claiming they "felt obliged"⁵² to demand a divorce (usually to avoid their husbands' violence), men presented their divorce request as their personal decision to contribute to the cementing of the moral and legal codes of the community, embarrassed as they were because their wives adopted a behaviour "that compromised their honour"⁵³.

From these diverging positions as active or passive victims, the "offenders" and their motives were presented in specific ways. A first distinction made by both litigants and witnesses was the importance of the adulterous spouse's accomplice in deciding whether the infidelity was to be considered as a problematic form of debauchery or as a new pseudo-marital formation. A large amount of deceived women expressed to be offended by the fact that their husbands chose the "wrong" accomplice for their infidelity: affairs with "*femmes de mauvaise vie*"⁵⁴ or with (often very young) maids were understood as a severe insult, whereas long-lasting relationships with mature women did not figure as adultery, but rather as a way of showing that the original marriage had already been dissolved by the defendant. In witnesses' accounts, a similar distinction becomes apparent in the way in which adulterous affairs were described. Whereas new "stable" relationships were merely mentioned, affairs with "wrong" women were obviously stories rehearsed in community gossip and could be narrated in very elaborate versions in court⁵⁵. Many of these stories were mere hearsay turning into community lore, such as that of a husband who was known to buy his mistress clothes and go on holidays with her. The witness recounting this story hardly knew the litigants, but considered herself a valuable witness because she had spoken to "a certain Philomène who lived in the husband's house"⁵⁶.

As an "active victim" of infidelity, men presented a very different construction of the link between masculinity and adultery: not as a "natural" couple, but as a complete oxymoron. The divorce requests presented by deceived men show a paradoxical

"Power and the Language of Men"; JOHNSON, S. and MEINHOF, U.H. (eds.), *Language and masculinity*, Oxford, Wiley-Blackwell, 1997.

⁵⁰ Request by Victor Charles D'Hoosche, husband of Anaïs Billen, September 10, 1889.

⁵¹ "*Elle cassa et brisa la vaisselle*". Request by Severin Butaye, husband of Pascaline Vande Velde, May 26, 1888.

⁵² "*Dat zij verplicht is de scheiding aan te vragen*". Testimony of Philomène Herpelinck, in the case Amelie Constance Herpelinck versus Brunon Haverbeke, March 21, 1885.

⁵³ Request by Ernest Hooghstoel, husband of Emma Van Lancker, May 5, 1883.

⁵⁴ Request by Marie Amelie Verheuge, wife of Gustave Joseph Hye, October 13, 1888.

⁵⁵ On the functions and workings of gossip in the late nineteenth and early twentieth century, see TEBUTT, M., *Women's Talk? A Social History of "Gossip" in Working-Class Neighbourhoods, 1890-1960*, Aldershot, Ashgate, 1995.

⁵⁶ "*Zekere Philomene, die bij Tytgat inwoonde*". Testimony of Marie Vleurinck, in the case Marie Thérèse De Meester versus Alexandre Hofman, January 17, 1885.

relation between male “victims” and legal practice. On the one hand, the great majority of cases in which an adulterous wife figured consisted of a simple and clear statement of the correctional court in which the adultery had been proven⁵⁷. The husband himself barely speaks in these documents, and the proceedings seem very simple and straightforward. In the more elaborate cases, not supported by “proof” of adultery provided by the police however, husbands were compelled to portray their wives as the only offenders, which was difficult to obtain without a self representation as an innocent victim. Similarly, whereas in cases of male adultery, claims that a wife could not fulfil her husbands’ sexual needs could be included as a logical assumption that would hardly harm her reputation, the reverse case had to be carefully crafted as proof of a wife’s “unnatural” sexuality in order to remain “useful” (and harmless) to the claimant⁵⁸.

The compatibility of adultery with femininity, then, seemed to differ greatly from the way in which masculinity and adultery were linked⁵⁹. Not only were men considered “natural” offenders and women “natural” victims of sexual and marital infidelity, the very way in which one could *be* unfaithful to a spouse depended on one’s gender. These community-directed interpretations of adultery did however not correspond to the differentiation made by the Civil Code. The specification that only the housing of a concubine constituted male adultery, for one, is absent in witnesses’ and litigants’ narratives. Rather, typically “male” forms of adultery were described as active, connected with lust or were – on the contrary – very rational. One husband was recounted to have told his wife he had taken a mistress “because she did not give him any children” and that therefore “he damn well needed to have them with other women”⁶⁰. Female adultery, on the other hand, was often represented as a story of unnaturalness and derailed motherhood.

The representation of men as “natural” offenders in adultery begs the question of the mere possibility of male marital infidelity. That is, if men were really considered to be polygamous “by nature”, one could possibly argue – as Régine Beauthier does – that male adultery was, until fairly recently, impossible to associate to guilt of adultery⁶¹. The fact that witnesses accepted sexual infidelity as masculine behaviour did however not mean they approved of adulterous acts. Rather, witnesses’ and litigants’ accounts alike pointed to the incompatibility of norms of masculinity and marital expectations. The (male) witness recounting how a husband bragged about his extra-marital conquests (apparently stating that he “would not sleep with her [his

⁵⁷ ZWENDELAAR, J.H., *Code formulaire...*, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁸ Being branded as a “cuckold” could have far reaching consequences: GOWING, L., “Gender and the Language of Insult in Early Modern London”, *History Workshop Journal*, 1993, 35, p. 1-21.

⁵⁹ For a (quantitative) cross-section of the characteristics of male adultery from 1870-1940 in France, see SOHN, A.-M., “The Golden Age of Male Adultery: The Third Republic”, *Journal of Social History*, 1995, 3, p. 469-490.

⁶⁰ “*Que puisqu’elle ne lui donnait pas d’enfants, il fallait bien qu’il en eut chez d’autres femmes*”. Request by Marie Hessenaere, wife of François Verhulst, March 11, 1890.

⁶¹ BEAUTHIER, R., *La répression de l’adultère...*, *op. cit.*, p. 229.

wife] anymore”⁶²) on the one hand clearly disapproved of the man’s behaviour as a husband, but was at the same time one of the pub-mates encouraging him to display the rugged, “masculine” behaviour of which sexual libertinism was a part⁶³. And the witness stating that a husband charged with adultery had likely done so because his wife “was too old for him”⁶⁴ similarly underscored the perceived normality of a man’s need for a young sexual partner, but simultaneously showed his contempt for adulterous behaviour precisely by making such a statement in court in order to support a request for divorce by his wife.

Deferring

Instead of providing a clear-cut picture of the experience of the failing marriage, then, these documents rather show how expected and prescribed gendered behaviour were not synonymous and often even collided, leading to scenes of sexualized conflict. When focussing on prescribed or codified and expected masculine behaviour, it becomes clear that both could be opposites and that – in court – this opposition could be played out to either obtain or prevent a divorce. The recounted pub-scenes are the most explicit examples of this “play” on gender-identities, but similar exaggerations and parodies were used in other narratives. Husbands could “use” legal and community norms and their paradoxical nature to be exonerated from a role as a vicious adulterer. On the other hand, male “victims” of adultery could allude to the same paradox in order to avoid being considered “weak”⁶⁵.

But the paradox of marital masculinity was not a matter of friction between “legal norms” on the one hand and “community practice” on the other – rather, expectations towards masculinity were intrinsically inconsistent, especially when masculinity has to be constructed in cooperation with a woman – as was necessarily the case for married men. Firstly, the legal norms – though seemingly straightforward – show the contradiction of “mutual aid” versus a vision of the protective man and his protected wife. Secondly, community-expectations entailed the simultaneous membership of married men to both heterosocial and homosocial groups, requiring them not to simply

⁶² “*Ik zal er niet meer bij slapen*”. Testimony of Theodorus Martens, in the case Benoitte Hevens versus Charles Hebbelynck, November 11, 1886.

⁶³ Being a part of a group of pub goers and drinking was an essential feature of manhood, see FRANK, M., “Trunkene Männer und nüchterne Frauen. Zur Gefährdung von Geschlechterrollen durch Alkohol in den frühen Neuzeit”, DINGES, M. (ed.), *Hausväter, Priester, Kastraten. Zur Konstruktion von Männlichkeit im Spätmittelalter und Frühen Neuzeit*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, p. 187-212.

⁶⁴ “*Omdat zij te oud voor hem was*”. Testimony of Sophia Gypens, in the case Ursule Burmans versus Joseph Rausschaert, February 17, 1887.

⁶⁵ Raewyn Connell provided an analytical tool to grasp this paradoxical idea of masculinity as consisting of both ideal/prescribed and expected/accepted behaviour through an employment of Gramsci’s conception of “hegemony”: CONNELL, R., *Masculinities*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press, 1995. For an adaptation of the concept for historical research, see TOSH, J., “What Should Historians Do with Masculinity? Reflections on Nineteenth Century Britain”, *History Workshop Journal*, 1994, 38, p. 179-202.

adjust their behaviour according to the “spaces” they occupied at any given moment, but also to continuously fit the norms of both spaces at the same time⁶⁶.

In most cases of adultery, men can be observed trying to juggle two different strands of heteronormativity, on the one hand trying to fit into the late-nineteenth century model of “companionate marriage”, while on the other hand trying to preserve the patriarchal right over their wives’ bodies⁶⁷. Linked to these contradictory demands on an institutional level were equally paradoxical expectations towards husbands as emotional and sexual beings. Parallel with these diverging identities as “companionate husband” and dominant *pater familias* were gendered conceptions of fidelity and desire that, on the one hand, tied together different forms of masculinity and – on the other – enlarged the divide between male and female married identity.

The “double standard” regarding adultery, then, was not the mere consequence of a dichotomous understanding of sex, but an active agent in its creation. By providing wives and husbands with highly diverging means to react against a spouse’s infidelity, arts. 229 and 230 of the Civil Code helped to create gendered identities grounded in sex-specific understandings of lust (and lack thereof). The references to sexual satisfaction and the importance of the attractiveness of one’s spouse in the cases considered show how both litigants and witnesses understood men and women as “sexual beings” in very different ways. In cases of male adultery, many cheating husbands seem to have explained their behaviour in terms of sexual attraction, usually looking for women considerably younger than their wives⁶⁸. One husband even told his wife: “You must surely understand, she [his mistress] is a beautiful girl, you are a filthy rag. She is a reasonable person, you are a foul scandal, I have never felt any love for you, I am sorry I ever married you”⁶⁹. When (supposedly) adulterous women were described as lustful, however, their sexuality seems to have been unrelated to the specific qualities of their accomplice (or their husband). One woman was accused of

⁶⁶ On male homosociability, see e.g. VOLGER, G. and VON WELCK, K. (eds.), *Männerbände, Männerbünde, zur Rolle des Mannes im Kulturvergleich*, Cologne, Rautenstrauch-Joest-Museum für Völkerkunde, 1990; SOMBART, N., “Männerbund und politische Kultur in Deutschland”, KÜHNE, T. (ed.), *Männergeschichte, Geschlechtergeschichte. Männlichkeit in Wandel in der Moderne*, Frankfurt, Campus Verlag, 1996, p. 136-155.

⁶⁷ On the companionate marriage of the eighteenth and nineteenth century, see e.g. DAVIDOFF, L. and HALL, C., *Family Fortunes. Men and Women of the English Middle Class, 1780-1850*, London, University of Chicago Press, 1987. On the companionate marriage and divorce, see HAMMERTON, A.J., *Cruelty and Companionship. Conflict in Nineteenth Century Married Life*, London, Routledge, 1992; MAY, E.T., *Great Expectations. Marriage and Divorce in Post-Victorian America*, London, University of Chicago Press, 1980. For a tentative definition, see TOSH, J., *A Man’s Place: Masculinity and the Middle Class Home in Victorian England*, New Haven – London, Yale University Press, 1999, p. 27-28.

⁶⁸ On conceptions of male sexual “needs” and young women, see e.g. DUBINSKY, K., *Improper Advances. Rape and Heterosexual Conflict in Ontario, 1880-1929*, Chicago, University of Chicago Press, 1993.

⁶⁹ “Gij moet het toch verdragen, zij is een schoon meiske, gij zijt ne vuilen dweil. Zij is een treffelijke mensch, gij zijt een vuil schandaal, ik heb nooit geen liefde voor u gehad, het spijt mij dat ik met u getrouwd ben”. Request by Elmire D’hondt, wife of Charles Impens, Februari 28, 1890.

becoming “servant in a small Cabaret”⁷⁰, suggesting that she became a prostitute (there is no mentioning of any “customers”, though), while another adulteress apparently “undressed completely” while spending the night with her lover in a brothel⁷¹. These stories not only explicitly link female sensuality to prostitution, but also focus the attention of the court on the female body only, ignoring the male bodies involved in the adulterous sexual acts. They suggest that these “unnatural” women chose to prostitute themselves because of their exaggerated sensuality and rejoiced only in their own sexual bodies.

Regardless of the division of the roles of victim and perpetrator, stories of adultery were centred on male actions and female bodies. Even the few remarkable exceptions in which a woman was heard to allude to the sexual satisfaction received from a lover instead of her husband, underscore this duality. One woman reportedly told a neighbour that “she had taken a lover, because her husband did not take care of her any more”⁷², a phrase cited by this neighbour in the witness box to endorse her husband’s attempts to dissolve the marriage. The phrasing shows the witness’ contempt for a sexually demanding woman, but simultaneously his acceptance of the demand to be “taken care of” as an explanation for adultery shows that husbands were indeed expected to be more “active” in the bedroom than their wives. In a similar case, a wife allegedly told a witness that she would “have more satisfaction from De Smet than from [her] husband, he will know how to move the bedsprings”⁷³. Although, as this type of case shows, the male privilege on lust and desire could be used as a way of obtaining a divorce by portraying a wife as a lewd and lustful woman, the general expectation towards male desire (linked to ideas of virility and potency⁷⁴) made divorce on the ground of female adultery a dangerous road to walk.

The common phrase that men “only” had to prove their wives’ adultery, creating the similarly common idea that it was “easier” for men to file for a divorce, needs to be reconsidered in this perspective. Men’s power in the courtroom and the advantages of their privileged social position cannot be denied and is highly visible in divorce documents. However, men’s right to authority could also be an obstacle on the road to divorce. For, even if a woman’s virtue and chastity were highly valued and her lack of those qualities considered as a sign of failing womanhood, exposing one’s wife as an adulteress necessarily entailed exposing oneself as a cuckold. And even though this would probably lead to the desired goal – divorce – the visible lack of authority and

⁷⁰ “*Qu’elle est devenu servante dans un petit cabaret*”. Request by Pierre Anteunis, husband of Marie Henriette Anne van den Eynde, June 7, 1887.

⁷¹ “*Dat zij haar tenemaal geheel ontkleed had*”. Testimony of Alfred Schelstraete, in the case Isidore Boone versus Marie Goethals, May 19, 1886.

⁷² “*De vrouw heeft mij gezegd dat zij een lief genomen had omdat haren man achter haar niet meer keek*”. Testimony of Polydore Van Moenkeste, in the case Jules Alexander de Sutter versus Marie De Buyst, July 9, 1887.

⁷³ “*Ik zal van De Smet meer voldoening hebben dan van mijnen man, hij zal wel den ressort kunnen plooiën*”. Testimony of Emiel De Munter, in the case Viktor Vincke versus Alexandrine Van Imschoot, December 2, 1885.

⁷⁴ See also McLAREN, A., *Impotence. A Cultural History*, Chicago – London, University of Chicago Press, 2007, p. 96.

the supposed lack of virility in the dissolved marriage would be hard to shed without a wife in relation to whom (marital) masculinity could be restored. As a result, men were not more likely than women to file for divorce.

Those husbands who did enter into a divorce suit went to great lengths to frame their action as a means of exerting authority. In their requests, they casted themselves in the role of representatives of the state within the family: watching carefully over their wives' behaviour and turning them over to the proper authorities when they went too far. It is obvious, however, that witnesses hardly followed that storyline. Although there seems to have been some reluctance to portray a friend or neighbour as the helpless victim of his wife's adultery, most witnesses hardly subscribed to the duality in understandings of adultery, thus underscoring the disparity between legal and community norms, while simultaneously upholding gender-dichotomous standards by referring differently to "male" and "female" lust and satisfaction.

Sexualités et hommes fragiles (France 1939-1975)

Anne-Claire REBREYEND

« Je suis un homme / quoi de plus naturel en somme », chante Michel Polnareff en 1970, afin de défendre une virilité mise à mal par ses détracteurs. Ce discours n'a rien d'exceptionnel tant la masculinité a longtemps été considérée comme naturelle et implicitement hétérosexuelle. Or, comme l'ont montré les historiennes des femmes pour la « féminité »¹, rien de moins naturel que la « masculinité » : celle-ci constitue une catégorie mouvante, consolidée ou contestée selon les époques. Par conséquent, l'étude des hommes, comme « êtres sexués masculins », peut s'écrire et trouve sa place à l'intersection de l'histoire des femmes, du genre et des sexualités.

L'histoire des masculinités telle qu'elle se développe depuis peu, « met au jour les façons dont le social structure les rapports les plus intimes d'amour et de domination, et comment il prend forme dans les attitudes et les attributs du corps »². En effet, les représentations de la masculinité jouent un rôle essentiel dans le domaine intime. En même temps, les rencontres amoureuses et les pratiques sexuelles conduisent certains hommes à interroger leur masculinité. On connaît bien les discours officiels et normatifs masculins sur l'amour et la sexualité (ceux des médecins, des romanciers, des hommes de loi ou d'Eglise³), mais on ignore encore largement ceux des hommes anonymes. Il s'agit donc d'analyser comment se forge la masculinité à l'épreuve de

¹ Voir THEBAUD, F., *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay/ Saint-Cloud, ENS Editions, 1998.

² SURKIS, J., « Introduction. Histoire des hommes et des masculinités : passé et avenir », dans REVENIN, R. (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, p. 16.

³ Sur l'historiographie, SOHN, A.-M., « Histoire des hommes et des masculinités », *Historiens & Géographes*, mai 2006, 394, p. 167-178.

l'amour et de la sexualité en France de 1939 à 1975, à travers les discours d'hommes « ordinaires »⁴.

Pour accéder à ces discours, les archives autobiographiques (récits autobiographiques, journaux intimes, correspondances) se révèlent d'une grande richesse. Le fonds de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) regorge de textes masculins⁵, qui permettent de brosser de longs portraits individuels d'hommes, et offrent un regard neuf sur leurs pratiques et représentations intimes.

On s'intéressera surtout aux parcours de quelques « hommes fragiles », qui n'ont pas l'impression de correspondre au modèle masculin du temps. Ils permettent de définir en creux ce que doit être la norme masculine en matière d'amour et de sexualité, tout en conduisant à réfléchir au sens de cette norme : les hommes qui n'y correspondent pas sont-ils des exceptions ou mettent-ils en place de nouvelles images masculines ?

Défier la politique sexuelle de Vichy

Le régime de Vichy cherche à restaurer l'ordre naturel entre le masculin et le féminin, à contrôler les corps, ainsi qu'à réprimer les sexualités jugées déviantes, c'est-à-dire non conjugales et non conceptionnelles. Il définit ce que doit être « l'éternel féminin », et cherche à valoriser une virilité mise à mal par la défaite militaire de 1940 et l'expérience de la captivité. Mais le décalage entre le projet politique de Vichy et son application est patent et le régime échoue à normaliser la sexualité des Français et des Françaises⁶. Les parcours de Serge, amant d'une femme de prisonnier, et de Jacques, célibataire juif multipliant les liaisons féminines, révèlent cet échec, tout en montrant combien l'image de la masculinité propagée par Vichy est difficile à remettre en cause.

L'amour adultère dans la correspondance de Serge

Serge est né en 1919 dans la bourgeoisie industrielle des Ardennes. En octobre 1942, il épouse par compassion Marcelle, une jeune tuberculeuse. Or, en janvier 1941, il a fait la connaissance de Denise, ouvrière parisienne de trois ans son aînée, mariée avec un prisonnier de guerre. Serge et Denise entretiennent une relation platonique au rythme de leurs lettres durant presque trois ans, avant de se déclarer leur amour et de s'échanger un premier baiser⁷.

⁴ C'est-à-dire d'hommes qui n'ont pas laissé leur nom à la postérité.

⁵ L'APA a été fondée en 1992 par Philippe Lejeune. Plus de 2 000 textes y sont conservés à la médiathèque d'Ambérieu-en-Bugey (Ain).

⁶ Voir MUEL-DREYFUS, Fr., *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996 ; POLLARD, M., *The Reign of Virtue. Mobilizing Gender in Vichy France*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1998 ; OLIVIER, C., *Le vice ou la vertu. Vichy et les politiques de la sexualité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail-Tempus, 2005.

⁷ Voir REBREYEND, A.-C., « Perturbation dans le genre ? Une histoire d'amour sous Vichy », dans REVENIN, R. (dir.), *Hommes et masculinités*, op. cit., p. 148-162.

Serge, doté d'un sens aigu du devoir et imprégné de morale catholique, admet éprouver des sentiments pour une femme mariée avec un prisonnier de guerre, mais refuse la dimension physique de cet amour. Il se trouve dans une logique de sacrifice, conformément à l'esprit de Vichy, ne voulant pas rejeter sa femme tuberculeuse, ni trahir un prisonnier de guerre. Il craint également la loi du 23 décembre 1942, qui sanctionne l'adultère des femmes de prisonniers. Denise est à l'initiative de la correspondance amoureuse et du premier baiser. Dans son journal intime et dans ses lettres à sa confidente, la sœur de Serge, elle exprime ses appétits sensuels et s'exaspère du sens moral de son correspondant. Elle avoue qu'elle n'aime plus son mari et qu'elle veut devenir l'amante de Serge, espérant un jour être sa femme. Elle critique ouvertement la rhétorique vichyste sur l'esprit de jouissance et la rédemption à travers la souffrance, et balaye rapidement ses propres scrupules moraux.

Pourtant, dans leur correspondance, c'est Serge qui expérimente une écriture sensuelle, tandis que Denise se cantonne au terrain affectif. Celle-ci se présente de surcroît comme une femme pudique, en proie à la solitude, incitant Serge à endosser un rôle de mâle protecteur et sûr de sa virilité. Mais ces rôles masculin et féminin sont difficiles à tenir. En effet, Serge, qui est vierge (son mariage avec Marcelle n'a jamais été consommé), redoute la sexualité – *a fortiori* avec Denise, plus âgée et plus expérimentée que lui. Une lettre érotique traduit bien le conflit interne qui oppose le sexe à l'amour chez le jeune homme :

Lorsque nous serons dans la chambre (mais oui, il le faudra bien), je vous aiderai à vous dénuder, c'est normal n'est-ce pas ? Et lorsque vous serez étendue sur le lit, nue, peut-être un peu honteuse, je crois, car vos yeux seront fermés, je viendrai à mon tour dévêtu, le bâton à la main (oui, je suis vulgaire, je le sais, parce que je veux que cela fasse image, et soit un électrochoc). Le bâton à la main, pas pour vous battre, mais pour vous ébattre ; pour combler votre désir de caresses. Et pour cela, je vous ferai l'amour (...). Et lorsque repue, rassasiée, bien qu'un peu déçue du novice que je suis, lovée comme une chatte heureuse après sa tasse de lait, vous vous endormirez la tête sur mon épaule, j'aurai moi mon bras autour de vos épaules, les yeux grand ouverts, regardant cette chambre où tant d'autres se sont aimés physiquement. Je précise physiquement, car pour moi, je crois vous l'avez compris, l'amour, ce n'est pas la simple recherche du plaisir. L'amour, c'est certes unir deux corps, mais c'est avant tout unir les cœurs et n'avoir qu'une âme, et vouloir tout cela pour toujours⁸.

Serge veut montrer à Denise qu'il la désire, mais aussi et surtout, se rassurer. Dépourvu d'expérience concrète de la sexualité, il tente d'imaginer le déroulement d'une étreinte « normale » à ses yeux, entre un homme et une femme. Il en définit le lieu et les modalités : l'homme prend l'initiative, il déshabille sa partenaire, la pénètre, observe ce qui se passe ; la femme demeure passive. Serge fait jouer les conventions habituelles du genre, tout en les brouillant quelque peu. Il reste prudent quant à ses capacités d'amant, et ne masque pas sa propre pudeur. Mal à l'aise avec les techniques sexuelles, il qualifie son pénis de « bâton » et de « détail », et évoque la présence nécessaire du sperme par l'image de la « tasse de lait ». Pour lui, la sexualité

⁸ APA 268, lettre de Serge à Denise, 8 mai 1943.

est vulgaire, et seul l'amour permet de la transcender, transformant une chambre anonyme d'hôtel, en véritable chambre conjugale.

Denise parvient à lui faire entendre que l'amour charnel n'est pas bestial et qu'elle le souhaite ardemment. Serge prépare alors avec minutie leur réunion dans les Ardennes (Marcelle partant en sanatorium). Le 17 février 1944, ils font l'amour pour la première fois, ainsi que le relate Denise :

Vite j'ai ôté ma robe, tout le reste, et contre toi, je t'ai demandé « faut-il que j'en fasse autant mon chéri ? » Il va falloir apprendre que c'est à toi de me dénuder doucement avec plaisir. Oui plaisir pour toi, plaisir pour moi, et ce désir pour nous deux. Nous nous sommes étendus, et grâce au détail, ce détail que tu as osé qualifier (*sic*) de vulgaire (oh que cette phrase a pu me plaire), nous avons repris nos ébats, ces ébats que tu m'avais promis par lettre⁹.

Leurs premières étreintes ne se déroulent pas selon le scénario préétabli dans la lettre érotique. En effet, c'est Denise qui choisit le moment, se déshabille, invite Serge à la rejoindre, guide sa main et son sexe. Dès lors, Serge n'a plus honte de désirer son amante, et il se fait fort d'expérimenter le sexe le plus souvent possible. Enfin, sa peur de décevoir sexuellement Denise s'avère injustifiée puisque qu'elle lui avoue : « Dans tes bras, je jouis, je n'ai pas d'impudeur à le dire »¹⁰. Après ce rapport sexuel, Serge appelle Denise « ma femme », et espère rapidement la venue d'une petite fille.

Si une telle entente sexuelle existe entre eux, c'est, entre autres, parce que Serge était en déficit de confiance au départ, et qu'il a donc accepté d'être initié par Denise. Il a ainsi appris les actes de l'amour physique selon le « script sexuel » que lui a fourni sa compagne ; il n'a pas suivi les « scripts sexuels » prévus pour un homme, qui se doit d'être l'initiateur de sa femme (le soir des noces), après avoir lui-même sacrifié au rite de passage initiatique de la prostitution ou de l'initiation avec une femme plus âgée, souvent mariée¹¹. Serge n'a pas reproduit le scénario de sa lettre érotique, qui correspondait au « script sexuel » masculin d'initiation de « la » femme, mais a découvert le sexe en fonction des désirs de sa future épouse (leur mariage est célébré en 1952).

Tout au long de la correspondance, Denise s'est montrée volontaire, tandis que Serge est demeuré plus velléitaire, inquiet des lois de Vichy et influencé par l'image du Français viril et vertueux à la fois : l'inversion des rôles dans la réalité ne peut vraiment leur convenir. Serge n'est pas crédible quand il surjoue la masculinité. De même, Denise n'est pas à l'aise quand elle en rajoute dans la féminité. Si l'on en croit Judith Butler, « l'injonction à *être* d'un certain genre produit nécessairement des ratés »¹². C'est l'irruption de la sexualité dans la vie de Serge qui exacerbe, puis

⁹ APA 268, lettre de Denise à Serge, 18 février 1944.

¹⁰ APA 268, lettre de Denise à Serge, mars 1945.

¹¹ GAGNON, J. H., « Les usages explicites et implicites de la perspective des scripts dans les recherches sur la sexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1999, 128, p. 73-79.

¹² BUTLER, J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (1990), p. 271.

ébranle le genre. Il finit par moins se soucier des lois du genre et du contrôle des corps de Vichy.

La sexualité comme domination masculine dans le journal de Jacques

L'imminence du danger et l'incertitude du lendemain poussent Jacques à accumuler les liaisons. Cet inspecteur de banque juif, presque trentenaire, vit dans la zone sud. Son journal, tenu de janvier 1941 à décembre 1942, renvoie la double image d'un collectionneur de femmes et d'un amoureux transi d'une femme mariée, Christiane. La fragilité de Jacques réside en cet amour malheureux. En ce sens, il ne se place pas du côté du mythe de Don Juan (un séducteur n'aimant personne), mais ressemble davantage à Casanova, qui recherche chaque fois en une nouvelle femme, celle qu'il a perdu ou n'a pas pu avoir.

Ce n'est pas un hasard si les métaphores guerrières abondent dans le journal¹³ : faire jouir l'autre est continuellement présenté comme une victoire. En revanche, le fait de s'abandonner à la jouissance est assimilé à de la faiblesse. Ce que Jacques attend du sexe, ce n'est pas un plaisir immédiat et fugace, mais la domination totale d'une femme :

Ce qui m'excite et me transporte est le fait de triompher, d'imposer ma volonté, et de provoquer chez la partenaire cet abandon qui accompagne l'intense éternement du coït. Quant à moi, je me passerais fort bien de cette fin normale des exercices amoureux, ou, plus exactement, elle n'est pas la fin que je recherche¹⁴.

Jacques juge que le pouvoir sexuel d'un homme ne réside point dans l'action de déflorer une femme ou de la fertiliser, mais dans le fait de la faire jouir. De ce fait, satisfaire ses partenaires est une manière de leur prouver – et surtout de se prouver – sa valeur sexuelle. Mais cet homme qui prétend pouvoir se passer de la pénétration au printemps 1942, est aussi celui qui tient une comptabilité rigoureuse de ses coûts. Par ailleurs, quand l'une de ses partenaires se croit à tort enceinte, le soulagement de Jacques cède à la déception de ne pas « trouver une preuve nouvelle de virilité même dans la catastrophe »¹⁵. On est loin du discours sur le peu d'importance de la pénétration, de l'éjaculation, de la défloration.

En juillet 1942, Jacques rencontre en Avignon, Michèle, pharmacienne et fervente protestante, fiancée à un prisonnier de guerre qu'elle ne veut pas trahir. Jacques met au point un plan de séduction progressive : il se limite d'abord à tenir sa main, puis il s'enhardit à caresser et embrasser ses seins¹⁶. Un soir, Michèle accepte de se dénuder. Jacques insiste sur sa maîtrise du désir et sur la passivité de Michèle, yeux clos et mutique. Mais les événements se précipitent :

Alors elle m'a attiré vers elle, et m'a donné le plus intime baiser qu'elle m'ait jamais accordé. Je suis resté ensuite (...) la tête appuyée au creux de son épaule, muet. (...) Notre première étreinte fut rapide. Il m'était impossible d'en différer

¹³ Par exemple les noms communs *victoire, conquête, manœuvre, stratagème, opération, exercices*, et les verbes *arracher, triompher, imposer*.

¹⁴ APAX, 24 mai 1942.

¹⁵ APAX, 17 juillet 1942.

¹⁶ APAX, 15, 18, 20 et 21 juillet, 2 août 1942.

le dénouement. Mais elle fut complète et, ensemble, nous avons trouvé le plaisir. Immédiatement ensuite, mon désir, si violent, me quitta, et je restai auprès d'elle, heureux mais inerte, n'osant pas même la caresser.

Lorsque Michèle manifeste son désir et provoque le rapport sexuel, Jacques perd toute contenance : il pénètre son amante, jouit très vite, puis demeure amorphe. Croyant utile de préciser que la pénétration fut « complète » (preuve s'il en est de la vigueur de son érection), il tient à se persuader de la réciprocité du plaisir, malgré la durée limitée du coït. Il fournit ensuite un nouveau geste de virilité :

Je la repris une fois encore, tout simplement, sans effort, avec une joie intime intraduisible, et, une fois encore, nous sommes arrivés ensemble au plaisir – et j'ai prolongé le sien par la première caresse intime que j'ai osée sur elle (...). Elle haletait, comblée et suppliante, écartelée, dominée par sa sensation¹⁷.

Le séducteur patenté est de retour, et, avec lui, la volonté de domination. La succession de participes passés apparente l'orgasme (supposé) de Michèle à une véritable torture, comme si Jacques lui arrachait l'aveu de son plaisir. Dès lors, le diariste n'a de cesse de tenir la comptabilité de rapports sexuels toujours plus nombreux, d'orgasmes accrus et, bien entendu, simultanés. Cette croissance exponentielle ne peut que laisser sceptique, d'autant plus que Jacques avoue qu'il a parfois du mal à pénétrer Michèle : « Elle était incroyablement contractée, et sa chair ne cédait devant la mienne que grâce à la douceur d'une pression insistante, mais dénuée de toute brutalité ».

Jacques, qui prétendait ailleurs pouvoir se passer de la pénétration, la veut ici à tout prix. Bien plus encore, il voit dans ce rapport sexuel forcé, le véritable « triomphe de [sa] volonté », et assure : « Jamais je n'avais compris, d'une façon aussi magnifique, le sens de l'acte sexuel, l'énorme signification de la possession et, surtout, l'incroyable supériorité qu'elle donne au rôle de la femelle »¹⁸. Or, tout porte à croire que c'est plutôt de la supériorité du mâle qu'il s'agit : c'est toujours lui qui possède et qui triomphe dans les notes de Jacques, même quand ses talents sont remis en question :

Elle m'a fait un aveu inattendu, et qui, sur le moment, m'a, non seulement surpris mais – je peux, maintenant l'avouer – passablement décontenancé : elle cherchait un plaisir plus fort que celui qu'elle a déjà connu (...). Très doucement, (...) en savourant chaque étape, je me suis efforcé d'échauffer son désir par des caresses lentement graduées. (...) Toujours est-il que M., à qui il a fallu de longs instants pour reprendre ses esprits, m'a accordé que, cette fois, toutes ses ambitions étaient réalisées¹⁹.

Autrement dit, Michèle est enfin parvenue à l'orgasme. Jacques se montre extrêmement surpris – et même un peu vexé – de comprendre qu'il n'en était rien durant les semaines passées. Son embarras montre combien il est difficile pour un homme de savoir s'il a réellement contenté sa partenaire. Si Michèle n'avait pas

¹⁷ APAX, 4 août 1942.

¹⁸ APAX, 11 août 1942.

¹⁹ APAX, 31 août 1942.

averti Jacques de son souhait, il aurait continué de croire au mythe de leurs orgasmes simultanés.

Michèle disparaît brusquement du journal (et sans doute de la vie de Jacques) au moment où Christiane, dont la présence a toujours hanté le cahier, réapparaît en chair et en os. Elle accepte de coucher avec le diariste en octobre 1942, mais leur rapport sexuel est un fiasco :

Elle eut, presque tout de suite un râle, dont je ne pus savoir s'il était de plaisir ou de douleur. Je continuais – un autre râle. De douleur, celui-là, je ne pouvais m'y tromper. Je m'arrêtais, mais mon excitation était à ce point ultime, que je ne pus me contenir. (...) J'étais furieux contre moi-même de mon manque de contrôle, et ce mécontentement me fit, pour un temps, méchant. (...) Sans plus de précautions, aveuglé par ce sentiment d'infériorité qui était en moi à ce moment, je me mis en posture de la reprendre (...). J'arrivai à mes fins, mais lui arrachais quelques nouveaux cris de douleur dont je ne voulais plus me soucier. Et je restais en elle, en elle qui gémissait sans plaisir, moi, qui n'avais pas de plaisir, et savais que je ne lui en apportais aucun²⁰.

Quelques jours après cet échec, Jacques se brouille avec Christiane et sombre dans la tristesse²¹. Le diariste fonctionne selon un « script sexuel » simple : il doit avant tout dominer une femme, en la faisant jouir par des caresses, ou de préférence, par des coïts répétés. S'il n'y parvient pas, il se sent diminué, atteint dans sa virilité.

Cherche-t-il ici, consciemment ou non, à répondre aux attaques antisémites répétées depuis les années 1930, qui assimilent « le » Juif à un homosexuel ou à un « don Juan de synagogue », séduisant des chrétiennes pour montrer sa supériorité et refouler sa supposée homosexualité²² ? Croyant et pratiquant, Jacques laisse peu de place à la religion dans son journal, dévoilant rarement son anxiété face à la politique antisémite de Vichy. Fragilisé en tant que Juif et en tant qu'homme amoureux d'une femme qui ne l'aime pas, il adopte une attitude guerrière dans sa vie intime, défiant l'image vichyste de l'homme à la fois pieux, chaste et viril, mari fidèle et bon père de famille.

Le journal de Jacques et la correspondance de Serge mettent en scène des hommes en quête de virilité. Mais alors que Jacques vit la sexualité comme une domination masculine, c'est la vision de Serge, prouvant sa virilité par un partage amoureux et sexuel, qui se diffuse après-guerre.

La quête de la virilité de 1944 à 1965

La Libération et les années d'après-guerre sont hantées par la quête de la masculinité et par la construction sociale d'un « éternel masculin » autour des figures du guerrier, du travailleur et du père nourricier²³. En revanche, l'identité féminine continue

²⁰ APAX, 12 octobre 1942.

²¹ APAX, 18 et 24 octobre 1942.

²² GUEDE, J., « La figure du Juif efféminé. Genre, homophobie et antisémitisme dans la France des années 1930 à travers les discours d'extrême droite », REVENIN, R. (dir.), *op. cit.*, p. 220-235.

²³ CAPDEVILA, L., « Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un « éternel masculin » après la guerre », *Revue française de psychanalyse*, 1998, LXII/2, p. 607-623.

d'être définie par la maternité. Dans cette France où triomphent le familialisme et le natalisme, l'hétérosexualité s'affirme dans le modèle du couple conjugal fusionnel, partageant plaisirs amoureux et sexuels, tandis que l'homosexualité est vivement rejetée. Les hommes qui ne se reconnaissent pas dans l'image du mari comblé, se sentent malheureux. C'est le cas de Maurice, qui assume un temps ses pratiques homosexuelles avant d'adopter un mode de vie strictement hétérosexuel, et d'Alain, malheureux en ménage.

Alain ou l'échec du couple conjugal fusionnel

La sexualité conjugale se veut langage de l'amour, les relations sexuelles devant matérialiser la fusion amoureuse des époux. Or, de nombreuses femmes regrettent de ne pas atteindre cette fusion amoureuse et dévoilent un malaise conjugal latent. Quelques hommes insatisfaits déplorent également l'absence de communication et d'affection au sein du couple, tel Alain dans son autobiographie. Marié en 1948 à l'âge de 24 ans, il découvre que sa femme n'est pas vierge et se sent trahi de ne pas avoir été prévenu (pour une question de confiance mutuelle, plus que de convenances sociales). De toute façon, Alain est bien plus préoccupé par les difficultés sexuelles de sa femme que par son hymen : le soir du mariage, après « des tas de gentillesse mutuelles » (c'est-à-dire des caresses, y compris génitales), sa femme refuse le coït, prétextant ne pas vouloir d'enfant trop vite. Alain prend son mal en patience. Quelques semaines plus tard, leur premier rapport est laborieux²⁴.

Les relations sexuelles font souffrir l'épouse d'Alain. L'autobiographe déclare qu'il partage sa souffrance physique puisqu'à la sécheresse vaginale et à la crispation de sa femme, répond l'irritation de son pénis. Pourtant, le couple continue d'avoir des relations sexuelles épisodiques, sous forme de pénétration, sans songer à privilégier les caresses manuelles ou bucco-génitales²⁵. Au début des années 1960, la femme d'Alain entreprend la lecture du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir. Elle comprend alors que « les relations sexuelles ne sont pas une abomination, qu'au contraire elles doivent apporter bonheur et plaisir ». Elle accuse Alain d'être responsable de son infortune, le qualifiant « d'éjaculateur précoce ».

Engagée dans une psychothérapie, elle réclame un rapport sexuel hebdomadaire. Alain vit mal cette sexualité imposée. Il en est arrivé au point où le « devoir conjugal » s'apparente à une « vraie corvée ». Pour ne plus être accusé « d'éjaculation précoce », il repousse le moment ultime en pensant à son patron. L'acte sexuel, accompli de manière mécanique et précédé de « gestes peu romantiques » (sa femme pose son diaphragme, tandis qu'il lubrifie son pénis avec de l'huile d'arachide), se limite à une recherche de performances. Il consiste à faire durer l'étreinte, mais non à diversifier les positions et les caresses. Alain regrette de n'être jamais récompensé pour ses « efforts » : sa femme ne jouit pas ; lui-même n'éprouve plus rien²⁶.

Alain se présente comme une victime, en mal d'amour et de compréhension car son mariage ne correspond pas à l'image idéale du couple fusionnel. Il finit même

²⁴ APAX, vol. 1, p. 30-32.

²⁵ APAX, vol. 2, p. 9b.

²⁶ APAX, vol. 2, p. 3e-4e.

par se sentir responsable de la froideur de sa conjointe et en vient à se demander s'il avait un « comportement normal sur le plan sexuel ». Dans l'incapacité de faire le bonheur d'une épouse, et, surtout, accusé par elle d'être responsable de l'échec conjugal, il admet ses responsabilités et ne cherche pas à consolider sa virilité mise à mal. Brisé, Alain divorce en 1968, après plus de vingt années de mariage, à condition de s'occuper lui-même de leurs derniers enfants – des jumeaux que sa femme n'a jamais acceptés.

Maurice ou la nécessité de se conformer au genre

Ayant perdu la vue suite à une maladie génétique, Maurice étudie dans un institut catholique pour malvoyants. Dès l'âge de 15 ans, il prie Dieu pour qu'il le transforme en « jeune fille » car il aimerait embellir son corps par le maquillage et les toilettes. Son autobiographie contient un autoportrait à l'âge de 24 ans :

Filiforme, pratiquement imberbe, cheveux frisés que j'aimais avoir longs (...) Je considérais que mon physique correspondait à mon être intérieur : ma sensibilité, certaines délicatesses et attentions qui ne sont pas toujours l'apanage du monde masculin²⁷.

Maurice se dit efféminé et attiré par les hommes fluets aux traits fins. C'est ainsi qu'il décrit ses premiers flirts, et Richard, un adolescent, dont il tombe amoureux à l'âge de 21 ans. Maurice tarde à déclarer ses sentiments, non pas à cause de scrupules religieux, mais parce qu'il est majeur et tombe sous le coup de la loi de 1942 qui élève la majorité homosexuelle à 21 ans, au lieu de 13 ans (puis 15 ans en 1945), pour la majorité hétérosexuelle²⁸. Une lettre où Richard lui reproche sa froideur le décide. Dès lors, mais tout en restant prudents, les garçons vivent une intense passion amoureuse et ont des relations sexuelles génitales. Maurice est certain d'avoir trouvé « l'Amour véritable »²⁹.

Il prend cependant une décision surprenante. En butte à des sarcasmes sur son physique efféminé depuis l'enfance, en particulier de la part de son père, Maurice veut changer d'apparence. Il se passionne pour le « transsexualisme », notamment pour les cas d'hommes qui subissent une opération pour changer de sexe et vivre comme des femmes (*MTF* ou *Male to Female*). Mais pour sa part, Maurice souhaite devenir pleinement « homme », c'est-à-dire présenter les attributs physiques de la masculinité (pilosité, musculature, voix grave). Son cheminement est paradoxal : rêvant de devenir plus « féminin » à l'adolescence, il désire se « masculiniser » à 25 ans. A la fin de l'année 1965, il obtient l'adresse d'un endocrinologue, qui lui prescrit un traitement hormonal³⁰.

Maurice cache ce projet à Richard et s'arrange pour ne pas le fréquenter pendant la durée du traitement. En cinq semaines, il est métamorphosé : une barbe drue pousse en désordre sur son menton, des poils recouvrent son torse, ses jambes, ses bras et

²⁷ APA 577-2, p. 151-152.

²⁸ MOSSUZ-LAVAU, J., *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris, Payot, 1991, p. 237-239

²⁹ APA 577-2, p. 98, p. 151-152.

³⁰ APA 577-2, p. 158.

« les parties les plus intimes de [son] être ». Ses joues et tout son corps s'enflent. Sa voix devient si grave, que Richard ne l'identifie plus. Vivant très mal sa transformation physique, Maurice mange à outrance, grossit, et sombre dans la dépression. En septembre 1966, Richard, dégoûté par le nouveau corps de son amant, a une liaison avec une femme et quitte Maurice. Ce dernier songe au suicide, puis fréquente un temps des bars homosexuels, ainsi que des prostitués homosexuels et transsexuels.

Maurice juge sévèrement sa décision de se « masculiniser », car il a fait « le choix de rechercher à tout prix l'estime de l'autre au mépris de la sienne propre »³¹. Du fait de son changement d'apparence, Maurice a dû renouveler sa garde-robe, il a dû apprendre à se raser, à évoluer dans l'espace avec un corps plus massif. Il réalise ainsi ce que Judith Butler appelle une performance de la masculinité³². Bien entendu, d'autres hommes ayant des pratiques hétérosexuelles jouent aussi à être plus « virils » (comme Serge) ou se désolent de ne pas l'être suffisamment (tel Alain). Mais dans le cas de Maurice, cette démarche participe à long terme à son rejet d'une identification homosexuelle, pour une identification hétérosexuelle : aujourd'hui, Maurice a renoncé aux garçons pour adopter une vie conjugale « normale »³³.

Comment expliquer le choix de Maurice ? L'autobiographe a pu se trouver en butte à l'homophobie sociale et ordinaire telle que la présente Didier Eribon, qui va de l'insulte dans la rue aux discours d'obédience juridique, psychanalytique ou anthropologique, visant à justifier l'ordre inégalitaire institué entre homosexuels et hétérosexuels³⁴. Cependant, l'autobiographe ne semble pas avoir mal vécu ses pratiques homosexuelles. C'est plutôt le fait de ne pas correspondre à la « masculinité » qui le préoccupe. Il serait donc confronté à « l'homophobie générale », qui dénonce les dérapages et les glissements du masculin vers le féminin (et *vice versa*), rappelant aux individus la nécessité d'appartenir au « bon genre »³⁵. Maurice n'arrive pas à « faire son genre » ; il est alors « puni » pour cela, comme le formule Judith Butler³⁶.

Au regard du parcours de Maurice, il semble toutefois que c'est surtout l'attitude hostile de son père qui a joué, c'est-à-dire l'homophobie affective. En effet, ce dernier n'a de cesse de railler le physique et les manières efféminés de son fils. À l'adolescence, il le pousse à perdre son pucelage, arguant du fait, que lui, au même âge, « était un vrai dévergondé »³⁷. Or, Maurice a toujours manifesté de l'admiration pour son père, un autodidacte affrontant avec courage sa cécité. Cette violence symbolique n'a donc pas suscité la révolte de Maurice, mais a fini par mobiliser sa collaboration en échange de l'affection et de la tolérance de son père. Au prix d'une rupture amoureuse, d'un déchirement intérieur, et de désordres psychiques, il est devenu un homme d'apparence « masculine » et de mœurs exclusivement hétérosexuelles.

³¹ APA 577-2, p. 161-163.

³² BUTLER, J., *op. cit.*, p. 264.

³³ Entretien téléphonique avec Maurice, 1^{er} avril 2006.

³⁴ Didier Eribon, cité par TIN, L.-G., « Introduction », *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, p. X.

³⁵ Expression de Daniel Welzer-Lang, cité par BORRILLO, D., *L'homophobie*, Paris, PUF, 2000, p. 17.

³⁶ BUTLER, J., *op. cit.*, p. 263-264.

³⁷ APA 577-1, p. 218-219.

« Etre un homme » entre 1944 et 1965, c'est avant tout être un homme aux pratiques hétérosexuelles, mari heureux d'une épouse comblée. De nombreuses femmes déplorent que leur conjoint exprime peu ou mal leur amour, verbalement comme sexuellement. Quelques rares hommes font le même reproche à leur épouse, les autres se concentrant sur leur carrière plutôt que sur leur vie conjugale.

Vers une « libération » de la masculinité (1965-1975) ?

Les « années 68 » sont restées dans les mémoires comme celles de la « libération sexuelle », concernant au premier chef les femmes et les jeunes des deux sexes. Le fait que les féministes fassent voler en éclat les tabous de la sexualité féminine et les clichés sur la « féminité », a-t-il incité certains hommes à repenser leurs représentations sexuelles et leur « masculinité » ?

Les hommes mûrs et la « libération sexuelle »

C'est peu le cas, en vérité, des hommes mûrs de plus trente ans. Alors que leurs conjointes découvrent parfois le plaisir sexuel dans les bras d'un autre homme (amant ou second mari), les hommes, attachés aux rôles traditionnels masculin/féminin, sont heurtés, voire dégoûtés par la libéralisation des mœurs. Les sociologues Nadine Lefaucheur et Georges Falconnet montrent en 1975 que l'idée de la « libération des femmes » fait peur aux hommes traditionnels et met souvent mal à l'aise ceux-là mêmes qui s'y montrent favorables. Les hommes féministes ont tendance à croire que le « machisme » et la « phallocratie » sont le problème des autres et qu'eux-mêmes en sont exempts³⁸.

Les hommes qui ont divorcé ou qui se sont séparés de leur femme sont devenus méfiants et ne veulent pas se remarier tout de suite. Juste après son divorce en 1968, Alain a une brève liaison avec une secrétaire de 25 ans, mais refuse de l'épouser. Il rencontre en 1970 une femme mariée d'une trentaine d'années. Celle-ci, après l'avoir prévenu de sa frigidité, jouit dès leur premier rapport. « J'étais KO », écrit Alain, « pendant vingt-deux ans, j'avais essayé de conduire S. [sa femme] à ce plaisir, sans résultat, en une après-midi, B., était au septième ciel ! J'en aurais pleuré »³⁹. Cette fois, la victoire est du côté d'Alain puisqu'il a fait jouir une femme supposée frigide. Mais elle a un goût amer car elle met au jour, par contraste, l'étendue de l'échec conjugal.

Quelques hommes sont transformés par Mai 68 et le climat de libération des mœurs qui s'ensuit : ils se montrent plus attentifs à leur épouse, ne reportent plus toute leur énergie dans leur carrière. Plus rares sont ceux qui avouent que la réflexion du Mouvement de libération des femmes (MLF) sur le fait d'être une femme, les a conduits à s'interroger sur la masculinité. Un auditeur de Menie Grégoire, la célèbre animatrice de radio, estime que le MLF va « libérer » les hommes autant que les femmes :

³⁸ FALCONNET, G., LEFAUCHEUR, N., *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1977 (1975), p. 7-11.

³⁹ APAX, vol. 2, p. 3g, p. 6-7g.

Moi qui suis un homme, l'obligation d'assumer toujours le rôle « viril » dans le couple me pèse. J'aspire à une libération. Je ne veux plus être obligatoirement « viril » parce que de sexe masculin de même que beaucoup de femmes commencent à se rebeller contre cette « féminité » qui n'est pas une donnée biologique⁴⁰.

Il préfère ne pas signer sa lettre « à cause du tabou sur la virilité » et se demande si d'autres hommes partagent sa souffrance. De toute évidence c'est le cas de cet homme marié de 41 ans, père de deux enfants, qui écrit en 1975 à Menie Grégoire qu'il attend de sa femme « un soutien moral, des caresses, des mots consolants » quand il rentre « énervé et épuisé du travail ». Pour avoir refusé de se comporter « en homme » en se battant contre un automobiliste agressif, il a subi le mépris de son épouse⁴¹.

Les correspondants de Menie Grégoire, souvent des hommes plus fragiles que les autres, se voient reprocher le fait d'être gentils alors que les femmes les voudraient plus brutaux et directs. Certains se disent maltraités par leur conjointe, qui se moque en particulier de leur pénis, trop réduit ou pas assez ferme⁴². Mais, dans les années 1970, au moment où s'enfle la colère féministe contre les situations d'oppression des femmes, la victime de violences est nécessairement de sexe féminin, l'homme battu ou harcelé psychologiquement est plus l'objet de moquerie que de compassion.

Les jeunes hommes et la « libération sexuelle »

Les jeunes se montrent-ils plus perméables aux remises en cause des rôles masculins et féminins ? Rien n'est moins sûr. En effet, les affaires d'un pucelage tardif perdurent chez les garçons. « Parfois mon abstinence ou mon incapacité à entreprendre des opérations charnelles m'inquiète », note dans son cahier Alain V., 20 ans en avril 1968 et lycéen dans une petite ville des Alpes⁴³. Le fait d'être vierge n'est pas non plus assumé par Gérard, étudiant en philosophie à Paris, qui résume sa première expérience à l'âge de 23 ans par un laconique : « Fini la nuit dans un hôtel ». Il précise dans un commentaire tardif de son journal qu'il a voulu se composer un personnage habitué aux hôtels et aux filles, mais que la première fois s'est mal passée⁴⁴. François, un autre diariste, déplore sa « solitude sexuelle » lors de ses débuts d'enseignant en musique, dans les années 1970 à Rouen⁴⁵. Le sentiment de retard ou d'anormalité peut être accentué par le fait que ces garçons entrent tous tardivement dans la vie sexuelle, après 20 ans.

Il n'est pas facile d'accepter son corps. Gérard qui l'a longtemps éludé dans son journal, cherche à lui donner plus de place à partir de 1973 :

Ces cahiers, c'était moi, mais le moi intellectuel, coupé du corps (...). Pas un mot sur lui, jamais ! Pas un mot pour ses désirs ! Pas un mot sur sa jouissance ! Je me suis branlé, toutes ces années, et souvent plusieurs fois par jour, sans en parler jamais⁴⁶.

⁴⁰ FG 66J 278, lettre du 28 octobre 1972, Paris.

⁴¹ FG 66J 278, lettre du 28 novembre 1975, Paris.

⁴² GAUTHIER, M.-V., *Le cœur et le corps. Du masculin dans les années soixante. Des hommes écrivent à Menie Grégoire*, Paris, Éditions Imago, 1999, p. 147-148.

⁴³ APA 1436, 8 avril 1968.

⁴⁴ APA 1288, 31 mai 1971.

⁴⁵ APAX, 17 décembre 1975.

⁴⁶ APA 1288, 19 mai 1973.

François, qui vit en communauté, tente d'expliquer sa chasteté : « Je suis souvent celui qu'on écoute et qu'on ne suit pas dans le lit par peur d'être jugée peu généreuse, peu sensuelle, peu sincère, etc. ». Il prétend que les filles se sentent inhibées avec lui. A moins que cela ne soit l'inverse, puisqu'il préfère la compagnie des adolescentes à celles des femmes adultes, trop sûres d'elles. Au-delà de ces considérations psychologiques, François invoque, dans un commentaire rétrospectif, une raison plus pragmatique à sa continence : son hygiène douteuse. Le fait de n'en rien dire sur le moment suggère que la propreté n'était pas primordiale chez les hippies de la communauté. Cependant, la saleté pouvait aussi être un moyen pour François d'échapper à la sexualité. Il note en 1975 que l'amour physique le remplit d'appréhension. Il craint de ne pas être à la hauteur sexuellement, ou pire, d'être ravalé au rang d'objet sexuel. Cela transparait quand il plaint un ami ayant joué le rôle de simple « instrument contondant de défloration »⁴⁷.

La nécessité de la pénétration comme preuve de virilité et l'angoisse de ne pas faire jouir sa partenaire perdurent chez les garçons. Ce qui est nouveau, c'est que les attitudes des filles vis-à-vis de l'amour et de la sexualité tendent à se rapprocher de celles des garçons. La progressive autorisation et la diffusion de la contraception moderne, en séparant la sexualité de la procréation, donne la possibilité aux femmes d'être autonomes sexuellement au même titre que les hommes. Certaines féministes radicales envisagent même une future inutilité masculine dans le domaine sexuel – les femmes se satisfaisant seules ou entre elles grâce à leur clitoris, ou utilisant le pénis des hommes pour se faire jouir elles-mêmes. Certains hommes se sentent fragilisés, voire agressés par les nouvelles propositions féministes ; d'autres supportent mal que leur partenaire maîtrise mieux les techniques sexuelles qu'eux. Ils craignent d'être réduits à l'état d'homme-objet.

L'orgasme féminin, comme marqueur d'une relation sexuelle réussie, prend une importance accrue aux yeux des femmes comme de leurs partenaires. La jeune femme interprétée par Miou-Miou dans le film *Les Valseuses* (1974), est ridiculisée car elle reste insensible aux assauts successifs de deux hommes – à moins que ce ne soit eux les plus ridicules, en particulier le premier, qui se targue de montrer au second comme s'y prendre. C'est ainsi que la féminité se manifeste dans la capacité à éprouver un « orgasme vaginal » au cours d'une pénétration hétérosexuelle, tandis que la virilité se mesure à la capacité de faire jouir une femme de cette manière.

Avec la montée de la sexologie et la médicalisation de la sexualité au début des années 1970, les individus sont plus sensibles à ce qu'ils considèrent désormais comme des dysfonctionnements sexuels (frigidité féminine, éjaculation précoce et impuissance masculine en sont les principaux) et souhaitent avoir une sexualité « normale ». Les plus fragiles, tel Alain, se sentent coupables car l'absence d'orgasme agit comme un révélateur de nouveaux problèmes masculins comme l'éjaculation précoce (longtemps masquée par la pratique du coït interrompu). L'impuissance, grand sujet de honte virile, est également mentionnée. Gérard, par exemple, ne cache plus ses « pannes sexuelles » :

⁴⁷ APAX, 29 janvier 1975, 26 février 1970.

Fait l'amour, excité, fougueux, presque violent. Mais d'un coup, plus rien ! Pas réussi à jouir. Essayé de penser à quelqu'un d'autre : rien à faire. Si ça se trouve, un jour, je ne pourrais plus baiser !⁴⁸

Les sexologues ont montré que l'impuissance survient souvent à l'entrée dans la vie sexuelle, ainsi qu'au début d'une relation comme dans le cas de Gérard. Mais l'injonction à faire jouir une femme renouvelle les craintes juvéniles masculines : « C'est la première fois que j'aime réellement », reconnaît un lecteur de *Elle*, « et la première fois qu'apparaissent les prémices de ce qui pourrait entraîner un blocage d'ordre physique très courant : la peur ne pouvoir la satisfaire, de la décevoir »⁴⁹. Plus la sexualité est conçue comme une technique à maîtriser et comme un lieu de performance, plus l'angoisse de devenir impuissant est forte ; la jouissance féminine sert désormais d'étalon à un homme qui craint de ne pas être à la hauteur, tremble d'être concurrencé par ses pairs et d'être mis en état d'infériorité par sa partenaire⁵⁰.

Les individus des années 1965-1975, en défendant l'idée d'un « droit au plaisir », ont aussi fabriqué conjointement une souffrance liée à l'absence de plaisir. Cette souffrance, qui touche d'abord les femmes (ce sont elles, du moins, qui l'évoquent le plus dans leurs lettres ou leurs autobiographies), établit une nouvelle frontière entre les hommes « virils », qui savent dispenser du plaisir à leur partenaire, et ceux qui échouent.

Conclusion

De 1939 à 1975, les individus ont tendance à mettre en scène leur intimité : celle-ci est d'abord questionnée, puis exhibée à partir de la deuxième moitié des années 1960⁵¹. Durant cette période, des hommes n'hésitent pas à évoquer leurs relations amoureuses et à donner des détails sur leur vie sexuelle. Parce qu'ils sont moins sûrs d'eux, les « hommes fragiles » investissent plus que les autres le domaine de l'intime (carrière malmenée par la guerre dans le cas de Jacques ou de Serge, manque de réussite dans les études pour François ou Gérard, handicap de Maurice...). Ils veulent donc se comporter « en homme » dans leur vie sentimentale et sexuelle. Or, la norme masculine (hétérosexuelle) telle qu'elle est largement diffusée par les médecins, les sexologues, les psychologues depuis la Seconde Guerre mondiale est de faire jouir sa partenaire féminine. Ceux qui n'y parviennent pas se sentent fragilisés dans leur virilité. Quelques-uns en font un but en soi, une performance, voire une domination ; d'autres espèrent une réelle fusion amoureuse et physique. Le lien que font ces derniers entre sexualité et amour est d'autant plus intéressant qu'il est d'ordinaire attribué aux femmes.

Bien des hommes ne se coulent pas dans le schéma de la virilité telle qu'il est défini selon les époques, et en souffrent. Si tous n'ont pas donné des preuves de leur

⁴⁸ APA 1288, 29 octobre 1973.

⁴⁹ Cité par RAUCH, A., *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette, 2004, p. 160.

⁵⁰ FALCONNET, G., LEFAUCHEUR, N., *op. cit.*, p. 92.

⁵¹ Voir à ce sujet REBREYEND, A.-Cl., *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

résistance, certains hommes, au comportement tout à fait conforme aux normes en public, se permettent de les contourner dans l'intimité. D'autres enfin, dont le mode d'existence est en rupture avec les politiques et représentations (hétéro)sexuelles de leur temps, s'efforcent de le corriger, au prix d'un douloureux renoncement.

Si des hommes comme Serge, Jacques ou Alain essayaient de cacher (au moins un temps) leur sensibilité et leurs doutes durant les années 1940-1950, plus nombreux sont ceux qui osent avouer publiquement leurs souffrances après 1965. Certes, les hommes se confient toujours moins que les femmes et manifestent moins leurs émotions (autres que la colère), mais on observe entre 1939 et 1975 une montée de la parole masculine sur les souffrances intimes et une volonté de lier amour et sexualité. Ces « hommes fragiles », en écrivant et en disant leur impossibilité de se conformer au modèle viril en vigueur, mettent en place de nouvelles images masculines : celles d'hommes qui avouent leur faiblesse et leur fragilité.

De « vrais » hommes entre eux ?

Lieux de drague et socialisation sexuelle au masculin

Laurent GAISSAD

- Oui, je veux être encore ton Anatole, rien que l’Anatole que tu aimes et qui t’adore.
 - Non, répondis-je avec douleur, Anatole était une créature de la nuit, faite de parfum et de lumière et qui s’évanouissait avec la clarté du jour et, une fois pour toutes, ce n’est pas toi.
- Leopold VON SACHER MASOCH, *Die Liebe des Plato*, 1870.

Il existe des espaces à ciel ouvert ou à guichet fermé, en ville comme à la campagne, de nuit et de jour, où les hommes ont la possibilité d’avoir des relations sexuelles entre eux sans être reconnus, ou sans avoir à se reconnaître publiquement comme « homosexuels ». Cet article porte sur l’ethnographie de leur expérience, qui présente la double propriété d’être accessible et de rester secrète. Au temps du sida, de nombreuses enquêtes ont insisté sur la précarité de ses circonstances et de l’identité de ses protagonistes. Revenir ici sur cette optique, à partir d’une série d’enquêtes menées dans le sud de la France et en Catalogne au cours de la dernière décennie¹, engage à penser ce qui, au contraire, s’*affirme* de nos sociétés en ces lieux retirés ou de transit : le fait qu’ils sont exclusivement fréquentés par des hommes est le point de départ. Leurs échanges sexuels et les représentations qu’ils s’en font informent à plusieurs titres la construction de la « masculinité », ou celle du désir « au masculin », et il y a fort à parier qu’elles soient aussi mises passablement à l’épreuve. Par ailleurs, on sait bien

¹ Mes recherches décrivent les contextes de la drague sexuelle entre hommes et de la prostitution en termes d’espace, de temps et de mobilités. Entretien et données ethnographiques recueillies dans l’espace public (Marseille, Toulouse, Barcelone, 1995-2005) contredisent la catégorisation de l’identité sexuelle et conjugale propre aux recherches sur le sida, et confrontent la sociologie urbaine à une anthropologie du secret. Des incursions sociologiques régulières à Bruxelles (notamment au Parc royal, au Parc du Cinquantenaire, ou aux abords de l’Hippodrome de Watermael-Boitsfort en forêt de Soignes en 2006-2008) relèvent des pratiques similaires dans cette partie de l’Europe, ce dont attestent également tant la dépénalisation des relations sexuelles dans les parcs publics de la ville d’Amsterdam que les appels récents d’une maire de la Ligue du Nord italienne à ériger un mur sur une aire d’autoroute. Voir : DESCHAMPS, C. et GAISSAD, L., « Pas de quartier pour le sexe ? », *EchoGéo*, 2008, 5, en ligne : <http://echogeo.revues.org/index4833.html>.

que des femmes occupent durablement des espaces analogues. Que leur disponibilité sexuelle y soit souvent tarifée fait en outre revivre l'intérêt académique et littéraire porté à la prostitution², tout en soulignant, de l'offre, son caractère exceptionnel, en marge d'une conjugalité hétéronormée où les femmes seraient cantonnées à leur rôle de genre³. Une telle dissymétrie a également marqué les travaux sur l'accessibilité et l'appropriation des espaces urbains, frontaliers ou nocturnes⁴. Elle ressort ne serait-ce que de l'acception communément différenciée du caractère « public » des hommes ou des femmes.

Pour cette raison, l'examen des rites masculins en vigueur sur les lieux publics ou semi-publics de drague peut donner l'impression qu'on a affaire à une catégorie non marquée (en linguistique, *unmarked category*)⁵ : le monde décrit est peuplé d'hommes à la recherche de rapports sexuels entre hommes. Le secret n'en reste pas moins relationnel et social. Il se peut bien qu'il relève ici d'un accord tacite entre hommes, élaboré à l'écart des femmes, quant à la forme peu médiatisée que revêtent les échanges sexuels en de tels contextes. Que « le chercheur sur le terrain noue des contacts avec le groupe à étudier comme un homme parmi ses semblables »⁶ résonne donc d'un écho singulier, tant pour ce qui concerne la saisie des faits et gestes sur le terrain, que pour le mode de restitution. Suivant la théorie féministe du *standpoint*⁷, il est tentant de penser alors que la familiarité d'un homme, fût-il ethnographe des pratiques secrètes et non mixtes de ses pairs, produit une asymétrie sexuée dans la production des savoirs, et d'un savoir sur le masculin en particulier⁸.

L'approche développée peut aussi bel et bien apparaître comme une étude des mœurs masculines se tenant à distance de la vie de tous les jours, notamment d'une mixité de sexe qui irait de soi le reste du temps. S'il doit y avoir une raison à cela, c'est que les enquêtes ont pour l'essentiel été menées dans un « milieu » momentanément déconnecté des laboratoires sociaux décrétés d'en haut, et qui sont aussi relayés par leurs sociologies « spécialisées », toujours fragmentaires : la famille, le travail, l'éducation, les médias, les sports, la ville, etc. Un milieu et des mœurs « déconnectés », mais à première vue seulement, en première analyse : celle

² DESCHAMPS, C., *Le sexe et l'argent des trottoirs*, Paris, Hachette Littérature, 2006.

³ Voir notamment TABET, P., « Les dents de la prostituée : échange, négociation, choix dans les rapports économico-sexuels », dans HURTIG, M.-C., KAIL, M. et ROUCH, H., *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. 227-243 et PHETERSON, G., « The Whore Stigma : Female Dishonor and Male Unworthiness », *Social Text*, 1993, 37, p. 39-64.

⁴ MELBIN, M., « Night as Frontier », *American Sociological Review*, 1978, 43/1, p. 3-22.

⁵ Je dois cette remarque à Anne M. Lovell que je remercie pour son accompagnement attentif de mes recherches doctorales.

⁶ SCHÜTZ, A., *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksiek, 1987, p. 49.

⁷ SMITH, D., *The Conceptual Practices of Power : A Feminist Sociology of Knowledge*, Boston, Northeastern University Press, 1990. Pour l'étude des masculinités, voir en particulier : MATHIEU, N.-C., « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps Modernes*, 1999, 604, p. 286-324.

⁸ Pour un exemple d'ethnographie de la sexualité entre hommes menée par une femme, voir RICHTER, J., « Through a Hole in the Wall : Setting and Interaction in Sex-on-Premises Venues », *Sexualities*, 2007, 10/3, p. 275-297.

qu'autorise l'appréhension sociologique classique qui donne une image morcelée de l'expérience des individus. La réputation de ces hommes qui ont des relations sexuelles « hors les murs » est néanmoins en jeu : ces échanges sont conçus et vécus, le plus souvent, pour être sans conséquence sur le reste des existences, et entendant bien le rester. Cet état de fait n'est pas, loin s'en faut, sans incidence sur la description d'une population anonyme et mouvante, dont l'activité secrète s'articule mal à l'épaisseur biographique requise d'un matériau socio-anthropologique « classique » : au risque qu'à la lecture il ressorte parfois plus une « impression » que des données abouties, l'immersion de longue durée reste ici soumise à la contingence d'un contexte socio-sexuel où l'enquête équivaut presque toujours à l'intrusion, si ce n'est à la menace. Les parcours peu visibles déclinent-ils discrètement la diversité des identités sociales en présence, il y a bien paradoxe à vouloir dégager du secret ce qui, *par ailleurs*, ne l'est pas⁹, comme l'*a priori* d'une apparence vestimentaire, d'une alliance, d'une voiture de marque ou non, parfois équipée d'un siège bébé, quand l'alibi d'une course à pied ou du chien qu'on promène ne vient pas brouiller plus encore les pistes. On verra d'ailleurs plus loin à quel point ces présentations de soi peuvent être construites et à quelles fins¹⁰. Les conditions d'enquête sont, de ce point de vue, très différentes en ville et à la campagne : si la mobilité urbaine garantit bel et bien un anonymat plus grand¹¹, elle amoindrit en conséquence la fiabilité des informations sur les protagonistes. L'entièreté des parcours est en effet beaucoup plus facile à saisir et à vérifier à la campagne, précisément à cause de l'étroitesse des cercles d'habités qui président aux rencontres. Toujours est-il que la formalité des entretiens semi-directifs ou la confiance gagnée avec le temps, ne pallie qu'en partie les réserves dont s'entoure la situation sur le terrain car c'est toute une vie sociale « objective » qu'on met alors entre parenthèses.

Un désir « par défaut » ?

Pour autant, cette homosexualité contextuelle ne se réduit pas à une sexualité « par défaut », pas plus qu'elle ne relève de l'homophobie intériorisée qu'a voulu souligner la recherche en sciences humaines au temps du sida. C'est en effet un trait analytique constant dans les travaux historiques que d'interpréter l'existence de ces échanges sexuels entre hommes comme le résultat d'une non-mixité contrainte et qui s'imposerait de l'extérieur : la figure de l'institution non mixte – militaire, carcérale, cléricale, pédagogique ou sportive – en vient ainsi presque systématiquement à expliquer tout en la déterminant l'existence d'une (homo)sexualité de circonstance.

⁹ Cette singularité méthodologique fait écho à la digression de 1908 de SIMMEL, G., *Secret et sociétés secrètes*, Belval, Circé, 1996, et en particulier à l'argument suivant lequel : « La façon la plus fruste et la plus radicale, extérieurement, de se dissimuler, c'est de ne pas dissimuler seulement un acte de l'homme, mais l'homme tout entier : la société secrète ne *fait* rien de secret, c'est l'ensemble de ses membres qui *est lui-même* un secret » (p. 90).

¹⁰ Voir notamment l'extrait d'entretien p. 57.

¹¹ Cette évidence de la sociologie urbaine, héritée de l'adage wébérien selon lequel « l'air de la ville rend libre », est notamment reprise par HANNERZ, U., *Explorer la ville. Eléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Editions de Minuit, 1983, p. 146-149, qui évoque « une sorte d'indéterminisme (*possibilism*) démographique ».

L'articulation, dans les discours savants mis à jour par l'histoire urbaine ou médicale, par exemple, où la prostitution est appréhendée comme un « mal nécessaire », semble s'imposer face au développement du célibat industriel¹². Il est même établi que l'une des raisons de l'ouverture de bordels aux colonies était de pallier, entre autres, en Algérie et en Tunisie notamment, « l'extrême hétérosexualité des Arabes qui les pousserait à avoir des pratiques homosexuelles »¹³. Il va sans dire qu'un modèle d'économie sexuelle familiale est largement implicite dans ces systèmes d'interprétation où, en contrepoint des « déviances » les plus manifestes, celles qui ont de surcroît le plus de chance d'avoir laissé des traces, c'est bien la norme qu'on cherche à définir et dont on souhaite tracer clairement les frontières. A ceci s'ajoute l'effet bien connu de « filtre » institutionnel. Mais l'univocité d'un corpus de sources ou d'un réseau d'informateurs ne saurait faire oublier la complexité des biographies en jeu, ni dissuader l'imagination historiographique ou ethnographique.

Un autre attendu place dernièrement ces formes de sexualité entre hommes non entièrement assimilables à une « culture » homosexuelle dans une perspective d'évolution vers son avènement supposé, et où l'acceptation progressive dans l'opinion générale et « moderne » leur confère un statut *résiduel* : celui d'une autre époque, bientôt révolue, où la vie secrète des individus ne serait plus en somme que le signe de leur manque à être, volontaire et personnel, ou bien collectivement subi, selon les interprétations. A la période actuelle, l'hypothèse d'une identité « blessée » semble d'ailleurs prévaloir, en écho aux travaux fondateurs sur la sociologie du sida¹⁴. Tout débat se caractérise dès lors par une précarité, tantôt existentielle tantôt circonstancielle en vertu des biais disciplinaires, mais toujours synonyme de risques. L'idée d'une « dispersion » (homo)sexuelle est également placée sur le devant de la scène¹⁵, aux côtés d'un « paradigme de la promiscuité » à peine discuté¹⁶, et d'un goût pour le rendement propre à une psyché de l'homosexuel masculin¹⁷. Dans le même domaine ces dernières années, les recherches nord-américaines insistent sur le rôle de l'instabilité psychologique et les conduites « compulsives » sont associées à d'autres comportements d'addiction (aux drogues et à l'alcool, par exemple), tandis qu'en France, ces conduites font problème car elle « détournent » l'espace public à

¹² Les exemples sont nombreux. Voir notamment CORBIN, A., *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1978.

¹³ REVENIN, R., « Paris gay, 1870-1918 », *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, Autrement, 2007, p. 22-41. Dans cet article, R. Révenin associe cette vision du *Mal d'Orient* diagnostiquée par le docteur Julien Chevalier (*L'inversion sexuelle*, Paris, Masson, 1893) au nationalisme français et aux visions stéréotypées de l'époque : ici, l'idée d'une lascivité extravertie atavique des Arabes vus comme prédateurs sexuels.

¹⁴ POLLAK, M., *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, 1988.

¹⁵ Notamment par les premiers projets de partenariat civil en France relayés par l'association AIDES, l'absence de cadre légal pour la conjugalité gay s'articulant aux préoccupations de santé publique en temps d'épidémie.

¹⁶ MENDES-LEITE, R., *Le sens de l'altérité. Penser les (homo)sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹⁷ POLLAK, M., *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993.

des fins privées¹⁸. Dans ce contexte, il va de soi que les catégories d'analyse en termes d'hétérosexualité ou d'homosexualité fixes ont été directement transposées de l'épidémiologie. C'est pourtant ignorer la diversité des parcours masculins, et nier l'enchâssement des biographies individuelles dans des désirs paradoxaux – au regard d'une orientation sexuelle présumée – que de ne pas les contester.

« En être » : des hommes ou des homos ?

Pour peu qu'il s'attarde dans un square à la tombée du jour, l'ethnologue finit par convenir timidement « que les homosexuels hantent les jardins nocturnes » et même, qu'« une géographie a maintenant pris forme »¹⁹. De cette « homosexualité » tour à tour amusante, rassurante, touchante ou bien dégoûtante, Roland Barthes écrit que, devenue moins choquante, elle n'en continue pas moins à intéresser, et à provoquer « des prouesses de discours » :

Parler d'elle permet à ceux « qui n'en sont pas » (expression déjà épinglée par Proust) de se montrer ouverts, libéraux, modernes ; et à ceux « qui en sont », de témoigner, de revendiquer, de militer. Chacun s'emploie, dans des sens différents, à la faire mousser²⁰.

Cela dit, la tournure « en être » se trouve déjà, plus d'un siècle plus tôt, sous la plume de Jean-Jacques Rousseau. A la veille de sa conversion intéressée au catholicisme en l'hospice des catéchumènes de Turin, il côtoie des bandits slovènes se disant « Juifs et Maures », et avouant passer leur vie « à courir l'Espagne et l'Italie embrassant le Christianisme et se faisant baptiser, partout où le produit en valait la peine ». Objet pudibond des avances sexuelles de l'un d'entre eux, l'épisode où le jeune Rousseau assiste pour la première fois à l'éjaculation d'un autre homme est celui qu'il place à l'origine d'un sentiment d'horreur éprouvé dès lors, et difficile à cacher : « La vue des gens qui *passaient pour en être* me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure »²¹.

Evidemment, on aura tôt fait de croire que ces conduites « homosexuelles » de fait contreviennent à une masculinité dont l'hétérosexualité serait l'apanage. Rien n'est moins évident sur le terrain : c'est plutôt la diversité des parcours masculins qui marque les territoires de rencontre sexuelle. Ces dix dernières années, le lieu appelé « Sébaste » à Marseille voit, par exemple, converger des groupes d'hommes habitués de l'endroit, des habitants du quartier souvent, et la drague est visiblement conviviale :

¹⁸ MENDÈS-LEITE, R. et PROTH, B., « Pratiques discrètes entre hommes », *Ethnologie française*, 2002, 32/1, p. 31-40.

¹⁹ SANSOT, P., *Jardins publics*, Paris, Payot, 1993, p. 77.

²⁰ D'après Roland BARTHES, dans sa préface à l'ouvrage de CAMUS, R., *Tricks*, Paris, POL, 1988, p. 13.

²¹ ROUSSEAU, J. J., *Les Confessions*, Livre II, 1782, d'après *Œuvres Complètes*, t. 1, 1967, Paris, Editions du Seuil, p. 142-145 (c'est moi qui souligne). Une trentaine d'années auparavant, le célèbre séducteur de Venise conclut quant à lui de son aventure érotique avec Ismaël, ancien ministre turc des affaires étrangères : « C'est le seul plaisir de ce genre que j'eus à Constantinople, où l'imagination eut plus de part que la réalité » (CASANOVA, G., *Histoire de ma vie*, Paris, Gallimard, 1986, p. 116).

« Il y a toujours eu beaucoup d'hommes qui sont du quartier, dont c'est le territoire : c'est chez eux. A la différence de ceux qui ne font que passer, ils viennent là aussi pour discuter (...) Juste à côté, il y a un concierge au rez-de-chaussée d'un immeuble. Il fait comme les autres hommes, les veilleurs de nuit du C., par exemple : ils gravitent autour du lieu pour d'autres raisons que la drague, mais ils sont toujours un peu absorbés, intéressés par ce qui se passe au point d'en être devenus des utilisateurs occasionnels. Le concierge, en général, il attire les hommes dans l'immeuble plutôt que d'aller dans le parc. C'est pareil avec les vigiles du C. qui sont hétéros *a priori*. Parfois, ils viennent rôder près du jardin et ils se font un mec. Un jour, il y en a un nouveau qui était très agressif au début, quand il a compris ce qui se passait sur le lieu. Mais, petit à petit, ça a fini par l'intéresser : il y a des mecs qui sont partis avec lui dans les locaux du C. »²².

L'infirmier de nuit, le médecin de garde de l'hôpital tout proche, l'équipier en pause à la station-service du boulevard, le pompier de la caserne d'à côté, le chauffeur-livreur du petit matin : autant de personnages familiers dans l'anecdote du monde de la drague à « Sébasto », autant d'étroits voisinages que l'agenda indu isole et rend possible à la fois²³. Les mêmes « mixités » entre hommes aux statuts et appartenances divers sont caractéristiques des lieux de dragues actifs aux heures de pointe, ou marqués par de fortes mobilités urbaines ou interurbaines, comme les aires de repos d'autoroutes et les pans de forêts proches des villes, discrètement investis par la sexualité entre hommes au grand jour²⁴. Evidemment, on est bien loin de l'idée d'une « communauté » homosexuelle qui s'approprierait des portions entières – celles malgré tout à distance du tout venant, ou difficiles d'accès – de l'espace public, comme les plages. Décrits par une géographie du balnéotropisme²⁵, ces phénomènes restent manifestement eux aussi le monopole des hommes, et quand bien même on y lirait l'effort d'éviter la présence des familles, l'entre soi masculin sait par ailleurs se passer de ségrégations spatiales formelles, comme à La Concha, dont le romancier cubain Reinaldo Arenas a livré les secrets :

(...) cette plage où je n'avais jamais vu tant d'hommes disposés à s'envoyer d'autres hommes. (...) Les hommes s'y rendaient accompagnés de leur femme, s'amusaient sur la plage mais de temps en temps, ils entraient au vestiaire pour se

²² Extrait d'entretien, Marseille, 1995.

²³ GAISSAD, L., et DESCHAMPS, C., « Des sexualités dans l'espace public. Moments « autres » et co-voisinages multiples », *Espace Populations Sociétés*, 2007, 2-3, p. 357-369.

²⁴ GAISSAD, L., « Actualités des formes de coprésences en forêt métropolitaine : le cas de la drague entre hommes au parc de la Ramée à Toulouse », dans CAPRON, G. et HASCHAR-NOE, N., *L'espace public urbain*, Toulouse, Presse Universitaires du Mirail, 2007, p. 157-174. En région bruxelloise, cette situation se rencontre sur plusieurs aires de repos du ring au sud de l'agglomération ou sur la E40 en direction de Liège, comme dans certaines parties de la forêt de Soignes et du bois de Blokkersdijk, à l'entrée du port d'Anvers, bien connu des habitants de la ville sous le nom de « Poeperkesbos » (littéralement « Bois de la bise aux culs »).

²⁵ JAURAND, E., « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », *Géographie et Cultures*, 2005, 54, p. 71-84. Pour une occupation des plages par les femmes, voir BOURCIER, M.-H., « De Sapho de Mytilène au Sapho Tour gode compris : la plage lesbienne d'Eressos et les politiques de l'espace à Lesbos », *Trouble(s) : Sexualités, politiques, cultures*, 2004, 2, p. 20-24.

changer, c'est alors qu'ils avaient des relations sexuelles avec un autre jeune, ensuite ils allaient rejoindre leur épouse²⁶.

Bien entendu, les rencontres sexuelles entre hommes doivent dans ce cas s'accommoder de la lumière du jour et des contraintes sociales qui l'accompagnent. Du coup, leur ethnographie s'avère plus compliquée qu'à l'heure où la ville dort : diurnes, les lieux comme le parc de l'île du Ramier à Toulouse, les aires de repos ou les bois proches des agglomérations deviennent à plus forte raison des « lieux publics ». La drague, du fait même de sa contiguïté aux activités courantes, doit se faire à la fois plus prudente et plus directe. Les rencontres à finalité sexuelle sont alors marquées d'une double contrainte : il s'agit à la fois de prendre le temps de vérifier que le désir est bien réciproque, et de le faire dans un laps de temps souvent limité entre deux domaines d'activités usuelles. Partiellement planifiés et partiellement aléatoires, de tels échanges font-ils appel à des aptitudes particulières²⁷ ? Le dilemme trouve parfois une issue dans l'adoption d'une pratique plus « acceptable », comme la course à pied, la promenade ou le repos. Quoi qu'il en soit, les dragueurs de la journée ne jouissent pas de ce que la nuit procure dans les mêmes lieux : la marge temporelle, et l'évidence d'une communauté d'intentions. Les travaux empiriques précurseurs de Laud Humphreys²⁸ permettent également de penser l'homosexualité et l'hétérosexualité masculines dans le *continuum* postulé quelques années auparavant dans les recherches d'Alfred Kinsey²⁹.

Une morale « masculine » en partage

L'observation révèle bien vite que les hommes, hétérosexuels et homosexuels confondus, en présence sur les lieux de drague au grand air ou dans les établissements commerciaux à vocation sexuelle, mobilisent fortement les codes de la masculinité, et même, qu'ils ont tendance à en accentuer certains traits : les civilités entre « dragueurs », même silencieuses, sont avant tout cordiales et remarquablement consensuelles dans un contexte par ailleurs volontiers présumé dangereux ; le multipartenariat relève ici aussi de la prouesse – « c'est le propre de la sexualité masculine »³⁰ – y compris pour l'« enclé », en dépit de son stigmate dévirilisant dans l'opinion courante ; cette recherche systématique de nouveaux « coups » étend quant à elle les territoires de la drague à l'écart des parkings saturés ou des groupes d'habitues, tout en garantissant l'anonymat et le maintien du secret collectif. A l'examen, chacune de ces « valeurs » associées à la masculinité donne forme aux interactions sur place, au point d'avoir fait l'objet d'analyses savantes ces dernières années.

²⁶ ARENAS, R., *Avant la nuit*, Arles, Actes Sud, 2000, p. 162-163.

²⁷ Dans ses travaux sur l'accessibilité urbaine, HANNERZ, U., *op. cit.*, p. 154 parle d'un « flair » (*serendipity*) qui articule hasard et aptitudes, sans pour autant y voir un trait proprement « masculin ».

²⁸ HUMPHREYS, L., *Tearoom Trade. Impersonal Sex in Public Places*, Chicago, Aldine, 1970 est néanmoins publié en français sous le titre : *Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles [sic] anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte, 2007.

²⁹ KINSEY, A. D., *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Pavois, 1948.

³⁰ Extrait d'entretien, Marseille, 1995.

Le silence qui préside à la plupart des échanges, par exemple, a fait couler beaucoup d'encre au temps du sida : presque toujours, il a été interprété comme le symptôme du refoulement collectif d'une activité sexuelle présumée honteuse et forcément synonyme de risques. Le langage verbalisé n'implique pourtant pas forcément une proximité sociale : en bien des occasions, il peut avoir, sur le mode du masque, une fonction pratique de distanciation dont les rencontres aujourd'hui médiatisées par Internet rappellent l'évidence. Les normes ambiantes sur les terrains de la drague entre hommes procèdent ainsi d'une forme complexe de sociabilités qui « théâtralise » l'accès à la sexualité, le langage peut être corporel par exemple, et le silence n'équivaut pas au non-dit, loin s'en faut. La recherche contemporaine dans ce domaine a souvent fait montre d'une volonté de dissocier les sociabilités et la sexualité, séparant délibérément la dimension symbolique des rituels conviviaux entre hommes d'un côté, pensés comme « homosociabilité », et de l'autre, le caractère asocial du « sexe pour le sexe »³¹, sans parole et donc sans engagement... à notre époque, on a presque envie de dire « sans contrat ». L'approche, ainsi énoncée, paraît bien sûr morale. Elle est surtout ignorante. Elle oublie simplement que la morale peut être locale et mouvante, comme le confirment les situations sur le terrain où les corps et les réputations sont en jeu. La morale, en effet, ça peut être aussi bien de ne pas s'embrasser au cours d'un rapport sexuel, ou bien d'accéder directement aux organes génitaux de l'autre sans avoir à lui dire bonjour, et même, sans commettre l'indiscrétion de lui demander son prénom ou son adresse. Simmel dit bien que le fait de sortir du cadre général entraîne une absence de soutien normatif, et que « c'est ce manque que la précision et la minutie du rituel viennent pallier »³², comme par une sorte de « contre-norme », un schématisme qui préserve d'autant plus l'équilibre de la nature humaine : « J'embrasse pas », « c'est combien ? », « tu cherches quoi ? »... Ecrire ces formes de rencontres telles qu'elles sont, dans la continuité de l'intime à l'outrance, peut troubler : la mise à jour rudimentaire des mœurs sexuelles peut les faire apparaître elles-mêmes comme « rudimentaires ». Mais ces protocoles de sociabilité peuvent aussi être considérés comme un ensemble de techniques de soi élaborées, ou plutôt comme une véritable maîtrise des situations tangentes, hasardeuses, ou « à risques » que les protagonistes auront forgée. La dimension collective des échanges incite d'ailleurs d'autant plus à postuler qu'ils renvoient à une socialisation sexuelle au masculin :

« Le parc de l'île du Ramier, au milieu de la Garonne à Toulouse, est doté de bâtisses, certaines en ruine, alignées sur la promenade éclairée au milieu de la nuit. En retrait, proche de la forêt et de l'entrée de ces « maisons » que les habitués évoquent avec un sourire entendu, le chemin de terre qui traverse le parc est privilégié pour les allées-venues à pied dans le lieu de drague. Sur ce parcours, la pénombre plus dense encore à l'intérieur des ruines voit converger les hommes seuls, dont l'attitude consiste souvent à se poster contre l'un des murs en arrivant, puis à se rapprocher les uns des autres, ou à se joindre aux couples et groupes déjà formés. Angles, recoins, table

³¹ MENDES-LEITE, R. et DE BUSSCHER, P.O., *Back-rooms. Microgéographie « sexographique » de deux back-rooms parisiennes. Appropriation de l'espace et gestion de la sexualité face au VIH*, Lille, Gay Kitsch Camp, 1997.

³² SIMMEL, G., *op. cit.*, p. 85-86.

centrale et bancs parfois : les baraques donnent lieu la nuit à une sexualité collective qui agglomère les corps des hommes en quête les uns des autres, happés sur le chemin qui passe à proximité. Pour ceux déjà engagés dans l'action, accepter ou exclure un nouveau venu procède toujours d'un consensus rapide qui, en général, se passe de mots. Là où l'agrément élargit le groupe, dont le nombre de participants oscille au gré des arrivées et des départs, les refus ne créent pas de tensions : ils conduisent au repli, parfois à la constitution de nouveaux groupes sur place, à l'attente d'autres opportunités près des murs et de l'entrée, et à de courtes déambulations autour de la bâtisse où l'on regagne les circuits de la drague à l'extérieur »³³.

De tels équilibres, à la mesure de la contingence des situations et du conflit que provoquerait leur mise à jour, doivent être appréciés dans leur caractère hautement conventionnel. En l'occurrence, ils sont représentatifs de conceptions et de conduites généralement associées au « masculin ». En effet, il s'agit autant de ne pas « perdre la face » lors d'une exposition maximale de soi en face à face ou au milieu de ses pairs sexuels, que de rester « loyal » tout au long des échanges : les contacts corporels sont négociés avec tact, et on prend le plus souvent congé, même en pleine action, sur un mode cordial qui détonne avec l'exubérance des corps à corps. Chacun semble admettre tacitement que tous les hommes en présence sont libres de maximiser sexuellement leur passage sur les lieux, et rares sont les expressions de mécontentement ou de frustration qui contreviendraient au consensus dominant.

On a vu que l'important renouvellement des partenaires sexuels avait fait lui aussi l'objet d'une attention à resituer dans le cadre des préoccupations liées à l'épidémie de sida. Les données recueillies sur le terrain autorisent sûrement un parallèle entre la loyauté virile à l'œuvre dans les échanges et l'équivalence présumée de statut sérologique (« s'il ne propose pas le préservatif, c'est qu'il est séronégatif *comme moi* », ou alternativement « ... c'est qu'il est séropositif, *comme moi* »). L'honneur, aux côtés d'autres performances masculines, abolirait là encore toute possibilité de défaillance ou d'entrave au pacte masculin. L'idée que « la drague homosexuelle traduit une recherche d'efficacité et d'économie »³⁴ ne s'est en tout cas pas attardée sur ce que le groupe pouvait avoir à cœur de conserver, fût-ce un ensemble de valeurs transposées ici en pratiques collectives non mixtes pourtant manifestes. Si certains ont proposé de la réexaminer, c'est notamment pour faire apparaître les lieux de drague au grand air comme « compensatoires » vis-à-vis des établissements gays³⁵, s'inscrivant donc dans la logique d'un désir « par défaut » déjà évoquée. Au final, bien peu de travaux ont suivi l'intuition concevant ces dynamiques de multipartenariat masculin comme un « système en action, un système dans lequel le désir polyvocal s'alimente sur une base non exclusive »³⁶.

A l'observation, cette propension à trouver de nouveaux « plans culs » incite toujours à chercher ailleurs, au point que cela participe à la transformation, ou même

³³ Extrait de journal de terrain, 2003.

³⁴ POLLAK, M., *Une identité blessée...*, *op. cit.*

³⁵ PROTH, B., *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, Octarès, 2002, p. 209, en déduit qu'« on pourrait nommer cette sexualité *compulsionnelle*, celle de la dernière heure ou de la dernière chance ».

³⁶ HOCQUENGHEM G., *Le désir homosexuel*, Paris, Editions Universitaires, 1972.

au déplacement des lieux. Outre la contrainte d'une convivialité d'habitues qu'on évite par souci d'anonymat, le territoire est sans cesse appréhendé dans ses limites, ses « bords » comme autant de possibilités d'accès ou d'issues : s'isoler en ces lieux de passage, c'est d'ailleurs aussi s'exposer aux opportunités et au changement. Mais au maintien du secret, il faut ajouter un *a priori* genré des formes d'engagement indésirable : de retour du travail, ce monsieur en costume considère ainsi que sur telle aire d'autoroute, il y a trop de « folles du milieu qui font fuir les types qui cherchent la discrétion et qui viennent pas là pour papoter »³⁷. Pareilles représentations sont concomitantes de la clandestinité et d'un désir de conquête où la nouveauté des corps, des espaces ou des fantasmes entremêlés s'assume à demi-mot.

Les « vrais » hommes comme désir d'ailleurs

Cette construction genrée des attentes et des représentations associées à la drague entre hommes et à ses territoires, opère sur plusieurs plans où s'entrelacent pratiques et imaginaires. Tout d'abord, elle semble façonner la réputation des lieux en conférant à l'incertitude des rencontres et à leur dangerosité escomptée un attrait presque mythique. L'histoire de tels emplacements, en marge des centre-villes, parfois dans les terrains vagues et non encore affectés à une vocation précise – friches industrielles ou chantiers à l'abandon – ou bien directement au contact de la mer et en bordure des métropoles métissées de voyages incessants, ne manque pas d'inspirer la littérature. De même, l'accointance du monde maritime à celui du sexe clandestin irrigue, de longue date, les imaginaires³⁸. Les transformations récentes des paysages portuaires, comme celles des corps de métiers ayant fait vivre les quais jadis si animés, alimentent l'allégorie érotique, et le sentiment qui s'attache aux lieux mêle volontiers désir sans lendemain, risque et nostalgie.

La promenade du môle à l'extrémité du port de Sète, la digue du Vieux-Port à Nice, ou la promenade du Fort Saint-Jean à Marseille présentent une configuration sociale et spatiale similaire à la nuit venue : figure analogique de bout de quai au phare signalant l'entrée du port, marge du centre-ville tout proche et facile d'accès, lentes déambulations nocturnes, exclusivement des hommes, aux parcours néanmoins très hétérogènes. C'est d'ailleurs la diversité des origines et des appartenances qui brouille les mises en scène. La communauté d'intentions ne fait plus l'évidence et ce « flou » contribue sans doute à rendre la jetée et ses roches massives face aux vagues si attirantes. En réalité, le côté hasardeux des rencontres, celui-là même qui accroît les risques de violence ou d'abus, donne surtout lieu entre hommes à des ajustements, du consensus plutôt que de la contrainte. Les silhouettes masculines se croisent en ces sites discrets en bordure de mer, comme le chemin qui surplombe la rade de Marseille, en contrebas de la Légion étrangère. A l'extrémité de la corniche, l'éventualité de croiser un « légionnaire » fédère le lieu à partir d'anecdotes qui retentissent dans tout

³⁷ Propos recueillis à Montpellier en 1997.

³⁸ En 1926, Albert Londres écrit ainsi que : « Dans les ports, la nuit prend un air de complicité ». Voir *Marseille. Porte du sud*, Paris, Arléa, 1999, p. 109. Jean Genet associe aussi comme on sait l'univers maritime au crime et à l'homosexualité, et c'est également le thème du roman de mœurs de Jean Bosc : *Le Vice marin. Confessions d'un matelot*, Paris, Pierre Douville, 1905.

le milieu gay de la ville. La connivence entre un tel lieu de drague extérieur et le réseau d'interconnaissance en vase clos des établissements gay est courante. Dans les commerces du « ghetto », la porosité d'un tel emplacement où sont brouillés les genres et les identités, séduit et effraie tour à tour.

A Marseille toujours, les établissements commerciaux liés au sexe qui ont gardé pignon sur rue dans l'hyper-centre³⁹ relativisent encore une telle fragmentation spatiale des identités sexuelles au bénéfice de « chassés-croisés » originaux. Les passages d'un lieu à l'autre dans le périmètre sont fréquents, tributaires en effet de la concentration de clients dans tel ou tel établissement. Chaque lieu accueille néanmoins des populations différentes où les cohabitations ne vont pas sans heurts. Certains sont fréquentés par des hommes qui se distinguent de ceux qui ont des rapports homosexuels en occupant une place particulière, par exemple les rangées de devant dans les salles de projection du cinéma, territoire exclusif d'où sont régulièrement refoulés les hommes trop ouvertement homosexuels ou les travestis. Ceux-ci occupent donc les dernières rangées et le fond de la salle où ont lieu la plupart des rapports sexuels sur place. A l'Eros Center, outre les cabines individuelles équipées d'écrans vidéo, l'occupation des deux salles de cinéma est fonction du type de film projeté, hétérosexuel ou homosexuel ; là aussi, les circulations dans la place ne vont pas de soi, mais le couloir d'accès aux cabines et le hall central constituent des zones intermédiaires où les mixités sont possibles. Les garçons qui vendent leurs services dans ce sex-shop préfèrent se tenir à l'entrée de la salle de projection « hétérosexuelle » ou dans les rangées du fond, et n'y sollicitent ostensiblement que le regard de leurs clients potentiels qui sont des hommes plus âgés. De leur côté, les tenanciers d'un des sex-shops du périmètre ont récemment ouvert une véritable back-room géante (un « Sex club ») à deux pas. Comme le Sauna voisin plus ancien, ils ont fidélisé une majorité de clients homosexuels familiers du milieu gay de la ville – quoique beaucoup aiment le brassage et la mixité des autres sex-shops plus généralistes. Leur occupation des lieux, dans ce cas, les solides réseaux d'interconnaissance qui finissent par s'y constituer, ne passent d'ailleurs pas inaperçus des gérants qui remarquent que cette clientèle prend son temps au sous-sol, après la projection d'une vidéo par exemple. Malgré les doléances des hommes les plus fermement hétérosexuels, ils savent tenir compte, en aménageant l'intérieur de leur commerce, des goûts de ce public de plus en plus nombreux. Certaines cabines individuelles de l'Eros Center se sont ainsi équipées de « glory holes »⁴⁰, des parois ont été abattues pour créer des espaces plus vastes et plus collectifs, et une back-room a été ouverte.

³⁹ Le proche périmètre d'une grande croisée du centre-ville concentre un cinéma pornographique, un Eros Center avec cabines vidéo et salles de projection, trois sex-shops, un « Sex club » et quatre saunas.

⁴⁰ Trous aménagés dans les parois d'un mur autorisant les fellations ou autres contacts entre inconnus.

Les commerces à vocation sexuelle du centre de Marseille

Source : Agglomération de Marseille, Paris, IGN, 2000.

La tendance, apparue ailleurs en France ces dix dernières années, a conduit certains patrons à agrandir l'espace confiné de leur back-room, jusqu'alors « arrière-salle » du bar ou de la discothèque, à toute la surface des locaux, à l'exception du guichet à l'entrée ou, le cas échéant, des douches. Le nom et l'aménagement intérieur de ce nouveau type de dispositif appelé « Sex club » s'inspirent souvent de lieux publics urbains sur le thème du chantier, de l'entrepôt, ou du garage. Exotisme de classe et brouillage des appartenances sont au rendez-vous comme autant de fantasmes dont la réalisation serait plus « maîtrisable » en de tels contextes. De leur côté, le cinéma porno et un sauna de luxe du centre de Marseille, également fréquentés par les couples échangistes, résistent à l'« homosexualisation » progressive des lieux. Ouvertement gay ailleurs, ceux qui cherchent des atmosphères plus mixtes et plus indéterminées n'hésitent cependant pas à y tenter des incursions régulières.

De rigueur cependant, les attitudes « viriles » sont d'autant plus prisées qu'on les associe volontiers, à l'inverse des sociabilités gay de comptoir plus courantes dans les

bars et discothèques, à une hétérosexualité exotique et discrète. Les lieux de l'action exposent dès lors de multiples continuités entre les apparences et la réalité, où le genre « masculin » s'assume en tant que stratégie de la drague entre hommes :

« Au départ, je cherche quelqu'un qui me dresse, en fait, quelqu'un de dominateur. J'y vais dans cette optique : rencontrer un vrai macho, à la virilité exacerbée. Après bien sûr, je fais avec ce qu'il y a, et je m'y adapte volontiers même si c'est très différent de ce que je cherche. Je suis peu regardant. En fait, je m'habille différemment si je cherche quelqu'un qui... En gros, je vais m'habiller un peu comme la personne qui m'intéresse, avec un survêtement et des baskets, c'est-à-dire le contraire d'une tapette. Comme ça, j'ai plus de chance de tomber sur quelqu'un qui corresponde à mon trip, un mec habillé pareil, plutôt viril. J'essaie de me la jouer macho moi aussi, avec l'accent marseillais, et une façon de marcher plus virile. Je crois que c'est susceptible d'attirer des mecs du même gabarit, c'est-à-dire du gabarit hétéro. Le passif, de toute façon, ça sera l'un ou l'autre, donc tout dépend du comportement que je vais avoir en face. Et puis, j'ai l'impression que beaucoup d'hommes font comme moi : ils s'identifient physiquement à la personne qu'ils voudraient bien rencontrer »⁴¹.

Plutôt qu'une sempiternelle carence d'enjeu et de définition, exposant des individus défaillants à toujours plus de vulnérabilité, le propre de ces situations est donc aussi d'être saturées d'un pouvoir dont le sens est, tour à tour, déterminé et changeant.

Violence et secret de l'entre soi masculin

Le pouvoir dont il est question sur les lieux publics où des hommes manifestent leur désir les uns pour les autres s'opère également à leurs risques et périls. Les attaques brutales, qui adviennent à la nuit tombée, sont le fait de jeunes hommes, équipés parfois de barres de fer ou de battes de base-ball, et provoquent la dispersion immédiate des dragueurs, mouvement instantané de panique qui enthousiasme et stimule les agresseurs, souvent bien moins nombreux que les autres hommes en présence. A la fuite éclatée à l'intérieur des parcs, au départ précipité en voiture, et à l'absence de réaction collective face au danger où chacun est une victime potentielle, répondent l'audace et la détermination de ceux qui cherchent avant tout à nuire, et l'émulation que, de leur côté, ils vivent en groupe. Cette violence, souvent spectaculaire dans un univers de discrétion, laisse une trace durable dans l'expérience des dragueurs, qu'ils en aient été les victimes et témoins directs ou non. Les échanges d'anecdotes plus terrifiantes les unes que les autres vont jusqu'à se confondre avec une rumeur amplifiée par les réseaux du monde gay et de ses établissements, où il est souvent recommandé de rester à distance des lieux de rencontre en plein air, lieux dont la dangerosité confine au mythe.

Cela dit, l'observation révèle aussi de troublantes continuités entre les agresseurs et les hommes qui draguent, au point que la figure du « casseur de pédés » ne se laisse pas aisément saisir : les exemples où le mimétisme des uns s'avère un piège pour les autres ne manquent pas, et même les corps-à-corps largement engagés ne sont pas exempts de drame. Pour troublante qu'elle paraisse, l'adhésion simultanée à

⁴¹ Extrait d'entretien, Marseille, 2000.

des valeurs masculines antagoniques intervient aussi dans ces contextes marqués par l'incertitude. Ainsi, pour ce garçon de la ZUP⁴² venu chercher seul une opportunité sexuelle sans lendemain aux Jardins de la Fontaines à Nîmes au milieu de la nuit :

« Là, c'est pas pareil, mais y a pas intérêt que ça se sache. Avec les copains, on vient des fois pour emmerder les pédés ici parce qu'on s'ennuie et qu'on emmerderait n'importe qui, juste pour s'amuser. Mais entre mecs, y a qu'à bien se tenir »⁴³.

Un tel *modus vivendi* entre hommes, tour à tour potentiellement victimes et agresseurs, relève d'un système d'allégeance aux normes masculines qui n'est paradoxal qu'à première vue, puisqu'on en tire un bénéfice, tantôt à titre individuel, tantôt collectivement. Dans tous les cas, l'équilibre ainsi secrètement établi entre le maintien durable de l'ordre sexuel et sa transgression momentanée repose sans contradiction sur un genre partagé. L'articulation qui permet de « sauver la face » en stigmatisant la sexualité entre hommes dans ses manifestations les plus visibles est encore plus évidente dans les lieux de drague discrets et à l'écart des villes. L'antériorité et le temps passé sur place, en même temps que l'étroitesse des réseaux de voisinage, y suscitent une drague « protégée » de l'affluence (urbaine) qui la signifierait trop ouvertement :

« Au grand ramier de Fenouillet, près de Toulouse, il arrive parfois qu'une bande d'adolescents du village fasse grand tapage à l'entrée du bosquet qui descend vers la Garonne. Les vieillards du coin présents sur les lieux ne sont pas impressionnés par le chahut de ces gamins. « Il faut bien que jeunesse se fasse ! », disent-ils à la fois au sujet de la turbulence collective et pour celui qui, d'entre eux, se risque à revenir seul sur place pour se mêler timidement aux hommes nus des bords du fleuve. La menace ne provient que de ceux qui, du lieu, connaissent les usages. En l'occurrence, c'est la ronde des voitures allochtones qui les rend visibles dans cet espace improbable et qui provoque la violence des plus jeunes. L'étalagiste de Montauban de retour d'un week-end à Toulouse est immatriculé dans le Tarn-et-Garonne ; personne n'a jamais vu non plus cet instituteur citadin désœuvré du mercredi après-midi. Ceux-là doivent prendre quelques précautions en arrivant sur les lieux, surtout s'il faut passer devant le petit groupe d'adolescents qui discutent à l'entrée du bocage sans perdre de vue le trafic interlope. A l'inverse de l'ancien, familier en promenade quotidienne, l'inconnu téméraire qui enjambe le fossé pour entrer dans le bosquet à leur hauteur fait rarement figure d'innocent »⁴⁴.

Des générations « indigènes » successives en présence aux marges du village, la véhémence des plus jeunes à l'endroit des intrus de passage confirment qu'elles sont au dessus de tout soupçon. Prototype véritable de la relation de haine⁴⁵, le conflit éclate

⁴² Zone à Urbaniser par Priorité, en référence à la procédure administrative française (1959-1967) de création de quartiers d'habitat social dotés de grands ensembles, souvent situés en banlieue des agglomérations.

⁴³ Extrait de journal de terrain, 1997. Voir GAISSAD, L., « L'air de la nuit rend libre ? Lieux et rencontres dans quelques villes du sud de la France », *Annales de la recherche urbaine*, 2000, 87, p. 36-42.

⁴⁴ Extrait de journal de terrain, 2004.

⁴⁵ FREUD, S., « Pulsions et destins des pulsions », *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1940, p. 11- 44. Ce texte de 1915 soutient que « les prototypes véritables de la relation de

bien autour d'une menace supposée extérieure où le désordre sexuel est un instant rendu ostensible ; ce qu'il masque ce faisant, de la plus redoutable et efficace manière, c'est la continuité secrète que les usages locaux entre hommes nouent et dénouent d'un âge à l'autre. Au rond-point des « Cabanes de La Palme » sur la nationale 9 entre Narbonne et Perpignan, l'embarquée des jeunes villageois prend également pour cible ceux qui rendent le trafic sexuel trop visible, dont les habitués locaux sont pourtant discrètement complices à leurs heures :

« Maintenant, c'est plus eux, c'est leurs petits frères. C'est la petite génération, la génération d'en-dessous, maintenant. Ils viennent à mobylette au rond-point et à la plage aussi, pour nous repérer. C'est surtout le week-end. Ils viennent traîner au rond-point. Et dans les casseurs de pédés, dans ceux de La Palme là, il y a les petits chieurs à la super cinq qui sont tout le temps au rond-point, que tu te demandes des fois si c'est pour emmerder, ou si c'est pour draguer... pour venir se faire un pédé »⁴⁶.

Outrage à la virilité naissante, la haine collective éprouvée à l'endroit des « autres » hommes permet ici aussi que se côtoient sans heurts, pour les mêmes motifs inavouables, les jeunes et les aînés du cru. Auréolée de trouble, la situation ressemble à ses protagonistes tangents qui en exposent la logique : celle qui articule la violence et le désir dans la production et la conservation des normes masculines. Rien n'empêche bien sûr de déceler, au travers du trouble sexué évoqué ici, un trait fondamental de l'organisation des sociétés en général⁴⁷. La tension qui prévaut dans cette économie du genre et de la sexualité consiste, comme ailleurs, à vouloir être soi-même et à le rester – de « vrais » hommes – tout en étant autres en même temps – des hommes entre eux, y compris sexuellement. Au désordre momentané que provoque la visibilité des uns répond l'ordre tenace du *secret* partagé avec les autres.

Bien sûr, le paradoxe résulte souvent d'un déplacement dans le temps et dans l'espace. On le voit jusque dans le confort institué, matériel ou moral, des établissements « pour » homosexuels. Mais là encore, le marquage « identitaire » d'un lieu occupé peu à peu par les seuls réseaux gay incite à investir les commerces où les échanges entre clients sont moins déterminés / joués d'avance. Orientation sexuelle fixe, stabilité d'appartenance concourent au développement d'un goût classique pour l'inattendu, exprimé comme une perpétuelle recherche d'exotisme, bien qu'elle puisse conduire à son tour au scénario le plus stéréotypé et à son sempiternel radotage : les clients de travestis sont du coup étrangement nombreux à prétendre que c'est « la première fois », tandis que « bisexuel cherche première expérience » est devenu une figure familière des profils rencontrés sur Internet. Face à l'actualité sociale d'une telle « culture » sexuelle au masculin, et à sa persistance dans les villes et les campagnes contemporaines, on est tenté d'admettre que les conflits font écran aux usages secrets durables de la socialisation entre hommes et, au passage, de prendre toute la mesure de ce type d'« institution » à l'écho singulier : décrite par une longue tradition

haine ne proviennent pas de la vie sexuelle mais de la lutte du moi pour sa conservation et son affirmation ».

⁴⁶ Extrait d'entretien, La Palme (Aude), 1999.

⁴⁷ Voir par exemple CLASTRES, P., *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, La tour d'Aigues, L'Aube, 1998.

anthropologique⁴⁸, la « maison des hommes » peut paraître excentrée, lointaine dans l'histoire ou dans la géographie des sociétés humaines. Ne comprend-elle que des lieux « privilégiés, ou sacrés ou interdits, réservés aux individus qui se trouvent, par rapport à la société, et au milieu humain à l'intérieur duquel ils vivent, en état de crise »⁴⁹ ? Elle inscrit aussi certainement la socialisation *sexuelle* non mixte dans la continuité des autres lieux de socialisation genrée, le moindre de ses paradoxes ici étant qu'accessible à tous les hommes, elle soit séparée du reste de la société. Proclamer sa disparition semble en tout cas prématuré.

⁴⁸ Relevée dès 1926 par MAUSS, M., *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot et Rivages, 2002, à partir des données anthropologiques de son temps sur les sociétés d'hommes, les sociétés secrètes, les castes et les classes, elle inspire dernièrement les travaux de GODELIER, M., *La production des grands hommes*, Paris, Fayard, 1982 ; HERDT, G., *Secrecy and Cultural Reality. Utopian Ideologies of the New Guinea Men's House*, Detroit, University of Michigan Press, 2002 et WELZER-LANG, D., DUTEY, P., et DORAIS, M., *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Editeurs, 1994.

⁴⁹ FOUCAULT, M., « Espaces autres », *Architecture, Mouvement, Continuité*, octobre 1984, 5, p. 49-49, et *Dits et écrits*, vol. 4, n° 360, Paris, Gallimard, 1994, p. 752-762, suivant une conférence au cercle d'études architecturales de Tunis, 14 mars 1967.

Un nouvel ordre sexué de la séduction ?

Féminin, masculin et égalité institutionnalisée en Norvège

Fanny FORGEAU ZERBIB

L'égalité des sexes promue par les institutions norvégiennes et intériorisée par les Norvégiens s'apparente à un habitus. L'égalité *institutionnalisée* serait une routine, un schéma comportemental intégré qui tend à rendre évidente l'égalité des sexes¹. Mais cette égalité institutionnalisée se limite-t-elle à la sphère publique ? Cette contribution part de l'hypothèse que ce processus dépasse la participation politique et s'applique également aux rapports sociaux de sexe. Pour tester l'impact des normes égalitaires, la problématique s'appuie sur les rapports de séduction, mobilisés ici comme une catégorie d'analyse des rôles sexués. Une lecture sociologique et politique de la « séduction » (*forføring* en norvégien ou « tentative de convaincre quelqu'un d'obtenir un rapport sexuel ») permet en effet d'explorer l'articulation entre le discours et les pratiques qu'elle induit, et l'hypothétique intériorisation de l'égalité.

L'analyse de l'enquête de terrain² fait apparaître un discours contradictoire. Une partie des Norvégiens interrogés élaborent leur argumentation à partir d'une différence irréductible ou de la complémentarité des sexes ; or les scénarios qui découlent de ce discours ne sont pas compatibles avec les modalités pratiques de la séduction qu'ils décrivent. Je développerai les termes de ce paradoxe en deux temps, pour tenter de répondre à la question suivante : l'égalité institutionnalisée est-elle le moteur d'une recomposition de l'ordre sexué des rapports hommes/femmes ?

¹ INHETVEEN, K., « Can Gender Equality Be Institutionalized ? The Role of Launching Values in Institutional Innovation », *International Sociology*, 1999, 4, p. 403-422.

² Menée dans le cadre de ma thèse, elle repose sur 60 entretiens semi-directifs réalisés en Norvège et en France et sur plusieurs séquences d'observation. Cet article s'appuie cependant sur le cas limité des Norvégiens de 21 à 32 ans, étudiants à Oslo.

Affirmation de la dichotomie masculin/féminin

Des différences prescrites

« Chaque homme mesure sa valeur personnelle en fonction de son aptitude à obtenir des résultats (...) La valeur personnelle d'une femme se mesure à la qualité de ses sentiments et de ses relations avec les autres »³. Selon Gray, l'harmonie du rapport au sein du couple (hétérosexuel) repose sur le respect de ces dissimilitudes. Mais en décrivant les différences de sexe telles qu'elles sont supposées exister, Gray les *prescrit*. Ce raisonnement nie l'artificialité des différences : hommes et femmes *fabriquent* les dissimilitudes en conformant leur « valeur personnelle » à leur sexe. La métaphore sous-tend par ailleurs l'hypothèse selon laquelle la « guerre des sexes » serait causée par un problème de communication – les Martiens et les Vénusiennes ne parlant pas le même langage – quand il s'agit en réalité d'un problème de pouvoir⁴.

Parce que cette légende appartient au langage courant, elle s'est constituée comme une vérité. En Norvège, où la plupart des interrogés imputent davantage les différences de sexe au domaine du social qu'au biologique, cette fable anodine et intériorisée de l'essentialisme est pourtant évoquée. Certains – une femme ici – soulignent un paradoxe de leur société, où le principe d'égalité serait contradictoire avec l'ordre naturel des sexes : « Les garçons norvégiens voient les filles comme leurs égales. Moi j'aime bien quand ils m'ouvrent la porte, m'offrent des verres et quand ils sont galants. Mais ici les mecs ils disent plutôt « Paie ton verre toi-même » ! Ils ne sont pas méchants en disant ça mais c'est juste qu'ils veulent voir les femmes comme leurs égales. Tout ça est un malentendu parce qu'en réalité les femmes préfèrent être vues comme des *ladies* »⁵.

Dauphin⁶, inspirée d'Elias⁷, analyse la séduction à travers les traités de savoir-vivre. Elle démontre en quoi le processus de séduction (galanterie, expression du désir, devoir de réserve) reste ancré dans la conception de la civilité. Or celle-ci s'est construite autour du système symbolique de la différence des sexes, du « jeu de la symétrie, minutieusement répertorié, mis en scène et camouflé sous le bel habit de la complémentarité qui traite la femme comme un être fragile et mineur »⁸. Ainsi le principe d'égalité, pour être appliqué, doit surmonter de solides mécanismes de reproduction des inégalités de sexes ; pour certains interrogés, l'égalitarisme apparaît même comme une menace pour l'ordre des choses. Selon eux, la différence des sexes relève de l'expression *that's the way it is supposed to be*. Comment peut alors se traduire la séduction lorsqu'elle est à la fois l'expression du conservatisme et celle de

³ GRAY, J., *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*, Paris, Michel Lafon, 1997, p. 27-29.

⁴ FABRE, C. et FASSIN, E., *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond/Le Monde, 2003.

⁵ Les extraits sont traduits de l'anglais. Certains mots (en italique) ne le sont pas, soit parce que l'expression anglo-saxonne a été reprise telle quelle en norvégien (*meatmarket, one-night-stand, girl power,...*), soit parce que l'indication de la version originale est utile à l'analyse.

⁶ DAUPHIN, C., « Au cœur du savoir-vivre », DAUPHIN, C. et FARGE, A. (dir.), *Séduction et sociétés*, Paris, Seuil, 2001, p. 183-213.

⁷ ELIAS, N., *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, rééd. 1973 [1939].

⁸ DAUPHIN, C., « Au cœur du savoir-vivre », *op. cit.*, p. 196.

l'égalité des sexes ? Le « romantisme », composant de la civilité dans le rapport de séduction, se situe précisément à l'articulation de ces réalités.

Nombre d'analyses féministes ont étudié le lien entre amour romantique et domination masculine. Langford⁹ démontre en quoi le romantisme crée un rapport de pouvoir inégalitaire entre un homme et une femme. La démonstration est construite autour de l'extériorisation des émotions. La distribution des rôles sexués dans l'amour romantique demande aux hommes d'être actifs dans la séduction des femmes au moyen de la galanterie, leur laissant croire à l'existence de sentiments. Une fois les femmes séduites, l'expression des sentiments leur revient et les hommes sont alors contraints de les refouler. C'est dans cette contradiction que se joue le pouvoir ; l'auteure parle de « contrat émotionnel inégal » dans la mesure où les hommes mobilisent la « rétention d'émotion » comme stratégie de maintien de la domination. Habib rapporte, dans son analyse de la galanterie à travers les œuvres littéraires, le procès instruit par des féministes des années 1970 aux manières galantes : « Le mensonge galant donne à voir la réalité des rapports entre les sexes : sous couvert de bonne grâce, les gestes traditionnels représentent une attaque contre l'autonomie des femmes, comme si les femmes n'étaient pas capables de tenir debout, de porter leur valise ou d'enfiler leur manteau »¹⁰.

Pour la majorité des enquêtés, les rituels de séduction doivent obéir à la règle du code romantique – *the gentleman/lady attitude*. Pourtant, l'amour courtois et la séduction romantique n'apparaissent dans aucun des scénarios qu'ils mobilisent dans les rapports sociaux. Lorsqu'ils défendent l'idée du romantisme dans la séduction, ils ne se réfèrent pas à un ordre passé, mais à une forme de modernité. Selon eux, leur mode de séduction est austère (*dull*) et « l'avenir devra passer par le romantisme ». Celui-ci est rationalisé et devient une recette de succès de l'entreprise de séduction. Cette récurrence du code romantique dans les discours sur la séduction peut s'expliquer par une confusion, opérée par les interrogés, entre égalité et respect : un *gentleman* qui « respecte » une femme doit faire preuve de sollicitude, être protecteur et tenir compte des différences de sexe, plutôt que la voir comme une égale. Ainsi, même s'il n'est pas un élément de la culture de la séduction en Norvège, le « romantisme » est récurrent dans le discours. Il est soutenu par un ordre des choses, fabriqué de toute pièce pour le légitimer : « Les hommes invitent les femmes, les femmes laissent les hommes conduire, les hommes font le premier pas et surtout les femmes doivent se sentir protégées auprès d'un homme, c'est comme ça ».

Pour cet interrogé, le romantisme est une « règle de base ». Il s'y est auto-contraint : son acte est « naturel » et légitimé par l'usage des « bonnes manières » (« c'est comme ça que je dois faire », « ça se fait »). Plusieurs hommes disent couvrir systématiquement les frais de chaque sortie avec leur partenaire, même si tous deux ont un revenu similaire. De leur côté, les femmes – même les plus attachées à l'égalité des sexes – témoignent d'un comportement similaire : elles attendent de l'homme

⁹ LANGFORD, W., « Romantic Love and Power », COSSLETT, T., EASTON, A. et SUMMERFIELD, P. (éd.), *Women, Power and Resistance*, Berkshire, Open University Press, 1996, p. 23-34.

¹⁰ HABIB, Cl., *La galanterie française*, Paris, Gallimard, 2006, p. 400.

qu'il paie les consommations. Elles sont d'accord pour partager par principe, mais ne l'ont jamais fait.

Selon les enquêtées attachées à la division sexuelle traditionnelle, la « pression égalitaire » empêcherait de s'épanouir dans les relations aux hommes dans la mesure où elle ne « respecte pas leur féminité » et menace la masculinité des partenaires. « Les bonnes manières se perdent à mesure que s'instaure un régime plus égalitaire » était le discours des experts en savoir-vivre du XIX^e siècle¹¹. Ainsi, la différence des sexes serait indispensable à la préservation de rapports harmonieux :

Je prends toujours soin, quand je me prépare à sortir, de préserver ma féminité et la différence entre les sexes. Je ne crois pas qu'une femme devrait abandonner ce qu'elle est réellement.

- Et est-ce que tu attends d'un homme qu'il prenne soin de lui de cette façon ?
- Oui mais pas trop. Sinon ça voudrait dire qu'il s'aime trop ou en tout cas plus qu'il ne peut aimer une femme. Mais s'il ne fait pas assez attention, ça voudra dire qu'il s'en fout. Il faut qu'il montre qu'il est prêt à lutter et qu'il a un instinct de combat, qu'il a envie de se battre pour moi et pour me garder.

Pour une interrogée, l'égalité entre les sexes est un « malentendu ». Pourtant, elle multiplie les expériences sexuelles, affiche une réelle confiance en elle et prend parfois les devants dans le jeu de séduction. Sa pratique « égalitaire » de la séduction est contradictoire avec sa vision essentialiste des sexes : « Les femmes sont meilleures dès qu'il s'agit de sentiments, de communication et d'attention, alors que les hommes, eux, sont meilleurs pour ce qui touche au matériel ». Cette dichotomie exprime l'idée selon laquelle la séduction, pour fonctionner, doit réunir deux individus *complémentaires*.

La « part féminine » et la « part masculine »

La complémentarité consiste à pratiquer la séduction à partir d'un partage sexué des rôles. Plusieurs interrogés la mentionnent comme *critère* et *condition* de la séduction (on se plaît *parce qu'on se complète*) et comme source d'harmonie. Pour certains, cette harmonie s'applique au couple, et pour d'autres, elle s'applique à l'univers : les hommes et les femmes sont intrinsèquement différents et leurs qualités réunies permettent au monde de tourner. La complémentarité renvoie, en politique ou dans le rapport de séduction, à « l'harmonie » des relations : elle permet d'éviter le conflit. Deux interprétations de cette rhétorique sont possibles ; la première renvoie à la spécificité du féminisme d'Etat norvégien, construit sur une tradition de représentativité des différences et tiraillé entre deux référentiels (féministe et familialiste). La seconde, autour de la notion de conflit, renvoie à la vertu pacificatrice de la complémentarité, et permet de mieux saisir le sens de l'expression *sex war* à laquelle les interrogés font référence comme une conséquence de l'égalité. L'ultra-libéralisation des rapports (incarnée par la métaphore du *meatmarket* dont je reparlerai), en augmentant la compétition, engendrerait une guerre des sexes.

Plusieurs Norvégiens abordent cette thématique avec des mots différents. *Complementary* renvoyant davantage à une notion mathématique, il est plus souvent

¹¹ DAUPHIN, C., *op. cit.*, p. 196.

question de *matching* (assortir) ou *harmony* entre deux parties : la « part féminine » et la « part masculine » (*femininity, masculinity*). Plus encore que les personnes, ce sont leur part féminine ou masculine qui rendrait possible la séduction. Par « féminité » et « masculinité », ils font référence au sexe davantage qu'au genre, puisqu'ils en parlent comme d'un ensemble de propriétés naturelles quand elles sont en réalité attribuées. Le reste du discours soulève une contradiction : les hommes auraient une part féminine et les femmes une part masculine. Les femmes qui « prennent les devants » ou pratiquent le *one-night stand* (rapport sexuel avec un partenaire d'une nuit) laisseraient s'exprimer leur masculinité ; les hommes qui pleurent ou qui s'attachent très vite à un(e) partenaire se laisseraient « déborder par leur féminité ». Dans les deux cas, il s'agit de propriétés non intrinsèques mais réappropriées, donc qui n'appartiennent pas de manière figée à l'un ou l'autre sexe. Ainsi, l'usage de ces notions pourrait signifier une porosité des frontières entre masculin et féminin, et la possibilité qu'un homme présente des caractéristiques féminines et vice-versa ; il ne s'agit donc plus uniquement de sexes mais de genre.

Les interrogés n'ont, à ce sujet, pas un point de vue homogène. Certains affirment que la séduction repose sur la complémentarité et le respect des caractéristiques sexuées ; dans ce cas, l'expression de la part féminine d'un homme est admise mais dans la limite du « romantisme » ; l'inverse, en revanche, n'est pas admis. Une femme plaît parce qu'elle *est* femme, parce qu'elle met en avant sa féminité. Pour une autre partie des interrogés, le « rituel de la complémentarité »¹² n'est pas totalement naturel mais partiellement fabriqué, et la séduction consiste à jouer cette complémentarité ; dans ce cas, une femme plaît parce qu'elle *joue* à la femme. Toute la différence réside dans la reconnaissance de l'artificialité des parts féminine et masculine, de la construction sociale du sexe.

Le masculin et le féminin font l'objet d'un grand nombre de représentations ; outre l'origine extra-terrestre des sexes, la métaphore des deux faces de la médaille coexiste avec celle du yin et du yang : les hommes et les femmes appartiendraient à deux dimensions opposées, de manière objective (dans les corps) et subjective (dans la construction sociale des corps et les représentations). Ainsi se reproduit une représentation du monde binaire, un « système catégoriel d'opposition (...) qui trouve son origine dans l'observation primale de la différence irréductible des sexes »¹³. Pourtant, une majorité des interrogés ne légitiment pas leurs pratiques en s'appuyant sur les différences et la complémentarité des sexes, au contraire. Ils mobilisent un répertoire de caractéristiques (pragmatisme, initiative, force, indépendance, ...) pour justifier leur préférence pour un « partage des tâches » de la séduction.

Répertoires de l'égalité dans le rapport de séduction

Préférer l'égalité : un choix rationnel

De nombreux interrogés évoquent le stéréotype du Norvégien fort et timide ; ce dernier serait plus « pragmatique » que « romantique ». Autrement dit, il ne

¹² GOFFMAN, E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002.

¹³ HÉRITIER, Ft., *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 20.

s'embarrasserait pas de codes tels que la galanterie et adapterait son comportement aux réalités des rapports sociaux de sexe. Sa timidité est à associer à cette conduite : les interrogés se vantent de n'avoir rien en commun avec les « *latin lovers* » d'Europe du Sud qui « harcèlent » les femmes sans scrupule : « Je le vois bien quand je vais à l'étranger en vacances, les gens parlent avec plus de facilité que nous. Nous, on est distants, timides. On est un peu froids, c'est dans notre nature. Tu me diras, pour vous les femmes, c'est plus agréable d'être ici ! Vous ne vous faites pas harceler à longueur de temps ! ».

Toutes les femmes, quant à elles, décrivent les rapports de sexe dans un contexte de « libération » : « Les Norvégiens n'ont pas une vision romantique de l'amour. Ils ont plus les pieds sur terre. Les rapports entre les sexes sont davantage basés sur l'égalité et sur l'amitié. Ici, les femmes se sont libérées, dans le sens où ce sont elles, de plus en plus, qui prennent les initiatives, elles n'ont pas honte de prendre des initiatives ».

Si parfois les interrogés précisent qu'il s'agit là d'une généralisation, ils expriment une certaine fierté à l'égard de ces caractéristiques. L'égalité des sexes, parce qu'elle signifie ici une prise en charge autonome des femmes et une forme de délicatesse chez les hommes, génère une représentation flatteuse de ceux qui l'appliquent. On peut parler d'une stratégie valorisante. D'ailleurs, les hommes n'hésitent pas à mettre en avant leur adhésion à l'égalité des sexes pour tenter de séduire ; l'un d'eux dit ne pas correspondre au « modèle viril que les filles recherchent », il « montre ses sentiments », cuisine pour les femmes qu'il fréquente. Le désir de s'écarter des rôles sexués permet à l'interrogé et à l'acteur du jeu de séduction de se mettre en valeur, mais il recouvre également un ensemble de mécanismes qui facilitent l'entreprise de séduction. Adopter la norme de l'égalité devient une stratégie efficace. Le fait que les femmes soient entreprenantes, ou qu'elles n'hésitent pas à mettre en avant leur désir sexuel les arrangent considérablement : cela multiplie leurs chances de rencontrer quelqu'un. D'autres interrogés des deux sexes parlent de « répartition du travail » (*we share the work*). Ce partage des tâches faciliterait le processus de séduction en élargissant le répertoire d'action. Si les femmes s'autorisent à faire le premier pas et si les hommes en font autant, les chances d'entamer un rapport de séduction sont doublées.

La notion d'égalité des sexes est ainsi rationalisée pour faciliter les interactions ; certains parlent d'une stratégie ou d'un jeu, comme celui de la complémentarité. Dans les deux cas, il s'agit de reprendre des règles à son compte, de visualiser des attentes et de s'y conformer. Qu'il s'agisse de jouer la complémentarité ou l'égalité, séduire consiste souvent à tenir un rôle – dans le sens goffmanien de *La présentation de soi*¹⁴. Et si l'on peut parler d'un « jeu de la féminité »¹⁵ ou de la virilité lorsque les rôles de sexe sont exacerbés, on peut tout autant parler de jeu de l'égalité lorsque les rôles sont partagés. On comprend mieux comment un interrogé peut tenir dans le même temps des discours égalitaires et essentialistes. Les interrogés sont conscients que les attentes

¹⁴ GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973 [1959].

¹⁵ DESPENTES, V., *King Kong théorie*, Paris, Grasset, 2006.

de l'autre nécessitent de savoir jouer les deux rôles. Pour certains, la maîtrise de ce double rôle est une contrainte, pour d'autres elle relève du ludique et de l'excitant.

Les observations soulignent la spécificité du rapport de séduction en Norvège : une mise en scène qui permet aux individus d'enfiler un costume, de remplir un rôle, de jouer à l'homme ou à la femme. Il a lieu précisément et uniquement le week-end et en sorties, puisque dans la semaine, au travail, on attend des hommes et des femmes qu'ils se comportent de façon indifférenciée (la séduction n'y a pas sa place). La séduction comme scène où l'on porte le costume¹⁶ de son sexe n'existe que lorsqu'on se détache du rôle de l'égalité. Il n'y a pas d'un côté le « jeu » de la séduction, et de l'autre la réalité de l'égalité. Les deux correspondent à des rôles.

Se réapproprier les rôles

De nombreux interrogés veulent être actifs dans leurs rapports à l'autre sexe, ou plus précisément *acteurs*. Leur discours se traduit par des formulations idéologiques sur le mode de la revendication, lorsqu'ils pointent du doigt la *passivité* contre laquelle ils souhaitent se positionner. Cette notion exprime deux phénomènes distincts. D'abord, celui qui consiste, pour les femmes, à attendre que les hommes fassent le premier pas. Devenir actif signifie à la fois prendre des initiatives dans le rapport, et engendre une volonté d'autonomie des femmes, dans leurs interactions et dans leurs choix de vie. Plusieurs hommes reprennent ces arguments pour décrire la spécificité des femmes norvégiennes ou leur idée de la « femme idéale ». Enfin, l'autre forme de passivité que refusent les interrogés concerne les rôles sexués. L'entreprise de séduction se caractérise ainsi par une tension entre le « jeu de la différence » et celui de l'égalité. On observe d'abord une accentuation des rôles de genre. Les femmes jouent aux femmes et les hommes jouent aux hommes, avec l'assortiment de caractéristiques discursives, visuelles et comportementales de « féminité » et de « masculinité ». Pour que la séduction ait lieu, chaque sexe doit être « à sa place ». Quand la conversation est impossible, ce sont les corps et l'apparence qui « parlent », tout prend une connotation sexuelle – les gestes, la proximité, les mouvements – et les choses vont beaucoup plus vite. La séduction ressemble alors à une scène de strip-tease, à l'image des bars où les femmes dansent contre des poteaux, sauf que les poteaux, ici, sont des hommes. Ces femmes jouent aux femmes, certes, mais avec le *girl power* qui les caractérisent ; elles « allument », mais pas question pour elles de remplacer les hommes dans le rôle du poteau.

Dans les entretiens, la plupart des revendications des Norvégiennes tournent autour de la notion d'indépendance. Economique ou relationnelle, celle-ci est indispensable à l'égalité des sexes et joue un rôle fondamental dans le processus de séduction. C'est d'abord à travers les rapports amoureux qu'elles souhaitent faire passer ce message : tout ce qui pourrait s'apparenter au coup de foudre ou à l'attachement spontané est proscrit de leur déontologie. Même amoureux, la majorité des Norvégiens interrogés « gardent leurs distances ». Dans certains cas, ils laissent entendre que conduite

¹⁶ Cette question du costume rappelle la manière dont la psychanalyste Rivière caractérise les symptômes d'une analysante dans son article : J. RIVIÈRE « La féminité comme mascarade » 1929 ; reproduit dans HAMON, M.-Ch., *Féminité mascarade. Etudes psychanalytiques réunies*, Paris, Seuil, 1994, p. 197-214.

romantique et indépendance fonctionnent en *repoussoirs*. La distance ainsi instaurée leur garantit une plus grande marge de manœuvre pour s'autonomiser, notamment dans leurs études ou leur vie professionnelle. Toutes les interrogées font référence à leurs ambitions et reconnaissent qu'elles doivent aux évolutions de la société (plusieurs mentionnent les mouvements féministes) le droit et les opportunités auxquelles elles ont accès. Pour nombre d'entre elles, il s'agit également d'un devoir : aller le plus loin possible dans leur formation et leur carrière. Les mots les plus récurrents qu'elles utilisent sont *independence*, *career* et *girl power*. La notion de *girl power* recouvre l'aspect économique de l'indépendance des femmes, mais aussi leur mode de vie : elles sont libres de « vivre dans le présent, sans avoir de compte à rendre ». Elles se démarquent de la génération de leurs mères qui se sont mariées plus jeunes, n'ont pas nécessairement pris le temps d'étudier ni de « profiter de la vie ». L'enquête menée par Brannen et Nilsen¹⁷, et notamment la comparaison Norvège/Grande-Bretagne des discours d'adolescentes sur leur projection dans le futur, apporte des résultats semblables : les Norvégiennes insistent sur leur désir d'être autonomes, de profiter du présent et de saisir toutes les opportunités pour aller plus loin dans la vie que leurs mères.

Les interrogées revendiquent le droit à l'indépendance, mais elles sont nombreuses à parler également d'un devoir. Elles *doivent* exceller dans tous les domaines, faire des études supérieures et envisager une grande carrière. Elles doivent atteindre les objectifs que la société leur impose. Les Norvégiennes ont le pouvoir et se doivent d'honorer cette chance. Cette volonté de « garder le contrôle » (*keep control*) s'applique aux choix de vie de manière assez uniforme dans le discours des femmes, mais pas systématiquement aux rapports sociaux de sexe. Une minorité considère qu'en raison des rôles sexués, l'initiative et la prise de décision dans la séduction incombent aux hommes. Mais une majorité évoque le souhait de garder également le contrôle du rapport de séduction. Elles s'octroient le droit, et le revendiquent, de faire le premier pas, de « faire ses courses au *meatmarket* ».

Outre la question du premier pas, le partage des tâches impute traditionnellement l'apparat, la coquetterie et la beauté physique aux femmes. L'enquête montre que cette répartition est bouleversée en Norvège : les interrogés revendiquent le droit à une alternative aux rôles sexués. Pour les femmes, cela se traduit par la prise d'initiative, mais aussi par l'accès au droit à être « naturelle » – autrement dit une alternative à la coquetterie et à la sophistication. Inversement, les hommes veulent pouvoir éviter de se conformer au modèle de la virilité, en accédant notamment au droit à la coquetterie. Le désir d'être séduisant physiquement renvoie directement au désir sexuel. Selon un interrogé, la séduction consistant à attirer sexuellement l'autre, le rôle de l'objet sexuel ne doit pas être l'apanage des femmes. Les rencontres et les rapports de séduction ont beaucoup plus de chances de fonctionner si les hommes acceptent le désir sexuel des femmes dont ils peuvent se servir pour les attirer. Cette volonté d'universaliser des rôles sexués se retrouve dans le discours de celles qui

¹⁷ BRANNEN, J. et NILSEN, A., « Young People's Time Perspectives : From Youth to Adulthood », *Sociology*, 2002, 3, p. 513-537. Enquête menée dans cinq pays (Grande-Bretagne, Portugal, Irlande, Norvège et Suède), auprès de 420 personnes âgées de 18 à 30 ans.

veulent être capables d'offrir un verre à un homme, de payer le taxi ou la note du restaurant. Plusieurs femmes parlent d'une attitude qu'elles aiment adopter pendant le jeu de séduction, « Vous ne nous aurez pas » (*you're not gonna get us*), et qui revient à « garder le contrôle en permanence, quoi qu'il arrive ». Certains hommes vont jusqu'à se mettre à la place des femmes pour interroger les rôles qu'ils sont censés attendre d'elles, en plus d'interroger ceux qui s'appliquent au genre masculin. « Tu sais, si tu invites systématiquement la fille, elle se fait des idées. Moi je me mets à la place de la fille, elle doit se dire, « Lui, il a une idée derrière la tête ». Ça doit être pénible ! Ce truc de *gentleman*, ça m'énerve, ça rend la situation absurde ».

Cet extrait suggère à nouveau le caractère incompatible du modèle romantique avec l'égalité. L'amour romantique occupe une place centrale dans l'enquête, puisqu'il sert à la quasi-totalité des interrogés pour formuler leur représentation du modèle norvégien des rapports hommes/femmes. Ils reprennent l'expression pour se définir en contraste par rapport à elle : selon eux, les Norvégiens sont « froids », « timides » ou « orgueilleux », mais sûrement pas romantiques. Leur usage de ce mot renvoie à un type de relation ou d'interaction basée sur la sensibilité. Ce qui est romantique est sentimental et passionné, donc peu rationnel. Les scénarios que ce modèle induit ne correspondent pas à la configuration dans laquelle la séduction a la légitimité d'opérer et à la place qu'occupe la sexualité dans le rapport de séduction.

En anglais, un « rendez-vous galant » se dit *date*, mot que j'ai utilisé pour formuler l'une des questions de la grille. De nombreux interrogés m'ont reprise : « *You don't date in Norway* ». Effectivement, en Norvège, les couples se rencontrent et font connaissance dans le cadre d'une bande d'amis. Les interrogés font la distinction entre les espaces où la séduction est légitime et ceux où elle est « mal vue » : « Je sais qu'en France c'est différent, mais en Norvège ça ne nous viendrait pas à l'idée d'aller séduire quelqu'un dans un lieu public ! D'après ce que j'ai vu, les Français ne se gênent pas pour faire ça sur les plages... Par exemple, quand je suis à la plage avec mes copains, on joue au foot mais on ne va pas essayer de créer des liens ! On s'en fout... Par contre en soirée... c'est différent ». La séduction prend place dans un contexte spécifique, dans un cadre défini par la présence de tierces personnes et par un lieu légitime. On est loin du cliché de la séduction impromptue de l'inconnu qui offre des fleurs, ou de celui de la cour. C'est ce que j'ai pu observer sur place, mais que j'ai dû nuancer en fonction de l'orientation sexuelle¹⁸.

Par ailleurs, la séduction en norvégien suggère davantage le désir sexuel que la courtoisie. Questionnés sur le sens qu'ils donnent à la notion, tous les interrogés répondent que la séduction est liée à la sexualité. Une moitié va jusqu'à les assimiler – la séduction serait sexuelle avant tout. Plusieurs des entretiens font mention de la pratique du *one-night-stand*. Tout comme elles revendiquent une alternative aux rôles sexués, les Norvégiennes revendiquent le droit d'avoir des rapports sexuels d'un soir. On voit se dessiner l'idée selon laquelle les femmes, comme les hommes, peuvent tirer profit d'une relation sans amour. Ainsi les deux sexes peuvent profiter *de façon égale*

¹⁸ Les interrogés homosexuels disent pratiquer, en tout lieu, le « jeu du regard » pour amorcer le rapport de séduction, mais précisent que les hétéros, eux, ne le pratiquent pas du tout.

d'une liaison. On pourrait voir dans cette désacralisation de l'acte sexuel le résultat de l'essoufflement d'un rapport de force. La construction sociale selon laquelle le désir masculin est naturellement supérieur et plus légitime, et qui conduit les hommes à profiter de la sexualité *aux dépens* des femmes, semble effacée du discours des enquêtés. L'alternative au romantisme, une forme d'individualisme basé sur l'égalité des sexes, permet de revoir l'équilibre des pouvoirs. Mais les femmes ne sont pas les seules concernées. A l'idée d'une quête de leur liberté individuelle et de leur autonomie, s'ajoute celle d'une quête mutuelle et *mixte*. L'une des illustrations de ce discours touche à la mixité des comportements en lien avec l'apparence physique.

Corps, apparence et sexualité

La loi du *meatmarket* étant la même pour tous, femmes et hommes investissent dans leur corps de manière égale. Les femmes sont autant séduites par un homme séduisant et sexuellement attirant que l'inverse. Le rôle de l'objet sexuel est partagé, le corps des femmes *et* des hommes est objectivé, embelli, préparé. Ce souci du corps transgresse une représentation. La beauté masculine aurait autant d'importance que la beauté féminine dans le processus de séduction ; on est donc loin d'une « séduction féminine » ou d'un pouvoir esthétique exclusivement féminin, comme le suggère Baudrillard¹⁹. Pour analyser ce « brouillage » des frontières du genre, la terminologie la plus parlante est la suivante : les femmes se virilisent et les hommes se féminisent. Il n'est pas question, pour les femmes, de renvoyer intégralement aux hommes le soin et le souci de l'apparence, mais de le partager, pour rendre la compétition plus juste. Les deux sexes se retrouvent ainsi conscients de l'investissement que cela représente. Se préparer, s'habiller, adopter des postures particulières, se rendre attirant sexuellement sont autant de stratégies dénaturalisées. En prenant conscience que le souci du corps n'est pas « naturel » chez une femme, les hommes intègrent l'effort que cela représente et en saisissent mieux la valeur. Cela a deux conséquences, visibles dans la sphère publique : les techniques du corps sont désormais accessibles aux hommes, et les femmes peuvent rester « naturelles » sans être accusées de « manquer » de féminité. Cette revendication apparaît dans de nombreux entretiens : « Quand je sors et que je sais que je peux rencontrer un mec, je n'ai pas envie de faire un effort particulier. Je veux qu'il me voie comme je suis, et si je n'ai pas les jambes rasées quand on se retrouve au lit, ce n'est pas grave ! »²⁰.

Plusieurs des hommes interrogés revendiquent également ce droit, pour les femmes et pour eux-mêmes. Sans pour autant déclarer avoir une préférence pour les femmes « naturelles » – autrement dit qui portent peu de maquillage ou qui sortent dans des vêtements décontractés – ils considèrent important que les femmes soient « libres de faire ce choix et sachent que les hommes l'approuvent ». Les notions de choix et de liberté rappellent combien le discours des Norvégiens est empreint d'une norme individualiste et libérale. L'observation de l'importance que les jeunes hommes d'Oslo accordent à leur apparence physique a constitué l'un des éléments centraux de

¹⁹ BAUDRILLARD, J., *De la séduction*, Paris, Galilée, 1979.

²⁰ La mise en avant du « naturel » peut aussi être vue comme une stratégie de séduction, un discours qui vise à faire croire, pour celui/celle qui le prononce, qu'il/elle n'a aucun effort à faire pour être séduisant(e).

cette enquête, et explique en grande partie la raison pour laquelle l'hypothèse d'une égalité incorporée a émergé. Elle s'est confirmée lors des entretiens : « Je crois que de manière générale on fait tous attention à notre look, mais certains hésitent encore à le dire... Ils ne devraient pas ! Les filles le font bien et on est égaux non ? ».

Les interrogés mentionnent et justifient cet investissement dans leur souci du corps. Si l'un précise que « certains hésitent encore à le dire », ce n'est pas ce que les entretiens révèlent ; au contraire, lorsque je pose la question au sujet des préparatifs qui accompagnent la décision de sortir, tous les hommes présentent sans hésitation la manière dont ils se préoccupent de leur apparence. Toutefois, l'attention qu'ils y portent ne peut être analysée qu'à partir de la configuration du rapport de séduction. Celui-ci doit s'inscrire dans un contexte spécifique (dans un bar ou une boîte, en fin de semaine), ce qui rend plus envisageable le fait que « les hommes passent beaucoup de temps dans la salle de bain ». Dans la mesure où les occasions de séduire s'intègrent dans un rituel de sortie en ville et de rupture avec le temps du travail, investir du temps dans la préparation paraît plus évident. Si cet argument est recevable, il omet le temps que passent les hommes à prendre soin de leur corps en dehors des moments où ils se préparent à sortir. La plupart des jeunes hommes d'Oslo s'épilent le corps, se teignent les cheveux et font des séances d'UV. La pratique du sport dans cette catégorie de la population est généralisée. Tous les interrogés des deux sexes disent être inscrits dans une salle de sport au moment de l'enquête. Le sport est mis en avant comme un triple avantage : il permet de rester en bonne santé, de travailler son corps et de souffler après le travail.

Monneyron interroge « l'effémination du séducteur ». Il décrit ce processus d'intériorisation à travers des figures artistiques et littéraires de séducteurs et souligne ce qu'il implique en termes de rapports sociaux de sexe. Pour décrire la séduction, il adopte l'approche de Baudrillard selon lequel la séduction met en jeu un mode d'interaction instable et des identités sexuelles diffuses. Le séducteur masculin de Monneyron mobilise un imaginaire marqué par le féminin. De Don Juan à Mick Jagger, « séduire pour un homme signifie manifester quelque féminité, soit dans le physique soit dans la tactique »²¹. Cette manifestation de la féminité doit être précisée pour saisir les enjeux de cet apparent mélange des genres ; les hommes n'emprunteraient aux femmes que les *artifices* de la séduction, cette « part féminine » mobilisée comme une stratégie. Ainsi analysée, l'effémination attise la différenciation entre les sexes puisqu'elle renforce la distinction entre un masculin naturel et un féminin artificiel. Pour l'auteur, cette effémination du séducteur est doublement illusoire, même si, quelle que soit l'époque étudiée, l'alignement sur le féminin est la norme de la séduction masculine. La part féminine adoptée relève du seul artifice et, surtout, elle ne détermine en rien ce qui demeure exclusivement masculin et qui caractérise le but de la séduction : la possession. Or, « sacrifier à la possession ce serait réintégrer son rôle masculin, revenir à la claire distribution des sexes, faire coïncider de nouveau son sexe et son genre et renoncer dès lors à l'illusion sur laquelle il avait fondé son

²¹ MONNEYRON, F., *Séduire. L'imaginaire de la séduction de don Giovanni à Mick Jagger*, Paris, PUF, 1997, p. 146.

pouvoir »²². Malgré cela, l'imaginaire de la séduction reste un moyen pour les hommes de jouer aux femmes pour mieux les séduire et de ce fait, l'effémination du séducteur reste une réalité. Le XX^e siècle est d'autant plus marqué par cette réalité que les femmes ont bénéficié de changements majeurs dans l'affectation de rôles impartis. Monneyron rattache l'inscription de plus en plus nette du féminin dans le corps des hommes au bouleversement de la division des sexes : les rôles sexuels changent parce que les femmes ont accès au marché du travail. Elles se seraient libérées de leur rôle statique et on assisterait à un rééquilibrage du statut des sexes.

Il n'en reste pas moins que sexe et genre coïncident, quel que soit l'imaginaire de la séduction. L'apparent mélange des genres ne révolutionne en rien la répartition réelle des tâches de la séduction. On pourrait parler de révolution si le féminin n'était pas hiérarchiquement sous-évalué et si les femmes pouvaient adopter, dans leur mode de séduction, un répertoire d'action masculin, et se saisir d'une virilité tout aussi artificielle que la part féminine du « metrosexuel ». Or, c'est précisément ce que j'ai observé : une recomposition de la hiérarchie entre beauté masculine et beauté féminine, à travers une répartition du rapport actif/passif. Pour mieux comprendre cela, il faut distinguer deux types de critères de séduction : statiques (la beauté, l'apparence du corps), et dynamiques (la stratégie, l'initiative, le contenu de la conversation) qui renvoient plus directement à la tentative de séduction. Un interrogé précise qu'il préfère les femmes « séduisantes » aux « séductrices », autrement dit les femmes qui laissent leur charme agir plutôt que les femmes entreprenantes. Cela revient à considérer qu'être séduisante revient aux femmes et l'action de séduire (faire la cour), aux hommes. Mais cette distinction est peu visible sur les lieux de séduction norvégiens. L'expression de la sexualité en est un indice supplémentaire.

Malgré, là encore, une tension flagrante entre des référents culturels basés sur la domination masculine – primat du désir masculin, stratégie de la résistance feinte, disponibilité des femmes, etc. – et la réalité de la mise en œuvre de l'égalité, la place qu'occupe la sexualité dans le rapport de séduction suggère une recomposition des rôles sexués. Pedersen et Blekesaune²³ parlent d'androgynie des rôles de genre. Leur enquête souligne que les femmes mobilisent, dans le cadre de leur sexualité, des rôles féminins *et* masculins. Cette flexibilité des rôles de genre se traduit par un haut niveau de prise d'initiative, une recherche de plaisir sexuel et un fort taux d'activité sexuelle.

Plutôt que de libération sexuelle, plusieurs interrogés préfèrent parler d'ultralibération – en ajoutant le préfixe « *ultra* », « *extreme* » ou « *neo* ». Ils font référence à des valeurs ou pratiques sexuelles qui relèvent d'un double phénomène de rationalisation et d'individualisation de la sexualité. L'indice le plus flagrant en est l'usage redondant de la métaphore du marché à la viande pour parler de la scène de séduction. Le *meatmarket* rappelle que les hommes et les femmes constituent l'offre et la demande d'un marché de la rencontre ; il insinue ainsi que la loi est libérale et que

²² *Ibid.*, p. 41.

²³ PEDERSEN, W. et BLEKESAUNE, M., « Sexual Satisfaction in Young Adulthood », *Acta Sociologica*, 2003, 3, p. 179-193. Enquête menée auprès de 2 695 Norvégiens, âgés de 20 à 26 ans.

le marché s'auto-régule. La règle est la même pour les deux sexes : le meilleur offrant l'emporte. Les critères de qualité de l'offre sont essentiellement physiques. Il faut être beau, sexy, savoir danser, et une fois le premier pas franchi, savoir parler de soi, adopter l'attitude et l'hexis qui empêcheront l'autre de passer à la « marchandise » suivante. C'est exactement de cette manière que les interrogés décrivent le *meatmarket*.

L'inversion du genre ?

On pourrait analyser ces recompositions en parlant de *confusion* des genres : les frontières entre les sexes sont modifiées et il est impossible de déterminer avec certitude le sexe d'une personne (notamment d'un(e) transsexuel(le) ou d'un(e) transgenre). Dans le « cas Agnès », Garfinkel²⁴ décrit le passage d'un sexe à l'autre, et parle alors de « personne intersexuée » – Agnès est née avec un pénis mais affirme s'être toujours sentie femme. Depuis, les contributions de Butler²⁵ dévoilent les capacités des individus à élaborer une version alternative aux rôles sexués. Même minoritaire, cette capacité est d'autant plus visible aujourd'hui qu'elle est collective. Il ne s'agit plus d'analyser un cas, mais d'esquisser une « politique de la subversion » et d'agir sur les normes. On s'approche de l'analyse des recompositions mises en évidence dans ma recherche. Ces phénomènes s'inscrivent dans un « mélange des genres », quelque part entre l'androgynie et le « trouble dans le genre ». Le genre n'est ni « défait », ni inversé, il est adapté à l'égalité incorporée. Il n'est pas question non plus de l'avènement d'un troisième sexe, hors-genre, mais d'un réaménagement du masculin et du féminin. Au-delà des apparences, les qualités sexuées se dé-sexualisent ou s'universalisent ; leur redistribution peut ainsi modifier les comportements et les attentes des sexes. Si le discours et les pratiques d'une majorité d'interrogés de mon enquête corroborent ces conclusions, ils coexistent cependant avec l'expression récurrente d'un ordre sexué et celle, minoritaire mais préoccupante, d'un rejet de la « norme » de l'égalité des sexes²⁶.

Enfin, ce registre d'action relève du jeu ou du rôle endossé et se limite, dans cette analyse, au jeu de séduction. Il ne permet pas de supposer que les hommes jouent le rôle *social* des femmes, et inversement. Dans le cas d'un échange réciproque, et si tant est que l'on puisse imaginer qu'une inversion soit possible, assisterait-on à la neutralisation ou à une simple inversion du rapport de force ? Et cela signifierait-il qu'il y a égalité des sexes ?

²⁴ GARFINKEL, H., *Studies in Ethnomethodology*, Los Angeles, Polity Press, 1967.

²⁵ BUTLER, J., *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005 [1990] ; Id., *Défaire le genre*, Paris, Editions Amsterdam, 2006 [2004].

²⁶ FORGEAU ZERBIB, F., « Idéal ou culture politique ? Un examen du modèle norvégien d'égalité des sexes », *Nordiques*, 2007, 14, p. 31-46.

« *The more I see you...* »
Une réécriture du corps masculin par le désir féminin :
l'exemple du cinéma de Jane Campion

Mélanie BOISSONNEAU

« Voir, c'est désirer », annonce Linda Williams¹, avant de déplorer le refus de voir des femmes, spectatrices, héroïnes, ou réalisatrices. Prenant le cas particulier du cinéma d'horreur, l'auteur poursuit l'analogie entre le regard et le désir, « être aveugle (littéralement ou pas) », reviendrait alors à une absence de désir.

La relation sujet/objet que révèle implicitement la formule de Linda Williams renvoie aux stéréotypes de la femme objet (du désir), et de l'homme sujet (spectateur, héros, réalisateur). La possibilité d'une relation de désir unissant les femmes et les représentations des corps à l'écran a souvent été oubliée, ou niée. Dans sa fameuse théorie du *Visual Pleasure*², Laura Mulvey théorise la dichotomie homme/sujet, femme/objet. Le spectateur serait par définition masculin et hétérosexuel. L'ouvrage récent d'Antoine de Baecque sur la cinéphilie³ entretient cette idée du spectateur universel masculin hétérosexuel, en occultant l'existence des femmes spectatrices et réalisatrices ; « la femme, pour de nombreux cinéphiles, est l'expression absolue de cette faculté, l'incarnation même de leur amour du cinéma ». Enfin, André Breton, cité pour l'occasion, évoque « un courant magnétique » qui relierait « la femme de l'écran

¹ WILLIAMS, L., « When the Woman Looks », DOANE M.A., MELLENCAMP, P. et WILLIAMS, L. (éd.), *Re-Vision : Essays in Feminist Film Criticism*, Frederick, University Publications of America, 1984, p. 83.

² MULVEY, L., « Visual Pleasure and Film Narrative », *Screen*, 1975, 3 ; trad. partielle : « Plaisir visuel et cinéma narratif », REYNAUD, B. et VINCEDEAU, G. (dir.), *CinémAction : 20 ans de théories féministes sur le cinéma*, Paris, Corlet/Télérama/Créteil, 1993, p. 17-23. Cette théorie a, depuis 1975, été remise en question et nuancée par son auteur. Cependant, l'impact de cette conception du regard spectatorial « unisexe » est toujours très important.

³ DE BAECQUE, A., *La cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture, 1944-1968*, Paris, Fayard, 2003, p. 264.

et le spectateur »⁴. On constate ici, encore une fois, que les femmes sont cantonnées à leur rôle d'objet de désir, ou de « détail élu »⁵, et ne sont jamais considérées comme des spectatrices, et encore moins comme des sujets désirants.

Forte de ces constatations quelque peu alarmantes concernant la place des femmes au cinéma, devant ou derrière la caméra, assises devant l'écran, ou fixées sur la pellicule, il m'a semblé important de proposer l'hypothèse de l'existence d'un regard féminin, actif et désirant, qui, se portant sur le corps masculin, permettrait de construire une forme particulière de masculinité. Pour cela, j'ai choisi de mettre en avant le travail de la réalisatrice néo-zélandaise Jane Campion, qui, au fil de sa filmographie, explore le regard féminin et le corps des hommes de façon originale. En illustrant le « voir, c'est désirer » de Linda Williams, Jane Campion rend la vue aux femmes, personnages ou spectatrices de ses films, et propose une représentation des corps masculins transformés par le regard désirant de ses personnages, et transmis par sa mise en scène.

Pour comprendre les spécificités du travail de Jane Campion, il est important de développer l'influence des discours sur l'hétérosexualité, sur la conception des corps, masculins et féminins, et leurs représentations à l'écran.

De Simone de Beauvoir aux féministes anti-pornographie : la sexualité comme rapport de domination

Les mouvements féministes ont mené de front une lutte sociale pour l'égalité des droits entre hommes et femmes et un combat pour se réappropriier leur corps et le droit d'en disposer. Cette revendication s'accompagne d'une réflexion sur l'hétérosexualité en tant qu'interaction entre les sexes. Sous le prisme des mouvements féministes dominants, revendiquant l'héritage de Simone de Beauvoir, les relations hétérosexuelles deviennent alors un champ de plus où s'exerce la domination patriarcale. Paradoxalement, la volonté de disposer de son corps ne s'accompagne pas, dans ces théories, de la valorisation de ce corps féminin. On assiste alors à un double mouvement, qui consiste à dévaloriser (ou renier) les caractéristiques physiques du sexe féminin d'une part, et à mettre en avant une conception hiérarchique de la sexualité hétérosexuelle. Le corps et la sexualité sont alors décrits comme l'une des origines des rapports de domination, il faut donc s'en détacher pour affirmer une égalité entre hommes et femmes.

Ces positions peuvent paraître extrêmes, elles sont toutefois dominantes dans les théories féministes héritées de l'auteur du *Deuxième sexe*⁶. Sans renier l'importance de ce texte dans la prise de conscience des inégalités subies par les femmes, il est indéniable qu'il véhicule un discours négatif sur le corps féminin et ses représentations. Ainsi, « il est difficile de jouer les idoles, les fées, les princesses lointaines, quand on sent entre ses jambes un linge sanglant ; et plus généralement, quand on connaît la misère originelle d'être corps »⁷. La « misère originelle d'être corps » caractériserait donc davantage les femmes que les hommes ; il est vrai que les descriptions des

⁴ Cité dans *Ibid.*, p. 265.

⁵ *Loc. cit.*

⁶ DE BEAUVOIR, S., *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

⁷ *Ibid.*, p. 129.

différentes étapes de la vie d'une femme pour Simone de Beauvoir relèvent toutes plus ou moins du cauchemar, tant chaque changement, de la puberté à la ménopause, est décrit comme une prise de conscience supplémentaire de l'horreur de son corps et de l'infériorité de celui-ci par rapport à celui de l'homme. Ainsi, à propos de la puberté du garçon et de la fille : « L'un symbolise la virilité, l'autre la féminité : c'est parce que la féminité signifie altérité et infériorité que sa révélation est accueillie avec scandale »⁸. La libération de ce corps féminin vécu comme une prison ne se fait qu'au moment de la ménopause, qui, pour Simone de Beauvoir, correspond avec la déssexualisation du corps : « Du jour où la femme consent à vieillir, sa situation change. Jusqu'alors, elle était une femme encore jeune, acharnée à lutter contre un mal qui mystérieusement l'enlaidissait et la déformait ; elle devient un être différent, asexué mais achevé : une femme âgée »⁹. En perdant symboliquement ses caractéristiques féminines, la femme s'accomplit. Paradoxalement, pour l'auteur, le seul moyen d'être une femme semble être le renoncement à la féminité.

Quant à l'homme, s'il est perçu comme dominant, dans tous les domaines, de l'intime au politique, il n'en est pas pour autant valorisé en tant que corps. Au contraire, ce corps masculin, souvent symbolisé par le pénis, semble être toujours une menace dans *Le Deuxième sexe*, à toutes les étapes de la vie d'une femme. Ainsi, « ce n'est pas la peur du membre viril qui engendre l'horreur de l'homme, mais elle en est la confirmation et le symbole. L'idée de pénétration prend son sens obscène et humiliant à l'intérieur d'une forme plus générale, dont elle est en retour un élément essentiel »¹⁰. On voit ici se former une conception du corps masculin comme menace, et des rapports sexuels hétérosexuels comme agression. Simone de Beauvoir renforce encore la dichotomie traditionnelle homme/actif/dominant, femme/passive/dominée, en affirmant que « sexuellement, l'homme est sujet ; les hommes sont normalement séparés par le désir qui les pousse vers un objet différent d'eux ; mais la femme est objet absolu du désir »¹¹. Vingt-cinq ans plus tard, Laura Mulvey¹² reprendra exactement cette conception de l'homme-sujet et de la femme-objet du désir, dans sa théorie du *Visual Pleasure*. Sexualité et cinéma sont ici liés par une conception commune du corps masculin et féminin. Même dans une relation sexuelle « réussie », le corps de la femme est dévalorisé, accusé de la plus grande trahison ; en effet, « le plaisir, loin de la délivrer, l'attache »¹³. Ainsi, c'est le principe même de la relation hétérosexuelle, qui est rejeté dans les théories beauvoiriennes. La différence physique est interprétée dans tous les cas comme une relation de type dominé/dominant, en défaveur de la femme.

Ce type de discours sur l'hétérosexualité perdure bien après Simone de Beauvoir, dans les années 1950 et les mouvements féministes des années 1970, pour se trouver toujours vivace aujourd'hui dans les théories des féministes anti-pornographie. La

⁸ *Ibid.*, p. 75.

⁹ *Ibid.*, p. 466-467.

¹⁰ *Ibid.*, p. 83.

¹¹ *Ibid.*, p. 108.

¹² MULVEY, L., *op. cit.*

¹³ DE BEAUVOIR, S., *op. cit.*, p. 615.

pornographie, comme le rappelle Linda Williams¹⁴, est un genre qui provoque des réactions viscérales. Malgré des divergences de position avec la majorité des féministes, américaines notamment, l'auteur souligne également l'importance du discours féministe sur la pornographie, puisque « jusqu'à récemment, la plupart des discours sont faits par des hommes, pour des hommes »¹⁵. Les films de Jane Campion seront ici considérés comme un de ces discours sur le corps et la sexualité. La pornographie, par la violence des réactions qu'elle entraîne, permet de mettre en avant un certain discours sur la représentation de la sexualité d'une façon plus générale. Or, dans le sillage de Simone de Beauvoir, il apparaît que le discours dominant anti-pornographique présente les rapports hétérosexuels comme un rapport de soumission/domination, par nature, et la pornographie comme une incitation à la violence envers les femmes. Ainsi, le slogan, attribué par Linda Williams à Robin Morgan en 1980, affirme que « la pornographie, c'est la théorie, le viol, la pratique ». Ce pouvoir des images pornographiques peut être attribué en partie à une certaine conception de l'homme, le définissant comme « *phallic enemy* »¹⁶. Ainsi, l'hétérosexualité pour Andrea Dworkin¹⁷, féministe radicale, est la pénétration (invasion) d'un objet passif (femelle) par un sujet actif (mâle). Les hommes, et donc les rapports sexuels avec eux, sont criminalisés, toujours perçus comme une menace. Cette conception du corps masculin et de sa violence supposée est particulièrement visible dans le texte de Dworkin, fondateur des mouvements féministes anti-pornographie, *Pornography : Men Possessing Women* : « Forcer – la violence du mâle est une preuve de masculinité – constitue le but essentiel du pénis, le principe de son existence, tout comme le sperme imprègne la femme sans son consentement, ou contre sa volonté. Le pénis doit incarner la violence de l'homme pour qu'il soit un mâle. La violence est masculine ; le masculin est le pénis, la violence est le pénis ou le sperme qu'il éjacule. Ce que le pénis doit faire, il doit le faire par la force pour que l'homme soit un homme »¹⁸. La violence serait inhérente à l'homme, faisant alors de tout rapport sexuel avec une femme un acte de domination.

¹⁴ WILLIAMS, L., *Hard Core : Power, Pleasure, and the « Frenzy of the Visible »*, Berkeley, University of California Press, 1989.

¹⁵ *Ibid.*, p. 15.

¹⁶ DWORKIN, A., *Pornography : Men Possessing Women*, New York, Putnam, 1981 (<http://www.nostatusquo.com/ACLU/dworkin/PornMen&Boys1.html>).

¹⁷ Andrea Dworkin est connue en particulier pour son action au côté de la juriste Catharine A. MacKinnon. Toutes deux rédigèrent un « *antipornography civil rights ordinance* » qui vise à interdire la pornographie en tant que violation des droits des femmes. Rejeté aux États-Unis, ce texte fonda cependant la décision *Butler* de la Cour suprême du Canada en 1992, sur la censure de la pornographie. Elles publièrent ensemble *In Harm's Way : The Pornography Civil Rights Hearings* (Cambridge, Harvard University Press, 1997), qui appuie ces positions.

¹⁸ DWORKIN, A., « Men and Boys », deuxième chapitre de *Id.*, *Pornography...*, *op. cit.* : « *Force – the violence of the male confirming his masculinity – is seen as the essential purpose of the penis, its animating principle as it were, just as sperm ideally impregnates the woman either without reference to or against her will. The penis must embody the violence of the male in order for him to be male. Violence is male ; the male is the penis ; violence is the penis or the sperm ejaculated from it. What the penis can do it must do forcibly for a man to be a man* » (<http://www.nostatusquo.com/ACLU/dworkin/PornMen&Boys1.html>).

D'un autre côté, les féministes soulignent la difficulté pour une femme d'exprimer son désir et de revendiquer une vie sexuelle active. Dans le domaine de la psychologie cognitive, Torben Grodal rappelle le double standard des sociétés qui veut qu'un homme ait envie d'une femme sexuellement active et admire une femme « vertueuse »¹⁹. Alors même qu'il montre que le désir sexuel et le sentiment amoureux sont deux prédispositions innées, développées à différents stades de l'évolution²⁰, on constate que les discours sur les représentations de ce désir posent de nombreux problèmes et contribuent à la criminalisation de la femme sexuellement active que dénonce entre autres Claire Johnston.

Ces discours sur l'hétérosexualité et le corps, féminin et masculin, paraissent incompatibles avec les prédispositions innées au désir et à l'amour décrites comme nécessaires à notre survie en tant qu'espèce. Il s'agit bien entendu d'un choix de théories parmi les plus extrêmes, mais elles reflètent néanmoins un fort courant de pensée, notamment grâce à la référence à Simone de Beauvoir. Dans ce contexte, il me paraît alors intéressant d'étudier la façon dont Jane Campion représente les corps et les relations qu'ils entretiennent. Malgré l'influence de ces textes, et la valorisation des œuvres féministes mettant en scène les faces les plus obscures de la sexualité, les films de la réalisatrice peuvent être interprétés comme la représentation d'une hétérosexualité « positive », en tant qu'elle contribue à l'épanouissement physique et intellectuel des partenaires.

La femme sujet : pouvoirs de l'érotisme

Les représentations des corps dans les films de Jane Campion vont à l'encontre des théories décrites précédemment, luttant ainsi contre le *gender-blindness*²¹ qui consiste à sous-évaluer les manifestations de la différence entre masculin et féminin, dans tous les moments de la vie sociale. Tout en affirmant ces différences, il est possible d'interpréter les films de Jane Campion comme une affirmation permanente de la femme comme sujet. Des analyses de séquences issues de ses films (*La leçon de piano* et *In the cut* en particulier) me permettront d'appuyer cette proposition de lecture féministe. Il s'agira de mettre en avant la façon dont le point de vue des personnages féminins est mis en scène, faisant des femmes le moteur de l'action et le prisme par lequel le spectateur va percevoir la scène, s'il accepte de se mettre en situation d'empathie avec le point de vue offert par la caméra. La femme devenant sujet, c'est le corps masculin qui sera l'objet du désir, modelé par la mise en scène.

¹⁹ GRODAL, T., « Love and Desire in the Cinema », *Cinema Journal*, 2004, 2, p. 26-46.

²⁰ Grodal attribue au désir sexuel des origines reptiliennes (donc très anciennes, plusieurs centaines de millions d'années), alors que le sentiment amoureux aurait des origines plus récentes, de quelques millions d'années (*Ibid.*).

²¹ NEVEU, E. et GUIONNET, Chr., *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 6.

Pouvoirs de l'érotisme : affirmation de la femme en tant que sujet

« Pour moi, le désir est une question de mise au point. Tout ce qui attire votre attention avec force peut devenir érotique. La concentration du regard crée la tension »²².

A l'instar de Jane Campion, Bourdieu dans *La domination masculine*²³ rappelle le pouvoir symbolique du regard. Or, il est rare que le regard féminin soit représenté au cinéma, encore moins lorsqu'il s'agit d'un regard désirant, sur le corps d'un homme, ce dernier devenant alors l'objet du regard, place traditionnellement attribuée aux personnages féminins. En ce sens, il me semble que les films de Jane Campion proposent une représentation du regard et du désir féminin tout à fait féministe, puisqu'il s'agit toujours de montrer la femme comme un être actif, choisissant d'être sujet et objet d'un désir partagé. Cette façon de filmer les corps par le prisme du regard désirant féminin mène à une véritable réécriture du corps masculin.

Bad Lieutenant, une nudité sans érotisation du corps masculin
© 1992 Pressman Film Corp. Tous droits réservés.

Le cas du traitement cinématographique de l'acteur Harvey Keitel illustre particulièrement bien le pouvoir de l'érotisme. Dana Polan²⁴ souligne le changement radical de statut de l'acteur après sa prestation dans *La leçon de piano*. Auparavant habitué aux rôles de policiers, de truands, souvent violents et à la dérive, comme dans *Reservoir Dogs* (Quentin Tarantino, 1991), *Mean Streets* (Martin Scorsese, 1973) ou *Bad Lieutenant* (Abel Ferrara, 1992), Harvey Keitel trouve avec *La leçon de piano* le moyen d'exprimer une autre facette de son jeu d'acteur. *Bad Lieutenant* et *La leçon de piano* ont pour point commun de montrer l'acteur dans des scènes de nudité frontale, encore rare aujourd'hui au cinéma. Cependant, la nudité ne se transforme en érotisme que lorsque le désir s'y mêle, quand « la concentration du regard » décrite par Jane Campion est présente. En effet, la comparaison des deux séquences de nudité de Harvey Keitel, dans le film de Ferrara et dans celui de Jane Campion souligne la présence d'un regard désirant dans le cas de ce dernier, absolument inexistant dans l'autre film.

La séquence de *Bad Lieutenant* présentant le corps nu de l'acteur, dont sont extraits les photogrammes ci-dessus, est composée d'un unique plan fixe. Outre le contexte (le lieutenant est sous l'emprise de drogues et d'alcool), c'est surtout la mise

²² Propos de Jane Campion, cité dans *Le Nouvel Observateur*, 11 décembre 2003, 2040.

²³ BOURDIEU, P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2002.

²⁴ POLAN, D., *Jane Campion*, Londres, BFI Publ, 2001, p. 39.

en scène qui ne favorise pas l'interprétation de cette scène comme érotique. En effet, le statisme de la caméra fonctionne ici comme un écran, laissant le spectateur à l'écart, à la place du voyeur contraint. En restant fixe tout le long de cette scène d'errance de 28 secondes, la mise en scène établit un constat, avec la neutralité qui convient. Il s'agit de montrer un homme en pleine déchéance, inconscient de son propre corps. En ne bougeant pas, la caméra incite également à conserver nos distances, et nous maintient dans une position de voyeur.

Au contraire, dans le film de Jane Campion, la mise en scène permet l'interprétation des images comme ceux d'un point de vue féminin désirant, offrant ainsi une autre vision d'un corps identique, celui de l'acteur Harvey Keitel. Pour illustrer ce désir, je propose d'interpréter une séquence de *La leçon de piano* comme la représentation d'un *strip-tease*. Le corps masculin est ici modelé par la mise en scène pour devenir un objet de contemplation, ramenant au « voir, c'est désirer »²⁵ de Linda Williams.

ANALYSE DE SÉQUENCE : *La leçon de piano*, 41'54

Ada joue du piano chez George, un contrechamp nous le montre, derrière un rideau, allongé, et regardant vers le centre de la pièce. Les notes s'égrènent, mais le contrechamp qui soulève le rideau nous fait voir une pièce vide, occupée seulement par le piano. La musique d'Ada résonne encore, alors qu'elle n'y est plus.

S'ensuit un travelling latéral obstrué par le rideau rouge, comme pour annoncer la scène qui va suivre. Le rideau est soulevé par la main de George. Après un *cut*, on retrouve George debout, en train de se déshabiller. La séquence relève ici du *strip-tease*, tant la mise en scène, par le cadrage et la lumière notamment, joue avec le plaisir de voir et de voir disparaître. Le premier plan sur le corps de George nous le montre de dos. La caméra va alors explorer ce corps masculin, dans un mouvement descendant, de la tête aux pieds, en suivant ses mouvements alors qu'il caresse le piano. La caméra est littéralement collée à ce corps mâle, elle le suit dans ses gestes, le maintenant au centre du cadre. C'est une véritable chorégraphie, créée par la mise en scène, et destinée à mettre en valeur le corps de l'acteur.

Après être descendu jusqu'aux pieds de George, la caméra remonte le long du corps et le cadre avec le haut du piano, à hauteur du sexe. La lumière qui entre par le tressage de la fenêtre à droite du plan ponctue le corps de Baines de taches de lumière, jouant avec un clair-obscur aux forts contrastes. De l'autre côté du piano, à gauche du cadre, la lumière est plus diffuse, plus floue, comme une brume lumineuse, elle offre un éclairage différent au corps de George, soulignant sa silhouette et ses muscles, sculptant son corps à la façon de certains peintres comme Le Caravage²⁶.

L'illustration ci-dessous permet de voir le modelage des corps masculins par la lumière, et l'utilisation d'un fort clair-obscur mettant en relief la musculature, tout en lui conférant une texture particulière, une douceur, malgré la puissance du contraste. Les religieux reprocheront d'ailleurs au Caravage l'érotisme de ses représentations christiques. Le point commun entre ces deux types de mise en scène, et qui permet

²⁵ WILLIAMS, L., « When the Woman Looks », *op. cit.*

²⁶ Voir notamment *La flagellation du Christ*, une huile sur toile de 1606-1607 conservée au Musée des Beaux-Arts de Rouen.

de parler de « réécriture du corps masculin », et même de « regard désirant », c'est le travail de la lumière.

Le travail de photographie de Stuart Dryburgh et le choix du clair-obscur sculptent le corps masculin. © 1992 JAN CHAPMAN PRODUCTIONS / CIBY 2000. Tous droits réservés.

En effet, dans les deux œuvres (*La leçon de piano* et *La flagellation du Christ*), la source de la lumière est de toute évidence artificielle, renforçant donc l'interprétation de cet éclairage comme signifiant, plus qu'un simple décor. Dans le cas du Caravage, il s'agit de sublimer la foi, en montrant la lumière divine et la transfiguration qu'elle opère sur les corps. Le travail de Jane Campion, consiste à sublimer le corps masculin pour le transformer en objet érotique, en objet de désir. La source principale de lumière vient du bord supérieur droit, et vient créer un clair-obscur qui met en valeur la musculature de Harvey Keitel, rendant compte à la fois de son aspect massif et de la délicatesse de ses gestes. Jane Campion décrit d'ailleurs son acteur, dans un entretien paru dans *Libération* : « C'est un curieux mélange que Harvey possède en lui. Je n'ai rien inventé. Ça m'a toujours fascinée de voir ces types super machos avoir des gestes si tendres. C'est très touchant de voir ces corps qui ne sont pas faits pour ça avoir cette délicatesse » (18 mai 1993). Si Jane Campion n'a pas « inventé » le corps de Keitel, elle l'a tout de même mis en scène de façon à rendre possible la vision érotique de ce corps, auparavant inexploitée. Tout en offrant la vision d'un corps correspondant aux critères de virilité traditionnels, Jane Campion le met dans une situation loin des clichés machistes, puisqu'au premier abord, il semble nettoyer un piano. Il s'agit cependant d'une scène des plus érotiques, puisqu'elle joue avec la pulsion scopique des spectateurs. La continuité musicale entre le plan où Ada jouait réellement dans la pièce et celui où ne reste plus que le piano, peut permettre d'interpréter cette scène comme la transposition du désir de Baines pour Ada, dont le piano est l'évidente métonymie. L'incongruité de la situation consistant à nettoyer un piano nu, et la façon très caressante de le faire, renforcent encore cette hypothèse.

La scène érotique comme affirmation du désir féminin et mise en scène d'un espace de liberté

« Pour la jeune fille, la transcendance érotique consiste afin de prendre à se faire proie. Elle devient un objet, elle se saisit comme objet »²⁷. Au contraire de cette citation de Simone de Beauvoir, je proposerai ici de considérer l'érotisme comme un espace de liberté, et un moyen d'affirmer sa place en tant que sujet. Stanley Cohen

²⁷ DE BEAUVOIR, S., *op. cit.*, p. 101.

et Laurie Taylor²⁸ « associent le sexe au monde des « activités d'enclave » c'est-à-dire une part de notre vie où nous pouvons nous engager dans un travail identitaire sans le risque d'être englué dans la routine et la monotonie ». Les représentations de la sexualité au cinéma, grâce aux scènes érotiques, telles que je vais maintenant les analyser, me semblent correspondre à cette conception des relations sexuelles comme espace de suspension des contraintes sociales, lieu de liberté.

Je propose donc d'analyser la scène érotique comme création d'une « activité d'enclave », et comme prise de contrôle du personnage féminin. Les films de Jane Campion sont traversés de moments érotiques qui subliment le corps masculin, en mettant en scène le désir féminin (à l'inverse donc des représentations dominantes). Il s'agit à la fois de réaffirmer la place de la femme en tant que sujet et de sortir les hommes de leur position de mâle dominant, où ils se retrouvent souvent réduits, à l'instar des théories d'Andrea Dworkin (l'homme comme « *phallic enemy* »), à leur sexe.

ANALYSE DE SÉQUENCE 1, *In the cut*

Cette séquence d'érotisme fait débat dans la presse et dans les forums, sur le thème : *In the cut* est-il pornographique²⁹ ? La scène « accusée » de pornographie commence alors que Frannie (Meg Ryan) décide d'aller aux toilettes du bar *The Red Turtle*, elle doit pour cela emprunter un escalier mal éclairé, qui la conduit au sous-sol. Son attention est attirée par le bruit d'un briquet et le souffle d'un homme hors champ. Elle décide d'aller voir l'origine de ces sons. C'est le visage de Frannie que l'on voit alors qu'elle découvre la scène, derrière un rideau rouge, reprenant ainsi l'astuce du rideau utilisée dans *La leçon de piano*, qui renforce l'idée d'insertion d'un espace érotique dans la diégèse.

Le plan qui cadre Meg Ryan lors de sa découverte est en perpétuel mouvement, la caméra n'est jamais fixe, presque tremblante, transcrivant peut-être l'émoi de Frannie. Au contraire, le contrechamp sur le couple est totalement stable, le regard de Frannie est bien dirigé vers la scène où une femme, à genoux devant un homme assis, lui fait une fellation. L'homme, qui semble percevoir la présence de Meg Ryan, va satisfaire son regard voyeuriste, en soulevant les cheveux de la femme en pleine action, ne laissant plus de doute sur la nature de l'acte sexuel. Deux gros plans sur le couple, laissant deviner le sexe en érection vont même compléter l'information, délivrant au passage des éléments nécessaires au reste de l'histoire. Ces deux gros plans, d'une seconde ou moins, vont provoquer les plus vifs débats et focaliser l'attention de la presse et des forums. Cependant, il me semble que l'intérêt de la scène, ce qui la rend si perturbante, ce n'est pas de savoir si l'on voit ou pas le sexe d'un homme et s'il est vrai ou faux. Ce qui fait la force de la scène, c'est qu'elle est entièrement dirigée par le regard du personnage féminin. La curiosité de Frannie la pousse à aller regarder, son désir l'oblige à rester. Son départ coïncide d'ailleurs avec la fin de la fellation, et

²⁸ COHEN, S. et TAYLOR, L., *Escape Attempts : The Theory and Practice of Resistance to Everyday Life*, Londres, Routledge, 1977 ; cités dans NEVEU, E. et GUIONNET, Chr., *op. cit.* p. 90.

²⁹ Forum *In the cut, un film pornographique ?* : <http://www.allocine.fr/communaute/forum/forum.html?cforumliste=3&cfilm=28388>.

la sonnerie d'un téléphone, brisant l'espace érotique. Ce que l'on voit, c'est ce que Frannie veut voir, le gros plan, la main de l'homme dans les cheveux de la femme. La femme se résume d'ailleurs à ses ongles bleus et à sa chevelure blonde. L'attention de Frannie, transmise par la mise en scène, est portée sur l'homme et ce qu'il fait. Ainsi, cette scène érotique n'est pas pornographique puisqu'elle représente un point de vue, celui de Frannie. C'est bien elle, et ses désirs, qui organisent la scène, et déterminent la mise en scène.

ANALYSE DE SEQUENCE 2, *In the cut*

Frannie (Meg Ryan) vient de se faire voler son sac dans les rues de New York. L'inspecteur Malloy (Mark Ruffalo), avec qui elle avait rendez-vous ce soir-là, la retrouve chez elle. Dès leur première entrevue, quelques jours plus tôt, Malloy a nourri les fantasmes de Frannie, devenant l'objet de son désir. Tous les deux sont dans la même pièce et l'atmosphère devient de plus en plus érotique alors que les corps se rapprochent. Mais c'est seulement lorsque Frannie va dire « oui », que la scène érotique va commencer. C'est donc bien son désir et son envie, à elle, qui dirige la scène. Les deux amants vont déposer ce qui les relie à leur vie sociale, publique, afin d'entrer pleinement dans la « bulle »³⁰ que peut devenir la sexualité. Malloy va déposer son arme sur un meuble, déplaçant en même temps un bibelot rose appartenant à Frannie.

Ce plan peut constituer un effet d'annonce : c'est en passant de flic à homme, en tant que corps masculin, que Malloy va bouleverser la vie de Frannie. C'est seulement lorsqu'ils sont seuls, pouvant ainsi se servir de leurs corps sans les contraintes imposées par la société, qu'ils communiquent réellement. Toutes leurs rencontres dans un espace public se soldent en effet par une incompréhension et une difficulté à communiquer. C'est donc bien par l'intermédiaire de l'érotisme et du dialogue entre les corps, que Frannie va parvenir à s'exprimer en toute liberté.

Après ce rituel du dépôt de ce qui peut constituer une marque de l'emprise de la société, on se retrouve directement dans la chambre, à observer les gestes de Malloy en train de se déshabiller. Cette façon d'entrer dans une scène érotique est remarquable puisqu'elle inverse les représentations les plus courantes. En effet, c'est ici le corps de l'homme qui est dévoilé, montré en train de se dévêtir, la caméra s'attardant sur son torse. Malloy, nu, attend Frannie allongé sur le lit.

Elle vient le rejoindre, mais est toujours habillée. Durant la scène d'amour, la caméra est presque solidaire de Frannie. Les plans sur son visage sont pris du bout du lit par exemple, en tout cas, de places que ne peut pas habiter Malloy. Frannie est donc toujours filmée d'un point de vue neutre, en tant qu'il ne peut pas correspondre à l'un ou l'autre des personnages. Au contraire, les plans qui montrent le visage de Malloy peuvent être interprétés comme la vision subjective de Frannie. C'est donc bien son regard qui nous est transmis.

La même construction du regard est faite dans la suite de la scène, après leur première expérience sexuelle. Malloy est nu sur le lit, elle vient le rejoindre avec

³⁰ COHEN, S. et TAYLOR, L., *op. cit.* ; cités dans NEVEU, E. et GUIONNET, Chr., *op. cit.*, p. 90.

un verre d'eau. Lorsqu'il se lève, la caméra effectue un mouvement de bas en haut, saisissant ainsi l'intégralité de son corps nu. Dans le dialogue qui va suivre, encore une fois, c'est bien le point de vue de Frannie qui va être privilégié. En effet, aucun des plans la montrant ne peut être une vue de Malloy, au contraire, chaque fois que l'on voit le corps et le visage du policier, c'est depuis la place de Frannie. Il ne s'agit donc pas d'une mise en scène classique, d'un champ-contrechamp répartissant la parole entre deux personnages. Ici, il s'agirait plutôt d'un champ-contrechamp représentant d'une part une vision de type témoin, sur Frannie, et d'autre part, le regard de Frannie sur Malloy. Les plans de Frannie depuis l'autre côté du lit, ajoutant des barreaux entre le spectateur et le personnage féminin, permettent de voir les effets des paroles de Malloy sur Frannie, ainsi que le regard de désir qu'elle porte sur lui. Le spectateur voit Frannie, et son point de vue, grâce à la mise en scène.

En donnant à voir ce regard féminin, Jane Campion bouleverse les codes traditionnels du cinéma *mainstream*. Dans *In the cut* ou *La leçon de piano*, choisis pour l'importance narrative et visuelle qu'ils accordent au corps, c'est bien la femme qui est le moteur de l'action et de la narration. Elle conduit à la fois le récit et l'histoire ; les femmes de Jane Campion sont à la fois le « qui » et le « comment ». Le « quoi », souvent réservé aux personnages féminins, est ici masculin. Le mâle est objet, du désir, du plaisir. À l'inverse du phénomène de muse présent chez de nombreux réalisateurs, d'Erich Von Stroheim avec Marlène Dietrich, à Quentin Tarantino avec Uma Thurman, l'attention de la réalisatrice se porte sur le corps masculin en général, sur la masculinité, pour ses différences, son altérité par rapport au féminin. En devenant objet de fantasmes, de désir, de plaisir, pour le corps et l'esprit féminin, le corps masculin devient une source d'inspiration, un moteur de la création. En réécrivant le corps masculin, la femme, réalisatrice, personnage, spectatrice, devient auteur, sujet, démonstratrice, de son propre point de vue.

« Le regard des femmes, on ne le connaît pas », écrivait Viviane Forrester en 1976. Grâce à son travail de mise en scène, Jane Campion nous donne à voir *un* regard de femme, peu exploré et longtemps nié, celui qui se pose sur le corps de l'homme, et en fait un objet de désir.

Violence, sport, risque

All Honourable Men?

Violence and Manliness in Twentieth-Century Antwerp

Antoon VRINTS

Masculinity and violence¹

Violence and masculinity are often bracketed together in social debate². Unsurprisingly so, given that violence is predominantly a matter of men in all known human societies past or contemporary. The link between masculinity and violence is of such strength, that it complicates the recognition of violence by females as a social phenomenon. The universality of male dominance in violence seems to point towards violence somehow being enclosed in the nature of men. Biology and evolutionary psychology offer clues to this regard³. Men, more so than women, would be inclined to physical aggression due to physical and hormonal differences, and other genetic factors. The hunter-gatherer and warrior-feeder dichotomies, which have been functional for a long time in human development history, would still be felt today.

Although the fact that man's biological heritage influences his social relations (and thus avoiding the pitfall of antibiology⁴), human behaviour in this matter cannot be reduced to it on this terrain either. As a creative being, man surmounts this heritage up to a certain point. The variability and historicity of human behaviour

¹ Thanks to Berber Bevernage and Thomas Buerman for their suggestions.

² See SPIERENBURG, P. (ed.), *Men and Violence. Gender, Honor, and Rituals in Modern Europe and America*, Columbus, Ohio State University Press, 1996; SCHUMANN, D., "Gewalt als Grenzüberschreitung. Überlegungen zur Sozialgeschichte der Gewalt im 19. und 20. Jahrhundert", *Archiv für Sozialgeschichte*, 1997, 37, p. 379-381; EMSLEY, C., *Hard Men. Violence in England since 1750*, London, Hambledon and London, 2005.

³ For a comprehensible overview on the matter, see MONKKONEN, E., *Murder in New York City*, Berkeley, University of California Press, 2001, p. 57-59.

⁴ For this danger, see WILTERDINK, N., "De studie van mannelijkheid", *Sociologie*, 2007, 3, p. 2-11.

indicates the relative autonomy of socio-cultural processes. The current question – the relationship between masculinity and violence – clearly illustrates this. It operates at the crossing of two cultural categories which cannot be reduced to biological factors only. Violence does not equal biologically funded aggression. Through a process of signification during social interaction, physical aggression is by means of cultural definitions transformed into “violence”, socially meaningful practices. In the same way do biologically funded sexes receive a cultural load and are gender categories such as “masculinity” created. Violence relates to aggression like gender to sex. It is the social scientist’s task to analyse how these social constructs get their shape and meaning.

Acknowledging the importance of signification implies the possibility of change in the relationship between masculinity and violence through the ages. A lot has been said and written on the evolution of this relationship, and opinions differ widely on the matter. Fruitful confrontations, however, have hardly taken place, due to the fact that they originate from separate research traditions, which are hardly ever in contact with one another. To connect both traditions’ findings on the relationship masculinity-violence falls within the scope of this work.

Firstly, there is the contribution of Men’s Studies⁵. The concept of “hegemonic masculinity”, launched by sociologist Bob Connell, usually forms a theoretical basis for this research tradition⁶. It presumes society’s gender structure to be characterized by an unequal balance of power, not only between men and women, but also between different masculinities. Starting from Antonio Gramsci’s concept of hegemony, it states that this kind of power is maintained not only by force (violence or prosecution), but also by ideological or cultural factors, which contribute to subordinates often subconsciously and passively accepting the inequality. According to Connell, the hegemonic position of a certain image of man culturally legitimizes man and woman’s respectively dominant and subordinate positions, as well as forms the basis for it. The cultural authority and leadership of “hegemonic masculinity” does not imply complete dominance. Connell states that hegemonic masculinity relates to other forms of masculinity. It is partly defined by negative reference to masculinities, such as homosexuality, which subordinates the latter. Even without complying fully to the hegemonic ideal, complicit men still benefit from it. Subordinate classes or social groups have marginalized masculinities. Connell’s approach thus allows complexity and even cultural diversity and the possibility of change. He claims “hegemonic masculinity” to be a concept which can contribute to a fruitful analysis

⁵ BUERMAN, Th., “Maten, makers, masculiniteit! Historisch onderzoek naar mannelijkheid”, *Mededelingenblad van de Belgische Vereniging voor Nieuwste Geschiedenis*, 2007, 29, p. 2-26.

⁶ CONNELL, R. W., *Masculinities*, Sydney, Allen and Unwin, 1995; BEVERNAGE, B., “Hegemonie in de mannenstudies. De ontwikkeling van een neo-Gramsciaans feministisch perspectief”, *Jaarboek voor vrouwengeschiedenis*, 2005, 25, p. 146-170; TOSH, J., “Hegemonic Masculinity and the History of Gender”, DUDINK, S., HAGEMANN, K. and TOSH, J. (ed.), *Masculinities in Politics and War: Gendering Modern History*, Manchester-New York, Manchester University Press, 2004, p. 41-58.

of violence⁷. Taking into account the historical context, it would help explain the cultural meaning and form of violence in societies where physical aggression in men is positively valorised. It would be a useful contribution to a better understanding of male overrepresentation amongst assaulters, domestic and homophobic violence and warfare. In the Western cultural sphere, hegemonic masculinity is supposed to be characterized by (amongst others) aggression.

The American historian George Mosse starts from a similar frame of thought and subsequently arrives to similar conclusions on the relationship between masculinity and violence⁸. According to Mosse, the second half of the 18th century gave rise to a modern stereotypical image of man among the new dominant middle class in Europe, contrasted against “others” and “enemies” (namely Jews and homosexuals). Ideal masculinity was defined by notions such as control, courage, physical strength and stamina, in contrast with “women” and “unmanly” counterparts.

Many within the field of Men’s Studies defend the stance that male violence would be the core of a political-cultural strategy to safeguard masculine hegemony⁹. Violence is perceived as a familiar way to confirm it and defend it against possible threats. From this point of view, a surge of masculine violence clearly indicates that the male gender position is under pressure. Those who discern a “crisis in masculinity” over the last decades, often see masculine violence as proof of that¹⁰. Qualifying masculine violence as a crisis phenomenon is in itself rather paradoxical, because a tendency towards violence is presented as characteristic of “hegemonic masculinity”.

While practitioners of Men’s Studies, in their search for images of “hegemonic masculinity”, focused on discourse analysis of popular and elitist media and art, violence specialists study the relationship violence-masculinity via a very different, much more social-scientific approach, reaching very different conclusions. Anthropology studies in the Mediterranean often point towards a dichotomy between the concept of honour for both sexes¹¹. Male honour is said to be linked with activity, while female honour needs passivity. British anthropologist Julian Pitt-Rivers puts it this way:

Grace, like honor, is not at all the same thing for both sexes. While masculine honor is a matter of precedence in the first place and the man of honor strives to establish his name in the forefront of the group, the honor of women is rather a matter of virtue and sexual purity. (...) Male honor is something to be won, increased and

⁷ CONNELL, R. W., “On Hegemonic Masculinity and Violence”, *Theoretical Criminology*, 2002, 6, p. 89-99.

⁸ MOSSE, G., *The Image of Man. The Creation of Modern Masculinity*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

⁹ See for references and (critical) review HALL, S., “Daubing the Drudges of Fury: Men, Violence and the Piety of the “Hegemonic Masculinity” Thesis”, *Theoretical Criminology*, 2002, 6, p. 35-61.

¹⁰ For the notion “crisis of masculinity”, see KIMMEL, M., *Manhood in America. A Cultural History*, New York, The Free Press, 1997.

¹¹ BLOK, A., “Eer en de fysieke persoon”, *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, 1980, 6, p. 211-230; ID., “Mediterranean Totemism: Rams and Billy-Goats”, *Honour and Violence*, Cambridge, Polity, 2001, p. 173-209; NYE, R., *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France*, Berkeley, University of California Press, 1998, p. VII.

defended against a rival; female honor is something to be conserved and protected from the evil tongues of the envious¹².

Obviously, this active-passive dichotomy also affects the relationship between violence and honour. Given the fact that women should adopt a discrete lifestyle in order to maintain their purity, there was no positive social valorisation for violence. For men, the situation was altogether different. Honour, for them, was mainly defined by physical strength and integrity. Masculine dishonourable behaviour was symbolized by physical weakness and a weakened physical integrity. To maintain his good name, a man was to be ready at all times to show his fighting spirit. Notions such as honour, virility and violence were closely intertwined in this context.

More recent anthropologic research seems to indicate that in Mediterranean and other cultural contexts, the difference between male and female honour is less dichotomous than was assumed at first¹³. Historians agree with this, and add that these notions are subject to change. Pieter Spierenburg elaborates upon the slow process of convergence of the notions of honour in men and in women, which has been taking place in Western Europe since the early modern period, without, however, becoming identical¹⁴. He makes out two important components in this process. On the one hand, the passive-active contrast between gender relations has lost much of its importance. On the other hand, men also were increasingly expected to show sexual restraint. The complex relationship between honour, body and violence did not escape the shift in meaning given to men's and women's honour. Masculine honour, which was defined mostly by physical strength, now gave way to a new definitions of masculinity, encompassing a rather more homely and gentle attitude.

The multiformity of opinions on and approaches to the relationship between violence and masculinity is the conceptual background for this case study about Antwerp during the first half of the twentieth century. Is gender an issue when looking at violence in this specific context? Was there a connection between virility, bravado and power, and did this translate into male overrepresentation in registered acts of violence? Did masculinity show any signs of multiformity and how did possible different kinds of masculinity relate to each other? Does the model of "hegemonic masculinity" present a useful concept to understand the social situation in Antwerp? Only empirical research can provide a basis to begin to answer these questions. A corpus containing 1,377 police records (*processen-verbaal*) by the Antwerp police regarding physical violence is the empirical basis for this study. Police records come from three police areas (2, 5 and 7 – Main office) and six sample years (1912, 1917, 1928, 1938, 1944 and 1949). They are analysed in two ways. Qualitative analysis of the police records allows us to track down the codes which regulated violence. From

¹² PERISTIANY, J. and PITT-RIVERS J. (eds.), *Honor and Grace in Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 226.

¹³ DE WAARDT, H., "De geschiedenis van de eer en de historische antropologie. Een voorbeeld van een interdisciplinaire aanpak", *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, 1997, 23, p. 339-344.

¹⁴ SPIERENBURG, P., "Masculinity, Violence, and Honor: An Introduction », *Men and Violence...*, *op. cit.*, p. 5-7.

an anthropological point of view, practices are “decoded”, i.e. the meaning they have within a certain cultural system is revealed. Quantitative analysis makes it possible to show structural relations and patterns, namely with relation to the sex of actors involved in violence.

Male violence?

At first sight, quantitative analysis of police records appears to confirm the well-known pattern of violence as a matter of men. More precisely, the analysis of *complaints*, making up 1,082 of the 1,377 police records, is revealing here. If we separate the men from the women in the group of people charged with violence, we note that out of 1,266 people charged, 944 (74.6%) are male and 322 (25.4%) are female. This obvious majority of men in the group of charged people seems to show that violence in the Antwerp neighbourhoods is predominantly masculine. However, the female part cannot be ignored: if a quarter of the people charged with violence turns out to be of the female sex, then it does not do to qualify female violence as irrelevant and marginal. Such a part is in any case not in keeping with the exclusive link between femininity and passivity, non-violence and dependence.

It remains to be seen what the nature is of the interactions in which the men and women charged were involved. Did the police records in the corpus mostly involve same-sex confrontations, or were they, conversely, mainly about mixed contending parties? We get the following result when arranging the complaints into exclusively male, exclusively female and mixed confrontations:

Table 1 Complaints classified by sex of actors involved in violence

	Abs.	%
Only men	282	26.1
Only women	143	13.3
Men and women	657	60.7
Total	1,082	100.0

Source: corpus selected police reports.

These findings offer some interesting perspectives. Firstly, they show us that violence in the Antwerp neighbourhoods is not an exclusively male interaction mechanism in which men only contested each other. The share of intermale violence cannot be qualified as disproportional. Yet is it still twice as high as the share of violence between females, which appears to confirm that men are considerably more violent than women. Although the percentage of violence between females may be relatively low, it is not insignificant. Most remarkable in this respect is the markedly high share of mixed-sex conflicts, which can be interpreted in two rather different ways. Firstly, it may imply that sex was of no great importance, and men as well as women were involved in quarrels; a hypothesis which would point towards a certain equality between men and women. Or, it could be the result of systematic and massive violence of men against women, where the former would use their superior physical strength. The apparent masculine dominance among those charged with violence might be interpreted this way.

Yet some caution is needed when looking at such figures, given the fact that they may not convey an entirely faithful representation of the facts on the field. Surely, a fair amount of conflicts were settled informally, or there may have been reasons to not seek police intervention. Especially when interpreting the complaints, we must not forget the strategic considerations people filing complaints may have had. There are reasons to believe that men and women had different considerations when deciding whether to file a complaint or not, and that this consideration was influenced by the sex of the person(s) they were complaining about. The importance of pinpointing the sex of people involved is therefore clear. Women outnumber men by about six to four when looking at who filed complaints: 436 men (39.1%) as opposed to 679 women (60.9%). When comparing the sex specific profile of complainants with that of actors in complaints, we find that men complain about one or more other men twice as much as they complain about violence by one or more women or, for that matter, about a mixed-sex party. Female complainants show a totally different pattern: only about one quarter of the complaints filed by women were about someone of the same sex. Three quarters of complaints filed by females were about men or a mixed group. Taking into account the numerical ratio, we find that women filed three quarters of the complaints for violence by a mixed-sex group. Based on the strong male preponderance in the number of people complained about, we can say that usually women complained about men in mixed-sex quarrels.

There are indications that the sex specific relationship between the complainant and the person complained about gave rise to particular strategic and other considerations, influencing the readiness to file a complaint. The concern for one's reputation within informal social networks was an important guiding mechanism, and it was not gender neutral. It is not impossible that men, due to specific notions of masculinity, needed to be more careful than women. Would a man filing a complaint against another man risk to be called a coward? Did they risk to be the neighbourhood's laughing stock when complaining about a woman? Maybe women had more room to manoeuvre here, because a positive valorisation of bravery and control of their partner was not part of their gender specific set of notions of honour. However, it can be argued that the relatively small share of corpus registered interfemale violence (especially when compared to violence between men), does reflect a certain social reality. How else can we explain the number of complaints about intermale violence exceeding the amount of complaints about interfemale violence with a factor 2, even when taking into account the reduced inhibitions experienced by females about filing a complaint.

Table 2 Reports classified by sex of actors involved in violence

	Abs.	%
Only men	133	45.1
Only women	22	7.4
Men and women	140	47.5
Total	295	100.0

Source: corpus selected police records.

The significance of the kind of source for the relative importance of sex specific categories of violent interactions becomes apparent when comparing the pattern found

in *complaints* to that found in *reports* (*verslagen*). Reports are made by the police, on their own initiative, without there being a complaint. The higher share of violence between men seems to confirm on the one hand the hypothesis of a subrepresentation of this category in the complaints registered in the corpus due to men showing relatively little enthusiasm to file complaints of violence about other men. On the other hand, the smaller share of violence between women seems to indicate that the account of this category in the complaints, also small, cannot be due to a minor readiness to file a complaint. *In globo*, the share of violence by men in the reports is remarkably higher than in the complaints. However, comparing the two is hard, because the reports do not allow a binary classification of the actors involved (cf. the opposition accuser-accused for complaints). When the police write a report, no status is given to the individuals involved in the violence, whereas complaints do give this information. The division male-female in the global overview of actors involved in violence who are mentioned in reports (i.e. “perpetrator” or “victim”), is in itself significant: out of 614 actors, 448 were men (72.9%) and 166 were women (27.0%). Little doubt is left when confronted with these figures, that the majority of reported violence was the doing of men.

The fact that more men feature in police reports, can also be explained from a very different perspective. Given the nature of the source, it is quite probable that gender specific perception of violence by an exclusively male police force was a significant factor. It is possible that the police felt less of a need to intervene in violence between women, because they perceived all-male violence to be much more serious and threatening. The police stance in this matter probably fits into the pattern of “persecution of men”, as found in different contexts by specialists in criminal justice history¹⁵.

When classifying the entire corpus of police records according to the gender specific relationship of the actors involved, we find the following, which closely matches the pattern found in the complaints. Of course this could be expected when looking at the numerical preponderance of this category of documents.

Table 3 Complaints and reports, by sex of actors involved in violence

	Abs.	%
Only men	415	30.1
Only women	165	12.0
Men and women	797	57.9
Total	1377	100.0

Source: corpus selected police records.

These proportions give rise to the question to what degree violence between men and women can be classified as the specific category of “partner violence” mainly reported by women. When partner violence (violence between spouses and (ex)

¹⁵ For bibliographical references on this subject see SCHWERHOFF, G., *Aktenkundig und gerichtsnotorisch. Einführung in die Historische Kriminalitätsforschung*, Tübingen, Edition Dikord, 1999, p. 156, note 5; LINDENBERGER, Th., *Strassenpolitik. Zur Sozialgeschichte der öffentlichen Ordnung in Berlin 1900 bis 1914*, Bonn, Verlag J. H. W. Dietz Nachfolger, 1995, p. 72; BRETAS, M. L., “The Sovereign’s Vigilant Eye? Daily Policing and Women in Rio de Janeiro, 1907-1930”, *Crime, History and Societies*, 1998, 2, p. 55-71.

lovers) is removed, the largely appears to be the case indeed. More than half (52.1%) of registered violence involving men as well as women, consists of violence between married couples or (ex) lovers.

Table 4 Complaints and reports categorised by sex of the actors involved, except partner violence

	Abs.	%
Only men	415	43,1
Only women	165	17,2
Men and women	382	39,7
Total	962	100,0

Source: corpus selected police records.

Violence between men is the main category of non-partner violence. Yet figures show that women cannot be seen as actors in partner violence only: even when partner violence is not taken into account, women are involved in a rather fair amount of violent situations. The relatively high percentage of mixed sex interaction in non-partner violence cannot be attributed to other forms of infra-family violence, as this entire category stands for just 13.7% of non-relationship violence. Thus, female violence cannot be reduced to intimate conflicts. Also in violence of a more public nature, involving neighbours, acquaintances or passers-by, women did have a significant role.

Honour and violence

Even though violence by women in early 20th century Antwerp was a real social phenomenon, it remains clear that violence was mainly a matter of men. This dominance was related to gender specific expectations in the Antwerp neighbourhoods, as analysis of informal conflict regulation clearly shows¹⁶. Members of Antwerp neighbourhoods self-regulated conflicts by bringing them before the “tribunal of the street”. At stake here was one’s position in informal social networks. One had to try and convince the neighbourhood of one’s own respectability, and the lack of that in the opponent. To achieve this, performances were used to send meaningful messages to the public, which acted as the judge. Because of the need to convince informal social networks, conflicts were often decided upon in spatial focal points of informal sociability such as the pub, the street and the hall. People adapted themselves to the existing rituals of behaviour, distinctly theatrical in character. In order to convey a clear message, one had to use a commonly understood set of practices and appeal to a shared moral framework. In informal social networks special attention was paid to check if the codes of conduct which regulated the “theatre of the street” were respected. Whoever violated these codes, risked interventions by a third party, a damaged reputation and social isolation.

The codes and norms in informal conflict regulation were different for men and women, which indicates that expectations for both groups were not identical.

¹⁶ See VRINTS, A., *Het theater van de straat. Publiek geweld, respectabiliteit en sociabiliteit in Antwerpen (ca. 1910-1950)*, unpublished PhD, Ghent University, 2006.

Namely the prominent position of physical power and courage in the male model of respectability did not allow men to avoid a physical confrontation, as was the case for women. The omnipresent notion of “cowardice” is of great importance here. “Cowardice” implied explicitly unmanly behaviour; being called a coward meant a negation of a man’s virile identity. *A contrario*, this notion does offer a privileged view into the prevailing ideas on masculine identity. On the one hand it shows that a man’s readiness to engage in physical confrontation, was still positively valorised. Courage, power and bravado were a constitutive part of their masculine identity. In the build-up to settling a conflict, men were explicitly urged on to a fight by means of insults or body language: if they avoided the violence, they risked being called a coward, i.e. a non-virile man. Given the specific link between male honour and violence, men were left with no options but violence if they wanted to protect their reputation as a man. This left men with relatively few possibilities to respond in a non-violent way to denigrating provocations. Gender specific notions of respectability implied that the only way to sufficiently defend male honour, was violence. The notion of “cowardice” on the other hand, sets the *machismo* coloured boundaries of possibilities to defend one’s virile reputation through violence: the elderly, women and children were not seen as equal partners for battle. Other forms of unfair confrontation (e.g. the use of guns or numerical superiority) were considered as cowardly actions. Ideas about masculine honour were at the basis of codes regulating violence between men. The belief that only two adult men may and can have an “honest fight”, indirectly shows that a physical battle was perceived by those involved as a test of their masculinity. The outcome of the battle was set by survival of the strongest: whoever came off worst had a damaged virile reputation, while the winner came out stronger purely on the basis of physical superiority.

The fact that beating a woman was considered improper, did not mean it did not happen. Since an honest fight between a man and a woman was considered principally impossible within the codes of the “tribunal of the street”, this meant there was no comparable set of ritualized practices. This increased the risk of escalation. The link between violence and masculinity did not prevent violence between women either. The reality of interfemale violence cannot be denied, as said earlier, but physical courage and power were no constitutive parts of the female gender specific honour. This meant that the need to use violence in certain circumstances order to maintain one’s reputation did not feature in the same way.

The connection between bravery and manliness was not made by everyone. Violence linked with honour before a distinct audience and the theatrical character that resulted from it, was in 20th century Antwerp almost exclusively practised by lower social groups. The elite and higher middle class was hardly involved at all. Different groups of the population attributed different and even opposite meanings to the same behaviour. More well-off groups perceived public violence as a barbaric characteristic of the way of life of lower social groups. It was qualified as “vulgar” and opposed to a respectable code of conduct. They did not understand the function of public violence in lower social groups, because they did not grasp the meaning of codes of it. However, for less well-off layers of the population, public violence was – in distinct circumstances – an accepted mechanism of informal conflict regulation.

It was an instrument which allowed them to maintain their name and reputation, i.e. their own definition of respectability, with regard to their public life.

This divergent attribution of meaning points towards two models of masculinity within one urban society¹⁷. Each of the models contained some standards of conduct with which you had to comply, if you wanted to gain some social capital within the group that followed it. In one model, here described as “codes of the street”, a good reputation mainly depended on openness, participation in reciprocal relationships and the ability to maintain a reputation in public, if necessary with the use of violence. The other model, which may best be described as the bourgeois model of respectability, perceived anything which equalled a good reputation in the “codes of the street”, as “vulgar” and to be avoided. Instead of participation in life in the streets and neighbourhood, a private lifestyle was proposed, with several implications: the breadwinner model, the ideology of homeliness and the ideal of cleanliness¹⁸. A man’s reputation did not depend upon his physical abilities, but upon other factors, such as home ownership.

The next quarrel is a rare example of different models in competition. Petrus L., mechanic, tried to lure his rival into a fight by saying: “You cowardly Belgian, come out, an if you don’t, I’ll come and get you!”¹⁹. His opponent refused, and countered the possible reputation damage by referring to the bourgeois definition of respectability. He told his attacker that he was “not so vulgar to be fighting in the street”. This is an explicit claim of superiority of the bourgeois notion of respectability over the notion that physical bravery and masculine honour are inseparable. The opponent is socially stigmatized because he refers to a repertoire of respectability typical of the great unwashed.

Not only in the neighbourhood, but also in family life did gender specific norms and values stimulate masculine violence. The idea that a man should control his wife and children and if necessary could enforce this control, formed the backdrop for a lot of masculine family violence. The principle that a man was allowed to use force to impose authority over his wife when she did not fulfil her (domestic) duties (with regards to him), were an important exception to the rule that a man could not hit a woman without the risk of damaging his reputation. Sailor Hendrik P. clearly phrased

¹⁷ The similarities with the difference *decent-street* in black neighbourhoods in American inner cities is striking, and was inspirational from a terminology point of view: ANDERSON, E., *Code of the Street. Decency, Violence, and the Moral Life of the Inner City*, New York and London, Norton W. W. & Company, 1999, p. 33.

¹⁸ See DAVIDOFF, L., DOOLITTLE, M., FINK, J. and HOLDEN, K., “Das Paradox der Familie im historischen Kontext”, *Historische Anthropologie*, 2000, 8, p. 364; PERKIN, J., “Women, Marriage and Class in Nineteenth-Century England”, SCHUURMAN, A. and SPIERENBURG, P. (ed.), *Private Domain, Public Inquiry. Families and Life-styles in the Netherlands and Europe, 1550 to the Present*, Hilversum, Verloren, 1996, p. 220-241; ROSS, E., ““Not the Sort that Would Sit on the Doorstep”: Respectability in Pre-World War I London Neighbourhoods”, *International Labor and Working Class History*, 1985, 27, p. 4-27.

¹⁹ “*Laffen Belg, kom er nu eens uit, als ge er niet uitkomt, zal ik u er zelf uithalen!*”. SAA (Stadsarchief Antwerpen), MA (Modern Archief) 24633, police records, area 2, no. 4980, 7 September 1912.

this right when talking to the police: “I hit my wife when I want to”²⁰. As long as it was not excessive, 20th century Antwerp tended to not intervene in marital differences. Plumber Alexander V. motivated his initial reserve towards the beatings his neighbour Paulina J. suffered from her husband, diamond cutter Alfons C: “With my friend B, we were on our way home when we saw a man hitting a women a few times. We did not take much notice because we thought it was a marriage matter”²¹. The right to use force to impose authority was not absolute: the boundary of tolerance is overstepped in the case of serious violence which surpasses the level of “moderate” punishment which was considered legitimate. This perception of right of discipline fitted into the Western European pattern which started to show in the early modern period: an man had the right to physically punish his wife, as long as it concerned a well-funded and “reasonable” correction which took place in the home, so it did not disrupt public life.

The right of older male family members to punish children followed the same pattern. The presumption that the disciplining of children by family members was allowed, is clear in the intervention of a newspaper salesman in favour of an eight year old boy who was hit in the street²². In his statement to the police, he describes his own attitude as follows: « I told him: “Is this your brother?”. He said no, and I said to him “then you can’t hit him like that, you should be ashamed to hit a small child like that””. The statement of a teacher about beating his children is similar: “I do hit them from time to time, but I think I am allowed to do so as their father”²³.

Such ideas are in keeping with the husband’s right of moderate discipline, which did not feature anymore in official legislation in the 19th century, but it did still exist in legal practice²⁴. Just like in England or France, the tolerance for the right of discipline diminished gradually in legal practice during the 19th century. In 1911 the court of law in Hasselt declared that it was outdated²⁵. The growing influence of an alternative, bourgeois masculinity with no place for domestic violence and emphasising the value

²⁰ “*Ik slaag mijn vrouw als ik dat wil*”. SAA, MA 24648, police records, area 2, no. 597, 16 May 1917.

²¹ “*Met mijn vriend B. op weg naar huis zien wij daar een man een paar kletsen geven aan een vrouw. Wij gaven er niet veel acht op omdat wij in het gedacht verkeerden dat het huwelijkskwestie was*”. SAA, MA 31582, police records, area 5, no. 1609, 24 September 1917.

²² “*Ik zegde tot hem : “is dat uw broertje ?”. hij zegde van neen en ik antwoordde : “dan moogt gij er zoo niet aan slagen, gij moest verlegen zijn een klein kind zoo te slagen”*”. SAA, MA 29829, police records, area 7, no. 912, 29 March 1938.

²³ “*Ik geef hem wel eens een klets, doch meen dit als vader te mogen*”. SAA, MA 30014, police records, area 7, no. 372, 20 January 1949.

²⁴ FERKET, N., “Zwijgen als vermoord. Vrouwenmishandeling en de juridische positie van de gehuwde vrouw in België in de negentiende eeuw”, *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, 1999, 25, p. 285-304; GODDING, Ph., “La femme sous puissance maritale”, COURTOIS, L., PIROTTE, J. and ROSART, Fr. (ed.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l’émancipation féminine depuis un siècle*, Louvain-la-Neuve and Brussels, Nauwelaerts, 1992, p. 22-23.

²⁵ PUCHNATZI, I., “*De beruchte gehoorzaamheid van de gehuwde vrouw*”. *De afschaffing van de maritale macht en de handelingsonbekwaamheid van de gehuwde vrouw door de wet van 30 april 1958*, unpublished master’s thesis, KULeuven, 2005-2006.

of “self control”, was not unimportant in this evolution²⁶. To what degree, and in what segments of the population this bourgeois model undermined the masculine right of discipline in 20th century Antwerp remains unclear. There are reasons to believe that mentality with regard to this subject were shifting, and that there were more voices to be heard than can be deduced at first sight from the multitude of reports on domestic violence. Obviously, not applying the right of discipline did not make it into police records. Because of the silence of the sources on this matter, it is impossible to even estimate the propagation of the idea that the right of discipline was improper. Once does the corpus of police records mention a man who called on the code of conduct for a popular duel to show that he had not hit his wife. Warehouse worker August K. declared he had not reacted and left the house after having been attacked by his wife Charlotte, “as I don’t want to beat a woman”²⁷. Another question to be asked is if in the stream of complaints by women about their husbands’ violence towards them might point at a reducing acceptance of the right of discipline. However, it is difficult to be decisive about this.

Conclusion

The analysis of the relationship between violence and masculinity in early 20th century Antwerp induces reflection on some propositions which widely resound in scientific debate. The idea that violence is a manifestation of a supposed “crisis in masculinity”, is not confirmed in by the Antwerp case. Notions such as physical power and bravery played an important role in the established models of masculine respectability. The violence it caused points towards vitality rather than possible disintegration of such models. Without denying the general dynamics of decreasing intensity of the link between masculine honour and physical power in the long run, it does show that the universality of this process needs to be questioned. Notions such as courage, bravery and physical power take up key positions in the virile honour of Antwerp’s male lower social groups, as the praxis of popular duelling shows. This indicates that the process might not have taken place simultaneously in different social groups. The different meanings assigned to violence by diverse social groups clearly illustrate the pluriformity of masculinities within the same society. The aforementioned link between the respectability model and social structure marks out the need to connect gender identity with other social categories such as class²⁸. An important contra-indication for the idea that the modern bourgeois model of masculinity was full of notions like physical power and courage, can be found in the rejection of violence

²⁶ GAY, P., *Schnitzler’s Century. The Making of Middle-Class Culture 1815-1914*, New York-London, W. W. Norton & Company, 2002, p. 49; WIENER, M., *Men of Blood. Violence, Manliness, and Criminal Justice in Victorian England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004; FRANCIS, M., “The Domestication of the Male? Recent Research on Nineteenth- and Twentieth-Century British Masculinity”, *The Historical Journal*, 2002, 45, p. 637-652.

²⁷ “Aangezien ik geen vrouw wil slaan”. SAA, MA 29374, police records, area 2, no. 2406, 30 August 1949.

²⁸ See MARTSCHUKAT, J. and STIEGLITZ, O., “*Es ist ein Junge!*”. *Einführung in die Geschichte der Männlichkeiten in der Neuzeit*, Tübingen, Edition Diskord, 2005, p. 92.

within the Antwerp modern bourgeois model of masculinity²⁹. The link between the various masculinities is clear, even if only from the fact that they are opposed for social-distinctive reasons. Conform to social structure, the bourgeois masculinity model is at the top of the pecking order. But does this imply that one model, *in casu* the bourgeois model, can be labelled as “hegemonic”, and the others, *in casu* those of lower social classes, as subordinate, complicit or marginal? Not necessarily. The bourgeois view on violence may be propagated and imposed by the state repression apparatus, but the importance of violence in informal conflict regulation and the model of respectability of lower class men show that such strategies from higher up were not necessarily successful. Socio-political offensives can only be efficacious if they are socially functional for the target group; only when it is useful for them will they adopt the suggested values and practices³⁰. As long as fundamental social insecurity made it impossible for men to withdraw from neighbourhood life, they could not detach themselves from the violent “codes of the street”, or indeed take up the bourgeois masculinity model. It is a reductionist view to see the existence of a separate masculinity model as a form of resistance against the hegemonic order. Social reality cannot be reduced to the spectrum repression-resistance. The lower classes holding on to their own ideas of masculinity should not be interpreted as resistance, but rather as signs of cultural continuity, autonomy and social functionality. This tenaciousness undermines the workability of the concept of “hegemonic masculinity”. A hegemonic model would imply assent as a precondition³¹. It is equally unsure if the ideas about the relationship violence-masculinity are hegemonic in the other sense of the word, and more precisely add to the unequal power relations between men and women. In principle, they only apply to the interaction between males. The one very important exception to this rule, the masculine right to use force to impose authority over women, also originates in the ideas of masculinity, thus showing signs of hegemony in at least one sense. It adds to the reproduction of the inequality between the sexes. However, it remains uncertain if it fits the other definition of hegemony, because it is not (anymore) supported by the dominant social groups and the state apparatus.

²⁹ Thinking along the same lines is DE SMAELE, H., “Een beeld van een man. Mosse en het moderne mannelijke stereotype”, *Tijdschrift voor Genderstudies*, 2006, 9, p. 5-18.

³⁰ See LIS, C., SOLY, H. and VAN DAMME, D., *Op vrije voeten? Sociale politiek in West-Europa (1450-1914)*, Leuven, Kritak, 1985, p. 198-204.

³¹ See JEFFERSON, T., “Subordinating Hegemonic Masculinity”, *Theoretical Criminology*, 2002, 6, p. 66.

Le coup de boule de Zidane : crise de la virilité ?

André RAUCH

9 juillet 2006. Dix minutes avant la fin du match qui oppose l'équipe de France à l'Italie en finale de la Coupe du monde de football, le joueur français Zinedine Zidane frappe violemment, de la tête, le thorax de l'adversaire italien Marco Materazzi. Il est immédiatement expulsé du terrain par l'arbitre. Via l'enregistrement vidéo qui restitue la séquence sur leur écran, les téléspectateurs français croient vivre un cauchemar. L'homme clef de la victoire vient de faire basculer tous leurs espoirs sur un coup de tête. Titre mondial, honneur national, primes financières s'envolent au loin. L'équipe italienne s'est finalement débarrassée du joueur qui, à lui seul et dans l'esprit de tous, la tenait en échec.

Zidane a, de la sorte, réintroduit dans les enjeux habituellement si mercantiles des matchs nationaux, des championnats internationaux ou des coupes du monde, une justice différente du jugement arbitral : le règlement de comptes personnel. Il rappelle aux amateurs de ballon rond, aux fanatiques du petit écran que, parmi d'autres sports, le spectacle télévisé du football est une cérémonie, avec ses rituels, son *credo* et sa pompe. Pour ceux qui l'ignoraient ou qui l'auraient oublié, cette cérémonie patriotique est aussi un culte de la virilité. Elle aura été fatale à l'équipe de France ce jour-là.

L'auteur de ce qui s'appellera désormais, pour tous les francophones, le « coup de boule » de Zidane s'en explique trois jours plus tard sur un plateau de télévision. Il affirme ne pas regretter son geste : « Au départ de l'action, il me tire le maillot. Je lui réponds que s'il le veut, il n'a qu'à attendre que je le lui échange à la fin du match. C'est ensuite, quand je m'éloigne, qu'il a des mots très durs. Il les répète à plusieurs reprises. Ces mots étaient plus durs que des gestes : c'était pire qu'une droite en pleine gueule. Au début, j'ai essayé de ne pas l'écouter et de partir. Mais il l'a répété deux

ou trois fois, et les choses se sont passées très vite. Ses paroles m'ont touché au plus profond de moi ; il a évoqué des choses très personnelles, la maman, la sœur »¹.

La presse d'opinion, en France, prend fait et cause pour son héros. Elle interroge les uns et les autres, et fait des micro-trottoirs. Interviewé par le journal *Libération*, qui enquête en Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre, graphiste de 22 ans, déclare : « La Coupe, on s'en fout, Zidane a sauvé son honneur. C'est bien beau de dire qu'il faut la vidéo mais, dans ce cas-là, il faut aussi faire jouer les micros. Surtout avec les Italiens. Ils sont tellement racistes que les Noirs ne veulent plus jouer là-bas »². En filigrane, le lecteur aura compris le message : Zidane n'avait pas raison, une bonne raison, il avait tout simplement le devoir de répliquer, car il y allait de son honneur. Une valeur qui ne s'échange ni ne se discute.

Très vite, reportages et prises de position se multiplient dans la presse nationale. Interrogés quelques jours après la finale sur le comportement de leur idole, les Français, jeunes ou plus âgés, confirment : « Il a eu raison de riposter à l'insulte ». Une majorité d'entre eux approuve cette affirmation d'identité. A la mi-août 2006, le Top 50 IFOP-*Journal du Dimanche* révèle que Zidane est la personnalité préférée des Français, selon une enquête menée entre le 10 et le 18 juillet 2006, soit dans les jours qui ont suivi la finale. L'affaire ne s'arrête pas aux frontières des enquêtes d'opinion, elle entre dans un processus mercantile de marketing. Tirant profit de son personnel, la firme Adidas crée le site www.mercizidane.fr pour soutenir le joueur. Le groupe Plage diffuse le « tube » de l'été : *La Danse du coup de boule*, avec les paroles « Zidane, il a frappé/la Coupe on l'a ratée/mais on a quand même bien rigolé ». La rengaine est ensuite achetée par Warner Music France : fin août, 350 000 *singles* sont écoulés, auxquels s'ajoutent des millions de téléchargements et des versions réalisées pour la Grande-Bretagne et le Japon, si l'on en croit le journal *Le Monde*.

Le geste et le sens

Plus que ses célèbres coups de pied, le coup de tête de Zidane a valeur historique : le geste réintroduit-il dans le jeu le plus médiatique de notre époque la valeur symbolique des comportements virils d'antan ou fait-il partie d'une culture étrangère, récemment établie en France, ancrée dans la mémoire de ses immigrés, issus d'anciens territoires de la colonisation ou du protectorat ? Ne pas se laisser faire, ne pas tolérer l'insulte, ne pas supporter d'être déshonoré, ne pas attendre un quelconque arbitrage pour se faire justice, ne pas laisser insulter la famille dont un homme est le bouclier : est-ce cette leçon-là qu'il faut tirer de ce geste ?

Ou bien, le « coup de boule » de Zidane s'inscrit-il dans une autre chronologie, plus banale, celle de l'histoire de l'identité masculine ? Plus commune, aussi, car inscrite dans une conception, couramment partagée en France depuis la Révolution, à savoir que la représentation nationale, la défense de la patrie et de son honneur n'ont pas de prix pour un homme ? L'insulte faite à la famille n'a-t-elle pas réveillé, en cet instant précis du match, des valeurs communautaires, telles qu'elles se sont renouvelées depuis le XIX^e siècle ? Voilà notre question. Elle peut se formuler différemment :

¹ Emission Canal+, 12 juillet 2006.

² BLECHER, L., « Quand une forte tête réécrit la légende », *Libération*, 11 juillet 2006, p. 2.

dans quelle histoire se situe ce qui apparaît à la fois comme une ancienne expression de combativité et une transgression des codes du jeu et des enjeux d'une coupe de football ? Trois hypothèses sont ici convoquées, allant de l'identité des cités à l'honneur familial, en passant par l'identité masculine.

L'identité des cités

Une première hypothèse vient à l'esprit. Le succès de ce geste auprès des téléspectateurs français tiendrait à la célébrité du joueur Zidane (familièrement surnommé Zizou) dans les cités périphériques des grandes villes et à la popularité du spectacle télévisuel dans les loisirs des jeunes qui y résident. Bref, son geste prendrait un sens revendicatif auprès des jeunes issus de l'immigration dans la crise identitaire qu'ils affrontent au quotidien. Zizou serait resté ou serait devenu leur héros, et le « coup de boule » aurait la valeur symbolique de défendre leur honneur aux yeux de tous. Que vaut cette première interprétation ?

La crise des cités, qui a atteint son acmé en France durant les manifestations de novembre et décembre 2005, traduit incontestablement un malaise des grandes métropoles françaises et le problème de la reconnaissance des jeunes dans l'idéologie de la nation. Pour certains jeunes, la transgression sert d'identification : occuper un rang dans une hiérarchie de la force leur permet de se singulariser. Ces structures semblent en reproduire de plus anciennes, également contrôlées par les hommes. Mais elles tiennent de fait leur sens de la résistance que des communautés opposent à une société qui les domine et à laquelle, provisoirement au moins, leurs membres ne peuvent s'assimiler. Leurs violences sont autant de manifestations de virilité que des transgressions par rapport aux « civilités » des classes sociales dominantes.

Ces jeunes des cités partagent des valeurs qui soudent leur identité. Se définir comme seigneur d'un territoire, sur lequel on exerce sa souveraineté, que l'on conquiert ou que l'on défend contre d'autres « chefs », voilà une marque essentielle pour qui ne « possède » pas de biens propres. Mais tous savent aussi que la défense d'une cité n'oppose pas seulement une société globale d'habitants contre des « étrangers », mais que des bandes ou des groupes ennemis revendiquent la domination de cet espace topographique et sociologique. En un mot, leur culture s'est structurée autour de ces stratégies. Ils se sont transmis des mots, des rites, des codes, des principes. De Lille à Marseille, ce langage se développe dans les quartiers populaires axés sur la question de l'honneur. Deux enjeux sont en présence. Le premier est celui du rappel à la justice, à la dignité. Il pose la question de la fierté et se contracte dans la formule : « Vous ne nous traitez pas comme ça, on n'est pas vos chiens ». Un autre enjeu existe, celui de la réputation et de l'image de soi. Les affirmations identitaires des hommes et des jeunes dans les cités ne peuvent pas non plus être isolées d'autres événements culturels : une double culture à la fois française et étrangère, des repères constamment menacés, la nécessaire solidarité des exclus, la défense des hiérarchies ancestrales sont autant d'impératifs à ressortir pour exprimer la revendication que portent les hommes.

Le succès du « coup de boule » tirerait ses racines de cette revendication, il serait l'expression de cette exigence de revanche que partagerait une partie de la communauté française confrontée à des manifestations ostensibles de mépris et de rejet, de discrimination et d'exclusion. L'hypothèse ne manque pas de panache, mais

il n'en reste pas moins que cette population issue de l'immigration ne couvre pas les pourcentages que recensent les sondages. Loin de là. Elle reste quantitativement insuffisante pour justifier, statistiquement, une telle popularité, voire une telle unanimité. Des couches plus profondes et historiquement plus lointaines de la communauté nationale française restent à sonder, en particulier dans son histoire révolutionnaire, que la commémoration du bicentenaire de la prise de la Bastille, entre autres, rend encore présente dans les mémoires.

La fraternité révolutionnaire et l'honneur militaire

On se souvient que pour interpréter l'avènement de la conscience révolutionnaire, le parricide perpétré sur la personne du roi eut peut-être moins d'importance que les proclamations de la fraternité citoyenne. Face au père déchu de la nation, et alors que se brouillent les critères de la filiation, la foule des enfants de la Révolution a multiplié ses hâbleries. Le soulèvement, l'insurrection, l'émeute, la Révolution en un mot, ont donné à leurs acteurs le sens symbolique de leur identité. Voilà qui a fait des anciennes notabilités, protégées par les ordres et les privilèges, les vestiges d'un monde caduc³.

Lorsque le service de recrutement se constitue, que la conscription se généralise, il devient pour les citoyens de sexe masculin un passage obligé de la jeunesse à la vie adulte. La levée en masse, inconnue jusque-là, encore étrangère aux royaumes d'Europe, transforme la condition masculine. La conception révolutionnaire de l'armée, fondée sur le devoir, l'honneur et la gloire – en un mot : l'impôt du sang, ignoré de l'Ancien Régime – bouleverse les signes identitaires de la virilité, devenant la caractéristique qui distingue l'homme de l'enfant et de la femme, mais aussi de l'infirme ou du vieillard.

Dans l'épopée napoléonienne, la bravoure martiale oppose aux oppressions de l'Ancien Régime un idéal bien plus accessible que ne l'était devenu l'esprit révolutionnaire. Mérite et compétence, ces deux éléments de la carrière militaire ou civile définissent, et pour longtemps, la dignité masculine⁴. Ils soulignent ce devoir militaire de passer pour un « surmâle », c'est-à-dire la nécessité de démontrer sans cesse qu'on est un homme. La conscription consacre la séparation géographique et affective du fils et de sa mère ; elle isole les hommes du monde féminin et ne les rend à la société civile qu'après avoir combattu d'autres hommes.

³ *Les travaux d'Hercule, ou la rocambole de la fouterie, par un Emule de Piron, Grécourt et Gervais, à Paris, l'an deuxième de la Liberté, 1791, p. 4.* Lorsque la Convention vote le projet d'ériger la statue d'Hercule proposée par l'artiste-député David pour incarner la République, elle s'inspire de cette figure mythologique de la bravoure. Joan Landes l'observe aussi sur le tableau de David *Le serment des Horace* (1784) : à gauche, les hommes, peints dans une raideur d'acier, prêtent serment, leurs glaives dressés ; à droite, les femmes, agenouillées ou presque allongées, restent confinées dans la partie basse de la toile (LANDES, J., *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, New York, Cornell University Press, 1988). Au risque de contrarier pour longtemps l'idée d'égalité des femmes et des hommes dans la vie citoyenne, de telles allégories vont peser sur la scène politique.

⁴ Sur cet aspect : RAUCH, A., *Histoire du premier sexe, de la Révolution à nos jours*, Paris, Hachette-Pluriel, 2006.

Si la guerre est affaire d'hommes, les enjeux nationaux doivent aussi le rester. Au XX^e siècle, le sport devient l'autel d'une dévotion civique, et un championnat accapare le symbole du patriotisme. En honorant les sportifs sacrifiés pour l'honneur de la nation, le match déploie la symbolique de l'identité nationale. Pour que l'exemple du champion excite l'émulation des spectateurs, il doit honorer non la hardiesse mais la fierté, autant le triomphe ou le succès que la fidélité à soi-même et la loyauté à la nation.

En France, l'identification au héros médiatique a atteint son acmé en 1998 lorsque l'équipe nationale remporte la Coupe du monde de football. Zinedine Zidane, jeune Français d'origine kabyle, né dans une cité des quartiers nord de Marseille, est devenu ce jour-là un symbole de la nation française. Au fil des matchs, une sorte d'immédiateté fascinante accompagne ses tirs et ses passes en milieu de terrain, et chaque spectateur retrouve l'idéalité de l'absolu sous le pur geste de cet homme en gloire. Rien ne semble résister au talent de la *star*. La place de l'adresse à l'état naturel paraît ici primordiale. Toute manifestation sportive, quelle qu'elle soit, est désormais appelée à célébrer de telles figures masculines. Dans les rituels de la victoire, l'exhibition gestuelle de ce héros cristallise des identifications complexes.

La presse, la radio et la télévision font alors de l'événement un révélateur des identités, et encensent ainsi l'intégration « à la française »⁵. Les commentateurs s'emparent de l'ambiance enthousiaste de ce 12 juillet 1998, qu'ils comparent à celle de la Libération, en vue de célébrer la nation plurielle, symbolisée par l'épopée d'une équipe d'hommes aux couleurs métissées. Ils magnifient alors la fusion des différences, décrivant un public « de tout âge et de toute race ». Les références s'enchevêtrent : les décors tricolores (vêtements, maquillages, bannières et Marseillaise) célèbrent l'appartenance à la communauté nationale, mais embrassent aussi les rappels à la communauté du pays dont sont originaires parents ou grands-parents. La conclusion suit ; des identités sexuelles et nationales s'insèrent dans ce moment « d'extase historique » selon la formule d'Edgar Morin : « Ce qui s'est révélé, c'est la France... qui a pu incorporer le beur-blanc-black dans le bleu-blanc-rouge », écrit-il dans le journal *Libération*⁶. La gloire d'un homme, que l'arrêt sur image a statufié et que le ralenti a divinisé, ouvre grand les portes d'une identification collective, pour le moins paradoxale puisque la revendication féministe est passée sur ces mêmes images depuis de si nombreuses années.

L'histoire semble bégayer lorsqu'à la veille de la finale de Coupe du monde de 2006, la presse honore Zinedine Zidane, rappelé par le sélectionneur quelques semaines avant que ne débute la compétition. Les chroniques des journaux dressent le portrait d'un dieu en gloire : « Pour tout le monde aujourd'hui, Zidane c'est le talent de Maradona et le charisme de Pelé. Un mélange d'abbé Pierre et de Gandhi.

⁵ ZANCARINI-FOURNEL, M., « De l'affaire des foulards (1989) à la Coupe du monde de football (1998), deux visions de la mixité en histoire du temps présent ? », *Débats et résistances autour de la mixité dans l'éducation*, 30-31 mai 2002, Journées d'études, Université Marc Bloch de Strasbourg ; Id., *L'événement en histoire du temps présent*, Mémoire d'habilitation à la direction de recherche, Université Paris 1, 1999.

⁶ MORIN, E., « Une extase historique », *Libération*, 20 juillet 1998 ; ZANCARINI-FOURNEL, M., *op. cit.*

De Martin Luther King et de Dalai Lama. Et pas seulement pour la presse française. La Zidanomania est mondiale. Encensé par la grande presse, comme aux Etats-Unis « L'homme le plus cool du monde », s'émerveille le *New York Times*, qui suggère de « faire un film de promotion des images de l'enthousiasme de Zidane et de le montrer aux joueurs, jeunes et vieux ». Vénéral jusqu'à la presse tabloïd, à Londres : « Zizou, Zorro, Ze man, appelez-le comme vous voudrez... », zozote le *Sun*. « Une dernière démonstration de ses talents magiques sur la plus grande de toutes les scènes », balance le *Daily Mirror* »⁷.

Cette seconde hypothèse retient donc la symbolique de la citoyenneté, du citoyen armé, assimilant le héros sportif au héros guerrier. On observera qu'elle plonge dans une mémoire nationale plus profonde et plus large que la première, plus endogène aussi. Pourtant, si l'on prend le texte à la lettre, les insultes du footballeur italien Marco Materazzi ne portaient pas vraiment sur l'identité nationale de Zinedine Zidane, mais sur son contexte familial. L'histoire française de celle-ci mérite donc d'être analysée.

L'homme et sa famille

Au XIX^e siècle, en une période d'innovation technique, industrielle et commerciale accélérée, petits patrons et chefs d'entreprises furent les premiers à s'enorgueillir de pouvoir créer et faire circuler des richesses, mais surtout d'exercer leur autorité. Décisif en effet s'avère le rôle des hommes talentueux dans les professions de type libéral. Administrateurs, chefs d'entreprises, fonctionnaires composent une société exclusivement masculine, dont l'accès est ouvert à ceux qui maîtrisent les nouveaux codes de savoir-faire propres à la mobilité professionnelle. Mais le prix de la réussite est plus élevé qu'il n'y paraît. Un nouveau sacrifice s'impose : une existence consacrée à l'œuvre conditionne l'honneur. La loi du travail et l'ambition de la réussite professionnelle réclament de la privation, de l'épargne, de l'austérité. La nécessité de s'assurer une réputation et une place dans la vie économique passe en priorité. Au début du XXI^e siècle, le succès professionnel et la célébrité médiatique de Zinedine Zidane continuent d'illustrer ces valeurs de l'ambition professionnelle chez les hommes.

Traditionnellement, dans le foyer d'un bourgeois du XIX^e siècle, s'est ébauché un espace où le sentiment s'épanouit. Une maison, une femme, des enfants : voilà le territoire du mari – père de famille. Il y puise les forces indispensables pour affronter le monde extérieur. La présence d'une épouse au foyer donne une assise sociale et fait du bon époux un homme accompli : un bourgeois en famille, en majesté. Cela revient à reconnaître implicitement que du comportement de son épouse dépend la réputation de l'homme. Car elle détient le pouvoir d'entretenir par sa propre conduite le prestige de son mari. Nous voilà tout proche de l'insulte qui fera souffrir, dans son for intérieur, le premier footballeur de l'équipe nationale française.

Au début du XXI^e siècle, cette mise à l'épreuve du héros demeure présente dans les imaginaires. A la veille de la finale de la Coupe du monde, *Libération* écrit : « Le chemin de croix – sur fond de stratégie Fort Knox – a galvanisé Zidane. Pour une rédemption quasi religieuse. ZZ, au nom du père, du fils et de la sainte technique. Bon

⁷ DHERS, G. et LOSSON, Ch., « Vénération Zidane », *Libération*, 8-9 juillet 2006, p. 3.

mari (pas d'aventures extra-conjugales officielles répertoriées), bon père (quatre fils) et bon fils (le prochain buzz médiatico-zidanien sera le voyage annoncé en Algérie avec son père) »⁸. Un homme, un héros est bien celui qui mène de front trois défis : professionnel, conjugal, familial. Le fameux « coup de boule » entre dans cette logique de la défense du foyer : un homme reste le bouclier de sa famille.

En quoi, dès lors, la conduite de Zinedine Zidane crée-t-elle l'événement ? Somme toute, il ne faisait que son devoir de citoyen ou de défenseur de la famille. Pas de quoi en faire le « tube » de l'été, ni le héros de l'année. A ces analyses manque en effet la grande révolution des mœurs que fut, au milieu du XX^e siècle, la mixité sexuée dans la société française.

Les nouveaux codes de la post-mixité

Dans une conjoncture inédite, la mixité scolaire a renouvelé depuis la fin des années 1950 l'apprentissage des rapports sociaux. Elle met un terme à une forme établie d'initiation et contraint les garçons à défendre leur propre identité : désormais leur position par rapport aux filles n'est plus acquise par principe. Plus qu'auparavant, il leur faut la conquérir ou la soutenir⁹. Les réformes allèrent bon train et dès 1959, le ministère français décide de ne plus créer que des lycées mixtes. De 1962 à 1968, il engage une politique de régularisation en fermant des écoles de filles et de garçons afin de créer des écoles mixtes. Dans un style doctrinal, la mixité est présentée comme indispensable au développement des élèves, et son absence préjudiciable à leur équilibre ou à leur épanouissement affectif. Une nouvelle évidence s'impose : confinée entre garçons, l'éducation paraît désormais ennuyeuse et stérilisante. Les déclarations qui soutiennent la réforme tendent à rassurer les parents : la mixité rend les garçons mentalement plus intelligents et moralement plus sains. Précédemment, à la demande générale, les pédagogues avaient multiplié les entraves, érigé enceintes et barrières, intensifié surveillances et vigilances. A la surprise de beaucoup, ils vont soudain se mettre à inventorier les bénéfiques éducatifs de la libre circulation et de la communication entre les sexes.

L'objectif vise à transformer les rapports entre les élèves au sein de l'école. Il abaisse l'âge de la rencontre entre les sexes et laisse moins de place aux fantasmes, à l'homosexualité aussi, peut-être. Sans mixité, l'éducation produit une virilité échauffée de sexualité et d'agressivité qu'illustrent les milieux clos de la caserne ou de l'internat, ces « bouillons de culture » où les hommes restent entre eux à cultiver leur force et à se défier¹⁰. En un mot, la mixité serait bonne pour la santé des garçons.

Les préjugés sur la sociabilité en sont renversés. Jusqu'ici, camarades ou copains composaient la cohorte où un garçon s'épanouissait. En bande avec eux, il s'y sentait en sécurité et paraissait ainsi bien gardé aux yeux du voisinage et de l'entourage. Pas de meilleure garantie que cet accompagnement d'une petite troupe qui fume et s'égaille, soudée contre un *baby-foot*, collée à un *flipper* ou agglutinée autour d'un

⁸ *Ibid.*

⁹ DE MANASSEIN, M. (dir.), *De l'égalité des sexes*, Paris, CNDP, 1995, p. 225 ; ZAIDMAN, Cl., *La mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 212.

¹⁰ MOSCONI, N., *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?*, Paris, PUF, 1989, p. 58.

juke-box. A présent, cette exclusivité masculine inquiète plus qu'elle ne rassure. Qu'il ne fréquente pas les filles, qu'il se montre maladroit en leur compagnie, qu'il leur préfère celle d'autres garçons de son âge et voilà les mères inquiètes quant à l'épanouissement d'un fils. Soucieuses de ses fréquentations, préoccupées par ce qui se mijote dans son intimité, elles sont prêtes à lire sur son visage ou dans son courrier les secrets d'une souffrance, les prémices d'un drame, les signes d'une perversion. Qu'un jeune homme enfin vive seul, qu'il ne « fréquente » ni ne cohabite, qu'il parte seul en vacances, met la famille en alerte. Bref, autour des sociabilités garçons-filles, des loisirs partagés, des ébats amoureux, la présence féminine fait l'homme. A cela, une exception, et de taille : le sport. Le terrain de sport, la composition d'une équipe, les valeurs qu'honorent les joueurs ne tolèrent pas la présence des femmes.

La valeur d'un coup de tête

Selon l'expression d'Eric Dunning, le sport est un fief de la virilité, l'enclave où les garçons se retrouvent, où ils puisent leur courage et d'où les femmes, principale menace pour leur valorisation personnelle, sont généralement bannies¹¹. Le corps à corps des sportifs est resté une confrontation entre *pairs* : alors que l'école, la famille et la plupart des formations de loisirs pour la jeunesse introduisaient la mixité dans leurs rangs, la pratique sportive est demeurée largement homosexuée. Les garçons n'ont jamais imaginé qu'un « vrai » match de football, un enjeu sportif véritable, pouvait incorporer des filles dans une équipe. Les tableaux des compétitions ou des records en athlétisme, en natation ou ailleurs, ont toujours différencié les performances des hommes de celles des femmes.

Le sportif existe dans le combat d'un « homme » contre les forces hostiles. Sa lutte contre ces forces symboliques en dit aussi long sur sa valeur d'homme que sa performance à proprement parler. N'importe quel sportif qui gagne devient un champion, mais seule la souffrance fait le héros. En proie à la fatigue, une sportive au visage grimaçant s'enlaidit et exhibe un corps meurtri, contre-valeur de la féminité ; stigmatisée par la presse, sa détresse repousse toute identification collective. Pendant ce temps, un homme devient un géant, de la route, du ring, de la piste.

C'est aussi pourquoi le terrain de football demeure un des rares lieux où les hommes peuvent s'embrasser, se serrer, se jeter dans les bras l'un de l'autre, déborder publiquement de plaisir, sans éveiller de doute sur leur orientation sexuelle. Seuls aussi leurs gestes, leurs allures et leurs mimiques, leurs manières d'occuper l'espace sont à même de faire évoluer ces modèles. La télévision consacre ainsi le corps comme expression de l'identité.

Deux espaces ont donc résisté à l'égalité entre hommes et femmes : la politique et la guerre, c'est-à-dire les espaces où par excellence la collectivité nationale s'identifie à ses héros. Le sport, à sa manière, est bien le lieu qui, comme la guerre, marque l'affrontement de deux collectivités. Et Zizou en est un prestigieux représentant. Lorsque les enjeux de la finale de la Coupe du monde se sont tendus, lorsque les spectateurs des deux nations ont perçu qu'ils étaient « représentés », chaque geste de

¹¹ DUNNING, E. et ELIAS, N., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 [1986], p. 378.

leur héros est devenu symbolique. Le succès du « coup de boule » reste d'avoir sauvé l'honneur dont seul un homme portait la responsabilité. L'équipe tricolore a perdu la coupe, mais ce que les Français ont vu sur leurs écrans de télévision, c'est que l'homme le plus médiatique de la planète avait défendu leur honneur.

Conclusion

Souvenons-nous que récemment encore un homme se livrant à des tâches « féminines » perdait toute respectabilité et une femme dans un espace d'hommes exposait son honnêteté. Bref, des corruptions de rôles mais aussi d'honorabilité, cette image de soi essentielle aux individus et indispensable à l'ordre social. En deux siècles, les femmes ont accédé à de nouvelles responsabilités économiques et politiques, hors du foyer domestique. Jadis, elles auraient ressenti ce passage d'un rôle à un autre comme une transgression lourde de conséquences. Ne couraient-elles pas le risque de passer pour des garçons manqués, autant dire des femmes ratées ? Aujourd'hui, elles y découvrent l'expression de leur citoyenneté, la condition de l'égalité, le facteur de l'épanouissement.

Cette réflexion à partir du « coup de boule » de Zizou ouvre en réalité le débat sur deux questions hors de ces champs civiques, sociaux, psychologiques. L'héroïsme, la gloire, l'identification collective ne restent-ils pas des privilèges masculins ? Les femmes peuvent devenir des championnes, mais si elles accèdent à des records que peu d'hommes sont capables de réaliser, deviennent-elles pour autant les symboles d'une nation ? Elles peuvent battre des records, éventuellement les élever à des niveaux que n'atteignent pas la plupart des sportifs, pourtant rien n'y fait : elles ne représentent qu'elles-mêmes (voire, comme ce fut le cas de Suzanne Lenglen, une forme d'émancipation féminine), rarement une ville, une province, *a fortiori* une nation. Qu'une championne soit française permet d'identifier l'auteure d'une performance, mais non d'assimiler la nation à son exploit. Car c'est sur des hommes d'abord que se construit cette identification, inscrite dans une longue tradition. Seul un homme accède jusqu'ici à ces formes de la gloire.

Les médias ont rapidement inscrit le « coup de boule » dans une tradition de quartiers, voire celle d'une population immigrée, demeurée attachée à des valeurs propres aux sociétés de tradition tribale où les chefs sont des pères et portent l'honneur des leurs. Contre ce raccourci, ne faut-il pas se demander si Zinedine Zidane n'est pas plutôt l'héritier de l'histoire du masculin que nous venons de broser en quelques traits, autant ou plus que d'une autre qui lui viendrait d'origines qualifiées d'étrangères ? Dans la communion nationale mise en scène par la presse, ne faut-il pas lire en priorité cette identification-là ?

Quand le risque fait l'homme

Prises de risque sportives et production de la virilité

Nicolas PENIN

Longtemps resté un « continent noir » des sciences humaines et sociales, le « cas » des femmes et du féminin est devenu aujourd'hui une source importante d'avancées scientifiques prenant le contrepied d'une recherche construite jusqu'alors sur l'étude du masculin considéré comme universel. En insistant ainsi sur la fausse neutralité des travaux antérieurs, les études de genre ouvrent non seulement le champ d'observation des femmes et du féminin, mais aussi des perspectives extrêmement intéressantes pour des études portant sur les hommes et le masculin. Car finalement le « masculin neutre », notamment par sa dimension homogénéisatrice, renseigne presque aussi mal la masculinité que la féminité. De nombreuses questions se posent donc et se posent même avec d'autant plus d'acuité que les catégories sexuées semblent particulièrement mises en question : revendications féministes, « crises » et résistances de la masculinité, évolution et complexification des identités sexuées, brouillages des frontières de genre...

Dans ce contexte mouvant, les pratiques sportives offrent un objet d'étude particulièrement intéressant. Marquées par une indéniable féminisation de leurs effectifs, celles-ci dessinent néanmoins encore un monde partagé entre « sports d'hommes » et « sports de femmes ». Comme la plupart des autres pratiques culturelles ou des métiers, le monde des sports évolue mais beaucoup de sports ont encore un sexe¹. Tandis que les sports de présentation de soi, à forte dimension esthétique sont désertés par les hommes, les pratiques mobilisant la force ou l'affrontement physique

¹ LOUVEAU, C., « Masculin/féminin. L'ère des paradoxes », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1996, 100, p. 13-31.

sont très peu investies par les femmes². Les sports « à risque »³ font également partie de ceux qui sont les moins féminisés⁴. Et plus largement la masculinité des conduites à risque constitue une tendance lourde. Les comportements routiers, sexuels ou les consommations de drogues sont autant d'exemples qui illustrent ce qui se donne à voir comme une propension plus grande des hommes à prendre des risques. Dans la pratique même des sports à risque, il apparaît que ce qui distingue les modes de pratique des hommes de ceux des femmes, repose largement sur l'intensité de l'engagement dans les prises de risque. Le risque est au fondement de « l'appropriation spécifique de la part des deux sexes »⁵ ; au fondement de ce qui sépare et de ce qui classe les hommes et les femmes dans l'espace de ces pratiques⁶. Sur le modèle des principes de « séparation » et de « hiérarchie »⁷, le risque participe alors à la définition des rapports sociaux de sexe : aux hommes l'exploit, risqué et valorisé, aux femmes les façons de faire plus « douces » et moins distinctives. Mais comment rendre compte de cet ordre des choses ? Comment socialement se construit cette disposition masculine aux prises de risque ? Comment participe-t-elle, finalement, à la fabrique des hommes, des rapports sociaux de sexe et du masculin ?⁸

De « petit d'homme », devenir un « homme »

Si l'engagement dans les pratiques sportives à risque sous leur forme instituée est rarement précoce, l'expérience des prises de risque commence souvent très tôt pour les garçons. Les contraintes réglementaires qui interdisent l'accès à la pratique fédérée avant la majorité⁹ masquent en fait une rencontre avec le jeu du risque qui appartient fréquemment à l'enfance. Dès leur plus jeune âge, les garçons se trouvent confrontés à la mise à l'épreuve du courage, révélateur d'une virilité en devenir. Il s'agit parfois de sauter d'un promontoire, de nager sous l'eau, parfois de grimper ou de s'aventurer

² MENNESSON, C., *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005.

³ Sont considérés comme « sports à risque » les pratiques dans lesquelles la vie des pratiquants est mise en jeu.

⁴ Les femmes représentent moins de 20% des alpinistes du Club alpin français, environ 13% des parachutistes réguliers à la Fédération française de parachutisme et autour de 10% des « volants » – ceux qui pratiquent le parapente ou le deltaplane – à la Fédération française de vol libre.

⁵ DECHAVANNE, N., « La division sexuelle du travail gymnique », POCIELLO, C., *Sport et société, approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981, p. 249-259.

⁶ PENIN, N., « Le sexe du risque », *Ethnologie française*, 2006, 36, p. 651-658.

⁷ KERGOAT, D. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », HIRATA, F. *et al.*, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 35-44.

⁸ Cette contribution s'appuie sur un travail de terrain combinant entretiens et observations. 25 entretiens approfondis de type « récit de vie » ont été réalisés avec des hommes et des femmes adeptes de sports à risque : parapente, parachutisme, alpinisme et BASE-jump. Les observations, de type ethnographique, effectuées sur différents terrains de parapente et de parachutisme, ont été menées régulièrement (une fois par semaine en moyenne), sur une période de 3 ans.

⁹ Il faut préciser qu'il existe parfois des dérogations qui permettent la pratique pour les plus jeunes, à condition qu'une autorisation parentale soit signée.

là où il est interdit d'aller. Fonctionnant sur le mode du défi, ces mises à l'épreuve se jouent dans un cadre monosexué. Il s'agit d'un jeu de garçon. Cela ne signifie pas que jamais aucune fille ne participe à ces pratiques – nous avons rencontré quelques femmes ayant connu parfois ces moments particuliers de socialisation – cela étant, lorsque c'est le cas, dont il faut dire qu'il est très rare, ces filles sont véritablement considérées comme des « garçons manqués », comme pour rappeler qu'elles ne seraient pas tout à fait des filles justifiant ainsi leur intégration au groupe des garçons et la participation à leurs jeux. C'est à ce prix que les activités dont il est ici question peuvent garder un caractère distinctif, producteur de séparation entre garçons et filles. Car c'est bien de cela dont il s'agit, d'une « maison des hommes »¹⁰, un espace de (trans)formation des enfants en petits « mâles ». Les épreuves du risque et donc du courage revêtent alors une fonction rituelle, pour l'accès au groupe par exemple. Elles sont des « tests » par lesquels chacun peut et doit gagner son droit de faire partie de la bande. Jean-Charles (parapentiste) se souvient « d'une sorte de rite initiatique pour rentrer dans la bande du quartier entre guillemets, enfin c'était la bande des gamins du coin, qui consistait à grimper sur le toit de la cabane des jardiniers, c'était une maison en bois avec un toit en tuile, et il fallait monter sur le toit et sauter du toit, dans de la terre qui était un peu de la terre labourée donc qui était souple. Mais j'ai fait ça, je sais pas, j'avais peut-être six ans à tout casser quoi ».

Ce qui se joue dans le cadre du groupe des pairs, pour Jean-Charles comme pour les autres, n'est pas exception dans la vie des jeunes garçons. Bien souvent, au contraire, cela s'inscrit en cohérence avec les principes proposés par d'autres vecteurs de socialisation, au premier rang desquels figure l'influence paternelle. Les invitations et incitations de cet « autre significatif »¹¹ se manifestent d'abord de façon silencieuse, pour partie inconsciente, lorsque le père constitue un modèle de référence dont il faut s'inspirer, pour ne pas dire imiter. L'autorité paternelle se joue ensuite, plus explicitement, lorsqu'elle porte un message relatif aux façons d'être, de penser ou de se conduire. Alain (parapentiste) raconte : « Mon père était sportif, alors pour lui forcément les garçons... Fallait qu'on soit... Je me souviens un jour on se promenait dans la forêt de Fontainebleau, il y a des gros blocs de grès c'est pour l'escalade et donc ce sont des rochers qui font, les plus hauts, 7 ou 8 mètres de haut sinon ils font 3 ou 4 mètres. Je me souviens d'un jour, le dimanche on allait souvent en famille en forêt et on jouait à cache-cache on courait on sautait de rocher en rocher, etc. On faisait des courses ; et un jour on devait être en forêt et puis y avait un jeune gars, je ne sais plus, il était plus grand que moi, j'étais même, j'avais 10 ans, et qui n'osait pas sauter d'un rocher. Et mon père avait dû me dire quelque chose du genre « j'espère qu'à son âge tu sauteras de ce rocher » ».

De ces apprentissages, comme le montre Guillaumin¹², les jeunes filles sont le plus souvent privées, étrangères à ces terrains de mise à l'épreuve de la vaillance. Il s'agit d'un « privilège » des garçons que d'apprendre avec un homme, ou avec des

¹⁰ GODELIER, M., *La production des Grands Hommes*, Paris, Fayard, 1982.

¹¹ BERGER, P. et LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

¹² GUILLAUMIN, C., *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

pairs masculins, ce jeu du risque et du courage. Les jeunes filles sont exclues de cette socialisation proprement masculine. Elles le sont d'ailleurs aussi, parce que les modèles de héros téméraires, réels ou fictifs qui sont légion pour les garçons, ne se déclinent pas au féminin¹³. Assurément les James Bond girls ne proposent pas le même modèle que James Bond, et ni Davy Crockett, ni Gil Delamare¹⁴ n'ont d'équivalent féminin. Tandis que l'engagement dans les prises de risque s'inscrit pour les garçons dans une perspective de conformité, l'entreprise appartient plutôt pour les filles au monde de la transgression. Alors que les filles, dès l'enfance, sont largement tenues à l'écart du danger, les garçons, hommes en devenir, sont sommés de s'y frotter.

Pour les garçons, il semble donc qu'il y ait une cohérence forte de la socialisation en matière de construction du rapport aux prises de risque. D'autant plus forte d'ailleurs que l'efficacité de cette dimension prescriptive est renforcée par une dimension de contrôle. Plus précisément, ceux qui dérogent à la règle virile du courage et de sa démonstration s'exposent aux sanctions de ceux qui, de fait, s'érigent en « juges de virilité ». Ce contrôle social puissant peut se manifester de diverses façons, mais renvoie toujours à l'idée d'exclusion du groupe des dominants et par conséquent à la relégation parmi le groupe des dominés. Ces sanctions peuvent se traduire concrètement par la stigmatisation de comportements jugés inacceptables. Ceux qui faillissent sont moqués, raillés, renvoyés par les « vannes » aux catégories dominées de ceux qui, dans cette définition de la virilité hégémonique, sont considérés comme n'étant pas vraiment ou pas du tout des hommes : les plus jeunes (pas encore des hommes), les homosexuels (pas vraiment des hommes) et les femmes.

L'opprobre se manifeste aussi parfois de façon plus radicale encore, lorsque la sanction consiste en une véritable exclusion du groupe. Celle-ci peut frapper ceux qui ne se montrent pas à la hauteur des épreuves initiatiques telles que celles que nous avons déjà évoquées, mais plus généralement elle sanctionne ceux qui ne sont pas à la hauteur face aux mises à l'épreuve. Patrice, devenu parachutiste depuis, a subi cette difficile mise au ban lorsqu'il était enfant : « Moi déjà j'ai un problème cardiaque, j'ai un souffle au cœur. C'est un truc qui m'a bloqué sur les bancs de touche pendant toute mon enfance. Donc j'ai pas pu faire de sport de zéro jusqu'à douze ans à peu près je dirais. J'étais vraiment en manque de voir tous les copains qui pouvaient faire les cons et que moi j'étais vraiment handicapé, qu'on me considérait comme un handicapé, moi ça me faisait chier ». Le récit de vie de Patrice est ensuite

¹³ Par ailleurs, les travaux de Duru-Bellat et Jarlegan le rappellent, des catalogues de jouets aux manuels scolaires, la littérature à destination des enfants véhicule de façon toujours très nette les modèles sexués les plus « classiques » (DURU-BELLAT, M., et JARLEGAN, A., « Garçons et filles à l'école primaire et dans le secondaire », BLOS, T., *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 73-88).

¹⁴ Ces exemples sont autant des héros réels ou imaginaires auxquels les hommes que nous avons interrogés faisaient parfois référence. James Bond, cité par Thibaud (parachutiste), est un agent secret des romans de Ian Fleming (adaptés au cinéma) ; Davy Crockett, auquel Jean-Luc (alpiniste) fait référence, est un chasseur, soldat, mort au combat, mis en scène plus tard dans un feuilleton télévisé et présenté comme « l'homme qui n'a jamais peur » ; Gil Delamare enfin, évoqué par Christophe (parachutiste), est un cascadeur ayant publié un livre au titre évocateur *Le risque est mon métier*.

largement marqué par ce stigmate et la volonté affichée de s'en défaire par une sorte de « surcompensation » : « Donc là je me suis rattrapé et je suis devenu un boulimique de l'action. A tel point que j'allais toujours au delà de ce que les autres voulaient ou pouvaient être capables de faire. Donc si ça commence avec le vélo, c'est faire des plus longues distances que les autres, avec le bicross c'est de faire des sauts plus hauts que les autres, et alors à partir du moment où on se tape des délires comme ça, c'est toujours plus, plus, plus, et on va chercher toujours ce qu'il y a de pire à faire. Et après on attrape l'esprit casse-cou, on bouffe de l'adrénaline depuis tout petit. Et puis après moi je cherchais, comme on n'en a jamais assez, on va se chercher des trucs de plus en plus forts ». Telle qu'elle est mise en mots, la vie de Patrice semble tournée vers cet objectif de gagner et de ne surtout plus perdre, le privilège de faire pleinement partie du groupe « des copains ». Car pour Patrice comme pour les autres, les récits de vie insistent sur le fait que la virilité ne saurait être acquise une fois pour toutes. Il ne suffit pas de devenir un homme pour le rester. Il y a là un processus continu, une mise en question perpétuelle, une pression permanente.

Epreuves viriles

Toujours faire la preuve

Les épreuves viriles ne concernent pas uniquement l'enfance et la « socialisation primaire »¹⁵. La « virilité », est sans cesse questionnée, doit sans cesse « se prouver et s'éprouver »¹⁶. Alors si les mises à l'épreuve sont multiples, si elles se différencient notamment selon l'âge (les hommes en devenir et ceux qui déjà sont devenus hommes n'ont pas à se soumettre de la même manière à ces épreuves), les hommes n'en sont jamais totalement exempts. Tous doivent régulièrement réaffirmer leur position dominante au risque de la perdre. Cela consiste notamment à se démarquer de ce qui renvoie aux catégories dominées. Dans les sports à risque, les prises de risque participent largement à la production des hommes. Car les prises de risque sont distinctives. Par leur caractère proprement masculin, elles sont des pratiques classantes, virilisantes. Nous avons déjà pu lire sur le T-shirt d'un parachutiste : « *Most sports need one ball, para needs two* »¹⁷. Si cela ne constitue qu'un exemple, celui-ci est particulièrement significatif. Explicite aussi.

Ce que l'on peut observer ici n'est pas vraiment surprenant. Cela s'inscrit complètement dans la logique des liens tenus entre prises de risque, courage et virilité que nous avons déjà mentionnés. Logique mise en évidence d'ailleurs dans de nombreux autres contextes sociaux que celui des pratiques sportives à risque, renseignés par quelques travaux de sociologie ou d'ethnologie. Ceux de Godelier insistent sur le rôle central du courage dans la production des « grands hommes » : « L'aoulatta est avant tout l'homme qui, sur le champ de bataille, s'avance seul vers la ligne ennemie »¹⁸. Duret met en évidence la dimension incontournable du caractère

¹⁵ DUBAR, C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991.

¹⁶ BROMBERGER, C., *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard, 1998.

¹⁷ « De nombreux sports ont besoin d'une balle, pour le parachutisme il en faut deux ».

¹⁸ GODELIER, M., *op. cit.*

parmi les attendus de la virilité : « Les combles du manque de virilité se situent davantage dans les défaillances du caractère que dans des insuffisances physiques »¹⁹. Bourdieu insiste aussi sur l'importance des prises de risque dans la construction de la virilité, et le risque auquel s'exposent tous ceux qui « n'osent pas » de se voir exclus de la catégorie des dominants²⁰. Ainsi, « ceux qui ne peuvent pas prouver qu'ils « en ont » sont menacés d'être déclassés et considérés comme les dominés, comme les femmes »²¹.

Cela étant, il apparaît également que toutes les formes de prises de risque ne portent pas la même valeur dans l'espace des sports à risque. Parfois même elles sont stigmatisantes plus que valorisantes. C'est le cas chaque fois qu'elles semblent échapper de façon trop évidente à la maîtrise de celui qui s'y engage, chaque fois que le groupe de pairs et le contrôle social qu'il exerce, considère que le « risqueur » perd le contrôle. Cela ressemble d'ailleurs beaucoup à la logique de l'honneur dont parle Bourdieu : provoquer un « faible » ou au contraire quelqu'un de « trop fort », produit de la honte plutôt que de l'honneur²². De la même manière, dans les pratiques sportives à risque, s'engager dans une prise de risque trop importante produit de la stigmatisation plutôt que de la valorisation. Les sanctions semblent d'autant plus fortes et fréquentes que le cadre de pratique est codifié et qu'il accorde de l'importance à la dimension technique de l'activité²³.

Soumettre ou se soumettre ?

Quoi qu'il en soit, il existe toujours des situations dans lesquelles les hommes doivent faire face aux prises de risque. Le refus de s'engager dans les prises de risque peut toujours être « dé-virilisant ». En ce sens, l'appartenance au groupe des dominants, s'il donne souvent accès à quelques privilèges, fonctionne aussi comme une contrainte. Finalement, comme les femmes, les hommes doivent se plier aux mécanismes de la domination pour pouvoir jouir des bénéfices que perçoivent les dominants : « Le masculin est tout à la fois soumission au modèle et obtention des privilèges du modèle »²⁴.

Le genre socialement construit ne se superpose donc pas exactement avec le sexe biologiquement donné. Cela signifie que l'ordre de la domination ne s'exerce pas seulement « par les hommes contre les femmes » mais bien aussi « par les hommes contre les autres hommes ». Cela se traduit par exemple par les moqueries que subissent ceux qui montrent des marques de peur. Ces railleries empruntent

¹⁹ DURET, P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

²⁰ BOURDIEU, P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

²¹ WELZER-LANG, D., « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », *CNDP Enjeux, villes, école, intégration*, 2002, 128, p. 10-32.

²² BOURDIEU, P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

²³ Ce constat renvoie d'ailleurs au caractère éminemment social de la fabrique du risque. Ici se joue la lutte de la définition légitime de la frontière entre ce qui est toléré dans le jeu du risque et ce qui ne l'est pas.

²⁴ WELZER-LANG, D., *op. cit.*

souvent à la même logique, celle de la négation de la virilité. Ceux qui n'osent pas sont des « lopettes », des « fillettes », des « femmes », et parfois des « fiottes » ou des « tafiolles ». Bref, le manque de courage renvoie ceux qui sont défaillants à un statut dominé, celui des femmes ou de ceux qui ne sont pas vraiment des hommes. Ils s'inscrivent dans ce processus de déclasserment qui tend à assimiler les différentes figures du manque de virilité ; de la femme à l'homosexuel²⁵. C'est en ce sens que l'homophobie s'intègre totalement dans la domination masculine, puisqu'elle offre une « figure repoussoir »²⁶ qui s'apparente plus à une mise en cause de la virilité d'un homme, qu'à une condamnation de ses pratiques sexuelles. Avant tout, la figure du « pédé » stigmatise une défaillance virile. Elle expose ceux qui en sont victimes à subir eux aussi la domination virile. Cela signifie donc que dans les rapports sociaux de sexe, tous les hommes ne se « valent » pas. Tous ne sont pas « dominants parmi les dominants »²⁷. Il y a des hommes et des « grands hommes »²⁸, différents degrés dans la virilité. On comprend mieux dès lors que les manifestations viriles s'adressent avant tout aux autres hommes, et pourquoi la défaillance doit surtout ne pas être perçue par eux. Emilie (parapentiste) raconte que lorsqu'ils sont entre eux, les hommes n'avouent jamais qu'ils ont peur. En revanche, ils se confient parfois aux femmes :

- On voit quand même qu'il y en a qui ont un peu peur.
- Et ils disent qu'ils ont peur ?
- Non. Ah non. Non, non. Ils vont dire que c'est pas des bonnes conditions. Des choses comme ça. Ils ne disent pas qu'ils ont peur. Moi je vais dire que j'ai peur par exemple. Moi ça ne me gêne pas. Par contre c'est vrai que c'est les femmes qui ramènent un peu la discussion par rapport aux accidents. C'est tabou ça aussi. Moi je parle moi. Ça fait partie de la réalité. J'ai remarqué ça. C'est des sujets tabous. Non la peur on n'en entend pas parler. Moi j'arrive à leur en faire parler.
- Mais spontanément ils n'en parlent pas ?
- Non. Ils vont dire « l'air est instable, ma voile a fermé », mais ils vont jamais dire « ah j'ai eu peur », alors que des fois moi j'en ai vu, ils étaient comme ça [mime la peur]. Ils étaient comme ça. Et moi après je regarde et je dis « ah t'as eu peur », « ah oui ».

Les prises de risque doivent donc ici être comprises comme un moyen de se situer dans la compétition virile plutôt que comme des entreprises de séduction²⁹. Elles visent les pairs, puisqu'eux seuls sont susceptibles de valider la virilité : « La masculinité est éprouvée devant les autres hommes, la virilité doit être validée par les autres hommes, et certifiée par la reconnaissance de l'appartenance au groupe des vrais hommes »³⁰. C'est face aux autres hommes qu'il ne faut surtout pas perdre la face, car ce sont eux qui portent la légitimité pour juger la masculinité et qui disposent

²⁵ *Ibid.*

²⁶ BORILLO, D., *L'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

²⁷ WELZER-LANG, D., *Nouvelles approches de hommes et du masculin*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000.

²⁸ GODELIER, M., *op. cit.*

²⁹ Et la séduction elle-même peut d'ailleurs s'inscrire dans la logique de lutte pour accéder à une position privilégiée dans l'espace masculin, car le « séducteur » jouit assurément d'un prestige très fort.

³⁰ BOURDIEU, P., *op. cit.*

du pouvoir de sanctionner. Les sports à risque sont donc des espaces dans lesquels on observe cette proximité entre « domination sur les femmes et contraintes à la virilité imposées aux hommes »³¹. Ces pratiques sociales illustrent donc bien le fait que dans les rapports sociaux de sexe, plutôt que de parler de domination masculine, il est plus juste de parler de domination virile, entendue comme imposition d'un principe de séparation et de hiérarchie, ne reposant pas sur le sexe biologique mais sur l'adoption d'attitudes classantes, entre les sexes, ainsi qu'entre les individus de même sexe. Plutôt que la domination des hommes biologiques sur les femmes biologiques, il s'agit de la domination du genre masculin, dont le caractère est d'être viril, sur ce qui n'entre pas dans ce modèle, et qui par conséquent appartient à la classe dominée, celle du féminin. Les hommes biologiques qui ne répondent pas aux attentes de la virilité sont ainsi relégués parmi la catégorie des dominés, la « catégorie typiquement féminine des « faibles », des « mauviettes », des « femmelettes », des « pédés », etc. »³².

Soumis à cette domination virile, du côté des hommes les résistances sont rares. Plus rares même que celles que nous avons pu observer pour les femmes³³. Jamais dans ces espaces de pratique les manifestations ne s'opposent directement à l'ordre des choses. Jamais même dans les discours nous n'avons recueilli de récits faisant mention d'un conflit ouvert avec ces façons de faire. Tout au plus, nous avons pu noter parfois une mise à distance par rapport à ce qui est présenté comme caractéristique de la virilité : « Le mec par définition, voilà il est content, il a un brevet C, il a un parachute sur le dos, y a des gens qui sont là et qui regardent, et puis on les voit les gars. Les gars, au lieu d'être dans la salle ils sortent et puis ils font leurs points, ils s'entraînent. Bon, ça me fait mourir de rire quoi. Bon bah voilà, je m'interroge sur leur motivation, mais c'est tout. Maintenant avec le passé que j'ai pu avoir, je suis en paix avec tout ça et on m'embête plus avec tout ça, donc ça va j'ai du recul. Maintenant c'est autre chose, mais ça m'empêche pas de prendre un coup avec eux et de rigoler avec eux, mais cela dit si j'en vois un effectivement qui se la joue comme ça avec les jeunes et qui fait chier le monde quoi, j'aurai effectivement un grand plaisir à remettre les points sur les « i » » (Marc, parachutiste, BASE-jumper). S'il critique donc cette « mise en scène virile » qui est aussi une mise en scène de la domination, l'opposition de Marc appartient seulement au registre du discours. Hors contexte particulier de l'entretien, on peut dire de cette contestation qu'elle est silencieuse, et donc largement invisible. Au delà du cas de Marc, le mutisme des hommes face à l'obligation qui leur est faite de se soumettre, n'est peut-être pas surprenant. Car s'ils subissent les mécanismes de la domination, ils bénéficient aussi, en contrepartie, des avantages du groupe des dominants. Ils ont donc beaucoup à perdre. Beaucoup plus certainement que les femmes qui, appartenant « naturellement » au groupe des dominés ne courent pas les mêmes risques de relégation. Les grammaires de la domination ne procèdent donc pas de la même façon pour les hommes et les femmes. Tandis que pour les femmes les choses se jouent entre assujettissement et coercition³⁴, il faut ajouter,

³¹ WELZER-LANG, D., *Nouvelles approches de hommes...*, *op. cit.*

³² BOURDIEU, P., *op. cit.*

³³ PENIN, N., « Sports à risque : production, permanences et résistances à la domination masculine », *Nouvelles questions féministes*, 2007, 26/1 p. 90-105.

³⁴ *Ibid.*

pour les hommes, tout l'intérêt d'appartenir au groupe des dominants et d'accéder ainsi aux avantages liés à cette position.

Il faut aussi avoir « assuré » sa position pour pouvoir se « positionner contre ». C'est également ce à quoi renvoient les propos de Marc, à l'inégal rapport qu'entretiennent les acteurs à la domination. Tous ne luttent pas à armes égales, tous ne subissent pas de la même façon. C'est parce qu'il possède l'expérience de plusieurs pratiques sportives à risque, parce qu'il a déjà largement fait la preuve de sa maîtrise et de son courage, parce qu'*in fine* il a réussi à accéder à une position privilégiée dans la hiérarchie virile, qu'il possède un capital social, transformé en capital viril, que Marc peut se permettre de jouer timidement avec les règles de la virilité et de la production des hommes dominants. Nous pourrions dire même que c'est à ces conditions qu'il peut seulement évoquer l'ordre de la domination virile comme un système de contraintes « éprouvées et présentées comme des contraintes »³⁵.

Virilités plurielles

Les contraintes de la virilité ne s'imposent donc pas à tous de la même façon. Nous l'avons évoqué, les ressources dont disposent les hommes, leur ancienneté, leur expérience, ou quelques « exploits », permettent de plus ou moins bien maîtriser ce rapport social. Les caractéristiques sociales de chacun induisent également un rapport différencié à la virilité. L'âge apparaît notamment comme une dimension déterminante. Aux plus âgés, il n'est plus demandé de s'engager dans les prises de risque. Cela ne signifie pas qu'elles n'existent plus dans la définition de leur identité virile, mais qu'elles sont mises en scène par d'autres moyens. Les plus âgés réaffirment leur virilité en faisant référence à leurs « exploits » passés. Ils rappellent comme pour justifier le fait que cela n'est plus d'actualité, qu'ils ont été des preneurs de risque par le passé. Jean-Luc³⁶ (parapentiste, alpiniste) insiste par exemple sur le fait qu'étant jeune il prenait beaucoup de risques dans sa pratique. Il était une « tête brûlée » : « Je me suis calmé beaucoup. C'est vrai que j'avais une réputation, j'avais une réputation de tête brûlée. J'avais pas conscience. Maintenant je me suis beaucoup calmé et donc je fais ça sereinement. Mais c'est vrai que quand j'avais 25, 30 ans, je me souviens de compétitions, j'étais l'ouvreur. Les conditions étaient mauvaises et je disais « moi je viens de loin j'y vais », et puis j'y allais. Et puis si ça tabassait ça tabassait et puis ça tabassait quoi, des trucs comme ça ».

Les plus âgés, ceux qui ont déjà fait la preuve de leur virilité, ceux qui ont déjà prouvé, par leurs prises de risque, qu'ils pouvaient faire partie du groupe des dominants, semblent avoir acquis le statut d'homme, parfois même de « grand homme »³⁷. Et si nous pensons que parmi les aînés, certains pourraient développer

³⁵ MARTUCCELLI, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, 2004, 3, p. 469-497.

³⁶ Jean-Luc a 50 ans, il pratique l'alpinisme et le parapente depuis plus de 20 ans.

³⁷ Au même titre que le sexe, l'âge biologique ne constitue qu'une base à partir de laquelle sont produites des catégorisations sociales. En l'occurrence les plus âgés ne sont pas seulement les plus âgés d'un point de vue biologique (cela ne suffirait pas à les inscrire dans la catégorie des dominants), mais ils doivent aussi être âgés dans l'activité, c'est-à-dire expérimentés, et avoir déjà fait la preuve de leur maîtrise et de leur courage.

des stratégies compensatoires visant à faire la preuve de la persistance de leur vigueur, nous n'avons en fait jamais rencontré ce cas de figure. Il semble plutôt que les plus âgés n'ont simplement plus à emprunter ces modes de justification de la virilité³⁸. Ils appartiennent plutôt à une autre catégorie d'hommes : les sages plutôt que les vigoureux. C'est davantage par leurs conseils ou leur vécu que se construit leur prestige. Si « chaque homme est lui-même soumis aux hiérarchies masculines » et si « tous les hommes n'ont pas le même pouvoir ou les mêmes privilèges »³⁹, sans même s'engager de façon spectaculaire dans les prises de risque, les plus âgés peuvent appartenir à cette catégorie des dominants parmi les dominants.

La virilité ne peut donc être considérée comme monolithique. Elle ne peut pas davantage être réifiée. Elle se négocie au cœur de rapports sociaux de sexe qui ne se déclinent pas seulement entre deux groupes biologiquement déterminés mais bien entre des individus socialement sexués et socialement situés. La masculinité peut donc prendre des formes diverses. Le cas de la force et de l'affrontement physique est particulièrement intéressant sur ce point. Ces dimensions qui sont souvent fondatrices de la virilité, ne sont pas vraiment valorisées dans les sports à risque. Au contraire, les pratiquants font même montre d'un certain mépris à l'encontre de ce qui s'y rapporte. La force physique serait une qualité de « bourin »⁴⁰, à laquelle il convient de préférer l'audace, la maîtrise technique ou la connaissance de l'environnement. Le recours à la force physique est parfois même clairement stigmatisé, comme nous avons pu le constater sur un terrain de parapente. Il y avait une dizaine de personnes, neuf hommes et une femme. Tous se connaissaient et entretenaient des relations de franche camaraderie, à l'exception d'un individu complètement isolé. C'est à son attitude peu avenante, au triste état de son matériel, à sa façon jugée « bizarre » de voler que se raccrochaient les justifications de cette mise à l'écart. Mais c'est surtout une altercation physique qu'il a eue avec un membre du groupe qui semblait sceller son exclusion. Dans cet espace de pratique, si la force est largement méprisée, la violence physique n'est absolument pas tolérée.

Dans ces sports marqués par la forte présence des catégories socioprofessionnelles dites supérieures, il semble que « la valeur physique des ouvriers, tout comme la valeur ménagère des femmes au foyer du peuple, ont servi de repoussoirs conjoints aux hommes et aux femmes des milieux de cadres modernistes »⁴¹. Ce sont des pratiques qui s'inscrivent complètement dans le modèle des sports qui sollicitent surtout les « réflexes »⁴² et qui proposent une alternative distinctive à la virilité populaire ancrée dans la puissance des corps.

La virilité peut donc emprunter divers modes de production, dont la violence ou les prises de risque font partie. Les façons de définir et de faire la preuve de sa virilité

³⁸ Au contraire des jeunes dont on sait qu'ils constituent la catégorie la plus concernée par les prises de risque, dans le cadre sportif comme ailleurs (PERETTI-WATEL, P., « Les « conduites à risque » des jeunes : défi, myopie ou déni ? », *Agora. Débats/jeunesses*, 2002, 27, p. 16-33).

³⁹ WELZER-LANG, D., « Virilisme et virilité... », *op. cit.*

⁴⁰ Patrice, parachutiste.

⁴¹ DE SINGLY, F., « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, 1998, 196, p. 58-62.

⁴² POCIELLO, C., *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981.

se construisent sous influence des caractéristiques sociales des individus. La nette sur-représentation des catégories socioprofessionnelles dites supérieures dans les sports à risque, donne certainement du sens au fait que la force physique ne figure pas ici parmi les caractères essentiels de la virilité tandis que les prises de risque sont capitales. Cela peut s'inscrire d'une manière plus générale dans un certain primat accordé aux choses de l'esprit sur celles qui relèvent plus directement du corps. Tendanciellement, l'appartenance sociale se manifeste de cette manière dans les choix professionnels, comme dans les choix de pratiques sportives. Dès lors, il n'est pas surprenant que ceux qui optent pour une pratique sportive axée sur la valorisation d'un capital « intellectuel », valorisent également les marques de virilité qui s'inscrivent plutôt dans les esprits que dans les corps. Il n'est pas vraiment étonnant non plus que ceux qui fustigent les modes d'expression de la virilité passant par la force physique, soient aussi ceux qui disposent du capital nécessaire pour faire valoir une autre virilité. Comme l'écrit De Singly, « les hommes les mieux dotés en capital social et en capital scolaire se sont désolidarisés des hommes les plus pauvres. La stigmatisation des formes d'expression de la virilité, des « machos », a affecté et affecte en priorité les hommes qui ne possèdent que ce mode de valorisation de soi »⁴³. Cela rejoint d'ailleurs ce que nous avons déjà évoqué concernant les limites à la valorisation des prises de risque dans les sports à risque. Lorsqu'elles sont considérées comme « kamikazes »⁴⁴ ou même hasardeuses, les prises de risque sont condamnées et renvoyées à une virilité jugée primaire ou vulgaire tandis que sont valorisées la maîtrise et les compétences techniques.

Mais si l'appartenance de classe peut être déterminante et si les sports à risques semblent proposer un espace d'expression privilégié d'une virilité « de cadre » qui s'opposerait à la virilité populaire, il apparaît également, à partir de l'exemple de Patrice notamment, que la définition des caractères de la virilité peut dépendre davantage du cadre social de la pratique que de l'origine sociale des pratiquants. Car Patrice, issu d'un milieu populaire, technicien de formation, tend lui aussi à négliger l'importance de la force physique inscrite dans les corps. Mais il n'a pas toujours fait montre de dédain à l'égard de la force physique. Avant d'investir le parachutisme, il a longtemps pratiqué l'haltérophilie, pratique modèle s'il en est du développement de la force. C'est donc certainement son inscription dans le parachutisme plus que son origine et son appartenance sociale qui influence sa façon d'appréhender la virilité et les caractéristiques qui la définissent. Ici et maintenant.

Masculinités ?

Des mécanismes de la domination, à sa définition même, la masculinité apparaît comme un concept fuyant. Fragile aussi. Fuyant d'abord parce qu'il est une construction sociale sans cesse mise à l'épreuve des rapports sociaux de sexe. La masculinité se construit « sous tension », entre hommes et femmes comme entre les hommes. Elle ne saurait donc être définie une fois pour toute. Elle est labile et par conséquent

⁴³ DE SINGLY, F., *op. cit.*

⁴⁴ Ce terme est revenu plusieurs fois pour stigmatiser les prises de risque jugées inconsidérées, c'est-à-dire celles qui semblaient, pour notre interlocuteur, échapper à la maîtrise.

particulièrement difficile à saisir. Difficile à cerner aussi. Car ses frontières sont floues et multiples. Elles se dessinent différemment dans l'espace et le temps, composent différentes figures de la masculinité. La virilité des anciens n'emprunte pas les mêmes modes de production que celle des plus jeunes, celle des classes populaires ne se confond pas avec celle des cadres, celle que l'on promet dans les sports de force n'est pas celle que l'on rencontre dans les sports à risque. Non seulement le masculin n'est pas neutre, mais il est également pluriel.

Et parce que cette catégorie du masculin est fuyante, elle est fragile aussi. Notamment lorsqu'elle prétend caractériser un ensemble qui ne peut être ni stable, ni homogène. Comment rassembler ce qui propose de multiples facettes ? Cela a-t-il seulement un sens ? On peut s'interroger sur la valeur de catégories dont la cohérence est toute relative. Cela vaut pour le féminin comme pour le masculin. Cela vaut d'autant plus lorsque l'on semble assister à un brouillage des catégories de genre, à un « chassé-croisé »⁴⁵ entre les sexes.

Pour autant, cela ne signifie certainement pas que les catégories sexuées n'ont plus d'intérêt en tant qu'outils d'analyse. On le sait, elles participent largement à la structuration du social. Il convient seulement d'éviter l'écueil de la réification homogénéisatrice pour que ces catégories sociales puissent contribuer efficacement à l'intelligibilité du social. *In fine*, interroger la production du masculin dans les pratiques sportives à risque permet de mieux rendre compte de la masculinité ; non pas en dessinant globalement des contours, mais plutôt en mettant en évidence son irréductible complexité.

⁴⁵ BRUCKNER, P., « Masculin/féminin », *Esprit*, 1982, 62, p. 79-83.

Rugby et féminité

Un corps à corps difficile

Yannick LE HENAFF et Stéphane HÉAS

Dans le monde du rugby, la question du féminin, nécessairement adossée à celle du masculin, peut paraître, à première vue, étrange, voire déroutante et expressément contradictoire. Leur alliance déconcerte, tant les situations genrées sont polarisées dans la plupart des sociétés humaines. L'intérêt de cette réflexion sur un éventuel continuum féminité/masculinité dépasse par conséquent la simple opposition de ces pôles.

Des pratiques et situations sociales récentes paraissent troubler cette dichotomie radicale du genre¹. Le rugby, par exemple, fonctionne largement comme une maison de l'homme, aux valeurs viriles. La construction sociohistorique de cette activité sportive en Europe depuis un siècle et sa diffusion mondiale encore restreinte se transmute pour qui n'y prend garde en essence « ovalique² », articulant masculinité et expérience de la douleur, peur et plaisir, etc. Soit un ensemble de sentiments et sensations vécus au sein d'un collectif d'hommes pour l'essentiel³. Le rugby pour le profane est évocateur de camaraderie rugueuse, de troisièmes mi-temps sulfureuses, et autres empoignades musclées⁴. Cette valence virile explique, ainsi, la difficulté

¹ BUTLER, J., *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005 [1990].

² Néologisme proposé ici pour caractériser les situations et expériences au sein de ce monde du rugby.

³ PRINGLE, R. et PIRKKO, M., « No Pain Is Sane after All : A Foucauldian Analysis of Masculinities and Men's Experiences in Rugby », *Sociology of Sport Journal*, 2005, 22, p. 472-497.

⁴ LE HENAFF, Y. et HÉAS, St., « Nos plus belles cicatrices », *Sport et Vie*, 2007, 26, p. 881.

pour les joueurs homosexuels à se déclarer comme tels, en France comme ailleurs dans le monde⁵.

A l'identique, les poncifs à l'encontre des femmes sont légion, et parfois peu flatteurs. Or, des femmes pratiquent néanmoins chaque semaine⁶, parfois avec une assiduité sans réserve apparente. Leur déclassement et leur délégitimation sont à la hauteur de ce qui apparaît pour beaucoup d'acteurs du monde sportif comme une ingérence dans une discipline sacralisée et instituée comme terrain d'identification des hommes. Le début timide de féminisation, s'il est perceptible, au rugby mais aussi dans le sport de façon générale, demeure largement incomplet et partiel⁷. La pratique physique est historiquement et culturellement une affaire d'hommes et ses valeurs se conjuguent pour la plupart au masculin. Elle représenterait même la forme ultime de la reproduction de la domination masculine⁸.

La faible présence de filles et de femmes au sein de l'organisation fédérale, par exemple, ne permet pas, *de facto*, que leurs expériences soient prises en compte à la fois dans l'éducation ovalique et la formation initiale et continue des entraîneurs (*a fortiori* des entraîneuses), dans les moyens de communication mis en place, notamment auprès des parents et des médias. L'image de cette pratique pour le profane est alors insidieusement maintenue dans un cadre masculin dominant... ne prenant en compte ni cette entrée récente ni l'évolution générale des comportements physiques des femmes ces dernières années en Occident et ailleurs dans le monde.

Pour l'analyse sociologique, le rugby propose un éclairage novateur d'un corps en désaccord du genre : à la fois féminin... et marqué d'un sceau masculin. A l'instar de la boxe, du judo et de quelques autres disciplines, le rugby entretient avec l'anatomie de ses adeptes, un rapport instrumental évident, mêlant contacts physiques mais aussi jeux charnels⁹. L'omniprésence des heurts et percussions est acceptée, car inscrite dans les règles pour arrêter, éviter, distancer l'adversaire. Pratiqué intensivement, ce sport peut être qualifié de « fabrique de la marque »¹⁰ tant sont importantes les traces laissées sur les dermes¹¹. Le contact rudoie le corps : « Le sang coule facilement du nez et des arcades, les coups bleuissent les corps... maillots déchirés, pansements rougis, têtes échevelées, yeux au beurre noir »¹². Les stigmates potentiels s'impriment inmanquablement à même la peau.

⁵ DINE, R., « Corps et genre : de la masculinité au rugby », *Corps, revue interdisciplinaire*, 2007, 2, p. 37-42.

⁶ Les femmes représentent 6 700 licenciées à la Fédération française de rugby en 2006.

⁷ DAVISSE, A. et LOUVEAU, C., *Sports, école et société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; BODIN, D. et HÉAS, St., *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Ed. Chiron, 2002 ; ARNAUD, P. et TERRET, Th. (dir.), *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁸ BROHM, J.-M., *Sociologie politique du sport*, Nancy, PUN, 1976.

⁹ SAOUTER, A., *Etre rugby. Jeux du masculin et du féminin*, Paris, Ed. Maison des Sciences de l'Homme, 2000.

¹⁰ WACQUANT, L., « La fabrique de la cogne », *Quasimodo*, 2003, 7, p. 181-202.

¹¹ LE HENAFF, Y. et HÉAS, St., *Tatouages et cicatrices : décors sportifs*, Paris, L'Harmattan, 2007.

¹² SAOUTER, A., *op. cit.*, p. 26.

Dès lors, la dichotomie genrée, masculinité d'un côté, féminité de l'autre, semble se fissurer et questionne le tout-venant comme le chercheur en sciences humaines et sociales : comment combiner les aspects de son genre avec ceux de sa pratique ? Les rugbywomen le désirent-elles seulement ? Comment prennent-elles leur distance avec le modèle de féminité « hégémonique »¹³, entendue comme l'expression idéal-typique de la femme, qui à un moment donné, à un endroit donné est son expression la plus valorisée ?

Nous questionnons cette hégémonie, en tentant de dépasser une perspective exclusivement centrée sur le concept de domination, encline à proposer, de notre point de vue, une vision réductrice, trop figée de la réalité sociale. Notre travail d'enquête sur le terrain met en avant, au contraire, les complexités et les contradictions des expériences, à l'intérieur d'une pratique majoritairement composée d'hommes. Il montre, après d'autres, que la féminité hégémonique, toujours opératoire, connaît certaines résistances, et plus encore des modulations conjoncturelles mais aussi des bifurcations qui s'installent progressivement dans le temps du changement social. En d'autres termes, nous tentons de montrer en quoi les modes de gestion et de négociation identitaires sont éclairants des domination, coercition et résistance au sein de nos sociétés.

L'expérience corporelle comme modèle analytique du quotidien

Notre focale interroge les résistances, mais aussi les caractères opératoires et oppressifs des modèles genrés bipolaires, à travers l'analyse du vécu des rugbywomen. Le corps est le produit d'un façonnement culturel et social permanent¹⁴, en même temps qu'un investissement différencié par tout un chacun¹⁵. Il est l'expression de la complexité des changements au sein de nos sociétés. Le rugby lui-même marque directement les chairs, s'imprégnant, visiblement, mais aussi plus durablement, dans les corps, et nous allons le découvrir, dans les comportements quotidiens et les modes de pensées des actrices/sportives. Le corps permet donc, au-delà de ses aspects esthétiques, de questionner les normes de l'acceptable et de l'interdit, mais aussi du normal et du pathologique propres à chaque culture, voire micro-culture. Cette approche genrée rappelle que l'aspect physique est sans aucun doute le premier argument mis en avant pour caractériser les différences hommes/femmes. Cet argument plébiscité au rugby pour en interdire la pratique aux joueuses jalonne l'histoire du sport sous couvert de prétextes médicaux, ou prétendus tels. D'autres questions émergent donc : comment font-elles l'expérience de leurs corps de femmes, plongés dans une activité d'hommes, et comment par la suite négocient-elles cette disrépance, voire cette ambivalence ? En d'autres termes, cette pratique doit-elle être considérée toujours comme une forme de résistance, comme certains travaux le laissent à penser¹⁶ ?

¹³ CONNELL, R., « An Iron Man. The Body and Some Contradictions of Hegemonic Masculinity », MESSNER, M. et SABO, D. (éd.), *Sport, Men and the Gender Order*, Champaign IL, Human Kinetics, 1990, p. 180-202.

¹⁴ MAUSS, M., *Sociologie et anthropologie. Recueil de textes*, Paris, PUF, 1950.

¹⁵ LE BRETON, D., *La saveur du monde*, Paris, Métailié, 2006.

¹⁶ BIRREL, S. et COLE, C., « Double Fault. Renee Richard and the Construction and Naturalization of Difference », S. BIRREL et C. COLE (éd.), *Women, Sport and Culture*, Champaign

Evoquer la masculinité

Les corps de l'homme et de la femme cristallisent aujourd'hui un nombre important d'attentes et d'attentions. Elles tendent à prendre une place croissante dans notre société, et plus encore pour l'apparence de la femme, davantage dépendante des diktats de beauté¹⁷. Or, la corporéité ovalique diffère radicalement de la féminité « hégémonique ». Le corps n'est jamais un objet neutre. Il est, au contraire, fortement investi et choyé, (re)présentation visible de l'acteur, ce qui se donne à voir ou ce qu'il donne à voir. Apparent, de plus en plus affiché, et dénudé, il est un ingrédient déterminant du prestige et de la figuration sociale, théâtre de résistances et autres pudeurs.

Interroger un vécu corporel prétendument dissonant nécessite d'évoquer l'étrange, l'incompréhensible, donc l'indicible. Si la corporéité « différente » interpelle, son approche est délicate. En opposition aux « comportements publics », les « comportements clandestins » sont difficiles d'accès au sociologue à cause de l'isolement social dont ils sont l'objet et de « l'interdiction d'en faire un sujet d'échanges sociaux »¹⁸. Le regard sociologique peut ainsi être vécu comme intrusif, et doit dépasser ce voyeurisme de façade, et ce malgré l'enthousiasme perceptible de notre population d'étude à faire découvrir son sport, marqué par le stigmate et enfermé dans un ghetto. Notre approche compréhensive, principalement basée sur des entretiens, succédait à une phase d'immersion dans le quotidien de ces joueuses, durant les matchs et les entraînements. Le temps passé à leur côté a renforcé cette intimité, toute relative et distanciée, et a, en partie, permis de lever certaines difficultés.

Se dégage, alors, le sens que les joueuses elles-mêmes donnent à leur vécu, sportif et corporel : « L'ethnographie [est] un moyen qui sert à découvrir ce que les gens ont appris et oublié, et ce qu'ils utilisent chaque jour de leur vie »¹⁹. Lors des entretiens (N = 24), l'impression de liberté maximale privilégiait la non-directivité de l'enquêteur face aux enquêtées. Les joueuses étaient invitées à présenter leurs propres réflexions, leurs sensations intimes ou davantage partagées au sein du groupe sportif ou non. Soit leur expérience rugbystique et corporelle en tant que jeunes femmes. L'observation directe est venue utilement compléter ces « obtenues »²⁰ de même que l'étude iconographique de leurs blogs Internet.

Deux clubs de l'Ouest de la France, aux caractéristiques compétitives et géographiques proches, ont été observés : le Havre Athletic Club et l'Association

IL, *Human Kinetics*, 1994, p. 193-212 ; CHASE, L. F., « Undisciplined Bodies : A Foucauldian Analysis of Women's Rugby », *Sociology of Sport Journal*, 2006, 23, p. 229-247 ; WEATHLEY, E., « Subcultural Subversions : Comparing Discourses on Sexuality in Men's and Women's rugby Songs », BIRREL, S. et COLE, C. (éd.), *Women...*, *op. cit.*, p. 193-212.

¹⁷ ANDRIEU, B., *Le Dictionnaire du corps en sciences humaines*, Paris, Ed. CNRS, 2006 ; MARZANO, M., *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF/Quadrige, 2007 ; NAHOUM-GRAPPE, V., préface à « Beauté, Laideur », *Communication*, 1995, 60, p. 8-12.

¹⁸ ELIAS, N., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993 [1983], p. 12.

¹⁹ SPRADLEY, J. et MANN B., *Les bars, les femmes et la culture*, Paris, PUF, 2007 [1979].

²⁰ LATOUR, B., *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, 2001, p. 49.

sportive de Nantes²¹. Tous deux occupent le haut du tableau de la première division, l'élite du rugby féminin. La plupart de leurs adhérentes connaît un « parcours rugby » relativement analogue : elles découvrent la pratique pendant leur cursus STAPS²², intègrent l'équipe universitaire, et signent finalement au HAC ou à l'ASN. La particularité géographique de ces deux équipes non « sudistes » est ici à noter : la « culture ovale » y est, probablement, moins présente, et ses valeurs plus diffuses.

Une masculinité exacerbée

Le mimétisme à l'égard de l'activité masculine, si ce n'est sur le terrain, au moins d'un point de vue symbolique, est saisissant. Les valeurs, « l'esprit du jeu », sont ainsi reprises sans adaptation ou presque par ces rugbywomen. Particulièrement opérante au niveau des corps et de leur modification, l'éthique sportive²³ du rugby imprime son sceau : les corps sont transformés visiblement (plus musclés, plus lourds). Ils sont aussi marqués symboliquement par les stigmates dermiques de la pratique : hématomes, et particulièrement coquards, brûlures et autres cicatrices. Ces marques, fréquentes, deviennent autant de trophées sportifs : « Ouais j'étais fière de mes bleus. Ah ben oui je les ai eus au rugby... j'ai mouillé mon maillot, quelle que soit l'issue j'ai été au charbon, et puis, bon, ben c'est les marques d'un combat » (Marine, 26 ans, 2^e ligne, 4 ans de rugby).

Réinterprétées dans le secret du groupe, ces traces révèlent un engagement physique entier et croissant. Plus encore, la peau à travers ses signes devient mémoire, capable de réactiver à sa seule vue des souvenirs, « une page accessible pour écrire l'histoire vive d'événements dont les cicatrices sont les traces visibles »²⁴. Cette bibliographie cutanée fixe le temps, déposant sur les joueuses les bribes d'une action, d'un match et plus largement d'un contexte socio-sportif.

La marque corporelle, perçue par la plupart de nos contemporains comme une atteinte à l'intégrité physique, convoque la sphère privée, l'expérience individuelle. Mais au-delà de ces conséquences personnelles, elle engage également le lien social en chargeant symboliquement le corps²⁵. Ainsi, au rugby le signe devient facteur de cohésion, voire parfois de porte-drapeau de la différence. Dans ce contexte particulier de « l'entre-soi »²⁶, la trace fait lien entre les joueuses : elles les montrent, les comparent, font preuve de compassion ou bien au contraire « chambrent ». Ces marques corporelles possèdent une histoire, et surtout rétrocedent des valeurs d'engagement, partagées et valorisées. La douleur qu'elles impliquent est connue et respectée. Engagement qui ne vient dès lors plus seulement se lire sur les terrains, au

²¹ Les noms des clubs ont volontairement été changés, dans le but de préserver leur anonymat.

²² Sciences et techniques des activités physiques et sportives, autrement dit la faculté des sciences du sport.

²³ YOUNG, K., « The Role of Courts in Sports Injury », YOUNG, K. (dir.), *Sporting Bodies, Damaged Selves*, Oxford, Elsevier, 2004, p. 333-354.

²⁴ BERGER, M., « La peau », ANDRIEU, B., *Le dictionnaire du corps...*, op. cit., p. 359.

²⁵ LE BRETON, D., *Signes d'identité, tatouages, piercings et marques corporelles*, Paris, Métailié, 2002.

²⁶ WIEVIORKA, M., *La différence*, Paris, Balland, 2001.

travers des actions de jeu, mais aussi sur les corps, longtemps après les rencontres sportives. Des valeurs morales se greffent, ainsi, à même le derme, constituant pour autrui comme pour soi des indices de performance. Le « bleu » devient la valeur étalon des dispositions de la joueuse à aller au combat, véritable plus-value symbolique. Ces jeunes femmes « engagées » bénéficient auprès de leurs partenaires d'une *aura* très importante, jusqu'à parfois s'imposer en modèles, cités en exemple pour leur pugnacité : « Sur le terrain, ce sont des leaders ! » (Lucie, 3 ans de rugby). Leurs hauts faits sportifs ont été maintes fois relatés : « Y en a une qui joue en équipe de France, elle s'est ouverte, elle a été se faire recoudre dans le vestiaire, et elle est venue finir le match. Y a des filles comme ça. Je sais pas pourquoi » (Anaïs, 27 ans, capitaine de l'ASN).

La fonction douloureuse, appel physiologique à la prudence, est détournée au sein de la culture ovalique au profit d'une sollicitation et d'une valorisation individuelles et collectives. Avoir « fait son match » ne suffit pas, il faut le sentir, le ressentir sur le corps. Cet ensemble de signes devient pour les novices une étape visible du changement de la relation au corps, qui renforcent et expriment de façon saisissante et spectaculaire la nouvelle identité sportive en cours d'acquisition.

Ces femmes, par leur pratique rugbystique, semblent s'inscrire hors des normes culturelles distinguant le beau du laid, le masculin du féminin. Leur sensorialité et le sens attribués aux différents signes corporels puisent dans des univers d'hommes, et tendent à conforter les partisans d'une contestation des catégories de genre²⁷. Mais la réalité est plus complexe. Les conséquences d'une réappropriation totale, caractéristique de la masculinité ovalique en tout contexte et volontairement, coûtent trop à ces jeunes femmes. La contestation, si tant est qu'elle existe, ne s'effectue, pour l'instant, que dans le cadre du groupe sportif. Hors de celui-ci en effet, le stigmate n'est pas renversé : ces rugbywomen n'ont en effet que trop conscience, pour les avoir expérimentés ou tout simplement intégrés, des problèmes potentiels et réels de l'exposition de leur appartenance à ce monde sportif.

Un lien social engagé

Hors des frontières du rugby, les conséquences physiques (les modifications corporelles), mais aussi symboliques (les représentations que véhicule la pratique) rencontrent différentes crispations, cristallisant au plus haut degré le conflit entre être femme et être rugbywoman.

La trace dermique engage, nous l'avons souligné, le lien social dans l'*entre-soi*, mais aussi nécessairement hors de lui, en chargeant symboliquement le corps²⁸. En effet, la vie quotidienne de ces jeunes femmes ne se limite pas au rugby, bien qu'il occupe un espace important. Dès lors, ces signes établissent des filtres à la communication dans leurs rencontres quotidiennes ; ils constituent un appel au regard et à l'interprétation d'autrui. L'œil, d'emblée, s'attarde sur la différence, la questionne. Et tous les regards que subissent ces joueuses, quand elles sont marquées

²⁷ BIRREL, S. et COLE, C. (ed.), *Women...*, *op. cit.*, p. 193-212 ; 1994 ; CHASE, L. F., « Undisciplined Bodies... », *op. cit.*, p. 229-247 ; WEATHLEY, E., « Subcultural Subversions... », *op. cit.*, p. 193-212.

²⁸ LE BRETON, D., *Signes d'identité...*, *op. cit.*

visiblement, rappellent leur altérité. Ces traces peuvent même être un handicap, dans certains cercles sociaux, certains groupes. Que s'est-il passé ? Comment a-t-elle été marquée ? L'ombre de la femme battue plane. Par l'application d'un tel signe, dans son caractère subi et « aléatoire »²⁹, l'identité tout entière de l'individu est engagée, si ce n'est en péril. Aléa du jeu, dont il faudra s'accoutumer, la trace est donc imprégnée d'ambiguïté, incessants allers-retours entre stigmatisation, dont les rugbywomen se persuadent qu'elle n'est que passagère, et distinction sportive. Les contradictions entre les différents mondes sociaux de la joueuse, plus ou moins réticents vis-à-vis de la corporéité ovalique, impliquent un jeu de monstration/dissimulation également perceptible chez les individus tatoués³⁰.

Ces imprévus, temporaires, de l'apparence ne sont pas les seules difficultés que connaissent les rugbywomen. L'activité elle-même est stigmatisante : « Comment est-il possible d'être féminine et de faire du rugby ? » est l'une des remarques les plus souvent entendues dans la bouche des profanes. Il n'est pas rare que certaines joueuses retardent le moment d'évoquer ce passe-temps : « Des gens qui sont amenés à devenir proches, dans les deux sens du terme, t'y vas un peu plus doucement. Enfin je veux dire, les gens, je leur dis pas tout de suite que je fais du rugby. Cette année à la fac, j'ai dû mettre deux mois » (Caroline, 24 ans, talon).

La négociation identitaire bat son plein autour de l'apparence et de la pratique physiques. Les conciliations que nous imposent la vie sociale et l'individualisation galopante sont portées ici à leur paroxysme.

Jouer avec son corps

Sources de contradictions et de conflits pour ces enquêtées, la portée symbolique de ces désagréments sera, au quotidien ou presque, minimisée, par des artifices qui visent à répondre aux « logiques d'exclusion » dont elles peuvent être victimes³¹. Pour la plupart de nos enquêtées, cette gestion en apparence complexe, n'est pas pour autant un tourment inconciliable. Pour une minorité, les plus habiles dans cette conduite délicate, ou bien les plus à l'aise dans la gestion des stigmates qui entourent leur pratique, cette contradiction en devient même plaisante : « J'aime le côté très masculin sur le terrain et féminin dehors (...) c'est pas super féminin le rugby, quand même. Faut le reconnaître, c'est pas là où on est le plus sexy. Mais voilà tu t'en fous comment t'es sur un terrain, tu vas pas chercher à être bien coiffée, à être, voilà tu t'en moques. Alors qu'en dehors t'es une femme. T'as envie de plaire... tu fais attention à toi. Donc c'est vrai que le paradoxe des deux est intéressant » (Aurélié, 30 ans, présidente du HAC).

Ces femmes possèdent plusieurs corps, selon les lieux et les individus, dont elles jouent, tout autant qu'elles jouent de leurs marques. Lors des entretiens effectués, ces pratiquantes glissaient, sans en prendre conscience, d'une signification de la marque

²⁹ Hasard tout relatif dans une pratique de combat collectif où les adversaires tentent de vous empêcher d'avancer pour marquer dans l'en-but situé derrière leur partie de terrain...

³⁰ HÉAS, St., LE HENAFF, Y., BODIN, D., ROBENE, L., « Sports à risque et marques corporelles identitaires : l'exemple du tatouage dans le freeride », *Les nouvelles pratiques dermatologiques*, 2006, 25-1, p. 17-21.

³¹ ELIAS, N. et SCOTSON, J., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1988 [1965].

corporelle à une autre, de la preuve de l'engagement à la honte, lorsque sont évoqués deux contextes distincts. Leur adaptation à ces univers aux règles du jeu parfois contradictoires³² dénote une véritable habileté interactionnelle : « Après tu croises, le lundi matin, retour de week-end, des filles non sportives, tu vas pas parler : « Ah ben tiens je me suis pas cognée ce week-end. Ah ben moi je me suis pris une porte » ! Tu vas parler différemment de la marque. Ça a pas la même valeur » (Caroline, étudiante en STAPS).

A chaque interaction, dans chaque contexte, seul un fragment d'identité est livré. L'individu seul connaît ses vies multiples : « Le dédoublement de soi devient une expérience de masse, lié à l'extension de la personne »³³. Elles combinent donc au mieux physique agréable et image de guerrière par un bricolage, par des changements de peau, ou de costume, carapace apposée avant l'entrée sur le terrain.

Le cas de Sophie (26 ans, 4 ans de rugby) illustre parfaitement la nette différence d'investissement de la marque dans deux cercles distincts. Elle sort de son premier match de rugby avec des hématomes sur la jambe. Sur le chemin du retour, accompagnée de deux nouvelles recrues du Havre, elle s'arrête sur une aire d'autoroute, « hop, le pantalon en bas des chevilles, pour montrer les bleus ». Trois jours plus tard, nouveau match, mais de basket-ball cette fois, et là, la fierté laisse place à « la honte », l'envie de les cacher. Dans le basket-ball, toute forme de contact est prohibée. En trois jours et deux contextes, la marque d'emblème est devenue handicap social. La volonté d'éviter de perdre la face³⁴ présente dans ce cas un conflit entre deux types de perceptions contradictoires... alors même qu'il s'agit de deux pratiques sportives relativement proches (sports d'équipe, avec un ballon, etc.). Ici, les modèles corporels que propose la figure du féminin (traditionnel) dans les représentations collectives et dans le rugby semblent trop opposés pour pouvoir s'articuler.

Ces changements de contexte sont dans les faits rendus possibles, et mentalement acceptables, entre autres, grâce à l'existence de sas, encourageant les transitions d'une sphère à l'autre. Pour ces femmes, le vestiaire est clairement un de ces lieux, comme d'autres enquêtes l'ont montré³⁵. Tout concourt en effet à créer cette ambiance propice à la transformation, quand on y entre, de même que lorsqu'on en sort : « Y a des filles sur le terrain, elles se changent dans le vestiaire, tu les reconnais pas » (Maud, 23 ans, 4 ans de rugby). « Quand je suis sur le terrain, ben oui je vais me salir, ben oui, mais c'est pas grave quoi. Je me salis, je prends ma douche et après voilà (...) quand je sors du rugby, je redeviens une fille » (Caroline, 24 ans, étudiante STAPS).

L'accès à l'arène sportive *passé*, au sens rituel, par ce sas. Haut lieu de la pratique, il reste protégé de toute intrusion, au grand dam des journalistes européens,

³² KAUFMANN, J.-Cl., *Corps de femmes, regards d'hommes*, Paris, Nathan, 1995.

³³ Id., *Premier matin*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 118.

³⁴ GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Ed. de Minuit, 1973 [1959].

³⁵ MARTIN, B. E., HARRIS III, F., « Examining Productive Conceptions of Masculinities : Lessons Learned from Academically Driven African American Male Student-Athletes », *The Journal of Men's Studies*, 2006, 3, p. 359-378 ; THEBERGE, N., « Gender, Sport, and the Construction of Community : A Case Study from Women's Ice Hockey », *Sociology of Sport Journal*, 1995, 4, p. 389-402.

qui souvent lui confèrent un pouvoir de transformation presque sacré. Un deuxième élément, concomitant au vestiaire, vient encourager ce passage : la tenue. Dans ce grand théâtre qu'est l'arène sportive, les *performers* se distinguent, en effet, entre eux et avec le public, par leurs tenues vestimentaires, qui, elles aussi, facilitent ce changement d'identité et de rôle. Cette nouvelle apparence est d'autant plus forte et symbolique que des femmes endossent des habits d'hommes, pour un sport déjà étiqueté comme tel³⁶ et même pour certaines, de protections des épaules, du pubis... empruntés aux hommes, celles existant pour les femmes se réduisant à une seule et unique taille. La tenue appuie donc l'investissement dans la peau de son personnage, elle complexifie les identités, démultiplie les possibilités et mesure les interdits. Le discours de l'entraîneur vient compléter cette liste d'éléments collaborant à cette transition. Il prépare et conditionne la libération de la joueuse, de façon parfois musclée : « Alors il dit ça : « Il faut sortir marquée, plus de doigt, plus rien, je veux voir vos gueules noires, il faut se battre. Si tu sors avec rien c'est que tu ne t'es pas battue » » (Sylvie, 3^e ligne, 4 ans de rugby).

La métamorphose de l'apparence prépare, ainsi, la métamorphose comportementale. Elle a aussi valeur de justification ou d'excuse : « Ce n'est pas moi au quotidien ! ». Lucie, par ces termes, manifeste l'étanchéité de ses *cercles* d'appartenance. La marque corporelle, partie intégrante de la tenue du rugbyman et intégrée comme telle, ne l'est plus du tout pour la femme « ordinaire », c'est-à-dire relevant de tous les autres contextes de sa vie quotidienne. Elle représente alors un poids, qu'il convient de gérer au mieux, et que différents artifices (camouflage, maquillage, etc.) tentent de contrôler.

On remarque, outre certaines stratégies du paraître et négociations identitaires, une tendance à la rupture entre temps social et sportif. Contrairement au vécu des hommes, pour les rugbywomen interrogées, leur pratique ne peut se prolonger dans leur vie de tous les jours, les codes et valeurs de celle-ci n'ayant d'existence que dans un espace limité, qui n'a plus de sens hors du groupe.

Une socialisation totale ?

La pratique sportive de façon générale et le rugby, en particulier, engagent dans une expérience sociale nouvelle, un ensemble d'initiations sensibles qui emprunte une voie originale pour appréhender son corps. Plongée dans un univers nouveau, la carrière de la « sportive hors norme »³⁷ est rythmée, au départ au moins, par l'apprentissage de comportements, la découverte de codes et la réinterprétation de signes, assimilés de manière progressive. Les valeurs du rugby deviennent, ainsi, un filtre à la compréhension de soi et de ses sens.

Des analyses du sport ont montré qu'une pratique régulière transformait les dispositions corporelles issues de la socialisation familiale³⁸. Le processus d'incorporation, les interactions, à court et plus long terme puisque la trace épidermique perdue, permettent de souligner le caractère volontaire et actif de l'apprentissage

³⁶ MENNESSON, Ch., *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; SAOUTER, A., *op. cit.*

³⁷ MENNESSON, Ch., *op. cit.*, p. 18.

³⁸ *Loc. cit.* ; DEFANCE, J., *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1997.

comportemental et sensoriel de ces valeurs sportives. Les signes corporels, comme le plaisir, mais aussi la douleur, ou la marque, s'apprennent et se réinterprètent dans l'expérience du groupe³⁹. C'est à travers le lien social que l'acteur décrypte ces signaux, notamment dans la construction et la déconstruction des perceptions et des traitements. Un habitus s'établit : « Ça devient une habitude, et non, on sent plus à force. C'est sûr que quelqu'un qui ne prend jamais de coup, un bleu gros comme ça, ça leur fait super mal. Alors que moi, c'est à peine si je vois ou si je sens » (Marie, pilier, 3 ans de rugby).

L'abondance de marques tranche dès lors pour les nouvelles recrues, dont les peaux étaient habituellement vierges, créant une certaine surprise. Elle s'estompera progressivement. L'appropriation et la banalisation de la marque n'en sont pas pour autant « naturelles ». Derrière son apparente intimité, la trace contracte, en effet, nombre d'influences parmi lesquelles celle des pairs sportifs, qui tend à minorer son impact social. A mesure que la marque s'inscrit dans le quotidien et la normalité de *l'entre-soi* rugby, elle perd de son crédit. Sa multiplication l'a rendue invisible, et seuls quelques écarts à la norme attirent l'attention : « Déjà le fait qu'il y en ait beaucoup autour de nous. Dans l'équipe, y en a souvent une qui a un coup. Y a toujours une fille qui ressort avec un bleu ou un coup apparent. Bon ben quand ça arrive sur toi, voilà, y a pas de raison. Ça te paraît pas... c'est comme ça, c'est pas très grave » (Anne, 23 ans, 3 ans de rugby).

L'impression de normalité qui se dégage se base sur une « construction de l'invisible »⁴⁰. Cette profusion de traces, banalisée pour la licenciée expérimentée, prévient la néophyte et la prépare aux futures implications de cette nouvelle activité : « Y a pas de raison ». Le processus est d'autant moins brutal que ces joueuses sont rarement titulaires dès l'entrée dans la pratique. Le poste de remplaçante, et les contacts physiques moindres dans les niveaux plus faibles, permettent une incorporation progressive. La marque s'immisce dans la vie quotidienne, à tel point que des surnoms « affectueux » lui sont attribués : « Coco bel œil », « gros placard », etc. Et l'observer sur d'autres que soi, qui l'acceptent sans heurt, permet de calquer sa conduite et de se rassurer : d'autres sont déjà passées par là. Le groupe se mue en cocon protecteur autour de ses adhérentes en accompagnant le changement corporel, *in fine* identitaire. Et au contraire, ce sont même parfois leurs absences qui les rappellent, soulignant certains signes addictifs : « Alors quand t'en as pas c'est chiant. Moi je veux dire y a des fois je me dis, ah tiens j'ai pas de bleus, ça fait longtemps que j'ai pas été à l'entraînement » (Diana, 23 ans, 3 ans de rugby).

Mais cette gestion de la violence physique, comme symbolique, est également facilitée par un ensemble de mécanismes qui permet la transmission de valeurs, apparaissant quand ses normes sont violées. Une exhortation forte du groupe sourd par des jeux subtils de regard, ou encore de mise à l'écart. « Et après y a le regard... la confiance que peuvent te donner tes partenaires. Tu sais une fille qui met pas la tête

³⁹ BECKER, H., « Comment on devient fumeurs de marijuana », HERZLICH, Cl. (dir.), *Médecine, maladie et société*, Paris, Mouton, 1970, p. 81-90.

⁴⁰ KAUFMANN, J.-Cl., *Corps de femmes...*, *op. cit.*, p. 123.

sur un terrain... après elle va avoir le regard de ses partenaires » (Charline, 19 ans, 2 ans de rugby).

Les moqueries se font également présentes pour rappeler certaines limites de « l'éthique » sportive en stigmatisant une figure particulière, regroupée sous les traits du « trop féminin », en opposition à la figure idéale de l'ovalie. La construction d'une identité et sa mise en conformation puisent leurs références dans des modèles, tout comme elles se désignent des ennemis, dont les traits représenteront l'exact opposé de l'idéal rugby. Ce mécanisme d'identification par la négative fonctionne sur le nécessaire principe d'opposition affective⁴¹ : mettre hors de soi ce qui met l'identité en péril. L'entraîneur lui-même, de la même manière, n'hésitera pas à désavouer certaines athlètes⁴², en ignorant leurs plaintes ou en les raillant.

Un nouveau modèle corporel ?

La gestion de l'identité, mais aussi de l'apparence, qu'implique cette activité *outsider* pour ces jeunes femmes est imprimée de réticences à exprimer pleinement une pratique et une expérience sensorielle dissonantes. Leur anticipation des critiques, avec gestions de l'identité et de l'apparence, indiquent d'abord une connaissance parfaite des normes corporelles, donc sociales, mais aussi une nette volonté de ne pas apparaître trop en désaccord avec celles-ci.

La résistance aux attentes provoquées par la pratique du rugby est contrebalancée par des tentatives de justification de leur féminité. Ainsi en est-il des calendriers *sexy*, largement popularisés dans les clubs, assurant à la fois de substantiels revenus et une couverture médiatique intéressante, au moins localement. Ici, les corps des joueuses sont largement érotisés. La pratique sportive est détournée, les tenues se limitant aux sous-vêtements, les mêlées, ballons et autres poteaux, utilisés au profit de mises en scène de type *Playmates*. Les stéréotypes sexués sont évidents. L'image proposée de la « Femme » vient confirmer les discours dominants : une femme, même et surtout sportive, doit rester belle. Véritables preuves de « féminité » où l'érotisation est promue stratégie promotionnelle et communicationnelle. La justification de la pratique y transparait. Les logos des clubs participent également de cette parade où des attributs clairement identifiés comme féminins (les talons ou les soutiens-gorge) y côtoient des attributs rugby (en-but, ballons). Le corps genré est en évidence afin de soutenir la comparaison avec la « normalité », de rassurer.

Au rugby, les joueuses sont donc davantage happées par les poncifs qui entourent leur pratique, accusées d'une résistance, voire d'une opposition, qu'elles ne revendiquent pas comme telle. L'activité n'est, ainsi, subversive qu'aux yeux d'observateurs extérieurs. Les rugbywomen enquêtées ne donnent, en effet, qu'une très faible valeur revendicative à leur pratique, et ne s'inscrivent pas dans une perspective de luttes féministes, *a fortiori* politiques. Toutefois, il est évident que le rugby féminin interroge, à défaut de suspendre, les normes du genre.

⁴¹ BONNEVILLE, E., « L'ennemi nécessaire : caractéristiques psychologiques et rôles dans l'identité du sujet », *Société*, 2003, 80-2, p. 8-13.

⁴² CHARLESWORTH, D. et YOUNG, K., « Why English Female University Athletes Play with Pain : Motivation and Rationalization », YOUNG, K. (dir.) *Sporting bodies...*, *op. cit.*, p. 163-180.

Elles expérimentent, parfois non sans plaisir, le temps de quelques jours ces modes alternatifs d'« être femme ». Certaines relatent la satisfaction à arborer, temporairement, un coquard ou toute autre marque qui permet d'être l'objet d'attention et d'endosser les « habits » d'une autre, avec des conséquences, notamment identitaires et sociales, faibles car limitées dans le temps. L'altération physique est, ici, majoritairement vécue comme provisoire, de même que la variation identitaire. Ce qui objectivement n'est pas évident étant donné l'usure prématurée et la fréquence des blessures invalidantes, voire handicapantes à plus ou moins long terme. Pratique et vécu corporel ne sont donc pas ici les signes d'un affranchissement aux normes de beauté contemporaines.

Le sport : un outil au service de la hiérarchisation des sexes

Marie-Joseph BERTINI

Petite mythologie des sports collectifs : une emprise mentale et sociale

Il y a quelques années de cela, certains analystes regardaient le développement fulgurant de l'attrait pour le sport dans nos sociétés contemporaines – et notamment pour le football – comme un signe de « tiers-mondialisation » des sociétés post-industrielles¹. D'autres y voyaient un double signe de réenchantement et de retribalisation d'un monde soumis à la pression insupportable de la rationalisation et de l'individualisme triomphant². Aujourd'hui un consensus semble se faire jour en effet autour de cette idée : nous aurions besoin de nous rassembler de plus en plus souvent, de forger cet « être-ensemble » conceptualisé par Alfred Schütz³, de nous éprouver comme élément d'un tout dynamique, de partager des émotions d'autant plus fortes qu'elles sont inversement proportionnelles à l'importance réelle de leurs causes.

Parallèlement à cet état de fait, des travaux de plus en plus nombreux – notamment anglo-saxons – se penchent sur le sport comme instrument choisi du contrôle et du maintien des normes de sexe et de genre⁴, comme outil raffiné de la « fabrique du

¹ REDEKER, R., *Le sport contre les peuples*, Paris, Berg International, 2002.

² Voir les travaux du sociologue Michel MAFFESOLI, *Le temps des tribus*, Paris, La Table ronde, 2000 et *Le réenchantement du monde. Une éthique pour notre temps*, Paris, La Table ronde, 2007.

³ Voir BLIN, Th., *Phénoménologie de l'action sociale : A partir d'Alfred Schütz*, Paris, L'Harmattan, 2000.

⁴ MESSNER, M.A., DUNCAN, M.C. et JENSEN, K., « Separating the Men from the Girls : The Gendered Language of Televised Sports », *Gender and Society*, 1993, 1, p. 121-137 ; GORELY, Tr., HOLROYD, R. et KIRK, D., « Muscularity, the Habitus and the Social Construction

genre » visant à exalter et à imposer dans les esprits la prévalence d'un corps masculin pensé comme emblème universel d'une humanité anabolisée et performante.

Jaloux du statut du football, le rugby se voit reconnaître ces dernières années en France un rang équivalent. A nouveau enflammés, les stades ont rugi des cris de ces nouveaux dieux (ne les appelle-t-on pas « les dieux du stade » ?) auxquels Sébastien Chabal, joueur français, prêta sa silhouette sur-masculine, image de force impressionnante et brute renvoyant nos imaginaires à mi-chemin entre le guerrier gaulois et le Neandertal des origines. Dans l'exaltation médiatique de cette virilité primitive et pure, échappant aux logiques de transformations sociales du corps par la culture et l'éducation, on pouvait sentir les effets de la nostalgie pérenne d'un monde où l'instinct et la force revendiquent le droit de paramétrer des sociétés au sein desquelles le masculin peut donner toute sa mesure en devenant lui-même la mesure de toute chose.

L'exemple du football n'est pas le fruit du hasard. Le caractère incontournable qu'il a acquis dans toutes les sociétés humaines, du Nord au Sud, des pays riches aux pays les plus pauvres, en fait un révélateur des normes qui structurent les rapports femmes-hommes. Car l'universalité du football est un effet de la transversalité du masculin. C'est par les hommes, et autour d'eux, que se maintient en positif le corps social (en négatif par les femmes). Cette adhésion des hommes à leurs semblables est le creuset d'une fusion physique et spirituelle dans laquelle les hommes communient. Comme l'indique la propriété virilisante du culte footballistique, ou dévirilisante de son rejet – peu d'hommes se risquent à avouer qu'« ils ne sont pas très football » –, il agit comme un marqueur de genre mais aussi comme un marqueur d'espèce : il signifie aux hommes qu'ils appartiennent au même ensemble humain, et que l'humanité se suffit de leur contribution. Par lui, l'*andros* couvre à lui seul le spectre de l'*anthropos*.

Un tel culte – éminemment médiatique comme tous les cultes contemporains – célèbre l'inessentialité des femmes, le caractère secondaire et dérivé de leur adhésion. Leur absence n'empêche nullement le culte de s'accomplir, et leur présence est accessoire et non nécessaire.

L'héroïsation, digne des grandes épopées antiques – Zidane est un moderne Gilgamesh parti en quête de l'immortalité – des footballeurs nationaux et internationaux, participe de ce culte laïque. Pour bien comprendre son caractère exclusif et unilatéral, il faut imaginer un monde où le football serait essentiellement pratiqué par des femmes. Les stades se rempliraient d'hommes venus soutenir les onze équipières françaises, représentant la fierté de toute une nation. Le président de la République contribuerait activement, par sa présence hautement symbolique, à légitimer le caractère national et fédérateur de l'enjeu. Les hommes hurleraient leur joie à chaque but marqué par les femmes, soupireraient d'angoisse pour une occasion manquée, frémiraient à chaque tentative, conspueraient les joueuses adverses, trembleraient de fierté, et termineraient les matches en chantant : « On a gagné ».

Cette inversion pourtant très simple nous aide à mieux comprendre la force des mécanismes qui brident nos sociétés. Elle est tout simplement impensable au sein de notre régime de représentations dans lequel précisément, les femmes ne peuvent pas représenter les hommes, alors que l'inverse est possible. Cette impossibilité structurelle joue à plein de la même manière dans un autre système entièrement bâti sur le processus de la représentation, à savoir le politique. Si les femmes ne peuvent pas représenter les hommes – malgré le pharisaïsme des discours temporisateurs – c'est parce que sans eux, elles n'appartiennent pas au genre humain ; tandis que sans elles, ils continuent d'y participer. La leçon du culte footballistique est riche d'enseignements : les femmes sont des pièces rapportées de l'humanité des hommes, elles ne sont pas nécessaires à l'établissement du genre humain. C'est pour cela qu'elles peuvent bien plaider autant qu'elles le voudront pour la mixité, en tant que celle-ci est nécessaire à leur rattachement au genre humain. Pour les hommes, cette mixité est parfaitement superfétatoire – elle s'ajoute inutilement.

Politique comme football relèvent d'une *mythologie participative* fondée sur l'intermédiation des hommes, et la nécessité d'une croyance qui exige l'abdication de la raison. Indémontrable, cette nécessité est le garant de toutes les démonstrations. Ce n'est pas de la mauvaise foi des hommes que pâtissent les relations femmes-hommes, mais de la simple foi, de cette croyance d'en-deçà le discours, qui écarte le doute et fonde les grandes certitudes. Relayée par les meilleurs esprits, les plus fins, les plus instruits de chaque époque, d'Aristote à saint Augustin, de Confucius à Voltaire, de Tolstoï à Balzac, de Hegel à Averroës, cette foi a permis le silence de la pensée, qui est aussi celui de la raison.

Ainsi lors des « *Mundial* » de football – le nom marquant le caractère universel de la chose – ou des « Coupes du monde » de rugby, l'emprise qu'exercent sur les esprits les médias, relayés par le corps social tout entier, atteint au sublime kantien. Déclarée grande Cause Nationale, le football sert de prétexte à débusquer les transfuges, ceux qui désertent la nouvelle patrie. A l'usine, au bureau, dans les transports en commun, sur les marchés, à l'université, dans les salles de réunion, à la piscine, au sauna, sur les courts de tennis, dans les cabinets médicaux, au théâtre, chez les petits commerçants, à l'opéra, dans les hypermarchés où l'on se bouscule au rayon des écrans de télévision, on ne parle que de cela, et malheur à celui (à celle) qui oserait contester cette obsession. Dans les cafés et les restaurants d'énormes téléviseurs dont le son est au maximum crachent décomptes et commentaires aux visages des clients, mais aussi à la rue, au quartier, à la ville tout entière. Le comble est probablement atteint, lorsque les politiques en viennent à exalter les valeurs universelles du partage contenues dans cette pratique, et ses vertus d'horizontalisation sociale⁵. Au stade, un homme en vaut un autre et, comme si cela ne suffisait pas, un ouvrier peu qualifié vaut un cadre supérieur, ou mieux, un grand patron. Au stade tous les hommes sont frères, certes, mais tous les frères sont des hommes.

⁵ A l'issue de la victoire de la France au Mondial de 1998, le président de la République Jacques Chirac, ainsi que son Premier ministre de l'époque Lionel Jospin et l'ensemble du personnel politique français n'avaient pas manqué de se féliciter de ce qu'ils considéraient comme une preuve de l'union et de la cohésion des Français, indépendamment de leur place au sein de l'échelle sociale.

Sport et ségrégation des sexes

A ce stade, il est nécessaire de mettre en avant deux remarques importantes. Si les sports collectifs féminins demeurent presque totalement absents des principaux médias (pour des raisons que nous venons de montrer), il n'en va pas de même pour les sports individuels, notamment l'athlétisme, qui recueillent de beaux scores d'audience générale. Toutefois ce que ces sports nous donnent à voir, c'est avant toute chose l'image maintes fois déclinée de la virilisation du corps des sportives anabolisées, testotéronées, emblématiques d'une tension vers une masculinisation affirmée comme condition même de toute performance.

La deuxième remarque concerne un fait curieux : aucun sport (ou classé comme tel) ne comporte de tableaux mixtes, autrement dit des hommes et des femmes qui s'affrontent en vue de la victoire finale. Ni la pétanque, ni le badminton, ni la chasse sous-marine, ni même un domaine étrange car intellectuel et non physique : les échecs. Combien de personnes sauraient répondre à cette question : pourquoi n'y a-t-il pas de tournois d'échecs mixtes au plus haut niveau (championnat du monde) ? On entre ici très vite en terrain glissant. Est-ce une question d'intelligence ? Non, bien sûr. De tournure d'esprit alors ? Pas plus, semble-t-il, puisqu'il existe de nombreuses femmes parvenues au rang de grand-maître. En revanche, lorsqu'on interroge les responsables d'associations d'échecs, leur réponse est unanime : très peu de petites filles et de femmes fréquentent ces cercles et ces tournois ; trop peu pour qu'un nom émerge de manière significative dans les meilleurs classements mondiaux.

A cet endroit, il est intéressant de noter à quel point l'organisation interne fine de l'ensemble des domaines sportifs interdit toute possibilité pour les femmes et les hommes de se mesurer entre eux, d'être sinon adversaires, du moins concurrents. Tout l'intérêt de cette proposition est de nous permettre de comprendre ce qu'elle recèle de plus profond, son ressort caché, garant anthropologique d'une concurrence impossible.

Il nous faut en effet nous interroger sur cette étrange notion de *concurrence* que les femmes représenteraient aux yeux des hommes. Etrange, parce que difficilement compréhensible. En quoi la concurrence économique et artisanale des femmes au Moyen Age par exemple était-elle jugée plus redoutable que celle des hommes entre eux ? Cette période de l'histoire correspond à celle d'un développement économique important : les foires, les marchés, les circuits de transport des marchandises, les échanges de toutes sortes se multiplient, malgré les rigidités de la féodalité et les menaces qu'elle fait planer sur cette prospérité balbutiante à laquelle les femmes collaborent activement⁶. Elles ont cependant le tort de n'être pas membres à part entière de la communauté : comme les étrangers qui en sont exclus parce qu'ils sont d'ailleurs, les femmes ne sont pas d'ici, autrement dit du lieu d'où s'énonce la norme, patrie symbolique qui – comme son nom l'indique – est la maison du père. Rattachées indirectement au collectif par les hommes, elles ne sont plus autorisées à jouir des droits pleins qu'ils s'octroient à eux-mêmes. Il semble s'agir moins ici d'une rivalité

⁶ Voir DUBY, G. et PERROT, M. (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome II : Le Moyen Age*, Paris, Plon, 1990, en particulier p. 307-317.

potentielle d'intérêts avec les hommes que d'une hypothétique usurpation⁷. En réussissant dans l'espace public, les femmes empiètent sur un domaine qui est réservé aux hommes, un peu comme un commerçant ambulant viendrait indûment poser sa marchandise près de ceux qui paient patente. Ce faisant, elles s'approprient ce qui ne leur appartient pas de droit, ni même de fait. Imposture de celles qui usurpent un pouvoir dont elles ne disposent pas, quand c'est le pouvoir tout entier qui dispose d'elles à sa convenance.

L'époque contemporaine, marquée par un léger frémissement de l'ordre des choses, réactive durement chez les hommes l'idée de cette menace. Celle-ci trouve à s'exercer dans des domaines inédits, malgré la rigidité culturelle du bornage. A ce titre, le sport constitue un remarquable outil de biologisation du corps social. Il consacre en effet un dimorphisme sexuel qui exalte le masculin, et le signifie tout entier comme performance. Contrairement à l'idée reçue qui veut que notre société évacue le corps et ses humeurs, l'usage politique et social du sport dans nos sociétés occidentales autorise sa réinscription codifiée au cœur de celles-ci. Par un double mouvement naturel et technique, les performances des femmes se rapprochent de plus en plus de celle des hommes⁸. La nécessité de continuer à creuser l'écart légitime le recours à des artifices chimiques qui constituent une sorte d'acmé hormonale du masculin. Comme les *pasionarias*, les sportifs contemporains sont des hommes au carré, des hommes auxquels les contraintes du dimorphisme sexuel obligent à réinjecter du masculin. Testostéronés, nandrolonisés, ces hommes meurent jeunes, comme si la vie ne se satisfaisait pas d'un excès de masculin. Ils sont d'ailleurs rejoints par les sportives, dont les corps technicisés sont la troublante réplique des précédents, et contribuent donc paradoxalement à renforcer la performativité du masculin.

Toutefois, la grande majorité des sports demeurent un outil de forte ségrégation des sexes, une ségrégation qui s'impose d'autant plus aisément, qu'elle apparaît *naturelle* à tout un chacun. Très jeune, la petite fille intériorise ainsi quotidiennement que ses performances physiques n'égalent jamais celles d'un garçon, sentiment redoublé par l'effet cumulé de la quasi-invisibilité du sport féminin dans les mêmes médias et par la tiédeur de l'intérêt et des commentaires qu'il suscite. Dans une société où l'on n'exalte plus guère les performances scolaires – domaine où les filles excellent⁹ –, le sport est célébré comme un moyen de valorisation sociale et personnelle qui accentue leur sujétion.

De surcroît, comme nous avons déjà pu le voir, la performance masculine du sportif possède le pouvoir de s'étendre à la société tout entière, de se communiquer à

⁷ A la fin du Moyen Âge, les femmes en Europe n'auront plus le droit d'exercer un métier artisanal en raison de la concurrence qu'elles étaient supposées constituer. En 1688, le juriste allemand Adrian Beier élabore une loi leur interdisant officiellement cette activité (*loc. cit.*).

⁸ PINEAU, J.-Cl., « Modélisation des performances olympiques en course au cours du temps chez les athlètes des deux sexes : étude du dimorphisme sexuel », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1992, 4, p. 199-207.

⁹ Note d'information de la Direction de l'évaluation et de la Prospective, n° 06.06, Ministère de l'Éducation nationale, février 2006. Les études montrent qu'il en va de même dans la plupart des pays développés : *Enquête internationale PISA*, Institut de statistique de l'UNESCO/OCDE, 2003.

chaque rouage de son organisation. En fins politiques, Jacques Chirac, Lionel Jospin, Nicolas Sarkozy ont su tirer parti de cette contamination positive, aussitôt réverbérée par les sondages : jamais la cote de popularité des politiques ne fut aussi haute qu'à l'issue de la victoire de l'équipe française lors de la Coupe du monde de football en 1998. Ce qu'on a appelé « l'effet Coupe du monde » fonctionnait alors à plein régime. Il était censé rétroagir sur le moral des Français, et partant, sur leur économie. La France pavaisait en tête des nations, se redressait fièrement sur ses ergots, son gouvernement retrouvait des couleurs, son peuple se ressoudait, ses rues égrénaient de connivence la comptine nationale (« et un, et deux, et trois – zéro ») parce que onze légats du sport masculin avaient le pouvoir de la représenter tout entière, de l'hypostasier dans cette représentation.

Le profond attachement hexagonal, mais aussi international, au bien nommé Tour de France – et ce, en dépit de toutes les révélations qui ont entaché le monde du cyclisme – relève du même processus. Suant, le visage tordu par la difficulté, rougi par un soleil ennemi, couvert de boue et de pluie, asphixié par l'effort, miné par de secrètes plaies, le corps du cycliste célèbre au plus haut point les vertus de l'endurance masculine, *c'est-à-dire la capacité de l'endurance à signifier le masculin*. Confronté aux autres, mais d'abord à lui-même, le cycliste offre le tableau de ce que peut la volonté lorsqu'elle est en marche. Rien ne lui résiste, alors le monde lui appartient. C'est ce monde que le sport permet de mettre à disposition des hommes par d'autres hommes. Cette mystique des corps souffrants est un moyen d'arraisonner le monde, de le plier à l'action volontaire et organisée des hommes. Chaque coup de pédale célèbre la victoire sur soi-même, donc sur le monde, sur ce qui en nous – en nous limitant – porte encore la trace de son hégémonie.

Le corps du sportif est le lieu où s'opère ce désaisissement du monde et *l'épreuve sportive*, le moment où se dévoile la fin de son emprise. C'est pourquoi le sport est partout révéralé : il est ce par quoi le donné naturel (le corps physique) s'abroge en se culturalisant dans la victoire. Le vainqueur qui met pied à terre, titubant, ne peut plus alors se porter lui-même, parce qu'il porte le corps social tout entier.

L'indigence du dispositif immuable du podium et du bouquet de fleurs offert par une beauté régionale, en contrastant avec le sens et la portée de l'épreuve, rendent particulièrement attachante la modestie de ce triomphe. C'est par cet attachement inconditionnel que les cyclistes sont payés de leurs efforts ; par cette tendresse collective qui l'entoure et le protège de toute atteinte irréversible, que le peloton, nonobstant les ennuis juridiques individuels, continue de dérouler ses anneaux à travers un pays qui fait corps avec lui.

Il arrive cependant, très rarement, que les règles d'un sport autorisent la mixité. Tel est le cas des courses automobiles et de motos, dans lesquelles l'indication de la présence des femmes relève pour une bonne part de la curiosité des médias. L'une d'entre elles, l'Allemande Katja Poensgen – belle de surcroît, ce qui contribue à « brouiller les pistes » – fut ces dernières années la première femme à courir en grand-prix de moto. Elle répondait aux questions nombreuses des médias du monde entier en affichant une belle sérénité¹⁰. Et ce qu'elle dit est du plus haut intérêt, une anecdote et

¹⁰ Par exemple : *Libération* du 8 juillet 2001.

un constat éclairant particulièrement ce sentiment de menace éprouvé par les hommes, face à l'arrivée des femmes dans des domaines de l'espace public qui leur étaient jusque-là réservés. Elle raconte en effet comment lors d'une course il y a huit ans, un de ses adversaires (tous masculins) préféra la percuter, donc prendre le risque d'un grave accident, plutôt que de la laisser passer devant lui (ils ont effectivement chuté tous les deux). Le constat, c'est que ses concurrents sont trois fois plus difficiles à doubler lorsqu'ils s'aperçoivent que c'est une femme qui tente de les dépasser.

Cet exemple révélateur permet de comprendre à quel point la tentative de l'Allemande relève de l'impensé/impensable aux yeux de ces hommes. Un simple règlement sportif ne saurait annuler l'intangibilité de la loi qui confère au masculin la responsabilité sociale et culturelle de son accomplissement. On songe ici aux mécanismes de la dialectique hégélienne : plutôt la mort, se dit le maître, que passer sous la coupe de l'esclave ; qui n'en était plus tout à fait une, puisqu'elle acceptait le combat et ses risques dérivés. Quant à ceux de ses adversaires qui trouvent dans l'émulation avec Katja le moyen de se dépasser (ils mobilisent des forces insoupçonnées qui leur permettent de rester plus longtemps devant), ils prouvent, s'il en était besoin encore, l'impossibilité de penser le féminin comme une norme, et donc la nécessité de l'assujettir au masculin, dans chacun des registres possibles de l'action humaine. Comme les sièges de sénateurs, les motos et les voitures ont un sexe, masculin en l'occurrence. La sexualité déborde des lucarnes, des vitrines et des affiches publicitaires parce que la sexuaction du monde nécessite le ressassement de sa souveraineté.

De tels exemples nous montrent toutefois qu'un monde sexué n'est pas un monde où les femmes ont rang d'opposées, c'est-à-dire d'adversaires, mais un monde où elles ne peuvent être pensées comme telles par les hommes. Entre elles et eux, pas de compétition possible par conséquent. Les propos de Katja sont significatifs même s'ils émanent d'une expérience singulière, et précisément pour cette raison même : il existe infiniment peu d'activités sportives permettant de voir des femmes se mesurer aux hommes. Pour s'affronter, encore faut-il que les concurrents soient de même nature, *semblables*. Leurs résultats respectifs seront ramenés à une norme qui postule la nécessité ontologique de cette analogie. On ne se mesure pas aux femmes quand on est un homme, au sens où une mesure ne peut s'évaluer à partir d'une non-mesure. Toisées par la mesure masculine, jaugées par elle, les femmes n'ont aucune vocation sociale à paramétrer l'espace public. Telle est la trouble leçon du sport, valeur universelle et fédérative car masculine, idéalement maintenue au service de la hiérarchisation des sexes.

Généralions

Older Men, Ageing and Power: Masculinities Theory and Alternative Spatialised Theoretical Perspectives

Jeff HEARN and Linn SANDBERG

Introduction

Age, ageing and indeed the very notions of “old” and “older” are culturally constructed. Even between European societies there are varying understandings of “old” and “older”, whether by biological age, legal definition or cultural interpretation. In this respect, much depends on the kind of society we are talking about – in the past, present and future. In discussing the ageing of older men the point is not to give an arbitrary (lower) age limit to old(er) age. Instead, there are a whole series of different “olds”, beginning from, sometimes overlapping with, various “middle ages”. Thinking of ageing in a non-dichotomous, non-binary way has much to offer thinking on gender and gender relations. Though both age and gender are generally understood as grounded in biology, age is seen as less stable, less fixed than gender¹. In contrast, gender is generally regarded dichotomously and relatively fixed. Connecting age and gender reveals some of the character of the respective oppressions linked to age and gender: ageism and sexism. Ageism is something faced by all, though its severity varies between individuals². Older men’s seemingly dual positions in relation to ageism and sexism are of clear interest for understanding both ageism and sexism, and their interrelations.

Across Europe a number of key demographic changes are taking place, most significantly, a fall in fertility and the birth rate; increases in life expectancy; and the

¹ GARDINER, J. K., “Theorizing Age and Gender: Bly’s Boys, Feminism and Maturity Masculinity”, ID. (ed.), *Masculinity Studies and Feminist Theory*, New York, Columbia University Press, 2002, p. 90-118.

² CALASANTI, T., “Ageism, Gravity and Gender: Experiences of Ageing Bodies”, *Generations*, 2005, 3, p. 8-12.

ageing of the “baby-boomer” generation. There is thus in Europe and many other societies a marked ageing of the population. A number of countries, especially some in Central and Eastern Europe, are already declining in population, and in some cases this is exacerbated by net emigration. The European Commission Green Paper³ reports the following estimates of future changes in population structure and increases in the numbers and proportions of older people.

	People 65-79	People 80+
2005-2010	+3.4%	+17.1%
2010-2030	+37.4%	+57.1%
2005-2050	+44.1%	+180.5%

This represents some likely major changes both in general population structure and specifically for older men. Various categories and groups of “old” and “older” are probably subject to greater relative social change, the older the age cohort concerned. The numbers of oldest old men, let us say in their eighties, are likely to increase proportionately more than the numbers of younger older men, in their fifties or sixties.

In this article we discuss the implications of this changing social situation for the interrelations of men, ageing and power, with special reference to older men. We evaluate such current and prospective changes and theorisations in their historical context. Having outlined the nature and impact of these historical changes, we consider the contribution of recent masculinities theory. This is followed by outlining some weaknesses of this framework, and two alternative ways forward that deserve more theoretical and empirical attention, respectively: the contradictions of men’s ageing and older men seen through geographical and transnational approaches; and the focus on embodiment, seen through phenomenology, sexual difference theory and queer theory. Thus, we interrogate here both (different theoretical interpretations of) socio-historical change and different theoretical traditions (that reconstruct that social change), both in relation to older men: each of these foci, the social and the theoretical, necessarily reconstructs the other.

Gendering men, gendering ageing, gendering older men

In recent years there has been a growth of Critical Studies on Men (CSM), examining how men and masculinities are gendered, and how those gendering processes intersect with other social relations. CSM has brought theorising of men and masculinities into sharper relief, making men and masculinities explicit objects of theory and critique, and producing studies that are transdisciplinary, relational, materialist, deconstructive, anti-essentialist. Building on both social psychological and social structural accounts, social constructionist perspectives highlighting complexities of men’s power have emerged.

³ *Confronting Demographic Change: A New Solidarity between the Generations*, Green Paper, Commission of the European Communities, Brussels, COM(2005) 94 final, 2005.

Gendering age and ageing means recognising both the gendering of women's ageing and older women, as well as the gendering of men's ageing and of older men⁴. Seen in these terms, much of the existing literature on age and ageing can be critiqued. There are many different psycho-social and sociological theories of ageing, such as: life stages, life crises; social activity, social exchange; disengagement; individuation; existential construction; political economy, economic power, human capital, redundancy within capitalism; media construction; textual deconstruction. In most of these, gender has often, even typically, not been made a central part of their theorising. Feminist theories have brought gender relations centre stage in studying age and ageing⁵. However, even when gender and gender relations are recognised, this is most usually then taken to refer to mainly or exclusively women's ageing and older women. This has still often meant "bringing women into the (non-gendered) picture".

Reinterpreting gender and gender relations in terms of both women *and* men does not mean there should be more emphasis on men and less on women. Amongst those approaches that have addressed gender relations, explicit study of men and masculinities has been uneven, often undeveloped. The lack of studies and invisibility of older men has been highlighted⁶. In most research on older men, there is little engagement with feminist theory and critical studies of men and masculinities; most literature has no critical, feminist or profeminist understanding of gender, men and masculinity. Recognising the gendering of both women *and* men is important not least because of relationality in gender relations; women's gendered experiences and positionings are constructed in relation to, including in power relation to, men's – and vice versa. Not only are different feminist theoretical perspectives useful for understanding men's ageing and older men, looking at the lives of older men may also generate new thinking in feminist theories, where the absent presence of the male body has often been a prevailing problem.

Rather similarly, age and ageing are often translated to mean old(er) age and/or young(er) age, rather than the so-called "middle years", the relations of younger and

⁴ There is a complex relation between "ageing" and "older men". On one hand, ageing occurs throughout the life course, and is thus not specific to older people; on the other, ageing suggests processual change rather than fixed age categories. Thus, here our focus is on the relation of ageing processes and older men.

⁵ HOCKEY, J. and JAMES, A., *Social Identities across the Life Course*, New York, Palgrave Macmillan, 2003; ARBER, S., DAVIDSON, K. and GINN, J. (ed.) *Gender and Ageing: Changing Roles and Relationships*, Maidenhead, Open University Press, 2004.

⁶ THOMPSON, E. H., "Images of Old Men's Masculinity: Still a Man?", *Sex Roles*, 2006, 55, p. 633-648; HEARN, J., "Imaging the Aging of Men", FEATHERSTONE, M. and WERNICK, A., *Images of Aging: Cultural Representations of Later Life*, London, Routledge, 1995, p. 97-115; FLEMING, A. A., "Older Men in Contemporary Discourses on Ageing: Absent Bodies and Invisible Lives", *Nursing Inquiry*, 1999, 6, p. 3-8; FENNELL, G. and DAVIDSON, K., "The Invisible Man? Older Men in Modern Society", *Ageing International*, 2003, 4, p. 315-325; CALASANTI, T., "Feminist Gerontology and Old Men", *Journal of Gerontology: Series B. Psychological Sciences and Social Sciences*, 2004, 59, p. S305-S314.

older people, or the double-sidedness of ageism⁷. Debates, dominant constructions and media images of men and masculinities are dominated by younger men and men “of middle years”, as if men and masculinities “end” pre-old age. Media images of older men are generally play down frailty and disability of older men. Age, ageing, men, maleness and masculinities intersect in many different, complex ways.

Population ageing is likely to bring relatively greater change in the ageing of men than women, with some closing in gender differences in life expectancy. Such demographics may have significant implications for how men, and women, are, how they relate to each other, and how they are constructed as gendered and as genders in the first place. Dominant ways of being men and dominant forms of masculinity may become less closely linked to youth, and how younger and middle years men are or are assumed to be. At the same time, the relative impact and social visibility of older men are likely to grow. There may also be greater separation of older men as an age-set from younger people, through longer life, geographical mobility, and changes in work and family. This could lead to more recognition of an age-set of the oldest old men, and differences, diversity and intersectionalities among older men. At the same time, blurring age categories of men – young, middle age, old men – may increase, alongside changes in older men’s consumerism and media representations, both celebrating and ridiculing older men. Being an older man may become more open for some degree of contestation.

Masculinities theory

Men are just as gendered as women; older men are just as gendered as older women. Critiques of both overly static sex role theory and overly monolithic patriarchy theory opened the way for what can be called masculinities theory. Increasingly, different masculinities are interrogated in the plural, not the singular: hegemonic, complicit, subordinated, marginalised, ambivalent, resistant masculinities. “Masculinities” and “hegemonic masculinity” have been central themes structuring recent research debates.

The first analysis of “hegemonic masculinity” was in the paper *Men’s bodies*⁸. This considered the social construction of the body in boys’ and men’s practices in the context of the patriarchal system of gender relations. In discussing “the physical sense of maleness”, the importance of sport as “the central experience of the school years for many boys”⁹ taking and occupying space, holding the body tense, skill, size, power, force, strength, and sexuality were emphasised. Connell stressed “the embedding of masculinity in the body is very much a social process, full of tensions and contradiction; that even physical masculinity is historical, rather than a biological fact... Constantly in process, constantly being constituted in actions and relations,

⁷ HEARN, J., “Ageism, Violence and Abuse: Theoretical and Practical Perspectives on the Links between Child abuse and Elder Abuse”, *Children, Child Abuse and Child Protection: Placing Children Centrally*, London, John Wiley, 1999, p. 81-96; SPECTOR-MERSEL, G., “Never-Aging Stories: Western Hegemonic Masculinity”, *Journal of Gender Studies*, 2006, 1, p. 67-82.

⁸ CONNELL, R. W., *Which Way Is Up?*, Sydney, Allen & Unwin, 1983.

⁹ *Ibid.*, p. 18.

constantly implicated in historical change”¹⁰. The notion of hegemonic masculinity was subsequently developed in the light of gay scholarship and activism; hegemonic masculinity was understood “as a particular variety of masculinity to which others – among them young and effeminate as well as homosexual men – are subordinated”¹¹. Later, hegemonic masculinity was defined slightly differently as: “the configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of legitimacy of patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women”¹². Though rather stable, hegemonic masculinity is contested and subject to struggle and change. The most powerful bearers of the cultural ideal are not necessarily the most powerful individuals. Individual power holders may be very different to those representing hegemonic masculinity as a cultural ideal, even if some correspondence between cultural ideals and institutional power is assumed. There are complex interplays of hegemonic, subordinated and marginalised masculinities, as when some black men or gay men adopt or accept aspects of hegemonic masculinity but remain marginalised.

A key part of discussions on masculinities (and of some critiques thereof, for example, from poststructuralist perspectives) is the notion of multiple masculinities. This refers to how masculinities are formed and enacted, not as separately gendered, but in intersection with other social divisions/differences. Social divisions/differences are thus mutually constituted, in multilateral ways between several divisions/differences. Sexuality, ethnicity and class have been addressed more in analysing multiple masculinities, while age is discussed more in relation to young men, but less old age or disability. In this sense there are never any “pure” masculinities, just as there is never any pure gender. Gender power, gender dominance and gender hegemony are not separate and autonomous social processes or social phenomena, but are defined through and in relation to other social divisions. Many social divisions, including age, are both sources of gender power for some men at least and sources of relatively less or lack of power for others. The means by which men’s dominant power relations are maintained provide the social mechanisms for some men to be relatively less powerful, throughout their lives or parts thereof. Age is a poignant social dimension in producing contradictory power relations for men and masculinities; yet, it has not been a major focus of recent research on men.

Evaluating masculinities theory

In identifying forms of domination by men, of both women and other men, the concepts of masculinities, hegemonic masculinity and multiple masculinities have been notably successful. However, they also have shortcomings in analysing ageing and older men. There is a lively debate on limitations of the idea of masculinities, including different uses of the term¹³. One may ask: why is it necessary to hang

¹⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹¹ CARRIGAN, T., CONNELL, R.W. and LEE, J., “Towards a New Sociology of Masculinity”, *Theory and Society*, 1985, 5, p. 586.

¹² CONNELL, R. W., *Masculinities*, Cambridge, Polity, 1995, p. 77.

¹³ CLATTERBAUGH, K., “What Is Problematic about Masculinities?”, *Men and Masculinities*, 1998, 1, p. 24-45; WHITEHEAD, S., *Men and Masculinities*, Cambridge, Polity, 2002.

onto the concept of masculinity, rather than speaking more precisely of men's practices, men's identities or discourses on or of men? The uses of the concept of masculinity/masculinities have been critiqued for ethnocentrism, historical specificity, false causality, possible psychologism and conceptual vagueness¹⁴. Masculinities frames have been subject to debates and critique in terms of context, embodiment, contradiction, intersectionality, and from various methodological positions, including historical, materialist, poststructuralist, postcolonial and queer¹⁵.

Several other unresolved issues remain. First, there are questions around what is to count as hegemonic masculinity. Is it a cultural ideal, everyday practices or institutional structures? Is it the stuff of heroes? Is it toughness, aggressiveness, violence? Or is it corporate respectability? Is it simply heterosexist homophobia? Is it the more general persistence of patriarchal gender arrangements? Is it the "maturity", confidence or "establishment" of (some) older (classed, ethnicised, able-bodied) men? How exactly do the various dominant and dominating ways that men are – tough/aggressive/violent; respectable/corporate; controlling resources; age/maturity – connect with each other? These uncertainties are relevant in the social changes around older men, with, for example, possible decline in heroic positioning and violent practices. The concept of hegemonic masculinity may also carry contradictions. For Mike Donaldson¹⁶, in foregrounding hegemonic masculinity, economic class may remain neglected. This is important with the growing numbers of older men, and their differentiation by class.

Detailed empirical studies of masculinities bring further complications. Margaret Wetherell and Nigel Edley examined how younger men talk about themselves, identifying three specific "imaginary positions and psycho-discursive practices" in the negotiating of hegemonic masculinity and their identification with the masculine: heroic, "ordinary", and rebellious positions. The first "could be read as an attempt to actually *instantiate* hegemonic masculinity... men align themselves strongly with conventional ideals"¹⁷. The second seeks distancing from certain conventional or ideal notions of the masculine; instead "ordinariness of the self, the self as normal, moderate or average"¹⁸ is emphasised. The third is characterised in terms of unconventionality, with an imaginary position flouting social expectations.

¹⁴ McMAHON, A., "Male Readings of Feminist Theory: The Psychologization of Sexual Politics in the Masculinity Literature", *Theory and Society*, 1993, 5, p. 675-696; HEARN, J., "Is masculinity dead?" A Critical Account of the Concepts of Masculinity and Masculinities", MAC AN GHAILL, M., *Understanding Masculinities: Social Relations and Cultural Arenas*, Milton Keynes, Open University Press, 1996, p. 202-217.

¹⁵ HALBERSTAM, J., *Female Masculinity*, Durham, NC, Duke University Press, 1998; MACINNES, J., *The End of Masculinity*, Buckingham, Open University Press, 1998; WHITEHEAD, S., *op. cit.*; HEARN, J., "From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men", *Feminist Theory*, 2004, 5, p. 49-72; HOWSON, R., *Challenging Hegemonic Masculinity*, Routledge, London, 2005.

¹⁶ DONALDSON, M. "What Is Hegemonic Masculinity?", *Theory and Society*, 1993, 5, p. 643-657.

¹⁷ WETHERELL, M. and EDLEY, N., "Negotiating Hegemonic Masculinity: Imaginary Positions and Psycho-Discursive Practices", *Feminism & Psychology*, 1999, 9, p. 343 (emphasis in original).

¹⁸ *Ibid.*, p. 343.

With these self-positionings, ambiguity, subtlety, even contradiction, are present. All the positions, and no doubt others, can be relevant in analysing the complexities of older men's "masculinities" (practices, identities, discourses), as will be apparent below.

Raewyn Connell and James Messerschmidt have reviewed some of the critiques of the hegemonic masculinity framework¹⁹. They argue that too simple a model of global gender dominance should be rejected, and suggest reformulations of hegemonic masculinity towards: *geography* of masculinities; social *embodiment*; dynamics of masculinities; more holistic understanding of gender hierarchy. These are all useful points, though they do not fully engage with some critiques, such as postcolonialism, phenomenology, sexual difference, queer theory²⁰. Hegemonic masculinity is too weak a theoretical framework for taking on board the complexities of ageing. The complex picture with men being both given status through ageing and old age, but at the same time marginalised is difficult to conceptualise within the frame of hegemonic masculinity.

For the remainder of this article, we take up the first two of the auto-critiques noted above, in terms of such broader theoretical challenges for rethinking men, ageing and power – first, the implications of a focus on the contradictions of men's ageing seen in a context of *geography* and transnationalisation; and second, the implications of a focus on *embodiment*, drawing on phenomenology, sexual difference and queer theory. These are both general areas of critique and are especially important regarding men's relations to ageing, older men, and the interrelations of men, ageing and power. While to some extent they could be understood as "more macro" and "more micro" in orientation, they are better seen of as overlapping and interconnected. The geographical/transnational is also personal and embodied, the embodied also structural.

Contradictions of men's ageing and older men in gendered geographical/transnational contexts

Considered within a broad historical and geographical context, the social category of older men is contradictory²¹. In many societies, and not only pre-industrial ones, age and ageing has been a "traditional" source of patriarchal power, and of (some) men's power in relation to women, older women, younger men. This relation of men's age and men's gender power appears to be becoming more complex and problematic. In many contemporary societies, ageing can be seen as a source of some men's lack of

¹⁹ CONNELL, R. W. and MESSERSCHMIDT, J., "Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept", *Gender and Society*, 2005, 6, p. 829-859.

²⁰ According to Stephen Whitehead, "the concept of hegemonic masculinity goes little way towards revealing the complex patterns of inculcation and resistance which constitute everyday social interaction. (...) it is unable to explain the variant meanings attached to the concept of masculinity at this particular moment in the social history of Euro/American/Australasian countries" (WHITEHEAD, S., "Hegemonic Masculinity Revisited", *Gender, Work and Organization*, 1999, 1, p. 58). Another problematic area concerns how masculinities can divert attention from the social category of men.

²¹ HEARN, J., "Imaging the Aging of Men...", *op. cit.*, p. 97-115.

power, in relation to loss of power of the body, loss of and changing relations to work, and significant extension of the “age of weakness”.

Men’s generational power in families and communities has been widely overtaken by major national and international institutions, most obviously the state and business institutions. These latter institutions in turn have their own patterns of domination by particular groupings or segments of men. Contemporary contradictions of men’s ageing partly stem from the interrelations of sexism and ageism. Put simply, older men benefit through sexism, while, at the same time, older men are disadvantaged by ageism. Thus, older men and older masculinities can be seen, or understood, as an “absent presence”²², both visible and invisible. Indeed, (some) older men may even become a contradictory, another Other – to younger men, and even women. On the other hand, age and ageing may not necessarily reduce men’s power. Age is a source of financial power, for some men, so that age also brings greater economic divergence. Men’s labour-power may be extended, with greater use of ICTs, and “cyborg-ageing”, with pacemakers, glasses, disability aids, and so on. In this, rethinking older men through the insights of social studies of science and technology (STS) would be one way forward. Again, contradictions may be relevant, with perhaps greater divergence between “wired” (or “wireless”) older men and those excluded by choice or lack of facility (in both senses).

Having said that, this is only a starting point. Generational power is changed not only by nation-states and local business, but also by global, transnational forces. Increasingly, analysis of older men makes sense in the context of matters beyond the nation, within late modern relations of state, global markets, shifting employment and migration. In many ways, this is not new: international, imperialist and colonialist relations have long been integral to constructions of older men. For some, such as older men migrants or black and minority ethnic older men, disruption of associations of age and power is familiar.

The basic building block of much social analysis, the nation-state, is becoming increasingly problematic, with growing power of MNC, transgovernmental, military and media organisations, dominated by men. The assets of many supranational corporations exceed some nation-states’ GNP. The nation is simultaneously fragmenting and re-forming; it is increasingly problematic to see nation-states as the automatic starting point of analysis, at this time of uncertainty and polarising inequalities. There is a growing wealth of gendered analyses of globalisation and transnationalisation²³. Theorising globalisation is a fruitful avenue for deconstructing the notion of a simple centre of gender power, of whether of younger or older men; it highlights multiple, contradictory centres of power, and facilitates new centres of power and powerful categories of men, such as men with access to control of corporate power. The

²² ID., “Theorizing Men and Men’s Theorizing: Men’s Discursive Practices in Theorizing Men”, *Theory and Society*, 1998, 6, p. 781-816.

²³ ONG, A., *Flexible Citizenship: the Cultural Logics of Transnationalism*, Durham, Duke University Press, 1999; WESTWOOD, S. and PHIZACKLEA, A., *Trans-Nationalism and the Politics of Belonging*, London, Routledge, 2000; HEARN, J. and PARKIN, W., *Gender, Sexuality and Violence in Organizations: The Unspoken Forces of Organization Violations*, London, Sage, 2001.

significance, forms, power and practices of older men in the (re)production of global domination remain neglected in terms of not only gender, but also class and race. We need to think about impacts of various forms of transnationalisation on older people, including “transnational older men”. To look at “(older) men of the world” in a global frame can also assist deconstruction of, and threat to, both dominant and most critical understandings of men more generally.

Gendered globalisation is not a distant phenomenon but happens and is experienced locally; global processes are felt through mediations by individuals locally. The local/global construction of older men appears in several ways²⁴. First, global processes have *political economic* effects, such as the restructuring of work through global policies of transnational corporations and governments. These exert all kinds of powers, controls and influences over not only individuals but also nation-states and their policies in relation to older men²⁵. The individual autonomous older man has been superseded not only by the (patriarchal) nation, but by (patriarchal) transnational global organisations beyond the nation-state. Globalising conditions are making themselves felt in national politics with policy transfers from the West and the North to the South, and provision of more similar welfare, state and trans-state interventions.

Second, there are *geographical* effects. While national boundaries can be extremely rigid for some people, globalisation involves movement and migration of people, and greater cross-cultural family and social relations for older men. Across Europe, EU expansion and post-Soviet transitions have facilitated population movement. Older men meanwhile live in *particular* places (sometimes more than one); the global is made local through the concentration of *effects* of global forces in particular localities. Places have significance as localities of “origin”, family, work, migration, friendship, leisure, tourism, sexuality, affection, even through e-communication. While greater cultural contacts have positive implications for some, transnational ageing brings major legal complications. This may involve disputes between different legal traditions, such as on pensions, with parallel development of transnational legal processes.

Third, globalisation processes provide social contexts for *personal* experience. Re-formations of older men’s identities occur through personal relations within globalising contexts. Increased availability of visual and textual images of older men from advertising, film, ICTs and international travel produce more contradictory global influences and artifacts, for use in becoming a particular “type of older man”. This is not just an analytical issue but an emotional, lived, fictive one.

²⁴ HEARN, J., “Deconstructing the Dominant: Making the One(s) the Other(s)”, *Organization*, 1996, 4, p. 611-626.

²⁵ In a recent commentary Richard Blewitt, the CEO of HelpAge International, UK, “the global network of not-for-profit organisations with a mission to improve the lives of disadvantaged older people”, wrote that: “By 2050, one in every five people worldwide will be over the age of 60. Over three-quarters of these people will live in developing countries. Currently, an estimated 100 million older people live on less than a \$1 dollar and some 80% of world’s population are not covered by social protection in old age. Older people are among the poorest and most marginalised group in many countries” (BLEWITT, R., “Remember the Vital Role of Older People”, *The Guardian*, October 1, 2007, p. 35).

The implications of such changes for older men are considerable. Centres of dominance may be reinforced, relocated, fragmented, deconstructed. Men's structural power within globalisation processes may increasingly be enacted *by and upon* older men, who are themselves contradictory, fractured, with structures of desire mediated through global information, media and cyberspace. Late modern gendered globalisation has made the interconnections between the real and the fictional more intense. Moreover, social space operates not only at geographical, transnational levels, but also on bodily experience.

Embodiment through feminist phenomenology, sexual difference and queer theory

Studying men's ageing and older men also raises neglected questions around embodiment. Bodily experience and embodiment should not be seen as a micro perspective contrasted to the macro perspectives of transnationalisation presented above. The spatiality and motility of bodies simultaneously concerns the shaping of subjectivities and the shaping of social structures. This section presents another perspective on older men, drawing on feminist phenomenology, sexual difference and queer theory. Feminist phenomenology and sexual difference theories are little referred to in studies of men and masculinities²⁶. However, the way bodies and spatiality to mention some things are theorised in feminist phenomenology and sexual difference can be fruitfully applied to studies of older men. Bodies are central for the experience of ageing²⁷. As Messerschmidt and Connell note in their review on hegemonic masculinity²⁸, bodies must be addressed more thoroughly in future studies of men and masculinities. Looking at older men necessarily entails looking at the body. In this section we consider two aspects of men's ageing in relation to feminist phenomenology, sexual difference and queer theory: first, moving around, taking up space and activity of older men from a feminist phenomenological perspective primarily from Young²⁹; second, bodies in relation to boundaries, fluidity and sexuality, drawing especially on the work of Elizabeth Grosz.

Feminist phenomenology and the spatiality and activity of bodies

Having discussed spatial issues around ageing men in relation to transnationalisation, it is evident that space and movement are significant aspects of gender relations and relations of masculinities. Spatiality, particularly in relation to the body, holds a significant place in phenomenology. Maurice Merleau-Ponty argued that the body is the condition to our access and conception of space³⁰. Feminist phenomenologists have

²⁶ WHITEHEAD, S., *Men and Masculinities...*, *op. cit.*

²⁷ CALASANTI, T., *op. cit.*; ÖBERG, P., "Den äldre kroppen: samhällsliga bilder och äldres egna erfarenheter", GRASSMAN-JEPPSSON, E. and HYDÉN, M., *Kropp, livslopp och äldre: Några samhällsvetenskapliga perspektiv*, Lund, Studentlitteratur, 2005.

²⁸ CONNELL, R. W. and MESSERSCHMIDT, J., *op. cit.*

²⁹ YOUNG, I., *Throwing like a Girl and Other Essays in Feminist Philosophy and Social Theory*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1990.

³⁰ GROSZ, E., *Volatile Bodies: Toward a Corporeal Feminism*, Indianapolis, Indiana University Press, 1994, p. 91. Embodied being in the world is essential to phenomenology

developed Husserl's and Merleau-Ponty's phenomenological theories, underlining that the living body is ultimately gendered and experiences as men and women are essentially about bodies existing in relation to other bodies, and how one can assert one's body in space. Iris Marion Young discusses how for women being looked and acted upon influences their embodied experience and affects their possibilities to take up space³¹. While she mainly discusses the embodiment of women, Stephen Whitehead has applied her feminist phenomenology to men and discusses how men, on the contrary, are often expected to assert physicality in space³². Taking up space and having an active body are accordingly important features of masculinity and how men come to being. Following a phenomenological perspective, asserting the self in space is the expression or style that forms masculinity: being active is often a crucial style of masculinity.

Looking at gendered embodied being in terms of older men, however, requires rethinking the notions of space and motility in space. Not least are the intersections of disabilities and age in men determining how bodies are/can be used in space. In considering older men's bodies and how men occupy space, it can be noted that activity is central to how one perceives the body in old age. Toni Calasanti argues that bodies in old age are experienced in relation to appearance and activity³³. While appearance is generally seen as more important to women throughout the life course, including old age, and activity is largely connoted with masculinity, both appearance and activity are of relevance to both men and women³⁴. Prevailing discourses of "successful ageing" that have emerged in neo-liberal contexts stress activity in old age which to older men has often meant that they should "play hard", engaging in consuming travel and sport³⁵. Successful ageing and emphasis on activity may, however, be critiqued as enforcing a mid-life ageist norm³⁶. To age successfully in discourses of successful ageing, one should in fact not age at all. Still norms of activity prevail, and it seems

and "the living body" is a central notion. The "living body" is not only an object inscribed by societal discourse but how people come to experience the world, "a nonthematized horizon of all activity" (HEINÄMÄÄ S., "The Body As Instrument and Expression", CARD, C., *The Cambridge Companion to Simone de Beauvoir*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 70). Rejecting an instrumentalist view of the body, Merleau-Ponty sees the body as an expression, as a style (MERLEAU-PONTY, M., *The Phenomenology of Perception*, London, Routledge & Kegan Paul, 1962).

³¹ YOUNG, I., *op. cit.*

³² WHITEHEAD, S., *Men and Masculinities...*, *op. cit.*

³³ CALASANTI T., "Ageism, Gravity and Gender...", *op. cit.*

³⁴ The dichotomy of activity/passivity as linked to masculinity/femininity is indeed pervasive permeating not only cultural concepts but also biology where the egg is characterised as passive and lazy and the sperm as active and generative (FAUSTO-STERLING, A. "How To Build a Man", BERGER, M., WALLIS, B. and WATSON, S., *Constructing Masculinity*, New York, Routledge, 1995).

³⁵ CALASANTI, T. and KING, N., "Firming the Floppy Penis: Class and Gender Relations in the Lives of Old Men", *Men and Masculinities*, 2005, 1, p. 10.

³⁶ *Loc. cit.*; LALIBERTÉ RUDMAN, D., "Shaping the Active Autonomous and Responsible Modern Retiree: An Analysis of Discursive Technologies and their Links with Neo-Liberal Political Rationality", *Ageing and Society*, 2006, 26, p. 181-201.

that ageist and sexist notions equating masculinity with activity are intertwined and set norms in older men's lives³⁷.

So, what faces older men is a strong imperative, both from ageist norms and gendered ideals on how to become intelligible as a man, to remain active. However, the "busy" and active body endorsed in these discourses is somewhat at odds with how bodies of older men are connoted as frail and in decline³⁸. Young argues that women are "looked upon and acted upon", rather than throwing their bodies in motion, believing in their capacities, taking up space. "Women in sexist society are physically handicapped", according to Young, and likewise ageist and ableist society influences how older and possibly disabled people can use their bodies in space³⁹. Women may be more prone to think of their bodies as fragile, more frightened of getting hurt, and, according to Young, may experience their movement as less under their control than men. Older people have generally been constructed as frail and in decline, and the experience of corporeal vulnerability and lack of control Young ascribes women is also shared by many older people. Fear of falling, as one way of losing the control over one's body in a spatial and motile sense, is shared by many older people. The falling does not only represent a movement in discrete space but involves a movement in social space, as well as losing control of one's life. For an older person, falling often means going to hospital, maybe even leaving home for care in a residential home. Linking old age to Young's phenomenological approach means that just as gender has relevance for lived bodies, how they are used in space, and their subsequent transcendence, so does age⁴⁰.

In rejecting an instrumentalist view of the body, Merleau-Ponty locates subjectivity in the mind, the body becomes the main location for subjectivity. How older men can use their bodies in space, given both real and imagined confinements in ableist and ageist discourse hence shapes the subjectivities of older men. This is naturally also true for older women, but the concern here is the seeming discrepancy between how bodies are supposed to perform as masculine and how the body is supposed to perform in old age. The bodily horizon of masculinity entails an assertion of one's physicality in space whereas the bodily horizon of being older is one of a perceived frail and declining body unable to take up space. Older men's subjectivities can hence

³⁷ SANDBERG, L., "Ancient Monuments, Mature Men and those Popping Amphetamine: Researching the Lives of Older Men", *NORMA: Nordic Journal for Masculinity Studies*, 2007, 2, p. 85-108.

³⁸ KATZ, S., "Busy Bodies: Activity, Aging and the Management of Everyday Life", *Journal of Aging Studies*, 2000, 2, p. 135-152.

³⁹ YOUNG, I., *op. cit.*, p. 153. Social constructivist disability studies have discussed how people are not in themselves disabled but rather society disables people. In this perspective, age and disabilities are no more "real" than the disabling consequences of gender. There is, however, a lively discussion in disability studies on how to analyse the relationship between disabilities and impairments (CORKER, M. and FRENCH, S., *Disability Discourse*, Buckingham, Open University Press, 1999).

⁴⁰ For Young, women's use of their bodies has nothing to do with a mysterious essence of femininity; nor do we propose that how older people use their bodies carefully is linked to any essential mode of older bodies.

be regarded as sometimes significantly altered given the intersections of gender, age, and ability. As stressed in studies of men and masculinities however, the multiplicity of masculinities and variability of men must not be overlooked in discussing older men and men's ageing. The discussion on how the body can or cannot be used is much dependent on the centrality of the body in different men's lives. Class is one factor in this, where working class men are in some respects more dependent on their bodies for their masculinity construction. Dependency on such masculinity which involves activity and strength influences how men deal with dependency on others. Also, men who have been disabled from younger ages have possibly been required to negotiate notions of masculinity building on strength, mobility, activity and physicality, so experiencing (bodily) ageing differently⁴¹. Feminist phenomenological approaches where the body is not an object but rather the entire perspective and an intersectional axis are useful to understand older men's lives and embodiment.

“Leaky” male bodies, “sexual difference” and sexuality

Now turning more specifically to “sexual difference”, we discuss issues of boundaries and fluidity of bodies. An interesting aspect that will be discussed is the “leaky” bodies of older men and how they can be understood from “sexual difference”. The central claim of Grosz and other “sexual difference” theorists is that the difference of male and female bodies is an “irreducible specificity” that has to be taken into account when understanding masculinity and femininity⁴². Given the phenomenological roots of sexual difference, the body is never a passive object on which inscriptions simply take place. Rather the body as material is an active co-constructor; Grosz compares it to the process of etching where the specificity of the material is crucially important. The sexual differences of men and women are non-deterministic, that is they hold no inherent meaning determining female subordination/male domination. Social inequalities are, however, projected onto male and female bodies. Men's and women's different bodily fluids hold a significant role in Grosz's discussion of how women are subordinated and made other. Drawing on Kristeva's discussion of abjection⁴³, Grosz argues that the sexes are endangering to each other through the encounter of sexual fluids. Fluids are, for Kristeva, the abject, representing the unwanted. They “attest to the permeability of the body its necessary dependence on the outside”⁴⁴. Seeping and leakage of fluids by women through menstruation and leucorrhoea put them in the position of the uncontrollable. The female body's inability

⁴¹ GERSCHICK, T. and MILLER, A., “Coming to Terms: Masculinity and Physical Disability”, SABO, D. and GORDON, D., *Men's Health and Illness: Gender, Power and the Body*, Thousand Oaks, Sage, 1995.

⁴² GROSZ, E., *op. cit.*

⁴³ KRISTEVA, J., *Powers of Horror: Essays on Abjection*, New York, Columbia University Press, 1982. The notion of abjection is used to explain how the clean and proper body is made possible. The abject is the non-wanted, what the body falls away from; it constitutes pollution or dirt. The abject is not in itself dirt and impurity; rather it is a thing in the wrong place, a transgression of boundaries, thus posing threat to the system, and which Douglas clearly links to sex (DOUGLAS, M., *Purity and Danger*, London, Routledge & Kegan Paul, 1966).

⁴⁴ GROSZ, E., *op. cit.*, p. 193.

to control its fluids can be seen as a form of threat to social order. In contrast, men's seminal fluids generally, if with some notable exceptions, such as in masturbation, HIV/AIDS and sexual crime, hold a positive connotation to reproduction; they are read in the light of what they do: fertilise⁴⁵.

There are several links between Grosz's discussion of how women's bodies render them abject and how older people's bodies become abject. Notably, older bodies are connoted with decay and decline which require people to constantly police their bodies for signs of ageing and try to resist the ageing process⁴⁶. This "endemic fear of ageing", as Margaret Morganroth Gullette labels it, could be linked to fear of the abject, decay and death. For Kristeva, abjection in the form of bodily waste is at its extreme the horror of the corpse. The ageing body as a sign of decay and mortality can be understood in the realms of "sexual difference" as degraded by its abject status.

Lack of control as connoted with both the female and the old body is another interesting parallel, not least in relation to bodily fluids. The inability to control bodily fluids could certainly be seen as a problem specific of old age with both urine and faeces incontinence increasing the further one goes into deep old age. Though urinal incontinence is often connoted as female and more common among women, it is in fact very common among (older) men⁴⁷. This inability, incontinence, further renders the ageing body in a degraded position. The abject status of the old body, its inability to hold bodily fluids and its connection to decay and death is at odds with the controlled and presumed "impermeable" male body which is set as the norm and legitimates male domination, according to Grosz.

Leakiness of older men's bodies is not only a matter of leaking bodily fluids, as in urine incontinence; it also connects with "boundarylessness" of ageing male bodies. Paralleling discussion of the female body as permeable and leaking in "sexual difference" is its representation as soft, mushy, lacking boundaries. In this respect breasts are particularly seen as significant body parts, as soft, mushy and of uncontrollable shape, and linked by Young to Irigarayan fluidity⁴⁸. Young states that it is not that men's bodies could not be as abject as women's, but it is the projection of the abject body onto women tying them to subordination that is important. Lack of firmness of the old body and how it loses shape and clear boundaries connect with

⁴⁵ Moore and Durkin discuss men's leaking of semen as a matter of control, where spilt semen in crime scene investigation renders men morally suspect and perceived as unable to control their sexualities (MOORE, L.J. and DURKIN, H., "The Leaky Male Body: Forensics and the Construction of the Sexual Suspect", ROSENFELD, D. and FAIRCLOTH, C., *Medicalized Masculinities*, Philadelphia, Temple University Press, 2006).

⁴⁶ GULLETTE, M. M., "Midlife Discourses in Twentieth-Century United States: An Essay on the Sexuality, Ideology, and Politics of "Middleageism", SHWEDER, R. A. (ed.), *Welcome to middle age! (and other cultural fictions)*, Chicago, University of Chicago Press, 1998; cited in SCHWAIGER, L., "To Be Forever Young? Towards Reframing Corporeal Subjectivity in Maturity", *International Journal of Ageing and Later Life*, 2006, 1, p. 11-41.

⁴⁷ A recent study shows that a quarter of Swedish adult men suffer from some form of urine incontinence (ENGSTRÖM, G., *Lower Urinary Tract Symptoms in Swedish Male Population: Prevalence, Distress and Quality of Life*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 2006); its greater frequency among older men might suggest regarding it as a male problem.

⁴⁸ GROSZ, E., *op. cit.*, p. 204.

societal ideas on women's soft bodies and lack of power. The threat that the ambiguity of women's bodies poses requires constant need for control by men. Ambiguity and lack of clear boundaries in the old body may pose similar threats to the youthful body, and the constant (re)workings of the body to hold its shape and resist it going soft and shapeless through ageing. The male gaze, and its regulatory and controlling function of women's bodies, could also be discussed in relation to older people, with the "gaze of youth" inducing shame and embarrassment in older people, leading to self-regulating attempts to resist signs of age⁴⁹.

But what about men's ageing bodies? Men's ageing bodies are in many respects at the utmost margins and in a liminal state. Men's ageing implies a rise in oestrogen levels which may lead to breast development, while impotence also increases with old age. Some kind of "feminisation" of the male body may be seen in old age: in the sense that its softness and lack of boundaries may link to women more generally. What then are intersections of "sexual difference" and "age difference" doing to men's bodies? Grosz proposes that "developing alternative accounts of the body may create upheavals in the existing knowledges" and "relations of power" between the sexes⁵⁰. Rethinking the old man's body as fluid and ambiguous may open up theorising men's corporality and new knowledges on bodies and gender. Leakages and lack of boundaries in the old male body may have potential for creating feminist figurations of a different male subjectivity, similar to the nomadic feminine subject⁵¹. Sexual difference facilitates seeing male embodiment in a different light: social structures and power cannot be separated from embodiment; symbolic interpretation of men's and women's bodies and fluids cannot be separated from how older men perceive themselves.

Sexual difference theory not only shows the significance of bodies and bodily fluids for men's ageing and older men. Grosz and others also highlight how the sexualities of sexually differentiated bodies are constructed. Sexualities of older men may suggest different and challenging views of male, particularly heterosexual, sexualities. Sexual difference theorists emphasise the male body as characterised by impermeability and maintenance of a hard, firm and sealed body⁵². Grosz argues that the sexual and cultural practices men are taking up produce a certain kind of body. The focus on the erection, penetration, male orgasm and "male phallic sexuality" produces this hard impermeable non-receptive body. Gay and queer scholars have noted how gay male sexuality may challenge, through penetrative sexual acts, the impermeability of male sexuality⁵³, but older men's sexualities may also disrupt taken-for-granted assumptions on male sexual morphology. Though it is not entirely so that men change

⁴⁹ TWIGG, J., *Bathing: The Body and Community Care*, London, Routledge, 2002.

⁵⁰ GROSZ, E., *op. cit.*, p. 20.

⁵¹ BRAIDOTTI, R., *Nomadic Subjects: Embodiment and Sexual Difference in Contemporary Feminist Theory*, New York, Columbia University Press, 1994.

⁵² WALDBY, C., "Destruction: Boundary Erotics and the Refigurations of the Heterosexual Male Body", GROSZ, E. and PROBYN, E., *Sexy Bodies: The Strange Carnalities of Feminism*, New York, Routledge, 1995, p. 266-277.

⁵³ THOMAS, C., "Reenfleshing the Bright Boys, or How Male Bodies Matter to Feminist Theory", GARDINER, J. K., *op. cit.*, p. 60-89.

their sexual behaviour and preferences with age, bodily changes, such as impotence, may induce changes. Annie Potts and colleagues discuss counter narratives of older heterosexual men with erectile dysfunctions⁵⁴. Some men's narratives resist Viagra-discourses on the significance of the hard penis and penetration in old age, instead emphasising intimacy and discovery of new erogenous body zones; in these, penetration is primarily discussed in terms of how to satisfy one's partner, and pursuit of orgasm is perceived as belonging to young age. This counters Waldby's proposition that men cannot be touched and allow intimacy fully, and may even propose some "radical rethinking of male sexual morphology"⁵⁵.

The sexualities of older men are very much characterised by duality: on one hand, active sexuality is regarded as a healthy sign and a form of resistance to ageing; on the other, there is the negative stereotype of the "dirty old man", conveying a message of older men's sexuality as unwanted and something that should be kept at bay⁵⁶. Though "sexual difference" theory may be useful to understand how the embodied aspects of sexualities and the changing bodies of older men impact upon sexual morphologies, a discussion on (hetero)normativity, on how some older men remain desirable while others do not, is required to understand the differently situated power positions of older men. In particular, discussion of the role of heterosexuality in older men's lives is needed⁵⁷. With the growth of queer theory, examining the place of age in heteronormativity and the failure of some older men to fulfil the requirements of an intelligible and desirable sexuality is a viable focus for more detailed research.

Concluding remarks

Men are not only men, and older men are not only older men! Men and older men are always something else too – by class, (dis)ability, ethnicity, sexuality, and indeed age, along with other social divisions/differences. Exploring these questions is important not only for analysis, but also for policy and practice. In this article we have sought to show some aspects of a wide range of different approaches – geography, age, embodiment, sexuality and disability – available for understanding the lives of older men. Both the main two approaches to men's ageing and older men that we have focused on – transnationalisation and embodiment – are still neglected and are likely to become of growing theoretical and substantive societal interest in the future. Moreover, we see such spatialised perspectives at the wide-ranging geographical level and at the more immediate embodied level as interconnected not separate. In such ways, there is much room for exploring the complexity of older men's experiences and relations to power, and in so doing, problematising, at least in part, dominant

⁵⁴ POTTS, A. *et al.*, "Sex for Life? Men's Counter Stories on Erectile Dysfunction, Male Sexuality and Ageing", *Sociology of Health and Illness*, 2006, 3, p. 306-329.

⁵⁵ GROSZ, E., *op. cit.*, p. 201.

⁵⁶ CALASANTI, T. and KING, N., *op. cit.*

⁵⁷ There are more studies of older gay men than studies critically examining heterosexuality and older men (CHAPPLE, M., KIPPAX, S. and SMITH, G., "'Semi-Straight Sort of Sex': Class and Gay Community Attachment Explored within a Framework of Older Homosexually Active Men", *Journal of homosexuality*, 1998, 2, p. 65-83; JONES, J. and PUGH, S., "Ageing Gay Men: Lessons from the Sociology of Embodiment", *Men and Masculinities*, 2005, 3, p. 248-260).

constructions of men and masculinities, imbued as they are by younger men and men of middle years. Socio-historical change and theoretical traditions, in this context in relation to older men, reconstruct each other.

Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des « Trente Glorieuses », à partir d'archives inédites de l'Education surveillée

Régis REVENIN

Le Centre d'observation de Paris : un laboratoire d'étude de la jeunesse française ?

A partir d'archives de l'Education surveillée¹, corpus inédit de dossiers nominatifs individuels d'adolescents de sexe masculin placés au Centre d'observation (CO) de Paris entre 1945 et 1972², je mènerai dans cet article quelques réflexions sur les identités, pratiques et représentations genrées et sexuelles des jeunes Français, âgés de treize à vingt-et-un ans (âge de la majorité civile en France jusqu'en 1974).

¹ L'Education surveillée est l'ancêtre de l'actuelle Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice, France). En 1945, elle devient une direction indépendante de l'Administration pénitentiaire, à laquelle elle était jusqu'alors rattachée. La consultation de ces dossiers est soumise à dérogation en vertu du livre II du Code du Patrimoine français. Les jeunes, dont il est question dans cet article, sont sans doute – pour beaucoup d'entre eux – encore en vie. Par conséquent, dans un souci de respect de leur vie privée, j'ai volontairement modifié leur prénom et la première lettre de leur patronyme. Les archives du CO de Paris sont ainsi composées, entre autres, du dossier individuel nominatif de chaque mineur y ayant séjourné, entre 1945 (année d'ouverture du CO), et 1972 (date de fermeture du CO, du moins sous sa forme d'observation), soit un corpus complet d'environ 25 000 dossiers. Sur la période 1945-1972, j'ai choisi d'en compulsier de manière aléatoire (en respectant toutefois un équilibre par année) la moitié, soit 13 000 dossiers, parmi lesquels 20% (soit 2 500 dossiers) ont réellement retenu mon attention, parce qu'ils évoquaient de manière centrale les thématiques du genre et/ou de la sexualité. Le corpus, non versé aux archives publiques françaises, est complet, ce qui est extrêmement rare pour des archives judiciaires ou policières, en France.

² Sur la question des méthodes d'observation, lire BANTIGNY, L., *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

Le Centre est alors le « passage obligé », sur décision d'un juge des enfants, pour tout mineur de la région parisienne pris en charge par l'Education surveillée. Etablissement public d'envergure régionale, implanté à la campagne, le CO de Paris fonctionne sous la forme d'un internat non mixte de deux cents places, où les jeunes gens restent en moyenne trois mois, période durant laquelle ils sont observés par des éducateurs, à la fois dans leurs rapports aux autres garçons, mais aussi dans leurs relations à l'encadrement, ou avec leur famille. Ils sont aussi évalués sur leur sens de la discipline et de l'organisation, sur le fait d'accepter (ou non) les corvées collectives imposées (ménage, jardinage), etc. Enfin, dans ce cadre éducatif, ils rencontrent psychologue et psychiatre. Le Centre d'observation de Paris n'est en aucun cas une prison pour mineurs.

Schématiquement, les jeunesses « délinquante », « déviante » et « en danger » sont les trois « profils » d'adolescents que l'on retrouve dans les archives judiciaires de l'Education surveillée. Il faut noter que les frontières sont ténues entre ces trois « types » de jeunes gens, notamment à partir de 1958 lorsque le juge doit connaître de cas de jeunes dits « en danger ». Ainsi, les mineurs délinquants ont commis une infraction pénale (délit ou crime), mais en raison de leur âge, le juge peut décider soit de les placer en institution spécialisée, soit de leur imposer une peine de liberté surveillée, soit de les incarcérer (fait rarissime à partir de 1945). Ils relèvent alors de l'ordonnance du 2 février 1945. Suite à une demande en correction paternelle ou dans le cadre de la protection liée au vagabondage, sur la base du décret-loi du 30 octobre 1935, qui supprime le délit de vagabondage (fugue) en tant qu'infraction pénale, le juge peut aussi prendre en charge la jeunesse « déviante » ou « inadaptée », c'est-à-dire présentant des comportements socialement inacceptables, sans être pour autant des délinquants : fugues, rébellion face à l'autorité parentale, refus de travailler, instabilité professionnelle, oisiveté, sorties trop tardives, mauvaises fréquentations, phénomène de « bandes ». Enfin, après la disparition de la protection dans le cadre du vagabondage et de la notion de correction paternelle (en 1958), la jeunesse « en danger », régie par l'ordonnance du 23 décembre 1958, concerne les jeunes pris en charge par l'Education surveillée sans demande des parents ni infraction pénale.

Sur l'ensemble de mon corpus (treize mille dossiers), sur la période 1945-1958, 56% des garçons sont placés au Centre sur la base de l'ordonnance de 1945, et un peu moins de 44% dans le cadre du décret-loi de 1935. Sur la période 1959-1972, l'ordonnance de 1945 est utilisée pour 68% des jeunes gens, contre 32% dans le cadre de l'assistance éducative (à partir de l'ordonnance de 1958). Il n'y a donc pas uniquement des jeunes délinquants au Centre d'observation de Paris. Même si ces jeunes gens sont pour l'essentiel issus des classes prolétaires, et vivent à Paris et en région parisienne, ils représentent la part la plus importante de la jeunesse française, celle issue des classes urbaines, populaires et moyennes, groupe non homogène encore trop rarement évoqué dans les études historiques sur la jeunesse et la sexualité. Ces « profils » sont par ailleurs très divers, et permettent, à mon sens, d'évoquer, à partir des archives judiciaires de la jeunesse – source parmi d'autres –, la sexualité masculine juvénile dans la France des « Trente Glorieuses ». Il ne s'agit pas de dire ici que les jeunes gens du CO sont ou représentent « la » jeunesse masculine française, ou même parisienne, et il conviendra de croiser ces archives avec d'autres sources

plus axées sur les jeunes gens issus des classes bourgeoises, ou bien encore venant du monde rural, ce qui semble délicat, compte tenu du caractère tout à fait exceptionnel des archives ici utilisées.

Enfin, bien que cette source soit extrêmement précieuse, riche et rare, et à n'en pas douter fort différente des archives judiciaires ou policières habituelles, elle n'en reste pas moins le produit d'une institution de contrôle social (l'Education surveillée, ici) et est, à l'instar de toute source ou terrain, quelque peu biaisée. Mais ces dossiers laissent la parole à ces jeunes gens (ce qui est rarissime dans les archives, tout particulièrement sur la thématique du genre et de la sexualité), notamment au cours de l'entretien d'arrivée du mineur dans le Centre, dans les cahiers d'expression écrite, ou encore au cœur du dossier d'observation directe, qui relate les gestes et propos du mineur au cours de son séjour au Centre et avant son arrivée (récit de vie).

Entre genre et « orientation » sexuelle

Le genre est clairement au cœur de la sexualité masculine juvénile, selon les degrés de virilité et d'efféminement des jeunes gens. Elle est alors principalement abordée par le biais de la déviance, mais pas seulement, ce qui est sans doute l'une des grandes différences avec la sexualité des filles délinquantes ou « déviantes », du moins les représentations que les autorités en donnent, alors toutes considérées comme des « putains »³. Ce dernier « qualificatif » est d'ailleurs souvent utilisé par les garçons eux-mêmes, à partir des années 1960, pour évoquer les jeunes filles dites « faciles », qui seraient consentantes même lorsqu'elles disent avoir été violées. Ainsi l'on peut lire dans le cahier d'expression du jeune Gérard, 14 ans, arrivé au CO de Paris en avril 1964 : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Les filles se sont tous des salopes. 50% sont enceintes à 15 ou 16 ans. Tout le monde passe dessus sauf le train. Ce n'est pas une chatte qu'elle ont, ces un vraie garage à bites, se sont tous pouffiasse » [*sic*]⁴.

Aussi, tout laisse à penser qu'en dépit des conclusions psychologiques et psychiatriques, ou bien encore dans une moindre mesure des jugements des personnels éducatifs, le genre est, du moins chez les adolescents des « Trente Glorieuses », un système beaucoup plus en vigueur que n'est l'orientation sexuelle : il est plus question, entre jeunes gens, des attitudes et des manières « efféminées », « équivoques » ou « spéciales » de tel ou tel camarade, ou de l'allure de « brute » ou de « caïd » de tel ou tel autre, que d'homosexualité ou d'hétérosexualité. Il n'est du reste jamais fait référence aux identités ou à l'appartenance à une quelconque catégorie sexuelle, tout au plus à des pratiques sexuelles. La stratégie du corps médical consiste alors

³ Lire BLANCHARD, V., « De la protection à l'enfermement : le vagabondage féminin juvénile dans le Paris des années 1950 », CARON, J.-Cl., STORA-LAMARRE, A., YVOREL, J.-J. (dir.), *Les âmes mal nées : jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècles)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 125-138 ; ainsi que ID., « Les filles « perdues » sont-elles amendables ? Les mineures prostituées devant le tribunal pour enfants de la Seine dans les années 1950 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 10, p. 35-55.

⁴ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif, Gérard P., 1964. L'orthographe des citations a été conservée telle quelle.

à distinguer l'homosexualité vénale – qui serait assez répandue, et pratiquée soit à défaut de jeunes filles, soit dans le but de les protéger des assauts sexuels des garçons, soit alors pour de l'argent (prostitution masculine) – de l'homosexualité foncière (définie par le corps médical comme la « vraie » homosexualité).

Au Centre d'observation, certains garçons d'allure virile – qui avaient, avant leur arrivée, des relations hétérosexuelles, le plus souvent exclusives – y ont ainsi des relations homosexuelles, tout en ne se définissant nullement comme tels. Le phénomène n'est pas rare, et ne soulève pas de moqueries de la part des camarades. Selon les propos rapportés par un éducateur, en mars 1950, Henri, 18 ans, décrit comme l'un des caïds du Centre, discute avec Laurent sur le compte de Guy, un des garçons du groupe suspecté d'être « une p... [pédale] », et Henri aurait affirmé haut et fort : « C'est bon à savoir, il pourrait nous soulager »⁵. Presque vingt ans plus tard, le jeune Jean-Claude, 15 ans, arrivé en avril 1968, passe pour être l'homosexuel de son groupe. Un éducateur rapporte que le garçon « n'arrête pas de tourner autour des plus affirmés, ceux-ci lui tombent dessus, le martyrisent quelque peu, lui enlèvent les boutons de sa chemise, et lui proposent de les sucer » ; et d'ajouter : « Il propose ses services contre des cigarettes ». L'adolescent est alors au cœur des préoccupations sexuelles de ses camarades, plus âgés que lui : « Au sein même du groupe, il y a surenchère des garçons entre eux à se l'approprier ». Cependant, ce dernier ne cherche pas à avoir des relations sexuelles avec ses camarades ; c'est simplement « son allure faible, poupine, sensible qui l'a désigné comme homosexuel », selon les dires de l'éducateur, qui précise d'ailleurs que « lors de la réunion du groupe, Jean-Claude a exprimé à sa manière [son] refus, et de ce fait, son intégration est devenue meilleure »⁶. Au cœur du malentendu donc, le prétendu efféminement de Jean-Claude. L'essentiel est donc ici de ne pas jouer le rôle « féminin », celui du dominé, du pénétré. L'un des éducateurs en charge du jeune Nadjim, bientôt 15 ans, arrivé en mai 1968, rapporte que l'adolescent « raconte tellement d'histoires qu'il est malaisé de faire la part du vrai et du faux. Ses « aventures » sont difficilement vraisemblables mais trahissent toutefois une grande expérience car certains détails ne peuvent être inventés, par exemple quand il parle des homosexuels et de leur mode de relations ». Le rapport d'observation, envoyé en août 1968, au juge des enfants du Tribunal de Bobigny (en région parisienne), précise que « le garçon montra un grand plaisir à réunir un ou deux garçons dans sa chambre et là, vauté sur son lit, il animait des discussions inlassables dont le sujet était souvent l'homosexualité. Un tel comportement nous [les éducateurs] inquiéta mais malgré nos doutes, jamais de telles relations ne furent vérifiées dans le groupe, bien que le garçon avoue facilement en avoir eues à l'extérieur. Loin de culpabiliser, il précise d'ailleurs : « Je faisais l'homme » »⁷.

Ainsi, certains affichent franchement leur homosexualité, en dépit de pressions sociales et familiales évidentes, mais aussi des moqueries de leurs camarades au Centre – railleries d'ailleurs liées non pas aux pratiques sexuelles (réelles ou imaginées), mais à la transgression des codes traditionnels de la virilité. Georges, né en 1937, arrivé

⁵ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Henri B., 1950.

⁶ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Claude H., 1968.

⁷ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Nadjim Z., 1968.

en mars 1953, est ainsi décrit par la psychologue : « Lourde hérédité, alcoolisme et tuberculose dans la lignée paternelle. Cas dominé par des troubles psychopathiques avec homosexualité foncière. Homosexualité foncière et passive. Jeux de fille étant enfant, aucun goût viril (...) Aucun attrait hétérosexuel »⁸. Quant au jeune Jean-Pierre, né en 1944, arrivé en septembre 1962, il explique lors de son entretien d'entrée : « Je ne cache rien de mes tendances pédérastiques (...) Je ne pense pas changer de mœurs »⁹. Il est alors décrit par un éducateur comme le principal responsable d'une affaire de mœurs homosexuelle au sein de l'établissement :

AFFAIRE DE MŒURS : principal responsable : Jean-Pierre, 16 ans, il a fait l'objet d'une punition [quatre jours d'isolement pour « actes immoraux »] pour s'être livré à quelques gestes et pratiques équivoques avec des camarades. A offert ses services à de nombreux garçons du groupe. D'après certains, c'est la « suceuse » (*sic* – passez-moi l'expression) du pavillon. Beaucoup en ont usé car il s'était fait une réputation. Hier Christian lui a demandé également, mais Jean-Pierre méfiant me [l'éducateur] voyant sur une piste lui a répondu : « Tu crois au Père Noël »¹⁰.

L'on notera ici que seul est puni celui qui a joué le rôle « féminin », mais pas les autres protagonistes (hétérosexuels ?) qui ont également participé à « l'affaire de mœurs ». A travers le cas du jeune Jean-Pierre, on le voit, il serait intéressant de se pencher sur l'archéologie des liens, au moins depuis le milieu du XIX^e siècle, entre efféminement et homosexualité – c'est-à-dire la corrélation récurrente entre une déviance de genre et une « orientation » sexuelle. Au Centre, beaucoup de garçons efféminés sont ainsi suspectés d'être homosexuels alors qu'ils ne le sont pas, ne montrant pas le moindre geste « équivoque », ni la moindre pratique homosexuelle au cours des mois d'observation. Alain, né en 1943, arrivé en octobre 1959, est dépeint comme suit par un éducateur : « Au groupe : adaptation difficile, assez exploité par certains camarades, rejeté par d'autres (...) ». La psychologue du CO ajoute à cette description les informations suivantes : « Orientation hétérosexuelle avec réalisation, mais intérêts esthétiques dominants (coiffure, décoration, etc.), aime bien s'habiller, collectionne les pull-overs, se décolore les cheveux. Evolue dans les milieux ambigus des garçons coiffeurs et de Saint-Germain-des-Prés »¹¹. Les jeunes garçons jugés peu masculins, au regard des normes en vigueur, sont donc facilement traités de « pédés » ou de « tapettes » (ou plus simplement de « filles » ou de « fillettes »), indépendamment de la réalité de leurs pratiques sexuelles ou de leur orientation sexuelle « réelle ». Cela implique que la stigmatisation liée à la non-conformité aux comportements et aux rôles assignés socialement à chaque sexe passe par la mobilisation d'injures renvoyant à la sexualité, selon l'idée qu'un garçon efféminé est nécessairement homosexuel, au regard, notamment, des poncifs médicaux développés depuis le milieu du XIX^e siècle¹². Leur homosexualité n'est alors visible que par

⁸ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Georges B., 1953.

⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Pierre B., 1962.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain B., 1959.

¹² REVENIN, R., « Conceptions et théories savantes sur l'homosexualité masculine en France, de la Monarchie de Juillet à la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2007, 17, p. 23-45.

leur déviation par rapport aux normes de genre auquel ces adolescents sont censés se conformer en raison de leur sexe biologique. Ne serait finalement homosexuel que celui qui est reconnaissable parce qu'il ne respecte pas les codes traditionnels de la virilité. Aussi, comme dans le cas d'Alain, choisir tel métier (la restauration, la coiffure, ou la mode), s'intéresser aux activités intellectuelles, artistiques ou littéraires plutôt qu'aux activités sportives ou manuelles, fréquenter tel ou tel quartier (notamment Saint-Germain-des-Prés, Pigalle ou les Champs-Élysées), fait du garçon concerné un homosexuel probable.

Dans les années 1960, une nouvelle masculinité émerge pourtant, reposant sur l'intérêt porté au corps et à la chevelure en particulier, sur un souci plus grand de soi, notamment dans l'habillement et dans la manière de paraître, avec l'utilisation de parfums par exemple. Les éducateurs du CO notent alors, dans leur rapport, le soin et l'hygiène apportés aux chambres et à la décoration de celles-ci... détails qui apparaissaient encore, quelques décennies ou années auparavant, comme « féminins ». Certes, le XIX^e siècle, avec la figure du « dandy », imposait aussi une nouvelle masculinité, mais sans doute cette dernière était-elle alors peu accessible aux classes populaires. L'historienne Anne-Marie Sohn cite les nombreuses lettres reçues par Ménie Grégoire – lettres qui évoquent la préférence des adolescentes de la fin des années 1960 pour des garçons moins virils. Ce sont ces jeunes gens qualifiés de « affectueux », « doux », « gentils », « mignons », « sensibles », « tendres », qui constituent pour elles le garçon idéal, à mille lieues de la robustesse et de la solidité de l'idéal viril d'antan¹³. Les modes « zazou », « twist », « yéyé », les chanteurs de *pop music* et les cheveux longs, à partir du milieu des années 1960 (popularisés en France par le chanteur Antoine, entre autres), n'y sont sans doute pas étrangers. Par ailleurs, les chanteurs masculins alors en vogue en France, comme Hervé Vilard, consacrent, y compris dans les classes populaires, la mode du « minet », diffusée par la presse adolescente, comme *Salut Les Copains*, extrêmement lue par les jeunes filles et jeunes gens des années 1960. Le jeune homme « parfait » est alors viril, mais pas trop, et il se doit désormais d'être également doux, poli et propre.

L'une des questions posées aux garçons du Centre d'observation, dans leur cahier d'expression écrite, de 1961 à 1968, est : « Aimerais-tu être une fille ? »¹⁴. Certains garçons répondent par l'affirmative, pour trois raisons principalement : ne pas aller au service militaire, ne pas trop dépenser d'argent (« car les filles à sortir, ça coûte cher ! »¹⁵), et ne pas commettre de délits. D'autres, à l'inverse, font valoir que les filles doivent accomplir de nombreuses tâches domestiques, se font souvent ennuyer par des garçons (agressions physiques notamment), et qu'au moins les garçons sont préservés de « tous ennuis sexuels »¹⁶. La plupart des garçons ont conscience que les filles sont moins libres, qu'elles ne sortent pas seules avec qui elles veulent, quand elles le désirent, que leurs parents les surveillent nettement plus qu'eux-mêmes. Les

¹³ SOHN, A.-M., *Age tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littératures, 2001, p. 249-253.

¹⁴ Archives du CO de Paris, dossiers individuels nominatifs, période 1961-1968.

¹⁵ Archives du CO de Paris, par exemple dans le dossier individuel nominatif de Daniel V., 1963, ou encore dans celui de Bouziane L., 1968.

¹⁶ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Bernard B., 1965.

réponses n'ont ici pas le moindre lien avec une quelconque pratique ou « orientation » sexuelle.

La période allant de la Libération à la fin des années 1960 est très fréquemment décrite comme une véritable chape de plomb en terme de mœurs, de sentiments amoureux et de relations sexuelles, à la fois pour les homosexuels dont les relations sont en partie re-pénalisées en 1942 et en 1960, mais aussi pour les hétérosexuels, à qui les normes imposent aussi une certaine pudeur dans l'expression de leurs sentiments. Ces trois décennies précédant la période dite de « libération sexuelle », décrites comme particulièrement puritaines, apparaissent comme beaucoup plus subtiles en réalité, notamment chez les jeunes, et principalement pour les garçons. D'abord la libération des mœurs ne date sans doute pas de 1968. Les années 1960 et 1970 ont surtout permis une libération de la parole des jeunes, en matière de sentiments et de sexualité. Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans les archives judiciaires ici utilisées, notamment au cœur du récit des aventures sexuelles, hétérosexuelles comme homosexuelles, d'adolescents parfois à peine âgés de 13 ou 14 ans pour comprendre que les garçons étaient plutôt libres sexuellement dans leurs pratiques et dans leurs paroles, bien avant les années 1970. Ainsi le jeune Alain, 16 ans, arrivé au Centre en 1964, écrit dans son cahier d'expression écrite : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Les filles ses bon pour baiséé, se fère pluto fère l'amour, ou alor tout le contrère, elle sont pucelles ou alors guines »¹⁷.

Par ailleurs, il n'y a pas, dans les esprits, de séparation très nette entre homo- et hétérosexualité, sans doute avant les années 1970 et la radicalisation du mouvement gay, en l'absence de visibilité et de revendications gays collectives sur la scène publique. Du reste, le genre et le rôle dans l'acte sexuel restent prépondérants. Le moment ici étudié consacre en effet la transition amorcée depuis le milieu du XIX^e siècle, ou peut-être plus exactement la superposition, entre l'ancien système organisé autour du genre (dans lequel la séparation ne s'opérait guère entre sexualités, mais plutôt en terme de sexes, de rôles sexuels, et sous le prisme du genre) et le système moderne d'orientation sexuelle (dans lequel l'on distingue désormais clairement l'hétérosexualité de l'homosexualité, encore en lien avec le genre, le plus souvent). Emerge aussi un double phénomène d'« essentialisation » et d'« exclusivisation » des pratiques et des identités sexuelles, la pratique d'une sexualité donnée entraînant nécessairement l'adhésion à l'identité sexuelle associée¹⁸. Bien que les jeunes, particulièrement dans les années 1940 et 1950, et sans doute encore dans les années 1960, soient globalement attachés aux mêmes valeurs que leurs aînés (famille, mariage, travail), l'on peut se demander s'il n'y aurait pas là une spécificité juvénile ? La fluidité et la mouvance des catégories et des identités sexuelles ne sont-elles pas propres à l'adolescence masculine, dans la mesure où la liberté sexuelle des garçons est plus grande, parce qu'il s'agit d'un âge où les expérimentations sont plus facilement tolérées, sans pour autant être admises ou comprises ? L'ensemble du corpus d'archives du Centre d'observation montre à

¹⁷ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain M., 1964.

¹⁸ REVENIN, R., « Paris Gay 1870-1918 », REVENIN, R. (dir.), *Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Éditions Autrement, 2007, p. 22-41.

quel point les identités sont floues et fluides, voire inexistantes, et à quel point les pratiques, bien réelles elles, n'impliquent pas nécessairement – sauf chez une petite minorité d'adolescents homosexuels, se revendiquant comme tels – une identité bien définie, alors que les catégories « femme » et « homme », et les représentations de genre afférentes, sont nettement ancrées dans les esprits, et ce dans tous les âges et classes de la société.

La masculinité au croisement d'autres rapports de domination et de pouvoir

Les enjeux d'âge, de classe et de race sont à l'œuvre dans le quotidien de ces adolescents, mais aussi dans l'imaginaire social des personnels en charge de la jeunesse : « débauche » ou « légèreté » des milieux populaires, mœurs sexuelles, comportements de genre « exotiques » et hyper-sexualité des Antillais, des Arabes, ou bien encore des Juifs, souvent perçus collectivement comme intrinsèquement « orientaux ». En 1955, l'on apprend ainsi dans l'enquête sociale sur le jeune Jacques, arrivé à l'âge de 14 ans au CO de Paris, que son père, condamné plusieurs fois par la justice, est au chômage, et qu'il serait « alcoolique et très violent ». L'assistante sociale décrit sa mère, femme de ménage, comme « une épave », avant de conclure son enquête ainsi : « Ses parents sont frustes »¹⁹. Dans ce contexte, les enquêtes sociales sont souvent un condensé de mépris, de pitié et de reproches envers ces parents issus des classes « dangereuses », « laborieuses », souvent jugées inaptées à éduquer leur progéniture. Le divorce et l'union libre, en somme une organisation familiale qui ne ressemble plus en rien au modèle traditionnel, sont souvent pointés du doigt, comme étant les causes principales du délitement moral de la jeunesse, tout comme l'alcoolisme, la tuberculose, l'hystérie et la domination de la mère, ou bien encore la faiblesse et le manque d'autorité du père. Et les psychologues et les psychiatres de se demander comment, en l'absence d'image virile dominante, rassurante, valorisante (celle du père, évidemment), un jeune adolescent peut se construire en tant que futur homme.

Ainsi, l'expérience de la précarité économique, parfois très proche de la misère, comme le montrent certaines enquêtes sociales, n'a pas pour unique conséquence, pour ces jeunes garçons d'origine prolétaire, de commettre des infractions pénales, elle les amène aussi à adopter et à assumer, pour certains, une « position d'entretenu », à l'égard des filles ou femmes de la bourgeoisie, contraire à l'idéal viril traditionnel, structuré autour de l'honneur²⁰, ce que ne manquent pas de relever psychologues et psychiatres du CO, pour qui se faire entretenir n'est « normalement » réservé qu'aux garçons homosexuels. A titre d'exemple, le jeune Jacques, 17 ans, arrivé au Centre en août 1965, écrit dans son cahier d'expression écrite : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Moi, je trouve que les filles c'est très bien, avec eux on s'amuse bien (...) quand une fille est emmouragée de nous, cela est impeccable car on peut se faire engraisser, c'est à dire : elle paye le cinéma, quand on veut une chemise elle nous la

¹⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jacques O., 1955.

²⁰ Rappelons que Michelle Perrot décrit le même phénomène à propos des Apaches en partie entretenus par leurs maîtresse à la Belle Epoque : « Les « Apaches », premières bandes de jeunes », *Les ombres de l'histoire : crime et châtement au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 (1979).

paye, si on a envie de faire l'amour on peut le faire comme on veut, car cela fait du bien, voici ce que je pense des filles »²¹.

Par ailleurs, l'origine ethnique ou raciale²² serait, selon ces spécialistes de la jeunesse, l'une des explications des dérèglements affectifs et sexuels des jeunes qu'ils observent. Des mœurs sexuelles « exotiques » et souvent plus libérées (à comprendre comme « moins civilisées ») sont d'ailleurs souvent prêtées aux « Orientaux » : polygamie, agressivité sexuelle, inceste, sexualité débridée, exhibitionnisme, manque de retenue et de pudeur... Ce ne sont là que quelques-uns des stéréotypes de la colonisation, particulièrement vifs en cette période de guerre d'Algérie. Faire des « Orientaux » des soumis ou des « sauvages » sur le plan sexuel n'est que la continuité logique de leur statut de dominés²³. Les sources du CO montrent pourtant que les rapports incestueux, la prostitution des garçons²⁴, ou bien encore les agressions sexuelles commises en groupe sur des jeunes filles, ne sont nullement l'apanage des Français d'origine étrangère et/ou des non-Blancs.

Une psychologue de la Consultation d'orientation éducative (COE) d'Arcueil [en région parisienne] écrit ainsi, en février 1968, au sujet du jeune Kamel, 14 ans, qu'elle a reçu avant son arrivée au CO de Paris, pour viol en réunion sur une jeune fille de 13 ans, que « sur le plan instinctuel, il ne paraît pas encore émancipé, mais a quelques préoccupations à ce niveau », et d'ajouter, comme un regard acerbe sur la société de son époque et notamment sur sa jeunesse, mais aussi sur la moralité douteuse des filles : « Etant donné la personnalité de la majorité des pré-adolescents de cette cité [à Orly, en région parisienne], il est extrêmement difficile de savoir la part respective d'une tentative de viol ou d'attouchements, et l'attitude de la fille ». Le psychiatre du COE d'Arcueil, pour le même adolescent, écrit : « L'organisation de sa personnalité en fait un caractériel tel qu'on le rencontre souvent chez les Nord-Africains de famille très nombreuse », alors que le psychiatre du CO de Paris conclut en écrivant dans le rapport envoyé au juge des enfants, en janvier 1969 : « Les parents sont négatifs. Toute la famille est soumise au matriarcat »²⁵. Tout est réuni ici pour déstabiliser les fondamentaux de la société : le milieu social fruste, les filles « faciles » issues des classes populaires, les traits biologiques ou culturels propres à certaines races conduisant à l'excès et à la démesure, et donc à la violence (sexuelle, entre autres),

²¹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jacques P., 1965.

²² L'on lit ainsi dans les dossiers individuels nominatifs conservés aux Archives du CO de Paris (période 1945-1972), les expressions « race israélite », « race jaune », « race italienne », « type négroïde », « race arabe » ou « race orientale ». Et, selon mes comptages, l'on trouve, sur l'ensemble du corpus d'archives entre 1945 et 1972, 19% de non-Blancs, principalement des Français d'origine maghrébine, c'est-à-dire une proportion beaucoup plus grande que ce que cette « catégorie » représente dans la population juvénile générale au cours des Trente Glorieuses.

²³ Sur ces questions, lire, entre autres, TARAUD, Chr., *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot, 2003.

²⁴ Sur cette question précise de la prostitution masculine juvénile, se reporter à l'article de REVENIN, R., « Jalons pour une histoire culturelle et sociale de la prostitution masculine juvénile dans la France des « Trente Glorieuses » », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2008, 10, p. 75-95.

²⁵ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Kamel M., 1968.

la mère dominatrice et l'effacement du père... Pourtant, l'anthropologue Christelle Hamel souligne combien les viols collectifs s'inscrivent, non pas dans un quelconque phénomène racial, biologique ou non, mais dans la fraternité qui unit les « bandes » de garçons, avec cette idée que « mépriser les filles [est] un moyen d'affirmer sa masculinité (...), le viol collectif rév[é]lant combien la sexualité masculine est structurée par la hiérarchisation des sexes et par la solidarité entre hommes »²⁶.

Malgré cela, les liens entre genre et race oscillent constamment entre efféminement, chez les jeunes d'origine maghrébine considérés comme « homosexuels », et extrême virilité, voire agressivité hétérosexuelle, chez les autres. Dans tous les cas, ces jeunes restent des êtres sexuellement « dangereux » ou « inadaptés », comme le montre le cas du jeune Amar, Français d'origine maghrébine âgé de 17 ans, arrivé en octobre 1968, et décrit comme suit à l'issue de sa première semaine d'observation : « Certaine méfiance à l'égard des femmes : méfiance dictée par sa culture ». Précisons que le jeune Amar est né à Saint-Ouen (en banlieue parisienne), et que les femmes qu'il a rencontrées au CO (la psychologue, l'assistante sociale ou l'infirmière), au-delà d'être des femmes, ont surtout une position intellectuelle, sociale et raciale supérieure à la sienne. L'analyse des rapports sociaux ne peut se limiter au seul sexe biologique²⁷. Amar est décrit comme efféminé et mou, mais, dans le même dossier, l'on trouve paradoxalement cette note d'un éducateur : « sorties filles, coucheries, viols ? »²⁸.

Les représentations oscillent ainsi entre l'homosexuel, corrupteur de la jeunesse, prédateur (parfois, l'Arabe, jeune adulte, ouvrier et célibataire, qui corrompt la jeunesse française, blanche, saine, et souillant le renouveau national dont cette jeunesse serait le moteur dans cette période d'après-guerre), et l'homosexuel passif, mou, efféminé, celui des caricatures et de l'imaginaire social. Comment concilier ces deux images, ces deux figures contradictoires de l'homosexualité masculine adulte ? En opposition avec les jeunes filles, dont les pratiques sexuelles sont toujours largement exagérées, les jeunes gens seraient eux les victimes innocentes de « pervers sexuels » masculins, toujours décrits comme homosexuels. Au-delà de cette image rassurante, qui prédestine chaque individu à un rôle socialement bien défini, ces « corrupteurs » de la jeunesse ne se revendiquent jamais comme « homosexuels », ne le sont sans doute pas d'ailleurs, et n'ont probablement pas uniquement des pratiques homosexuelles, s'ils en ont. Sans doute parce que les frontières entre hétérosexualité et homosexualité sont particulièrement ténues, et que le genre reste encore le moyen le plus simple et le plus couramment utilisé pour se définir dans la France des « Trente Glorieuses », tout particulièrement dans les classes prolétaires.

En termes de relations affectives et sexuelles entre mineurs et adultes, il est notable que beaucoup plus que la « victime », ce qui compte c'est le « coupable ». Ainsi, c'est là qu'émerge un jugement de valeur, chez les magistrats, les policiers ou les personnels éducatifs et sociaux, sur l'orientation sexuelle, et non plus sur le seul

²⁶ HAMEL, Ch., « « Faire tourner les meufs » : les viols collectifs dans les discours des agresseurs et des médias », *Gradhiva*, 2003, n° 33, p. 85-92.

²⁷ Sur l'articulation des rapports sociaux, lire PFEFFERKORN, R., *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 2007.

²⁸ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Amar B., 1968.

genre, autour d'abord de l'homosexuel, prédateur et corrupteur de la jeunesse, puis plus tard, du pédophile.

Dans les archives judiciaires de la jeunesse, la thématique du genre est particulièrement présente dans les années 1940, 1950 et au début des années 1960, autour des déviances visibles de genre, comme l'homosexualité masculine, pour ne laisser la place à la toute fin des années 1960 et dans les années 1970 qu'aux seules violences sexuelles envers des jeunes filles. L'homosexualité et la prostitution des mineurs (filles et garçons) sont, dans les années 1940 et 1950, centrales, alors que la justice et les personnels éducatifs s'attachent de plus en plus à la sexualité des « bandes de jeunes », avec l'émergence de la figure ultra-virile du « blouson noir » à la fin des années 1950, mais aussi du « beatnik » à la masculinité nettement plus transgressive au cours des années 1960, et de leur sexualité jugée trop libérée. Il est également à noter que ce que nous appelons aujourd'hui « pédophilie », définie comme étant les relations sexuelles avec un enfant non pubère, ne semble guère intéresser les autorités, la question de la sexualité avec un individu de son propre sexe (mineur ou non) ou de la sexualité tarifée étant nettement plus centrale jusque dans les années 1950-1960. L'inceste (essentiellement à l'endroit des fillettes non pubères ou de très jeunes adolescentes, victimes de leur père), n'est, par ailleurs, qu'assez rarement abordé, souvent au détour d'une enquête sociale, bien qu'il soit beaucoup plus fréquent en réalité que ne l'est la pédophilie, constituant ainsi la première violence affective et sexuelle, comme le montre le dépouillement (que je mène actuellement) des dossiers de procédure de la Cour d'assises de Paris entre 1943 et 1971²⁹.

²⁹ Archives départementales de Paris, archives judiciaires, Cour d'assises, dossiers de procédure, période 1943-1971.

“The Nakedness of Boy Nature”: Anticipating Manhood at the English Public School in the Early Nineteenth Century

Heather ELLIS

Thomas Arnold, “Manliness” and the English Public School

At the beginning of the nineteenth century, the English public school¹ was seen very differently from the revered British institution it was to become by its end. A public school education was remembered by many former pupils as a depressing, brutal, and academically fruitless experience which made them wary of sending their sons to a similar institution². It is questionable whether we should describe the public schools in terms of a “system” at all; they are perhaps better understood as a loosely connected set of private foundations with idiosyncratic curricula, teaching methods and assessment practices. Individual schools had their own particular institutional culture and were connected only in terms of the social class from which their pupils were drawn, a shared commitment to teaching the classical languages and a tradition of sending pupils to the ancient universities of Oxford and Cambridge. Although the public schools were clearly expected to educate the British elite, to mature the sons of the upper classes, both intellectually and morally, they were more often criticised for turning out young men little less childish than when they had first arrived³. Such concerns, moreover, fed into more widespread fears about the immaturity of the

¹ In nineteenth-century Britain, “public schools” were private boarding-schools for the British upper classes.

² For the reputation of the English public schools in the early nineteenth century, see MANGAN, J.A., “Muscular, Military and Manly: The British Middle-Class Hero as Moral Messenger”, HOLT, R., MANGAN, J.A. and LANFRANCHI, P. (ed.) *European Heroes: Myth, Identity, Sport*, London, Frank Cass, 1996, p. 30-31.

³ The universities of Oxford and Cambridge, in particular, were concerned. See, for example, the comments of Richard Whately, the Principal of St Alban Hall, Oxford in WHATELY, E.J., *Life and Correspondence of Richard Whately I*, London, Longmans, Green & Co., 1866, p. 79.

British elite as a class, which were made particularly poignant against the background of war with France, when Britain stood in particular need of mature and experienced leaders⁴.

It is against this background that we must view the career and subsequent reputation of the famous headmaster of Rugby school⁵, Thomas Arnold⁶. In Britain, he is remembered, more than a little erroneously, as the man responsible for reforming, single-handedly, the nation's public schools; for turning a corrupt and academically irresponsible system of education into one which prioritised moral earnestness, hard work and intellectual curiosity. Although Arnold's real achievement was not quite so impressive, he should nonetheless enjoy an important place in any historical inquiry into the English public school in the first half of the nineteenth century. In this article, I focus on one aspect of Arnold's career as headmaster of Rugby school in which he truly came to function as an example, not only for other public-school headmasters, but for also for those in charge of grammar schools and the new "national" schools⁷ established in England and Wales from 1811 onwards: his personal crusade to hasten the moral and intellectual transition of his pupils from boyhood to manhood⁸.

Central to this project was Arnold's use of the language of "manliness". Most scholars who work on "manliness" in nineteenth-century Britain have tended to treat it purely as a gendered ideal without appreciating its alternative meaning of "maturity", which was also, I would argue, its primary meaning in the context of all-male educational institutions. As Arnold was such a famous promoter of "manliness" in the early nineteenth century, both in his sermons and other writings, scholars interpreting his ideal primarily in a gendered sense have contributed significantly to the general perception of "manliness" as an overtly gendered category in this period. The idea that Arnold intended his ideal of "manliness" to indicate primarily "masculinity" or those qualities peculiarly associated with being male has largely arisen from unhelpful and misleading comparisons with the ideal of "Christian manliness" developed later in the

⁴ See, for example, the concerns expressed by [SMITH, S.], "Essays on Professional Education. By R.L. Edgeworth, esq., F.R.S. etc.", *Edinburgh Review*, October 1809, 15-29, p. 40-53.

⁵ Rugby school is located in the English county of Warwickshire and is one of the oldest public schools in England, being founded in 1567. It is one of the nine "great" public schools as defined by the Public Schools Act of 1868.

⁶ Thomas Arnold (1795-1842) was a liberal Anglican clergyman educated at Winchester College and Corpus Christi College, Oxford. In 1828, he was appointed as headmaster of Rugby school. In his fourteen years there, he caused Rugby to become a model for the reform of other schools in Britain. Personally, he earned a reputation as the morally earnest champion of a distinctive brand of "Christian manliness" and a keen participant in religious controversy.

⁷ "National Schools" were Church of England primary schools set up in England and Wales by the National Society for Promoting the Education of the Poor in the Principles of the Established Church in England and Wales which was founded in 1811.

⁸ For the influence of Arnold's emphasis on "manliness" as maturity, see TOSH, J., "What Should Historians do with Masculinity? Reflections on Nineteenth-century Britain", *History Workshop Journal*, 1994, 38, p. 183.

century by Charles Kingsley⁹ and Thomas Hughes¹⁰, the best known proponents of what came to be known as “Muscular Christianity”.

It is certainly no new idea to stress the differences between the ideals of Arnold and Kingsley/Hughes. As early as 1858 an *Edinburgh Review* article noted a clear difference in tone between Hughes’ presentation of Arnold and Rugby in *Tom Brown’s Schooldays* and that met with in Arnold’s own writings and correspondence. Instead of reflecting the tone and character of the school under Arnold, Hughes, the reviewer declared, “viewed every part of the subject through the medium of the doctrines of a school of which Mr Kingsley is... the ablest and... most popular teacher”¹¹. Recent scholarly comparisons of the ideals of Arnold and Kingsley maintain a similar line. In *The Sinews of the Spirit*, Norman Vance suggests that in comparison with Kingsley, “Arnold proposed a rather austere Christian manliness as his educational objective: not the physically vigorous manliness of Tom Brown and Tom Hughes”. Echoing the earlier conclusion of Lytton Strachey, Vance argues that, “it is one of the ironies of history... that this vehemently earnest moralist should have been misrepresented by posterity as the founder of the worship of athletics and good form”¹². James Eli Adams concluded similarly in his study of Victorian masculinity, *Dandies and Desert Saints*, that the image of Arnold presented to succeeding generations by authors like Hughes was “largely a myth”¹³. In particular, Adams drew a distinction between Arnold’s emphasis upon religious and moral earnestness and Kingsley’s stress upon physical and sexual prowess¹⁴.

However, despite the fact that scholars like Vance and Adams have admitted important differences between the ideals of Arnold and Kingsley, few have questioned the idea that for both men, manliness was conceived as a gendered ideal, opposed to a clearly defined notion of effeminacy.¹⁵ Despite the insightful remarks of David Newsome and, more recently, of John Tosh, scholarly works comparing Arnold and

⁹ Charles Kingsley (1819-1875) was a liberal Anglican clergyman and English novelist. He was also Regius Professor of Modern History at Cambridge University between 1860 and 1869. Most famously, he was the founder of an ideal of “Christian manliness” known somewhat pejoratively as “Muscular Christianity” which sought to combine an energetic Christian activism with a vigorous ideal of masculinity.

¹⁰ Thomas Hughes (1822-1866) was an English lawyer and novelist. He was educated at Rugby school when Thomas Arnold was headmaster and is best known for his 1857 novel *Tom Brown’s Schooldays* which depicted school-boy life at Rugby under Arnold. He is also remembered as an important proponent of “Muscular Christianity” alongside his friend, Charles Kingsley.

¹¹ “Tom Brown’s Schooldays”, *Edinburgh Review*, January 1858, 197-217, p. 176.

¹² VANCE, N., *The Sinews of the Spirit: the Ideal of Christian Manliness in Victorian Literature and Religious Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 70-71.

¹³ ADAMS, J.E., *Dandies and Desert Saints: Styles of Victorian Masculinity*, London, Cornell University Press, 1995, p. 66.

¹⁴ *Ibid.*, p. 65.

¹⁵ For a study which treats Arnold’s ideal of “Christian manliness” as an overtly gendered paradigm of masculinity, see NEDDAM, F., “Constructing Masculinities under Thomas Arnold of Rugby (1828-1842): Gender, Educational Policy and School Life in an Early-Victorian Public School”, *Gender and Education*, 2004, 16, p. 303-326.

Kingsley have failed to appreciate that Arnold possessed no well developed notion of effeminacy; for his ideal of manliness was conceived not as an ability in traditional masculine pursuits but as moral and intellectual maturity and was opposed to a notion of boyishness rather than effeminacy. It is true that there were some traits which the Arnoldian construction of boyishness had in common with Kingsley's conception of effeminacy including indolence, moral weakness and a general lack of self control; it is also true that Arnoldian manliness was gendered insofar as it was exclusively applied within the environment of an all-male public school; however, it will be argued here that distinctions of gender *per se* were only ever a secondary consideration for Arnold, whereas, for Kingsley they were of prime importance. Indeed, it will be suggested that Arnold actually condemned gendered notions of manliness as inferior ideals of life whose emphasis upon an excessive masculine pride at the expense of Christian virtue rendered them understandably (yet inexcusably) popular among boys whose moral and mental faculties had not yet fully matured.

The structuring of Arnold's ideal of Christian Manliness

As long ago as 1961 when his study of Christian Manliness, *Godliness and Good Learning*, was published, David Newsome made the point that "manliness" as Arnold understood it was not based upon a distinction between men and women but between men and boys. Arnold, following Coleridge, he wrote, "had regarded manliness as something essentially adult" while "Kingsley and Hughes stressed the masculine and muscular connotations of the word and found its converse in effeminacy"¹⁶. More recently, in his 1994 article, "What Should Historians do with Masculinity?", John Tosh complained that historians of Victorian manliness were still looking for an overtly gendered ideal where few were to be found. "Manliness presents a convenient target for gender historians", he declared, "but a fundamentally misleading one". Although he admitted that manliness was often an ideal which had been emphasised in all-male environments such as the Victorian public school or working men's club, the "distinction which exercised [the pundits]", he maintained, "(following the influential Dr. Arnold of Rugby) was that between men and boys". "Worries about immaturity", he declared, "counted for much more than the fear of effeminacy, at least until the 1880s"¹⁷. Despite such insightful suggestions, however, there has as yet been no detailed study of Arnold's ideal of manliness from this point of view or any sustained attempt to explain why distinctions of age were more important than those of gender not only to Arnold, but arguably to the early Victorian period more generally. Indeed, recent studies of Victorian manliness such as those by Vance and Adams have tended either to overlook or not to recognise the problem of a lack of concern with gender in Arnold's writings. Adams has even tried to argue that Arnold conceived his ideal of the Christian gentleman primarily in terms of "a persistent resolution of that achievement into gendered components", specifically, masculine freedom, openness and good sense and a feminised, self-denying Christianity¹⁸.

¹⁶ NEWSOME, D., *Godliness and Good Learning: Four Studies on a Victorian Ideal*, London, Cassell, 1961, p. 197.

¹⁷ TOSH, J., "What Should Historians do...", *op. cit.*, p. 183.

¹⁸ ADAMS, J.E., *op. cit.*, p. 74.

In the first part of this article I would like to suggest that an awareness of the influence upon Arnold of a combination of Vichian historical theory emphasising the critical nature of the stage of youth in the life of nations and an ideal of Christianity which minimised sex difference may help to explain the structuring of Arnoldian manliness by distinctions of age rather than gender. In his historical writing, Arnold felt himself something of a pioneer introducing the theories of Giovanni Battista Vico to an England he considered but little acquainted with the eighteenth-century Italian philosopher. Vico’s most famous work, *Principi di Scienza Nuova*, Arnold praised as “so profound and so striking” in its substance “that the little celebrity which it has obtained outside of Italy is one of the most remarkable facts in literary history »¹⁹. The most important idea which Arnold took from Vico was that which argued that “states, like individuals, go through certain changes in a certain order”, most importantly, “the transition... from what I may call a state of childhood to manhood »²⁰. Furthermore, Arnold, again following Vico, believed that these two life stages were fundamentally different from each other, so much so that a nation in its maturity ought never to be compared with one in its infancy. It would be, he wrote, to “institut[e] a parallel between the intensity of our passions in manhood and in childhood”²¹.

This last sentence reveals a crucial link between Arnold’s historical thinking and his attitudes towards his pupils at Rugby. Just as one ought never to compare immature with advanced nations, so schoolboys ought never to be compared with men. For Arnold, boyhood and manhood were completely separate stages of development characterised by differences in behaviour so great that they frequently impeded successful communication between men and boys. Speaking to his pupils assembled in Rugby Chapel, Arnold described this difficulty. His weekly sermon, he declared, was like “the address of a man who speaks and thinks in one way, to persons who speak and think in another”. “What strong barriers are raised by age, by education”, he wondered. “It is sometimes as hard for a man to put himself again into the place of a boy... as it is for a boy to imagine what he will be when he becomes a man, of which he has hitherto had no experience at all”²². The difference between boys and men, however, was not conceived by Arnold simply in terms of age and experience. His belief that under normal circumstances boys were far more susceptible to vice than grown men marked out in his mind their clear inferiority. “There is”, he wrote, in “Discipline of Public Schools”, “an essential inferiority in a boy as compared with a man, which makes an assumption of equality on his part at once ridiculous and wrong”. It is “an age when it is almost impossible to find a true, manly sense of the degradation of guilt or faults”²³. After the comparative innocence of infancy, he lamented elsewhere, “come the hardness, the coarseness, the intense selfishness;

¹⁹ ARNOLD, Th., “On the Social Progress of States”, *The Miscellaneous Works of Thomas Arnold*, London, B. Fellowes, 1845, p. 82.

²⁰ *Loc. cit.*

²¹ *Ibid.*, p. 105.

²² *Id.*, *Sermons II*, London, Longmans, Green & Co., 1878, p. 31-32.

²³ *Id.*, “Discipline of Public Schools”, *Miscellaneous Works...*, *op. cit.*, p. 368.

sometimes, too, the falsehood, the cruelty, the folly of the boy”²⁴. Here, we see clearly the Arnoldian understanding of “manly”, opposed not to a gendered notion of effeminacy but to a concept of moral childishness. Arnold did not believe that boys were naturally vicious, but rather that theirs was “just the time, beyond all others in life, when temptation is great, and the strength of character to resist exceedingly small”²⁵. In particular, Arnold thought the public school with its communal living and absence of parental supervision one of the worst possible environments in terms of its sheer capacity for tempting boys to moral evil. Indeed, between 1828 and 1831 he preached some five sermons to the boys on “The Temptations of School Life”²⁶.

Once more, Arnold found support for this idea of the peculiar moral vulnerability of boys in Vico’s theory of historical development. Employing the analogy of the seasons, he declared in his essay “On the Social Progress of States”:

Spring is ever a critical period and the fairest promise of blossom on the healthiest tree may be cut off by one of the sudden frosts or storms so incident to that changeful season. In the political spring also there are peculiar dangers internal and external, which in too large a proportion of instances have never allowed the blossom to ripen²⁷.

These “peculiar dangers”, although expressed here chiefly in political and economic terms, were nonetheless considered profoundly negative in their moral consequences. The first, “the union of property under peculiar local circumstances”, particularly in the hands of an aristocracy, leads, Arnold wrote, to a “state... of physical, intellectual, and moral degradation”, while the second, “the increasing influence of wealth”, results in “despotism... instead of general liberty”. The third danger, war, has the potential to destroy young nations more easily seduced into foreign conflicts. It “harden[s]... hearts, and blind[s] reason”, warned Arnold, till they [are] ready for the perpetration of any folly and any crime”²⁸. The worst fate to often befall young nations is to remain in a state of perpetual childhood with all the vices belonging to that stage of life without ever reaching their maturity. “In some parts of the world”, Arnold wrote, “society seems never to have reached its natural manhood, but has... gone on in protracted infancy”, blighted with intellectual stagnation and a political system amounting to “despotism in its worst and, humanly speaking, most hopeless form”²⁹. This aspect of Arnold’s historical thought goes a long way towards explaining his preoccupation at Rugby with securing the successful arrival of schoolboys at moral manhood. Protracted infancy was no more appealing or less likely a fate for boys who failed to reach moral maturity than it was for nations. When such boys became men (in purely physical terms), not only would they possess, Arnold wrote, nothing of the virtue of manhood, but at the same time all “the unripeness and ignorance of the

²⁴ *Id.*, *The Christian Life: Its Course, Its Hindrances and its Helps*, London, B. Fellowes, 1844, p. 118.

²⁵ *Id.*, *Sermons II...*, *op. cit.*, p. 83.

²⁶ *Ibid.*, the relevant sermons are numbers V-IX.

²⁷ *Id.*, “On the Social Progress of States...”, *op. cit.*, p. 98.

²⁸ *Ibid.*, p. 98-102.

²⁹ *Ibid.*, p. 109.

child”³⁰. So great did the dangers seem that Arnold found himself often despairing of success. Writing to his friend John Tucker on his arrival at Rugby in 1828, he confessed his fear that given “the natural imperfect state of boyhood”, his pupils would not be “susceptible of Christian principles in their full development upon their practice”. “I suspect”, he wrote, “that a low standard of morals in many respects must be tolerated amongst them, as it was on a larger scale in what I consider the boyhood of the human race”³¹.

The need to “anticipate” the onset of moral manhood

Yet, in one crucial sense, a protracted childishness among schoolboys was far more damaging than it was among young nations and the period of youth even more critical; for boys, unlike nations, possessed immortal souls, which, in Arnold’s mind, would be forever lost to Satan if the onset of moral manhood was not achieved. “So many boys’ souls are utterly lost”, he lamented, seduced into “the worship and service of Satan” in consequence of their inability to resist “the temptations which they here meet with”³². Arnold conceived of the whole of earthly life as a period of youth or preparation for the manhood of heaven. “Ideally”, he explained,

added years will... bring added wisdom, till if our life is spared to the full term of the age of man, we may be so ripe for the kingdom of God, as to seem only to be transplanted into it in the course of nature, as being grown to too great a height in goodness to remain any longer in the nursery of this world³³.

Yet, if this degree of moral maturity was ever to be attained in one’s earthly life, a thorough education in Christian morality was the only possible method. “Christ... alone”, Arnold preached, “can give us a new and healthy nature; He alone can teach us so to live, as to make this world a school for heaven”³⁴. As he sought to impress upon his pupils every week in the pulpit, his aim, as headmaster and chaplain, was to guide them through the morally perilous years of youth towards “a more manly and Christian standard of duty”³⁵. His most important ally in this campaign was St. Paul whose famous instruction to the early Christians (“Be not children in understanding: howbeit, in malice be ye children, but in understanding be men”) was repeated by Arnold not only to his pupils at Rugby but also to his religious opponents, the Anglo-Catholic Tractarians led by John Henry Newman³⁶. The figure of St. Paul was offered

³⁰ Id., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 397.

³¹ Cited in WHITRIDGE, A., *Dr. Arnold of Rugby*, New York, Henry Holt and Company, 1928, p. 94.

³² ARNOLD, Th., *Sermons II...*, *op. cit.*, p. 50.

³³ Id., *Sermons I*, London, B. Fellowes, 1845, p. 24.

³⁴ *Ibid.*, p. 31-2.

³⁵ Id., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 38.

³⁶ 1 Corinthians XIV. 20. For its use against the Tractarians, see *infra*. The Tractarians (also known as the Oxford Movement) were an affiliation of High Church Anglicans led by John Henry Newman and Edward Bouverie Pusey, many of whom were members of the University of Oxford. In the early 1830s, they began a movement for the reform of the Church of England along Anglo-Catholic lines which ended with substantial numbers of Tractarians converting to Catholicism.

to the boys as a sympathetic model for emulation in their own difficult journey to manhood. “Neither the Apostle, nor any one else”, Arnold consoled them,

has ever stepped directly from childhood into manhood... There must have been a time in his life, as in ours, when his words, his thoughts, and his understanding were neither all childish, nor all manly: there must have been a period, extending over some years, in which they were gradually becoming the one less and less, and the other more and more³⁷.

Clearly, in Arnold’s conception of Christianity, differences of moral maturity counted for far more than distinctions of gender. It is not simply that he advocated moral maturity with greater enthusiasm than traditional masculine qualities such as muscular ability or sporting prowess; sex difference was actively minimised in his ideal of the Christian religion. When analysing the moral state of the Roman Empire, for example, he criticised Stoicism (which he considered the noblest philosophy in the ancient world before Christianity) as a narrowly masculine system whose utter contempt for physical pain “was absolutely unattainable by persons of delicate bodily constitutions; and thus... particularly by that sex which under a wiser discipline has been found capable of attaining to such high excellence”³⁸. “The Christian religion”, by comparison, was, he wrote, “the first instance in Roman history of a society for the encouragement of the highest virtues... embracing persons of both sexes”³⁹.

However, the fate of boys failing to reach moral manhood worried Arnold to such an extent that he determined not merely to encourage boys in the ways of Christian manliness, but to accelerate the rate at which the necessary virtues were attained. In a school sermon, he inquired “whether the change from childhood to manhood can be hastened”. “That it ought to be hastened”, he remarked, “appears to me to be clear... When I look around, I cannot but wish generally that the change from childhood to manhood in the three great points of wisdom, of unselfishness, and of thoughtfulness, might be hastened from its actual rate of progress in most instances”⁴⁰. Now, Arnold was aware that this policy would encounter harsh criticism, in particular, the accusation that he would “destroy the natural liveliness and gaiety of youth... by bringing on a premature seriousness of manner and language”⁴¹. His reply was simple: that a true liveliness and cheerful disposition came only through faith in Christ and that an accelerated progression towards Christian manhood would only serve to enhance these qualities. Perhaps Arnold’s best known strategy for “anticipating” the onset of Christian manliness was the enhancement of prefectural powers at Rugby. He gave the sixth form, as a whole, much greater responsibilities for overseeing the moral behaviour of younger pupils than ever before, responsibilities which included the administering of corporal punishment and control of the fagging system. Having such trust placed in them by the headmaster, sixth formers would learn, Arnold wrote,

³⁷ ARNOLD, Th., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 11-12.

³⁸ ID., *History of the Later Roman Commonwealth II*, London, B. Fellowes, 1845, p. 463.

³⁹ *Ibid.*, p. 466.

⁴⁰ ID., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 18.

⁴¹ *Ibid.*, p. 27.

to feel a corresponding self-respect in the best sense of the term; they [would] look upon themselves as answerable for the character of the school, and by the natural effect of their position acquire a manliness of mind and habits of conduct infinitely superior, generally speaking, to those young men of the same age who have not enjoyed the same advantages⁴².

By the same token, prefects were expected to provide worthy models of manly behaviour for the younger boys to emulate. This principle is once more paralleled in Arnold’s historical thought on the social progress of nations. Following Vico, he maintained that those states “who have advanced the furthest in civilisation are bound to enlighten others whose progress has been less rapid”⁴³.

In addition, Arnold intended his support for a system of moderate corporal punishment to teach younger boys what he considered the true meaning of manliness: a willingness to submit humbly to just punishment for moral wrong-doing. Ideally, “flogging”, as Arnold termed it, should produce in chastised boys “a discipline truly generous and wise, in one word, truly Christian”, instead of what he found too often to be the natural state of feeling among his pupils: “That barbarian pride which claims the treatment of a freeman and an equal, while it cherishes all the carelessness, the folly, and the low and selfish principle of a slave”⁴⁴. This identification of the state of manhood with the privileges of freedom and that of boyhood with the restrictions of slavery is common in Arnold’s writings, particularly in his discussion of another strategy for hastening the onset of moral manhood at Rugby, the fagging system. Such a system, Arnold argued, taught boys the invaluable lesson that while freedom was an attribute of manhood, it must always suffer some necessary curtailment in any advanced society. “It is an institution”, he wrote, “indispensable to a multitude of boys living together, as government, in like circumstances, is indispensable to a multitude of men”⁴⁵. Above all, Arnold’s government of the school was designed to impress upon his pupils the simple lesson that manliness was not a virtue inherent in the male gender *per se* but one which could only be acquired through hard work, just like the privileges which accompanied it. “As long as a boy remains at school”, Arnold wrote, “the respectability and immunities of manhood must be earned by manly conduct and a manly sense of duty”⁴⁶. Although Arnold was indeed criticised for the methods he used, other contemporary commentators seemed to affirm their general success. “It soon began to be a matter of observation to us in the University”, wrote George Moberley upon Arnold’s death in 1842, “that his pupils brought quite a different character with them to Oxford than that which we knew elsewhere... thoughtful, manly-minded, conscious of duty and obligation”⁴⁷.

The method, however, in which Arnold placed the greatest hope in his effort to hasten the onset of moral manhood was one requiring no institutional innovation: the

⁴² *Id.*, “Discipline of Public Schools...”, *op. cit.*, p. 373.

⁴³ *Id.*, “On the Social Progress of States...”, *op. cit.*, p. 111.

⁴⁴ *Id.*, “Discipline of Public Schools...”, *op. cit.*, p. 369.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 371.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 370.

⁴⁷ STANLEY, A.P., *The Life and Correspondence of Thomas Arnold, D.D.*, London, B. Fellowes, 1852, p. 144-145.

promotion within the school of what may be termed “Christian friendship” between boys who Arnold felt could teach each other valuable moral lessons. Such, for example, was the relationship which Thomas Hughes imagined the fictional “Doctor” encouraging between Tom Brown, a boy, who, though brave and courageous, lacked moral consistency and the shy, but deeply religious, George Arthur in *Tom Brown’s Schooldays*.⁴⁸ Behind this ideal lay Arnold’s strong conviction that boys and men were fundamentally different creatures and that boys learned more successfully from their peers than from adult instructors. “Equality of age, and similarity in outward circumstances”, he declared, in a school sermon, “draw men most closely to one another... Friends are sharers together... in those hours of free and careless mirth which the presence of persons of a different age would instantly check”⁴⁹. It was this unique bond between peers which Arnold sought consciously to harness in the cause of Christian manliness. “Christians in their youth”, he suggested, “are somewhat like the good men who lived in... what may be called the youth of the world: that is, their consciences are less enlightened than they become at a more advanced age... but, if they are Christians in earnest”, he argued, “they gradually lead one another on to higher views”⁵⁰. Here, the likening of the consciences of young Christians to those of good men who lived in “the youth of the world” reminds us once again of the pervasive influence of Vico’s theories of historical development upon the way in which Arnold viewed his pupils at Rugby and their transition from boyhood to manhood.

The importance of intellectual maturity

Although a boy’s moral development was always uppermost in Arnold’s mind when he used the term Christian manliness, he was clear to point out whenever he discussed the ideal that it also enjoined progress towards intellectual maturity. In *The Christian Life*, he defined “progress” towards “Christian manliness” as the exchanging, not only of “selfishness for unselfishness” and “carelessness for thoughtfulness”, but “ignorance for wisdom”⁵¹. A scientific understanding of God’s creation and the workings of his will throughout the human past was a vital part of Christian education for Arnold. He was especially struck, as we have seen, by St. Paul’s injunction to the early Christians to be “men in understanding”. In particular, he valued a thorough knowledge of the literary culture and political history of the Greek and Roman world which a classical education could provide; not, as we may imagine, for the sake of self-cultivation, but because he believed that (excepting the fields of religion and morality) Greek and Roman civilisation represented the highest achievement of humanity to date. Classical culture revealed the potential of a human society which had reached Vico’s “third period of full civilisation” or manhood, and, as such, presented, Arnold believed, an incomparable model for the intellectual development of nineteenth-century Britain and Europe⁵². “The mind of the Greek and Roman”, he declared in an

⁴⁸ PUCCIO, P. M., “At the Heart of “Tom Brown’s Schooldays”: Thomas Arnold and Christian Friendship”, *Modern Language Studies*, 1995, 25-4, p. 60.

⁴⁹ ARNOLD, Th., *Sermons I...*, *op. cit.*, p. 262-263.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 263.

⁵¹ ID., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 30.

⁵² ID., “Rugby School – Use of the Classics”, *Miscellaneous Works...*, *op. cit.*, p. 358.

article entitled “Rugby School – The Use of the Classics”, “is in all essential points... our own; and not only so but it is our own mind developed to an extraordinary degree of perfection”. Indeed, he continued, “Aristotle... Plato... Thucydides... Cicero, and Tacitus, are most untruly called ancient writers; they are virtually our own countrymen and contemporaries”⁵³. Ancient historians, endowed with what Arnold perceived as their unrivalled concern for factual accuracy and balanced judgement, were his favourite classical authors and those he felt most important for his pupils to study. They should read “some first-rate historian”, he declared, “whose mind was formed in, and bears the stamp of some period of advanced civilization, analogous to that in which we now live”⁵⁴. When pupils at Rugby went on to university, he often sought to impress on them the relevance of ancient history and philosophy for understanding modern political life. As he wrote to A.P. Stanley when he was reading for Greats at Balliol, the narratives of the best works of ancient history “will be constantly recalling modern events and parties to your mind and improving... in the best way, your familiarity with them”⁵⁵.

However, just as Arnold was convinced that a thorough knowledge of ancient history and philosophy would aid the cultivation of a manly intellect, other disciplines traditionally included within the remit of classical studies, in particular, the study of Latin and Greek verse and the practice of word-for-word construing, he considered to encourage an unquestioning, childish mind. In his 1825 article “Early Roman History” in *The Quarterly Review*, Arnold criticised England’s “general deficiency in the field of classic literature and criticism”. This deficiency, he remarked, was particularly noticeable at the universities where dons, though cleared of their eighteenth-century reputation for “indolence... prejudice and port”, now spent most of their time teaching students how to construe. “The consequence of it”, Arnold concluded, “has been the converting of our universities” into little more than “great schools; and the leaving in them scarcely any individuals who are simply occupied in the cultivation of literature”⁵⁶.

True to his conviction, he banned the practice of construing at Rugby, preferring sentence-by-sentence translation. Construing, he declared, was an unfit mental exercise even for the youngest pupils and he railed publicly against the “absurdity” of its continued use in other schools especially “with pupils of an advanced age”⁵⁷. In a similar move, he replaced many of the ancient poets on Rugby’s classical syllabus with his own favourite prose writers, most notably ancient historians like Herodotus, Thucydides and Arrian⁵⁸. A comparison once more offers itself here with Arnold’s own historical writing. Indeed, it was his firm belief that an over-concentration on the composition and recitation of poetry had been a major factor behind the decline and fall of the Roman Empire. Under such circumstances, literature “degraded... into a mere plaything of men’s prosperous hours”, he wrote, “an elegant amusement, and an

⁵³ *Ibid.*, p. 349.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 358.

⁵⁵ STANLEY, A.P., *op. cit.*, p. 326.

⁵⁶ ARNOLD, Th., “Early Roman History”, *Quarterly Review*, June 1825, 63, p. 91-92.

⁵⁷ ID., “Rugby School – Use of the Classics...”, *op. cit.*, p. 351.

⁵⁸ STANLEY, A.P., *op. cit.*, p. 115.

embellishment of life, not a matter of serious use to individuals and to the state”⁵⁹. “Want of judgement”, he maintained, “is the prevailing defect” in societies “wherein the showy branches of literature have been forced by patronage, while the more beneficial parts of knowledge have been neglected”⁶⁰. It did not help the situation, he added, that societies which show little interest in the study and writing of history tend also to be destitute of any real political freedom. “Men”, he wrote, “will dwindle into children in understanding and energy, when they are obliged to depend in childlike helplessness on... their rulers”⁶¹.

Gendered concepts of manliness in Arnold’s ideal

The question, however, remains as to the role which gendered ideals of manliness (such as Charles Kingsley advocated) played in Arnold’s thinking, primarily as a headmaster, but also as a historian. The difference was stark: Kingsley’s conception of manliness, as we have seen, was opposed not to a notion of moral and intellectual childishness, but to a clearly defined idea of effeminacy, a state neither temporary nor transitional, which could be ascribed to men of any age and for any length of time. Both Arnold and Kingsley criticised John Henry Newman and the Tractarians as “unmanly” and it is perhaps in these attacks that the difference between their respective ideals of manliness is clearest. A typical example of Kingsley’s anti-Tractarian invective appears in his 1848 play, *The Saint’s Tragedy*, where he denounced the Newmanites as “sleek passionless men who are too refined to be manly and measure their grace by their effeminacy”⁶². Arnold, by contrast, never used the term “effeminacy” in his attacks upon the Tractarians, preferring instead to criticise their moral and intellectual immaturity. Such an accusation occurs, for example, in a letter of January 1841 addressed to Arnold’s friend and fellow Broad Church sympathiser Rev. J. Hearn. “They so completely reverse St. Paul’s rule”, he complained, “showing themselves children in their understanding, and men only in the vehemence of their passions”⁶³. The difference is equally apparent when we compare Arnold and Kingsley’s historical writings. While Arnold, inspired by the Vichian idea that the process of national development reflects the life stages of the individual, Kingsley entertained a thoroughly gendered view of the past. We remember, for example, that Arnold attributed the fall of Rome chiefly to the Empire’s increasing moral and intellectual immaturity; Kingsley, by contrast, although he shared Arnold’s concern about an over-concentration on the “showy branches of literature”, nonetheless interpreted the negative moral consequences in gendered terms. “The morals of the Empire”, he declared, in *The Roman and the Teuton*, “grew more and more effeminate, corrupt, reckless” until “the soldiers... actually laid aside, by royal permission, their helmets and cuirasses, as too heavy for their degenerate bodies”⁶⁴.

⁵⁹ ARNOLD, Th., *Later History of the Roman Commonwealth...*, *op. cit.*, p. 453.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 455.

⁶¹ *Ibid.*, p. 441.

⁶² KINGSLEY, Ch., *The Saint’s Tragedy*, London, John W. Parker, 1848, p. 82.

⁶³ STANLEY, A.P., *op. cit.*, p. 507.

⁶⁴ KINGSLEY, Ch., *The Roman and the Teuton*, London, Macmillan, 1889, p. 61.

Gendered conceptions of manliness do occur in Arnold’s writings and correspondence; yet they are always depicted as the favoured ideals of juvenile minds not yet sufficiently matured (either morally or intellectually) to appreciate the superiority of Arnold’s own genderless notion of Christian manhood. In the last of five sermons on “The Temptations of School Life”, Arnold cautioned his young charges against subscribing to a masculine ideal which held it unmanly to miss the comforts of home, especially the love of close female relatives. In the all-male environment of a public school, he warned, “you sometimes learn to feel ashamed of indulging your natural affections, and particularly of being attached to your mothers and sisters, and fond of their society”. “You fancy it unmanly”, he continued,

to be thought to be influenced by them, and you are afraid of being supposed to long too much for their tenderness and indulgent kindness towards you. Thus you affect a bluntness and a hardness which at first you cannot put on without an effort; but the effort is made, and that from a false shame of being laughed at for seeming too fond of home⁶⁵.

The events of *Tom Brown’s Schooldays* seem to provide confirmation of the presence of these kinds of fears among the pupils at Rugby. In a conversation between Tom and George Arthur, Tom warns the shy new boy not to talk about home “to boys you don’t know, or they’ll call you home-sick, or Mamma’s darling, or some such stuff”⁶⁶.

In addition to this embarrassment about showing affection for mothers and sisters, Arnold identified a worrying tendency among Rugby pupils to idealise traditionally masculine qualities such as physical strength and sporting ability at the expense of “humbler”, “softer” (and, arguably, more feminine) feelings like “self-abasement”, “reverence” and “devotion”⁶⁷. In a school sermon, Arnold railed against “the unprincipled life of those who think of nothing but bodily exercises and animal enjoyments”. The life of the Old Testament character Esau, eldest son of Isaac, was just such a man, he declared, and, in his obsession with “bodily exercises”, constituted “the very image of the prevailing character amongst boys” in our own day⁶⁸. That muscular ability had a certain cachet among Rugby school-boys seems once more to be confirmed by events in *Tom Brown’s Schooldays*. When Arthur first comes to Rugby, Tom and East conclude that as a small and shy boy he will not enjoy their energetic, masculine pastimes of fishing, drinking bottled-beer, reading Marryat novels and sorting bird’s eggs. “This new boy”, thought Tom, “would most likely never go out of the close, and would be afraid of wet feet, and always get laughed at, and called Molly, or Jenny, or some derogatory feminine nickname”⁶⁹.

Ultimately, Arnold attributed the appeal of gendered ideals of manliness among his pupils to the emphasis which they placed on an over-developed sense of masculine pride, the product, Arnold thought, of an aristocratic-chivalric ethos of personal honour

⁶⁵ ARNOLD, Th., *Sermons II...*, *op. cit.*, p. 59.

⁶⁶ HUGHES, Th., *Tom Brown’s Schooldays*, London, Blackie And Son Ltd., 1857, p. 223.

⁶⁷ ARNOLD, Th., *The Christian Life...*, *op. cit.*, p. 218.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 94.

⁶⁹ HUGHES, Th., *Tom Brown’s Schooldays...*, *op. cit.*, p. 218.

which opposed itself to the Christian duty of serving God humbly and submissively. It was to the popularity of such an ideal at Rugby that he attributed the increasing number of boys who complained that corporal punishment was insulting and personally degrading. While Kingsley was to idealise chivalric honour as the epitome of Christian virtue (particularly as it manifested itself in the time of the Crusades) Arnold condemned it wholesale as “that proud notion of personal independence which is neither reasonable nor Christian, but essentially barbarian”. “It visited Europe in former times”, he explained, referring to the Medieval age; and he was determined to do everything in his power to prevent its return. For the stakes were far higher than the salvation of a single school. Arnold feared that the chivalric ideal was gaining ground all over England, manifesting itself most recently in the “idolatry of personal independence” characteristic of Jacobinism. “For so it is”, he declared, “that the evils of ultra-aristocracy and ultra-popular principles spring precisely from the same source – namely, from selfish pride”⁷⁰. Elsewhere, Arnold wrote that societies dominated by the chivalric ideal were those which have either remained in, or have fallen back into “a state of infancy”⁷¹. Such comments reveal his profound anxiety about the security of England’s future as a nation worthy to be counted amongst those in the hallowed third stage of Vico’s scheme of historical development.

In light of what we have learnt, not only about Arnold’s own ideal of manliness as moral and intellectual maturity, but also about the gendered notion of chivalric honour against which he fought both as headmaster and historian, it becomes impossible to agree with Norman Vance’s description of his system at Rugby as one in which “the worst brutalities of school life” were only kept in check when “superior strength and seniority” were “ennobled as chivalric manliness”. Here, Vance was referring specifically to the system of fagging, which, he argued, was intended by Arnold to “secure quasi-feudal patronage and protection against bullying for otherwise defenceless youngsters”⁷². Although curbing bullying was one of the aims of the changes which Arnold introduced (including the restricting of fag-masters to the sixth form), the most important object, according to Arnold himself, was the positive instruction of pupils in the lessons of Christian manliness, first among which was due deference and manly submission to one’s legitimate superiors, whether school prefects, the British government, or God himself.

Contrary to what scholars like Vance and Adams have argued, Arnold’s peculiar brand of Christian manliness was not structured (like Kingsley’s) around a clearly defined opposition of “masculine” and “feminine”. Instead, as David Newsome, and more recently, John Tosh, have suggested, it relied upon notions of “childishness” and “manliness” (in the sense of moral and intellectual maturity), derived, I have argued, from Arnold’s personal conception of Christianity and his thoughts on the nature of historical change which were dominated by the Vichian idea that the process of national development mirrored the life stages of the individual. Following Vico, Arnold developed the idea that boyhood was an incomparably vulnerable life stage

⁷⁰ ARNOLD, Th., “Discipline of Public Schools...”, *op. cit.*, p. 365.

⁷¹ ID., “On the Social Progress of States...”, *op. cit.*, p. 90.

⁷² VANCE, N., *The Sinews of the Spirit...*, *op. cit.*, p. 72.

requiring constant supervision to secure a successful transition to moral and intellectual manhood. The former was always to occupy first place in Arnold's consideration, for moral childishness, continued into adulthood, would lead, he was convinced, to eternal damnation for the individual involved; hence his concern to “anticipate” the onset of moral or Christian manhood through the institutional methods of fagging, flogging and the prefectoral system.

Gendered notions of manliness, however, were by no means absent from Arnold's writings and correspondence; indeed, in the peculiar form, of what he termed the “chivalric” ideal (with its emphasis upon masculine pride and a code of personal honour), they provided the rival ideal of life which proved so popular with the boys at Rugby and which Arnold spent his whole career as headmaster endeavouring with varying degrees of success to suppress.

Travail et politique

La virilité guerrière en question

Les officiers face à un paradoxe de l'excellence

Christelle COTON

L'armée de terre semble, de façon évidente, entretenir avec la production et l'affirmation du masculin un lien indéfectible, historiquement et socialement construit comme essentiel¹. L'image du soldat sur le terrain, en opération ou en régiment s'impose sans heurts dans les représentations les plus courantes, qu'elles soient civiles ou militaires : « pêchu » et rustique, le corps affûté par et pour les privations de tout ordre (hygiène, alimentation, sommeil, promiscuité), le militaire semble avant tout devoir se faire « mâle ». Et pourtant, chez les officiers, notamment ceux engagés le plus résolument dans la marche vers l'excellence, c'est-à-dire dans une deuxième partie de carrière éloignée des régiments et plus en prise avec l'univers des décideurs politiques, la virilité contenue dans l'identité militaire semble devoir côtoyer de façon incertaine, paradoxale et pas nécessairement bien assumée, une forme de féminité des corps dont il faut savoir rendre compte.

Ce travail s'appuie sur une enquête de terrain par observation participante menée dans une école d'officiers. Pour les capitaines stagiaires de l'école d'état-major qui a constitué le cadre de mon immersion cinq mois durant, un nouveau métier et de nouvelles conditions d'avancement se dessinent. On ne cesse de répéter à ces officiers ayant terminé leur temps de commandement en régiments qu'ils sont aujourd'hui à un tournant de leur carrière et de leur vie. Il est fini le temps où ils commandaient leur unité, où ils étaient le « chef » et le « dieu » pour leurs hommes. Ils doivent opérer une conversion tant morale que professionnelle pour dorénavant être au service du

¹ MIHAELY, G., « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2005, 30. [En ligne], mis en ligne le 28 mars 2008. URL : <http://rh19.revues.org/document1008.html>, consulté le 22 août 2008 ; ROYNETTE, O., « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 219-400.

chef : un officier traitant, un officier d'état-major, un « indien » armé de sa plus belle plume pour rédiger de « belles fiches » au profit de ses supérieurs. Cette école se situe à un point charnière de la carrière des officiers de l'armée de terre : elle inaugure la « deuxième partie de carrière », l'enseignement militaire supérieur et son cortège d'examens et de concours dont la réussite conditionne l'accès aux fonctions les plus reconnues (chef de corps d'un régiment, direction d'une administration centrale, accès au généralat).

Dans le petit cénacle des officiers, les profits associés à la multiplication des gages de virilité et de rusticité sont moins assurés, plus sujets à caution. Parce que les officiers se veulent tout à la fois des hommes de terrain et des élites locales devant entreprendre un travail de distinction par rapport aux autres corps de grades (sous-officiers et militaires du rang), ils sont amenés à composer avec des masculinités spécifiques dont les attributs ne recouvrent pas nécessairement ceux associés aux masculinités proprement viriles². Si la virilité participe bien d'une forme toute militaire de masculinité, l'observation des stratégies de distinction activées par les officiers permet de mettre à jour les modalités pratiques de mise en forme et de diffusion d'une masculinité institutionnelle spécifique qui s'invente en tenant à distance des modèles de virilité trop « populaires » et vulgaires.

Loin de se limiter à la transmission d'un modèle de masculinité univoque, strictement empreint de virilité, l'institution participe en son sein à la diffusion de modèles de masculinité plus nuancés travaillant tout autant les interactions entre hommes que les situations mixtes, mettant en situation des officiers, hommes et femmes.

Des identités masculines multiples et contradictoires

La féminisation des armées ne va pas de soi au sein de l'institution, et même si les campagnes de recrutement contribuent de plus en plus à la diffusion d'une incarnation féminine de la fonction combattante, elle ne va pas sans susciter des réticences parmi les membres de l'institution. Pour nombre d'officiers rencontrés lors de notre enquête, la figure d'une femme en armes est choquante : elle heurte les représentations traditionnellement attachées au corps féminin (beauté, délicatesse, maternité) et, dans un effet retour, elle semble également devoir entraver le plein déploiement de la virilité masculine. Les discussions relatives aux problèmes posés par l'introduction de femmes dans les unités de combat ne se limitent pas aux surcoûts logistiques imposés par la mise en mixité des infrastructures en caserne ou sur le terrain. Elles empruntent également à des registres plus fondamentaux, touchant directement au plein déploiement de la virilité militaire des hommes. Le corps de l'homme en armes est menacé par l'institutionnalisation d'un corps féminin sous l'uniforme. Les officiers déplorent entre eux l'introduction des treillis mixtes dont la

² On peut emprunter ici la définition de la virilité de MOLINIER, P. et de WELZER LANG, D. dans *Le dictionnaire critique du féminisme* (Paris, PUF, 2000) : « La virilité revêt un double sens : 1) Les attributs sociaux associés aux hommes et au masculin : la force, le courage, la capacité à se battre, le « droit » à la violence et aux privilèges associés à la domination de celles et ceux qui ne sont pas, et ne peuvent être virils : femmes, enfants... 2) La forme érectile et pénétrante de la sexualité masculine » (p. 71).

coupe ne serait plus à même d'avantager les courbes proprement masculines : « Ils sont taillés pour la culotte de cheval de Madame. (...) Ha, mais c'est pour ça que ça « bouffe » tout le temps. Je suis toujours en train de remettre mon ceinturon pour que le pantalon tombe bien ». Ces préoccupations, fréquemment entendues dans les enceintes militaires, purement esthétiques, ne sont ni mineures ni risibles. Dans une institution où il importe de « faire bonne figure » et où l'investissement sur l'apparat participe du rayonnement d'une institution sans clientèle directe, l'investissement esthétique est permanent.

Sur un registre plus directement opérationnel, la perspective de voir un soldat féminin mis en difficulté sur le terrain inquiète : les hommes d'une unité seront nécessairement amenés à prendre plus de risques pour « récupérer » un soldat féminin, et ce, peut-être au détriment du bon déroulement de la mission. La présence des femmes semble devoir introduire au cœur du combat des injonctions contradictoires. L'éthique de l'homme « galant » et « protecteur » ne peut aller de pair avec celle attachée au véritable combattant entièrement engagé dans la réussite de la mission. Si le soldat se doit d'incarner une virilité toute masculine sur le terrain, l'institution valorise également ses dispositions à incarner, dans le civil, la figure du sauveur héroïque, prêt à prendre en charge « la veuve et l'orphelin »³. Tout se passe comme si l'introduction de femmes dans les espaces dédiés au combat devait également être comprise comme l'introduction de registres de valeurs prônées jusque-là par l'institution en dehors de ses frontières. Comme si l'introduction des femmes sous l'uniforme allait de pair avec l'introduction de normes de comportements masculines jusque-là réservées au domaine civil.

L'idée d'un conflit intérieur opposant différentes identités masculines endossées par les hommes servant dans l'institution s'incarne à d'autres niveaux. De la même façon que l'introduction de partenaires féminins menace la pleine réalisation de soi comme « mili » dans la mesure où elle introduit, comme par effraction, un modèle masculin initialement contenu en dehors des frontières de l'institution, la fonction d'époux peut, elle aussi, ponctuellement présenter une entrave à cet accomplissement. En effet, lorsque l'on consulte les répertoires institutionnels consignants les nombreuses maximes relatives aux clichés attachés à tel ou tel service ou telle spécialité d'emploi, on découvre que la figure de l'épouse, bien que valorisée comme un adjuvant nécessaire au maintien de l'officier dans la vie publique, est également présentée sous les traits de « bobonne ». On y précise bien que c'est « à cause d'elle » que l'élève officier sera tenté de choisir une spécialité d'emploi « tranquille » comme celle du soutien ou des appuis, et ce au détriment des spécialités plus directement en prise avec la fonction combat, plus exigeantes physiquement et humainement mais plus à même d'incarner la pleine militarité de la fonction. L'officier délaissant les armes de mêlée est suspecté et raillé de privilégier son identité d'époux au détriment de son identité de soldat.

Si l'institution militaire peut être comprise comme une école de la virilité où le modèle d'une masculinité militaire emprunte aux représentations stéréotypées du

³ PAVEAU, M-A., « L'anti-Achille : formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine* », *Les Champs de Mars*, Paris, La Documentation française, 1998, p. 47-68.

soldat qui doit savoir se faire « mâle » pour rester viril, il faut aussi comprendre que l'institution contribue également à diffuser en son sein des modèles de masculinité différents. Les hommes sont enjoins de les activer en dehors des frontières de l'institution, toujours en qualité d'hommes en armes, mais suivant un canevas différent de celui attendu dans un « entre soi ». Le souci de présentation de l'institution l'amène à diffuser auprès de ses membres des modèles de comportements à activer auprès des civils, où l'on prône les atours d'un homme de bonne tenue, galant et protecteur, empruntant des formes « civilisées » et douces de masculinité quand, entre soi, on prône l'usure des corps et l'entretien collectif d'une communauté virile. L'introduction de femmes dans les unités de combat participe de la confrontation de modèles de masculinités contradictoires et semble être appréhendée par les officiers, comme une situation de *double bind*. En situation mixte, les rapports de genre sont ainsi encadrés par des déterminants institutionnels où l'homme en armes joue sur des registres de genre vécus comme contradictoires.

L'invisibilisation militaire des officiers féminins

Entre officiers, on se plaît à dessiner, dans les discours et les représentations, des *hexis* et des façons de faire particulièrement viriles, toujours tournées vers la production d'une stricte frontière entre masculin et féminin, et par extension entre féminin et militaire. Les officiers supérieurs féminins intervenant dans le cadre des stages sont systématiquement renvoyés, en premier lieu, à leur qualité de femme avant que l'on ne reconnaisse ou que l'on ne mentionne leur grade. Les hommes imposent aux femmes de la promotion un registre d'interaction devant nécessairement mettre en valeur avant tout leur identité sexuelle, et ce au détriment de leur position institutionnelle : les rapports de séduction sont mis en scène de façon privilégiée : « Ce matin, au petit déjeuner, (j'étais en jogging pourtant), eh bien, comme toujours, il a fallu qu'il y en ait un qui me siffle en passant. Comme si... alors qu'il s'en fout. C'est juste histoire de... » (capitaine féminin). Quand dans la promotion, chacun hérite d'une certaine image, souvent indexée sur son arme d'appartenance⁴, les femmes héritent plus volontiers de qualificatifs physiques profondément sexués : « cheveux de feu » (seules les femmes sont autorisées à porter des cheveux longs) cotôie celle que ses collègues hommes ont surnommés « 3/5 » : « On l'appelle « trois/cinq » parce que pour trois foulées, ses seins rebondissent cinq fois ». Alors que les interactions entre officiers sont perpétuellement encadrées par leur arme d'appartenance ou leur grade (autant d'éléments figurant sur l'uniforme), les interactions avec les officiers féminins n'empruntent pas de tels registres institutionnels, pourtant extrêmement signifiants entre officiers hommes quand il s'agit de se situer ou de situer son interlocuteur. Si les officiers féminins peuvent se lier d'amitié avec des hommes de la promotion, sur la base de convergence de caractères ou de pratiques festives nocturnes, il est intéressant de noter qu'elles perdent alors leur grade de capitaine dans la bataille. Un capitaine féminin, particulièrement apprécié pour sa verve, sa force de caractère et son humour hérite ainsi, alors qu'elle fréquente au long cours un groupe d'officiers servant dans des

⁴ Un légionnaire sera pensé comme quelqu'un de « pas commode », un artilleur peut être présenté comme un « gros sac », et ce au nom de la représentation canonique de l'artilleur un peu ventru.

armes de mêlée, du titre de « Madame » (toujours prononcé avec un respect appuyé) alors même que ces officiers se plaisent à s'interpeller entre eux, en mêlant humour et fierté, par la mention de leur grade associé à une formule en soulignant l'assise sociale : « Messieurs les capitaines, je vous salue ». Bien que pleinement acceptée comme un membre du groupe à part entière, l'officier féminin doit se contenter d'une reconnaissance qui ne saurait emprunter le langage institutionnel.

Les femmes officiers sont de fait tenues à distances des discussions et des interactions les plus en prise avec la production d'une unité de groupe, où les blagues fusent en ordre dispersé, où les voix se font plus fortes et les rires plus francs. On souligne la présence des femmes et on s'excuse auprès d'elles lorsqu'elles saisissent au vol des blagues à caractère sexuel, comme si elles ne pouvaient contribuer à venir les nourrir elles-mêmes et qu'elles devaient nécessairement en être choquées. Tout se passe comme si la vulgarité affichée contribuait à définir les frontières du groupe, entendu à la fois comme une communauté masculine mais aussi comme un groupe d'officiers, comme si les deux identités devaient se recouvrir parfaitement.

La virilité guerrière comme outil de distinction entre pairs

Le référent viril et son corollaire attendu, la mise à distance du féminin, participent de l'identité professionnelle et symbolique des agents de l'institution militaire. C'est parce que la virilité est constituée comme un enjeu par les agents eux-mêmes qu'il est pertinent de l'étudier, et non pas comme la marque d'une essence associée à une hypothétique identité militaire. Si la figure du « vrai » combattant emprunte bien les registres de la virilité masculine, elle n'est nullement offerte de plein droit à chacun des membres de l'institution. Parce qu'elle constitue la marque de l'excellence militaire, la virilité guerrière, que l'on peut comprendre comme un capital d'institution, fait l'objet de procédures d'appropriations et de luttes entre soi quand il s'agit d'incarner le véritable « mili », le « soldat de guerre ». Elle constitue un bien rare manipulé dans les stratégies de distinction entre pairs. Ses expressions participent des procédures de redéfinitions des hiérarchies officielles.

La rupture occasionnée par le stage (éloignement familial et professionnel, fréquentation exclusive de pairs de même grade, statut de stagiaire déchargé de toute responsabilité), la nature des exercices demandés pour l'obtention du diplôme d'état-major (travail de rédaction, de bureautique, simulation d'exercices tactiques « en salle » et non sur le terrain) et la tenue exigée au quotidien à l'école (abandon du treillis au profit de la « TDF »⁵ assimilée aux cérémonies officielles et au travail de bureau) contribuent à la production collective d'une dépréciation de l'ambiance « école », où l'on ne serait plus en mesure d'endosser la véritable rigueur militaire acquise en régiment ou en opérations (« on fait de nous des irresponsables »). Un officier issu d'un régiment parachutiste constate tout au long du stage les formes d'abandon qui touchent les plus « carrés » de ses camarades : « Ça y est ! David [légionnaire], il a laissé tomber le képi. (...). Y a du relâchement dans l'air. Mais, même moi, tu vois, ça va pas, je me laisse aller. Je me lève de plus en plus tard. Je ne vais même plus au petit déjeuner. Il faut que je me remette à courir, c'est pas

⁵ Communément appelée « Terre de France », du nom désignant sa couleur beige.

possible, je m'empâte ». Comme pour pallier le « laisser aller » généralisé, les mises en demeure et les pratiques d'auto-contrôle s'introduisent avec vigueur dans les interactions quotidiennes. Les officiers les plus à même d'incarner la rigueur guerrière de par leur arme d'appartenance (infanterie, légion, cavalerie, parachutistes et troupes de marine) stigmatisent les comportements déviant de leurs camarades. Les officiers stagiaires qui omettent de saluer un supérieur ou qui font preuve d'un relâchement trop marqué de leur tenue sont réprimandés en public au nom de la rigueur militaire. Derrière les remontrances professionnelles se dessinent des mises en demeure genrées où l'incomplétude militaire se voit investie d'un soupçon d'incomplétude masculine : alors qu'un officier de cavalerie déplore la pratique du football en salle parce qu'elle a occasionné un certain nombre de blessés légers, un camarade servant dans la Légion l'attaque : « Je ne vois pas le problème. Et alors ? ... sur le champ de bataille, quand les balles sifflent, ça veut dire qu'on doit se barrer ? Dans ce cas-là, on ne fait plus la guerre ». La remontrance emprunte au registre du courage propre à l'homme en armes. Un autre, suspecté de « relâchement », est présenté comme un « gamin », dont on souligne le statut de célibataire, et qui, parce qu'il ne peut se prévaloir d'une charge de famille, apparaît comme un homme incomplet, dont on met alors également en doute les qualités de chef : « Quand je pense que ce mec, il a commandé une compagnie. Ça fait peur ». Dans les propos sur tel ou tel camarade, les jugements sur les façons de faire et sur l'image qu'il dégage sont monnaie courante : on partage des rumeurs sur les épisodes de commandement de chacun. On distribue les « bons » et « mauvais » points à même de faire ou de défaire des réputations au sein du groupe. Implicitement, ce sont les normes de commandement appliquées dans les armes de mêlées (plus proches du combat de contact) qui dominent. Le récit d'une altercation en régiment entre un capitaine (stagiaire à l'école) et l'un de ses anciens sergents déclenche la colère et le mépris d'un groupe d'officiers servant dans la mêlée : en apprenant que le capitaine s'est laissé insulter dans son bureau sans réagir, un capitaine parachutiste s'emporte et précise qu'il aurait « explosé la tête du mec entre deux chaises », sans se préoccuper des conséquences sur sa propre carrière. Ce dernier, toujours prompt à mettre en avant les épisodes les plus sanguins de son temps de commandement, pose le ton : un bon commandement est un commandement viril, où le corps du chef ne saurait se cacher derrière son bureau ou son grade. Il définit le commandement comme une prérogative virile et masculine, dont le dénuement témoigne d'une incapacité à « tenir son rang » de chef. Si les styles de commandement varient nécessairement, en pratique, selon les armes d'appartenance et les régiments fréquentés – on ne commande pas un groupe de mécaniciens comme on commande des « biffins »⁶, comme le fait remarquer timidement un capitaine servant dans la logistique, il n'en reste pas moins que le modèle de référence reste celui des armes de mêlée, explicitement constituées comme les plus à même d'incarner des qualités guerrières dont l'expression semble entravée à l'école.

Si l'institution militaire incarne bien une école de la virilité, elle introduit cependant « au sein de sa propre sphère, des polarités nouvelles qui contribuent à redéfinir le genre. Les valeurs de la guerre, l'accès à la violence, le combat, la gloire, forment

⁶ Surnom donné aux soldats servant dans l'infanterie.

des hiérarchies entre soldats ; celles-ci, tout en instaurant des idéaux-types de virilité, qu'ils soient commandos, parachutistes ou chevaliers, sont sources de souffrance (...). La contribution du genre opposant dominants virils et subordonnés efféminés peut dès lors être ordonnée indépendamment de la différence des sexes »⁷. Entre hommes, les stratégies de distinction empruntent tout à la fois aux registres institutionnels et aux registres du genre. Les qualités guerrières, dont chacun cherche à revendiquer la possession, et qui sont déclinées sur le registre de la virilité et de la rusticité attendue du vrai « mili », travaillent les stratégies de présentations de soi des capitaines stagiaires : si l'école n'autorise en rien, dans son programme d'enseignement et ses critères d'évaluation, le déploiement de qualités physiques attestant d'une capacité de résistance et de vigueur attendue dans le commandement de contact⁸, les officiers se plaisent pourtant à cultiver une certaine virilisation des comportements et des productions langagières. Il importe de se montrer à la hauteur de la consommation d'alcool en soirée comme il importe de ne pas « lâcher » le rythme enlevé d'une séance de sport ou tout au moins de ne pas critiquer trop explicitement la volonté, chez certains, de se « mettre une dose ». Si l'ambiance de l'école est qualifiée de « non militaire », certains s'efforcent de réactiver des formes de rigueur langagières en réintroduisant des « ordres » lancés à l'ensemble du groupe alors que le responsable d'un exercice est plutôt censé s'adresser à ses camarades comme à des partenaires de travail : « En place ! », lance brutalement, avec force et gravité, un officier légionnaire du groupe. « En place ! ... Bin, oui, on est à l'armée ici ». L'injonction fait doucement rire les capitaines, non pas tant parce qu'elle paraît décalée en situation d'école, mais bien parce qu'elle fait exister, ici sur le mode de la caricature appréciée, une façon de poser la voix et d'en cultiver la dureté qui accompagne nombre de prises de parole communément observées en situation professionnelle (commandement au quotidien, exercices tactiques). Comme le souligne un officier du génie alors qu'il me fait le récit d'un exercice au cours duquel il lui fallait imposer une « manip » à un supérieur, « Il faut prendre le masque. (...) Dans ce métier, il faut toujours prendre le masque. Tu vois, comme David, la légion, la voix dure, le regard dur et franc ». Quand il s'agit d'en imposer professionnellement, il importe d'incarner un être viril, peu à même d'être envahi par ses émotions, vigoureux dans la maîtrise tant de la voix que des traits les plus subtils de son visage. Le vrai « mili » se doit d'incarner l'Être viril par excellence.

Le triomphe relatif de la virilité : une spécificité des officiers

Si la concurrence autour de la juste incarnation du guerrier viril se révèle effective, elle se voit cependant brouillée par une variable institutionnelle que l'on ne saurait négliger dans le cas des officiers : en tant qu'élite locale, ils ne peuvent tout miser sur une virilité des corps, toujours susceptible de renvoyer à une *hexis* trop « populaire » ou « vulgaire ». Le souci collectif de préservation des distances avec les autres corps

⁷ CAPDEVILA, L. et GODINEAU, D., « Armées. Editorial », *Clio*, 2004, 20. [En ligne], mis en ligne le 6 juin 2005. URL : <http://clio.revues.org/document1439.html>, consulté le 22 août 2008.

⁸ Les deux à quatre heures de sport hebdomadaires ne sont pas évaluées et sont présentées comme des activités devant contribuer à la détente des stagiaires.

de grade tend à introduire, dans la représentation du « bon » officier, des impératifs de maintien et de distinction des corps et du langage qui ne s'accordent pas facilement avec des modèles de virilité empruntés à des formes populaires d'expression de la masculinité. La virilité des corps guerriers fait référence à des façons de se mettre en scène socialement stigmatisées : le corps « réservoir », dans lequel il faut savoir puiser sans mesure ; la culture d'un langage vulgaire, font écho à des pratiques dont l'inscription populaire n'échappe pas aux officiers les plus engagés dans la quête d'une distinction guerrière. Un enquêté, rencontré dans le milieu civil quelques mois après l'enquête condamnera, dans nos discussions, le recours à des termes « mili » et des modes d'expression incorporées en régiment : « Faut faire gaffe quand on parle mili, parce que c'est pas beau. C'est pas joli en dehors ». Cette ambiguïté du référent guerrier, dont les incarnations viriles côtoient dangereusement des formes populaires de présentation de soi, tend à autoriser, dans les stratégies de distinction observées chez les officiers, l'activation de pratiques et de prises de position distantes des formes viriles d'expression de la masculinité au profit d'incarnations plus distinguées d'une certaine « classe masculine », où la rudesse des expressions laissent place à des coquetteries de corps et de langage. On reprend tel ou tel officier sur son niveau de langage ou sur ses formulations impropres, on stigmatise les postures trop viriles d'un officier qui, en s'asseyant au bar, s'affale dans son fauteuil, les pieds fermement posés au sol et les jambes écartées, quand d'autres, plus spontanément soucieux de leur tenue, croisent délicatement les jambes et maintiennent un buste droit. L'équipe enseignante de l'école enjoint les stagiaires de rompre avec les comportements et les représentations associées au commandement de contact : « C'est fini. Vous êtes officiers d'état-major. Il faut vous élever ». Ils accompagnent ces rappels à l'ordre d'invitations à s'engager dans des pratiques culturelles nouvelles (opéra, lecture...) : des citations philosophiques et littéraires sont ainsi distillées jusque dans les cours de tactique, cependant qu'à l'occasion des pauses rythmant les heures de cours, l'officier supérieur en charge de l'enseignement encourage les officiers à profiter de leur séjour en ville pour fréquenter l'opéra ou les musées environnants.

Il est intéressant de noter qu'en régiment, lorsque des officiers se retrouvent « entre eux » à l'occasion de pots célébrant la promotion de l'un des leurs, les comportements collectivement engagés apparaissent en rupture avec ceux déployés en compagnie de combat, où les festivités regroupent plusieurs corps de grade (officiers, sous-officiers et militaires du rang). La bière est prohibée au profit du punch : « C'est chiant les pots officiers. C'est toujours la même chose. La bière est proscrite. La dernière fois, on s'est barré avec L. pour aller prendre une binouze au bar de la mairie. C'est pénible », se plaint un officier issu du rang, récemment promu lieutenant. Les interactions empruntent, quand l'heure tardive est propice aux débordements festifs, des formes ambiguës de rapports corporels où les caresses et les baisers suggérés jurent avec les prises de distance outrées des subordonnés repoussant quant à eux explicitement un camarade soupçonné de prêter à la sociabilité masculine des formes empruntées à l'homosexualité. Certains officiers, notamment les plus jeunes dans le grade et ceux ayant fréquenté l'école de Saint-Cyr, se plaisent à valoriser un rapport décomplexé au corps de leurs camarades, comme pour attester d'une prise de distance assumée avec des tabous que l'assurance d'une supériorité hiérarchique et sociale permet de dépasser.

Ce libéralisme moral, qui peut tout à fait accompagner des conceptions traditionalistes de l'ordre social ou sexuel en dehors du contexte de ces soirées, permet de réassurer l'imperméabilité d'une frontière menaçant toujours de ramener les officiers à la figure du simple soldat duquel ils entendent se démarquer.

Bien que les comportements virils ouvrent les portes de la reconnaissance guerrière, ils peuvent également être interprétés, dans le cas d'un officier, comme le signe de son incapacité à tenir son rang et à rompre avec des formes de sociabilité trop proches de celles des grades subordonnés, socialement et scolairement moins dotés. Des pratiques *a priori* « efféminées » peuvent ainsi se voir reconnues entre pairs comme des supports de consécration. Entre eux, les officiers saint-cyriens d'une même promotion, se comportent comme des garants réciproques de leur bonne tenue. Il n'est pas rare de voir un officier stagiaire réajuster délicatement la cravate ou le col d'un camarade cependant que les rapports de corps sont réciproquement empreints d'une politesse soutenue : toute bousculade non anticipée et ne relevant pas d'un chahut volontaire est encadrée par de multiples excuses réciproques explicitement formulées comme pour assurer une juste coordination des corps en « bonne » société.

Des injonctions contradictoires

Si attester d'une distinction corporelle ou langagière permet d'assurer une bonne représentation de l'officier distingué, cette stratégie n'est pourtant pas assurée de se révéler payante. Témoigner d'une trop grande délicatesse peut priver l'officier d'une véritable identité de soldat, et un investissement trop marqué dans la distinction des corps peut renvoyer à l'image honnie d'« intello » ou de « gonzesse » : deux capitaines issus respectivement des troupes de marine et de la légion, deux armes réputées pour leurs vertus combattantes, évoquent les pratiques corporelles de leurs soldats respectifs. Le capitaine des troupes de marine raconte que certains de ses « gars » s'épilent le torse en régiment. Dans le cadre de l'école, ces deux capitaines sont reconnus l'un et l'autre comme de vrais « mili », et ils fonctionnent, selon leur propre formule, « un peu comme un soviet, qui en impose aux autres » dans ce domaine. Alliés « naturels », ils font toujours équipe pour asseoir la prédominance de la fonction de combat, par delà leur différence d'arme respective (« dans ce genre de stage, les mecs de la légion, de l'infanterie, des troupes de marine, ils traînent toujours ensemble. Systématiquement. Parce qu'on sait qu'on a une conception du métier qui est la même. On se ressemble là dessus. On a vécu les mêmes choses »). Pourtant, à cette occasion, le capitaine légionnaire, après avoir malicieusement questionné son camarade sur ces épilations, s'empresse de railler haut et fort cette pratique efféminée qui témoigne bien pour lui de la supériorité guerrière de son arme, la Légion, sur celle de son camarade, les Troupes de Marine. Quelques jours plus tard, les deux mêmes personnages discutent : le légionnaire dit que sa femme lui demande fréquemment de s'épiler les sourcils. Son collègue, un instant hilare, se reprend pourtant très vite et s'inquiète à l'idée qu'il puisse avoir l'air d'un « gros bourrin » avec des sourcils non épilés, alors même qu'il se plaît toujours, par ailleurs, à cultiver sa vigueur virile et sa résistance physique : « Je ne supporte pas d'être derrière. Il faut que je bovine. Le chef, il doit toujours être devant. C'est pour ça que j'ai boviné comme un dingue ce matin en sport ». Si l'attention à la délicatesse des corps peut paraître surprenante

dans un milieu masculin cultivant la virilité associée à la fonction militaire, la prise en compte de la spécificité de la position des officiers permet de comprendre l'activation de registres de distinction mobilisant un usage du genre parfois renversé, où le non-viril peut être source de distinction.

Pour les capitaines de l'école, deux logiques contradictoires s'affrontent pour constituer les bornes opposées d'un espace des possibles tiraillé entre le modèle de l'officier « de terrain » et celui de l'officier « de salon ». Elles font écho à des débats entre capitaines, inquiets du poids respectif de ces deux modèles dans leur évaluation et dans les jugements auxquels ils sont constamment soumis. L'inquiétude prévaut à l'idée que le temps de commandement (espace d'expression de la virilité, où il faut être « devant les mecs » pour montrer l'exemple) ne fasse plus le poids face aux gages culturels et scolaires que peuvent fournir des concurrents. Même si l'on stigmatise leurs mauvais temps de commandement, on les sait néanmoins titrés scolairement et, par conséquent, susceptibles de plaire aux gestionnaires centraux ou tout au moins de se révéler plus à l'aise dans les épreuves académiques des concours : « Y a des mecs, pendant leur temps de commandement, ils ont pris le temps de passer des diplômes, un DESS de je ne sais quoi, un diplôme de russe. Moi je vois pas comment ils ont pu faire ça pendant leur TC [temps de commandement], c'est du 24 heures sur 24, tu dois toujours être à côté de tes mecs » (saint-cyrien, Infanterie Parachutiste Troupes de Marine). Les capitaines les plus prestigieux (appartenant à des armes de mêlées, décorés, et connus pour avoir réellement été « au feu ») oscillent entre une virilité ostentatoire et la mise en avant d'une forme de sensibilité, qui prend souvent les traits d'une certaine tenue culturelle (par opposition au monde des régiments, où « on ne lit pas » et où l'on cultive la grossièreté de langage, « entre mecs »). C'est par exemple le cas d'un saint-cyrien para-colo-infanterie qui met tout autant en scène son inscription dans le terrain que son engagement dans la sphère culturelle : il se félicite de l'ouverture intellectuelle qu'il touche du doigt en préparant les thèmes de culture générale. Au fil de ses semaines de préparation au concours, il rend compte à la sociologue de ses progrès et oriente les discussions sur des faits de société ou d'actualité : « Il y a 4 mois, je t'aurais tenu un truc genre « café du commerce », tu vois, maintenant c'est différent ». Toujours attentif à cultiver son côté soldat (« Ah ! mais moi je suis un gros laborieux, c'est vrai hein »), il évoque son engagement dans la culture comme une montée en puissance militaire acceptable dans la mesure où elle prend place à un moment précis de sa carrière. En école et non en régiment, la culture et le retour aux livres se font « mili » et ne sont pas susceptibles de fonctionner comme un palliatif d'une incapacité de commander : c'est bien pour réaliser ses rêves de militaire qu'il faut se faire officier « distingué ». Il faut se « civilianiser » dans les formes et s'intellectualiser en temps voulu afin de conquérir dignement le commandement viril d'un régiment d'élite. Retraduite dans la logique de la montée en puissance militaire, la distinction culturelle s'assume et se déploie sans trop mettre en danger l'image du soldat.

La nécessité de la distinction culturelle est partagée par les officiers qui l'intègrent comme une stratégie indépassable de carrière. Plus largement, il faut noter que l'injonction à collectivement « tenir le rang » renvoie à une déclinaison aristocratique et historiquement datée de la figure de l'officier, qui nourrit cependant

encore aujourd'hui les représentations des agents de l'institution. La fréquentation des salons, l'élégance et le raffinement renvoient à l'armée des XVIII^e et XIX^e siècles. Empreints d'une conscience historique que l'on pourrait qualifier de « malheureuse », certains officiers se montrent prompts à toujours mobiliser dans la présentation de la fonction militaire, du corps des officiers ou de l'institution elle-même, des canons issus de la grande Histoire dans laquelle certains des plus diplômés et des plus gradés des officiers aiment à se projeter. En entretien, un officier supérieur servant dans un service interministériel parisien ne cesse de déplorer le déclassement historique de l'institution militaire, amenée aujourd'hui à « ramasser les poubelles » en cas de grève des éboueurs, quand autrefois les troupes pouvaient parader en tenue sur le Champ de Mars. Il semble vivre aujourd'hui dans sa chair un déclassement institutionnel historiquement engagé depuis plusieurs siècles et n'a de cesse de rapporter ses conditions professionnelles à un hypothétique âge d'or de l'institution (« Les prestigieuses enceintes de l'Ecole militaire, ce sont les derniers éléments de prestige qu'il nous reste »). A l'assurance de son temps de commandement en régiment, il oppose l'insécurité scolaire et statutaire qu'il ressent depuis qu'il est amené à côtoyer de hauts fonctionnaires énarques et des diplomates dans sa nouvelle affectation : « Un saint-cyrien comme moi, il ne passe pas général avant 49 ans ou 50 ans. Parce que c'est statutaire. En réunion interministérielle, on voit les têtes blanches, qui sont les militaires. Ils ont déjà les tempes grisonnantes... et les têtes brunes, ce sont les jeunes civils. Et ils se permettent de tenir des propos... parfois de couper la parole à un général quatre étoiles, de ne pas tenir compte de ce qu'ils disent. Je peux vous dire, c'est insupportable ! Insupportable ! Je peux vous dire qu'ici, je suis plus considéré pour mon doctorat que pour mes galons »⁹.

Loin de ne concerner que des individus au profil institutionnel spécifique particulier, ce souci historique renvoie à une certaine ambiance institutionnelle prompte à valoriser et à diffuser des incarnations spécifiques de l'officier, par le biais de tableaux ou de gravures disposées à la vue de tous. Les maximes relatives à telle ou telle arme sont souvent accompagnées de gravures datant toujours d'une époque révolue de l'institution, celle d'une armée royale dont les élites fréquentaient les espaces aristocratiques de la noblesse (« Vous savez, avant, les militaires étaient excessivement présents dans les sociétés savantes »). Dans le gymnase de l'école, un tableau mettant en scène des officiers en situation mondaine occupe un large pan du mur. L'officier d'état-major, fonction à laquelle se destinent les officiers stagiaires, apparaît comme un officier de salon du siècle dernier, dont le corps affiné, les manières et le langage renvoient à une culture mondaine et élégante datée. Lors des sorties nocturnes, certains officiers se plaisent à rechercher, en ville, les bars les plus à même de leur offrir l'exclusivité de traitement dont ils se sentent privés aujourd'hui, de par la banalisation de leur fonction et de leur statut : « On est bien ici. Le patron, il nous ouvre le « petit salon » après la fermeture. Moi je veux un endroit qui soit quand même à la hauteur. Quand j'arrive quelque part, c'est toujours quelque chose que je recherche. (...) Non mais, tu vois, avant, quand même, chaque officier avait

⁹ Ce colonel vient d'obtenir un doctorat d'histoire dans lequel il s'était engagé à titre individuel, peu après son arrivée dans le service.

son ordonnance. Maintenant... ». Aux côtés d'une ascension sociale et professionnelle menée individuellement, il semble que c'est également avec un certain pan de l'histoire de l'institution et du corps que les officiers renouent lorsqu'ils sont engagés, de par leur ascension professionnelle, dans la mise à distance d'une virilité trop populaire dans ses expressions.

Si l'injonction à la distinction participe d'un travail institutionnel soucieux de revaloriser un corps en situation de déclassement historique, les règles restent incertaines quand il s'agit de se distinguer entre pairs. Quand l'espace des armes conforte le triomphe tranquille des plus « pêchus » d'entre les officiers, la distinction culturelle, complément nécessaire à l'assise d'un officier devant tout à la fois se révéler chef et soldat, emprunte des terrains minés sur lesquels il faut faire preuve d'une évidente virtuosité autorisant la manipulation croisée de valeurs contradictoires. Entre les capitaines de l'école, la culture ou l'attention à la beauté et à la distinction des corps fonctionne comme un outil de distinction qu'il faut savoir manipuler dans les règles de l'art militaire. La marche vers l'excellence est parfois douloureuse et souvent incertaine même chez ceux dont les bagages scolaires et sociaux permettent d'éviter les impairs et les erreurs de style. L'officier se positionne douloureusement et oscille de façon incertaine. Toujours aux prises avec la nécessité d'entretenir son capital « terrain », il souffre cependant du dénuement culturel auquel il renvoie, et s'engage dans des stratégies de distinction où les coquetteries de langage et les coquetteries corporelles sont toujours susceptibles d'être perçues comme des qualités opposées à l'identité proprement militaire. Entre soi, quand il s'agit d'asseoir sa prédominance dans le groupe, il faut savoir jouer des deux registres pour assigner aux autres une position homogène, soit trop guerrière, soit trop intellectuelle (ou trop efféminée). Tenter de cerner les champs d'action des référents virils et culturels revient à questionner cette forme bien particulière de virtuosité militaire où il faut tout à la fois savoir jouer des atouts de l'officier de terrain et de ceux de l'officier de salon, et ce dans un espace où le poids à accorder à chacun de ces référents est incertain. Elle amène à questionner les représentations traditionnellement attachées à l'institution militaire strictement entendue comme une école de la virilité. Les masculinités viriles constituent bien la face publique d'une institution devant défendre une spécificité guerrière au regard des autres grands corps d'état. Mais l'institution participe également en son sein à la diffusion de multiples modèles de masculinité aux champs d'action différenciés. L'étude de leurs différents espaces de déploiement permet de comprendre comment, entre hommes, le genre, traduit en langage institutionnel, travaille les positions de chacun, et comment il peut se voir investi et renversé quand il s'agit d'incarner la juste figure de l'officier.

L'auto-engendrement des informaticiens

Comment supprimer la différence des sexes grâce à un mode de reproduction fantasmée

Isabelle COLLET

En ce qui concerne les Technologies de l'information et de la communication (TIC), la fracture numérique entre les sexes a été constatée au niveau mondial¹ : d'une part, en ce qui concerne l'*usage* dans les pays du sud, et, d'autre part, en ce qui concerne la *maîtrise* de la technique en Europe et Amérique du Nord. Si des chiffres fiables sont difficiles à obtenir, on peut avancer qu'il y a environ 20% de femmes cadres de l'informatique en France en 2002² et 18,6% de femmes titulaires d'un PhD en informatique en Europe en 2002³.

L'évolution de la discipline attire particulièrement l'attention car la part des femmes y est en régression depuis la fin des années 1980. Ce recul semble inexorable, que le secteur se trouve en situation de crise ou qu'il connaisse une forte reprise économique. Ce phénomène se retrouve dans de nombreux pays européens tels que la Belgique⁴, l'Allemagne⁵ ou le Royaume-Uni⁶. Le Bureau international du

¹ Pour l'Europe, se reporter en particulier à l'enquête SIGIS (Strategies of Inclusion : Gender and the Information Society : <http://www.rcss.ed.ac.uk/sigis/>) ; ainsi qu'à WWW-ICT (Widening Women's Work in Information and Communication Technology : <http://www.ftu-namur.org/www-ict/>).

² Chiffres fournis par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques du ministère du Travail et de l'Emploi).

³ *She Figures 2006. Women and Science : Statistics and Indicators*, European Commission, Directorate-General for Research (Science and Society), 2006.

⁴ ALALUF, M. et al., *Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.

⁵ OECHTERING, V. et BEHNKE, R., « Situation and Advancement Measures in Germany », *Communications of the ACM*, 1995, 1, p. 75-82.

⁶ KLAWE, M. et LEVESON, N., « Women in Computing. Where Are We Now ? », *Communications of the ACM*, 1995, 1, p. 29-35.

travail signale : « Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, les femmes qui étudient les technologies de l'information ne représentent, dans tous les cycles, que 20% des étudiants en informatique, et ce pourcentage continue à baisser. Le profil des inscrits aux cours de formation de Microsoft, dont 11% seulement sont des femmes, confirme l'image stéréotypée d'une branche d'activité qui est entre les mains d'hommes jeunes »⁷.

Qu'y a-t-il donc de spécifique dans l'informatique qui attire tant d'hommes et si peu de femmes ? Certes, nous connaissons, depuis Nicole Mosconi⁸, l'effet de la répartition socio-sexuée des savoirs, qui décide quelles pratiques et quels savoirs sont légitimes pour chaque individu en fonction de son sexe d'état civil et de son origine sociale ou ethnique. L'informatique n'échappe pas à cette règle qui attribue les sciences et techniques aux hommes. Mais est-ce une explication suffisante ?

Le propos de cet article est de relire les textes des « pères fondateurs » de l'ordinateur afin de mettre au jour les fantasmes puissants qui se trouvent à leur origine. En effet, les pères de l'informatique et de la cybernétique ne cherchaient pas à inventer une formidable machine à calculer, même si c'est finalement ce qu'ils ont conçu : ils voulaient concevoir un modèle explicatif général permettant de définir l'intelligence humaine et finalement résoudre les mystères fondamentaux que sont la naissance et la mort. Via l'intelligence artificielle, ces hommes poursuivaient le fantasme de s'auto-engendrer. Cette nouvelle capacité humaine fantasmée pose à nouveau la question de la différence des sexes : il s'agit de créer un autre individu sans passer par la reproduction sexuée, mais aussi de permettre à l'être mâle de se reproduire sans l'aide des femmes.

Les rêves de la cybernétique

Un des grands mathématiciens qui établit des théories sur les machines au-delà de sa discipline d'origine, est Norbert Wiener (1894-1964), l'inventeur d'une science appelée la cybernétique. Le terme cybernétique vient du grec *kubernesis* qui signifie chez Platon « science du pilotage des navires ». Pour Norbert Wiener, il s'agira dans un premier temps d'une approche logico-mathématique traitant des processus de communication et de contrôle⁹ chez les animaux (êtres humains compris) et les machines. En 1950, il publie un ouvrage au titre curieux (*The Human Use of Human Beings : Cybernetics and Society*¹⁰) dans lequel il vulgarise la cybernétique, met la

⁷ *Rapport sur l'emploi dans le monde 2001. Vie au travail et économie de l'information*, Genève, Bureau international du travail, 2002.

⁸ MOSCONI, N., *La mixité dans l'enseignement scolaire: un faux semblant ?*, Paris, PUF, 1989.

⁹ Le terme « *control* » pose des problèmes de traduction. Il faut l'entendre au sens de régulation, de maîtrise, et non pas d'empêchement ou de vérification (qui se dirait « *check* »). C'est pourquoi on pourra préférer le traduire par commande ou parfois par régulation, selon les contextes.

¹⁰ Ouvrage traduit en français en 1952 sous le titre : *Cybernétique et société, l'usage humain des êtres humains*, dans lequel « l'usage humain » est défini par rapport à « l'usage inhumain » qu'on a pu constater pendant la Seconde Guerre mondiale. Les pages indiquées dans les citations font référence à l'édition synoptique de 1971.

communication au centre des valeurs humaines et place cette science au-delà de son domaine logico-mathématique d'origine, en explorant les possibilités universelles d'un nouveau paradigme de compréhension du réel. Dans son entourage, deux autres mathématiciens, Alan Turing (1912-1954) et John von Neumann (1903-1957), jouent un rôle déterminant pour la poursuite des travaux dans le nouveau champ d'étude qui s'ouvre avec la cybernétique. S'ils ne sont pas les seuls, du moins leurs travaux ont été essentiels dans la création de l'ordinateur, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Une nouvelle conception des machines

Pour Wiener¹¹, deux méthodes existent pour approcher le réel : la méthode fonctionnelle et la méthode comportementale. La méthode qu'il appelle « fonctionnelle » est celle utilisée classiquement par les sciences expérimentales : « Elle porte essentiellement sur l'organisation propre de la réalité étudiée, sur sa structure et ses propriétés (...) les relations entre l'objet et son environnement sont relativement accessoires ». Le terme « fonctionnel » permet à Wiener de globaliser les différentes méthodes scientifiques classiques pour en faire ce qu'il considère comme une méthode unique. Il lui oppose alors une autre méthode unique, la méthode comportementale ou informationnelle qui « néglige, dans l'objet, sa structure spécifique et son organisation propre » pour ne plus se préoccuper que des relations (au sens mathématique) que l'objet entretient avec l'univers. L'ensemble de ces relations constitue le comportement de l'objet.

Ce qui différencie les objets entre eux, c'est la complexité de l'organisation de ces relations. Là où la méthode fonctionnelle voit des différences profondes entre le vivant et l'inerte du fait de leur structure, la méthode informationnelle montre qu'ils peuvent relever de la même catégorie. En effet, la frontière entre l'organique et l'inorganique existe à un niveau que Wiener considère comme secondaire, celui du support matériel. La distinction vivant/inerte ou encore organique/inorganique n'est pas pertinente en cybernétique. Par extension, sur l'axe de la complexité comportementale, rien n'empêche d'imaginer que machines et êtres vivants se situeront côte à côte dans l'avenir.

Pour éclaircir ce que Wiener appelle le niveau informationnel, prenons avec lui l'exemple du chat de laboratoire. On peut imaginer qu'un chat synthétique soit de même nature qu'un chat issu de congénères à partir du moment où le comportement du chat synthétique est en tous points identique à celui de l'autre chat. En fait, il faut d'abord considérer le *modèle du chat*, c'est-à-dire son mode d'existence informationnelle (l'ensemble de ses interactions avec l'environnement) et ensuite envisager sa réalisation concrète sous forme vivante : chat issu de congénères ou artificiel. La comparaison entre le chat vivant et le chat artificiel ne se fait donc pas l'un par rapport à l'autre, mais l'un et l'autre par rapport à un modèle de comportement qui caractérise ce qu'est un chat.

En introduisant ce niveau supérieur de la compréhension du réel, Wiener change radicalement la perception traditionnelle que l'on avait jusqu'à présent des êtres

¹¹ WIENER, N., ROSENBLUETH, A. et BIGELOW, J., « Comportement, intention et téléologie », *Les études philosophiques*, 1961 [1943], 2, p. 146-197.

vivants et des machines, et c'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le fantasme d'auto-engendrement des cybernéticiens. Lorsqu'ils tenteront de formaliser un cerveau artificiel, Alan Turing et John von Neumann ne le considéreront plus tout à fait comme une copie du cerveau humain mais comme la réalisation artificielle d'un modèle de cerveau pris à un niveau logique supérieur (le niveau informationnel) dont le vivant n'est qu'une des réalisations possibles.

Reproduction des machines et auto-engendrement

Le propos de Wiener tente de montrer que les machines peuvent posséder ce que le vivant pensait avoir en propre : la possibilité de se reproduire. Mais en décrivant la reproduction des machines, il décrit en même temps le processus d'auto-engendrement mis en œuvre lors de leur création : « L'homme fait l'homme à son image », dit Norbert Wiener¹². « Quelque chose de semblable n'aurait-il pas lieu dans ce cas moins compliqué (et donc plus aisément compréhensible) des systèmes non vivants que nous appelons machines ? Quelle est l'image d'une machine ? ». Pour décrire ce qu'est l'image d'une machine, Wiener définit deux types d'images : l'image *picturale* et l'image *opérante*, et il prend l'exemple du mythe de Pygmalion pour se faire comprendre. Selon Ovide (1^{er} siècle avant J.-C.), Pygmalion, jeune roi de Chypre déçu par les femmes, a voulu créer une femme parfaite dont il pourrait s'éprendre. C'est un sculpteur d'un talent tel que la statue d'ivoire qu'il crée à cette intention est d'une très grande beauté et semble presque respirer. Il s'éprend de la statue et prie Aphrodite de lui donner vie. Touchée par l'amour de Pygmalion et par la qualité de son travail, Aphrodite apporte la touche finale en animant la statue. On notera que, dans ce mythe, le but de la création de Pygmalion est d'améliorer le modèle : les femmes nées de la différence des sexes n'apportent pas satisfaction. Pygmalion espère ainsi trouver la perfection dans une femme née uniquement d'un homme. En appliquant le formalisme de Wiener au mythe, on peut estimer que quand Pygmalion sculpte Galatée, une statue à l'image de l'être aimé idéal, il crée une image picturale. Pour autant, cette image n'est pas suffisante pour qu'il puisse la considérer comme un être de son espèce qu'il pourra aimer. Mais quand Aphrodite lui insuffle la vie, la statue devient une image opérante et il peut prendre Galatée pour compagne.

Ainsi, en suivant la logique informationnelle de Wiener, l'image d'une machine n'est pas la réalisation d'une copie physique de cette même machine (image picturale), mais la transmission de son comportement (image opérante) à un autre dispositif qui viendra à adopter ce comportement. Cela, une machine est capable de le réaliser : elle peut envoyer un message électronique vers une autre machine qui, en le décodant, obtiendra les clés de fonctionnement (le comportement) de la première machine et pourra l'adopter. C'est ce que fait par exemple un virus informatique quand il se duplique pour pouvoir aller infecter d'autres ordinateurs (le problème du support matériel étant résolu, puisqu'un virus est constitué uniquement de données numériques).

¹² WIENER, N., *God and Golem, Inc. A Comment on Certain Points Where Cybernetics Impinges on Religion*, Cambridge, MIT Press, 1964, p. 53.

Ce mythe est très puissant dans l'histoire personnelle de Wiener puisqu'il raconte dans sa biographie¹³ qu'il y trouve un écho des rapports qu'il a eus avec son père, comme si sa mère, à l'instar d'Aphrodite, s'était contentée de lui donner l'étincelle de vie alors que son père l'a façonné de ses mains. En effet, le père de Wiener, Léo, n'avait qu'une confiance limitée dans l'école et changea souvent Norbert d'établissement. Il le retira du circuit scolaire à six ans et se chargea personnellement de son éducation (une période de cours intensifs qui dura deux ans, de 1901 à 1903). Puis Norbert réintégra l'école... avec sept ans d'avance.

Peut-on façonner un être à son image, comme Léo Wiener a voulu le faire avec son fils à partir du support biologique fourni par son épouse ? Puisqu'une machine peut s'auto-engendrer et que le support physique dans lequel elle réalisera cette reproduction importe peu, l'homme peut-il se reproduire comme Pygmalion sans peut-être même avoir besoin d'Aphrodite ? Que peut-on dire de celui qui crée une machine capable de se reproduire ?

L'homme fait l'homme à son image

Si Wiener n'a pas réellement travaillé sur l'intelligence artificielle, Alan Turing et John von Neumann y ont beaucoup réfléchi, le premier sur un plan logique et le second sur un plan pratique. La phrase de Wiener, « L'homme fait l'homme à son image », fait bien sûr écho à la formule « Dieu crée l'homme à son image ». Adam est à Dieu ce que la créature artificielle est à l'homme, un être certes imparfait mais créé pour prolonger le créateur. Ce pouvoir génésique fantasmé semble d'abord écarter la question du sexe mais elle va revenir avec force au moment de la formalisation de l'intelligence.

C'est Alan Turing qui va se poser la question de l'intelligence via « le jeu de l'imitation »¹⁴. Turing ne cherche pas à savoir si la machine est vraiment « intelligente ». Après tout, l'homme est-il intelligent ou son comportement donne-t-il à penser qu'il est intelligent ? De même, Turing considère que lorsqu'une machine pourra imiter le comportement humain de sorte qu'on ne puisse la distinguer d'un être humain, alors, selon le point de vue comportemental, nous aurons une machine qui sera équivalente à un être humain au niveau de son modèle.

Curieusement, la première phase de l'expérience commence avec un homme et une femme, enfermés dans deux pièces différentes. Un observateur devra déterminer le sexe de la personne avec laquelle il parle, en l'interrogeant sans avoir d'autre indice que le contenu des réponses qu'il formule. Turing signale à cet endroit de l'article : « La meilleure stratégie pour [la femme] est sans doute de donner des réponses vraies. Elle peut ajouter à ses réponses des choses comme : « C'est moi la femme, ne l'écoutez pas », mais cela ne mène à rien puisque l'homme peut faire des remarques semblables »¹⁵. Turing postule que l'observateur sera incapable de

¹³ WIENER, N., *Ex-Prodigy : My Childhood and Youth*, New York, Simon & Schuster, 1953.

¹⁴ TURING, A., « On Computing Machinery and Intelligence », *Mind*, 1950, 236, p. 433-460 ; trad. « Les Ordinateurs et l'Intelligence », dans TURING, A. et GIRARD, J.-Y., *La machine de Turing*, Paris, Seuil, 1995, p. 133-175.

¹⁵ *Ibid.*, p. 136.

distinguer l'homme de la femme. Ensuite, en cours de jeu, Turing remplace l'homme par l'ordinateur à l'insu de l'observateur. Si dans 70% des cas, l'observateur ne se rend pas compte de la substitution au bout de cinq minutes, c'est que cet ordinateur a réussi le jeu de l'imitation. On peut se demander quel sens prend ce jeu quand il est pratiqué entre un homme et une femme, alors qu'il s'agit *a priori* d'étudier une imitation de comportement humain. Quelle est la raison de ce détour par la différence des sexes ? Pourquoi Turing assigne-t-il ainsi les rôles à l'homme et la femme ? Pourquoi remplace-t-il l'homme et non la femme par l'ordinateur ?

On pourrait considérer que ce que nous appellerons le jeu n° 1 (entre un homme et une femme) n'est qu'un prétexte pour permettre ensuite la substitution en aveugle avec l'ordinateur (jeu n° 2) et que Turing aurait pu choisir un autre critère que la différence des sexes pour amorcer le jeu. Mais pour Jean Lassègue¹⁶, le critère de la différence des sexes est tout à fait capital : « Il s'agit de passer d'un écart physique maximal entre êtres humains à un écart maximal entre espèces différentes (si on considère l'ordinateur comme une nouvelle espèce) ». Sur cette base, l'observateur est supposé en déduire que, « puisque la différence physique la plus profonde entre les êtres humains (être homme et être femme) n'est pas apparente dans le jeu n° 1, la différence physique encore plus profonde entre les êtres humains d'une part et l'ordinateur d'autre part ne sera pas apparente dans le jeu n° 2 non plus ». Evidemment, si le jeu n° 1 échoue, il n'est plus question de passer au jeu n° 2, qui perd sa capacité démonstrative.

La deuxième question que nous nous posions était : pourquoi Turing assigne-t-il ainsi les stratégies de jeu entre l'homme et la femme ? Toujours selon Lassègue, la stratégie de la femme est en fait une absence de stratégie. Dans le jeu de l'imitation, la femme est la seule qui s'imité elle-même, alors que l'homme imite la femme et que l'ordinateur imite l'homme imitant la femme. Un détour par la biographie d'Alan Turing est nécessaire pour comprendre sa vision de la différence des sexes. Turing s'est reconnu homosexuel dès ses années de collège. Sans en faire réellement état, il ne s'en est jamais non plus caché. Pour autant, ses collègues prennent son manque d'intérêt pour les femmes pour de la misogynie. Dans une interview, un de ses anciens collègues, Donald Michie, rapporte ces propos de Turing : « Le problème avec les femmes, c'est qu'il faut leur parler. Quand tu sors avec une fille, tu dois discuter avec elle et trop souvent, quand une femme parle, j'ai l'impression qu'une grenouille jaillit de sa bouche »¹⁷.

Revenons au jeu de l'imitation : les femmes, qui sont de manière générale à ce point dépourvues d'à-propos dans une conversation, doivent se contenter d'être elles-mêmes dans ce jeu, c'est-à-dire, indiscutablement une femme, un être incapable de faire abstraction de son sexe. L'homme, en revanche, va tenter de tromper l'interrogateur, et pour cela, il devrait être capable de se détacher de son sexe (de son corps ?) pour réussir à imiter la femme. Et en fin de compte, l'ordinateur va imiter l'homme qui imite la femme, ou, plus simplement, va imiter la femme.

¹⁶ LASSÈGUE, J., *Turing*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 150.

¹⁷ LEE, J.A.N. et HOLTZMAN, G., « 50 Years After Breaking the Codes : Interviews with Two of the Bletchley Park Scientists », *The Annals of the History of Computing*, 1995, 1, p. 32-43.

Finalement, l'homme et l'ordinateur ont des stratégies tout à fait similaires. L'intelligence ainsi imitée par la machine est celle de l'homme et le jeu de l'imitation a pour conséquences, d'une part, d'écarter les femmes dès qu'on parle d'intelligence, et, d'autre part, de placer l'intelligence de l'homme (et non pas de l'humain) à un niveau à la fois universel et désincarné.

Il est en effet remarquable que Turing semble attacher la différence des sexes aux attributs physiques, et même plus particulièrement ce qu'il pense être l'essence de la féminité à l'apparence de la femme. Dans le premier exemple, et seul exemple proposé pour le jeu n° 1, l'observateur pose une question relative à la longueur des cheveux de son interlocuteur-trice. Turing reprend ici, volontairement ou non, le présupposé sexiste largement répandu qui prétend, d'une part, que les femmes sont davantage asservies à leur corps que les hommes et, d'autre part, que leur apparence se superpose à leur personnalité. « Le rapport spécifique qu'elle entretient à son corps ne lui permet pas de mentir sur son identité sexuelle »¹⁸, quand bien même l'observateur n'a pas accès à son apparence physique. On n'a pas d'autre choix que de lui donner la tâche d'être elle-même dans le déroulement du jeu de l'imitation. L'homme, en revanche, est capable de se détacher de son corps, car son esprit lui permet d'imiter un être pris dans un autre corps, et ainsi de jouer, sur ce plan, jeu égal avec la machine.

Dans son jeu, Turing se débarrasse de la différence des sexes simplement en se débarrassant des femmes. Si l'intelligence que recherche Turing est androgyne, ce n'est pas parce qu'elle a fusionné les sexes, mais parce qu'il n'en reste plus qu'un. On retrouve ce même fantasme quand il décrit les machines autorisées à participer au jeu : « Nous souhaitons enfin exclure de la catégorie des machines les hommes nés de la manière habituelle. (...) On pourrait par exemple requérir que les ingénieurs soient tous du même sexe, mais cela ne serait pas vraiment satisfaisant »¹⁹. Cette phrase, qui peut être considérée comme un trait d'humour, possède en fait deux éléments essentiels pour comprendre la vision que Turing a de la machine. Tout d'abord, la machine est considérée comme étant littéralement l'enfant des ingénieurs, puisque le fait d'une équipe mixte d'ingénieurs jetterait le doute sur un possible engendrement biologique. D'autre part, pour que la machine puisse être éligible au jeu de l'imitation, une condition nécessaire (mais non suffisante toutefois) est qu'elle ne soit pas issue de la différence des sexes. Cette condition est non suffisante car Turing signale que si l'individu était généré à partir d'une seule cellule, prise sur la peau d'un homme par exemple, il ne serait pas non plus une machine.

Notons que Turing parle de la génération *d'individu* à partir d'un *homme (a man)*, il n'utilise plus le terme neutre d'« individu » qu'il avait employé au début de la phrase²⁰. De plus, son exemple propose une fiction de création purement masculine. D'une part, il parle de prendre une cellule de la peau et pas, par exemple, d'une tentative de parthénogenèse au moyen d'une gestation dans un utérus. D'autre part, l'équipe d'ingénieurs de même sexe qui engendrerait une machine serait selon toute

¹⁸ RINAUDO, J.-L., *Des souris et des maîtres. Rapport à l'informatique des enseignants*, Paris, L'Harmattan, 2002.

¹⁹ TURING, A., *op. cit.*, p. 136.

²⁰ LASSÈGUE, J., *op. cit.*, p. 151.

probabilité une équipe masculine. Sa vision de la création d'une machine de type ordinateur est non seulement un auto-engendrement, mais aussi un auto-engendrement masculin, se débarrassant des femmes au moment de la conception sous prétexte, en quelque sorte, de ne pas tricher.

Turing était un logicien, il n'a jamais voulu réaliser l'intelligence artificielle. John von Neumann, lui, s'y est essayé.

Duplication du cerveau humain : mise en œuvre

Pour John von Neumann, une description du cerveau en langage formel et logique était un but ultime de la science. C'est pourquoi, il fréquentait les congrès de psychologie, de neurobiologie, tout ce qui pourrait lui permettre une meilleure compréhension du cerveau. Dans ses écrits de 1945, il tente de décrire le cerveau humain au niveau informationnel afin de le réaliser sous forme artificielle²¹. Les choix techniques qu'il retient sont des choix décisifs pour l'avenir de l'informatique puisque la majorité des ordinateurs aujourd'hui ont une architecture dite « *von Neumann* ». Loin d'obéir à une stricte rationalité technique, ils sont déterminés par la vision que von Neumann avait du cerveau : il va choisir les composants et l'architecture qui lui semblent les plus proches du cerveau humain²².

Pour pouvoir créer un cerveau artificiel, il faut isoler le comportement de son élément de base, puis trouver le composant électronique qui serait la réalisation la plus proche du modèle informationnel de ce composant. Le composant de base du cerveau est le neurone dont la fonction est de propager un influx nerveux. Cet influx nerveux est une perturbation électrique et/ou chimique fonctionnant sur le mode binaire : présence d'impulsion ou absence d'impulsion. C'est pour cela que, contre l'avis des ingénieurs qui le trouvaient peu fiable, le choix de von Neumann se porte sur le tube à vide. En effet, le neurone et le tube à vide montrent des points communs sur le plan comportemental : ils ont tous deux la capacité de faire circuler l'information sur le mode binaire, et ce, à grande vitesse. Ils sont tous deux capables de conserver leur état après le passage de l'impulsion.

Une vaste mémoire est primordiale pour von Neumann. Lui-même avait une mémoire extraordinaire. A six ans, von Neumann parlait le grec classique et divisait de tête des nombres à huit chiffres. Plus tard, il sera célèbre parmi ses amis pour être capable de lire une seule fois un texte et de le restituer ensuite mot pour mot, même des années après. Pour lui, la mémoire est le vrai siège du raisonnement. Par ailleurs, la modélisation des émotions humaines ne lui paraissait pas être une priorité pour l'intelligence.

Selon l'interview accordée par Eugene Wigner au journaliste Steve Heims²³, « Neumann croyait au sexe, au plaisir mais pas à l'attachement émotionnel. Il était intéressé par les plaisirs immédiats mais avait une faible compréhension des émotions dans les relations humaines et, en général, ne voyait dans les femmes que leur corps ».

²¹ VON NEUMANN, J., « First Draft of a Report on the EDVAC », *Contract No. W-670-ORD-492*, 1945.

²² BRETON, Ph., *La tribu informatique*, Paris, Métailié, 1990.

²³ HEIMS, S.J., *John von Neumann & Norbert Wiener. From Mathematics to the Technology of Life and Death*, Cambridge, MIT Press, 1980.

C'est un cerveau et non un corps que von Neumann voulait construire ; un cerveau qui serait capable d'exécuter ce que von Neumann considère comme des preuves d'intelligence : un fonctionnement logique infaillible et une mémoire phénoménale, un cerveau identique au sien.

Un paradis sans altérité

La cybernétique nous explique que, puisque le niveau supérieur de compréhension de l'univers implique l'étude des relations entre ses objets et non la connaissance de la structure des objets, les matières et les corps ne sont pas vraiment ce qui importe. Piégées dans leur corps, les femmes n'ont pas accès à ce niveau supérieur de compréhension de l'univers que propose le paradigme informationnel. Elles en seront même éventuellement écartées pour permettre à l'intelligence d'atteindre un idéal androgyne débarrassé du féminin. A cet instant, la perspective d'un monde idéal dans lequel l'homme pourrait se reproduire à l'identique devient possible.

Les fantasmes d'auto-engendrement apportent une solution à ce que Françoise Héritier²⁴ appelle le privilège exorbitant des femmes de pouvoir se reproduire à l'identique mais aussi au différent. Les femmes sont les seules capables de mettre au monde non seulement leurs filles mais aussi les fils des hommes. Selon Françoise Héritier, on retrouve dans de nombreux mythes des groupes non mixtes vivant séparément et pacifiquement, chacun étant capable de se reproduire à l'identique. L'harmonie primitive résidait dans l'absence d'altérité, jusqu'à ce qu'elle soit gâchée par un événement violent : en général, une copulation que (les) dieu(x) ne désirai(en)t pas.

Le monde scientifique des années 1950 peut être un exemple de ce paradis sans altérité. Le monde de l'informatique d'aujourd'hui n'en est pas très loin. L'auto-engendrement cybernétique au cours duquel l'homme *seul* duplique son intelligence dans une machine permettrait de faire fonctionner pleinement ce *paradis*, il possède le double avantage de supprimer la différence des sexes en écartant les femmes du processus de reproduction et de permettre aux êtres mâles de se reproduire à l'identique.

Quel lien existe-t-il entre les pères de la cybernétique du milieu du XX^e siècle et les informaticiens d'aujourd'hui ? La question de la création reste centrale, non pas pour tous les informaticiens, mais pour ceux qui sont engagés dans une relation de maîtrise avec la machine. Cette relation peut être intense chez ceux qu'on appelle les *hackers*, qui ne sont pas en réalité les pirates en informatique, mais les informaticiens passionnés. Ces *hackers*, minoritaires parmi la population des informaticiens, constituent en fait l'idéal-type de l'activité, un modèle qui d'ailleurs se renforce.

Fantasme d'auto-engendrement chez les informaticiens

Propos d'informaticiens

Aujourd'hui, les informaticiens ne croient plus réellement à l'intelligence artificielle et si les ordinateurs d'aujourd'hui passent sans peine le test de Turing, il s'agit d'astuces de programmation et non d'intelligence. Toutefois, d'une certaine

²⁴ HÉRITIER, Ft., *Masculin/Féminin. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

manière, la programmation de logiciels permet toujours de croire en l'intelligence artificielle. Au cours de notre travail de thèse²⁵, nous avons interrogé huit hommes et neuf femmes, informaticien-ne-s de formation, sur leur rapport à la machine. Nous allons rapporter ici quelques propos de trois de ces hommes, qui vont illustrer ces rêves d'intelligence artificielle, cachés derrière une informatique de tous les jours.

Commençons par les propos de Jérémie (21 ans), un *hacker*. Il nous raconte que dans ses premières années d'études supérieures, il s'amusait à écrire des virus. Nous lui avons demandé s'il les programmait pour les lâcher sur le réseau dans le but d'infecter d'autres machines : « Non, *no way*, c'est pas pour ça que je les écrivais, c'est parce que c'étaient des programmes « intelligents », des petites créatures ». David Le Breton constate également que « pour nombre de chercheurs, les virus informatiques sont vivants, formes de vie artificielles créées par l'homme mais équivalentes à une forme biologique et menant une existence propre à l'intérieur de l'espace virtuel »²⁶.

Mickaël (25 ans) aurait envie de prendre le temps de réaliser un programme qui lui plairait : ce serait un programme de jeu d'échecs. En effet, le jeu d'échecs est le symbole du jeu *intelligent*. Régulièrement, un champion d'échecs russe défie une machine d'IBM et les journaux, spécialisés ou non, glosent à l'infini sur qui, de Kasparov ou de Big Blue, est le plus intelligent, ou se demandent si l'intelligence humaine, par son imperfection, reste inimitable et si c'est cette imperfection qui permet à l'homme de battre la machine. Mickaël a touché un peu à un langage d'Intelligence Artificielle lorsqu'il était étudiant, il sent qu'il y a quelque chose de magique dans ces langages, l'impression que soudain, les choses se mettent à marcher toutes seules...

A plus de 40 ans, Luc tient un discours similaire : « C'est l'idée d'une machine qui enchaîne des ordres simples à toute vitesse, l'idée même de l'automate programmable, qui me fascinait. Je ne sais pas exactement pourquoi, sauf que les possibilités semblaient illimitées, ça semblait être un jeu d'enfant de faire des choses très compliquées avec ». L'intelligence, ce concept si difficile à appréhender, à mesurer, à développer chez les humains, est finalement, chez les machines, à la portée de tout informaticien : quelques règles bien posées, de la cohérence... On joue à un jeu d'enfant et on simule le concept insaisissable de l'intelligence humaine.

Nous ne voulons pourtant pas sous-entendre que chaque informaticien recherche l'intelligence artificielle dans ses interactions quotidiennes avec la machine. Nous voulons simplement mettre en lumière le fait que ces fantasmes de création ne sont jamais loin de l'activité de programmation. Sherry Turkle²⁷ cite à ce sujet un étrange témoignage de *hacker* : « Les hommes ne peuvent pas avoir d'enfants, c'est pourquoi ils essaient d'en avoir par l'intermédiaire de la machine. Les femmes n'ont pas besoin d'ordinateur, elles peuvent avoir des enfants d'une autre manière ». Elle citera aussi les propos de chercheurs en informatique du Massachusetts Institute of Technology (MIT) : « J'ai le rêve de créer mon propre robot. De lui donner mon intelligence, de le faire mien, de lui donner mon esprit. De me voir en lui. Depuis que je suis tout

²⁵ COLLET, I., *L'informatique a-t-elle un sexe ? Hackers, mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan, 2006.

²⁶ LE BRETON, D., *L'adieu au corps*, Paris, Métailié, 1999, p. 155.

²⁷ TURKLE, S., *Les enfants de l'ordinateur*, Paris, Denoël, 1986.

petit ». Créer un esprit pensant est pourtant à la portée de tout être humain, qui met au monde un bébé. Le rêve consiste à maîtriser seul chaque aspect de cette création, sans s'encombrer par ailleurs des responsabilités parentales. Ce sentiment de paternité, répandu dans le milieu des informaticiens, est illustré par un témoignage que l'on trouve dans une étude de Bozonnet²⁸, cité par Philippe Breton²⁹. Il s'agit d'un utilisateur qui prépare l'arrivée de son micro-ordinateur pendant la grossesse de sa femme et qui l'achète la veille de l'accouchement : « Elle a le bébé, j'ai le micro », dit-il.

Tous les informaticiens ne sont pas des programmeurs, la programmation est même devenue une activité minoritaire parmi la diversité des métiers des Technologies de l'information et de la communication. Pourtant, dans les représentations sociales, l'image de l'informaticien reste cristallisée sur celle du *hacker*, le programmeur passionné³⁰. Pour 80% des étudiantes en première année de Sciences à l'Université de Lyon II que nous avons interrogées dans le cadre d'une enquête sur les métiers de l'informatique, un informaticien aime la technique, est peu émotif, ne s'intéresse pas à son aspect physique et vestimentaire, ne fait pas de sport, et bien sûr, il crée des programmes.

Quelles que soient l'évolution des usages et la banalisation de l'outil informatique, les étudiant-e-s en Sciences gardent le sentiment que les métiers de l'informatique sont centrés autour d'un dénominateur commun : le développement logiciel, et que l'informaticien est un homme asocial, englouti dans une relation quasi exclusive avec les machines.

Renforcement du modèle du hacker

Depuis l'an 2000, ce stéréotype de l'informaticien-*hacker* est de plus en plus prégnant dans l'imaginaire social : même s'il est dévoyé, le terme de *hacker*, inconnu du public jusqu'à ces dernières années, est maintenant passé dans le langage courant. Le terme anglo-saxon de *geek*, qu'on pourrait traduire par *fan de technique*, est devenu un terme dont on peut se revendiquer, alors qu'il était péjoratif il y a peu encore. Des revues vendant de la mythologie *hacker*³¹ ont fait leur apparition en kiosque. Au cours des années 2000-2004, de nouveaux journaux se prétendent issus du monde *underground* des *hackers* pour en diffuser les informations secrètes à un public essentiellement d'adolescents ou de jeunes adultes. Sur vingt-deux journaux informatiques français recensés (avril 2004), six se revendiquent du monde des *hackers*³².

La presse généraliste peut se faire également le relais du stéréotype. Le 6 février 2007, le quotidien gratuit *Matin Plus* titre dans ses pages *Emploi* : « Des informaticiens

²⁸ BOZONNET, J.-P., *L'acceptabilité sociale de la micro-informatique domestique*, Rapport de recherches PIRTEM-CNRS, 1988.

²⁹ BRETON, Ph., *op. cit.*

³⁰ COLLET, I., *op. cit.*

³¹ Il s'agit parfois de revues techniques fournissant « des trucs et astuces », mais aussi de « tabloïds » brassant des fantasmes autour de la sécurité réseaux, du piratage, etc.

³² *Hacker News Magazine*, *Hackademy*, *Hackerz Voice*, *Misc*, *Pirates Mag*, *Zataz Magazine*.

très demandés ». L'article, destiné à inciter les jeunes à s'orienter vers ces métiers, est illustré d'une photographie sur laquelle on voit un jeune homme vêtu d'un jean et d'un pull, assis sur une chaise à roulettes et tapant sur un ordinateur portable posé sur les genoux. A sa droite, de nombreux câbles dépassent. Tout le fond de l'image, parfaitement visible, est occupé par des écrans et unités centrales d'ordinateurs empilés les uns sur les autres : l'informaticien enfermé dans sa salle machine.

Auto-engendrement

L'informatique reste donc un univers d'hommes, encore plus dans sa représentation que dans la réalité, puisque la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques, du ministère du Travail et de l'Emploi) dénombre tout de même 20% d'informaticiennes en France. Dans le monde de la création informatique, de la programmation et du système, les femmes sont de plus en plus minoritaires, voire même elles disparaissent. Philippe Breton attribue au fantasme d'auto-engendrement une des raisons de l'exclusion des femmes de la tribu informatique : « La reproduction au sein de la tribu se fait fantasmatiquement grâce, d'une part, à l'union de l'homme et de la machine, et, d'autre part, à l'exclusion des femmes comme « matrices biologiques ». Dans ce sens, l'existence même de la tribu informatique est en partie conditionnée par l'exclusion des femmes qui constituent une concurrence non désirée »³³.

Nous rejoignons Breton quand il dit que le principe de l'auto-engendrement s'oppose à la création biologique. Toutefois, une union supposerait une fusion entre deux éléments. Or, dans le cas de l'informatique, l'homme apporte la substance de vie *et* la matière (en écrivant le programme), l'ordinateur sert uniquement de réceptacle. C'est pourquoi on peut voir cette reproduction au sens où l'entendaient les homonculistes du XVII^e siècle. Il ne s'agit bien que d'un auto-engendrement car la machine n'est pas réellement un partenaire, mais le support de l'environnement. L'intelligence créée n'est pas matérielle, mais logicielle.

La conséquence de cette vision réductrice de l'enfantement biologique est que les femmes sont supposées ne pas avoir besoin de ce fantasme d'auto-engendrement puisqu'elles peuvent procréer *par elles-mêmes*, dans un processus où le rôle de l'homme peut être vu comme périphérique, un rôle d'assistant. S'il est biologiquement évident que le pouvoir de l'engendrement est aussi bien dans le corps de l'homme que dans celui de la femme, le fait de réduire l'existence des femmes à leur rôle de mère laisse les hommes comme dépossédés de leur capacité à s'engendrer. La vision cybernétique de la reproduction, où il s'agit de se reproduire sur un plan informationnel et non plus fonctionnel, ressemble à un discours de compensation permettant de dévaloriser l'enfantement biologique et de survaloriser la création intellectuelle. En suivant la logique de la cybernétique, on constate que la reproduction biologique pratiquée par les femmes s'effectue au niveau fonctionnel (qui n'est pas le niveau pertinent pour appréhender le monde) et ne rapporte aucun mérite. Elle ne permet pas de comprendre un processus, elle ne donne aucune maîtrise sur le monde. C'est au niveau informationnel (niveau supérieur de compréhension du monde) que l'on peut prétendre

³³ BRETON, Ph., *op. cit.*, p. 56.

maîtriser le phénomène. Il y a donc davantage de valeur, d'enjeux, de prestige à réussir à s'engendrer au niveau informationnel que fonctionnel (biologique).

Cette représentation de la reproduction est fortement genrée et ne devrait pas être liée au sexe d'état civil des individus engagés dans un processus de reproduction, qu'il soit biologique ou fantasmatique. Le fait que l'enfant ne se développe pas dans leur corps n'empêche en rien les hommes de se sentir impliqués dans le processus de reproduction. De même, bien qu'on ait voulu les en exclure, les femmes sont tout à fait capables d'aspirer à des actes de création scientifique et de les réaliser, malgré tous les obstacles mis sur leur chemin au cours de l'histoire et jusqu'à aujourd'hui. La remarque vaut également pour l'informatique. La première personne à écrire un programme informatique pour une machine était une femme : Ada Lovelace. Mathématicienne, elle travaille en 1840 avec Charles Babbage sur la Machine à différences, qu'on peut considérer comme la première machine à calculer programmable. Ada Lovelace publie en 1843 un mémoire comportant un programme qui permet de calculer sur la machine analytique les nombres de la suite de Bernoulli. C'est le premier programme informatique qui ait été écrit : il utilise les mêmes termes et procédures qu'on utilisera plus tard (sans connaître les travaux d'Ada) sur les premiers ordinateurs. Ada nommera son mémoire « Mon premier enfant », elle qui en avait déjà trois de manière biologique.

Pour conclure

Bien qu'on parle encore des nouvelles technologies, l'ordinateur a aujourd'hui environ soixante-dix ans, il s'est banalisé, son usage perd de plus en plus un caractère technique. En ce qui concerne la pratique de l'ordinateur et d'Internet, la fracture numérique entre les sexes est en train de disparaître. Pour autant, la maîtrise de l'ordinateur reste fortement ancrée dans des représentations sexuées. L'archétype de l'informaticien est incarné par les *hackers*, bien que ceux-ci ne représentent qu'une minorité des informaticiens. Ces *hackers* sont restés fidèles aux fantasmes d'auto-engendrement des pères fondateurs de l'ordinateur.

Dans ce processus d'auto-engendrement cybernétique, les femmes ont au mieux un rôle d'assistantes, voire disparaissent totalement. On a l'impression d'être en face de deux méthodes différentes de reproduction : l'une supposée féminine, biologique et passive au sens où l'entend Simone de Beauvoir³⁴, dans laquelle les femmes restent dépendantes des hommes ; l'autre supposée masculine, logique et active, dans laquelle la présence des femmes est inutile.

L'informatique est un univers de pouvoir, non seulement sur les machines, mais aussi sur la société et les personnes. Le fantasme d'auto-engendrement n'en est qu'une des facettes. Les développeurs de logiciels ne cessent de vouloir représenter le monde ; les discours sur l'informatique insistent pour nous convaincre que la modélisation est exacte, voire meilleure que l'original, plus ergonomique, plus performante, plus pratique, plus *intéressante*, tel Pygmalion créant Galatée. Plus l'informatique prend une place importante dans la vie quotidienne, plus les *hackers* peuvent avoir l'impression que tout ce qui importe dans le monde peut se modéliser avec des ordinateurs, y

³⁴ DE BEAUVOIR, S., *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

compris des duplications de soi-même, ou des formes d'intelligences artificielles. L'univers informatique finit par se confondre sur un plan imaginaire avec l'univers réel, puisque le premier permet d'agir sur le second. Ces deux univers ont bien un point commun : seuls des hommes sont supposés capables d'en écrire les règles. Avec l'ordinateur, ils auront l'impression de passer de l'autre côté du miroir. Dans l'univers de l'ordinateur, les *hackers* peuvent jouer à être Dieu.

Les enjeux de la masculinisation de la profession de sage-femme

De la croissance statistique au contournement du genre

Philippe CHARRIER

Des hommes exercent aujourd'hui la profession de sages-femmes en France. Ils sont peu nombreux, 240 au 1^{er} janvier 2008¹, mais dans leur milieu professionnel, leur existence commence à être perçue et reconnue. De même, par leur présence dans les maternités, de plus en plus de parturientes ont affaire à ces hommes lors de leur accouchement². L'arrivée des hommes dans cette profession est relativement récente puisqu'elle date d'un peu plus d'une vingtaine d'années. C'est en 1982 que l'accès à la formation de sage-femme est autorisé aux hommes, changement qui intervient dans la foulée des recommandations européennes au sujet de la non-discrimination sexuée dans le domaine professionnel³.

Ce phénomène étant dans sa phase d'expansion, il est aujourd'hui opportun de s'interroger sur leur avenir et indirectement sur l'expression de la masculinité dans cet espace professionnel. La perspective de voir des hommes exercer la profession de sage-femme de manière non anecdotique pose d'emblée une question à la sociologie des professions mais aussi à celle des rapports sociaux de sexe : cette dynamique sociale peut-elle entraîner ce que l'on pourrait nommer une « masculinisation » de cette profession marquée par le féminin⁴ – à l'image de la « féminisation » qui est communément admise pour les professions masculines voyant leur population

¹ SICARD, D., *Les professions de santé au 1^{er} janvier 2008*, DRESS – Série statistiques n° 123, mai 2008. Selon la même source, les sages-femmes sont au nombre de 17 998 ; le taux d'hommes sages-femmes est donc de 1,33%.

² Entre 75 et 80% des accouchements sont réalisés par les sages-femmes en France.

³ Le premier homme sage-femme diplômé l'a été en 1985. A l'époque, le cursus de formation se déroulait en 3 ans, contre 4 ans aujourd'hui.

⁴ Elle l'est d'ailleurs à double titre puisque exercée par des femmes et s'adressant à d'autres femmes (les parturientes).

féminine se développer. Pour interroger les enjeux et les conséquences de cette possible masculinisation, nous proposons de procéder comme suit. Dans un premier temps, il convient de conduire une analyse statistique et démographique permettant de prendre acte des changements en cours d'un point de vue strictement quantitatif. Pourtant, cette étape ne dit rien du vécu des acteurs sur le terrain, de leurs représentations et de leurs aspirations en la matière. Qui plus est, les aspects professionnels, rapport au travail, répartition des rôles, échanges au quotidien, sont occultés alors qu'ils sont à prendre en compte car une éventuelle « masculinisation » ne peut se résumer à l'arrivée d'hommes dans un cadre où ils étaient précédemment absents. Une dynamique de masculinisation suppose autre chose qu'une présence accrue. C'est ainsi que, dans un second temps, nous analyserons la position des hommes sages-femmes en exercice envers l'ouverture structurelle de la profession aux hommes. Cela nous amènera à évaluer comment cette masculinisation peut s'interpréter, notamment à l'aune du modèle d'analyse de la féminisation des professions établi par Nicky Le Feuvre⁵.

Matériel et méthodes

Ce travail est tiré d'une recherche que nous avons menée auprès d'hommes sages-femmes sur le territoire français. Elle s'est déroulée en deux temps. D'une part nous avons interrogé en 2003 les hommes sages-femmes par l'intermédiaire d'un questionnaire transmis par courrier ; 62 ont bien voulu nous répondre, ce qui représentait un peu plus de la moitié de la population de l'époque. Par la suite, nous avons procédé à 13 entretiens semi-directifs approfondis auprès d'une sélection d'entre eux. Parallèlement nous avons eu l'opportunité de suivre un homme sage-femme dans son activité au quotidien au cours de plusieurs gardes, dans un centre hospitalier universitaire. Enfin, nos interventions dans des écoles de sages-femmes, nos contacts auprès de membres du Conseil de l'Ordre, notre participation aux travaux de la Société d'histoire de la naissance ont permis de nous familiariser avec l'environnement professionnel des sages-femmes.

Par ailleurs, la perspective défendue ici supposait également d'avoir recours à des données statistiques. L'ordre des sages-femmes dispose de son propre fichier des professionnels inscrits à l'ordre, mais cette source s'est avérée peu efficiente dans la mesure où les données à disposition sont parfois peu actualisées. Ainsi, certains professionnels tardent à se déclarer, d'autres omettent de signaler l'arrêt de leur activité. Afin de connaître avec le plus de précision possible le nombre de sages-femmes en exercice, mais aussi le nombre d'étudiants inscrits dans les écoles de sages-femmes (essentiel ici pour bien évaluer les configurations à venir), nous avons eu recours aux statistiques de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et

⁵ LE FEUVRE, N., « La féminisation de la profession médicale : voie de recomposition ou de transformation du « genre » », AIACH, P. *et al.* (dir.), *Femmes et hommes dans le champ de la santé*, Rennes, ENSP, 2001, p. 197-228 ; Id., « La féminisation des anciens « bastions masculins » : enjeux sociaux et approches sociologiques », GUICHARD, Y., KERGOAT, D. et VILBROD, A. (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008, p. 307-323.

des statistiques du ministère de la Santé), via le fichier ADELI (Automatisation de listes)⁶.

Quelle progression statistique des hommes sages-femmes ?

Les données statistiques disponibles ont tendance à démontrer que l'évolution de la progression des hommes sages-femmes est plus heurtée que celle des sages-femmes dans leur ensemble. Globalement, la progression du nombre de sages-femmes d'une année à l'autre est de l'ordre de 3%⁷. Celle des hommes est bien entendu plus forte⁸, de l'ordre de 12,5% en moyenne par an, en raison du faible effectif de départ, mais les écarts sont plus importants, allant de 5 à 25%. Cependant, s'il semble qu'un décollage s'amorce à partir de 2006, le poids des hommes parmi les nouveaux praticiens est globalement conforme à la progression moyenne, hommes et femmes compris. Il reste qu'elle est largement supérieure à la proportion moyenne d'hommes sages-femmes dans la profession. Ainsi, de manière régulière, le nombre et la proportion d'hommes sages-femmes progressent, comme en atteste le taux d'hommes sages-femmes en France qui est passé au dessus de 1%.

Evolution des effectifs chez les sages-femmes

Année	Sages-femmes		Femmes sages-femmes			Hommes sages-femmes			Poids des HSF parmi les nouveaux effectifs SF
	Effectif	Evolution par an	Effectif	Evolution par an	Taux	Effectif	Evolution par an	Taux	
2000	15 259		15 160		99,35	99		0,65	
2001	15 714	+ 2,1%	15 460	+ 2%	99,37	114	+ 15,15%	0,73	3,19%
2002	16 280	+ 4,5%	16 137	+ 4,4%	99,12	143	+ 25,43%	0,88	4,87%
2003	16 765	+ 3,0%	16 601	+ 2,9%	99,02	164	+ 14,69%	0,98	4,15%
2004	17 215	+ 2,7%	17 043	+ 2,6%	99,00	172	+ 4,88%	1,00	1,75%
2005	17 695	+ 2,8%	17 510	+ 2,7%	98,95	185	+ 7,56%	1,05	2,64%
2006	18 237	+ 3%	18 023	+ 3%	98,83	214	+ 15,68%	1,17	5,35%

⁶ Ce fichier repère tous les professionnels de santé (médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, infirmier, etc.) depuis 1998. L'inscription est obligatoire pour tous les praticiens qui relèvent du code de la santé publique, du code de l'action sociale et ceux autorisés à faire usage du titre de psychologue. Il permet de réguler ces professions, d'élaborer des statistiques, notamment d'établir les quotas d'entrée dans les écoles de formation et une planification de l'évolution démographique de ces professions.

⁷ CONDINGUY, S., DELAMAIRE, M.-L., MIDY, F., « La profession de sage-femme. Bilan démographique et méthode d'estimation des besoins », *Question d'économie de la Santé*, 2005, 101, p. 1-4.

⁸ N'oublions pas que dans l'absolu il n'y a, chez les hommes, que des flux d'entrée, alors que les femmes connaissent des flux de sortie avec les retraitées. Selon la même source, pour la France métropolitaine, il n'y a que 4 hommes âgés de 55 ans ou plus (2% de la population masculine). A titre de comparaison, les femmes sages-femmes de plus de 55 ans sont 2 679 (soit 15,32%). Nous ne possédons pas de données concernant les praticiennes ou praticiens ayant cessé d'exercer.

Cette configuration, à savoir une progression lente et régulière, va sans doute être modifiée à partir de 2007 par une hausse plus forte du nombre d'hommes sages-femmes diplômés – donc susceptible d'entrer sur le marché de l'emploi. En effet, c'est à partir de cette année-là que les premiers étudiants passés par la nouvelle forme de recrutement (via le PCEM1 de la faculté de médecine) arriveront sur le marché⁹. Ainsi, pour l'année 2006, 29 hommes sages-femmes diplômés sont entrés sur le marché du travail, un chiffre qui devrait croître lorsque l'on sait que la proportion de garçons dans les Ecoles de sages-femmes augmente régulièrement depuis 2003, pour atteindre 8% des étudiants inscrits, toutes années d'étude confondues.

Etudiants (hommes et femmes) inscrits en 2005 en Ecoles de sages-femmes en France¹⁰

Année d'étude	F	%	H	%	Total
1 ^{re} année (entrés en 2005)	929	90,11	102	9,89	1 031
2 ^e année (entrés en 2004)	871	91,78	78	8,22	949
3 ^e année (entrés en 2003)	757	91,65	69	8,35	826
4 ^e année (entrés en 2002)	776	93,72	52	6,28	828
Total	3 333	91,72	301	8,28	3 634

On note un saut significatif dès la rentrée 2003, qui a tendance à se poursuivre aujourd'hui. Ainsi, si pour 2006, c'est environ une cinquantaine d'hommes sages-femmes qui seront diplômés par an, dans un avenir très proche, le chiffre pourrait passer à près d'une centaine, ce changement s'étant effectué en quelques années, donc sur un laps de temps très bref.

Il est toujours malaisé, voire hasardeux, de faire des projections sur l'avenir. Cependant, nous pouvons envisager deux scénarios, qui donnent des clés de lecture de ce fait en émergence¹¹ : soit la proportion d'étudiants masculins en formation se stabilise, après avoir connu les soubresauts de la nouvelle forme de recrutement ; soit le taux de croissance observé depuis quelques années se confirme. Dans la première option, en prenant un contingent moyen et régulier de 50 hommes sages-femmes diplômés par an, on pourrait se rapprocher du millier de praticiens à l'horizon 2020.

⁹ Depuis la rentrée 2003, les étudiants souhaitant être formés à la profession de sage-femme doivent d'abord présenter l'examen PCEM1 (Premier cycle des études médicales 1^{re} année) des facultés de médecine, et non plus un concours d'entrée organisé par les écoles de sages-femmes. A l'issue de cet examen, un classement des étudiants est établi, offrant aux premiers le plus de latitude dans leur choix (médecine, odontologie, sage-femme, parfois masseur-kinésithérapeute dans certaines facultés). De ce fait, certains étudiants qui n'ont pas été classés pour entreprendre médecine ou odontologie peuvent l'être pour sage-femme, alors même qu'ils n'ont pas envisagé ce choix auparavant. Ce système avait été expérimenté à l'école de sages-femmes de Grenoble depuis 1992, sans qu'aucune évaluation ait été entreprise : CHARRIER, Ph., « Comment envisage-t-on d'être sage-femme lorsqu'on est un homme ? L'intégration professionnelle des étudiants hommes sages-femmes », *Travail, genre et sociétés*, 2004, 12, p. 105-124.

¹⁰ FERRETTI, C., MARQUIER, R., *La formation aux professions de santé en 2005*, DRESS, Séries Statistiques n° 109, mars 2007.

¹¹ CHARRIER, Ph., « Quel avenir pour les hommes sages-femmes ? », *Les Dossiers de l'Obstétrique*, 2007, 358, p. 38-41.

Dans la seconde, la croissance annuelle des effectifs masculins dépassant durablement les 50 hommes sages-femmes – hypothèse la plus probable à court terme, avec un taux de croissance régulier équivalent à celui observé entre 2001 et 2005, c'est-à-dire autour de 12,5% d'hommes sages-femmes de plus par an – on parviendrait à une population de plus de 1 500 hommes sages-femmes à la même date.

En tout état de cause, ces tendances statistiques confirment que dans la décennie à venir, la proportion d'hommes dans la profession va croître régulièrement, et surtout sortir ainsi du domaine de l'anecdotique (1% de praticiens), pour passer certes dans celui d'une minorité (entre 5 et 10% en fonction des scénarios) mais bien plus visible que dans la situation actuelle.

Une progression souhaitée par les hommes déjà en exercice ?

Après avoir interrogé les hommes sages-femmes sur leur avenir et sur celui de leur profession¹², il nous paraît pertinent aujourd'hui de chercher à savoir comment ceux en activité envisagent cette évolution. Perçoivent-ils cette présence accrue des hommes au sein même de leur activité ? Au-delà même de l'arrivée des hommes sur le terrain, la masculinisation de la profession est-elle envisagée à court ou à long terme ? Est-elle souhaitée, voire encouragée ? Les hommes sages-femmes en exercice sont-ils partie prenante de ce mouvement ? Contrairement à toute attente, les propos de nos interlocuteurs laissent entendre que cette question n'est pas une préoccupation majeure pour eux, encore moins une revendication. Le statut minoritaire, voire tout à fait exceptionnel, n'est pas vécu comme une entrave, mais comme un caractère atypique dont il faut se saisir et qui, au final, est neutre, voire même un atout d'intégration. Voir arriver massivement des hommes dans la profession, mais plus précisément dans son service, son cabinet... n'est pas une attente en soi.

Dans l'enquête quantitative de 2003¹³, nous avons tenté de cerner les représentations de l'avenir professionnel et une série de questions portaient précisément sur les modifications des effectifs, notamment l'arrivée des hommes. Ainsi, si on peut considérer ces hommes comme assez dubitatifs quant à la croissance globale du nombre de sages-femmes (moins de la moitié pensent qu'elle va augmenter), ils ne sont guère plus prompts à envisager un réel avenir de leurs homologues masculins. Une courte et fragile¹⁴ majorité se dégage quant à une possible augmentation, mais celle-ci n'est guère supérieure à celle de l'ensemble des effectifs professionnels. La tendance de fond semble plutôt celle d'un *statu quo* alors même que certains hommes sont issus d'un parcours de formation par le PCEM1, ouvert en 1992 à Grenoble. Par conséquent, et les résultats de l'enquête qualitative le confirmeront, l'image d'une progression est bien celle d'un mouvement lent, et nullement d'une croissance forte

¹² Id., « Des hommes chez les sages-femmes », *Sociétés contemporaines*, 2007, 67, p. 95-118.

¹³ A cette date, nous avons pu recenser une centaine d'hommes sages-femmes en exercice.

¹⁴ Nous avons conscience que la représentativité statistique n'est pas assurée avec un si faible échantillon (n'oublions pas pour autant qu'une personne sur deux de la population totale a répondu à l'enquête). En effet, une ou deux réponses peuvent entraîner des fluctuations importantes sur les taux. Nous raisonnons ici plutôt en termes de tendance.

et rapide comme peuvent le laisser entendre les observations statistiques actuelles. D'autant que l'idée d'une régression n'est pas totalement exclue, ce qui, dans le contexte présent, peut surprendre.

Si bien que leur cas, en tant qu'homme sage-femme, ne semble pas se détacher fortement de celui de la profession dans son ensemble. Pour ces hommes sages-femmes, la perspective d'un renversement de tendance n'est pas à l'ordre du jour.

Pensez-vous que le nombre de sages-femmes en France va :

	Citations	Fréquence
plutôt augmenter	28	45,2%
plutôt stagner	23	37,1%
plutôt diminuer	9	14,5%
Non-réponse	2	3,2%
Total	62	100%

Pensez-vous que le nombre de sages-femmes hommes va :

	Citations	Fréquence
plutôt augmenter	34	54,8%
plutôt stagner	21	33,9%
plutôt diminuer	7	11,3%
Total	62	100%

En tout état de cause, nous ne constatons pas d'engouement marqué autour de leur propre expérience, le cas ne faisant pas loi (en dehors de quelques militants pionniers, finalement rares). Cela pose la question du degré d'engagement¹⁵ des professionnels en exercice dans cette progression éventuelle. En effet, on en vient à se demander si les hommes sages-femmes souhaitent vraiment être rejoints par d'autres collègues masculins ? S'agit-il d'une préoccupation réelle ?

Pour éprouver cette hypothèse, nous avons choisi de recourir aux discours des principaux concernés. Ainsi, toujours dans le cadre de la même étude mais dans sa version qualitative, nous avons consacré un passage de l'entretien à les interroger sur l'avenir des hommes dans cette profession, en tant que représentant masculin mais également en tant que porteur d'une particularité. Il ressort qu'ils n'ont pas le sentiment de participer à un mouvement de masculinisation et que, sur la présence accrue des hommes sages-femmes, ils expriment plutôt des avis modérés : « je ne suis pas spécialement pour qu'il y ait plus de garçons. S'il doit y avoir des garçons, ils viendront bien tout seuls. Je vais pas moi militer à dire « fais ce boulot, vas-y, il faut qu'il y ait plus de garçons » Le fait qui veut, je veux dire » (Antoine, SF hospitalier). « On n'est pas beaucoup dans la profession et on ne sera jamais très nombreux. Parce que c'est très spécifique, c'est quand même très particulier. Le milieu est quand même quasiment uniquement féminin. Et les seuls hommes que l'on rencontre ce sont des médecins ou des papas » (Yves, SF libéral).

¹⁵ Nous pensons ici à un engagement éventuel des hommes à promouvoir leurs homologues masculins, absolument pas à leur engagement professionnel.

On ne croise pas non plus de « militants » de la cause masculiniste. A aucun moment des entretiens n'apparaît une conscience collective d'un mouvement de fond que pourraient représenter ces hommes¹⁶. Nous ne trouvons pas ou peu de sentiment exprimant une conquête d'un territoire professionnel duquel les hommes étaient exclus. Le seul élément de discours qui serait apparenté à une attitude militante est l'idée, assez convenue, qu'une profession doit pouvoir être exercée par les deux sexes sans restriction. Pourquoi y a-t-il des hommes sages-femmes aujourd'hui, mises à part les raisons strictement juridiques ? « Je pense que ça a avancé dans le même ordre que par exemple la femme maçon ou alors ingénieur, ou voilà. C'est des professions asexuées, je veux dire » (Luc, SF hospitalier).

En définitive, les hommes sages-femmes font avant tout part de leur expérience personnelle, sans réellement élaborer de discours objectif qui partirait de leur vécu pour s'inscrire ensuite dans un cadre plus général.

Dans le même sens, nous avons relevé très peu de travail réflexif sur leur présence. En effet, c'est souvent à la suite de notre sollicitation que ces hommes essaient de fournir des explications sur les dynamiques sociales qui ont pu leur offrir une place dans cette profession. C'est alors un raisonnement analogique qui est convoqué. Il y avait déjà des hommes dans les maternités (les médecins obstétriciens) et eux (les hommes sages-femmes) ne font que suivre le mouvement en quelque sorte : « Pourquoi il y a des hommes sages-femmes maintenant ? Ben je ne sais pas. Je ne me suis pas encore trop posé la question pour savoir s'il y avait une... La raison, elle est qu'avant, c'était interdit et que maintenant, c'est autorisé. Ceci dit, il y a des gynécos. Les gynécos, c'est des hommes. Ils ont toujours aussi affaire aux femmes. Mais au niveau du grand public, il y en a qui me disent « mais ouais, pourquoi il n'y a pas d'hommes sages-femmes, il y a bien des gynécos ? » Je pense qu'ils assimilent un petit peu. Mais pourquoi, je ne sais pas ? C'est l'évolution des mœurs. Et je pense aussi que la... participation des pères a fait que ça allait de soi qu'il y a des hommes aussi au moment de l'accouchement » (Antoine, SF hospitalier).

Sans regroupement militant, sans réel contact régulier basé sur l'identité sexuée masculine, les hommes sages-femmes ne proposent pas un schéma d'intégration par le « groupe ». Ceci pourrait expliquer en partie l'attitude, majoritaire chez eux, à la limitation de la présence des hommes chez les sages-femmes. En effet, cela permet de focaliser la situation sur l'individu et non sur un groupe organisé et militant. Il ne reste plus alors qu'à construire des arguments renforçant l'idée que les hommes chez les sages-femmes sont et devraient être des exceptions. Il est donc logique qu'ils se représentent comme tels, à l'image d'un catalyseur par exemple : « Je veux pas dire qu'on [les hommes sages-femmes] a été initiateur, mais catalyseur, ça c'est sûr » (Xavier, SF hospitalier). « C'est un peu comme si on mettait un catalyseur dans une substance. Je ne dis pas que tout se cristallise autour de moi, etc., mais à travers mes dires ou mes actions, et bien les choses peuvent évoluer. Je ne me dis pas grand sauveur, juste un peu le détonateur. Des fois le détonateur il peut péter ! Ça c'est un autre problème. Ça j'assume » (Philippe, SF hospitalier).

¹⁶ Certains hommes interviewés peuvent être militants, mais pas d'une cause exclusive qui défendrait une arrivée massive d'hommes dans la profession.

Pour ces sages-femmes, exercer un tel métier est avant tout une question personnelle – « il faut vouloir le faire » – et ce, indépendamment du sexe. Dans cette perspective, d'une certaine manière, les hommes ne peuvent être que des exceptions parce que la profession n'est pas socialement reconnue comme masculine. Ceci explique l'émergence de critiques envers le nouveau système de recrutement, qui pourrait entraîner un manque de vocation ou une formation moins exigeante.

Toutes ces craintes conduisent logiquement à envisager une limitation de la présence des hommes : « Il y en a certains qui disent que c'est bien qu'il y ait plus d'hommes, parce qu'il va y en avoir plus de fait. Alors moi je ne suis pas du tout pour. C'est quasiment sûr que du fait de la modification du recrutement, il va y avoir certainement plus d'hommes. J'aimerais mieux qu'il y ait beaucoup plus de gens motivés, que de gens euh... d'hommes. Le but, ce n'est pas qu'il y ait plus d'hommes, c'est qu'il y ait plus de gens motivés, qui aient envie de faire cette profession » (Fabien, SF hospitalier). « Il ne faut pas faire n'importe quoi, en faisant venir des gens de droite et de gauche, qui n'ont pas forcément les bonnes formations, ou en augmentant les *numerus clausus* à travers la première année de médecine qui, pour moi, est un pis-aller évident. Ce qui me gêne aussi, c'est des fois des diplômés au rabais. On a besoin de sages-femmes, on recrute large et on baisse le niveau » (Philippe, SF hospitalier).

Outre un avis général sur l'opportunité, ou non, d'une entrée d'hommes dans la profession, c'est la situation même des acteurs en place qu'il faut décrypter. Leur place particulière est loin d'être négligeable dans l'élaboration même du discours. Le fond du problème réside dans la singularité dont bénéficient actuellement les hommes sages-femmes, au vu de leur faible proportion. En effet, être l'exception semble pour beaucoup d'entre eux offrir un avantage non négligeable et une source de reconnaissance professionnelle forte. Les cas où plusieurs hommes sages-femmes exercent dans une même structure sont encore exceptionnels, et l'éventualité de gardes communes est donc marginale. Par conséquent, l'effet « minorité » n'est en rien un handicap, mais peut se révéler dans bien des situations un atout. Le caractère anecdotique de la présence masculine peut être de réduire des tensions, par le biais de l'humour par exemple. L'ouverture est alors possible sans que celle-ci affecte véritablement la vie d'un service. Quant à envisager un certain équilibre homme-femme dans la profession...

A la question « Pensez-vous qu'il faut militer pour qu'il y ait plus hommes dans la profession ? », la réponse est révélatrice : « Ouais, mais après je ne suis plus l'exception ! [rires] Ben, militer pour qu'il y ait plus... Vous savez que le problème de la profession, c'est que c'est un milieu féminin. Donc le milieu féminin, il y a beaucoup d'histoires et peut-être qu'il y aurait plus d'hommes, il y aurait moins de tension... » (Bruno, SF hospitalier). « Y a-t-il eu des étonnements du fait que vous étiez un homme ? Ah oui, oui. Au départ ça a beaucoup étonné puis c'est rentré dans les mœurs. Maintenant on me présente comme « notre homme sage-femme ! » C'est sympa » (Bruno, SF hospitalier).

Tout se passe comme si beaucoup d'hommes sages-femmes en exercice se satisfaisaient pleinement de la situation présente. Ils sont d'ailleurs assez mal renseignés sur la proportion réelle d'hommes dans leur profession, cette question n'étant pas une préoccupation dans la mesure où ils se sentent bien tels quels. C'est à cette condition

qu'ils pourront apparaître comme des exceptions, mais aussi comme des éléments non perturbateurs pour l'ensemble de la profession puisque ils ne forment pas de groupe, ni de segment professionnel à part entière¹⁷. On en vient alors à souligner un paradoxe : on observe et on projette une masculinisation en cours, d'un point de vue statistique, certes limitée, mais avérée (laquelle ne semble pas se démentir), mais non reconnue par les principaux intéressés.

Qu'est-ce qu'un métier qui se masculinise ? Ou qui se féminise ?

Ce paradoxe soulève la question de la notion de masculinisation, au-delà de sa dimension statistique. Envisager qu'une profession dite féminine se masculinise simplement en raison d'une arrivée d'hommes est sans doute une erreur manifeste. Interroger ces hommes montre que ce n'est pas seulement leur nombre qui importe mais les dynamiques qu'ils impulsent. Ainsi, ils ne militent pas pour une reconnaissance de leur masculinité, mais ils se saisissent de leur place d'hommes (irréductible d'une certaine manière) pour réinterroger ce qui fait la féminité de la profession. Ils n'œuvrent donc pas pour l'émergence d'un segment minoritaire, mais pour créer les conditions d'un exercice particulier qui travaille la place de la sage-femme en lien avec la parturiente. C'est une des raisons qui les poussent à ne pas prendre ombrage lorsqu'on les nomme sage-femme, puisque eux-mêmes sont porteurs d'une dynamique professionnelle bien plus large que la question de la masculinité.

Or, peu d'études partent de cette expérience, pour se concentrer en règle générale sur les dynamiques de féminisation. Prendre appui sur les travaux sur le genre est tout à fait intéressant mais implique de reconfigurer un certain nombre de questionnements. Ici, à l'aide d'une théorie de la féminisation des professions, on peut relier cette attitude des hommes sages-femmes à une « stratégie » de masculinisation possible, à condition de pouvoir opter pour un contournement du genre, autrement dit une forme de dépassement du genre. L'enjeu pour eux n'est pas la masculinisation en tant que telle mais bien le contournement du genre féminin, via la neutralisation possible de l'empathie féminine.

Interroger la norme de l'empathie (féminine)

Dans ce cadre, la grille d'analyse de la féminisation de la profession médicale proposée par Nicky Le Feuvre¹⁸, est intéressante à questionner. A titre de comparaison, *a priori* les hommes sages-femmes seraient plutôt dans le registre de la transformation/dépassement du genre, tel que cette auteure l'a identifié dans une synthèse des conceptions sociologiques des dynamiques de féminisation. Ce modèle signifie que la féminisation est considérée comme un mouvement transformant réellement ou potentiellement la différenciation hommes/femmes. C'est à l'aune de celui-ci que nous proposons d'analyser la dynamique de masculinisation, parce que « l'intérêt des recherches sur la féminisation des groupes professionnels réside dans leur capacité à interroger l'évidence de la bi-catégorisation « masculin/féminin » et à construire des approches qui placent le processus de différenciation/hierarchisation (le genre) et les

¹⁷ CHARRIER, Ph., « Quel avenir... », *op. cit.*

¹⁸ LE FEUVRE, N., « La féminisation de la profession médicale... », *op. cit.*

processus de résistance à ces derniers au cœur de l'analyse du fonctionnement des professions »¹⁹.

Si, comme on va le montrer, les hommes sages-femmes se situent plutôt dans ce registre, il demeure toutefois une différence de taille. Dans leurs discours, nous ne rencontrons pas d'antécédents biographiques assez récurrents justifiant l'investissement de ces hommes dans une telle profession. Autrement dit, rares sont les faits qui témoignent d'une remise en cause de son propre genre, ou d'un discours produisant une reconfiguration générale du genre, mis à part pour un élément central de la profession. Au contraire, certains hommes interrogés se révèlent bien ancrés dans leur masculinité, comme le prouve le discours assez revendicatif de celui-ci invitant les sages-femmes à prendre leur place et leur pouvoir face aux gynécologues-obstétriciens : « L'obstétricien, c'est la pathologie, c'est la dystocie. La sage-femme, c'est la physiologie. Donc c'est des mondes différents. C'est important, cette complémentarité, professionnellement. Le problème, c'est qu'on ne l'a replacée que dans une hiérarchie. Et que l'obstétricien a voulu tout faire, autant le suivi des grossesses normales que les accouchements normaux, la pathologie. Mais maintenant ils se plaignent qu'ils ne sont plus assez nombreux. Et la sage-femme a perdu sa spécificité, est devenue très technicienne. Et comme tout le système est basé – enfin je fais des raccourcis – sur la peur, sur la trouille, au niveau de la naissance, et bien tout le monde se protège... En fait, on a fait croire à la sage-femme qu'elle n'était pas capable de faire les choses par elle-même, qu'elle était toujours dépendante d'une relation verticale avec les obstétriciens. Ce sont des compétences différentes, on est sur le même terrain, mais pas pour la même chose » (Christian, SF libéral).

De même, lors d'observations réalisées dans une maternité auprès d'un homme sage-femme, nous avons pu observer la place particulière que celui-ci occupait dans l'équipe : à la fois mascotte, mais aussi personnalité possédant un certain crédit dans son discours, même auprès de ses supérieurs hiérarchiques (chef de service, internes). C'est d'ailleurs ce même homme sage-femme qui nous affirmera traiter avec les gynécologues-obstétriciens dans une relation hiérarchique horizontale : « Avec les gynécos, j'ai les mêmes relations qu'avec les femmes, ne pas mettre le fait que... Alors, certaines fois, effectivement il y a des différences qui se ressentent, effectivement ils n'auront pas la même attitude, eux. Mais ce n'est pas moi qui le cherche. Eux parfois changent un peu. J'ai l'impression de parler d'égal à égal » (Fabien, SF hospitalier).

En définitive, les hommes sages-femmes que nous avons interrogés ne possèdent pas le profil d'individus ayant des antécédents biographiques susceptibles de remettre en cause la différence des sexes. Ils ne militent pas pour cette différence ou son abolition. Pour eux, le problème est ailleurs. Il est difficile de faire ressortir des compétences strictement masculines, tout comme il serait hasardeux de dire qu'il existe un « penchant féminin » chez ces hommes. Le sens commun qui voudrait qu'il y ait une vocation chez les hommes sages-femmes, en raison d'un parcours réflexif les poussant à interroger leur masculinité, est ici démenti. La nouvelle forme de recrutement des étudiants, par la première année de médecine, n'introduira guère de changements en la matière. Les entretiens réalisés avec des étudiants issus de ce

¹⁹ *Ibid.*, p. 224.

curus tendent à le montrer²⁰. On peut donc penser que les hommes sages-femmes à venir ne seront pas différents, dans le sens où beaucoup d'entre eux n'auront pas fait un choix par vocation, donc directement explicable par leur trajectoire biographique.

Si ce dépassement du genre ne se fait pas, ni en rapport avec la socialisation vécue par l'individu ni en raison d'éléments biographiques de rupture ou de changement, sur quelle base se construit-il ? Il semble qu'il le soit plutôt en rapport avec un élément fondateur de l'identité professionnelle des sages-femmes, à savoir l'empathie.

L'empathie est cette « capacité de s'identifier à autrui, de ressentir ce qu'il ressent »²¹. Dans le cadre de l'activité professionnelle des sages-femmes, elle s'apparente à une « compétence de genre »²², une norme professionnelle qui peut même devenir une idéologie, lorsqu'elle justifiait la fermeture de la profession aux hommes. Or, cette image de la sage-femme dotée d'une capacité empathique toute particulière a toujours cours et demeure un critère objectif de l'identité professionnelle, même s'il est aujourd'hui en concurrence avec d'autres, comme la maîtrise technique. Si bien que c'est encore envers l'empathie que les hommes sages-femmes doivent inévitablement se positionner. Nous avons validé cette hypothèse du contournement de l'empathie comme élément cardinal du dépassement du genre²³, reste à questionner une possible masculinisation. Car ce dépassement du genre n'est pas simplement le fait d'une catégorie sexuée.

Les positionnements des hommes en exercice face à l'empathie apparaissent donc comme l'élément primordial de la masculinisation éventuelle de la profession de sage-femme. Or, comme il n'existe pas de collectifs constitués ou bien de segments professionnels²⁴ basés sur l'identité masculine, comme ils ne souhaitent pas non plus que la catégorie « homme sage-femme » puisse devenir une catégorie objective, nous avons donc affaire à des attitudes subjectives, autrement dit des postures qui s'inscrivent comme des rhétoriques personnelles, même si elles se répètent à l'échelle de notre étude. Ainsi, nous avons pu dégager deux types-idéaux.

Soit l'homme sage-femme accepte la division sexuée des compétences telle qu'elle s'est construite historiquement dans cette profession, et par conséquent ne reconfigure pas la place de l'empathie qu'il ne peut revendiquer puisqu'il est un homme (position normative). Dans ce type de positionnement individuel, l'homme sage-femme tend à se fondre dans la masse des professionnels sans tenter de souligner ses particularités, même celle du sexe : « Rassurer les gens sans les leurrer. Déjà leur expliquer ce pourquoi elles viennent, la raison pour laquelle elles viennent. Et puis bannir vraiment tout quiproquo, c'est-à-dire, il n'y a pas de notion d'homme à femme, mais vraiment de professionnel de santé à individu. C'est pour ça que je dis que je suis asexué quoi » (Sébastien, SF libéral).

²⁰ CHARRIER, P., « Comment envisage-t-on d'être sage-femme... », *op. cit.*

²¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2000.

²² SCHWEYER, F.X., « La profession de sage-femme : autonomie au travail et corporatisme protectionniste », *Sciences Sociales et Santé*, 1996, 3, p. 68-100.

²³ CHARRIER, Ph., « Des hommes chez les sages-femmes... », *op. cit.*

²⁴ STRAUSS, A. et BUCHER, R., « Profession in Process », STRAUSS, A., *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 67-86.

Soit – pour la majorité d’entre eux – de manière réflexive voire sous la forme d’une contestation, ils se situent dans une logique de contournement de l’empathie. S’ils n’ont guère réfléchi sur leur place en tant qu’hommes et sur les conséquences d’une arrivée plus massive d’hommes sur le terrain, la question professionnelle de l’empathie qui interroge le genre a, elle, été pensée. La compétence de genre n’étant pas atteignable (être une femme auprès d’une autre femme : la parturiente), c’est en la discutant, par exemple en l’érigeant non plus comme compétence de genre mais comme compétence professionnelle, que la masculinisation est envisageable. La position la plus extrême est de rejeter cette compétence supposée, comme un signe obsolète d’une profession qui refuse le changement. Dès lors on comprend que cet enjeu dépasse très largement la question d’une masculinisation et que l’arrivée d’hommes est un aiguillon, voire un moyen, de questionner ce qui constitue le fondement même de la profession.

Ceci se décline dans des discours qui tentent de personnaliser au maximum la relation, de sorte qu’elle ne puisse pas être objectivée, soit inversement en dépassant le genre via la référence à l’être humain : « Je crois qu’il ne faut pas se dire qu’en tant qu’homme ou femme on apportera plus au papa ou à la maman, je crois que c’est plus une histoire de personnalité » (Sébastien, SF libéral). « C’est un métier où on est, si on le veut bien, simplement au niveau humain, c’est-à-dire au-dessus de la dichotomie homme/femme. C’est évident, on est sexué, c’est pas tout à fait pareil. Mais au bout du compte, on est aussi tous des êtres humains, avec ce que ça a de bien et de transcendant. Dans le métier de sage-femme, je crois qu’il y a un moment où on ne s’en occupe plus d’être un homme ou une femme, ou tout au moins ce n’est pas primordial » (Yves, SF libéral).

C’est donc sur le terrain des normes professionnelles, de leur intégration individuelle que les hommes sages-femmes situent le débat et non sur une éventuelle adéquation entre leur trajectoire de vie et l’empathie. Dans ces conditions, on peut entrevoir qu’ils participent indirectement à la construction des conditions d’une masculinisation de leur profession lorsqu’ils reposent, ne serait-ce que par leur seule présence, le débat de l’empathie comme compétence indispensable à l’exercice de ce métier. Paradoxalement, cette situation n’en est pas moins fondamentale, en ce qu’elle permet de lire autrement la question des dynamiques de genre dans les professions.

Conclusion

Ceci nous autorise en conclusion à aborder un élément de critique de la sociologie du genre. En se centrant sur ce référent genré, on oublie parfois que des éléments d’une tout autre nature peuvent arrimer un processus qui tendra vers une masculinisation ou une féminisation. L’arrivée d’un sexe dans une profession d’où il était absent (ce qui ne veut pas dire forcément exclu), l’interrogation sur les changements induits par ce mouvement ne sont pas nécessairement réductibles à une lecture en termes de division des rôles ou de leur éclatement. Lorsque Nicky Le Feuvre se base sur des récits de vie, et finalement n’opte pas pour une perspective de sociologie des professions, elle a des raisons de le faire relatives à son terrain.

Pour autant, ne peut-on pas considérer qu’au même titre que la socialisation et de manière complémentaire, les pratiques professionnelles sont elles-mêmes normatives et peuvent ainsi interroger une compétence de genre (qui n’intervient pas en amont

de l'activité mais au sein même de celle-ci) ? Dans le cas des sages-femmes, la notion même d'empathie (liée au *care*) est la principale norme à questionner. On ne peut donc pas faire l'économie de situer les professionnels en féminisation ou masculinisation par rapport aux normes de pratiques professionnelles. Là aussi se situe une forme potentielle de dépassement du genre ou de renforcement de la distinction/hiérarchisation des sexes. Le cas des hommes sages-femmes montre que la masculinisation n'est possible à leurs yeux qu'à condition de trouver des éléments et des arguments de contournement de cette compétence de genre. En cela, ils rejoignent un mouvement amorcé bien avant leur arrivée.

De la construction du danseur... A l'affirmation de l'homme

Sophie NECKER

La danse classique trouve son origine en France dans l'œuvre politique de Louis XIV qui, au XVII^e siècle, tente de fixer des normes dans tous les domaines artistiques. Initialement, il s'agit d'une profession et d'un loisir exclusivement masculins. Mais, dès la fin du XVIII^e siècle, le nombre de danseuses et la reconnaissance de leurs compétences, les comportements excessifs des danseurs, conduisent à un appauvrissement de la danse masculine. Naît alors la représentation efféminée du danseur. Encore maintenant, l'image du danseur en collant, maquillé, soucieux de la belle forme... dérange et suscite railleries, déni, voire rejet. Ces attitudes se reflètent dans les résultats des enquêtes sur les pratiques de loisirs. L'enquête d'Olivier Donnat¹ révèle qu'en France, 44% des hommes interrogés pratiquent une activité physique régulière, alors que 5% seulement ont fait de la danse, au cours des douze derniers mois. Or, 34% des femmes interrogées déclarent avoir pratiqué une activité physique, elles sont 10% à danser.

Activité artistique et activité physique, la danse est autant une gymnastique du corps et de l'esprit qu'une manifestation de l'art. Envisagée comme pratique et fait social, elle ouvre un angle porteur de questionnement du processus de construction identitaire de professionnels investis dans une sphère *a priori* peu conforme aux attentes sociales de la masculinité. De nos jours, comment devient-on et s'affirme-t-on « homme » dans un milieu porteur de normes dites « féminines » ? En quoi l'implication artistique de ces hommes leur permet-elle de se positionner et d'être reconnus en tant que tels ? Je propose ici un modèle explicatif de la construction de l'identité sexuée du danseur classique professionnel.

¹ DONNAT, O., *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation française, 1998.

Dans un premier temps, je présente les grands traits du cadre théorique, puis de l'approche méthodologique de cette recherche. J'explicité ensuite les deux processus distincts et successifs sur lesquels repose le modèle explicatif que j'ai élaboré : l'accès au statut de danseur classique et l'exercice de la masculinité.

De la danse classique : aspects techniques et socio-historiques

La danse classique fait l'objet d'une forte normalisation et codification. Y sont valorisés l'en-dehors², l'équilibre, la verticalité, l'élévation, l'élégance du corps ainsi que son contrôle. La rectitude est demandée afin d'aboutir à une virtuosité périphérique autour d'un buste tenu et droit. La danse classique est associée ainsi aux qualités de rigueur et d'exigence. Cinq positions fondamentales sous-tendent le vocabulaire gestuel, et les pas appartiennent à un « répertoire ». L'apprentissage de codes préexistants partagés par les acteurs de ce « monde de l'art »³ et la forme ritualisée des cours (organisés en séquences particulières et fixes), en font une danse foncièrement technique. Au sein des ballets, les rôles et les statuts des danseurs sont hiérarchisés : il existe les danseurs et danseuses étoiles, les premiers danseurs, les coryphées et les sujets. Les thèmes reposent sur une idée morale et les interdits qu'elle véhicule, les valeurs de la société, la mort, l'amour...

Jusqu'en 1681, les femmes n'apparaissent que dans certains types de ballets (tels que les ballets de la Reine). Dans les autres, les danseurs se travestissent pour interpréter tous les rôles féminins. Le souci de préserver la « moralité féminine » en vigueur dans la société de l'époque déconseille, voire défend, aux femmes de s'adonner à cet art. En revanche, la danse fait partie de l'éducation du gentilhomme. Elle conduit, par son exercice, à un corps doté de souplesse mais aussi de force, correctement tenu, agile, pouvant alors servir les techniques de combat. A cette époque, on voit dans la danse un moyen d'éducation du corps et de préparation physique.

En 1681, la création du ballet *Le Triomphe de l'Amour*⁴ inscrit la reconnaissance officielle du métier de ballerine. Après cet événement, les troupes du ballet de l'Opéra national de Paris deviennent mixtes. On assiste alors à un appauvrissement de la danse masculine dû aux comportements déplacés et démesurés des danseurs : « Avec leurs caprices de diva, leurs prétentions exorbitantes, leurs sornioises querelles, les « dieux de la danse » ont creusé la tombe du danseur. L'aristocratie leur passait leurs fantaisies. Mieux, elle s'en amusait. La bourgeoisie n'en veut plus. Le bourgeois se veut sérieux, prudent, mesuré dans ses affaires. A ce modèle, le danseur se devra de se conformer. Plus de scandale, de la discrétion, de la retenue. La scène appartient désormais à la ballerine »⁵.

² Le « dehors », un des principes fondamentaux de la danse classique, conditionne la présentation du pied et de la jambe du danseur au spectateur. Pieds et jambes doivent effectuer une rotation externe de 90° par rapport à la normale, pour être montrés sur leur face interne.

³ BECKER, H., *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

⁴ Ballet de cour dont la chorégraphie est attribuée à Pierre Beauchamps, musique de Jean-Baptiste Lully, livret de Philippe Quinault.

⁵ PASTORI, J.-P., *L'Homme et la danse. Le danseur du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Ed. Vilo, 1980, p. 56.

Actuellement, et en héritage, « notre civilisation n'apprécie guère que l'homme soit paré des attributs réputés féminins : la joliesse, l'affectation, la mignardise »⁶. Malgré l'influence de Serge de Diaghilev⁷ et des danseurs russes (au début du XX^e siècle)⁸, les préjugés quant aux hommes danseurs persistent. La danse au masculin est fréquemment associée à la mièvrerie, à l'homosexualité, à la délicatesse... « A suivre l'opinion publique, prendre des cours de danse, c'est sinon donner libre cours à d'hypothétiques penchants, du moins s'exposer à de « mauvaises influences » »⁹.

Se reconnaître en tant qu'individu : un enchâssement de processus

Multiforme, la notion d'identité s'exprime à plusieurs niveaux : l'individu, le groupe, la société. Selon Jean-Claude Ruano-Borbalan, l'identité personnelle repose sur le désir de continuité du sujet, le processus de séparation/intégration sociale et l'existence de l'identité en actes¹⁰. Par le processus de socialisation, l'individu se reconnaît progressivement en tant que tel, affinant son identité par catégorisation. La socialisation met en jeu les mécanismes de construction, de déconstruction et de reconstruction d'identités plurielles¹¹. Ainsi, l'identité se définit comme « le produit des socialisations successives »¹². Depuis les travaux de George Herbert Mead¹³, la socialisation a pu être énoncée comme la construction d'une identité sociale dans et par l'interaction avec autrui. Par l'apprentissage de gestes significatifs et communs, l'enfant se construit progressivement en tant que personnage reconnu socialement. L'accès à ces attitudes dépend des interactions développées avec ceux que George Herbert Mead appelle les « autrui significatifs » et conduit aux rôles correspondants. A partir de l'entrée à l'école, les rôles que l'enfant s'approprie se tournent vers autrui et induisent l'intériorisation de règles communautaires. C'est la phase d'identification aux « autrui généralisés ». Enfin, la dernière étape est l'entrée en activité de l'enfant, au sein du groupe dont il a commencé à intérioriser les règles, les rôles, les valeurs. C'est par une double dynamique d'appropriation d'un monde social et d'identification à des rôles (qu'il investit), que l'individu se socialise.

Peter Berger et Thomas Luckmann¹⁴ distinguent, quant à eux, la socialisation primaire et la socialisation secondaire. La première se caractérise par l'immersion de l'enfant dans « un monde vécu », décrit à la fois comme « un univers symbolique

⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁷ Serge de Diaghilev (1872-1929) est un mécène et directeur de troupe russe, créateur des Ballets russes et réalisateur de plusieurs ballets.

⁸ Influence qui conduit au rétablissement progressif de la danse comme « métier d'homme » : « L'homme se voit à nouveau reconnaître le droit de danser » (PASTORI, J.-P., *op. cit.*, p. 8).

⁹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰ RUANO-BORBALAN, J.-Cl. (dir.), *L'identité. L'individu, Le groupe. La société*, Auxerre, Sciences humaines Editions, 1999.

¹¹ DUBAR, Cl., *La socialisation : construction des identités sociales*, Paris, Armand Colin, 1991.

¹² *Ibid.*, p. 115.

¹³ En particulier : MEAD, G.H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963 [1934].

¹⁴ BERGER, P. et LUCKMANN, Th., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986 [1966].

et culturel » et par « un savoir sur ce monde ». Ces deux dimensions déterminent le rapport de l'enfant à son environnement. L'incorporation des savoirs dits « de base » et l'apprentissage du langage sont à l'origine du processus de socialisation primaire. La socialisation secondaire, sans être déterminée totalement par elle, dépend de la socialisation primaire. Elle existe dans le processus d'incorporation de savoirs spécialisés (propres aux champs d'activité rencontrés).

Pour Claude Dubar¹⁵, la socialisation est héritée des expériences de divers champs sociaux, et relève de stratégies identitaires déployées au sein des institutions traversées. Elle désigne ainsi un processus orienté vers soi. Entre socialisation primaire et socialisation secondaire, a sans cesse lieu une négociation identitaire : entre ce que l'on souhaiterait être et ce que l'on est réellement. Il en résulte des « transactions objectives » (entre identités attribuées et identités assumées) et des « transactions subjectives » (entre identités héritées et identités visées). L'identité correspond alors, au « résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions »¹⁶. La socialisation repose sur la connaissance et l'imprégnation de différents milieux, donnant chacun les moyens à l'individu de se définir.

Les symboles de la masculinité

Le masculin se définit tantôt dans un rapport de complémentarité avec le féminin, tantôt comme son entité opposée. Il se caractérise par ce qui appartient au mâle, à l'homme, et qui en a les caractères. La masculinité est un concept arborescent, pouvant être envisagé sous différents angles : biologique, psychologique, culturel, social, physique, gestuel.

L'identité sexuée s'inscrit dans un déterminisme génétique : une paire de chromosomes (sexuels) définit le sexe de l'individu. Toutefois, au déterminisme biologique se greffent des processus d'identification donnant au jeune garçon ou à la jeune fille des moyens de s'affirmer en tant qu'homme ou femme. Véronique Nahoum-Grappe note qu'« il y a une attente sociale sur les manières d'être au féminin »¹⁷. Il en est de même pour les manières d'être au masculin. Les attentes projetées sur l'un ou l'autre des sexes tiennent le rôle de normes : références constantes, lorsqu'il s'agit de parler de ce qu'est le masculin et le féminin.

L'identité sexuée se constitue à la fois à partir de la perception du corps propre¹⁸ et à travers les interactions (ressenti, découverte, image de soi, expériences, intérêt que porte autrui, etc.). Elle résulte à la fois du sexe anatomique et des identifications (aux parents ou aux frères et sœurs dans un premier temps, puis aux modèles féminins et masculins culturels de l'enfant, ensuite). Devenir un homme implique une double différenciation. Il s'agit pour l'individu de sexe masculin en construction, de se

¹⁵ DUBAR, Cl., *op. cit.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 111.

¹⁷ NAHOUM-GRAPPE, V., « Les jeux de rôle de la mondanité », *Esprit*, 1993, 196, p. 65-72, p. 68.

¹⁸ LIPIANSKY, E. M., « L'identité personnelle », RUANO-BORBALAN, J.-Cl. (dir.), *op. cit.*, p. 21-29.

détacher du statut de garçon, puis d'adolescent et enfin de jeune homme. Il doit aussi s'inscrire dans une réalité sociale en tant que membre d'une catégorie-sexe différente de celle des femmes.

Fortes des traditions masculines et masculinisantes de leur pratique, les activités physiques (sportives) sont revendiquées comme symbole de l'efficacité humaine, du progrès technique et technologique et se sont adressées (s'adressent toujours) de façon privilégiée aux hommes. Longtemps, le sport fut un lieu où les hommes avaient seuls accès. Selon Frédéric Baillelte et Philippe Liotard : « Le terrain de sport constitue un laboratoire de la virilité, le lieu où l'homme doit apporter physiquement les preuves de son appartenance au sexe dominant »¹⁹. Entraînements, préparation physique, musculation et quantité de travail développé, les sportifs se fabriquent des corps « hypersexués », à la recherche d'une performance (la) meilleure. En cela, « le sport forme et codifie les virilités. Il brosse un profil d'homme en masculinisant les corps, en leur ôtant toute chétivité et en les transformant en instruments de pouvoir et de domination »²⁰.

Hommes et femmes ne s'orientent pas vers l'une ou l'autre pratique physique au hasard, chacune d'elles est « porteuse d'un marquage sexuel »²¹. L'inventaire des disciplines sportives fortement ou faiblement féminisées renseigne alors quant aux normes, non seulement de la féminité, mais aussi de la masculinité. Ce qui est et ce qui n'est pas féminin ou masculin est repérable au travers des caractéristiques des activités que l'un et l'autre sexe pratiquent majoritairement (caractéristiques techniques, matérielles, réglementaires, conditions spatiales, aptitudes requises). Or certains travaux tendent à montrer qu'un homme ne peut s'affirmer comme danseur qu'en incorporant et en s'appropriant des valeurs dites féminines, allant jusqu'à affirmer que « la danse ne serait accessible qu'aux hommes ayant renoncé à leur virilité »²². Pour cela, il est intéressant d'étudier le cas d'hommes professionnalisés dans la danse classique, en questionnant la singularité – ou non – de leur identité sexuée et de sa construction.

Méthodologie de la recherche

Au vu de mon objet d'étude, j'ai souhaité accorder une attention particulière au discours des intéressés, rendre compte des mondes, des trajectoires sociales, des choix et de leurs imbrications. La dimension qualitative de ma recherche nécessitait un angle de vue très ouvert. C'est pourquoi ma technique se situe à l'interface de l'entretien semi-directif, de l'entretien compréhensif et du récit de vie. Je n'ai pas testé un corpus d'hypothèses mais cherché à en bâtir un. J'ai procédé à un renversement du mode de construction de l'objet²³ : la problématisation ne s'est pas située en amont de l'enquête de terrain mais est née de l'investigation pragmatique. Dans le va-et-vient entre les faits et mon cadre théorique, j'ai progressivement élaboré « un modèle fondé sur les

¹⁹ BAILLETTE, F. et LIOTARD, Ph., *Sport et virilisme*, Montpellier, Quasimodo, 1999, p. 37.

²⁰ *Ibid.*, p. 24.

²¹ DAVISSE, A. et LOUVEAU, C., *Sports, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 55.

²² DURET, P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, 1999, p. 153.

²³ BERTAUX, D., *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997.

observations, riche en descriptions de « mécanismes sociaux » et en propositions d'interprétation (plutôt que d'explication) des phénomènes observés »²⁴.

J'ai donc rencontré des professionnels de la danse classique : deux maîtres de ballet, deux professeurs et un danseur. Tous les informateurs sont, à l'origine, danseurs. C'est pourquoi, j'emploie le terme générique de « danseurs » pour qualifier les différentes sous-populations de professionnels. J'ai choisi la diversification de la population car « aucune catégorie d'acteurs ne détient à elle seule la connaissance objective, [mais] la vision de chacune contient sa part de vérité »²⁵.

J'ai utilisé un guide d'entretien, défini autour des thèmes à explorer. Il était orienté sur l'activité dansée. Parallèlement, une série d'indicateurs permettait aux danseurs de décrire leur vécu et leur ressenti à diverses périodes de leur pratique. Après chaque entretien, je prenais quelques minutes pour noter mes impressions et celles de l'informateur que son attitude laissait transparaître.

Les textes, retranscrits, ont été traités par analyse thématique. Par une première lecture, je me suis imprégnée des entretiens. Les notes prises ont été réorganisées, et j'en ai extrait un ensemble de thèmes, qui, mis en relation, ont constitué la base de la grille d'analyse. Une fois les catégories d'analyse définies, j'ai procédé au découpage du texte. Je recherchais les noyaux de sens et les classais dans les catégories *ad hoc*. Enfin, afin de préparer la phase d'interprétation, j'ai d'abord effectué une hiérarchisation intra-thématique, puis trans-thématique. Ma démarche s'est organisée en deux niveaux : une lecture approfondie de chaque entretien (afin d'en comprendre l'organisation, la spécificité) et une mise en relation des analyses verticales, dans une analyse transversale.

L'accès au statut de danseur classique

Un corps outil

L'apprentissage du métier de danseur classique a lieu au travers de ce que l'individu a de plus intime et personnel : son corps, « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme »²⁶. Le corps du danseur est le siège de toutes les attentions : apprentissages techniques, interprétation, apprivoisement du regard d'autrui, etc. Et il est multi-dimensionnel : corps pour soi, corps objet jugé par les autres (professeurs, jurys, chorégraphes), corps sensible (voire hypersensible), corps instrument (de travail), corps expression et émotion, corps marqueur de différences (homme, femme).

Le danseur s'engage totalement pour acquérir, développer et entretenir les qualités physiques requises (souplesse, endurance, force, équilibre, vitesse). Dans le parcours qui mène au statut de professionnel, le danseur s'accoutume à traiter son corps comme un outil, dont le fonctionnement conditionne la carrière. Le corps est l'objet d'un soin tout particulier : hygiène de vie, respect, vigilance, discipline. La nécessité d'être toujours au mieux de sa forme, réclame une volonté et un sens de l'effort sans faille :

²⁴ KAUFMANN, J.-Cl., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, p. 19.

²⁵ BERTAUX, D., *op. cit.*, p. 23.

²⁶ MAUSS, M., « Les techniques du corps », MAUSS, M., *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1985, p. 363-386 [1934].

« On peut être moyen techniquement, mais avoir une grande discipline et réussir, par contre, un danseur excellent techniquement, s'il ne se surveille pas... »²⁷. « Un danseur devrait pas fumer, un danseur doit pas boire (...). Faut être très, très, très vigilant »²⁸. Le corps est d'autant plus précieux et fragile que la durée de sa vie artistique est courte, il faut gérer ce capital, et apprendre à l'économiser.

L'artiste chorégraphique doit aussi posséder sens du mouvement, rythme, flux d'énergie, afin de parvenir à exprimer un vaste registre de sentiments, avec son corps pour unique instrument. Ce corps est jugé, évalué et corrigé par les professeurs, les collègues, les chorégraphes, les spectateurs. Les auditions sont fondées sur ce principe : la sélection ne se fait pas nécessairement sur la prestation dansée, mais sur l'apparence ou le potentiel physique du danseur : « Pour un mec, si il a pas de jolis pieds quand il tend les pieds, qu'il est pas souple, c'est pas possible (...). Il doit avoir les bras assez longs, une bonne tenue de corps. Tous les grands danseurs doivent avoir un minimum d'ouverture, de souplesse. Et, puis (...), pour un mec qui fait que 1 mètre 60, ça va être dur »²⁹.

Le corps du danseur est image et visuel, c'est pourquoi il doit répondre à des attentes formelles et morphologiques, sexuées et statutaires. Le corps est programmé (musculature, silhouette, placement, souplesse, ouverture, attitude, discipline) pour répondre aux attentes du public, de l'institution et des normes de la danse masculine... et donc pour que l'individu soit reconnu comme danseur à part entière.

Un corps technicisé

Sur le corps s'applique une technique sexuée. Les apprentissages s'effectuent dans des classes mixtes, favorables à la différenciation sexuée. Garçons et filles acquièrent les mêmes bases (positions, barre, enchaînements, sauts, rotations) mais la grammaire de pas et l'effort à fournir sont spécifiques à chacun. Le professeur définit l'approche propre à chaque sexe : « Un garçon n'aborde pas du tout le mouvement comme peut l'aborder une fille. Mais disons, la figure à faire, c'est la même. Donc, y a plusieurs façons de l'aborder et chacun l'aborde avec sa personnalité. (...) Le geste sera désigné par un terme bien précis mais y a plusieurs façons de se l'assortir, de se l'approprier, de l'exécuter (...). C'est au professeur aussi à bien faire dès le début, cette remarque, cette démarche que « Tu vas pas faire le même port de bras, toi tu as ton port de bras, tu vas le nourrir d'autre chose, de l'homme que tu es en devenir ». Et pour la fille, pareil dans la féminité »³⁰.

Les jeunes filles travaillent sur pointes, apprennent la petite batterie et étudient l'adage. Les jeunes garçons s'entraînent aussi à la batterie mais de plus grande amplitude et élévation. Ils exécutent les grands sauts complexes du registre. Les femmes se rapprochent d'un travail d'endurance, les hommes d'un travail explosif. « La danseuse c'est la course de fond, faut tenir dans la longueur : des variations de filles, c'est long, mais c'est régulier. Les garçons, ça dure 55 secondes. Mais c'est

²⁷ Olivier, maître de ballet, 9 juin 2001, Dijon.

²⁸ Sébastien, professeur, 15 mai 2001, Dijon.

²⁹ Christophe, danseur, 4 juin 2001, Dijon.

³⁰ Sébastien, professeur, 15 mai 2001, Dijon.

un sprint. Là, on donne tout à fond pendant très peu de temps. (...) C'est une danse différente »³¹.

L'identité du danseur infléchit l'interprétation et l'exécution d'une variation, non seulement au niveau masculin/féminin, mais aussi plus subjectivement, d'un danseur à un autre. Les émotions transmises sont très personnelles (intensité, force, charge sensible,...) et renvoient au vécu de chacun. Dans ce contexte, l'appropriation de la gestuelle classique, à forte tonalité sexuée, permet au danseur de se reconnaître en tant qu'homme-danseur, son corps devenant marqueur de sexualité.

Un corps objet de regard

Constamment exposé au regard d'autrui, ainsi qu'à celui qu'il porte sur son propre travail, le danseur voit son corps mis à nu. Celui-ci accueille les attentes colorées sexuellement des publics, sur scène, en audition, en travail (le regard critique des jurys, admirateur mais exigeant des spectateurs, singulier et intéressé du chorégraphe, son propre regard : rigoureux et continu).

Les glaces du studio renvoient au danseur son image qui se prolonge dans une démarche plus intérieure (proprioception, kinesthésie, mise en scène, ressenti). Très tôt, le danseur est entraîné à modeler ce reflet : « On est toujours en train de s'auto-juger par rapport à ce foutu miroir que l'on a constamment devant les yeux, (...) on est toujours dans cette autocritique, donc déjà on a ça en nous, et très tôt on nous responsabilise par rapport à ce qui est dans la bonne direction et ce qui n'est pas dans la bonne direction »³².

Ainsi, l'accès à une connaissance pertinente de son corps participe à l'émergence de l'identité. Le corps représente pour le danseur un matériau précieux. L'homme qui danse se construit au travers de ses expériences corporelles et affectives : il se découvre, il s'identifie, il apprend à être un homme-danseur par l'acquisition d'une technique, de savoir-être, de savoir-faire et -agir.

L'éducation par l'appartenance

La famille participe activement et fondamentalement au processus de formation de l'identité de l'individu. Elle donne à l'enfant, puis à l'adulte, non seulement un cadre de référence, mais aussi des règles et des normes qui constituent un bagage matériel, psychologique, social et culturel. La famille de naissance et la famille artistique de la danse classique accueillent successivement le jeune danseur.

La famille de naissance

Le premier noyau familial (les proches parents) est très présent au début de la trajectoire du danseur, avant la professionnalisation. Les parents sont, le plus souvent, à l'initiative des premiers contacts de leur enfant avec la danse, et ont partagé avec lui son premier spectacle et ses premières émotions artistiques. Plusieurs ont ainsi transmis à leur fils le goût de la musique, de la poésie, de la peinture, de la danse :

³¹ Philippe, professeur, 10 avril 2001, Paris.

³² Sébastien, professeur, 15 mai 2001, Dijon.

« Mes parents étaient délégués jeunesse musicales de France (...). Donc, j'ai été bercé dans la musique dite classique »³³.

Les parents peuvent être alertés, conseillés et guidés par des professeurs (de danse, d'éducation physique et sportive, ou autres) : « Il y a un professeur de gym qui m'avait remarqué, à l'école, qui me disait : « Mais tiens, quand même, t'es doué ! ». Et un professeur de français, qui fort incidemment avait sa petite amie qui était une danseuse. Et pareil, il m'a présenté, il lui a demandé son avis. Elle lui a ramené un avis, disons, favorable. Et par là, ils sont allés voir mes parents en insistant pour que je puisse me réaliser dans cet art »³⁴.

Bien que parents, frères et sœurs, soient les premiers à assister et à accompagner le jeune élève en danse, celui-ci ne reste pas longtemps auprès d'eux. Pour des raisons pratiques ou institutionnelles, le danseur est amené à quitter sa famille relativement tôt, à entrer dans un internat afin d'intégrer une école de niveau supérieur. Le danseur se trouve alors seul, éloigné géographiquement, et ne cache pas la difficulté de devenir autonome : « J'ai quitté ma famille assez tôt. Et, c'est sûr que c'est pas évident. (...) J'ai dû rester deux-trois ans tout seul. C'est pas toujours évident. Après, mes parents sont venus avec moi à Lille. Donc, là, c'était pas mal. Et on est resté encore un an ou deux. Et après, je suis parti à 17 ans à Paris. Donc, de nouveau, je suis parti, là, j'avais mon studio là-bas. Donc, j'étais de nouveau tout seul »³⁵. Une fois dans le monde de la danse, avant même d'être professionnel, le danseur voit rarement ses parents. Une autre famille prend le relais : celle de la danse classique, avec de nouveaux membres et modèles d'identification, de nouvelles règles...

La famille artistique

Au sein du monde de la danse classique, une famille se reconstitue autour du danseur. Famille, dont les membres, aux rôles et statuts divers, sont révélateurs de l'identité du jeune homme. Par exemple, à l'Opéra national de Paris, chaque élève choisit une « petite mère » et un « petit père » dans une classe supérieure, pour retrouver un peu de l'ambiance familiale. Ces parents d'adoption (ou de substitution) encouragent et soutiennent l'enfant/élève dans son quotidien et dans son apprentissage.

Le professeur tient une place prépondérante. Un rapport d'expérience et de compétence le lie à l'élève. Il s'implique dans la formation du danseur : forgeant sa personnalité, le stimulant, l'aidant, et le lançant « dans le métier ». Il influence ainsi la trajectoire de la carrière du danseur. Il est le membre de la famille qui suit, conseille, apprécie et mesure les progrès. Danseur puis professeur, Sébastien définit la tâche de l'enseignant : « Je pense qu'un professeur doit guider, prendre l'outil dans le sujet, voir, le reconnaître tel qu'il est et, petit à petit, l'amener à ce que le professeur souhaite qu'il devienne, pour le bien de l'élève »³⁶.

Le professeur est perçu comme un initiateur et/ou un catalyseur. Ses élèves lui portent souvent une reconnaissance et un respect extrêmes. Christophe parle de son premier enseignant : « C'était vraiment quelqu'un de vraiment fantastique (...). C'est

³³ Philippe, professeur, 10 avril 2001, Paris.

³⁴ Olivier, maître de ballet, 9 juin 2001, Dijon.

³⁵ Christophe, danseur, 4 juin 2001, Dijon.

³⁶ Sébastien, professeur, 15 mai 2001, Dijon.

vraiment quelqu'un, c'est un maître. Pour moi c'est vraiment quelqu'un de bien. Je l'aime vraiment bien »³⁷. Le professeur enseigne les règles techniques de la danse, tout en restant un interlocuteur privilégié. En le guidant et en le mettant sur la voie professionnelle, il apporte chaleur et encouragements au jeune danseur. Ce dernier instaure d'ailleurs souvent avec l'enseignant, un dialogue plus aisé qu'avec ses parents.

Le danseur étoile, personnalité de culte et de fascination, constitue – à un autre niveau – un maillon déterminant du tissu familial artistique. Symbole de perfection, admiré au cours d'un spectacle, puis dans les coulisses, il représente l'idéal-type du danseur. Il matérialise les aspirations et les vœux de tous. Le jeune élève s'identifie à lui, rêve de l'approcher et de l'égaliser. Lorsqu'il le côtoie, la rencontre reste en mémoire et concrétise les désirs de ressemblance : « Pour moi c'était un jour extraordinaire (...). Le jour où j'ai été travailler dans les studios de danse de l'Opéra avec lui [un danseur étoile]. Alors, là, c'était quand même magique »³⁸.

Partageant les mêmes expériences, les mêmes codes et connaissances, les danseurs se regroupent et se reconnaissent en tant que pairs. L'image que renvoient les semblables développe et renforce le degré de conscience du statut de danseur. Evoluant dans un milieu restreint et conservateur, les danseurs établissent des relations amicales et fraternelles qui contribuent à leur insertion dans le monde de la danse : « Des cours de danse m'ont créé des amitiés. J'ai deux filles comme ça qui sont, que j'ai connues au cours de danse (...). On est des amis maintenant, enfin, comme les doigts de la main. C'est une sœur. Elle, et puis sa copine (...). On leur a confié la maison, on est parti en week-end, elles ont gardé les enfants ici, enfin, bref, c'est nous, c'est de la famille. C'est de la famille »³⁹.

Un cocon protecteur se tisse autour du danseur en devenir. Ainsi, au-delà des conflits et des tensions du quotidien, des liens affectifs aussi forts que les liens familiaux se nouent. Dans la relation qu'il entretient avec ces « autrui significatifs »⁴⁰ – les membres de sa famille artistique – le danseur accède aux gestes socialisateurs. Son entrée dans le milieu de la danse l'ouvre aux autres. Il s'identifie à ceux que George Herbert Mead appelle les « autrui généralisés »⁴¹, grâce auxquels il apprend les règles communautaires. Lorsque le jeune homme est inscrit dans une école de danse, il entre dans un microcosme. Le champ sémantique ancien et universel utilisé en danse classique favorise et renforce la cohésion et la communication au sein de la corporation. La vie en collectivité et la nécessaire intégration de chacun obligent l'élève à se plier aux exigences institutionnelles. Il doit, notamment, respecter les hiérarchies et l'ordre imposés. Le danseur s'inscrit dans un cadre de référence strict imposant des repères et des référents incontournables.

Par ses caractéristiques historiques, traditionnelles, artistiques, sociales et organisationnelles, la danse classique peut être assimilée à une institution, représentée par de grandes organisations (Opéra national de Paris, Conservatoires supérieurs,

³⁷ Christophe, danseur, 4 juin 2001, Dijon.

³⁸ Philippe, professeur, 10 avril 2001, Paris

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ MEAD, G.M., *op. cit.*

⁴¹ *Ibid.*

régionaux, ...). Les normes établies viennent alors satisfaire un intérêt collectif : le maintien d'un patrimoine culturel. Maillage éducatif et formateur se substituant à la famille d'origine, le monde de la danse classique permet au danseur de développer sa personnalité dans le respect de l'organisation artistique. Tout au long de sa formation, le danseur découvre ce qu'il est bon de faire, de connaître, de voir, de ressentir quand on est/naît danseur. Le monde de la danse détermine la construction de l'identité sexuée du danseur qui se professionnalise, en s'appropriant le lieu essentiel d'ancrage de la sexualité : le corps.

L'exercice de la masculinité : une quête de la réussite professionnelle

Progressivement, le danseur se positionne en tant qu'individu sexué. Fort des qualités acquises au cours de sa formation, il affirme sa spécificité et défend les « valeurs » et les « motivations » de sa catégorie-sexe. Dans sa profession et son art, il apporte la marque de son appartenance au sexe masculin, y met à l'épreuve sa masculinité. Sans renoncer à sa virilité.

Le danseur conçoit le monde de la danse à la manière d'un homme d'affaire : il établit des plans de carrière (contrats, reconversion, mobilité artistique et géographique), fait de la gestion financière, recherche la rentabilisation, gère des capitaux (corporels et financiers), acquiert détermination, hargne, pugnacité, hardiesse, force de caractère... pour gérer les obstacles et les pièges du milieu fortement concurrentiel. Le danseur exerce un métier qu'il dissocie, le plus souvent, de la sphère privée : « C'est vrai que peut-être qu'en étant plus jeune, on mise vachement sur la danse. Et puis, maintenant, c'est mon boulot. J'aime bien mon métier, mais voilà. On rentre à la maison, c'est terminé »⁴².

Le danseur est sur le marché du travail dès sa sortie du conservatoire. Les formations qu'il suit, les personnes dont il s'entoure (conseillers artistiques, metteurs en scène), les chorégraphes avec lesquels il travaille, font l'objet d'une recherche et d'une étude objective et réfléchie. Le danseur calcule et compare les avantages et inconvénients des situations envisageables. La recherche de rendement et d'efficacité est prise en compte dans la vie professionnelle et privée. Le danseur s'organise au mieux, au vu de ses objectifs, de ses attentes et de ses ambitions. Entreprenant et combatif, il se donne les moyens d'atteindre le rôle qu'il ambitionne (soliste, danseur étoile, premier rôle). En compétition avec les autres et avec lui-même, il recherche la meilleure formation, le meilleur conservatoire : « Je suis arrivé à Boulogne, j'étais dans une classe où on devait être deux ou trois, j'étais vraiment le plus mauvais. Et puis, donc c'est un but d'essayer de rattraper les autres. Et puis après, hop, j'étais le meilleur des trois au bout d'un mois ou deux. Et puis, après je suis allé à Lille. Pareil, j'étais encore le plus mauvais et puis hop, j'étais, j'ai pas été le mieux, mais j'arrive bien à, arriver à avoir le même niveau que les autres. Donc, c'est vrai que c'est aussi un but, c'est de progresser »⁴³.

La loi de l'offre et de la demande est sévère. L'hypersélectivité des auditions est comparable aux techniques de recrutement qui ont cours dans d'autres secteurs

⁴² Romain, maître de ballet, 19 juin 2001, Dijon.

⁴³ Christophe, danseur, 4 juin 2001, Dijon.

professionnels : « Je crois que les statistiques, à un moment ils parlaient, en France [tous types de danse confondus] je crois qu'il doit y avoir entre 8 000 danseurs et y a sur le marché (...) 600 postes »⁴⁴. Le danseur est amené à faire des choix déterminants (notamment, pour préparer sa reconversion) : « Quand j'ai commencé à m'intéresser à la pédagogie, j'étais encore danseur, mais je donnais des cours parce que ce n'est pas quand on a plus rien qu'il faut commencer. C'est avant. Il faut penser à l'après, à la reconversion, il ne faut pas attendre d'y être »⁴⁵.

A l'opposé de la représentation du personnage en dehors de toute contingence matérielle (du fait de son statut d'artiste), le danseur est un « businessman » : il gère très tôt sa carrière, anticipe, prévoit sur le moyen et le long terme, évalue les possibles en fonction de ses compétences et potentiels. Les terrains traditionnels de prédilection d'exercice de la masculinité n'échappent pas au danseur. Au sein de son milieu professionnel, il se les approprie. Toutefois, maîtrisant et contrôlant son hypersensibilité, s'en faisant une force et une alliée, voire la revendiquant, le danseur se démarque : « Cette hypersensibilité qui nous amène vers notre part de féminité, et ben, je dirais, je la sacralise : tant mieux parce que c'est une bonne complémentarité (...). Ça n'enlève rien, au contraire, ça ne peut qu'enrichir... »⁴⁶.

Le milieu de la danse classique offre au danseur un champ de socialisation où il s'approprie « un moi » et « un monde »⁴⁷. Les processus biographique et relationnel de socialisation⁴⁸ sont favorisés par le caractère familial et structurel du monde de la danse classique. L'identité sexuée « pour soi » est donnée au danseur par les liens familiaux ainsi que l'incorporation des règles de fonctionnement du milieu. Alors que l'identité sexuée « pour autrui »⁴⁹ se construit dans les stratégies que le danseur adopte dans sa vie professionnelle. « L'homme-danseur-classique-professionnel » s'affirme au moyen de stratégies sexuées, tout en usant de ses qualités artistiques.

Conclusion : « l'homme-danseur-classique-professionnel » viril et sensible

Questionner le profil et le parcours d'« hommes au monde des femmes » lève ici de nombreux *a priori*. Associée à une pratique féminine, la danse classique est un art où les danseurs professionnels ont leur place. En entrant dans la danse, le jeune acquiert peu à peu le statut de danseur. Le corps, la technique, les rôles, les regards... sont colorés sexuellement et participent à la socialisation de l'homme-danseur. En s'identifiant aux membres de la famille qu'il se recrée dans le monde artistique de la danse classique professionnelle, en s'imprégnant des règles de fonctionnement, des valeurs et des codes de l'institution, le danseur se sexualise et adopte les « valeurs » masculines. Après appropriation d'un monde social et artistique, il cerne son rôle, puis l'investit activement. La construction de l'identité sexuée du danseur est un processus autant individuel qu'institutionnel, sans cesse réactualisé.

⁴⁴ *Loc. cit.*

⁴⁵ Romain, maître de ballet, 19 juin 2001, Dijon.

⁴⁶ Sébastien, professeur, 15 mai 2001, Dijon.

⁴⁷ BERGER, P. et LUCKMANN, Th., *op. cit.*

⁴⁸ DUBAR, Cl., *op. cit.*

⁴⁹ *Loc. cit.*

Paradoxalement, la danse classique forme un danseur aux normes sociales de la virilité. Il possède les qualités de l'« homme-modèle » du XXI^e siècle. Il est compétitif, entreprenant, courageux, exigeant. Cependant, il doit sa particularité à sa sensibilité, son goût pour le poétique, la nuance et le détail. La professionnalisation impose au danseur des règles de vie, mais aussi une manière de penser et d'être. Ce que Serge Lifar, danseur et chorégraphe russe, a très justement suggéré : « Je sens la danse comme l'élément premier de mon être et toute ma conception de la vie dépend de ma psychologie dansante »⁵⁰.

⁵⁰ Cité par HOFMANN, A. ET V., *Le Ballet*, Paris, Bordas, 1981.

La domination masculine en agriculture

Valérie BERNARDI

Introduction

Le monde agricole, s'il a su évoluer et s'adapter aux nouvelles exigences technologiques notamment par une modernisation de ses outils et un accroissement de ses capacités de production, reste un domaine d'activité essentiellement masculin. Le nombre de femmes qui s'installent en tant qu'agricultrices a néanmoins fortement augmenté partout en Europe et en 1997, 1 300 000 femmes dirigent une exploitation (soit une exploitation sur cinq). S'installer en tant que chef d'exploitation lorsqu'on est une femme nécessite malgré tout le déploiement d'efforts supplémentaires, notamment lors de l'élaboration de son projet. Démontrer que son exploitation dégagera un revenu suffisant, que la superficie et l'orientation technico-économique sont adaptées à ses capacités physiques, sont quelques-uns des défis que doit relever l'agricultrice. Ainsi, dans l'Union européenne, une forte majorité des exploitations dirigées par des femmes peuvent être qualifiées de « petites »¹. Notons que des pratiques discriminatoires d'accès à la terre ont parfois été notées « les cédants, les propriétaires fonciers et les banquiers leur font obstacle [aux femmes] dans leurs démarches d'installation (...) : blocage de permis de construire, augmentation des prix du foncier... »².

Dans le cadre plus spécifique de la France, une convention interministérielle pour la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le système éducatif a été signée le 25 février 2000 par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État aux Droits des femmes.

¹ Moins de 4 UDE (unité de dimension économique).

² DAHACHE, S., *Déterminants et installation individuelle en agriculture : le cas des femmes dans le département du Gers*, 2004, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse Le Mirail, 105 p.

Cette convention s'est par ailleurs insérée dans le programme national cofinancé par le Fonds social européen (FSE), *Femmes, formation et emploi en milieu rural : intégration de l'égalité des chances*, dont s'est doté le ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour la période 2000-2006. Des efforts sont ainsi faits pour permettre aux femmes de trouver leur place dans l'agriculture mais faire évoluer les mentalités n'est néanmoins pas aisé, comme le montre cet article qui se concentre exclusivement sur le cas de l'agriculture française.

L'agriculture et les femmes : un bref historique

L'exploitation agricole a longtemps été une entité familiale basée sur un partage des tâches bien défini entre l'agriculteur, sa conjointe, ses enfants et ses parents. Chacun avait un rôle propre et la frontière entre le travail et la vie privée était quasi inexistante. Aujourd'hui encore, même si l'exploitation a évolué et est passée d'une forme familiale à une forme entrepreneuriale, la frontière entre les deux sphères de vie – privée et professionnelle – est toujours très difficile à discerner.

Les femmes ont toujours travaillé sur l'exploitation. Philippe Cardon³ met ainsi en valeur trois périodes principales durant lesquelles le positionnement des femmes en agriculture a évolué. Les années 1950-1960, où l'agriculture était représentative d'un « métier de couple » qui exprimait l'unité familiale et le partage sexué des tâches ; les années 1970-1980 avec l'apparition de revendications des femmes à la recherche d'un statut professionnel ; et enfin les années 1990-2000 où la professionnalisation des femmes hors de l'exploitation et le développement de nouvelles activités sur celle-ci (gîte rural, accueil, transformation, etc.) leur permettent d'acquérir un statut agricole revalorisant ou une émancipation hors de l'agriculture (75% des conjointes d'agriculteurs de moins de 30 ans exercent aujourd'hui un métier hors de la ferme).

Les femmes représentent aujourd'hui près de 40% des actifs du secteur agroalimentaire et 30% du secteur agricole. Si les femmes ont petit à petit acquis une place en agriculture, elles sont néanmoins majoritaires à travailler à temps partiel (seules 62% des exploitantes travaillent à temps plein contre 89% pour les hommes) ou à avoir un statut précaire (les salariées non familiales sont surtout ouvrières et très rarement techniciennes ou cadres, à l'inverse de leurs homologues masculins).

Femmes d'agriculteurs ou agricultrices ?

L'historicité des statuts des femmes en agriculture

La question de l'égalité des sexes face au travail et au salaire représente un point de débat incontournable dans nos sociétés modernes. Or, aujourd'hui encore, un certain nombre de domaines d'activités mais également de catégories socioprofessionnelles résistent à la féminisation ou s'y prêtent avec réticence. Ainsi, l'agriculture représente-t-elle un parfait exemple de domination masculine.

Les raisons avancées sont nombreuses. Tout d'abord, le poids de l'héritage familial, toujours actuel. Les exploitations agricoles se transmettent de père en fils, et encore aujourd'hui, lorsque les exploitations sont transmises à des femmes, c'est souvent

³ CARDON, Ph., « Les passeuses. Une sociologie comparative des parcours biographiques de femmes dans l'agriculture andalouse et franc-comtoise », *Les Cahiers de l'Atelier de recherche sociologique*, 2005, 1, p. 169-191.

en raison du refus du fils de reprendre l'exploitation ou parce qu'il n'existe pas de repreneur masculin. Ainsi, si un homme devient agriculteur par le biais de l'héritage parental, une femme devient agricultrice par le biais du mariage avec un agriculteur : « La position de la femme dans la structure de parenté de l'exploitation familiale est définie par le mariage et par son rôle d'épouse alors que la position de l'homme est déterminée fondamentalement par l'héritage et par sa condition de fils »⁴. Pour compléter ce handicap de base, l'exploitation agricole a eu pendant très longtemps une dimension familiale ; la femme ayant épousé un agriculteur avait également épousé l'exploitation et la belle-famille. Si elle avait un travail extérieur, celui-ci était bien vite abandonné pour pouvoir aider son époux à l'arrivée des enfants.

Jusque dans les années 1970, les femmes sur les exploitations agricoles ne bénéficiaient pas de statut et tout le travail qu'elles effectuaient n'était pas juridiquement reconnu. A ce titre, et en dehors du travail domestique, on considérait que les femmes *aidaient* leur époux sur l'exploitation familiale mais cela ne donnait lieu à aucune reconnaissance sociale ou financière. Les régimes de sécurité sociale fondés sur l'activité professionnelle ne permettaient pas d'assurer des droits en la matière. Dans le cas d'une absence de déclaration, la situation sociale de la conjointe était assurée par des droits dérivés liés à ceux détenus par le chef d'exploitation. De ce fait, elle se trouvait en situation « d'ayant droit » et ne bénéficiait pas de la retraite : « La définition du travail agricole, tel que le reflètent les statistiques officielles, recouvre pour l'essentiel les tâches typiquement effectuées par les hommes, comme les activités manuelles et les tâches de gestion les plus visibles. Les nombreuses autres activités liées à la conduite de l'exploitation et confiées aux femmes ne sont souvent pas considérées comme un travail agricole, et sont donc ainsi reléguées dans la même catégorie « indéfinie » que les tâches ménagères ou celles consistant à prendre soin des membres de la famille »⁵.

Lié à un contexte national de revendications féministes en termes d'égalité des chances, le besoin de reconnaissance professionnelle des femmes apparaît à la fin des années 1970, entraînant la contestation du statut d'aide-familiale et de conjointe. Mais il faudra attendre 1985 et la création des EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) pour que les femmes accèdent à un véritable statut d'agricultrice, c'est-à-dire à un statut juridiquement reconnu. Dans le cadre de la loi d'orientation agricole de juillet 1999, le statut de « conjoint collaborateur »⁶, prévoyant un droit d'accès à la retraite proportionnellement aux revenus de l'exploitation, est créé, même si l'épouse reste dans une position « d'ayant droit » en ce qui concerne les prestations familiales, l'assurance-maladie et ne touche aucun salaire pour le travail fourni. Cependant, pour bénéficier de ce nouveau et récent statut, l'accord du chef d'exploitation est demandé, créant un lien de dépendance vis-à-vis de ce dernier, et expliquant en partie la non-

⁴ WHATMORE, S. J., « ¿Ciclo vital o patriarcado? Cambios en las divisiones del trabajo en la explotación agraria familiar por razón del sexo », *Revista de Estudios Agrosociales*, 1989, 147 ; repris par CARDON, Ph., *op. cit.*

⁵ « Le rôle des femmes dans le développement rural. Assurer l'avenir de l'Europe rurale », document de la Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, 2000, p. 9.

⁶ Cette réforme a eu un impact positif puisqu'en 2002 dans les couples agricoles, 72% des femmes ont le statut de conjointe collaboratrice.

adhésion de certaines femmes souhaitant se soustraire au « bon-vouloir » de leur époux. Tremplin pour certains dans l'obtention d'un véritable statut de chef d'exploitation ou, à l'inverse, stigmatisé d'un recul par omission des droits propres à chaque individu dans le souci d'autogestion et de libre arbitre, le statut de « conjoint collaborateur » est un statut particulier et spécifique qui soulève de nombreuses interrogations.

Aujourd'hui, l'exploitation n'est plus considérée comme une entité familiale et les agriculteurs se voient davantage comme des chefs d'entreprise que comme de simples paysans. De la même façon, si les femmes épousent un agriculteur, elles ne deviennent pas systématiquement agricultrices. Si, en 1990, la moitié des conjointes étaient agricultrices, elles ne sont plus qu'une sur trois en 2000 et près de la moitié exerce une profession non agricole.

Annie Rieu⁷ souligne que « contrairement aux hommes, les femmes sont peu engagées dans les organisations agricoles et syndicales » en raison de la prédominance du modèle agricole masculin qui a tendance à les exclure. Les femmes, qui ont malgré tout tenté de s'y intégrer, ont expliqué à quel point il leur était difficile d'être prises en considération et défendues. Ce phénomène de ségrégation de la part des syndicats professionnels d'une partie des « travailleurs » n'est pas nouveau et a pour conséquence de nier l'existence d'une égalité dans l'accomplissement de son métier. Ainsi, les revendications des agriculteurs seraient plus légitimes que celles des agricultrices. Pourquoi ? Hugues Puel évoque en 1974, dans son ouvrage *Les économistes radicaux aux USA*⁸, de quelle façon les syndicats d'ouvriers du début du siècle dernier y excluaient les ouvriers noirs et renforçaient par là même la lutte des classes, en faisant peser sur une frange de la population ouvrière la flexibilité (notamment salariale) demandée par les industries. Certes, le monde agricole n'est pas le monde de l'industrie et l'agriculteur n'est pas sous domination d'une hiérarchie directe, mais l'exclusion d'une partie de la population que l'on est censé défendre peut fragiliser l'ensemble de la profession. Cette tendance se retrouve également dans d'autres pays européens. Ainsi, « une récente étude consacrée aux besoins et possibilités de développement des femmes agricultrices en Cornouailles a montré que certaines d'entre elles étaient dissuadées d'adhérer au Syndicat national des agriculteurs et aux groupes locaux d'agriculteurs par la présence d'une proportion énorme d'hommes aux manifestations de ces organismes. Selon l'une d'entre elles, l'Association d'agriculteurs de colline à laquelle appartenait son mari était un « bastion mâle (...) ; les femmes n'ont pas le droit d'y adhérer, c'est un club d'hommes »⁹.

Si on en revient à la situation actuelle, parmi les femmes appartenant au secteur agricole et sur la base de 100, on compte 37 exploitantes et 14 salariées, tandis que 40 autres travaillent à la ferme en tant que conjointes non salariées¹⁰. En comparaison,

⁷ RIEU, A., « Agriculture : un métier masculin investi par les femmes », GUICHARD-CLAUDIC, Y., KERGOAT, D. et VILBROD, A. (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008, p. 97 et s.

⁸ Paris, Éditions universitaires, 1974.

⁹ « Le rôle des femmes dans le développement rural. Assurer l'avenir de l'Europe rurale », document de la Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, 2000, p. 10.

¹⁰ En 2006, cela représente 111 000 conjointes non salariées, 8 000 salariées, et 61 000 chefs d'exploitation.

pour 100 hommes travaillant dans le secteur agricole, 62 sont exploitants et 19 salariés agricoles.

Comment investir des domaines d'activités masculins ?

« L'agriculture reste encore un métier de couple dirigé par les hommes, quand bien même les femmes accèdent à une égalité de statut (...). Celles qui s'installent en couple contestent peu la hiérarchie des sexes, comme si elles s'interdisaient de transgresser ce monde construit au masculin, sans doute parce qu'elles savent que cela a un coût social et identitaire important qu'elles ne se sentent pas prêtes à assumer »¹¹.

Une enquête a été menée auprès d'agricultrices en 2004 sur les départements du Lot et du Cantal sur leurs conditions d'installation et la place décisionnelle qu'elles avaient sur l'exploitation¹². Il est intéressant de noter que la marge décisionnelle n'est pas la même dans les deux départements. Les agricultrices lotoises se déclarent davantage comme étant seules à lancer la mise en place d'activités nouvelles, dévoilant ainsi une volonté personnelle, moteur d'une diversification de l'exploitation. A l'inverse dans le Cantal, département très agricole et où le poids de la tradition familiale est assez prégnant, nombreuses sont les agricultrices à s'être déclarées inscrites dans un « collectif de décision »¹³. Ainsi, même si la femme acquiert un statut reconnu juridiquement, elle demeure dans un schéma de domination du masculin élargi bien souvent également à la belle-famille. L'exploitation agricole étant encore aujourd'hui une exploitation familiale, une reproduction du modèle de partage des tâches domestiques au niveau de la sphère professionnelle, en l'occurrence l'exploitation.

La jonction entre unité familiale et unité de production au sein d'une même unité géographique détermine la dimension de groupe comme collectif de travail : « Les rapports de travail dans l'exploitation agricole obéissent nécessairement aux conventions qui définissent les relations dans la famille »¹⁴ entraînant ainsi l'émergence d'un « code de rapports familiaux »¹⁵ garant d'un certain équilibre.

Nathalie Bosse et Christine Guegnard¹⁶ citent les résultats d'une enquête menée auprès de 1 149 lycéens, filles et garçons. Les résultats de ces enquêtes sont riches d'enseignement sur la conception que peuvent avoir ces jeunes de ce que doivent être un métier féminin et un métier masculin. Ainsi, les métiers féminins doivent faire référence aux qualités de « douceur, maternité et compréhension » et les métiers masculins aux notions de « force, résistance et courage ». D'autres caractéristiques

¹¹ RIEU, A., *op. cit.*.

¹² BERNARDI, V. et GABEN, L., « L'installation des femmes en agriculture : une évolution significative ? Le cas de deux départements : le Cantal et le Lot », contribution au colloque *L'inversion du genre*, UBO (Université de Bretagne occidentale), Brest, mai 2005, 12 p.

¹³ Nous entendons par « collectif de décision » ou « décision de groupe » la déclaration de l'agricultrice, dans le cadre du questionnaire postal utilisé dans cette étude, selon laquelle elle a décidé conjointement avec son époux et/ou ses associés.

¹⁴ BARTHEZ, A., *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 1982, p. 15.

¹⁵ *Loc. cit.*

¹⁶ BOSSE, N. et GUEGNARD, Ch., « Les métiers de femmes sont pour des femmes », contribution au colloque *L'inversion du genre*, UBO, Brest, mai 2005, 18 p. (Toutes deux travaillent à l'institut de recherche sur l'éducation, IREDU-CNRS).

peuvent être ajoutées à ces métiers strictement masculins comme les notions de « manuels et salissants ». Ce qu'il est également intéressant de noter ici, c'est que le modèle parental ou la filière d'étude suivie sont déterminants dans l'image que peuvent avoir ces jeunes de ce que doit être un métier féminin ou masculin. Ainsi, les filles accédant aux filières scientifiques sont moins convaincues qu'il existe des métiers « réservés aux hommes » que les filles scolarisées dans le tertiaire. De la même façon, si seul le père est actif dans le foyer ou si la mère est ouvrière, les enfants sont plus enclins à affirmer qu'il existe en effet des professions féminines et d'autres masculines.

On peut considérer que la reproduction de ce qui est perceptible dans le schéma parental est également responsable de cette « phallocratie » qui perdure en agriculture. Si une fille d'agriculteur a vu sa mère travailler sur l'exploitation juste comme un complément du travail du père, sans reconnaissance ni statut, peut-être trouvera-t-elle normal à son tour, de se satisfaire d'un tel statut (ou plutôt manque de statut). A l'inverse, on peut penser qu'une femme non originaire du monde agricole et n'ayant pas baigné dans ces stéréotypes s'installe seule en tant que chef de son exploitation et assume seule toutes les modifications intervenant sur celle-ci. Mais ce ne sont que des hypothèses qui mériteraient d'être vérifiées.

Notons, pour revenir à l'enquête menée auprès de lycéens, que parmi les filles interrogées ayant répondu qu'elles feraient ou souhaiteraient faire un métier masculin (près de la moitié), 10% d'entre elles avancent comme principale raison le fait qu'elles souhaitent prouver « que la femme est l'égale de l'homme » et « qu'une femme est aussi capable qu'un homme ». Mais « le choix entre les filières reste encore très sexué. Les obstacles sont intériorisés », explique Anne Giraudel, responsable du réseau Egalité des chances dans l'enseignement agricole.

L'appropriation de l'agriculture par les femmes : diversification et socialisation

Si les femmes s'installent sur des exploitations plus petites que les hommes, les systèmes de production qu'elles choisissent sont également différents. Si, comme on l'a vu précédemment, la population féminine représente en moyenne 37% de la population agricole permanente, sa répartition varie beaucoup selon le système de production dominant. Les femmes sont ainsi plus nombreuses dans les exploitations de polyélevage herbivore, exploitations de polyculture ainsi que les exploitations spécialisées horticoles et oléicoles qu'en céréaliculture ou en élevage porcins. Mais la différence ne s'arrête pas là. Les agricultrices ont été à l'origine du développement de la multifonctionnalité comme moyen de s(e) (ré)approprier une place sur l'exploitation. Ainsi, les activités d'accueil à la ferme, de ferme pédagogique, les activités de transformation et de vente, directe ou par le biais de circuits courts, ont permis à l'agricultrice de trouver sa place sans avoir à justifier d'une force physique ou de compétences techniques pointues.

La multifonctionnalité de l'agriculture regroupe en effet tout un ensemble d'activités qui s'écartent peu ou prou de l'activité agricole au sens simplement « productif » du terme. De nombreuses définitions ont été apportées à ce terme qui a suscité un grand nombre de travaux depuis la fin du siècle dernier. Catherine Laurent présente

la multifonctionnalité comme « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité »¹⁷. Ces contributions peuvent inclure le maintien du tissu économique et social rural par la diversification des activités, l'entretien du paysage ou la protection de l'environnement.

La redéfinition du métier d'agriculteur, qui n'est plus simplement aujourd'hui un producteur mais également un « prestataire » de services, notamment en matière d'environnement, de tourisme (gîtes ruraux, entretien du patrimoine bâti, ...), ou encore de développement d'activités dans des zones en risque de déprise (services à la personne en zone rurale), permet aux femmes de s'imposer davantage sur l'exploitation et d'imposer leurs compétences complémentaires, notamment dans le domaine des relations interpersonnelles et de la communication. Ainsi, le positionnement des agricultrices doit-il passer, comme le souligne Alice Monier¹⁸, agricultrice en Aveyron, par une troisième voie qui s'écarte de la conformité aux agriculteurs (« je fais le même travail qu'un homme ») ou du maintien dans une position de domination masculine (« je reste dans le rôle de la conjointe qui apporte un coup de main »), troisième voie qui est représentée par l'appropriation de l'agriculture à travers sa modification intrinsèque.

Conclusion

Si les femmes ont aujourd'hui acquis en agriculture un statut à la hauteur de leur implication sur les exploitations agricoles, cela ne s'est pas fait sans heurts et de nombreux progrès restent à accomplir, notamment en matière de droits sociaux et économiques. L'étude comparative de deux départements français (le Lot et le Cantal), évoquée ici partiellement, permet de noter que l'acquisition de compétences et de connaissances supplémentaires (par le biais notamment de la formation continue) était un élément majeur pour les agricultrices dans l'obtention d'une reconnaissance professionnelle. Or, il semble que les nouvelles générations aient bien conscience de ce fait et sortent mieux formées (à la fois par le biais d'un diplôme de niveau supérieur mais également par une formation mieux adaptée à leur futur travail) des écoles agricoles. L'implication des agricultrices dans les instances syndicales et dans les organisations professionnelles, où elles sont encore sous-représentées, demeure néanmoins un enjeu de taille pour celles-ci. Une meilleure parité dans ces instances leur permettrait de mieux défendre leurs droits et d'obtenir une véritable reconnaissance de leur travail. Mais des initiatives locales existent pour améliorer le statut des agricultrices, comme ce qui se fait actuellement en Languedoc-Roussillon à travers un projet européen Equal (projet baptisé RIFEC – Reconnaissance et indépendance des femmes collaboratrices). L'objectif de ce projet est ainsi de développer des outils permettant d'améliorer la gestion du temps de travail et la place des femmes au sein de l'exploitation ainsi que développer leur accès aux instances professionnelles. Il faut espérer que ce genre d'initiatives porte ses fruits et se développe sur d'autres

¹⁷ LAURENT, C., « Activité agricole, multifonctionnalité, pluriactivité », Rapport rédigé pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre du comité d'experts sur les CTE (contrat territorial d'exploitation), 1999.

¹⁸ Propos recueillis lors de la 6^e université d'été de l'innovation rurale à Marciac, 9-10 août 2000.

territoires car le monde agricole est loin d'avoir intégré la nécessité d'augmenter la parité hommes/femmes¹⁹.

¹⁹ RATTIN, S., « En agriculture, la parité n'est pas de mise », *Agriste Primeur*, 2006, 175, 4 p.

Genre et discours participatif dans les villes françaises

Christophe PREMAT

En France, les récentes lois sur la parité ont amorcé un changement significatif en ce qui concerne l'équilibre des sexes au sein de la représentation politique. Dans le même temps, depuis le début des années 1990, une série de lois en faveur de la démocratie participative ont pour objectif d'élargir le socle de la participation politique et d'associer les citoyens à l'élaboration des politiques publiques. La création de nouveaux dispositifs de participation, tels que la consultation locale des habitants et les conseils de quartier, a renforcé le pouvoir des citoyens en-dehors des élections. Il devient alors important d'analyser la relation entre la mutation sociologique du système représentatif avec notamment l'entrée en politique des femmes et ces formes d'*empowerment* qui vont dans le sens d'une inclusion croissante des citoyens à la vie politique. Autrement dit, les nouvelles entrantes en politique se distinguent-elles de leurs collègues masculins par un discours et une pratique participative ?

Nous utiliserons les résultats d'une enquête quantitative menée entre mars et décembre 2006 sur la communication numérique des maires des communes de plus de 5 000 habitants en France pour dégager en particulier la relation entre la situation des maires et l'élaboration d'un discours participatif qui légitime leur action sur le terrain¹. Les maires femmes ont-elles plus recours à ce discours par rapport à leurs homologues masculins ? Ces derniers ne tentent-ils pas de modifier une image patriarcale de leur pouvoir en s'investissant dans la promotion de la démocratie participative ? Dans un premier temps, nous donnerons une photographie du système représentatif français eu égard à l'équilibre des sexes puis nous étudierons les contours du discours participatif local avant d'analyser le profil des communes participatives.

¹ Cette enquête a été menée par nous en collaboration avec Julien Dewoghélaère à l'Institut d'études politiques de Bordeaux entre mars et décembre 2006.

Le contexte de la parité ou la répartition des charges électives

La réflexion sur le genre en politique tente de rechercher un équilibre entre les sexes dans l'accès aux fonctions électives. Selon la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 2 décembre 1996 (96/694/CE), « une participation équilibrée des femmes et des hommes au processus de décision est susceptible d'engendrer des idées, des valeurs et des comportements différents, allant dans le sens d'un monde plus juste et plus équilibré, tant pour les femmes que pour les hommes ». En l'occurrence, la recommandation insiste sur le lien entre l'équilibre des sexes et le renouvellement des pratiques politiques et sociales. Le genre aurait une influence directe sur la manière de prendre des décisions ainsi que sur le type de décision. La question du genre révèle l'inégalité évidente dans la répartition des sexes eu égard à l'accès aux fonctions électives, puisque les femmes restent nettement sous-représentées. En France, la loi n° 2000-493 sur la parité du 6 juin 2000 visait dans cette optique à « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Cette loi s'applique notamment aux scrutins de liste et aux élections législatives, sachant que les élections municipales dans les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas concernées, tout comme les élections cantonales et les élections sénatoriales dans les départements qui ne comptent qu'un ou deux sénateurs². Auparavant, le principe de parité était apparu dans la Constitution via la loi du 28 juin 1999. Ce principe implique d'instituer des quotas afin que l'équilibre soit instauré le plus rapidement possible. En 1982, Yvette Roudy, à la tête du premier ministère du Droit des femmes³, avait tenté de faire adopter un amendement d'Alain Richard limitant à 75% le nombre de personnes du même sexe sur une même liste ; le Conseil constitutionnel avait invalidé cette réforme estimant que la division en catégories des électeurs et des éligibles était contraire à l'esprit de la Constitution⁴. Lors des dernières élections législatives de juin 2007, 107 femmes ont été élues députées sur 577, ce qui élève à 18,5% le nombre de femmes élues à l'assemblée nationale alors qu'elles sont 31,8% en Allemagne (195 députées sur 615)⁵ et 47,3% en Suède (165 sur 349) aux dernières élections législatives. Ce quota de femmes députées ramène la France à une position intermédiaire en Europe entre la Grande-Bretagne (19,8% avec 128 femmes sur 646) et l'Italie (17,3% avec 109 femmes sur 630). Si l'on s'en tient au classement produit par l'ONG IDEA, alors la France arrive en 52^e position, le Rwanda étant en première

² <<http://www.vie-publique.fr/actualitevp/dossier/parite.htm>>, site consulté pour la dernière fois le 21 août 2007.

³ ZIMMERMAN, M.-J., *Effets directs et indirects de la loi du 6 juin 2000 : un bilan contrasté. Rapport au Premier ministre*, Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes, mars 2005, p. 5.

⁴ Décision n° 82-146 du Conseil Constitutionnel du 18 novembre 1982.

⁵ Les données concernant la comparaison des quotas de femmes au sein des parlements nationaux peuvent être obtenues sur la base de données de l'ONG IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). <<http://www.quotaproject.org/displayCountry.cfm>>, site consulté pour la dernière fois le 21 août 2007.

position avec 48,8% de femmes parlementaire et l’Egypte et le Bangladesh fermant la marche avec à peine 2% de représentation féminine au parlement⁶.

Les femmes ont fait leur entrée en politique, les listes de candidatures étant beaucoup plus équilibrées. En effet, lors des législatives de 2007, le pourcentage de candidatures féminines avait atteint 41,6% au premier tour soit presque deux points de plus qu’en 2002. Pour autant, elles sont bien moins nombreuses à être en position d’éligibilité. Si l’accès à la politique devient de plus en plus équilibré, l’accès aux fonctions électives et en particulier aux fonctions exécutives reste restreint. Les partis se situant aux extrêmes de l’échiquier politique sont ceux qui respectent le plus la parité puisqu’en 2002 les partis trotskystes Lutte ouvrière (LO) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) avaient respectivement investi 50,2% et 50% de candidates tout comme le Front national (FN) et le Mouvement pour la France (MPF) avaient respectivement adoubié 48,7% et 47% de candidates. Les candidates étaient plus nombreuses parmi la gauche parlementaire que la droite parlementaire, sachant qu’au deuxième tour le pourcentage de candidates éliminées n’est pas négligeable, le Parti socialiste ayant vu par exemple sa part de candidates diminuer de 5% entre les deux tours aux élections législatives de 2002 (36,13% au premier tour, 31,2% au second tour). Si en 2002, par rapport aux législatives de 1997, le nombre de députés sortants se représentant est plus important chez les hommes (439 députés masculins sortants étant de nouveau candidats contre 55 députées), la réélection des femmes députées est beaucoup plus difficile puisque 301 députés sortants ont été réélus (soit un taux de réélection de 68,5%) contre 27 députées sortantes (soit un taux de 49%)⁷. Du point de vue de l’âge, les députées se distinguent très peu de leurs homologues masculins puisque les députées entrantes en 2002 avaient une moyenne d’âge de 50,7 ans contre 52 ans pour l’ensemble des députées alors que les députés entrants en avaient une de 50,3 ans contre 53,1 ans pour l’ensemble des députés. En revanche, l’ordre des catégories professionnelles diverge puisque si pour les députées et députés entrants, les salariés du secteur privé viennent en première position, les députées entrantes issues de l’enseignement sont beaucoup plus nombreuses (21,4% pour les députées entrantes contre 11,6% pour les députés entrants). Les députées entrantes issues des professions libérales sont moins nombreuses que leurs homologues masculins (11,9% contre 21,7%). Par rapport au cumul des mandats qui est l’une des spécificités françaises, en 2002, on compte 19 députées maires contre 261 députés maires, aucune députée cumulant avec un siège au conseil général contre 17 députés et membres de ces conseils, une députée cumulant avec un siège de conseil régional contre 2 députés dans le même cas. Au total, on a 20 femmes députées étant en situation de cumul sur 71 députées élues (28%) en 2002 contre 287 députés sur 506 (56,7%). Le cumul permettant au député d’avoir une assise locale forte tout en contrôlant l’élaboration de la loi explique l’évolution lente de la représentation féminine au sein du parlement

⁶ Base de données sur les quotas de femmes (Women in Politics). <<http://www.quotaproject.org/country.cfm?SortOrder=LastLowerPercentage%20DESC>>, site consulté pour la dernière fois le 21 août 2007.

⁷ ZIMMERMAN, M.-J., *Pourquoi la parité politique reste-t-elle un enjeu pour la démocratie française ?*, Rapport au Premier ministre, Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, mars 2003, 98 p.

français, d'autant plus que le pourcentage de femmes au sénat reste encore assez faible. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les nouvelles lois concernant le cumul ont été votées peu avant celle sur la parité. La loi n° 2000-295 du 5 avril 2000 « relative à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions et à leurs conditions d'exercice » ainsi que la loi organique n° 2000-294 ont permis de limiter ces effets de clôture du système politique.

Les sénatoriales de 2004 avaient vu une progression du nombre de femmes élues. Sur 117 sénateurs sortants en 2004, il y avait 9 femmes alors qu'il y en a 31 parmi les 128 élus et nouveaux réélus, le pourcentage de femmes sénatrices étant de 16,9% en 2004 contre 10,6% en 2001. La sous-représentation féminine relève de l'ordre d'une forme d'habitus politique malgré les textes récents consacrant la parité. En effet, peu de temps après l'institutionnalisation du vote des femmes, 22 femmes avaient été élues sénatrices en 1947 avant que cette proportion diminue constamment dans le temps pour atteindre le nombre de 4 femmes élues au Sénat en 1971⁸. Ainsi, l'accès des femmes à des responsabilités politiques majeures reste un défi à relever, puisque si elles entrent progressivement dans le système politique, elles restent à l'écart des postes politiques les plus importants. Les élues locales sont majoritairement présentes dans les petites et moyennes communes. A l'issue des élections municipales de 2001, le pourcentage de maires femmes était de 11,2% dans les communes de moins de 3 500 habitants, alors qu'il n'était que de 6,7% dans les communes de plus de 3 500 habitants. En 2003, il n'y avait qu'une seule femme parmi les 101 présidents de conseils généraux et deux femmes parmi les 26 présidents de région⁹. Les adjointes sont un peu plus nombreuses puisqu'on estime à 30% leur présence dans les communes de plus de 3 500 habitants en 2004 contre 25% dans les conseils régionaux (vice-présidentes) et moins de 10% dans les conseils généraux. Le conseil général est le dernier bastion de résistance à l'équilibre des sexes, puisque seuls deux départements, les Hauts-de-Seine et le Finistère ont élu plus de 30% de conseillères générales¹⁰. Le tableau 1 récapitule la proportion de femmes conseillères municipales en fonction de la taille de la commune.

Tableau 1 Pourcentage de conseillères municipales par taille de commune

Strates démographiques	Nombre de femmes élues conseillères municipales	% de femmes élues conseillères municipales
Communes de moins de 3 500 habitants	118 321	30%
Communes de 3 500 à 8 999 habitants	21 558	47,4%
Communes de 9 000 à 29 999 habitants	11 073	47,3%
Communes de 30 000 habitants et plus	5 441	48%
Total (communes de plus de 3 500 habitants)	38 072	47,5%
Total	156 393	33%

Source : ZIMMERMAN, M.-J., *Pourquoi la parité politique reste-t-elle un enjeu...*, op. cit., p. 37.

⁸ ID., *Parité et moyenne d'âge aux sénatoriales 2004 : des progrès limités. Document de travail*, Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, septembre 2004, 16 p.

⁹ ID., *Pourquoi la parité politique reste-t-elle un enjeu...*, op. cit., p. 30.

¹⁰ PÈNE, Cl., « La parité ou presque en régions », *L'Express*, 8 mars 2007, p. 52.

On remarque que la proportion de femmes élues conseillères municipales en 2001 a augmenté dans les communes de plus de 3 500 habitants. Si les femmes élues en 2001 dans les communes de plus de 3 500 habitants représentent 47,5% des élus (alors qu'elles représentaient 49,5% des candidats), les femmes élues maires ne représentent toujours que 10,9% de l'ensemble des maires en France (avant la loi sur la parité, 8,2%)¹¹. Selon les données du ministère de l'Intérieur, dans les communes de plus de 3 500 habitants, on a recensé 173 maires femmes sur 2 587 pour un total de 3 987 maires femmes sur 36 558 maires. Dans notre échantillon de 1 881 communes de plus de 5 000 habitants, nous avons recensé 138 maires femmes (soit 7,3%) contre 1 743 hommes (92,7%)¹² : 82% d'entre elles exercent dans des communes de moins de 30 000 habitants. En 1989, Catherine Trautmann, à Strasbourg, avait été la première femme élue d'une commune de plus de 100 000 habitants. Malgré une évolution lente, l'échelon municipal présente le paradoxe suivant : l'entrée des femmes en politique locale est importante, mais ce statut les confine à des rôles encore mineurs au sein de la représentation locale, puisqu'elles sont plus souvent conseillères et adjointes au maire que maires. Leurs réseaux politiques et administratifs ne sont pas encore assez consolidés pour qu'elles puissent véritablement peser sur le système politique, les maires n'ayant pas tous la même marge d'action selon le type de configuration territoriale de la commune.

En résumé, les femmes sont entrées dans les conseils locaux et le parlement européen, même si leur accès au parlement national reste encore très limité, comme l'illustre le tableau 2.

Pour les élections européennes, la proportion de députées françaises était déjà de 29,9% en 1994 et 40,2% en 1999 alors que les élections régionales ont vu une entrée massive des femmes : si en 1998, il y avait 27,5% de femmes élues conseillères régionales, elles sont plus de 47,6% aujourd'hui. Leur responsabilité s'est également accrue, puisque si elles étaient 20% à être vice-présidentes en 1998, elles sont 37,3% aujourd'hui. C'est surtout au niveau régional et municipal que la situation des femmes politiques a largement évolué, de nombreuses femmes étant nouvellement entrées aux dernières élections régionales et municipales. Parmi les 138 femmes des communes de plus de 5 000 habitants, la prise de fonction en tant que maire de 107 d'entre elles (77,5%) s'est effectuée dans les années postérieures à 1995 ; or, la date d'entrée en mairie ne signifie pas que ces femmes n'avaient pas une expérience politique auparavant. Si aux élections de 2001, 36 maires femmes n'ont jamais eu une fonction en politique locale auparavant, elles ne sont que 59 à avoir une première expérience en politique locale (en tant que conseillère municipale, cantonale ou régionale) après 1995. Cela signifie que pour la plupart d'entre elles, la fonction de maire constitue la consécration d'un long parcours entamé en 1977, car aucune des maires actuelles n'a d'expérience avant cette date¹³.

¹¹ KOEBEL, M., *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Paris, Editions du Croquant, 2006, p. 93.

¹² Enquête précitée menée avec Julien Dewoghélaère.

¹³ Il faut prendre en considération le fait que les élections régionales ont été instituées en 1986.

Tableau 2 Moyennes nationales du pourcentage de femmes élues par mandats électoraux et fonctions électives

Mandat électoral ou fonction élective	Date	Effectif	Dont femmes	% femmes
Délégation française au Parlement européen	2004	78	34	43,6%
Gouvernement	2007**	32	11	34,4%
Député	2007	577	107	18,6%
Sénateur	2001	321	35	10,9%
Conseiller régional	2004	1 880	895	47,6%
Conseiller général	2001	4 055	382	9,4%
Conseiller municipal	2001	474 020	156 979	33,1%
Maire	2001	36 558	3 987	10,9%
Président d'EPCI*	2002	2 174	125	5,7%

*EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

** : composition du gouvernement après les élections législatives des 10 et 17 juin 2007.

Source : données de l'Observatoire de la parité, réactualisées par nos recherches personnelles.

Cette entrée en politique est à relativiser compte tenu du fait que nous ne nous appuyons que sur le cas des femmes élues aux élections de 2001 (et après pour le cas d'élections partielles) et non celles qui ont été élues et battues par la suite. La configuration territoriale des communes où les femmes sont élues est la suivante : 22 maires femmes sont à la tête d'une commune non intégrée à un ensemble intercommunal, tandis que 39 le sont dans une commune insérée dans une communauté de communes, 61 dans une commune rattachée à une communauté d'agglomération et 16 au sein d'une communauté urbaine ou un syndicat d'agglomération nouvelle. La configuration territoriale d'une commune est un élément essentiel dans l'influence qu'un élu peut avoir sur le développement de politiques publiques possibles au sein de sa commune. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) permettent de maximiser certaines politiques locales et ont une influence sur la fiscalité locale par exemple.

Plus la taille de la commune augmente, plus la direction administrative et le type de présidence se masculinisent, à quelques rares exceptions pour certaines communes de plus de 100 000 habitants. La présidence féminine au sein des EPCI reste largement minoritaire alors que les budgets de ces structures sont parfois bien plus importants que d'autres collectivités locales telles que les départements ou les régions. La parité ne se mesure pas seulement en termes bruts d'accès aux fonctions électives, mais surtout à partir de l'accès aux responsabilités politiques de premier ordre. Il est indéniable que le système représentatif local français a considérablement évolué. Reste à savoir si les maires femmes et en particulier les femmes nouvellement élues s'investissent dans la promotion de la démocratie participative comme ressource stratégique de légitimation.

Le tableau 3 illustre la présence féminine au sein de ces établissements en France et donne une idée précise de la redistribution du pouvoir intercommunal parmi les élus locaux.

Tableau 3 Bilan de la présence féminine dans les EPCI
(par tranche démographique)

Tranche démographique (par nombre d'habitants)	moins de 5 000	5 000 à 10 000	10 001 à 15 000	15 001 à 20 000	20 001 à 50 000	50 001 à 100 000	100 001 à 200 000	Plus de 200 000	Total
Ensemble des EPCI	694	583	262	138	184	79	36	25	2001
Présidence féminine	42	33	12	3	12	4	1	1	108
Direction administrative féminine	389	291	103	46	37	7	5	1	879
Présidence féminine	6,1%	5,7%	4,6%	2,2%	6,5%	5,1%	2,8%	4,0%	5,4%
Direction administrative féminine	56,1%	49,9%	39,3%	33,3%	20,1%	8,9%	13,9%	4,0%	43,9%

Source : ZIMMERMAN, M.-J., *Pourquoi la parité politique reste-t-elle un enjeu...*, op. cit., p. 38.

L'usage du discours participatif en fonction du genre

Depuis la loi du 6 février 1992 sur la démocratie locale, de nombreuses lois ont institutionnalisé des instruments de participation des habitants à la vie municipale, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 4 Principales lois françaises sur la démocratie locale

Année	France
1992	Loi n° 92-125 du 6 février sur les consultations locales
1995	Création de la Commission nationale du débat public Loi n° 95-115 du 4 février sur les opérations d'aménagement urbain. Possibilité d'une saisie du Conseil municipal en vue de l'organisation d'une consultation locale par un cinquième des électeurs
1999	Loi n° 99-533 du 25 juin créant des conseils de développement Extension de l'initiative populaire et du référendum local pour les structures intercommunales
2002	Loi n° 2002-276 du 27 février (démocratie de proximité) instituant les conseils de quartier obligatoires pour des villes de plus de 80 000 habitants
2003	Loi n° 2003-705 du 2 août sur le référendum local décisionnel
2004	Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Initiative populaire possible au niveau du département (un dixième des électeurs)

Plusieurs instruments peuvent être mentionnés à l'instar de la consultation locale et du référendum local décisionnel, qui sont les deux éléments de démocratie directe au niveau local en France. Les conseils de quartier ont été rendus obligatoires pour les communes de plus de 80 000 habitants par la loi du 27 février 2002, ce qui concerne

53 communes en tout. Enfin, les conseils municipaux d'enfants, de jeunes, d'anciens et de sages ont été multipliés ces dernières années : en 2004, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) dénombrait environ 1 200 structures de ce type en France¹⁴. La mise en scène médiatique de ces conseils permet de décerner à l' élu un label de démocratie participative. L'association ADELS (Association pour la démocratie locale et sociale) a recensé plus de 180 dispositifs de participation dans les communes françaises allant des ateliers d'habitants aux visites régulières de quartier. Le champ de la participation est en pleine expérimentation, mais force est de constater que la plupart de ces instruments sont consultatifs, les élus ne souhaitant pas perdre une partie de leur pouvoir au profit de contre-pouvoirs locaux.

Notre enquête se base sur le recensement des sites internet des communes, à partir de la base de données de Profession politique que nous avons complétée par nos recherches personnelles. Il s'agit d'analyser la posture communicative de l' élu à partir des nouvelles technologies. Notre objectif est de savoir si la variable genre a un impact sur cette communication numérique afin de comprendre s'il existe une corrélation quelconque entre l'entrée des femmes en politique locale et l'usage d'un répertoire nouveau des élus locaux. Nous avons construit une variable mesurant le degré de communication numérique de ces élus locaux : la valeur zéro signifie que la commune n'a pas de site internet propre, la valeur 1 que le gouvernement local a une visibilité numérique, la valeur 2 qu'un instrument de participation des habitants est affiché, la valeur 3 qu'au moins deux instruments de participation locale sont évoqués explicitement sur le site de la commune et la valeur 4 que l' élu a développé un système de relation directe avec les habitants (par exemple le numéro vert pour appeler le maire à des heures définies, le forum électronique interactif). Les nouveaux instruments de participation ont été retenus sauf les commissions extra-municipales institutionnalisées par la loi du 6 février 1992, mais qui existaient bien auparavant dans de nombreuses communes.

Tableau 5 La communication participative des maires femmes

Communication sur la démocratie participative	Fréquence		Pourcentage	
	Communes dont les femmes sont maires	Ensemble des communes	Communes dont les femmes sont maires	Ensemble des communes
Pas de site internet	24	455	17,4%	24,2%
Site numérique présentant le gouvernement local	74	1 024	53,6%	54,5%
Un instrument de participation	27	256	19,6%	13,6%
Au moins deux instruments de participation	8	87	5,8%	4,6%
Forums interactifs	5	59	3,6%	3,1%
Total	138	1 881	100%	100%

Source : tableau croisé à partir de la base de données construite avec Julien Dewoghélaère (voir enquête précitée).

¹⁴ KOEBEL, M., *op. cit.*, p. 86.

On remarque que les maires femmes ont une tendance légèrement plus forte à communiquer numériquement sur la démocratie participative (différence de 6% pour la communication sur un instrument et de 1,2% pour la communication sur deux instruments) et qu'elles sont comme leurs homologues masculins peu nombreuses à expérimenter en matière de nouvelles technologies participatives (différence de 0,5%). Par exemple, dans la commune de Beauvais dans l'Oise, Caroline Cayeux, maire de cette commune, née en 1948 et élue en 2001, a investi dans la communication sur ces instruments qui, pour la plupart, existaient avant son arrivée. Outre un forum à Beauvais, il existe des conseils de quartier, un conseil de sages, un conseil consultatif de la jeunesse, un conseil de l'avenir. Ainsi, ce n'est pas tant la variable genre qui influe sur l'institution de la démocratie participative¹⁵ que la démocratie participative qui porte en elle l'idée d'un renouvellement de la sociologie de la représentation politique. Le cas de Martine Aubry, élue maire de la quatrième ville de France en 2001, est révélateur. Elle affirme qu'une tradition de démocratie participative existait à Lille qu'elle a su renforcer en créant d'autres dispositifs de participation des habitants à la vie locale : « A Lille, nous disposions déjà de dix conseils de quartiers, mis en place par Pierre Mauroy, dans les années soixante-dix – bien avant l'obligation légale – à la même époque où, à Grenoble, Hubert Dubedout installait les comités de quartier. Depuis, avec les commissions extramunicipales thématiques au fonctionnement plus classique, nous avons créé en 1999 le conseil municipal d'enfants, qui fonctionne admirablement, puis en 2000, avec les associations, un Agenda 21 sur le développement durable (...). Depuis que je suis maire, nous avons développé d'autres outils de la démocratie participative et de la concertation : les forums citoyens et les ateliers urbains de proximité »¹⁶.

D'autres maires à idéologie participative tel que l'ex-maire de Mons-en-Barœul, Marc Wolf, s'était illustré par l'invention d'un référendum budgétaire tous les trois ans sur la fixation d'un barème d'impôts locaux. L'idéologie participative de Marc Wolf s'est traduite concrètement par le respect du non-cumul des mandats et la rotation des fonctions puisque la maire-adjointe en 1987 a été maire de 1989 à 1995, suite au désir de Marc Wolf de promouvoir la représentation féminine¹⁷.

L'étiquette partisane influe légèrement puisque sur l'ensemble de ces communes, 14% des élus communistes sont des femmes ; la communication participative est très importante chez ce type d'élus puisque 25% d'entre eux valorisent l'institution d'un instrument de démocratie participative au sein de leur propre commune. La démocratie participative fait partie du lexique de la rénovation de la gauche, il n'est donc pas étonnant qu'au niveau local, ces maires soient un peu plus fréquemment des femmes par rapport aux maires de droite et qu'ils communiquent légèrement plus sur la participation des habitants à la vie locale. Curieusement, parmi les onze maires

¹⁵ Dans l'ensemble des régressions linéaires créées à l'aide du logiciel Stata, le genre – en tant que variable indépendante – n'a jamais d'impact sur la communication participative.

¹⁶ AUBRY, M., « Préface », FALISE, M., *La démocratie participative, promesses et ambiguïtés*, Paris, Editions de l'Aube, 2003, p. 7.

¹⁷ Enquête menée par nous auprès des archives locales de la mairie de Mons-en-Barœul le 27 janvier 2005.

écologistes recensés, aucun n'est de sexe féminin, ce qui tranche avec la pratique paritaire de ce parti à d'autres niveaux.

En approfondissant le rapport entre le genre et la communication sur la démocratie participative, nous avons créé un indicateur sur le discours participatif, permettant de mesurer plus précisément l'énonciation de la participation dans les communes françaises de plus de 5 000 habitants. Cet indicateur réunit uniquement les communes présentant un ou plusieurs instruments de participation. Ainsi, parmi les 1 881 communes recensées, 402 entrent dans ce cas de figure : 40 maires femmes ont un discours participatif (soit 29% par rapport au nombre de maires femmes) contre 362 maires hommes (20,7%). Seules 5 d'entre elles ont réellement investi dans une communication participative importante avec la création de forums ou de points de rencontre réguliers entre les élus et les habitants contre 54 maires hommes. Lorsqu'on examine la relation entre le nombre de consultations locales et le sexe du maire, seules 4 maires femmes ont organisé une consultation locale dans leur commune. La relation entre genre et discours participatif n'est pas réciproque, puisque le genre ne conditionne pas l'apparition d'un discours participatif particulier alors que l'idéologie participative contribue au renouvellement des élus et à l'apparition de maires femmes.

Les pratiques innovantes au regard du genre

Si les maires femmes se révèlent avoir une pratique mimétique du pouvoir local, il importe d'analyser la manière dont les militantes et sympathisantes politiques envisagent la participation des habitants à la vie locale, pour analyser le décalage éventuel entre la position des élues et des militantes. Nous avons effectué un sondage de réunion¹⁸ au cours de la campagne des élections cantonales et régionales en février 2004 à Bordeaux auprès des sympathisants et militants de cinq partis politiques pour mesurer la façon dont les citoyens politisés percevaient la démocratie locale. Ce sondage est un protocole expérimental qui vise à toucher un public conditionné par l'attente du meeting afin d'étudier ses réactions immédiates sur le sujet de la démocratie locale¹⁹. L'une des questions de ce sondage était ouverte et portait sur la perception de la démocratie locale (« Comment définiriez-vous la démocratie locale ? »). En codant les mots-clés des réponses, nous avons ainsi relevé que parmi les répondants (49 hommes et 25 femmes), 8 d'entre elles ont associé démocratie locale et délégation de pouvoir vers le bas.

¹⁸ La méthode de sondage utilisée a été le sondage de « réunion » consistant à disperser les questionnaires dans une salle de meeting afin d'obtenir une variation plus importante du profil des répondants. Au cours de ces cinq meetings, 74 personnes ont répondu sur 120 questionnaires distribués (taux de réponse de 62%). Le retour des questionnaires des sympathisants et des militants de l'UMP est insuffisant pour avoir une indication des réactions des personnes proches de ce parti. Signalons que nous avons essuyé 18 refus directs de répondre à ce questionnaire. SEIDLER, J., MEYER, K., MAC GILLIVRAY, L., « Collecting Data on Crowds and Rallies : a New Method of Stationary Sampling », *Social Forces*, 1976, 2, p. 507-519.

¹⁹ ROBERT-DEMONTROND, P. (dir.), *Méthodes d'observation et d'expérimentation*, Paris, Apogée, 2004, p. 226. Cette enquête locale était destinée à mesurer la perception de la politique de décentralisation auprès des militants de gauche et du centre.

Une militante des Verts a exprimé sa réticence à l'égard des référendums locaux en opposant la consultation et le référendum. Pour elle, la démocratie locale est vue « comme le fait de consulter le plus possible les citoyens lorsque des décisions importantes doivent être prises (construction ou non d'une rocade, choix tram/méto, ...) et surtout de tenir compte du résultat de ces consultations. Cela passe par l'écoute des associations, l'organisation d'enquêtes publiques précédées de réunions publiques, l'exigence de comités de quartier ou de conseils consultatifs sur des sujets particuliers. Je suis plus méfiante à propos des référendums : la multiplication des référendums risquerait d'être accompagnée de très forts taux d'abstention. De plus, toute décision ne s'exprime pas en termes de oui/non »²⁰.

Pour cette militante, la démocratie locale doit rimer avec l'association des habitants à l'élaboration des décisions dans une démarche progressive, d'où la réserve par rapport au référendum. Pour une autre militante des Verts, institutrice, la démocratie locale « est un espace d'échanges entre les citoyens et les élus locaux ». Chez les répondants proches du PS, la démocratie locale a été perçue dans sa dimension sociale, c'est-à-dire comme espace permettant de créer du lien social. Selon une adhérente socialiste, enseignante d'arts plastiques, la démocratie locale doit se caractériser par un « soutien aux initiatives associatives favorisant le maillage social d'un territoire », ou par une demande d'avis régulière. La demande de démocratie locale parmi les personnes politisées est plus orientée vers les structures telles que le conseil de quartier, les sympathisants et militants se méfiant du caractère ponctuel de la consultation locale. Parmi les répondants femmes, 17 sur 25 ont jugé très importante la place de la participation des habitants à la vie locale dans la campagne des élections régionales et cantonales de 2004. La relation entre le genre et le type d'action politique a pu être mesurée grâce à une enquête de l'*European Social Survey* menée en 2004 et en 2005 sur les différents répertoires de participation dans les pays européens²¹. Sur 1 806 répondants français (965 femmes et 841 hommes), 31% des femmes contre 27,6% des hommes ont affirmé avoir participé à une action de boycott, 89% des femmes ont participé à une manifestation dans les dix derniers mois contre 86% des hommes. En revanche, elles sont moins nombreuses à avoir signé des pétitions (67% contre 70% des hommes). Ce sondage donne une idée du rapport entre le genre et le répertoire d'action politique, mais globalement, les femmes ne se distinguent pas des hommes dans l'appréciation des moyens de participer à la vie politique. Le genre n'est jamais une variable discriminante pour le type de participation politique adopté.

Sur le plan local, certains maires femmes n'hésitent pas à valoriser des pratiques innovantes à l'instar de la commune de Morsang-sur-Orge (19 468 habitants) près de Paris, dirigée par la maire communiste Marjolaine Rauze. Huit budgets de quartier ont été définis dans la ville et des ateliers d'habitants ont également vu le jour. Le 28 janvier 2006, la ville a tenu une assemblée communale, c'est-à-dire une rencontre entre les élus et les habitants pour discuter de la vie locale et des politiques publiques assumées par l'équipe municipale en place. La commune de Lanester (23 000

²⁰ Enquête sur la perception de la démocratie locale menée à Bordeaux en février 2004.

²¹ JOWELL, R. *et al.*, *European Social Survey 2004/2005 : Technical Report*, Londres, Centre for Comparative Social Surveys – City University, 2005.

habitants) dont le maire est une femme a mis en place huit conseils de quartier qui ont été selon le fonctionnaire territorial « le fil rouge méthodologique » de la participation des habitants à la vie locale. Ce dispositif était approprié au profil urbain de la commune qui a connu une urbanisation dense et qui allie des espaces fortement peuplés et des zones rurales appelées « la campagne »²² à Lanester. La commune a également institué une ligne directe avec le maire chaque lundi de 17 à 18 heures²³. Dans la commune d'Arcueil, dans le Val-de-Marne, la maire-adjointe nous a dressé un panorama des instruments de participation des habitants à la vie locale. « Il y a mille manières de participer à Arcueil. Les assemblées de quartier ont évolué, on va vers une autonomie et une prise en charge par les habitants eux-mêmes. Depuis 1995 (euh !) et 1996, il existe des élus référents pour ces assemblées. L'ordre du jour s'élabore avec les habitants référents [pause de l'interlocutrice]. L'assemblée de quartier détermine l'ordre du jour, on remarque une sorte d'auto-organisation sur les initiatives. Nous, de notre côté, on propose différentes démarches pour impliquer les habitants à la décision. Notre décision doit être éclairée par l'avis des habitants, les gens si vous voulez doivent pouvoir apporter leurs remarques avant la décision. En 1997, on a créé des budgets de quartier, les habitants déterminent à leur façon l'utilisation de cette enveloppe qui leur est allouée »²⁴.

Dans la plupart des communes où les dispositifs participatifs existent, les femmes sont présentes en tant que maires ou maires-adjoints. Ce sont ces types d'élus qui, en France, pilotent le plus la démocratie locale, à en croire un sondage réalisé par *Opinionway* en 2003 pour le compte de l'association pour la démocratie locale et sociale (ADELS) auprès de 140 consultants en communication des collectivités territoriales²⁵. L'innovation des pratiques participatives se traduit indirectement par un partage relatif des tâches politiques entre les sexes. La maire de Lanester n'a pas directement insufflé la démocratie participative au sein de la commune, mais elle en a approfondi les dispositifs : « La nouvelle équipe a été en rupture avec une ancienne magistrature communiste, enfin plutôt de l'ex-gauche plurielle. L'ancien maire, un dissident du PC, Monsieur Perron, s'est suicidé. La première adjointe, Thérèse Thierry s'est saisie du volet de la démocratie locale. Le nouveau maire a voulu expérimenter la philosophie de la démocratie participative »²⁶.

Dans ces propos, on sent bien que la nouvelle magistrate a voulu imprimer son style par le recours à la démocratie participative en testant des outils de concertation. Sur le plan national, Ségolène Royal a fait de la démocratie participative et de ses outils une méthode de conception d'un programme présidentiel s'appuyant évidemment sur le projet défini par le parti socialiste. Ce thème a été l'un des éléments de sa

²² Entretien téléphonique avec le directeur du service Citoyenneté de la mairie de Lanester, 13 septembre 2006.

²³ LEBLANC, N., « Coup de vent à Lanester », *Territoires*, 2001, 422.

²⁴ Entretien en face-à-face avec Anne Buyck, maire-adjointe d'Arcueil, 16 décembre 2003.

²⁵ A la question de savoir qui pilote les projets de démocratie locale dans la commune où le chargé de communication travaille, 69% des interrogés ont désigné le maire et 52% l'un des maires-adjoints.

²⁶ Entretien précité avec le directeur du service Citoyenneté de la mairie de Lanester.

démarcation par rapport aux autres candidats lors des primaires socialistes en vue de désigner le ou la candidat(e) aux élections présidentielles de 2007²⁷. Le deuxième débat télévisé des primaires socialistes opposant Ségolène Royal, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn a permis une brève introspection dans le contenu de cette démocratie participative, à savoir l'idée de jurys citoyens tirés au sort en partie qui, associés aux élus²⁸, pourraient délivrer un avis d'experts sur certaines questions, susceptible d'éclairer les décisions des élus et en même temps d'activer un intérêt pour les affaires publiques. Tout au long de la campagne des élections présidentielles de 2007, Ségolène Royal n'a cessé de développer les instruments de démocratie participative en portant une attention particulière aux jurys citoyens et au référendum d'initiative populaire. L'organisation de plus de 5 000 débats participatifs a été conçue comme une nouvelle manière de faire de la politique. On sent très bien comment la candidate a voulu s'approprier ce thème en en faisant une méthode novatrice basée sur l'implantation d'outils existant au niveau local dans d'autres pays. Les élues locales ont une tendance plus forte à insister sur l'expérimentation d'une participation élargie et originale, pour que la démocratie soit encore plus inclusive et donc plus efficace. De ce point de vue, leur statut de femme joue un rôle important dans l'utilisation du registre participatif.

« L'avancée participative ne s'est d'ailleurs pas seulement exprimée par les dispositifs introduits par les autorités municipales ; bien souvent, c'est le mouvement en sens inverse qui s'est produit, des associations se regroupant dans le cadre, par exemple, de comités de quartier pour interpellier les élus et les inciter au dialogue »²⁹. Dans ces propos de Michel Falise, on sent combien l'institutionnalisation des dispositifs de participation des habitants à la vie locale a répondu à une exigence de participation qui s'est traduite par une inclusion plus large des publics à l'élaboration des politiques publiques. La démocratie participative est une phase de mutation de la sociologie de la représentation politique, elle implique également une réflexion sur l'égalité politique des sexes vis-à-vis de l'accès aux fonctions électives. Du côté des élus locaux en France, ce n'est pas tant le statut de femme qui détermine l'énonciation d'un discours participatif que l'idéologie participative qui provoque une pratique paritaire de la politique. En conclusion, le lien entre le genre et la démocratie participative tient à ce que l'exigence de participation implique entre autres un équilibre des sexes du point de vue de la représentation politique.

²⁷ PREMAT, Chr., « Malentendus sur la démocratie participative, réflexion sur les primaires socialistes », *Sens Public*, 2006, 353, p. 1-22.

²⁸ L'étude de KOEHL, E. et SINTOMER, Y., *Les jurys de citoyens berlinois. Rapport final pour la Délégation interministérielle de la Ville*, juillet-août 2002, 135 p., a été l'une des premières sur la question en Europe.

²⁹ FALISE, M., *op. cit.*, p. 51.

Equivoques

Les « vierges jurées » : une masculinité singulière et ses observateurs

Laurence HÉRAULT

Depuis le milieu du XIX^e siècle, des voyageurs et des chercheurs ont témoigné de l'existence en Albanie du Nord, au Kosovo et au Monténégro, de femmes vivant en hommes et connues en albanais sous le nom de *Virgjëreshë* ou *Virgjin* (vierge) ou encore de *Vajzë e betuar* (fille jurée). Ces « vierges jurées »¹ s'habillent, se comportent et sont reconnues comme des hommes dans une société qui a été longtemps considérée comme l'une des dernières sociétés tribales de l'Europe (patrilignage et vendetta). Si cette masculinité féminine est certes minoritaire, elle se donne cependant comme une institution coutumière, légitimée par le *kanun* (code coutumier albanais), et « transhistorique » puisqu'elle est encore présente dans la société contemporaine. Je voudrais tenter de montrer ici la manière dont cette masculinité féminine a été comprise notamment au regard des questions du pouvoir et de la hiérarchie des genres, des processus de constitution de la masculinité ou encore des rapports entre genre et sexualité.

Filles jurées, hiérarchie des genres et « primitivité » albanaise

En 1908, Edith Durham, une Anglaise déjà rompue aux voyages dans les Balkans, parcourt l'Albanie du Nord à la découverte des coutumes des populations de cette région montagneuse. Dans les textes qu'elle publie à la suite de ce voyage, Durham se montre fascinée par cette société qu'elle présente, comme nombre d'auteurs de cette période, comme une sorte de conservatoire ethnologique, notamment en raison de son système tribal « encore » actif et de la présence de « nombre d'anciennes

¹ En Europe de l'Ouest ce sont les termes « vierges jurées » ou « *sworn virgins* » qu'on rencontre le plus souvent dans la littérature.

coutumes encore intactes »². Parmi ces dernières, figure celle des filles jurées qui nous intéresse. Dans son ouvrage *High Albania*³, ces « vierges albanaises », comme elle les nomme alors, font leur apparition à l'occasion d'une description des pratiques matrimoniales :

« *Marriage is arranged entirely by the head of the House. The children are betrothed in infancy or in utero. Even earlier. A man will say to another with he wishes to be allied, « when your wife has a daughter I want her for my son ». A wife is always bought. The infant comes into the world irrevocably affianced, and part of the purchase-money is at once paid. (...) The girl may – but it requires much courage on her part – refuse to marry the man. In that case she must swear before witnesses to remain virgin all her life. Should she break this vow, endless bloodshed is caused* »⁴.

Dans un texte plus tardif, Durham précise les droits associés au statut de vierge : « Dans la région de Maltsia e Madhë, elle pouvait s'habiller en homme si elle le voulait. Elle s'associait en toute égalité aux hommes, mangeait et fumait avec eux. Elle était armée. La raison évoquée (pour expliquer la situation) était qu'il n'y avait aucun homme pour la soutenir. (...) J'ai rencontré quatre vierges habillées en homme, mais qui ne portaient pas les armes. J'ai entendu parler de l'existence de trois autres. Une de ces vierges originaires de Djakova avait, paraît-il, servi dans l'armée turque sans être découverte »⁵. Le refus du mariage n'est cependant pas la seule façon d'accéder à ce statut particulier : « Dans la Maltsia e Madhë, si un homme avait plusieurs filles et aucun fils, il décidait qu'une de ses filles deviendrait « vierge jurée » et se comporterait en homme. Elle dirigeait la maison et la propriété jusqu'à la fin de ses jours ; ensuite, les biens revenaient à l'héritier masculin le plus proche. Elle pouvait vendre (en les mariant) ses sœurs les plus jeunes. Dans la tribu des Hoti, j'en ai vu âgées d'une quarantaine d'années »⁶.

On voit se dessiner ici les deux principales voies d'accès des femmes à la masculinité : d'une part le refus d'épouser le fiancé promis, d'autre part le déficit familial en garçons, c'est-à-dire en héritiers puisque dans cette société patrilinéaire, seuls les hommes transmettent les biens et l'appartenance au lignage (*fis*). L'intérêt des textes de Durham ne tient pas cependant à cette description, mais bien plutôt à la façon dont elle lie cette pratique à des coutumes locales qui lui semblent d'un autre temps, notamment le mariage arrangé. On comprend que dans cette « société tribale », le mariage se donne moins comme une union inter-individuelle que comme une alliance entre lignages. Le *fis*, groupe de filiation patrilinéaire, est exogame et dépend en conséquence des femmes des autres lignages pour se perpétuer. Dans un tel système, la compensation matrimoniale qu'un chef de maison verse à la famille de

² DURHAM, E., « High Albania and its Customs in 1908 », *Journal of Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 1910, 40, p. 453.

³ ID., *High Albania*, Londres, Virago Press, (1909) 1985.

⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁵ DURHAM, E., *Some Tribal Origins, Laws and Customs of the Balkans*, Londres, Unwin Brothers, 1928, p. 193 ; cité dans STAHL, P.-H., « Et ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants », PERISTIANY, J., *Le prix de l'alliance en Méditerranée*, Paris, CNRS, 1989, p. 282.

⁶ *Loc. cit.*

l'épouse de son fils signe le plus souvent la mise à l'écart de la lignée maternelle : la donner et l'accepter c'est dire que désormais l'appartenance et les droits patrimoniaux des descendants seront attachés exclusivement à la lignée paternelle. Les femmes sont ici doublement exclues : en tant que filles et sœurs d'abord puisqu'elles n'ont aucun droit patrimonial dans la lignée de leur père ; en tant qu'épouses ensuite puisqu'elles restent des étrangères dans la *fis* de leur époux où elles ne peuvent revendiquer les biens d'une lignée à laquelle elles n'appartiennent pas. Le mariage albanais apparaît ainsi, aux yeux de Durham, comme une coutume « primitive » qui met à mal certaines valeurs qui s'affirment alors dans les sociétés de l'Europe occidentale. Il malmène notamment la liberté individuelle puisque qu'aucun des fiancés n'a voix au chapitre et surtout pas la jeune fille : « *What was the woman's point of view ? In these tales she has neither voice nor choice – adet (custom) passes over her like a Juggernaut car* »⁷. Le mariage arrangé souligne aussi la subordination des femmes puisque celles-ci font figure de simples marchandises échangées entre hommes : « *The women of the tribe were the tribesmen's property, and as saleable as an ox, an ass or a rifle. My first experience was at the house of a well-to-do Catholic of Hoti. He pointed to a swaddled babe in a cradle and said, with pride, that he had just sold her and received £4 and would have the balance when he handed her over* »⁸. Les femmes ne semblent pas avoir de valeur « en soi » mais seulement en tant que pourvoyeuses d'enfants et particulièrement de fils pour le lignage : « *I never heard of a case in which a youth refused the bride provided for him. When I remarked on this, people said : « Why should he ? A woman is a woman ; God has made them all alike »* »⁹.

Dans ce contexte, la virginité jurée semble être, pour une femme, un moyen d'affirmer son individualité. Cependant si la possibilité d'un refus du mariage existe, il ne se donne pas véritablement comme un droit mais plutôt comme une conquête d'où la violence n'est pas exclue : « *[This woman] was an Albanian virgin. Having been sold by her father to a man to whom she absolutely refused to go, she ran away at night, but did not get beyond the tribe land. The men of her family all turned out and hunted for her as for a wild beast, capture her in a wood, bound her hand and foot, and took her home. Here she was tied to a log, but at night she gnawed the bonds at her wrists, freed herself, and again escaped, this time reaching the house of her brother-in-law in Dushmani. He sheltered her, and has kindly given her home with him ; and as she has sworn virginity before witnesses she is now free* »¹⁰. Si cette affirmation de soi se gagne aussi chèrement, c'est parce qu'elle met en péril les alliances établies entre lignages et porte atteinte à l'honneur des familles engagées, ce qui peut entraîner une vendetta meurtrière. Le vœu de virginité devant témoins marque bien la reconnaissance du choix de la jeune femme, mais il est avant tout une procédure visant à défaire pacifiquement l'alliance contractée, c'est-à-dire à délier, sans perte d'honneur, l'engagement des chefs de maison. Cependant la jeune fille semble payer le prix fort pour son refus, puisqu'en renonçant à une union, elle

⁷ DURHAM, E., *High Albania...*, op. cit., 1985, p. 91.

⁸ ID., « Bride Price in Albania », *Man*, 1935, 35, p. 102.

⁹ ID., « High Albania and its Customs in 1908... », op. cit., 1910, p. 460.

¹⁰ ID., *High Albania...*, op. cit., 1985, p. 173.

renonce à toutes. En ce sens, on peut voir dans le vœu de virginité un renoncement à la féminité telle quelle est envisagée ici. Même si elle n'adopte pas le comportement masculin, le vœu l'exclut de la féminité : elle n'est plus véritablement une femme puisqu'elle a renoncé à ce qui, localement, fait la valeur et constitue le destin féminin, à savoir la maternité. De ce point de vue, l'accès au statut de « vierge jurée » est une exclusion de la féminité avant d'être une intégration à la masculinité. Si une fille jurée peut être homme, elle n'est surtout plus femme.

Lorsque Durham évoque la seconde voie d'accès des femmes à la masculinité à savoir le déficit en hommes, elle souligne là encore l'infériorité des femmes, exclues des droits patrimoniaux, mais aussi la violence symbolique et réelle associée aux vengeances de sang. En effet, le déficit en garçons n'est pas uniquement le fait d'une fécondité « défaillante » ou des maladies infantiles mais bien souvent le résultat désastreux des vengeances de sang. Les pères, fils, frères, puis oncles et cousins paternels sont les vengeurs désignés d'un homme assassiné dans le cadre d'une vendetta mais aussi des victimes privilégiées lorsqu'il s'agit de « rembourser » un meurtre préalablement perpétré par un homme du lignage. Même si les vengeances de sang sont encadrées par le *kanun* et peuvent donc trouver des issues pacifiques contrôlées, on comprend combien elles peuvent être funestes pour une famille et une maison, n'épargnant ni les vieillards ni les jeunes garçons. En revanche, les femmes en sont exclues : elles ne sont pas des victimes « honorables » (leur mort ne venge pas celle d'un homme) ni, selon le *kanun*, des vengeurs potentiels car elles ne portent pas d'armes. Autrement dit, si certaines filles accèdent à la masculinité et aux droits et devoirs qu'elle suppose, c'est bien avant tout parce que les femmes n'ont aucun droit ni aucun pouvoir : elles ne peuvent hériter, elles ne peuvent diriger une maison, elles ne peuvent défendre l'honneur d'une famille. Une famille dépourvue de garçons est donc une famille démunie et déjà virtuellement morte. Faire d'une fille une « vierge jurée », c'est donc assurer la perpétuation de la famille, même si c'est seulement pour une génération de plus¹¹, et c'est aussi le seul moyen pour une femme d'accéder aux droits dont elle est normalement privée : « *Only if a woman were sworn to virginity did she allow her equal rights with a man* »¹². Mais si la virginité jurée, quand elle est associée à la performance de la masculinité, ouvre bien aux femmes l'accès au pouvoir social, elle ne renverse pas la hiérarchie des genres qui reste, quant à elle, intacte. En ce sens, elle n'est pas transgressive : masculinité et pouvoir semblent, quoi qu'il arrive, synonymes.

L'association que fait Durham entre virginité jurée, hiérarchie des genres et « primitivité » albanaise se retrouve également dans des textes postérieurs bien que de manière différente. Dans la littérature ethnographique régionale des années 1950-60, les « vierges jurées » ne s'expliquent pas par le pouvoir des hommes mais bien plutôt par la domination des femmes. C'est le cas dans les textes de Gjergji et Vukanović¹³, où les filles jurées sont présentées comme les héritières des amazones.

¹¹ VOIR DE RAPPER, G., « Entre masculin et féminin. La vierge jurée, l'héritière et le gendre à la maison », *L'Homme*, 2000, 154-155, p. 457-466.

¹² *Ibid.*, p. 63.

¹³ VOIR YOUNG, A., *Women Who Become Men*, Oxford, Berg, 2001, p. 55.

Comme elles, elles portent les armes, participent au combat et accèdent au pouvoir. Cette référence mythologique doit se comprendre dans le cadre d'une lecture marxiste de l'évolution des sociétés humaines où la hiérarchie des genres se renverse avec le passage historique du matriarcat au patriarcat. Dans l'Albanie du XX^e siècle, la présence des « vierges jurées » devient une survivance de ce matriarcat primitif où les femmes détenaient le pouvoir¹⁴. Si l'Albanie du Nord n'est plus ici primitive en soi, elle est bien toujours un conservatoire et les « vierges jurées », l'un des traits d'une organisation sociale originelle.

Dans ces diverses interprétations, les « vierges jurées » s'inscrivent dans une lecture évolutionniste de la hiérarchie des genres qui ne leur offre que l'obsolescence en guise de devenir. C'est évident chez les tenants du matriarcat primitif puisque qu'il n'y a là, pour eux, qu'une survivance, c'est-à-dire une incongruité sans lien aucun avec les pratiques contemporaines et sans fonction sociale actuelle. Mais cette idée est aussi implicitement présente chez Durham, pour qui la modernisation souhaitable de la société albanaise rendrait la coutume des « vierges jurées » obsolète. En effet, si les mariages n'étaient plus arrangés dès la naissance des individus mais unissaient des fiancés qui s'étaient choisis, les jeunes filles n'auraient nul besoin de jurer. De même, si les femmes avaient la possibilité d'hériter et de conduire une maison, une famille en manque d'hommes ne serait pas dans l'obligation de transformer ses filles en garçons pour assurer son avenir. Pourtant les transformations de ces sociétés n'ont pas abouti à la disparition des vierges jurées comme le montrent les textes des auteurs contemporains qui ont enquêté sur cette masculinité particulière¹⁵. Nous allons voir maintenant comment ils tentent de la comprendre.

Etre homme mais de quel genre ?

Si les « vierges jurées » sont toujours présentes aujourd'hui, la manière d'accéder à ce statut s'est modifiée au cours du XX^e siècle. L'entrée dans la virginité jurée pour refus de mariage arrangé semble disparaître ; seules restent les filles jurées qui s'inscrivent dans une famille plus ou moins en déficit de garçons, c'est-à-dire celles qui adoptent clairement un comportement masculin. En revisitant les textes anciens et en enquêtant sur le terrain, les chercheurs contemporains se montrent d'ailleurs attentifs aux parcours de vie individuels et à la manière dont les vierges ont vécu ou vivent leur masculinité.

Au premier abord, ils soulignent le fait que l'adoption du rôle masculin semble nécessaire et suffisante pour être reconnu comme homme. Tout tiendrait ici dans la performance de la masculinité ce qui pourrait, peut-être, expliquer le fait que les « vierges jurées » ne semblent, ni hier ni aujourd'hui, aspirer à la modification de leur

¹⁴ D'après G. De Rapper (communication orale), cette interprétation est toujours actuelle en Albanie dans des articles de vulgarisation contemporains. Il se pourrait qu'il y ait là une volonté de distinguer clairement la coutume locale des formes transsexuelles ou homosexuelles occidentales plus ou moins bien tolérées, en lui donnant une profondeur historique et une spécificité culturelle qui empêchent une assimilation des expériences.

¹⁵ Grémaux a travaillé, dans les années 1980, avec deux « vierges jurées » et les proches de deux autres, décédées ; Young présente les parcours de seize « vierges jurées » rencontrées dans les années 1990.

corps¹⁶. Par ailleurs, la procédure du vœu devant témoins semble moins essentielle que ne le laissent penser les descriptions anciennes. C'est finalement moins un serment ritualisé qui fait accéder les filles à la masculinité que la socialisation dans le genre revendiqué. La plupart des « vierges jurées » accèdent, en effet, à la masculinité dans l'enfance et le serment ne prend pas, dans leur histoire, un relief particulier même si l'engagement dans la virginité semble toujours aussi essentiel. C'est bien plutôt la socialisation comme garçon qui semble faire ici son œuvre. On peut noter, en outre, que ce ne sont pas seulement les parents qui décident de la masculinisation d'une de leurs filles mais qu'assez souvent, celle-ci a le désir de le faire : « *Tonë's¹⁷ birth was followed by the birth of two sons and two daughters. However, both sons died at an early age from the much-feared endemic malaria. Left without brothers, Tonë decided, when she was about nine years old, to become the son and brother the parents and sisters needed so much. Tonë promised never to marry and exchanged girls' clothes for boys'. Instead of the female tasks he used to perform at his mother's side, he started to help his father with male tasks. (...) The decision to behave like a boy pleased his parents very much. When he visited peasants in the neighborhood, his father proudly introduced them to his « new son ». Like all other sons in these unsafe mountains, Tonë received weapons from his father at the age of fifteen* »¹⁸. L'engagement des filles jurées dans la masculinité se donne donc aussi comme une affirmation de soi et se réalise selon un processus d'apprentissage non spécifique. Comme ordinairement, c'est en grandissant en tant que garçon qu'on devient homme : « *Lule¹⁹ remembers only ever having behaved as a boy and spent her time as an equal with the boys in primary school. Her older sister Drane says « we tried to dress Lule in skirts, but she always refuses »* »²⁰.

Puisque le corps n'est pas transformé et que la socialisation semble efficiente, est-ce à dire que la performance du rôle masculin est suffisante pour se dire et être reconnu comme homme ? Les auteurs semblent obligés ici à une réponse de Normand tant les détails des histoires de vie invitent à la nuance. Les filles jurées sont bien des hommes au sens où elles font tout ce que font les hommes et que ne font pas (ou ne peuvent pas faire) les femmes : elles portent des vêtements masculins et les cheveux courts, fument du tabac, possèdent des armes (et s'en servent, selon les lieux et les époques, pour se protéger et venger le meurtre de leurs proches), assistent au conseil des chefs de famille, voyagent librement, seules ou en compagnie d'autres hommes, mangent avec les hommes mais pas avec les femmes, reçoivent les hôtes de passage, réalisent tous les travaux agricoles impartis aux hommes, prennent, le moment venu, la direction de leur maison, marient leurs sœurs, etc. Ces multiples comportements et activités, constitutifs ici de la masculinité, font bien d'elles des hommes comme

¹⁶ Voir SARCEVIĆ, P., « Sex and Gender Identity of Sworn Virgins in the Balkans », JOVANOVIĆ, M., *Gender Relations in South Eastern Europe*, Belgrade, Udruženje za društvenu istoriju ideje 4, 2002.

¹⁷ Tonë Bikaj, 1901-1971.

¹⁸ GREMAUX, R., « Woman Becomes Man in the Balkans », HERDT, G., *Third Sex, Third Gender*, New York, Zone Books, 1993, p. 253-254.

¹⁹ Née dans les années 1950.

²⁰ YOUNG, A., *op. cit.*, p. 72.

les autres. Cependant, les auteurs remarquent également qu'elles n'agissent et ne sont pas traitées toujours exactement de la même façon que les hommes ordinaires. Grémaux et Young notent ainsi dans les récits recueillis et dans leurs observations un certain nombre d'ambiguïtés ou de contradictions. En premier lieu, les pratiques de nomination des vierges ne sont pas « mono-genrées » : selon le contexte, leur nomination oscille entre le féminin et le masculin. Si les gens s'adressent à elles en utilisant uniquement des formes masculines, en référence, ils mêlent parfois les pronoms masculins et féminins : « *Talking about Mikas²¹, my informants alternately used « he » and « she » as was also observed by Gusic when Mikas was still alive. In his presence, however, nobody would have had the insolence to call him a woman, although everyone in Jezera knew that he was a biological female ; feelings of reverence, but also of fear, prevented them from doing so* »²². En outre, si l'accès à la masculinité est parfois marqué par un changement de prénom (Shkurtan²³ et Mikas ont, par exemple, masculinisé leur prénom féminin Shkurta et Milika), ce procédé n'est pas général et la nomination des filles jurées semble plutôt jouer sur la fluidité locale des diminutifs : Stana²⁴, par exemple, a gardé son prénom féminin mais est aussi appelé Stancane, une forme masculine de Stana ; Tonë utilise, comme beaucoup d'hommes ordinaires, un diminutif fémininisé (Tonë est une forme féminine de Ton). En second lieu, si les « vierges jurées » peuvent être, et ont été pour certaines, de valeureux vengeurs dans le cadre de vendettas, elles ne semblent pas être des victimes valorisées : « *Intentionally killing or wounding such a person while in full awareness of the fact that he was a female by nature was considered shameful and unworthy for a genuine hero* »²⁵. Si la mort d'une « vierge jurée » n'équivaut pas ainsi à la mort d'un homme, c'est peut-être parce qu'elles conservent partiellement un statut de femmes, capable de leur assurer la protection associée normalement au genre féminin. Cette protection qui peut se donner comme un avantage certain dans le cadre des vengeances de sang (on peut tuer sans risquer soi-même de l'être) apparaît aussi, cependant, comme une exclusion partielle de cette institution essentielle qui participe à la constitution de l'honneur des hommes et de la valeur des lignages. On retrouve cette même « mise à l'écart » relative dans d'autres domaines de la vie politique puisque le *kanun* précise que les « vierges jurées » peuvent assister au conseil des chefs de famille mais ne sauraient prendre part aux discussions et décisions qui s'y tiennent. Cette participation incomplète revient à leur donner, en ce cas aussi, une sorte de statut d'entre-deux genres. Il semble, cependant, que dans un certain nombre de cas, les « vierges jurées » prenaient activement part au conseil, si bien qu'il est possible que le mode de participation tienne moins au statut en lui-même qu'au degré d'estime personnelle accordée à chacun-e dans sa propre communauté. D'autres éléments moins généralisables, parce qu'attachés à une histoire particulière ou à des coutumes locales, disent aussi cette petite différence de traitement tel l'enterrement de Tonë en 1971 : « *He was buried in the antiquated male costume he had worn on special occasions.*

²¹ Mikas Karadzic, 1863-1934.

²² GREMAUX, R., *op. cit.*, p. 251.

²³ Née dans les années 1920 (YOUNG, A., *op. cit.*).

²⁴ Stana Cerovic, née dans les années 1930.

²⁵ GREMAUX, R., *op. cit.*, p. 278.

(...) *At the cemetery some men – relatives and friends of the deceased – wanted to start the vajtim, a traditional impromptu lamentation or funeral oration in verse, but were prevented from performing it. The custom of the local Grudë tribe allegedly did not allow a biological female to be publicly lamented by male. Gjeshosh [frère cadet de Tonë] still feels sorry that Tonë was deprived of the last honors of a man, to which he was said to be entitled according to the customs of his natal Kelmënd tribe* »²⁶.

L'exemple du permis de chasse de Stana montre également les stratégies d'exclusion et de négociation à l'œuvre dans ces situations : « *As a true son of the Montenegrin highlands, Stana displays a passion for hunting and shooting. He usually joins the men in the wolf hunt, although he has no hunting license. He has been trying for years to obtain one, citing the menace that the increasing number of wolves presents to the livestock. As soon as a shooting club was founded in a neighboring village, Stana applied for membership, but his request was turned down. Stana is nevertheless an excellent marksman, as he showed at a tournament organized about nine years ago by the club : seeing all the male competitors missing the mark, he abandoned the passive role of spectator and grabbed a rifle. Much to the dishonor of the competitors, Stana's first shot hit the mark* »²⁷.

On comprend, qu'au-delà même de la diversité des coutumes locales et des statuts personnels, un certain nombre d'indices invitent à tenir les filles jurées pour des hommes « pas comme les autres ». Ce qui chez les auteurs contemporains se traduit par un questionnement sur leur appartenance à un troisième genre, questionnement qui s'inscrit dans le débat qui s'est développé, ces dernières décennies en anthropologie, sur le statut des « transgenres » observés dans diverses sociétés. Ce débat est intéressant dans la mesure où il renvoie à notre capacité à comprendre les diverses manières dont les sociétés humaines aménagent la différenciation des sexes/genres. Plusieurs auteurs ont, en effet, utilisé la « *thirdness* » comme une stratégie heuristique permettant le décentrement nécessaire à la compréhension de conceptions alternatives des sexes/genres²⁸. Cependant, un certain nombre d'auteurs qui se sont référés à la notion de troisième genre, l'ont peut-être fait un peu trop rapidement, oubliant d'exposer notamment ce qui fait qu'une catégorie ou une classe vernaculaire se constitue comme un genre à part entière. Si dans un certain nombre de sociétés un statut particulier est bien associé aux personnes « transgenres », celui-ci est-il pour autant un genre autonome, spécifiquement défini, et amène-t-il à reconsidérer l'articulation binaire des genres ? Les auteurs contemporains qui se sont intéressés aux « vierges jurées » se sont, assez logiquement, attachés à ces questions. Dans un article récent, écrit en collaboration, Young s'interroge sur l'appartenance des « vierges jurées » à une catégorie alternative et répond par la négative arguant du fait qu'elles sont toujours définies en référence au masculin et au féminin. Constamment présentées comme « des femmes qui sont devenues hommes », elles ne dissolvent pas, selon Young, le binarisme des genres mais semblent au contraire lui donner une certaine force et consistance : « *Nor do they appear to dilute the dichotomy. Indeed,*

²⁶ *Ibid.*, p. 256.

²⁷ *Ibid.*, p. 261.

²⁸ Voir entre autres HERDT, G., *op. cit.*

they seem to support and enhance a rigorous binarism : male and female still appear as powerfully contrasted and determining categories in Northern Albania »²⁹. Grémaux, considérant que « *the designation third gender should (...) be reserved to creative bricolage, resulting in an authentically new, genuine, alternative form of human existence outside the realm of mainstream gendered roles, a form of life beyond the two stereotypical gender categories* », donne, quant à lui, une réponse quelque peu différente : « *In Balkan culture virgins were seen as a relatively unclassified category, clearly set apart from those who have become « women » through matrimony and motherhood, and somehow more akin to the male gender – which serves more or less as the marked prestige gender* »³⁰. Sa réponse, un peu ambiguë, peut être entendue comme une manière de dire que les filles jurées « ne sont plus femmes et presque hommes », c'est-à-dire qu'elles ne transcendent la différenciation ordinaire des genres qu'en ce qu'elles s'affranchissent du genre féminin et s'associent au genre masculin prestigieux. Autrement dit, la virginité jurée pourrait représenter ici un « genre émancipateur » bien plus que le « genre contestataire » préalablement défini. En ce sens, Grémaux est plus proche de l'idée d'une « expérience liminaire de genre » que d'un troisième genre autonome, c'est-à-dire une expérience qui, si l'on reprend la notion de liminarité de Victor Turner, autoriserait une élévation de statut par une procédure préalable de renoncement au statut antérieur et à ses prérogatives. Une telle expérience ne conteste en rien la hiérarchie ordinaire des genres mais participe bien plutôt à la constituer de la même façon que les étapes liminaires des rites de passage (où s'expérimente, selon Turner, une modalité non hiérarchique de lien social qu'il nomme *communitas*) participent à l'instauration de statuts hiérarchisés fondateurs de la structure sociale. De ce point de vue, la réponse de Grémaux n'est pas si différente de celle de Young : ils reconnaissent tous deux que la virginité jurée ne constitue ni une véritable contestation de la binarité du système des genres ni une déstabilisation de la hiérarchie établie entre masculin et féminin. A travers cette discussion, on voit que ces interprétations contemporaines de la virginité jurée offrent une vision plus dynamique des personnes concernées : contrairement à Durham qui les décrivait essentiellement comme des victimes d'un système social inégalitaire et violent, elles paraissent ici participer pleinement à et de sa constitution.

Masculin-vierge : interdire la descendance et garantir les genres

On a compris que la virginité est au centre du processus de constitution de cette masculinité singulière. Les filles jurées s'engagent nécessairement à l'abstinence sexuelle quelle que soit, par ailleurs, la manière dont elles prêtent serment. Pourquoi cette importance accordée à la virginité ? Quel est son rôle dans la constitution de cette masculinité particulière ? Grémaux, se référant à Kirsten Hastrup, associe virginité et appartenance à un genre alternatif. Selon Hastrup, en effet, la virginité place les femmes dans un statut d'entre-deux qui transcende, entre autres, la différenciation entre hommes et femmes. En ce sens, la virginité, à l'instar de la « *thirdness* »,

²⁹ LITTLEWOOD, R. et YOUNG, A., « The Third Sex in Albania : An Ethnographic Note », SHAW, A. et ARDENER, S., *Changing Sex and Bending Gender*, Oxford, Berghahn Books, 2005, p. 82.

³⁰ GREMAUX, R., *op. cit.*, p. 280-281.

menace la catégorisation binaire des genres : « *Virgins challenge common concepts of femininity, of which motherhood and dependance on men are basic traits, and moreover they threaten the clear-cut demarcation of both genders* »³¹. Cependant, les effets de cette menace sont réduits dans le cas des filles jurées : « *In transvestite Balkan virgins, we see this inherent ambiguity and ambivalence substantially reduced by their classification as « social men », as well as by prescriptions and restrictions concerning their sexual behavior* »³². Autrement dit, pour Grémaux, la virginité, est le fondement essentiel du « hors-genre » des filles jurées qui menace le système binaire ordinaire, menace que la référence à la masculinité vient circonscrire³³. On se demande cependant, si dans cette interprétation, la place relative de ces deux éléments n'est pas indûment symétrisée. En effet, si dans la procédure de « fabrication » des filles jurées, virginité et masculinité sont bien étroitement liées, elles paraissent s'agencer selon une logique non symétrique : c'est bien, semble-t-il, parce qu'il est important de faire des hommes qu'il y a contrainte à la virginité et non l'inverse. Pour être homme, une femme doit s'engager à la virginité mais l'engagement dans la virginité ne la contraint pas à la masculinité (on a vu qu'en cas de refus de mariage, les filles jurées ne se masculinisaient pas nécessairement). Il est donc possible ici d'être une « non-femme » sans être homme, mais il n'est pas possible d'être homme sans être une « non-femme » comme le suggèrent les conséquences prescrites ou réelles d'une rupture du vœu. Selon le *kanun*, en effet, la rupture du vœu est synonyme de déshonneur personnel et familial et conduit à la mort : « *Capital punishment (by stoning in Montenegro and by burning alive in North Albania) was prescribed by customary law for pregnant nubile girls and sworn virgins* »³⁴. Si Grémaux n'a pas rencontré de cas où cette sanction a été appliquée, il signale cependant l'histoire d'une rupture de serment qui s'est soldée par un retour au genre féminin. Il s'agit de Fetah qui a vécu en homme depuis sa naissance (en 1926), jusqu'à l'âge de 25 ans avant d'épouser Asslan Asllani : « *At marriage, her female name Fatime was reinstated and the tight manly trousers exchanged for wide harem trousers. It was far from easy to get used to the role of housewife. In retrospect, Fatime claims to be content to having become a woman. Recently she declared to a journalist : « I'm happy with my son and two daughters »* »³⁵. Que l'issue en soit fatale ou heureuse, la rupture du vœu conduit à une « sortie » de la masculinité. On comprend que ce n'est pas ici l'abstinence des filles jurées qui menace la différenciation des genres comme l'affirmait Grémaux, mais bien plutôt l'actualisation de leur capacité reproductive. Cette dernière brouille, en effet, dangereusement la différence établie puisqu'en étant mère, une fille jurée serait à la fois femme et homme. Si la performance du genre masculin par les filles jurées est réalisable sans mettre en danger la bipartition des genres, c'est parce que la virginité fait office de garde-frontière en empêchant une expérience de genre mixte. En

³¹ *Ibid.*, p. 246

³² *Loc. cit.*

³³ C'est en ce sens que nous avons pu dire auparavant que ce genre est plus émancipateur que véritablement déstabilisateur.

³⁴ GREMAUX, R., « Mannish Women of the Balkan Mountains », BREMMER, J., *From Sappho to de Sade : Moments in the History of Sexuality*, Londres, Routledge, 1989, p. 161.

³⁵ *Ibid.*, p. 163.

ce sens, elle est comparable à la stérilisation explicitement ou implicitement imposée aux transsexuels occidentaux³⁶ : elle se donne comme la garantie de la différenciation des genres.

De ce point de vue, il se pourrait que le serment de virginité renvoie moins ici à une prohibition sexuelle qu'à un interdit de procréation comme le suggèrent quelques exemples de « partenariat » entre vierges jurées et femmes. L'un, peu documenté, concerne une vierge qui a vécu avec sa « sœur spirituelle³⁷ » au début du XX^e siècle ; l'autre se rapporte à N.³⁸ qui, lors de l'enquête de Grémaux dans les années 1980, vivait avec une femme en ville. Le troisième concerne également deux « sœurs spirituelles » Rukë et Shefkije Rexhepi Cur³⁹ qui, en 1958 quand Vukanovic les rencontre, vivent ensemble depuis une vingtaine d'années. Selon les voisins leur union aurait une dimension sexuelle. On peut ajouter à ces exemples mentionnés par Grémaux, celui de Daga Marinković⁴⁰, rapporté par Sarčević : « *For more than twenty years she shared an apartment with her colleague and best friend Manja. Their life during this long period was much like a « marriage », not in the sense of erotic love but in terms of the organization of everyday life and the division of work in the house. Although they never stuck to the division of work according to sex, Daga took on most of the « man's » work while Manja would do the « woman's » work. Manja had relationships with men during this period but did not get married. She moved away from Bijelo Polje when she did eventually marry. Daga speaks reluctantly of this period of life, aware that some people interpret their closeness as an expression of lesbian tendencies. She feels insulted by this. Of course, people who knew them well did not draw such conclusions. Based on just a part of material I gathered on this part of Daga's life, I am ready to testify that their relationship was much more like that of a sister and brother in this region rather than that of sexual partners* »⁴¹.

Ces partenariats, qui sont soigneusement distingués des mariages, se donnent, cependant, comme autant de performances de l'union hétérogenre ordinaire. Bien que la sexualité n'y soit pas (nécessairement) présente, il se pourrait qu'elle bénéficie d'une acceptation relative comme le laisse entrevoir le cas de Shefkije. Comme on l'observe dans d'autres sociétés, il est possible qu'en se coulant dans le moule de « l'hétérogamie », la sexualité des vierges soit ici moins problématique qu'il n'y paraît au premier abord. Un partenariat vierge jurée/femme n'apparaît pas, en effet, comme une « union » entre deux femmes mais bien comme une « union » entre deux personnes qui jouent les partitions masculine et féminine propres à l'union hétérosexuelle légitime. Ce faisant, il semble concevable et recevable car, comme la masculinité des vierges, il ne remet en question ni la différenciation des genres ni « l'hétérogamie » qui lui est associée.

³⁶ Voir HERAULT, L., « Constituer des hommes et des femmes : la procédure de transsexualisation », *Terrain*, 2004, 42, p. 95-108.

³⁷ Il s'agit d'une parenté spirituelle instaurée par un rituel spécifique qui lie des hommes ou des femmes non apparentés.

³⁸ Née en 1941, devenue « vierge jurée » à l'âge de 10 ans.

³⁹ Née vers 1910, devenue « vierge jurée » à l'âge de 15 ans.

⁴⁰ Née en 1941.

⁴¹ SARCEVIC, P., *op. cit.*, p. 9.

Pour autant, ce qui demeure toujours impossible aux vierges jurées, c'est l'accès à une descendance. On a vu qu'elles ne pouvaient mettre au monde elles-mêmes des enfants, mais leur « partenaire » éventuelle ne semble pas être en mesure de les seconder en la matière. Les informations disponibles en ce domaine restent malheureusement fragmentaires, mais il semble que les femmes qui vivent avec des vierges n'ont pas elles-mêmes d'enfants. Elles ne peuvent donc offrir une paternité adoptive à leur partenaire. Les filles jurées sont fondamentalement des êtres stériles, qui ne peuvent se constituer une descendance d'aucune manière. Leur virginité est ainsi à la fois leur force et leur faiblesse : grâce à elle, elles peuvent accéder à des droits et des pouvoirs qui leur seraient autrement inaccessibles, mais étant dans l'incapacité de les transmettre, elles sont personnellement vulnérables, notamment à la fin de leur existence (sans soutien évident durant leur vieillesse), et « généalogiquement » insignifiantes (sans importance véritable dans la constitution d'une famille et d'une lignée). Plusieurs exemples donnés par les auteurs contemporains montrent, cependant, que la disposition d'un frère cadet « renverse » cette faiblesse intrinsèque. En effet, une fille jurée pourvu d'un cadet et un cadet pourvu d'un « aîné-fille jurée », ont toutes les chances de donner à leur famille et à leur maisonnée une importance qu'ils auraient eue, l'un et l'autre, plus de mal à garantir seul. Dans ces cas, comme par exemple ceux de Tonë et Daga que nous avons déjà évoqués, les récits de vie montrent que l'aîné s'occupe et/ou protège son cadet durant son enfance et sa jeunesse alors que les parents vieillissants (ou décédés) ne peuvent le faire. Il devient ensuite généralement le chef de la maison (souvent constituée en commun) avant d'en léguer la propriété et la responsabilité à son cadet qui la transmettra, à son tour, à ses enfants. Durant sa vieillesse, il vit généralement avec son cadet et profite des soins de ce dernier et de sa famille. Grâce à leur « frère-vierge jurée », les cadets peuvent ainsi transmettre à leur descendance une maison assez souvent plus prospère que celle qu'ils auraient pu constituer ou gérer seuls. Parallèlement, les filles jurées acquièrent, grâce à leur cadet, la sécurité et les privilèges associés à la possession d'une descendance. En ce sens, on pourrait dire que la masculinité des vierges jurées semble « parachevée » lorsqu'elle prend place dans une famille non dépourvue d'hommes. La transmission, possible en ce cas, des droits et devoirs inhérents aux hommes, marque en quelque sorte l'aboutissement de leur performance masculine. En léguant leurs biens et leur statut de chef de maison à (et par l'intermédiaire de) leur cadet, les filles jurées s'inscrivent véritablement dans une lignée masculine et donc plus complètement dans la masculinité car si les hommes font les lignées, ces dernières les fondent conjointement. De ce point de vue, les vierges jurées nous montrent que l'appartenance au genre masculin, loin de dépendre seulement d'une configuration corporelle définie et/ou d'une performance strictement individuelle de la masculinité, procède aussi des liens que chacun peut et/ou se montre capable de nouer avec les autres. La conception occidentale de la sexuation, centrée sur l'idée que le sexe / genre est une propriété intrinsèque des personnes, tend à nous faire oublier cette dimension relationnelle de la constitution sexuée des individus. Finalement, être homme (ou être femme), ici comme ailleurs, c'est toujours l'être par/pour/avec les autres.

Politique(s) du masculin au XVIII^e siècle

Représentations des marges des masculinités dans la littérature française

Juan JIMÉNEZ-SALCEDO

Introduction : masculinités marginales et littérature libertine

Le XVIII^e est le siècle où se produit la justification biologique du binarisme homme-femme : l'inscription sociale de la masculinité et de la féminité s'avère indissociable des données biologiques proposées par la médecine de l'époque. Suivant l'hypothèse énoncée par Thomas Laqueur dans son ouvrage *Making Sex : Body and Gender from the Greeks to Freud*¹, les Lumières accueillent le début d'un processus de *bisexuation* qui ne prend plus le genre – l'infériorité sociale de la femme sur un axe vertical dont le sommet serait occupé par l'homme – comme point de repère, mais le sexe, autrement dit l'infériorité biologique sur un axe horizontal selon lequel « homme » et « femme » constitueraient des catégories opposées et étanches. La séparation anatomique entre l'homme et la femme fait de cette dernière l'objet d'étude des médecins et des philosophes des Lumières. La littérature, elle aussi, s'empare de la figure féminine, devenue le Sexe par excellence, pour l'analyser et la rendre lisible. La surproduction de représentations des femmes déroborait l'importance de l'homme, qui joue un rôle prépondérant, jadis et de nos jours, dans la conformation normative du genre. La figure de l'homme est incontournable en tant que créatrice de discours : non seulement elle façonne l'image de la femme, mais aussi elle établit un modèle de normativité masculine qui peut se construire de façon négative. En effet, l'établissement des marges permet à la norme de se donner des bases solides. C'est sur ce principe que nous nous proposons de fournir les représentations des marges de la masculinité dans la littérature française des dernières décennies du XVIII^e siècle.

¹ LAQUEUR, Th., *Making Sex : Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990.

Trois figures dessinent ces marges : le sodomite, le castrat ou eunuque et le jeune homme androgyne. Nous les retrouvons de façon récurrente dans le roman de l'époque, principalement dans la littérature libertine, école philosophique et littéraire qui marque tout le XVIII^e siècle et catégorie qui englobe aussi bien l'érotisme des mots de Crébillon ou de Laclos que la pornographie de Sade ou de Nerciat, dont les textes sont sous-tendus par un esprit de remise en question de la norme. Le libertinage est, au-delà de la peinture de la séduction ou de son corollaire sexuel, plus ou moins explicite selon les auteurs. Il s'enracine dans la philosophie des Lumières en tant que questionnement d'une norme représentée par le mariage et la famille. En ce sens, la littérature libertine s'interroge sur les marges des Lumières à travers ces trois figures que nous analyserons dans cet article.

Figures des marges de la masculinité au XVIII^e siècle

Le sodomite

Tout d'abord, il faut préciser que le terme « sodomie » n'est pas tout à fait un synonyme d'homosexualité. Nous ne relient pas les deux concepts, tout de même concomitants, parce que les connotations identitaires de l'homosexualité ne se retrouvent aucunement dans la sodomie. Comme le dit Charles Porter², le sodomite est celui qui fait quelque chose et non pas celui qui est quelque chose. Par ailleurs, la difficulté à délimiter de façon claire les concepts, même aujourd'hui, rend la tâche encore plus compliquée. Qu'est-ce que l'on entend de nos jours par homosexualité ? Qu'est-ce que l'on entendait jadis par sodomie ? Le droit et la théologie d'Ancien Régime ne définissaient pas la sodomie exclusivement comme l'accomplissement du coït anal, mais comme tout acte sexuel contraire au but reproductif, élargissant ainsi la signification du terme à d'autres actes sexuels comme la fellation ou la masturbation. Cette définition nous donne une idée de l'imaginaire qui pouvait se créer autour de la figure du sodomite au XVIII^e siècle : il s'agissait d'un être de sexe « masculin »³, s'adonnant à des pratiques diverses et variées avec des hommes et des femmes, ne se bornant jamais à un seul type de partenaire, ni à une seule pratique.

Le libertinage reprend à son compte cette conceptualisation du sodomite pour en faire un personnage, notamment dans la production romanesque des trois dernières décennies du siècle. La sodomie figure parmi les plaisirs des libertins de Nerciat, ne serait-ce que pour être décriée comme la plus abjecte des pratiques sexuelles. La critique est faite non du point de vue de la morale mais, bien au contraire, du point de vue de la volupté, comme un crime de « lèse-libertinage ». La Marquise, l'une des héroïnes du *Diable au corps* (1803), ne conçoit pas comment « (...) les gens du monde, qui connaissent tous les plaisirs que notre sexe peut donner »⁴ s'adonnent à la sodomie. Le narrateur des *Aphrodites* (1793), un autre roman de Nerciat, ne comprend pas comment un homme peut s'adonner à des pratiques sexuelles dont les femmes ont

² PORTER, Ch., « Restif de la Bretonne et le « premier » personnage homosexuel de la littérature française », CRAGG, O., *Sexualité, mariage et famille au XVIII^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 3-9, p. 4.

³ Ou qui pouvait, en tout cas, être assimilé à un homme, bien que le sodomite constitue presque un sexe à part.

⁴ NERCIAT, A. DE, *Le Diable au corps*, Paris, Union générale d'Éditions, 1997, p. 247.

été exclues : « Sexe enchanteur ! houris terrestres ! où vous n'avez pas de rôle, tout languit, tout offre un sombre aspect⁵ ».

Les libertins acceptent cette pratique sexuelle « anti-masculine » comme un pas préalable vers le coït vaginal, jouissance ultime et quintessence de la volupté. La sodomie est un cap à franchir. Cette idée de la subordination de la sodomie à un système supérieur de jouissance libertine est ébranlée par Sade. Si pour les libertins de Nerciat la pénétration vaginale est celle qui procure le plus grand plaisir, Dolmancé, *alter ego* du « divin marquis » dans la *Philosophie dans le boudoir* (1795), se sert de ce même critère pour déclarer qu'il n'y a pas d'endroit dans le corps où le pénis ne puisse pas être introduit. Il peut se nicher dans le vagin, « c'est sa route ordinaire... la plus usitée, mais non pas la plus agréable »⁶, quoique le vrai plaisir se trouve dans un « temple plus mystérieux »⁷, l'anus. Il s'agit de l'endroit de la suprême jouissance, « la plus délicieuse de toutes »⁸, sans pour autant empêcher l'éclatement des pratiques, des « endroits » où le « membre » peut se placer⁹. Sade fait davantage référence à l'objet sexuel qu'à la pratique en elle-même : il parle de « bougrerie » et la composante identitaire qu'il y introduit rapproche la sodomie d'une idée plutôt moderne d'homosexualité, tout en sachant que les croisements avec la pédophilie sont très courants à l'époque.

L'eunuque et le castrat

La conceptualisation de cette masculinité marginale dans l'imaginaire du XVIII^e siècle se cristallise aussi chez les eunuques et les castrats. Les castrats étaient des hommes délibérément émasculés dans le but de conserver, après la puberté, leur voix aiguë pour le chant. Il en était de même pour les eunuques, qui avaient pour tâche de surveiller le sérail. Au Moyen Âge, la castration de jeunes garçons était une solution donnée par l'Église pour contourner la question de l'interdiction des femmes dans les chœurs, tel qu'elle avait été établie par saint Paul¹⁰. Elle était perçue comme moins moralement problématique que la présence de femmes dans des lieux qui ne leur étaient pas attribués. La présence des *castrati* dans les chœurs des églises devint remarquable au XV^e siècle et au XVIII^e, ils étaient déjà indispensables dans le milieu de l'opéra en Italie et en Allemagne, jouant des rôles tantôt masculins tantôt féminins¹¹. Les castrats étaient des personnalités publiques : Tenducci, le castrat du *Covent Garden* de Londres, se maria et, paraît-il, eut des enfants, même si son mariage fut annulé¹² par la suite. On a lieu de penser qu'en général ils étaient physiologiquement incapables

⁵ NERCIAT, A. DE, *Les Aphrodites, ou Fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir*, Paris, Union générale d'Éditions, 1997, p. 197.

⁶ SADE, D.-A.-F. DE, *La Philosophie dans le boudoir*, Paris, Gallimard, 1998, p. 18.

⁷ *Idem.*

⁸ *Idem.*

⁹ « La bouche, le sein, les aisselles lui présentent encore des autels où brûle son encens ». (*Idem.*)

¹⁰ *Épître de Saint Paul aux Corinthiens* [1 Cor. 14 :34].

¹¹ PESCHEL, E. R., PESCHEL, R., « Medicine and Music : The Castrati in Opera », *The Opera Quarterly*, 4, 1986, p. 21-38, p. 22.

¹² HERIOT, A., *The Castrati in Opera*, New York, Da Capo Press, 1975, p. 188.

d'avoir des rapports hétérosexuels « normaux »¹³. Malgré ce côté public flamboyant, ils restaient tout de même un mystère, à tel point que le voyageur anglais Charles Burney raconte qu'il était impossible de savoir où les interventions chirurgicales de castration avaient lieu¹⁴.

Buffon parle, dans son ouvrage *De l'Homme* (1749), de ce type de castration comme étant une pratique barbare qu'il faudrait absolument supprimer. Il la compare à la circoncision, laquelle s'avère toutefois nécessaire en certains cas¹⁵. Pour l'humaniste des Lumières, l'ablation est inacceptable aussi bien du point de vue de la morale que du point de vue de la médecine. Il parle des dangers gravissimes auquel est exposé celui qui subit une opération de castration. L'amputation après l'âge de quinze ans est, dans la plupart des cas, mortelle. Avant cet âge, le risque est tout de même important, au moins jusqu'à l'âge de sept ans¹⁶.

Mais les malheurs de l'eunuque et du castrat ont plusieurs volets, outre celui lié à la santé. La vie que l'eunuque doit mener est possédée par la tension entre le désir sexuel provoqué par la garde du sérail et l'incapacité de l'assouvir. Le premier eunuque des *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu raconte à Ibbi dans la lettre IX comment on avait éteint en lui « l'effet des passions, sans en éteindre la cause »¹⁷. La douleur de la mutilation est symbolisée par la fréquentation du sérail¹⁸, lieu de tous les plaisirs auxquels l'eunuque ne pourra jamais goûter. Il se situe à l'ombre de son maître, modèle de virilité apte à profiter des membres femelles du harem. L'eunuque se projette dans le temps et réfléchit à sa condition. Sa réaction lorsqu'il était jeune est perçue comme logique ; maintenant qu'il est vieux et qu'il n'est plus dévoré par le feu de la passion, il peut se réjouir de se trouver dans son petit univers féminin où il est indispensable¹⁹.

La littérature libertine critique l'eunuchisme²⁰ et, d'une manière générale, l'institution du sérail en tant que lieu de contrôle des plaisirs de la part de l'eunuque et du Roi. Pour un imaginaire d'explosion de tous les plaisirs, le sérail ne peut être qu'un endroit de privations. C'est ce que Roland essaie de faire comprendre à Angélique dans le roman homonyme (1780). L'héroïne a été libérée par Roland de la prison où

¹³ PESCHEL, E. Rh., PESCHEL, R. E., « Medicine and Music... », p. 31-33.

¹⁴ BURNEY, Ch., *An Eighteenth-Century Musical Tour in France and Italy*, Londres, Oxford University Press, 1959, p. 247.

¹⁵ BUFFON, G.-L. L., *De l'Homme*, Paris, Maspéro, 1971, p. 78.

¹⁶ *Ibid.*, p. 79.

¹⁷ MONTESQUIEU, Ch.-L., *Lettres persanes*, Paris, GF Flammarion, 1995, lettre IX, p. 49. L'humanisme de Montesquieu à l'égard de la figure de l'eunuque dans les *Lettres persanes* contraste avec le pragmatisme de *l'Esprit des lois*, où il affirme : « Il semble que les eunuques en Orient soient un mal nécessaire ». MONTESQUIEU, Ch.-L. DE S., baron DE, *De l'esprit des lois*, Paris, Editions Garnier Frères, 1973, t. I, l. XV, chap. XIX, p. 279.

¹⁸ MONTESQUIEU, Ch.-L. DE S., baron DE, *Lettres persanes*, lettre IX, p. 50.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ L'eunuque est toujours un personnage dégoûtant dans la littérature libertine. Dans le roman de Voisenon, *Le Sultan Misapouf* (1746) le héros est transformé en baignoire par la fée Ténébreuse. L'un des supplices auxquels il doit se prêter, c'est d'accueillir le bain de la fée et tout de suite après celui d'un eunuque noir. VOISENON, C.-H. de F. DE, *Le Sultan Misapouf, Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 487-556, p. 506.

sa mère, la Reine Mirande, souveraine de Cachemire, l'avait enfermée pour éviter qu'elle ne perde son pucelage²¹. Angélique se débat entre l'obligation d'obéir à sa mère, qui la destine à un mariage digne d'une princesse, et l'amour que le chevalier Roland éprouve pour elle. Pour la dissuader du sort affreux dont elle sera victime une fois mariée, Roland lui dépeint la vie dans le sérail : « Belle Princesse, continua-t-il, on vous tirera de ces lieux, pour être à jamais renfermée dans l'affreux Sérail de quelque Roi des Indes. Là vous serez la centième, que sais-je ? peut-être la millième femme d'un époux impérieux. Je me trompe, Madame, ces femmes d'un Sérail ne sont point les épouses du Maître. Ces infortunées ne sont que des esclaves tremblantes sous les lois d'un tyran absolu et jaloux. Le barbare peut d'un seul mot disposer de leur personne, et de leur vie ; il les force d'obéir aux ordres outrageants de ces Eunuques odieux, effroyables gardiens de la beauté malheureuse »²². Pour l'imaginaire libertin, la figure de l'eunuque est assimilée à celle d'une bête ennemie des femmes : « Elle ignorait, à la vérité, ce que c'était qu'un Eunuque, mais elle soupçonnait que c'était un animal qu'elle n'aimerait jamais »²³.

Dans son *Histoire de ma vie*, Casanova raconte les aventures du castrat Bellino, lequel, étant mort très jeune, est supplanté par une fille qui se fait passer pour un castrat²⁴. L'histoire de Bellino, source d'érotisme pour le libertin vénitien, constitue également une réflexion sur la nature des castrats, montrant l'un de ces personnages transgenre si récurrents dans la littérature de l'époque. Il faut le mettre en parallèle avec l'un des principaux représentants de la masculinité libertine en cette fin du XVIII^e siècle, le chevalier de Faublas, jeune libertin qui séduit ses maîtresses sous l'accoutrement féminin, son corps devenant un véritable lieu de passage entre le masculin et le féminin. Des distinctions entre Bellino et Faublas sont tout de même à signaler. Tout d'abord Bellino est en réalité une femme qui se fait passer pour un homme, contrairement au chevalier. Dans les deux cas, le récit libertin travaille un travestissement au premier abord utilitaire pour en faire une source d'érotisme : le chevalier de Faublas est sexuellement plus attirant lorsqu'il est travesti et, par ailleurs, il réalise la plupart de ses grands exploits sexuels dans le déguisement féminin. Quant à Bellino, à son allure androgyne se joint un engin mécanique de son invention qui fait office de membre viril. Dans les deux cas, la source de l'érotisme ne se trouve pas tellement dans l'autoreprésentation effectuée par le travesti, mais plutôt dans la représentation extérieure au personnage, le travestissement devenant ainsi un fétiche pour autrui.

L'imaginaire libertin met également en scène des cas d'hommes qui perdent leurs organes sexuels ou qui voient leurs capacités vénériennes nettement diminuées²⁵. C'est le cas de Touchant, le fidèle amant de Lucrèce dans *La Courtisane amoureuse*

²¹ MARONE, A., *Angélique*, Florence, Gaëtan Viviani, 1780, p. 8.

²² *Ibid.*, p. 35-36.

²³ *Ibid.*, p. 37-38.

²⁴ CASANOVA, G., *Histoire de ma vie*, Paris, Robert Laffont, 1993, t. I, vol. 2, p. 246-247.

²⁵ Cette angoisse de castration est déjà présente chez Crébillon dans son roman de 1734, *L'Ecumoire*. Point d'intervention chirurgicale, mais un sortilège qui empêche le prince Tanzaï de remplir ses devoirs conjugaux. CREBILLON, C.-P. J., *L'Ecumoire ou Tanzaï et Néadarné. Histoire japonaise*, Paris, A.G. Nizet, 1976.

et vierge (1802), victime d'une opération d'émascation pendant son enfermement dans un sérail en Turquie. Touchant n'est toutefois pas un eunuque à proprement parler, puisque sa fonction dans le sérail n'est pas de surveiller les femmes du Sultan, mais de contenter les goûts sodomites de celui-ci. Il faut souligner à ce propos que ce personnage est tripletement émasculé. Tout d'abord, il l'est au sens physique du terme. Deuxièmement, il reste dans le sérail habillé en femme et enfin, il est destiné à combler l'appétence sexuelle du Sultan²⁶. L'eunuchisme du personnage de Touchant représente l'ultime degré de la masculinité marginale proposée par l'imaginaire romanesque à la fin du XVIII^e siècle : le brouillage des signes dépasse le genre pour modifier l'aspect physique du personnage. Le travestissement concerne le sexe, mais l'intrusion est davantage superficielle qu'ici, où le corps est redéfini non seulement par l'habillement, mais aussi par une intervention chirurgicale. L'aspect physique du personnage est, bien entendu, essentiel, mais ici cet aspect va un peu plus loin, puisqu'il ne s'agit pas d'un déguisement joint à une apparence physique androgyne, mais d'un travestissement qui vient s'ajouter à une intervention externe qui féminise le personnage en le dépossédant de la marque sexuelle de sa virilité. L'émascation est présentée dans la logique du sérail, qui oblige le seul homme qui y habite à s'adapter physiquement à cet univers féminin. Cependant la sodomisation devrait être analysée chez l'eunuque plutôt comme un renfort et du travestissement et de la castration, ce qui fait de tout ceci, comme nous l'avons indiqué plus haut, un processus de triple émascation. Il faut souligner également l'aspect violent du procédé : comme s'il s'agissait d'un viol, Touchant est prisonnier d'un sultan sodomite, il est forcé de se travestir, et pour comble, son corps est mutilé contre son gré.

Nous pouvons conclure cette présentation de l'eunuque en le mettant en parallèle avec une autre figure récurrente dans l'imaginaire du XVIII^e siècle : l'hermaphrodite. Tous les deux, en tant que phénomènes qui sapent les définitions binaires des sexes et qui peuvent seulement être placés dans l'existence d'un « au-delà » sexuel, ne surprennent que dans un cadre binaire masculin-féminin. En effet, dans un système d'unicité sexuelle comme celui qui existait avant le XVIII^e siècle²⁷, l'eunuque et l'hermaphrodite avaient leur lieu en tant que témoignages des différents degrés de la masculinité, et cela au même niveau que la femme. Aucun problème de conceptualisation pour l'eunuque-castrat, lequel est un homme non accompli dont le processus de virilisation s'est arrêté à un moment donné, ce qui expliquerait certaines

²⁶ « Notre gracieux souverain ne borne par ses goûts à votre sexe. Vous savez que la facilité de la jouissance en dégoûte souvent nos sultans. Ils trouvent quelquefois plus piquant de contenter leur goût sur d'autres objets qui ne sont pourtant pas destinés, par la nature, pour une telle fonction. Je ne vous explique pas cela plus au net, parce que cela n'est pas très honnête. Quoi qu'il en soit, votre amant a trouvé grâce devant Sa Hautesse qui est à présent le sien. On l'a introduit dans le sérail, où il va vivre déguisé en femme. Il n'est pas mal sous ce costume. Pour qu'il ne fasse pas des siennes dans ce joli bercail, on s'est contenté de lui faire une petite opération pareille à celle que votre Abélard souffrit autrefois, et qui l'a rendu si célèbre. Il n'a rien à présent à reprocher aux eunuques. Il n'en sera que plus gentil ». LESUIRE, R.-M., *La Courtisane amoureuse et vierge*, Bruxelles, J.J. Gay, 1883, p. 174-175.

²⁷ Tel que cela a été démontré par Thomas Laqueur (*op. cit.*).

caractéristiques féminisantes. N'étant pas parvenu à la virilité maximale, il s'est emparé dans son parcours de quelques-uns des traits de la femme.

L'eunuque était un rappel de la plasticité de l'homme en tant que sexe, en tant que corps mâle. Pour les hommes de l'Antiquité, l'eunuque mettait en garde contre le caractère vacillant de leur statut²⁸ ; pour le XVIII^e siècle, qui sépare clairement les sexes, le fait que l'eunuque et l'hermaphrodite présentent des caractéristiques des deux sexes, ne serait-ce qu'incomplètes, les érige en monstres. Les hermaphrodites sont perçus comme des femmes qui s'affublent du sexe masculin pour tromper l'ensemble du corps social ; les eunuques sont des mi-hommes dont l'ablation des parties génitales a provoqué un indigne efféminement. Si l'hermaphrodite est assimilé à la lesbienne – que l'on appelait « tribade » à l'époque –, l'eunuque le sera au sodomite, lien qui existait déjà dans l'Antiquité²⁹. Comme son assignation sexuelle ne peut pas être mise en doute dans un système binaire, le discours normatif présente l'eunuque-castrat comme un être qui ne réussit pas à bien jouer son rôle de genre, cela faisant également partie du processus d'assimilation entre l'eunuque et le sodomite, puisqu'ils sont tous les deux des hommes adultes et efféminés³⁰.

Le jeune homme

Le troisième représentant de la masculinité marginale dans l'imaginaire littéraire du XVIII^e siècle est le personnage du jeune homme. Les exemples sont nombreux : le Chérubin du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (1784), le Faublas des *Amours du chevalier de Faublas* (1798) de Jean-Baptiste Louvet de Couvray³¹ ou le jeune héros de la *Vie privée du maréchal de Richelieu*³² (1791). La remise en question de la masculinité imposée par le binarisme de genre est double, puisque ce personnage – qui se montre travesti la plupart du temps du récit –, se caractérise par une androgynie qui le situe aux alentours de la féminité. Ce travestissement est utilisé par le jeune homme comme un moyen d'accéder aux alcôves des femmes mariées qu'il convoite et séduit. Un aspect qui caractérise le personnage de l'androgynie est le fait de posséder une beauté bien précoce. L'abbé Hic-et-Haec, jeune héros libertin du roman homonyme (1798) de Mirabeau, en témoigne dans les premières pages de son récit : « J'étais précoce en tout, ma taille était élancée et svelte ; mon visage rond et vermeil, mes cheveux châtain-brun et mes yeux noirs, grands et perçants, me faisaient paraître plus âgé que je n'étais : on me prenait pour un enfant de quatorze ans »³³. M^{me} de Valbouillant, qui s'occupera de parfaire son éducation, croira qu'il s'agit effectivement d'une fille : « Vous avez bien les traits d'une jolie fille, vous en montrez la timidité, n'en auriez-

²⁸ BROWN, P., *The Body and Society : Men, Women, and Sexual Renunciation in Early Christianity*, New York, Columbia University Press, 1988, p. 10-11.

²⁹ RAGAN, B., « The Enlightenment Confronts Homosexuality », in MERRICK, J., RAGAN, B., *Homosexuality in Modern France*, New York, Oxford University Press, 1996, p. 8-29, p. 18.

³⁰ TRUMBACH, R., *Hidden from History : Reclaiming the Gay and Lesbian Past*, New York, New American Library, 1989, p. 129-140.

³¹ LOUVET DE COUVRAY, J.-B., *Les amours du chevalier de Faublas*, Paris, Gallimard, 1996.

³² RICHELIEU, L.-F.-A., *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Paris, Desjonquères, 1993.

³³ MIRABEAU, H.-G. DE R., *L'Abbé Hic-et-Haec*, Paris, Fayard, 1984, p. 187.

vous pas le sexe ? »³⁴. Le surnom « Hic-et-Haec » vient du fait qu'il est sodomisé par M. de Valbouillant pendant qu'il pénètre M^{me} de Valbouillant³⁵ : comme Faublas travesti en M^{lle} du Portail tenant les mains du marquis et de la marquise de B***, l'abbé émet des signes des deux sexes en se plaçant « au milieu » des corps et des genres. Mirabeau explique ceci dans une note de bas de page : « L'abbé ayant été en même temps « celui-ci » de Madame et « celle-ci » de Monsieur, le voici désormais surnommé Hic-et-Haec »³⁶. Il n'est ni « *hic* », ni « *haec* », mais les deux en même temps, c'est-à-dire « *hoc* ». Ni l'un ni l'autre. Il est neutre.

La Marquise du *Diable au corps*, qui s'oppose farouchement à la sodomie, justifie cette pratique lorsque l'agent est un jeune homme, puisque « un beau jouvenceau de quatorze ans jusqu'à dix-huit ans, sans barbe, ayant de beaux cheveux, des couleurs fraîches, des formes un peu mignonnes, ressemble on ne peut plus à une jolie femme »³⁷. Le jeune homme devient encore une fois le carrefour des représentations des deux sexes : il est doublement féminisé, et par sa caractérisation physique, et par le fait d'être sodomisé.

Les jeunes hommes, dont la naissance peut être noble, comme c'est le cas chez Faublas, mais qui peuvent être aussi le fruit d'amours illégitimes³⁸, s'attachent à une femme plus âgée qui parfait leur éducation, comme Joujou dans *Le Diable au corps*, élève de la servante Philippine³⁹ ; le Marquis, acolyte de Madame Durut dans *Les Aphrodites*⁴⁰ ; Etienne, initié par la mère supérieure dans les *Lettres galantes et philosophiques de deux nonnes*⁴¹ (1797) ; ou encore le jeune abbé Hic-et-Haec, qui se met au service de M^{me} de Valbouillant⁴². Les jeunes hommes peuvent également s'attacher à une femme qui devient, dans une dialectique libertine, leur victime. Comme Erosie, qui est séduite par le jeune Solange dans *Le Doctorat Impromptu* (1788) de Nerciat. Il en est de même pour le personnage du prince dans *Mon noviciat* (1792), un autre des romans libertins écrits par Nerciat. Il faut souligner l'ambiguïté de ce prince, de ce « chérubin » qui s'adresse à la mère de Lolotte en l'appelant « maman » – comme Faublas à la marquise –, même s'il ne s'agit pas du même statut de maternité, puisque la marquise devient la « mère » du chevalier parce qu'elle est son initiatrice, alors que le prince, comme le Chérubin de Beaumarchais, paraît un petit fripon un peu plus expérimenté. Pour ajouter davantage d'ambiguïté à leurs rapports, la mère de

³⁴ *Ibid.*, p. 190.

³⁵ Cette communication entre les corps se complique, les émetteurs deviennent récepteurs, les actifs deviennent passifs : l'abbé sodomisera M. de Valbouillant (*Ibid.*, p. 199), M. de Valbouillant et l'abbé deviennent les initiateurs à la sodomie de M^{me} de Valbouillant (*Ibid.*, p. 199-200).

³⁶ *Ibid.*, p. 198, n. 1.

³⁷ NERCIAT, A.-R. A. DE, *Le Diable au corps...*, p. 204.

³⁸ L'abbé Hic-et-Haec est le fruit d'une « distraction d'un R.P. jésuite d'Avignon » avec une « blanchisseuse de la maison ». MIRABEAU, H.-G. DE R., *L'Abbé Hic-et-Haec...*, p. 187.

³⁹ NERCIAT, A.-R. A. DE, *Le Diable au Corps...*, p. 130-131.

⁴⁰ Non seulement Madame Durut « a soigné l'enfance de celui-ci, mais elle s'est faite son précepteur d'amour : quand il a eu seize ans, elle lui a ravi ses désirables prémices ». NERCIAT, A.-R. A. DE, *Les Aphrodites...*, p. 13, n.1.

⁴¹ *Lettres galantes et philosophiques de deux nonnes*, Paris, Fayard, 1986, p. 53-54.

⁴² MIRABEAU, H.-G. DE R., *L'Abbé Hic-et-Haec...*, p. 190.

Lolotte se fait sodomiser par le prince⁴³, qui devient ainsi « docteur *in utroque* »⁴⁴, littéralement « dans les deux directions »⁴⁵. C'est par le biais de la sodomisation que se matérialise sexuellement le rapport incestueux que le prince et la mère de Lolotte entretiennent dans le discours.

L'abbé Hic-et-Haec, à son tour, devient initiateur sexuel – comme Faublas – d'une jeune fille, Babet, filleule de M^{me} de Valbouillant⁴⁶. Solange suit aussi le parcours éducatif propre au roman pornographique : il est initié par Claudin et Saint-Elme⁴⁷, ses camarades à l'école, et devient par la suite victime des penchants de l'abbé Cudard. Il s'agit d'une étape obligatoire dans l'éducation du jeune homme, bien qu'elle ne soit qu'un échelon intermédiaire vers les véritables plaisirs⁴⁸, ceux du coït vaginal. A souligner que dans ces cas d'initiation sexuelle, le passage obligé par la sodomie dans toutes ses formes⁴⁹ constitue aussi une forme de critique des institutions religieuses de la part de la littérature libertine, laquelle se sert également de ce but moral et politique pour se permettre de faire librement toutes sortes de descriptions licencieuses. Il est très difficile d'établir si l'idéologie est au service de la pornographie ou si, au contraire, c'est la pornographie qui sert à véhiculer, en tant qu'expression littéraire, les idées des Lumières⁵⁰.

Conclusion : libertinage et masculinités multiformes

Nous venons de voir comment la littérature libertine de la fin du XVIII^e siècle construit un imaginaire des marges de la masculinité autour de trois figures littéraires : le sodomite, l'eunuque-castrat et le jeune homme androgyne. La sodomie reflète les tensions habituelles dans le libertinage entre les dits et les non-dits. La peinture des exploits sexuels des personnages est sous-tendue par une critique de la sodomie qui n'est

⁴³ NERCIAT, A.-R. A. DE, *Mon Noviciat*, Paris, Zulma, 2001, p. 125.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 126.

⁴⁵ *Ibid.*, n. 111, p. 333.

⁴⁶ L'abbé s'engage auprès de M. de Valbouillant à parfaire l'éducation de la jeune fille en huit jours et la lui rendre ensuite « pour l'effet de société le plus aimable » (MIRABEAU, H.-G. DE R., *L'Abbé Hic-et-Haec...*, p. 205). M. et M^{me} de Valbouillant assistent même à l'acte de dépucelage de la jeune fille par l'abbé (*Ibid.*, p. 206-209), une cérémonie où Babet est initiée à tous les plaisirs, y compris les plaisirs saphiques, dont se charge M^{me} de Valbouillant (*Ibid.*, p. 211).

⁴⁷ De la même manière que Belamour est initié par Gauthier, lequel est plus âgé que lui juste d'un an : « Il était d'un an plus âgé que moi, plus grand, plus formé, et paraissait d'autant plus avancé, qu'étant fort brun, cette couleur vieillit toujours les jeunes gens, comme elle produit l'effet contraire lorsqu'on est sur le retour » (NERCIAT, A.-R. A. DE, *Le Diable au corps...*, p. 241-242). Pour l'univers fantasmagique de la pornographie tout se joue sur l'apparence physique : l'expérimenté est brun, le néophyte est blond.

⁴⁸ NERCIAT, A.-R. A. DE, *Le Doctorat impromptu*, Paris, Actes Sud, 1993, p. 50-51.

⁴⁹ Le père Natophile fouette le jeune Hic-et-Haec à l'âge de treize ans (MIRABEAU, H.-G. DE R., *L'Abbé Hic-et-Haec...*, p. 188). Le perfectionnement sexuel passera enfin par la pénétration anale, aussi bien comme agent que comme patient : « Il fut mon Socrate, je fus son Alcibiade ! Tour à tour agent et patient, il mit sa gloire à perfectionner mon éducation » (*Ibid.*, p. 189).

⁵⁰ STEWART, Ph., « Définir la pornographie ? », STEWART, Ph., PERRIN, J.-F., *Du Genre libertin au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, 2004, p. 86-98.

aucunement morale, mais pragmatique. Dans un siècle de pédagogie comme le XVIII^e, le libertinage est conçu comme un apprentissage de la débauche⁵¹, construit selon un nombre fixe de degrés et d'étapes que le néophyte doit franchir. La sodomie constitue en définitive l'un des échelons à gravir, mais elle n'est nullement l'aboutissement de la carrière libertine, laquelle passe obligatoirement par la pénétration vaginale, quintessence du plaisir sexuel et philosophique pour les roués. En tout cas, l'élément le plus important à souligner c'est que le sodomite commence à être perçu au XVIII^e siècle comme une forme alternative de masculinité, même comme un genre à part, bien qu'il continue à être pensé en tant que catégorie close sur la sexualité et non pas comme une catégorie de type identitaire.

Les castrats constituent, quant à eux, un lieu de circulation des fantasmes : s'agit-il d'hommes ou de femmes ? Le libertinage joue avec la double perception du genre véhiculée par ce personnage. C'est le cas du Bellino de Casanova, personnage doublement travesti par la condition de castrat qu'il/elle ne possède pas : Bellino est une femme qui se fait passer pour un castrat, un être de sexe indéfini et indéfinissable. Cette identité fluctuante renvoie à la plasticité du concept de norme au XVIII^e siècle, dans un moment de l'histoire de l'Occident où le féminin et le masculin en tant que catégories distinctes sont en train de s'établir. La médecine – le biopouvoir, selon la terminologie foucauldienne – s'occupera tout au long du XVIII^e et des siècles suivants de fixer un modèle binaire de sexes, genres et sexualités dans lequel des écarts comme l'hermaphrodisme ou le transgenre seront contrôlés par le biais d'un certain nombre de structures de réassignation.

En dernier lieu, nous avons vu comment le jeune homme androgyne représente le moyen par lequel la littérature libertine construit son discours de remise en question de la norme. Comme le castrat de Casanova, le jeune homme, dans ses différents avatars libertins, présente une double lecture du genre : physiologique, de par son physique androgyne, et culturelle, de par l'usage du travestissement comme stratégie libertine de séduction.

Quoi qu'il en soit, l'homme, en tant que catégorie explicative des rapports de genre, est largement remis en question par l'imaginaire libertin. Du point de vue de la sexualité, la sodomie, aussi anathémisée soit-elle par des auteurs dont le caractère libertin ne fait pas de doute, comme Nerciat ou Mirabeau, bouleverse le système univoque de correspondance normative sexe-genre-sexualité. Il en est de même pour les castrats et les jeunes hommes, surtout ces derniers, qui multiplient les approches et les points de vue, proposant des masculinités diverses et multiformes par le biais d'un questionnement effectué à travers le travestissement. Le libertinage confirme encore une fois sa volonté critique, inhérente au siècle auquel il appartient, lorsqu'il présente au lecteur un éventail de masculinités dont le seul fil conducteur est la quête du plaisir. Nulle définition du masculin ou du féminin si celle-ci n'est pas présentée sous l'optique de la jouissance. En définitive, ce qui importe pour le libertinage n'est pas le sujet ou l'objet de l'acte, le moyen ou l'endroit, encore moins que la manière. Ce à quoi les libertins consacrent tous leurs efforts c'est la délectation physique et intellectuelle que véhicule la sexualité. Si les libertins de Nerciat critiquent le coït

⁵¹ Le sous-titre de la *Philosophie dans le boudoir* de Sade est *Les Instituteurs immoraux*.

anal, ce n'est pas à cause d'un atavisme moral, mais parce que la jouissance parfaite pour l'homme, appréhendée comme une structure où les degrés sont fixés à l'avance, ne peut être éprouvée que dans le vagin d'une femme. Sous cette même optique, Sade, créateur de nouvelles formes de masculinités, fera l'éloge de l'anus comme lieu de toutes les rencontres...

Le genre de l'homme sensible dans le premier XIX^e siècle Esquisse d'une masculinité équivoque

Deborah GUTERMANN

Si, au XVIII^e siècle, la sensibilité était attachée à la raison et à la recherche du bonheur, au tournant du siècle suivant, elle se voit, sous la plume des écrivains contre-révolutionnaires, retranchée du côté du sentiment et de l'obscur mélancolie¹. Ainsi, les héros romantiques dont le moi exulte, au sein des fictions, opposent à la virilité et aux codes de l'honneur défendus par le discours social bourgeois dominant, un idéal « sensible » qui repose sur l'exaltation du sentiment et la sublimation de « la » femme aimée. A la dichotomie qui oppose les emportements du cœur « féminins » à la raison froide inhérente au modèle masculin, le romantisme semble proposer des idéaux « transgenres »². Mais la sensibilité n'est pas seulement liée à l'émotivité et à la sentimentalité. Désignant en général « la faculté de sentir et d'éprouver des impressions physiques, mais aussi morales »³, elle renvoie aussi à une esthétique, à une certaine intelligibilité de la nature, ainsi qu'à un élitisme du « beau ». S'intéresser à la figure de l'homme sensible à l'époque du romantisme, c'est s'interroger sur la spécificité de ce moment où la mise en scène des émotions, des débordements qui résultent de l'exaltation sentimentale, s'inscrivent dans un processus de réaction à la contrainte et à la maîtrise de soi imposées par la société et analysées par Norbert Elias⁴. La question que nous aimerions poser est celle de la réception de ce modèle « sensible » :

¹ BÉNICHOU, P., *Le sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Gallimard, 1996.

² Au sens où ils traversent les limites traditionnelles qui séparent le masculin et le féminin.

³ LAROUSSE, P., *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1866-1873, article « Sensibilité », p. 548.

⁴ ELIAS, N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1969).

comment les lecteurs se sont-ils approprié ce modèle romantique⁵ ? Au-delà de la trivialité des modèles éducatifs et des codes de sociabilité brutaux qui régissent le groupe masculin, quelle fonction les romans ont-ils occupé⁶ ? En tant que romans d'apprentissage, ont-ils contribué à façonner l'idée que les jeunes hommes et les jeunes femmes se font de la masculinité ? L'analyse des écrits autobiographiques et des correspondances émanant de la bourgeoisie permet d'entrevoir deux étapes de cette construction identitaire sexuée : celle qui établit comment l'auteur-e s'auto-perçoit et ensuite comment il ou elle souhaite se présenter à autrui⁷. Parallèlement, les discours que les femmes produisent sur les hommes et leur idéal masculin nous renseignent sur une autre dimension de l'identité : celle construite par l'Autre. Si la pratique de l'écriture de soi comporte une déformation inhérente au genre littéraire⁸ – les jeunes lecteurs ayant tendance à écrire à la manière des auteurs qu'ils lisent – cette déformation même renseigne sur l'appropriation d'un modèle qui, nous le supposons, a une valeur davantage symbolique qu'esthétique et peut se comprendre comme une mise en acte du processus d'identification au héros. Ainsi, lorsque le jeune Augustin Challamel dit, dans ses *Souvenirs d'un hugolâtre*, remplir son *Journal intime* de « phrases à la Werther et à la Chatterton »⁹, l'imitation stylistique est censée renvoyer directement à un état d'âme similaire à celui du héros. Nous pouvons supposer que c'est ainsi par une mise en scène de soi comparable à celle que la fiction donne à voir que le jeune homme témoigne de la force discursive du modèle romantique. Si les fictions semblent travailler l'imaginaire des lecteurs en quête d'identification et de modèles héroïques, force est de constater la dualité des représentations qui le façonnent et associent de manière antagoniste la masculinité « sensible » à la masculinité « virile ». Alors que dans la première la sublimation se substitue à la possession, dans la seconde la preuve sexuelle fait autorité et repose sur la capacité à séduire une « maîtresse ». Si ces deux modèles paraissent antagonistes, l'une n'est que l'envers de l'autre, et ils coexistent dans l'imaginaire des jeunes hommes, tout autant qu'ils attestent d'une manière radicalement différente de prendre en considération la nécessité de la preuve sexuelle dans l'apprentissage de la masculinité. C'est à partir d'un panel d'écrits autobiographiques et de correspondances que nous aimerions explorer les différentes dimensions du modèle « masculin sensible » proposé par les romantiques ainsi que ses échos au sein de la société. Afin d'explorer ces aspects, nous nous attacherons

⁵ A propos des usages du roman et du lectorat : voir LYON-CAEN J., *La lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.

⁶ Voir HOUBRE, G., « Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002, 25, mis en ligne le 20 juin 2005 (URL : <http://rh19.revues.org/document454.html>).

⁷ Voir HEINICH, N., *L'Elite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

⁸ LEJEUNE, Ph., *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996.

⁹ CHALLAMEL, A., *Souvenirs d'un hugolâtre. La génération de 1830*, Paris, J.L. Lévy, 1885, p. 119. Les deux ouvrages mentionnés font référence à Goethe (1782) et à Alfred de Vigny (1835). Ces deux fictions présentent un jeune héros mélancolique qui finit par se suicider. Du premier au second, on passe du mythe du jeune homme sensible abîmé par la passion et fidèle à son amour à celui du poète maudit.

dans un premier temps à la mise en scène du cadre solitaire qui permet l'expression de la sensibilité conçue comme un code identitaire implicite, puis nous l'envisagerons comme mode de rapport à l'autre sexe.

L'expérience solitaire du retour à la nature ou la sensibilité du mystique

Les héros solitaires qui parcourent la nature en se laissant aller à la rêverie et aux élans de l'imagination peuplent les œuvres romantiques¹⁰ et poursuivent la tradition littéraire inaugurée par Rousseau dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire*¹¹. Héritage des Lumières, la représentation du retour à la nature symbolise l'abandon de l'état d'« homme de l'homme » pour se rapprocher de celui de « l'homme de la nature » pur et non pervers¹². Derrière l'universel supposé par l'appellation générique, cette rencontre avec la nature, métaphore de la rencontre de soi, contribue à l'éclosion d'une réflexion sur les valeurs et attributs qui distinguent la masculinité vécue de la masculinité idéale. Ainsi, l'expérience du voyage et la confrontation à la nature peuvent-elles être lues comme des processus inhérents à la formation du jeune homme. A cet égard, elles peuvent être comparées aux rites initiatiques que subissent les jeunes gens en Grèce ancienne avant d'être intégrés à la cité¹³. Nous aimerions ici interroger ces représentations et leur dimension genrée à travers le prisme de la sensibilité, ainsi que leur réception par les lecteurs des œuvres romantiques.

La confrontation de l'être sensible à la nature : un rite de passage vers la masculinité

Si la génération de 1830 est condamnée dans les fictions romantiques à ne jamais égaler les succès des géants de l'Empire et semble ainsi vouée à éprouver toutes les tortures de l'impuissance¹⁴, les récits autobiographiques et les correspondances laissées par les contemporains, tout en souscrivant à ce constat, semblent travailler de concert à la redéfinition d'une masculinité, qui, pour ne pas être systématiquement amputée de ses attributs traditionnels, en reconnaît les mérites et tente de les concilier avec les valeurs sensibles prônées par les romantiques. A cet égard, le voyage et la redécouverte de la nature, en permettant à la sensibilité de se développer, favorisent également la rencontre d'épreuves qui fonctionnent comme autant de rites de passage où le courage et la virilité sont mis à mal. Oberman¹⁵ en témoigne lorsqu'il décrit

¹⁰ Voir JUDEN, B., *Traditions orphiques et tendances mystiques dans le romantisme français*, Paris, Klincksieck, 1971 ; ainsi que RAYMOND, M., *Romantisme et rêverie*, Paris, J. Corti, 1978.

¹¹ Roman publié en 1782 à titre posthume.

¹² GROETHUYSEN, B., *Philosophie de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1956.

¹³ Voir à cet égard VIDAL-NAQUET, P., *Le chasseur noir*, Paris, La Découverte, 2005, et LALANNE, S., *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁴ Voir WALLER M., *The Male Malady. Fictions of Impotence in French Romantic Novels*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1993 ; ainsi que GUTERMANN, D., « Le désir et l'entrave. L'impuissance dans la construction de l'identité masculine romantique : première moitié du XIX^e siècle », REVENIN, R., *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, p. 55-74.

¹⁵ Héros du roman éponyme de Senancour, paru en 1804.

son ascension sur la dent du Midi : « A huit heures j’atteignis le sommet (...). Alors je renvoyai mon guide, je m’essayai avec mes propres forces (...). Je sentis s’agrandir mon être ainsi livré seul aux obstacles et aux dangers d’une nature difficile, loin des entraves factices et de l’industrielle oppression des hommes »¹⁶. Le héros vante ici les mérites d’une nature éducatrice qui décerne à l’homme sa véritable mesure, tandis que les preuves qui lui seraient demandées par la société ne seraient qu’artificielles et perverses. Avocat, né en 1809, Jules Favre effectue, comme Oberman, un voyage en Suisse dans les années 1830¹⁷. Il consigne dans ses *Notes de jeunesse* les impressions suscitées par ce périple, et reprend les idées développées par Senancour. Au préalable, il prend soin de placer son voyage sous le signe de l’exil et de la nostalgie. Les exercices d’apprentissage suivent, et ce n’est pas sans fierté qu’il gravit, accompagné de son guide Ulrich et de son professeur de droit commercial, les « pyramides de glace de Grindewald »¹⁸. Alors qu’ils entament l’ascension du glacier par un chemin des plus périlleux formé par la fissure d’une crevasse, Jules Favre est le dernier à emprunter ce passage, et livre ses impressions : « Restait votre narrateur qui n’était ni le plus hardi ni le plus adroit et aurait alors tout autant aimé être paisiblement assis devant quelque doux *in folio*, que d’avoir en face un aussi étrange escalier »¹⁹. Alors que le héros Oberman, être sensible et marginal qui ne parvient pas à trouver un état susceptible de convenir à son caractère, se réalise dans la domination de la nature et se rapproche d’un idéal primitif de l’homme, Jules Favre revendique avant tout son identité sociale de lettré, et plaisante sur l’identité sexuée qui lui est associée. La sédentarité et l’étude, auraient tendance à endormir tant l’aptitude physique que le courage, stimulés par l’aventure. Le jeune avocat part du sens commun – qui associe le développement des facultés intellectuelles du lettré à une sorte de réduction concomitante des attributs masculins traditionnels – pour le démentir par l’exemple. Ainsi réussit-il, accompagné de son acolyte, à suivre leur guide de montagne, cet homme simple qui ne craint pas le danger et leur a fourni l’occasion par son imprudence de se mesurer à eux-mêmes. Feignant ne pas attacher de prix à ces qualités peu élaborées, en leur préférant celles de l’intelligence, il retire une fierté non négligeable de son petit exploit et se plaît à en indiquer les périls. Par là, l’exemple singulier que donne Jules Favre permet d’appréhender la dualité des modèles masculins qui sont présents dans son imagination, et favorise l’homme d’étude sur l’idéal canonique que le guide de haute montagne, Ulrich, représente à différents égards. Le voyage, s’il symbolise le retour du jeune homme à l’état de nature, est aussi l’occasion, une fois le rite de passage accompli, de retrouver l’identité sociale et sexuée dans laquelle il se reconnaît. Etudiant en

¹⁶ SENANCOUR, *Oberman*, Paris, Flammarion, 2003 (1804), p. 90.

¹⁷ Le roman de Senancour, qui a eu peu de succès au moment de sa première parution est redécouvert dans les années 1830 et porté aux nues par George Sand et Sainte-Beuve qui en font le manifeste d’une génération, récupération qui – selon l’auteur – avait tendance à dénaturer son projet initial. A propos de ce malentendu avec les romantiques, la conception de la sensibilité est par exemple illustrative, les romantiques y repérant les accents d’un cœur aimant et chimérique, là où précisément Senancour voyait un solitaire ayant dominé ses passions.

¹⁸ Bibliothèque nationale de France (BNF), NAF 24 107, papiers Jules Favre, feuillet 220.

¹⁹ *Ibid.*, f. 225

droit, Jules Favre est issu de la petite bourgeoisie de Lyon, il est fils de drapier et ses parrains sont négociants. En mettant en scène de la sorte sa rencontre avec la nature, il se distancie du modèle familial et paternel marchand, pour embrasser l'idéal « plus noble » du lettré, en adéquation avec ses études, sa profession et ses ambitions.

Le retour à la nature suscité par le voyage peut aussi représenter, pour le jeune homme qui se voue à la carrière des lettres, un passage obligé pour endosser l'identité prisée de l'artiste. Ainsi, Hippolyte Fortoul, professeur de lettres à l'université de Toulouse et futur ministre de l'instruction publique sous le Second Empire, écrit à sa femme, le 22 juillet 1842 pour justifier le voyage solitaire en montagne qu'il projette malgré les réticences de cette dernière. Pour la convaincre du bien-fondé de l'entreprise, il indique que ce périple est non seulement nécessaire pour son instruction, mais qu'il est aussi commandé par sa nature d'homme de lettres : « Pour un rocher, pour un clocher, pour une vallée, (...) il fera beaucoup de chemin (...). Je t'assure qu'il ne faut pas nous traiter nous autres comme le reste des mortels ; nous sommes plus faibles, plus délicats, avons besoin de plus de ménagement et de plus de liberté ; nous sommes un peu des femmes, vois-tu ? »²⁰. Si le voyage et le retour à la nature sont une nécessité revendiquée par l'homme de lettres, c'est parce que son imagination y est stimulée et qu'il y trouve un espace de recueillement propre à la méditation. En exaltant leurs vertus, le professeur de lettres, bourgeois, rompt quelques instants avec la comptabilité et l'ambition propres à sa classe sociale, afin de valoriser un autre rapport au temps et au bonheur, plus proche à la limite de l'idéal aristocratique de l'*otium*, ou du loisir. La lettre est ainsi l'occasion de donner une image idéale de soi, Hippolyte Fortoul étant par ailleurs particulièrement préoccupé par l'idée de se faire un état, une réputation et de réaliser une belle ascension sociale.

Dans la solitude, l'homme d'exception se rapproche de l'idéal érémitique porté par saint Martin²¹, tandis que l'ombre du génie androgyne cher aux romantiques plane et exalte la singularité du sujet. A l'opposition traditionnelle qui met la raison et la force du côté du pôle masculin, et le sentiment, la faiblesse du côté du pôle féminin, les romantiques substituent une hiérarchie inversée des sensations et des valeurs. Si l'être-femme qu'Hippolyte Fortoul convoque dans son récit semble traduire davantage le réinvestissement d'un *topos* romantique dont la valeur transgressive est relativement limitée – puisqu'il correspond avant tout à une posture – qu'une véritable position subjective, ceci est en partie lié à la mise en scène du moi romantique qui préside à l'énonciation. Néanmoins, si nous prenons l'ensemble des lettres qu'Hippolyte Fortoul a adressées à sa femme, ainsi que d'autres témoignages autobiographiques contemporains, et que nous nous penchons plus précisément sur les rapports de sexes, nous nous apercevons que l'inversion des rôles peut se maintenir dans la relation à l'Autre et accentuer l'équivoque du genre masculin à l'époque romantique. L'inversion des valeurs et la représentation de l'homme de lettres que donne Hippolyte Fortoul

²⁰ Archives nationales (AN), 246 AP 40, archives privées Hippolyte Fortoul, papiers personnels de M^{me} Julie Fortoul née Pascalis.

²¹ NAUDIN, P., *L'expérience et le sentiment de la solitude de l'aube des Lumières à la Révolution*, Paris, Klincksieck, 1995.

permet d'introduire la question du code identitaire romantique que suppose l'adhésion au modèle sensible.

Le rêveur mis en scène

Victor Hugo, en voyage à Bernay avec Juliette Drouet, sa maîtresse, écrit à sa femme, les 5-6 septembre 1837 : « C'est que, vois-tu, mon Adèle, c'est un beau et glorieux livre que la nature. C'est le plus sublime des psaumes des cantiques. Heureux qui l'écoute. J'espère que mes enfans le comprendront un jour et qu'ils jouiront religieusement de ces merveilles extérieures qui répondent à la merveille intérieure que Dieu a mise en nous, l'âme. Moi je ne me lasse pas d'épeler ce grand et ineffable alphabet »²². Si la nature s'apparente à un « baromètre de l'âme », c'est que l'observation et l'attention accordées à l'extérieur permettent le déchiffrement de l'intérieur de soi. L'amour religieux de la nature induit une faculté supérieure de sentir, privilégie les sens nobles tels que la vue ou l'ouïe²³, et marque la supériorité de l'artiste, qui jouit de l'âme avant de jouir du corps. Ironie de la représentation, qui masque le visage adultérin du mari pécheur, auquel se substitue l'exhibition du pieux et chaste contemplateur. Cet idéal de sensibilité est aussi celui que le père de famille, derrière l'écrivain, souhaite transmettre à ses enfants, filles et garçons²⁴. Il montre ainsi la valeur prise par cette qualité mixte, apanage des garçons comme des filles, qui rend plus élastique la barrière de la sexuation tout en définissant un nouvel élitisme, et en même temps permet d'entrevoir les ambivalences du modèle romantique où la chasteté prisée du solitaire peut masquer les appétits charnels autant que le goût de la subversion.

Joseph Delorme, le héros de Sainte-Beuve caractéristique du mal du siècle de la génération de 1830, donne un exemple de l'archétype littéraire romantique du jeune aspirant poète à la « sensibilité si vive et si tendre », qui s'adonne à la rêverie au cours de ses promenades dans les bois²⁵. La sensibilité dépeinte par Sainte-Beuve, du fait de son intensité, rend le jeune homme plus vulnérable, favorise l'installation mélancolique, et le destine à une mort précoce. A nouveau, le rêveur est mis en scène, cette fois ce n'est pas la félicité qu'il trouve au sein de la nature, mais l'écho de ses propres dispositions au malheur et à la souffrance. Le motif littéraire du jeune homme sensible et mélancolique métaphorise l'état du jeune bourgeois qui doit se faire un état, se heurte à la crise des débouchés²⁶ et rêve de gloire littéraire²⁷. Au pôle positif

²² HUGO, V., *Correspondance familiale et écrits intimes*, II, 1828-1839, Paris, Laffont, 1991, p. 467.

²³ A propos de l'usage des sens et de l'histoire sensorielle, voir CORBIN, A., « Histoire et anthropologie sensorielle », *Le Temps, le désir et l'horreur*, Paris, Flammarion, 1998, p. 227-241.

²⁴ A cette date, Victor Hugo a deux filles et deux garçons : Léopoldine, Adèle, Charles et Victor.

²⁵ SAINT-EUVE, *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, Paris, Bartillat, 2004 (1829), p. 39-40.

²⁶ Voir O'BOYLE, L., « The Problem of Excess of Educated Men in Western Europe, 1800-1850 », *Journal of Modern History*, XLII/4, 1970, p. 471-495.

²⁷ Voir HEINICH, N., *op. cit.*

viril représenté par la carrière et l'ambition, répond le pôle négatif régi par la chimère, la faiblesse et l'échec. La mode des anti-héros chère à la littérature romantique, en glorifiant les hommes faibles, a coïncidé avec la promotion de l'idéal sensible qui vient esthétiser et anoblir des attributs à connotation féminine et dévalorisante. Le roman permet ainsi au lecteur autant l'identification que la sublimation de ses maux dans l'idéal de l'artiste. Ce modèle, avec les ambiguïtés qu'il recèle, permet aussi aux lectrices de s'identifier aux maux de quelque héros androgyne qui parle la langue du cœur et décrit des états d'âme qui transcendent la frontière des sexes ; la marginalité, la vulnérabilité étant à tous égards des sentiments ressentis à juste titre par les femmes mises au ban de la cité par le Code civil de 1804. L'adresse de l'ouvrage de Sainte-Beuve est à ce titre significative : « Une publication de cette nature ne s'adresse, nous le savons, qu'à une classe déterminée de lecteurs, qu'un goût invincible pour la rêverie, et d'ordinaire une conformité douloureuse d'existence, intéressent aux peines de cœur harmonieusement déplorées »²⁸. La communauté de sentiment établie entre les lecteurs et le héros suppose un code identitaire implicite, au sein duquel la sensibilité joue un rôle clé, et dans lequel tous se reconnaissent. Pour Pierre Irénée Jacob, docteur en médecine et pharmacien surnuméraire pendant les guerres napoléoniennes, le journal de campagne auquel il confie l'apaisement que lui prodigue ses passages en forêt est déjà l'occasion de se peindre en rêveur solitaire : « L'on y jouit d'une solitude et d'un silence qui invitent à la rêverie. Les instants que l'on peut y passer dans l'isolement sont d'autant plus précieux qu'ils reposent à la fois le corps et l'âme. Souvent assis sous des bruyères, au pied d'un vieux bouleau, j'échappais par la pensée aux armées et à tous les tableaux de guerre qui m'environnaient, pour me reporter à des temps plus paisibles que les forêts me rappelaient »²⁹. Ce passage, écrit en 1812, fait référence à la rude campagne de Russie, à laquelle il assista. Si l'évocation de la nature est propice au recueillement solitaire et à la nostalgie, celle dont il témoigne associe aux temps de l'enfance ceux de la paix et permet ainsi par un détour de dire à demi-mot les souffrances que recèle l'état militaire. A cet égard, le journal de Pierre-Irénée Jacob est symptomatique. Si la plainte que lui suggère sa situation d'exil forcé et prolongé est toujours exposée en demi-teinte, c'est moins dans son évocation directe que dans l'insistance avec laquelle le diariste a tendance à oblitérer le réel des batailles pour faire davantage part de ses impressions de voyageur, de lecteur, fréquentant avec assiduité les bibliothèques, et notant rigoureusement les passages des ouvrages qui lui plaisent, que transparait le malaise. Ainsi, le 4 septembre 1813, il écrit : « On croit que le quartier général quittera bientôt Dresde. J'ai trouvé dans un cabinet littéraire et je lis avec infiniment de plaisir *Mathilde* de Madame Cottin. J'aurais beaucoup de regret si j'étais obligé d'abandonner cette lecture »³⁰. Dans la présentation de lui-même que Pierre-Irénée Jacob esquisse, la solitude est prépondérante. Qu'elle soit autorisée par la promenade dans la nature, ou par la lecture, elle est l'occasion d'un recueillement, autant que le témoignage d'un malaise que ces deux occupations privilégiées permettent de tromper. Par là, c'est aussi une part de sensibilité avouée

²⁸ SAINTE-BEUVE, *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme...*, op. cit., p. 39.

²⁹ BNF, NAF 16 838, manuscrit de JACOB, P.-I., *Dix années de campagne*, p. 105.

³⁰ *Ibid.*, p. 169.

qui vient nuancer le modèle du valeureux guerrier napoléonien que la génération de 1830 n'a de cesse de glorifier.

Le « promeneur solitaire » joue constamment sur la dualité de l'âme et du corps afin d'affirmer la supériorité de la première sur le second. Ce faisant, il semble souscrire à un idéal de jouissance mystique, solitaire, qui exclut les plaisirs du corps, ce qui pourrait, derrière l'effet poétique, traduire également la culpabilité liée à l'intégration de l'impératif médical de régulation et d'économie des jouissances du corps qui usent. Offrir de soi l'image d'un être guidé par l'âme peut aussi traduire l'obsession de maîtrise de ce corps et de ses désirs, réprouvés par la littérature médicale, ces représentations n'empêchant nullement leur coexistence avec des pratiques opposées. Les liens que les romantiques entretiennent avec le libertinage en particulier et l'amour en général témoignent de ces ambiguïtés.

La sensibilité : une expérience de l'Autre

Si, pour Senancour, l'idéal de l'homme sensible n'est pas celui de l'homme romanesque qui vit de la chimère et des passions, mais celui de l'homme « indifférent et farouche »³¹ qui a vaincu les turpitudes du monde et trouve son unité dans la nature, la représentation du héros romantique sensible induit une dimension passionnelle et amoureuse. En subissant ainsi les lois du cœur et de l'amour, les romantiques subvertissent-ils celles du genre ?

L'amour et la souffrance : apanage de l'âme sensible

La sensibilité qui nous est donnée à voir par les romantiques, et que certains contemporains reprennent à leur compte, fait du cœur le guide de leur conduite et les mène, par la voie du sentiment à celle de l'amour et à ses souffrances. Ainsi, Hippolyte Fortoul, en 1841, attend avec impatience son union avec Julie Pascalis, dont il est éperdument amoureux. A trente ans, il rêve en effet de consacrer, par le lien du mariage, le début d'une vie d'homme indépendant³². Les parents de la jeune femme émettent des réserves sur cette union et attendent que le prétendant ait une carrière sûre pour lui donner la main de leur fille. Chaque soir, cherchant le sommeil, Hippolyte Fortoul écrit à Julie des lettres désespérées, et lui livre les secrets de son cœur. Ces lettres ne sont pas envoyées à leur destinataire et s'apparentent à un journal où il consigne tout ce dont il aimerait lui faire part et qu'il doit garder pour lui, du fait de la surveillance scrupuleuse dont ils sont l'objet. Hippolyte se plaint de cette réserve qu'il doit conserver et de la discipline à laquelle il doit plier ses élans. La sensibilité exprimée par cet homme de trente ans met l'accent sur la passion comme moteur des émotions et, de ce fait, sur la difficulté ressentie à l'égard d'une société qui contraint à leur intériorisation et prône la maîtrise de soi, tout autant que la pudeur et la retenue. Il craint d'ailleurs que la violence de son amour n'effraie la jeune femme : « Oh ! ce que je souffre ne peut se comparer qu'à mon amour. (...) Oh ! plaignez-moi, plaignez-vous peut-être de cette passion sans nom dont vous avez rempli mon cœur et qui le dévore,

³¹ SENANCOUR, *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, Paris, Droz, 1939 (1799), p. 142.

³² Au milieu de XIX^e siècle, l'âge au mariage moyen pour les hommes dépasse 28 ans, selon ROUSSEL, L., *Le mariage dans la société française contemporaine*, Paris, PUF, 1975.

et qui le tourmente et l'agite sans relâche. Plus de repos, plus de trêve : une inquiétude sans fin, un désir sans borne, voilà mon âme. (...) Pour être auprès de vous, je me résignerais à être tout, n'importe quoi, pourvu que je pusse éprouver cette passion que j'éprouve, et qui me remplit d'une émotion si sauvage et si profonde. Oh ! Pour un ange si pur, si beau, si serein, une passion si terrible, si sombre, si inquiète ! Oh ! je vous aime tant qu'il y a des moments où cette pensée me fait un mal affreux. Alors je pleure, mais ce sont des larmes amères qui brûlent ; aujourd'hui j'ai pleuré de joie, Julie ! Mais pourquoi mon bonheur n'a-t-il pas effacé tout le reste ? »³³. Hippolyte Fortoul reprend ici le langage classique de l'ouragan des passions. Le *Dictionnaire universel de la langue française*, dans son édition de 1866, indique que les recherches de la physiologie contemporaine permettent de localiser les passions, qui trouvent leur siège dans la « partie postérieure du cerveau », et qu'elles agissent sur le cœur par l'intermédiaire du système nerveux³⁴. Ce sont ces mouvements qui semblent affecter l'amoureux et le dominer malgré lui. Leur brutalité contraste avec l'amour suscité par la vierge promise. Comme Alain Corbin l'a montré, cette vision de la « vierge éthérée nie à ce point la sexualité de son compagnon qu'elle se fait inquiétante, insidieusement castratrice. L'homme se retrouve victime de celle qu'il a hissée sur l'échelle des anges afin de mieux exorciser son animalité »³⁵. Le contraste entre sa propre animalité réveillée par la passion et la pureté de la jeune innocente, accentue la souffrance de l'amoureux autant qu'elle pointe l'ambivalence entre le respect de l'aimée et la souillure qu'inspire sa pureté. Les pleurs versés semblent également équivoques : pleurs de joie mimant l'extase au milieu de la souffrance, pleurs de douleur dans les accès du désespoir, ils soulignent la réversibilité des humeurs romantiques, analysée par Anne Vincent-Buffault³⁶. L'exemple singulier offert par Hippolyte Fortoul illustre également la privatisation des larmes, qui s'opère au même moment et n'autorise plus ces marques de sensibilité en dehors de l'intimité de la chambre³⁷. Adressées à l'aimée, elles peuvent aussi tenir lieu de stratégie, comme l'historienne l'a également montré en analysant l'exemple de Benjamin Constant face à Juliette Récamier.

Pierre-Dominique Bazaine, jeune ingénieur des Ponts et Chaussées de vingt-quatre ans, éloigné de son amante et future épouse, Georgine, témoigne également de l'imprégnation de ce modèle romantique souffrant et larmoyant lorsqu'il confie à son journal intime, le samedi 25 juin 1831 : « Reçu une lettre de Georgine... mon Dieu !... je ne sais comment je puis marcher, parler, manger ... comme les autres hommes... moi qui ai le cœur toujours serré !... les yeux pleins de larmes... la tête chargée de pensées tristes qui la fatiguent.... mon amie, tes lettres me rongent ce cœur aimant qui ne peut être séparé du tien... plus tu me parles d'amour... plus je souffre... oh ! le confierai-je à ce papier... tous les noirs projets... les coupables idées... non,

³³ AN, 246 AP 40, lettre d'Hippolyte Fortoul à Julie Pascalis, 12 juin 1841.

³⁴ LAROUSSE, P., *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1866-1873, article « Passion », p. 570.

³⁵ CORBIN, A., « Coulistes », *Histoire de la vie privée. Tome 4 : De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1999 (1987), p. 480.

³⁶ VINCENT-BUFFAULT, A., *Histoire des larmes, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Rivages, 1986.

³⁷ *Loc. cit.*, p. 16.

non... éloignons les souvenirs... appelons les larmes qui soulagent »³⁸. En exposant les douleurs occasionnées par l'amour malheureux et la solitude, Pierre-Dominique Bazaine offre un autre exemple de sensibilité qui tend vers la mélancolie et regarde le suicide comme une fin possible aux maux de l'âme³⁹. Cette conception absolue de l'amour qui peut conduire à la mort voit dans la fusion des amants un idéal, tandis que les larmes ne viennent pas ici surprendre le jeune homme, mais elles sont appelées par lui, du fait de leur vertu salvatrice. A propos de ces larmes masculines, Anne Vincent-Buffault indique, évoquant Oswald, héros de *Corinne ou l'Italie* de Germaine de Staël, que « chez un homme l'acte de pleurer est d'autant plus valorisé qu'il est rare et qu'il touche des couches profondes de sa sensibilité, le dénombrement des effusions devient une des mesures du caractère masculin et cette économie de larmes valorise d'autant plus le moment de sensibilité virile »⁴⁰. Si les lois du monde et de la séduction obligent à cette retenue, l'abandon que permet la solitude, et la position de dominé qu'Hippolyte Fortoul et Pierre-Dominique Bazaine adoptent, dans leurs écrits, face à la femme qui leur échappe temporairement, les conduit à ne plus compter leurs larmes de manière à mieux peindre leur dépendance. Ils évoquent ainsi moins la virilité que la faiblesse, qui caractérise habituellement le pôle féminin tandis que leurs écrits reprennent des codes romantiques aisément repérables, comme « la théâtralisation excessive et l'exhibitionnisme émotionnel » qui commencent pourtant à trouver de nombreux détracteurs⁴¹ à cette époque. Ainsi, vibrer d'amour exacerbe la sensibilité, et peut rendre tant les rapports de genre que l'identité sexuée masculine équivoque, et, ce d'autant que les relations hommes-femmes décrites par ces deux acteurs ne font pas allégeance au modèle traditionnel de domination. Si on retrouve la thématique de la femme adorée et idéalisée, érigée en muse, il y a, dans la réalité du manque et de la souffrance témoignées, la marque d'une attente, de désirs et de frustrations dont les rapports de couples doivent se ressentir et qui doivent compliquer la distribution normative des rôles sociaux de sexes.

***Du cœur au corps. Le genre de l'homme sensible :
entre norme et transgression***

La chasteté est à géométrie variable. Si c'est un impératif pour les jeunes filles, il n'en va pas de même pour les garçons, dont l'initiation sexuelle par les prostituées ou les liaisons préconjugales sont tolérées, voire encouragées. Pourtant, dans la rhétorique romantique, cet impératif de pureté de mœurs est pris au pied de la lettre par certains jeunes amants qui n'hésitent pas à en faire un élément essentiel de la réciprocité qui doit prévaloir entre deux âmes qui s'aiment. Stratégie, nécessité, ou aveu sincère, cet impératif de « pureté » revêt différentes significations et, dans les différents contextes, renseigne sur le rapport à l'autre sexe et la vision du couple que le jeune homme entretient. Il concerne en règle générale la visite des bordels ou les liaisons légères, et

³⁸ BNF, NAF 25 575, manuscrit de BAZAINE, P.-D., *Journal intime*, tome 1, p. 55.

³⁹ On retrouve ici le *topos* romantique du suicide inauguré dans la tradition littéraire par *Werther*, de Goethe, paru en 1774.

⁴⁰ VINCENT-BUFFAULT, A., *op. cit.*, p. 185.

⁴¹ HOUBRE, G., *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des jeunes filles et des jeunes garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997, p. 319-320.

sous-entend la virginité « morale », de cœur, du garçon, qui répond à celle, absolue de la vierge. Victor Hugo, en donne un exemple lorsqu'il indique à Adèle, sa future épouse, le 15 octobre 1821 : « C'est parce que j'ai voulu en tout temps te rendre un culte aussi pur que toi, que je suis resté inaccessible à ces tentations, à ces séductions auxquelles l'immorale indulgence du monde permet à mon sexe et à mon âge de succomber »⁴². Si ce type de déclaration est souvent animé par la jalousie qui le tenaille et vise à inspirer la fidélité à une amante qui fréquente toujours trop les bals à son goût, son serment n'en témoigne pas moins d'une idéalisation conjointe du couple, de l'amour, et de l'aimée. La fidélité est inscrite au cœur de la définition de l'amour absolu, unique, qui les lie dans une relation de réciprocité où l'idéal virginal devient également celui du garçon, qui se désolidarise ainsi, aux yeux de son amante, des rituels d'apprentissage propres à son sexe et à sa génération. Comme l'indique Gabrielle Houbre, l'injonction du groupe à la grivoiserie, qui prévaut chez les jeunes garçons n'exclut pas la coexistence avec un idéal romantique diffusé par la fiction⁴³, avoué au confident et réinvesti dans la correspondance amoureuse. La séduction passe ainsi par l'affichage d'une masculinité qui peut se dire sensible au sens où, à nouveau elle privilégie l'exhibition du sentiment et la vie du cœur, sur celle du corps. Mais cette revendication de la masculinité « sensible », mise en relation avec le poids des interdits et de la répression qui pèsent sur l'affirmation du désir sexuel au XIX^e siècle, peut aussi témoigner de la sublimation de l'injonction discursive à la pureté, diffusée par la littérature médicale, édifiante, intégrée suffisamment pour qu'elle culpabilise. Le modèle du garçon chaste est ainsi investi et laisse penser qu'il est désirable aux yeux de l'autre sexe. La jeune Amélie Weiler, confie par exemple à son journal intime l'impression très favorable que monsieur de Lavalette a produite sur elle, avec sa « physionomie rêveuse », son « regard mélancolique et profond », derrière lesquels elle devinait « le poète ou le littérateur »⁴⁴. Désiré Nisard, journaliste et critique anti-romantique né en 1806, offre un autre exemple de cette stratégie de séduction. Tombé amoureux d'une jeune Anglaise, Elise Ball, qu'il demande en mariage, il entretient avec elle une longue relation épistolaire, qui leur permet de faire connaissance et d'échanger leur vision de l'amour et du couple⁴⁵. Il se dit prêt pour le mariage, dans sa lettre du 3 décembre 1830, étant un jeune homme « menant une vie solitaire, une jeunesse honnête et sans aucune distraction de son âge » avant d'ajouter, pour préciser son avis sur la question du mariage, qu'« un célibataire qui s'interdirait religieusement tous les privilèges du célibat, pouvoit voir la question avec de tous autres yeux, qu'un

⁴² HUGO, V., *Correspondance familiale et écrits intimes, I. 1802-1828*, Paris, Laffont, 1988, p. 191.

⁴³ Voir HOUBRE, G., « Les Lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002, 25, mis en ligne le 20 juin 2005. (URL : <http://rh19.revues.org/document454.html>).

⁴⁴ WEILER, A., *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle, 1840-1859*, Strasbourg, la Nuée Bleue, 1994, p. 94.

⁴⁵ Voir POUBLAN, D., « Les lettres font-elles les sentiments ? S'écrire avant le mariage au milieu du XIX^e siècle », DAUPHIN, C. et FARGE, A. (dir.), *Séduction et sociétés*, Paris, Seuil, 2001, p. 141-181. L'auteure y indique entre autres que les lettres sont un « instrument de séduction » qui « favorise l'expression des sentiments ».

jeune homme vraiment jeune, ou vivant dans la famille, ou libertin »⁴⁶. Le jeune homme de vingt-quatre ans a soin de se présenter comme un solitaire au cœur et au corps purs, et de se distancier par là du libertin. En opérant cette différenciation, c'est toute une économie du plaisir, de l'amour et des femmes qui est repoussée : celle de la dépense, de la volupté et de la débauche contre laquelle il brandit un idéal de pureté qui correspond à celui de la vierge diaphane que les romantiques exaltent. L'aveu plus tardif, en février 1831, par le même Désiré Nisard, d'une première liaison et de l'existence d'un enfant naturel, témoigne du rapport complexe noué entre les représentations idéales et les pratiques confinant au libertinage. Afin d'atténuer cette « seule » faute, le coupable en limite la portée en insistant sur la pureté de son cœur qui « étoit vierge encore d'amour »⁴⁷, à défaut de pouvoir en dire autant de son corps. Gabrielle Houbre souligne que cette attitude, qui tend à dissocier le contexte amoureux de l'initiation sexuelle, est récurrente⁴⁸. Benjamin Constant en témoigne lorsqu'il met ces remarques dans la bouche de son héros, Adolphe : « Mon père, bien qu'il observât strictement les convenances extérieures, se permettait assez fréquemment des propos légers sur les liaisons d'amour (...) toutes les femmes aussi longtemps qu'il ne s'agissait pas de les épouser, lui paraissaient pouvoir, sans inconvénient, être prises, puis être quittées ; et je l'avais vu sourire avec une sorte d'approbation, à cette parodie d'un mot connu : cela leur fait si peu de mal et à nous tant de bien »⁴⁹. La relative tolérance de la société à l'égard des aventures et liaisons de jeunesse coïncide peu avec l'image que l'amoureux entend donner de lui-même à sa future femme, si le jeune homme entend se montrer plus séduisant en étant sensible, il se démarque aussi de la morale hypocrite qui est, chez Benjamin Constant, représentée par le père. Les futurs époux, en s'écrivant comme le font Désiré Nisard et sa compagne, tendent déjà à se positionner comme mari et femme afin de légitimer leur correspondance, et de ce fait, la fidélité est déjà inscrite dans leurs serments avant même que l'union soit consacrée. Cette volonté de consacrer la supériorité du cœur et de paraître sensible avant tout aux yeux de la femme aimée est une façon de manifester le refoulement de l'empire du corps. Henri-Frédéric Amiel en témoigne de manière paradigmatique. Professeur de rhétorique à l'université de Genève, né en 1821, vierge jusqu'à l'âge de trente-neuf ans, il n'a de cesse de tenter de sublimer, mais n'en demeure pas moins constamment rattrapé par ses fantasmes et victime malheureuse de pertes séminales involontaires. Le jeudi 24 juin 1841, il note dans son journal intime : « J'ai gâté en rêve un souvenir d'amour. J'ai donc l'imagination (nocturne) bien indigne de moi ; il faut que ce soient les sens qui aient l'initiative et qui fassent naître des images analogues à leurs appétits, car quand c'est moi qui pense, quand je suis éveillé, je ne désire que l'amour sans tâche, du moins pour mon amour privilégié ; je ne le souillerais par la possession pour rien au monde »⁵⁰. La culpabilité éprouvée par Amiel renvoie

⁴⁶ BNF, NAF 18 233, manuscrit de la correspondance de Désiré Nisard avec sa femme, 1830-1831, f. 60.

⁴⁷ *Ibid.*, lettre du 11 février 1831, f. 62.

⁴⁸ HOUBRE, G., *La Discipline de l'amour...*, *op. cit.*, p. 327-329.

⁴⁹ CONSTANT, B., *Adolphe*, Paris, Gallimard, 1957 (1816), p. 42.

⁵⁰ AMIEL, H.-F., *Journal intime*, vol. I, Lausanne, L'Age d'homme, 1976, p. 196.

à la fois au rapport malaisé que la bourgeoisie entretient avec son corps⁵¹, à l'idéal de virginité masculine, ainsi qu'à l'ambivalence entre respect et souillure de la figure angélique. Pierre-Dominique Bazaine est pris dans des contradictions analogues, et note dans son journal, le 15 mai 1837, comment, en voyage seul à Paris, il est assiégé par les « tentations ». Il prie Dieu, ainsi que sa femme, mais aussi l'autre femme dont il est amoureux, de le protéger et de le préserver « de toute image indigne »⁵². La lutte avec l'imaginaire impur de l'homme sensible est d'autant plus forte lorsque le contenu du fantasme va à l'encontre des normes sexuelles établies. Amiel en donne un exemple, lorsque, le 20 août 1841, il confie à son journal avoir été victime d'une éjaculation nocturne après avoir rêvé de son ami Abauzit. La honte qu'il ressent le conduit à coder l'écriture de son aveu⁵³. L'ami est ici le réceptacle des fantasmes, ce qui n'est pas sans rappeler les configurations équivoques des amitiés romantiques, elles aussi étudiées par Gabrielle Houbre, qui insiste sur l'importance du confident, de l'ami de cœur⁵⁴. L'importance de ces amitiés électives, et la rhétorique ambiguë qu'elles emploient est bien attestée par Charles Nodier, qui écrit à son ami Charles Weiss : « Ta lettre a rempli mon cœur d'une chaleur douce, d'une émotion délicieuse (...) J'ai besoin de te voir, et en l'écrivant je pleurs.... ce ne sont point des pleurs de roman. J'ai appris à pleurer, et c'est une douce habitude. Tu as dit que tu voulais passer tes vieux jours avec moi... Y pensais-tu ?... (...) C'est maintenant qu'il faut se réunir, maintenant ou jamais !... »⁵⁵. A défaut de pouvoir se livrer à l'idéalisation de la femme aimée, Charles Nodier, temporairement désillusionné, emploie la rhétorique amoureuse à l'adresse de son meilleur ami. Jouer sur l'équivoque du couple et le penser sur le mode d'un compagnonnage de deux personnes du même sexe ne témoigne certes pas forcément d'un imaginaire ou d'un fantasme similaire à celui que développe Amiel, mais, au niveau des représentations, atteste d'un idéal transgressif, ne serait-ce que parce qu'il privilégie le célibat à deux au mariage, clé de voûte de l'organisation sociale.

Le refus des règles qui régissent tant la sexualité que les rapports de sexes au sein de la société bourgeoise peut être interprété comme un phénomène lié à la classe et à l'âge. Les jeunes gens qui n'ont pas encore acquis l'indépendance que leur réussite professionnelle doit leur assurer, doivent faire face à une situation de dominés dans le champ social qui se traduit par un complexe de classe doublé d'une frustration sexuelle favorisée par le célibat prolongé. Le rôle castrateur endossé par la société et les parents – en tant que porteurs de la loi et de sa contravention, les pères étant souvent métaphoriquement représentés comme jouisseurs, à l'image du père d'Adolphe – conduit à privilégier l'adoption d'une nouvelle morale, qui se place au-

⁵¹ Voir ARON, J.-P. et KEMPF, R., *La Bourgeoisie, le sexe et l'honneur*, Paris, PUF, 1984.

⁵² BNF, NAF 25 577, manuscrit de BAZAINE, P.-D., *Journal Intime...*, op. cit., tome 3, p. 71.

⁵³ Il rêve ainsi qu'il porte Abauzit sur son dos : « pr.av.port.en rêv.A.à chev.s.m.dos », puis cinq jours après, la pulsion fait retour, lorsqu'il éjacule dans le lit de son ami Boissonas, avec qui il dort.

⁵⁴ HOUBRE, G., *La Discipline de l'amour...*, op. cit., p. 95.

⁵⁵ NODIER, Ch., *Correspondance de jeunesse. Tome 1 : 1793-1809*, Genève, Droz, 1995, p. 168-169 (lettre non datée [1802]).

dessus de celle des pères, se veut en dehors de la norme bourgeoise, mais atteste de la contrainte considérable que cette dernière fait peser. L'âme sensible est ainsi celle qui rêve le dépassement du corps, et celle qui est tourmentée par le désir et les interdits qui pèsent sur celui-ci. Sa promotion peut ainsi se lire comme une tentative de sublimation des fantasmes sexuels transgressifs condamnés par la morale bourgeoise, autant que comme un symptôme du refoulement obligé des pulsions sexuelles.

L'amitié virile dans le cinéma français d'hier et d'aujourd'hui : la construction de l'identité masculine à l'abri des femmes

Alain BRASSART

De nombreux commentateurs, philosophes, historiens, sociologues ou anthropologues, ont montré que l'éviction des femmes, et plus généralement du contretypé, participe activement à la formation de l'idéal masculin moderne¹. La virilité est donc non seulement opposée systématiquement au féminin mais également à tout ce qui le connote, et notamment à l'enfantin et au sénile. Aujourd'hui encore, malgré l'incontestable évolution des mœurs, la figure de l'homosexuel constitue un véritable repoussoir pour une grande majorité d'hommes se sentant menacés dans leur identité par les revendications répétées des femmes comme des gays². Ainsi, le stéréotype de la virilité contraint de nombreux hommes à affirmer leur autorité dans l'intimité face à leur épouse, au travail face à leurs collègues, sur un terrain de sport face à leurs concurrents. Cet esprit de compétition se construit généralement dans des lieux que certains anthropologues nomment « maison des hommes »³ et dans lesquels le « petit homme » est amené à prouver devant ses pairs qu'il s'est bien

¹ Voir notamment la philosophe Elisabeth Badinter (*XY*, Paris, Paris, Odile Jacob, 1992) et les historiens George L. Mosse (*L'Image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, pour l'édition française) et André Rauch (*L'Identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette, 2004).

² Voir les travaux du sociologue Daniel Welzer-Lang et plus particulièrement, en collaboration avec Michel Dorais et Pierre Dutey, *La Peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB éditeur, 1994.

³ Cette expression est réutilisée par Daniel Welzer-Lang pour définir ces lieux dans lesquels « les plus vieux, ceux qui sont déjà initiés par les aînés, montrent, corrigent et modélisent les accédants à la virilité » (« Pour une approche profémiste non homophobe des hommes et du masculin », *Approches profémistes des hommes et des masculinités*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000).

affranchi du pouvoir des femmes en accomplissant des épreuves psychologiques ou physiques. Dans *Nouvelles approches des hommes et du masculin*⁴, le sociologue Daniel Welzer-Lang décrit ainsi la construction de l'identité masculine :

Dans nos sociétés, quand les enfants mâles quittent, pour partie, le monde des femmes, qu'ils commencent à se regrouper avec d'autres garçons de leur âge, ils traversent une phase d'homosocialité lors de laquelle émergent de fortes tendances et/ou de grandes pressions pour y vivre des moments d'homosexualité. Compétitions de zizis, marathons de branlettes (masturbation), jouer à qui *pisse* (urine) le plus loin, excitations sexuelles collectives à partir de pornographie feuilletée en groupe, voire même maintenant devant des strip-poker électroniques où l'enjeu consiste à déshabiller les femmes... A l'abri du regard des femmes et des hommes des autres générations, les p'tits hommes s'initient entre eux aux jeux de l'érotisme. Ils utilisent pour ce faire, les stratagèmes, les questions (la taille du sexe, les capacités sexuelles) légués par les générations précédentes. Ils apprennent et reproduisent alors les mêmes modèles sexuels quant à l'approche et à l'expression du désir.

S'il est incontestable que cette construction identitaire s'assouplit à l'aube du XXI^e siècle, elle constitue encore une étape importante dans la construction de l'identité masculine moderne comme peut en témoigner la récurrence des blagues misogynes ou homophobes dans les dortoirs des internats au moment de l'adolescence, sur les terrains de sport où les virils sportifs s'enlacent, dans les bars, au cours de la troisième mi-temps, où, loin des femmes, les hommes peuvent raconter leurs exploits (et pas seulement sportifs !). Ces regroupements masculins favorisent indéniablement des relations homo-érotiques, voire homosexuelles, même si ces désirs sont refoulés par la grande majorité des hommes. En 2006, est diffusé sur les chaînes publiques comme privées un spot publicitaire de la Ligue de football professionnel (LFP) annonçant la reprise du championnat de France de Ligue 1 et dont la dimension homo-érotique est explicite. Le film nous montre, non sans ironie, les souffrances d'un jeune footballeur déçu de voir son ancien partenaire lui préférer la nouvelle recrue brésilienne. La mise en scène, dont l'esthétique « soap-opéra » invite le spectateur à lire la séquence avec une certaine distance, nous permet de découvrir les deux protagonistes masculins cadrés à la taille, se jetant de l'eau au moment de la douche, la voix off précisant que « pourtant, ils ont vécu tant de grands moments ensemble ». Des lecteurs de *France-football* se sont dits offusqués de voir leur sport favori démythifié. Le directeur de la communication de la LFP se défend d'avoir voulu construire un récit à connotation homo-érotique et précise qu'il s'agit simplement d'une amitié virile présentée sous un mode humoristique⁵. Cette anecdote est révélatrice d'une homophobie sous-jacente chez bon nombre de Français qui optent pour le déni de la tentation homosexuelle en substituant au terme sulfureux d'« homo-érotisme »⁶ celui plus consensuel

⁴ Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, p. 115.

⁵ Voir notamment www.tetu.com (mis en ligne le 10 août 2006) et www.francefootball.fr.

⁶ Absent du dictionnaire, l'« homo-érotisme » est un « sentiment diffus dans lequel perçoit le désir non clairement perçu par le sujet d'entrer en contact avec le corps de l'autre homme » (SAROTTE, G.-M., *Comme un frère, comme un amant, l'homosexualité masculine dans le roman et le théâtre américains*, Paris, Flammarion, 1976, p. 8). C'est donc une expérience, imaginaire ou réelle, partagée par tout individu, quelle que soit son orientation sexuelle.

mais également plus rassurant d'« amitié virile ». On verra, à travers l'analyse de quelques exemples d'œuvres cinématographiques des années trente jusqu'à aujourd'hui, comment et pourquoi la société française, bien peu tolérante à l'égard des homosexuels, a toujours mythifié l'amitié érotique, sentiment ambigu mais nécessaire dans la construction de l'identité masculine.

L'amitié virile est le thème récurrent de nombreuses œuvres littéraires ou cinématographiques. Dans *Comme un frère, comme un amant*, Georges-Michel Sarotte⁷ s'attache à décrypter l'homosexualité masculine ou l'homo-érotisme dans le roman et le théâtre américains. Commentant *Pierre ou les ambiguïtés* de Melville, qui raconte l'amitié entre le héros et son cousin, l'auteur montre qu'« il ne s'agit que d'un « passage », d'un moment de refuge avant de franchir le pas qui fait entrer dans le monde hétérosexuel, c'est-à-dire celui de l'âge adulte⁸. » Dans « nos » sociétés hétéro-normatives, le discours du livre de Melville est particulièrement rassurant pour un lecteur hétérosexuel intolérant qui peut voir dans l'homosexualité un comportement déviant, inquiétant, une maladie peut-être, mais dont on peut guérir. Plus généralement, ce regard porté sur les homosexuel(le)s, qui n'a aucun fondement scientifique, est un stéréotype qui traverse de nombreuses œuvres de création appartenant aussi bien à la culture d'élite qu'à la culture de masse. Dans *Romans d'amour*, Michèle Coquillat⁹ montre que dans la fameuse série d'espionnage SAS, les lesbiennes sont toujours perçues par les héros masculins comme des femmes sexuellement immatures n'ayant pas eu la chance d'avoir rencontré un homme suffisamment viril capable de les réorienter vers le « droit chemin ». Cette conception misogyne, qui révèle une dissymétrie dans la perception des homosexualités masculines et féminines, n'est pas nouvelle. En son temps, Sigmund Freud avait élaboré une théorie de la sexualité féminine (véritable « continent noir » selon lui) qui tendait à prouver que le plaisir clitoridien est symptomatique d'une sexualité immature. Hier comme aujourd'hui, l'amour saphique apparaît généralement comme une relation moins dangereuse, moins inquiétante qu'un rapport sexuel entre hommes. Un jeu tout au plus. Là où il n'y a pas pénétration, il n'y aurait pas de « véritables » relations sexuelles ! Dans la plupart des films pornographiques, conçus pour le plaisir voyeuriste masculin, les scènes d'amour entre femmes constituent généralement un « amuse-bouche » pour le spectateur comme pour les héroïnes qui attendent avec impatience l'arrivée du mâle dominateur.

Si, dans « nos » sociétés patriarcales ou viriarcales¹⁰, l'homosexualité masculine apparaît, comme nous venons de le montrer, moins inquiétante que l'homosexualité

⁷ *Loc. cit.*

⁸ *Ibid.*, p. 48.

⁹ COQUILLAT, M., *Romans d'amour*, Paris, Odile Jacob, 1988.

¹⁰ L'adjectif « viriarcal » est substitué au terme « patriarcal » dans les récents écrits de chercheurs travaillant sur la question du « genre » (*gender*). « Dans son acception de sens commun, le terme [patriarcat], tiré de l'anthropologie, connote le pouvoir des pères (des patriarques) sur les femmes et les enfants. Se voulant descriptif de la domination masculine, il souffre toutefois de ne pas mettre en valeur les changements dans les rapports sociaux de sexe et, en particulier, les modifications qui touchent aux rapports de pouvoir (le droit de garde accordés aux mères, par exemple) et d'appropriation des enfants. (...) Pour ma part,

féminine, il existe des situations particulières où elle peut être plus ou moins tolérée. Nous voulons parler des « amitiés particulières » qui se vivent au moment de l'adolescence, généralement dans des pensionnats, à une période de sa vie où l'individu de sexe masculin est en train de se construire psychologiquement. Après avoir abordé cette question au cinéma, en nous appuyant notamment sur la réception de quelques films, nous aborderons les « films de bande » qui mettent en scène un homo-érotisme mal assumé. Dans une troisième partie, nous nous interrogerons sur la récurrence de l'homosexualité dans des films interprétés par deux stars qui pourtant, dans les années 1980, incarnent une « hypervirilité tranquille ». Enfin, nous montrerons que cette fameuse « amitié virile » qui traverse tout un pan de l'histoire du cinéma français révèle très certainement une peur que beaucoup d'hommes éprouvent à l'égard des femmes.

« Les amitiés particulières, c'est quand les filles nous font peur... »¹¹

Le succès critique et populaire des *Roseaux sauvages*, film autobiographique d'André Téchiné, sorti en France en 1994, est symptomatique de cette tolérance à l'égard de l'attirance homosexuelle juvénile, sans doute parce qu'elle est perçue comme un écart provisoire. Si François (Gaël Morel) nous est présenté comme un adolescent découvrant son homosexualité, le premier objet de son amour, Serge (Stéphane Rideau), apparaît comme un personnage beaucoup plus ambigu, se laissant séduire par son ami lycéen mais tout en pensant à Maïté, l'amie de François, interprétée par Elodie Bouchez. La femme joue ici le rôle du catalyseur, sur un mode symbolique ou non, des relations entre hommes. Nous y reviendrons plus loin.

Dans des films comme *Zéro de conduite* (Vigo, 1933), *Les Amitiés particulières* (Delannoy, 1964) ou encore *La Meilleure façon de marcher* (Miller, 1975), si l'homosexualité, réelle ou soupçonnée des protagonistes masculins, a pu choquer ou déranger certains spectateurs de l'époque, elle est tolérée dans la mesure où elle concerne des adolescents¹² regroupés pendant un temps défini dans un lieu clos (le pensionnat, la colonie de vacances). Le spectateur, s'appuyant sur sa propre expérience ou sa culture livresque, peut considérer que ces « amitiés particulières » sont la conséquence logique de la promiscuité entre hommes, sachant qu'une fois revenus à la vie « normale », les protagonistes retrouveront le « bon chemin », celui de l'hétérosexualité¹³. Dans *La Meilleure façon de marcher*, par exemple, toute l'ambiguïté de la relation qui lie

j'ai longtemps préféré, et utilisé, le terme de *viriarcat*, proposé par Nicole-Claude Mathieu en 1985 et y est défini par elle comme le pouvoir des hommes, qu'ils soient pères ou non, que les sociétés soient patrilinéaires, patrilocales ou non » (WELZER-LANG, D., *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot, 2004, p. 31-32).

¹¹ Paroles d'une chanson écrite par Alice Dona et interprétée par Serge Lama en 1978. Plus loin, dans la chanson : « Les amitiés particulières/C'est quand les femmes nous font pleurer/Et qu'en buvant son vin, sa bière/On redevient un écolier ».

¹² Dans *La Meilleure façon de marcher*, les deux protagonistes sont de jeunes adultes mais qui se comportent comme des adolescents, le film laissant entendre qu'ils ne sont pas encore entrés dans la « vraie vie ».

¹³ De même, de nombreux récits mettant en scène des « amitiés particulières » dans sa version féminine se déroulent dans des internats à l'instar d'*Olivia* (Audry, 1951) qui raconte

les deux moniteurs de colonie de vacances est désamorcée dans la séquence finale nous montrant le protagoniste soupçonné d'être homosexuel à la recherche d'un appartement avec sa fiancée. A l'instar du réalisateur de *Zéro de conduite*, Claude Miller stigmatise à sa manière l'intolérance de ses contemporains à l'égard d'un comportement qu'ils jugent déviant. En découvrant par hasard que Philippe (Patrick Bouchitey), dans l'intimité de sa chambre, se maquille et se travestit, le viril Marc (Patrick Dewaere) soupçonne que son collègue est homosexuel et prend dès lors un malin plaisir à l'humilier. Pour le réalisateur, qui porte un regard critique sur le groupe de moniteurs singulièrement grossiers et homophobes, « le fait pour Philippe de se déguiser en femme n'est nullement un symptôme d'homosexualité. On peut trouver à ce geste d'autres significations. Mais tout le monde raisonne par clichés » (*Télérama*, 3 mars 1976). La réception du film est particulièrement contrastée : certains critiques n'hésitent pas à parler de manière abusive des « penchants homosexuels d'un jeune moniteur » (*L'Aurore*, 5 mars 1976) alors que d'autres, plus circonspects, préfèrent utiliser le terme d'« amitié » ou d'« amitié particulière » pour qualifier la relation entre les deux hommes (*L'Express*, 1^{er} mars 1976). L'âge des protagonistes peut expliquer la tolérance des critiques masculins à l'égard d'une relation aussi ambiguë, comme peut en témoigner ce commentaire publié dans *Le Quotidien de Paris* (2 mars 1976) : « Vingt ans, c'est un âge où l'on peut encore se travestir en femme sans pour autant être vraiment homosexuel ». On peut s'interroger sur le sens de l'adverbe « vraiment » comme si le journaliste tentait d'idéaliser une relation trop déroutante à son goût. L'analyse de la réception critique du film montre que cette amitié virile, trop ambiguë, est loin de séduire les journalistes masculins, qui éprouvent autant de difficulté à s'identifier à Philippe, trop doux, qu'à Marc, jugé trop viril.

A sa sortie, *Les Amitiés particulières*, qui déclenche également dans la presse des commentaires très contrastés, apparaît comme une œuvre moins polémique et moins choquante que le roman de Roger Peyrefitte dont elle est adaptée. Dans le journal catholique *La Croix* (3 septembre 1964), on peut lire que le film ne laisse pas « une impression de malaise », contrairement au livre, ce qui, selon le critique, « ne rend l'entreprise ni moins ambiguë ni, en définitive, moins vaine. » A l'instar de *Zéro de conduite*, que nous analyserons plus loin, le film porte un regard critique sur la manière dont les adultes perçoivent l'amitié masculine mais, contrairement à Vigo, Delannoy met en scène une amitié d'autant plus ambiguë qu'elle apparaît comme le récit autobiographique d'un écrivain dont l'homosexualité est notoire. Ainsi, le journaliste du *Canard enchaîné* (9 septembre 1964) voit dans ce film « une histoire de tantouse » :

Or, il ne faut pas nous la faire à la littérature. Le triste héros de cette aventure est une pédale, promise au plus brillant avenir dans les lettres, qui tombe amoureux d'un garçon plus jeune que lui, dans un collège de jésuites.

Mais sur ce point, les avis divergent comme en témoigne ce commentaire publié dans les *Lettres françaises* (10 septembre 1964) :

une histoire d'amour entre une enseignante, interprétée par Edwige Feuillère, et l'une de ses jeunes élèves.

Cette amitié si exigeante, si naïve peut sans doute, et sans se résoudre par l'homosexualité, exister, encore que je n'y croie guère, encore que je me fasse de l'amitié une autre idée et que ces adolescents s'écrivant des billets doux me paraissent moins scandaleux que ridicules. Le scandale est ailleurs. Le scandale ce sont les méthodes d'éducation des Jésuites, telles qu'elles sont ici suggérées, mais rien que suggérées, malheureusement.

Pour ce critique, le film raconte l'histoire de « deux collégiens s'aimant d'amour tendre et pur », la référence à la « pureté » apparaissant également sous la plume de Samuel Lachize (*L'Humanité*, 12 septembre 1964) mais dans un sens beaucoup plus critique :

Hélas ! toute cette pureté, toute cette pudicité sont trop vraies pour être honnêtes. Les concessions faites à la censure, à la « morale » et à la peur du scandale, nous ont évité le pamphlet qu'on pouvait attendre d'un tel film.

Cette volonté de vouloir à tout prix « purifier » la relation ambiguë qui lie les deux protagonistes masculins est très certainement révélatrice des mythes auxquels souscrivent ces critiques, celui de l'enfance (nécessairement pure) et celui de l'amitié virile, tant valorisée chez les individus de sexe masculin. En affirmant qu'« il ne se passera rien entre eux, que de très platonique », Jeander, qui écrit avoir « assisté à des histoires analogues » dans des collèges religieux, semble vouloir se rassurer, en évitant toute confusion entre « amitié virile » et « homosexualité » (*Libération*). De même, Jean de Baroncelli affirme, quant à lui, que « le film ne choque jamais et devient même, vers la fin, émouvant » parce qu'il s'agit « d'un amour vrai, d'un grand amour » (*Le Monde*). À l'inverse, d'autres commentateurs décrivent leur gêne « devant ces regards, ces attouchements, ces déclarations d'amour... » (*Canard enchaîné*). Est-ce pour cette raison que la commission de censure interdit le film aux mineurs ? Si les attitudes des deux protagonistes sont parfois équivoques, laissant deviner une certaine attirance physique de l'aîné pour son cadet, s'il est également indéniable que c'est un sentiment d'amour qui les unit¹⁴, leur relation ne peut être qualifiée d'homosexuelle. Pourtant, cette trop grande sentimentalité perturbe plusieurs critiques masculins.

L'amitié qui lie les deux protagonistes de *Zéro de conduite*, film dont l'action se situe également dans un pensionnat, dans les années 1930 cette fois, est beaucoup moins ambiguë que dans les deux exemples précédemment cités. Réalisé par le fils d'un anarchiste, ce moyen-métrage de quarante-sept minutes dérouta le public de l'époque par son étonnante force subversive (le film sera interdit jusqu'en 1945 !) comme en témoigne le dernier plan : après avoir lancé des projectiles sur le personnel enseignant, le directeur et le préfet réunis pour la fête du collège, un groupe d'enfants gravit le toit de l'école vers le ciel. Le cinéaste prend parti pour les collégiens qui se rebellent contre l'autorité représentée par des adultes tous caricaturés, du surveillant

¹⁴ A plusieurs reprises, les deux amis parviennent à se retrouver dans des endroits isolés notamment pour s'échanger des poèmes qui expriment les sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre. Dans la serre, l'aîné pose délicatement sa tête sur les genoux de son jeune ami. Plus loin, alors qu'ils sont allongés sur de la paille l'un à côté de l'autre, l'aîné se penche vers son ami comme pour l'embrasser mais ce mouvement est interrompu par l'arrivée brutale d'un curé du collège.

général « Bec de gaz » au directeur nain, à l'exception du jeune surveillant (Jean Dasté) qui imite Charlot dans la cour de récréation et se montre compréhensif à l'égard des enfants. Dans ce film, à la fois poétique et politique, Jean Vigo dénonce le regard critique que porte le personnel de l'institution scolaire sur une amitié, présentée comme innocente, entre deux jeunes garçons. Ainsi, dans la version définitive du film, le principal du collège interroge le surveillant général sur la nature des liens qui unissent les deux enfants :

Selon vous, Tabard et Bruel se comporteraient comme des enfants pas sérieux, pas sérieux du tout. Et envisagez-vous notre responsabilité au point de vue moral ?

Apercevant, par la fenêtre de son bureau, les deux enfants s'abritant sous la même pèlerine, il ajoute :

Ça y est, encore ensemble ! Cette amitié devient excessive... Monsieur le surveillant, vous avez raison... Il faut les surveiller...

Puis, face à Tabard convoqué dans son bureau :

Mon petit, je suis un peu ton père... A ton âge, il est des choses, n'est-ce pas ... des choses... Bruel est plus âgé que toi. Ta nature, ta sensibilité, la sienne, n'est-ce pas... (la voix du principal devient nerveuse) de psychopathe, de névropathe... (se levant brusquement de son fauteuil, il crie) que sais-je ?

A la sortie du film, certains commentateurs de l'époque regrettent « la dimension scatologique » du film (*Pour Vous*) comme la grossièreté ou la violence de son propos (*Marianne*) mais sans référence directe à la fameuse amitié virile qui lie les deux protagonistes masculins, sans doute parce que celle-ci ne leur semble pas inquiétante. En nous appuyant sur quelques exemples, nous avons montré combien l'amitié virile entre deux enfants ou adolescents, même si elle est tolérée, peut déstabiliser certains spectateurs. Pourtant, de nombreux réalisateurs mettent en scène des relations entre adultes que l'on peut qualifier d'homo-érotiques sans que cela perturbe les commentateurs de l'époque.

L'amitié virile dans le « film de bande »

Dans les années trente, se développe en France un genre que certains historiens du cinéma nomment le « film de bande »¹⁵ et dont on retrouve des caractéristiques (solidarité masculine et haine des femmes) dans des films récents comme, par exemple, *La Vérité si je mens* (Gilou, 1997). Sorti sur les écrans français en 1935, *La Bandera*¹⁶ raconte la descente aux enfers de Pierre Gilieth, incarné par Jean Gabin, contraint de s'engager dans « la Bandera » (la Légion étrangère espagnole) après avoir commis un meurtre à Paris. Il fait la connaissance de Fernando Lucas (Robert Le Vigan) désireux de le démasquer et qui tombe amoureux de la même femme, une jeune danseuse prénommée Aïcha (Annabella). Après avoir décrit la haine féroce que

¹⁵ Voir SORLIN, P., ROPARS-WUILLEUMIER, M.-Cl. et LAGNY, M., *Générique des années 30*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1995.

¹⁶ Inspiré d'un roman de Pierre Mac Orlan, ce quatrième long-métrage de Julien Duvivier est le premier grand succès public de Jean Gabin.

se vouent les deux hommes, le réalisateur peint leur soudaine estime (pour ne pas dire plus) alors qu'ils sont bloqués par l'ennemi dans un fortin qu'ils ont pour ordre de défendre. Cette étonnante relation ne semble pas surprendre les commentateurs du film, d'hier comme d'aujourd'hui, ce qui laisse entendre que l'amitié virile apparaît « naturellement » au sein d'un groupe d'hommes. Ainsi, pour l'historien Schlomo Sand, « la fraternité d'armes l'emporte sur l'égoïsme, et le délateur devenu ami renonce à la prime et rapporte à la femme du héros un souvenir : une pièce d'or que celui-ci a transmise au moment de mourir »¹⁷. L'historien du cinéma Michel Marie est le seul à parler d'« homosexualité latente »¹⁸ pour qualifier la relation qui unit les deux protagonistes du film¹⁹. Mais telle qu'elle est décrite dans ce film, l'amitié virile, aussi ambiguë qu'elle soit, apparaît tout à fait acceptable pour de nombreux spectateurs.

Le mythe de l'amitié virile est tellement ancré dans l'imaginaire collectif national que de nombreuses stars masculines hexagonales vont incarner une virilité ambiguë qui ne suscite aucun commentaire critique. Après *La Bandera* et *La Belle équipe* (Duvivier, 1936), Gabin va continuer à tourner dans des films qui mettent en scène des relations homo-érotiques. Le récit de *Touchez pas au grisbi* (Becker, 1953), par exemple, film qui coïncide avec le premier succès d'après-guerre de l'acteur, se focalise sur la relation trouble qui lie le truand vieillissant qu'il incarne avec son ami Riton (René Dary), menacé de mort par une bande rivale. Une scène étonnante nous montre Gabin en train de préparer un repas pour son ami avec une attention digne d'une mère, voire d'un amant, avant qu'ils ne se retrouvent tous deux en pyjama dans la même pièce comme s'ils formaient un couple. Dans *L'Air de Paris* (Carné, 1954), il incarne cette fois un entraîneur de boxe s'amourachant de son jeune poulain au grand désespoir de son épouse qu'il délaisse. Son rôle est tellement ambigu que l'acteur craint de trop déviriliser son image et d'apparaître homosexuel²⁰. Quelques années plus tard, au moment de l'émergence de la Nouvelle Vague, lorsqu'il sera confronté aux nouveaux jeunes premiers de l'époque, Henri Verneuil continuera à mettre en scène de « belles amitiés viriles » : dans *Mélodie en sous-sol* (1962), comme dans *Un singe en hiver* (1963), le personnage qu'incarne Gabin s'identifie aux deux « jeunots » qu'il rencontre, le jeune rebelle interprété par Alain Delon pour le premier et l'alcoolique désespéré interprété par Jean-Paul Belmondo pour le second. Ces deux

¹⁷ SAND, S., *Le XX^e siècle à l'écran*, Paris, Seuil, 2004, p. 411.

¹⁸ *Avant-scène cinéma*, 1982, 285/286, p. 22-25.

¹⁹ Dans le roman, l'épisode de la pièce n'existe pas : Lucas, qui appartient à la police de Madrid, est renvoyé pour faute professionnelle ; il exerce divers métiers, se marie mais, hanté par le souvenir de Gilieth et d'Aïcha, retourne dans la Légion (BOULANGER, P., *Le Cinéma colonial, De L'Atlantide à Lawrence d'Arabie*, Paris, Seghers, 1975).

²⁰ Ainsi le réalisateur raconte : « Gabin avait une peur terrible de ça. Quand à la fin de *L'Air de Paris* il venait retrouver le jeune boxeur, je lui dis : tu lui passes la main autour du cou et tu l'emmènes : « Pas question, je veux pas avoir l'air d'un pédé ». Il n'était pas content du tout. Gabin pédé, écoutez, vraiment ! Pourtant on peut dire que là dans ce film, Gabin a une espèce de sensibilité un peu féminine. Quand il masse l'autre qui est étendu nu sur la planche, il a beau s'en défendre, son massage évoque certaines images » (propos recueillis par GRANT, J. et JOECKER, J.-P., « Rencontre avec Marcel Carné, cinéaste fantastique », *Masques*, 16, p. 14).

nouvelles stars, qui émergent alors au tournant des années 60, vont en quelque sorte prendre le relais du Gabin vieillissant dans les deux décennies qui suivent en tournant des films qui valorisent l'amitié virile.

Delon/Belmondo : deux stars hyperviriles confrontées à l'homosexualité

Dans les nombreux films policiers qu'ils tournent, Delon et Belmondo interprètent successivement soit des personnages enfermés dans une solitude malade soit des personnages qui entretiennent une relation privilégiée avec l'un de leurs collègues. Dans *Le Samouraï* (Melville, 1967), par exemple, Delon incarne un tueur à gages que l'un des personnages compare à un « loup solitaire ». A l'inverse, dans *Un flic* (Melville, 1972), la solitude du personnage est compensée par la compassion de son coéquipier après que le héros s'est trouvé contraint de tuer l'un de ses amis. L'amitié virile, telle qu'elle est décrite dans ces films, est parfois étonnamment ambiguë. Ainsi, dans *Le Marginal* (Deray, 1983), une scène étonnante, dont l'action se situe dans une salle de sport, nous montre le commissaire incarné par Belmondo discutant avec l'un de ses amis au moment où celui-ci est en train de prendre sa douche. La mise en scène permet au spectateur d'adopter le point de vue du héros regardant un corps nu masculin, ce qui est original dans le paysage du cinéma français de l'époque. Même si à aucun moment ce regard ne peut être perçu comme désirant, « le film suggère des possibilités de rapports homo-érotiques pour mieux les exclure en les insérant dans un décor et une conversation résolument masculins »²¹. L'hétérosexualité du héros est même confirmée dans la suite du récit lorsque le commissaire se rend dans un bar gay et qu'il refuse de se battre avec l'un des clients après lui avoir lancé « les dames d'abord ». Si l'amitié virile, et l'homo-érotisme qui lui est souvent associée, sont magnifiés dans de nombreux récits, le héros est quasi systématiquement opposé à des personnages homosexuels, présentés dans *Le Marginal*, à l'instar des minorités ethniques, comme des « sous-hommes ». Si le fantasme d'homosexualité apparaît directement dans *Le Magnifique* (De Broca, 1973), c'est sur un mode ironique, bien peu réaliste. Dans ce film, Belmondo incarne un auteur de romans populaires racontant les exploits d'un agent secret téméraire auquel il s'identifie. Des séquences mettant en scène le labeur de l'écrivain, secrètement amoureux de sa voisine, alternent avec des séquences où le héros du livre, également interprété par Belmondo, est confronté à l'ignoble Karpoff qui est en fait l'incarnation de l'éditeur de la série. Le spectateur comprend donc très vite que ces séquences correspondent aux fantasmes de l'écrivain projetant sur son héros les qualités viriles qui lui font défaut. Déçu par sa jeune voisine, qu'il imagine à tort éprise de son éditeur, l'écrivain invente une scène au cours de laquelle celle-ci, après avoir été violée par de nombreux soldats, regarde avec dépit l'agent secret adopter le comportement d'une « folle » et fuir avec son pire ennemi comme s'ils étaient tombés amoureux l'un de l'autre. Cette scène révèle d'une part que la haine des hommes à l'égard des femmes est en partie liée à leur impossibilité d'accéder à leur corps et, d'autre part, que leur déception peut les conduire à trouver refuge dans une homosexualité fantasmatique. La soudaine complicité qui lie les deux

²¹ O'SHAUGHNESSY, M., *Projets féministes*, octobre 1994, 3.

ennemis (qui n'est pas sans rappeler la scène de *La Bandera* que nous évoquions plus haut) se construit sur une misogynie partagée.

La peur des femmes et le fantasme de l'« homosexualité refuge »²²

D'une manière générale, les personnages féminins agissent comme des révélateurs de l'amitié virile, qu'ils incarnent une figure de repoussoir comme dans l'exemple précédent, ou à l'inverse un idéal à atteindre. A cet égard, le film provocateur de Bertrand Blier, *Les Valseuses* (1974), montre que la frustration sexuelle peut conduire un homme convaincu de son hétérosexualité à vivre une aventure homosexuelle avec son meilleur ami tout en fantasmant, du moins on le devine, le corps des femmes. La scène à laquelle nous faisons référence se situe après que les deux protagonistes du film, interprétés par Gérard Depardieu et Patrick Dewaere, ont pénétré par effraction dans une maison, ont fouillé les tiroirs et découverts les sous-vêtements d'une jeune fille, ce qui les a émoustillés. Par jeu ou par provocation, Depardieu tente de séduire son acolyte²³ et prend prétexte d'avoir entendu un bruit pour l'enserrer brutalement dans ses bras. La scène suivante nous montre Dewaere, quelques heures plus tard dans les rues de la ville en train de crier qu'il est humilié avant de réaffirmer haut et fort son désir de faire l'amour avec une femme (comprendons : avec n'importe quelle femme, puisque, du point de vue misogyne du personnage, *toutes se valent*). Plus réaliste que celle du *Magnifique* évoquée plus haut, cette séquence n'en constitue pas moins une farce mais révèle assez crûment un fantasme masculin récurrent qui est de vivre loin des femmes même, et surtout, si l'amour qui leur est porté est démesuré²⁴.

²² Nous empruntons cette expression à Elisabeth Badinter. Pour la philosophe, le mal-être des hommes modernes s'exprime « en termes d'impuissance, de fétichisme ou d'homosexualité refuge. Autant de manifestations de la peur ou du rejet des femmes qui vont de pair avec la fragilité masculine » (*XY, op. cit.*).

²³ On retrouvera une situation similaire dans *Tenue de soirée* du même réalisateur, sorti en 1986, avec pour interprètes principaux Michel Blanc et Gérard Depardieu.

²⁴ La misogynie est en effet un sentiment complexe qui mêle autant amour et haine de la femme. La psychologue et psychanalyste Gabrielle Rubin montre que « les sources inconscientes de la misogynie » (titre de son ouvrage publié chez Robert Laffont en 1977) viennent principalement d'une confusion entre femme et Phantasmère [qu'elle définit comme Mère fantasmatique, celle dont l'attribut est la Toute-Puissance] : « en d'autres termes, que l'infériorisation de la première dans le réel est destinée à compenser la puissance de la seconde dans notre inconscient ». Mélanie Klein a montré que, dans la vie fantasmatique de l'enfant, celui-ci pouvait appréhender sa mère à la fois comme bon et mauvais « objet ». Cette ambivalence, amour/haine, éprouvée par le petit enfant vis-à-vis de la mère, (selon que l'action de celle-ci soit ressentie comme frustrante ou gratifiante), est présente notamment dans de nombreux contes ou légendes. Mais le problème vient de la confusion entre la femme, qui peut également être une mère, et la Mère fantasmatique. Selon Gabrielle Rubin, cette substitution peut être expliquée par l'effet de « condensation » [qui, selon Freud, « ramasse et concentre les idées éparées du rêve », *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1926], effectué par notre inconscient, entre femme, mère et Phantasmère. Ainsi, ce que l'on nomme misogynie n'est autre qu'un sentiment complexe d'amour/haine de la femme, dans lequel l'envie, la peur et la fascination se mêlent.

On pourrait multiplier les exemples de récits, cinématographiques ou littéraires, dans lesquels des hommes hétérosexuels abandonnent des femmes pour partager une relation exclusive avec un homme ou se réfugient dans l'amitié virile par peur des femmes. Dans *La Belle équipe* (1936), par exemple, autre film de Julien Duvivier appartenant au « film de bande », Gabin affirme haut et fort qu'« un bon copain, ça vaut mieux que toutes les femmes du monde entier » ! Et lorsque le groupe de « bons copains » gagne à la loterie, leur objectif n'est pas de construire chacun un foyer avec une femme mais de bâtir, ensemble, une guinguette dans laquelle ils pourront vivre en harmonie. Bien sûr, dans cette relation « entre hommes » la sentimentalité est à bannir : lorsque le jovial Aimos lance à Gabin qu'il a envie de l'embrasser, ce dernier feint de ne pas comprendre et ne lui répond pas. A la fin du film, c'est une femme (Viviane Romance, habituée à incarner des rôles de vamp) qui brisera la solidarité masculine dans l'une des deux versions proposées par le réalisateur (vraisemblablement la plus « réaliste », selon la logique du récit). Quelques années plus tard, les cinéastes de la Nouvelle Vague, qui pourtant souhaitaient inventer un cinéma de rupture avec celui de leurs aînés, reprendront un schéma similaire dans certains films qu'ils réaliseront. Que l'on songe, par exemple, au fameux *Jules et Jim* (Truffaut, 1961), trop souvent présenté comme un merveilleux portrait de femme (ce qu'il est aussi par ailleurs) alors que le personnage féminin brise une amitié virile qui nous est présentée avec emphase dans les premières séquences du film. Dans tous ces récits, l'homo-érotisme ne trouble pas les spectateurs masculins, mais semble plutôt les rassurer. Plus proche de nous, les films de Pierre Salvadori²⁵, par exemple, ou les comédies de Francis Veber²⁶, racontent la souffrance des hommes, victimes de l'émancipation des femmes et la solution que nous proposent ces réalisateurs est tout simplement le refuge dans l'amitié virile. Tous ces films nous montrent que la société viriarcale française impose aux jeunes hommes de prouver leur hypervirilité ou tout au moins de montrer qu'*ils n'en sont pas* en prenant des distances avec tout ce qui peut être considéré comme féminin. Les blagues misogynes ou homophobes, tant appréciées dans les groupes d'hommes, jouent un rôle fédérateur, leur permettant d'affirmer leur domination symbolique sur les femmes et ceux qu'ils nomment les « pédés ». Comme le note Marie-Jo Bonnet, « les hommes ont mis en place des formes d'homosocialité qui leur ont permis de canaliser l'énergie du désir homosexuel dans la vie de la Cité »²⁷.

Parfois, l'amitié virile devient tellement ambiguë qu'elle se résout dans la mort ou qu'elle se transforme en haine incontrôlable de l'autre. Analysant un roman intitulé *Une paix séparée* (*A Separate Peace*, 1960) de John Knowles, dont l'action se passe dans un collège secondaire privé, l'universitaire Georges-Michel Sarotte note : « L'amitié va se changer en haine de peur de devenir amour », haine qui « désigne un refus d'érotiser le sentiment d'identification »²⁸. Dans *L'Addition* (Amar, 1983), par exemple, le troublant acharnement d'un surveillant de prison (Richard Bohringer)

²⁵ Voir par exemple *Les Apprentis* (1995) avec François Cluzet et Guillaume Depardieu.

²⁶ Voir le diptyque *Les Compères* (1983) *Les Fugitifs* (1986), avec Pierre Richard et Gérard Depardieu.

²⁷ BONNET, M.-J., *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 182.

²⁸ *Comme un frère...*, op. cit., p. 50-51.

à persécuter un détenu (Richard Berry), sans raison apparente, ne pourrait-il pas s'expliquer par l'attrance que le gardien éprouve mais refoule ? Quant aux films se terminant par la mort d'un des protagonistes, le lecteur de cet article aura très certainement en mémoire ces innombrables récits androcentriques, réservés à un public masculin, appartenant à des genres comme le western, le film noir, ou encore le policier. Aujourd'hui encore, le mythe de l'amitié virile est tellement ancré dans les esprits de nos contemporains qu'il est le thème de nombreux films récents.

Le cinéma, comme l'a montré l'historien Marc Ferro, est un outil d'investigation irremplaçable qui « montre l'envers d'une société, ses lapsus »²⁹, en révèle l'*imaginaire collectif*. Il « ne se contente pas de refléter la réalité, écrit Catherine Gaston-Mahé³⁰, il la reconstruit et la réinterprète par une « mise en scène sociale » ». En analysant un certain nombre de films qui appartiennent à l'histoire du cinéma français, nous avons tenté de montrer les contradictions idéologiques qui traversent la société française sur plusieurs décennies. Si la peur de l'homosexualité, bien qu'elle ne soit pas une spécificité hexagonale, est aisément repérable dans le cinéma français, nous pouvons constater, non sans surprise, une fascination française pour l'amitié virile, symptomatique de la peur viscérale des hommes à l'égard des femmes, et très généralement proche de l'homo-érotisme.

²⁹ FERRO, M., *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 1993, p. 39-40.

³⁰ Dans *La Société française au miroir de son cinéma*, Paris, Arléa-Corlet, 1996, p. 11.

Anticléricalisme et genre au XIX^e siècle

Le prêtre catholique, principal défi à l'image hégémonique de l'homme*

Jan ART et Thomas BUERMAN

Introduction

Le rôle que la dimension sexuée a joué dans la polémique entre cléricaux et anticléricaux au XIX^e siècle – et probablement aussi au cours des siècles antérieurs – a été maintes fois évoqué¹. Le fait que le prestige, la confiance et l'autorité dont jouit le prêtre, comme confesseur de leurs épouses, soit insupportable pour les maris a

* Ce texte s'inscrit dans le projet FWO « A la recherche du bon catholique H/F. Féminisation et masculinité dans le catholicisme en Belgique depuis le début des Temps modernes (env. 1750-1950) ». Voir aussi ART, J. et BUERMAN, Th., « Is de katholieke man wel een echte vent? Suggesties voor onderzoek naar mannelijkheid, catholicisme en antiklerikalisme », *Historica*, juin 2007, 2, p. 27-29 ; VAN OSSELAER, T. et BUERMAN, Th., « Feminization Thesis : a Survey of International Historiography and a Probing of Belgian Grounds », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 2008, 2, p. 497-544.

¹ ART, J. et BUERMAN Th., *op. cit.*, p. 27-29 ; BOUTRY, P., *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986, p. 440-444 ; FORD, C., *Divided House. Religion and Gender in Modern France*, Ithaque-Londres, Cornell University Press, 2005, p. 85-86 ; GIBSON, R., « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1993, 79, p. 61-93 ; McLEOD, H., *Secularisation in Western Europe, 1848-1914*, Londres, MacMillan Press, 2000, p. 124-136 ; ZELDIN, Th., « Conflict of Moralities : Confession, Sin and Pleasure in the Nineteenth Century », *Conflicts in French society : Anticlericalism, Education and Morals in the Nineteenth Century : Essays*, Londres, Allen & Unwin, 1970, p. 13-50.

été particulièrement mis en exergue². Jules Michelet en livre le texte « primitif » en 1844, dans *Du prêtre, de la femme, de la famille*³.

Des études récentes sur l'anticatholicisme protestant attirent l'attention sur une autre motivation possible, à l'origine de l'aversion parfois viscérale du « prêtrephobe »⁴, de l'anticlérical, à l'égard du clergé catholique romain⁵. Ce clergé transgresserait ou estomperait les limites du comportement « masculin naturel » et mettrait ainsi en danger l'identité de tous les hommes⁶. De ce point de vue, l'anticléricalisme peut aussi apparaître comme une protection, un rejet de celui qui par des expressions corporelles déterminées et d'autres moyens discursifs représenterait, aux yeux de certains hommes, une menace pour leur identité sexuée. Le prédicateur de l'Eglise d'Angleterre, Charles Kingsley (1819-1875), en est l'un des exemples les plus étudiés. Norman Vance a déjà avancé des preuves probantes du fait que, selon Kingsley, la continence systématique des catholiques romains conduirait à l'effémination⁷. Toutefois – ce qui est plus important – Kingsley relie à sa propre sexualité la vie conventuelle catholique romaine et le célibat, qu'il dénonce notamment dans ses romans historiques comme *Hypathia* (1853) et *Westward Ho !* (1854). La violence avec laquelle Kingsley combat les tractariens⁸ autant que les catholiques est rapportée à ses angoisses concernant sa propre sexualité⁹. D'après Michael B. Gross, les protestants allemands perçoivent eux aussi le catholicisme comme une menace pour leur identité masculine. La personnification féminine de

² LAUNAY, M., *Le bon prêtre : le clergé rural au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1986, p. 161 ; KOLLAR, R., « Power and Control over Women in Victorian England : Male Opposition to Sacramental Confession in the Anglican Church » *Journal of Anglican Studies*, 2005, 3, p. 11-31.

³ BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 433-447 ; CUBITT, G., *The Jesuit Myth : Conspiracy Theory and Politics in Nineteenth-century France*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 234-249 ; LEROY, M., *Le mythe jésuite : de Béranger à Michelet*, Paris, PUF, 1992.

⁴ BAUDELAIRE, Ch., CREPET, J. et PICHOS, Cl., *Pauvre Belgique*, Paris, Conrad, 1951, p. 93-94, 106-116.

⁵ HEALY, R., « Anti-Jesuitism in Imperial Germany : The Jesuit as Androgyne », SMITH, H. W., *Protestants, Catholics and Jews in Germany, 1800-1914*, Oxford, Berg, 2001 ; O'MALLEY, P. R., *Catholicism, Sexual Deviance, and Victorian Gothic Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; VERHOEVEN, T., « Neither Male or Female : Androgyny, Nativism and International Anti-Catholicism », *Australasian Journal of American Studies*, juillet 2005, 2, p. 5-19 ; WHEELER, M., *The Old Enemies : Catholic and Protestant in Nineteenth-century English Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

⁶ VANCE, N., *The Sinews of the Spirit. The Ideal of Christian Manliness in Victorian Literature and Religious Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 38.

⁷ Sous la dénomination de « clergé catholique romain », on comprendra ici – à la suite des écrits anticléricaux – tant le clergé séculier que les religieux masculins, et donc tous les hommes qui pour des motifs religieux se vouent au célibat. Voir LAURENT, F., *Lettres sur les jésuites*, Paris-Bruxelles, Lacroix-Verboeckhoven & Cie, 1864, et GREVY, J., *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi. Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Collin, 2005, p. 37-58.

⁸ Tractarianisme : nom donné à une dissidence de l'Eglise d'Angleterre (1833) qui tenta de la rapprocher de ses racines catholiques pour former une voie médiane entre catholicisme et protestantisme.

⁹ WHEELER, M., *op. cit.*, p. 68.

l'Église catholique comme la participation d'hommes catholiques à la pratique en public de leur foi contrevient à la séparation des sphères privée et publique. En effet, la sphère privée couvrant la famille, en ce compris la vie sociale et la sexualité, doit être le fief de la femme, tandis que la sphère publique est réservée à l'homme¹⁰.

Ces exemples soulignent l'un des aspects intéressants du phénomène, à savoir son caractère international, énoncé tant dans le discours protestant allemand et anglais qu'américain¹¹. Nous montrerons dans cet article que le phénomène apparaît également dans les pays catholiques francophones où le discours protestant est moins présent et où la polémique anticléricale est surtout menée par les milieux libéraux et libres penseurs. La diffusion et la violence du reproche d'efféminement permettent de considérer le prêtre catholique comme le défi le plus puissant lancé à l'image hégémonique de l'homme du XIX^e siècle. Notons que ce jugement émane presque exclusivement d'hommes à l'adresse des catholiques en général, et des prêtres catholiques romains en particulier. Toutefois, nous évoquerons d'abord le concept de la masculinité hégémonique dans l'historiographie, de manière à en souligner quelques aspects dont la pertinence devrait éclairer la suite de cet exposé.

La masculinité hégémonique

Notre étude se fonde, en grande partie, sur l'ouvrage de George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*¹². La thèse centrale de l'auteur est celle de l'existence d'un stéréotype masculin moderne qui englobe la beauté du corps grec, combinée à une panoplie de vertus dont l'honneur et le courage. Non seulement cet idéal s'affirme en termes positifs, mais il se définit aussi par opposition à son contraire ou à des déformations de la masculinité. Selon Mosse, le stéréotype masculin « fut renforcé par l'existence de modèles négatifs [masculins, et non féminins pourrions-nous ajouter] qui, non seulement ne pouvaient atteindre la masculinité idéale, mais en étaient le repoussoir, dans leur âme et dans leur corps »¹³.

Robert Connell qualifie cet idéal, par contraste avec d'autres modèles, d'*hegemonic masculinity*. D'après lui, cette « masculinité hégémonique » constitue le stéréotype idéal de l'homme et est liée à une multiplicité de virilités. Connell réfute l'idée d'une masculinité unique face à un monolithe féminin. L'inexistence d'une virilité universelle est décisive pour lui. Même à l'intérieur d'une culture ou d'une sous-culture, il existe des masculinités plurielles. Mais ces différentes formes de masculinités ont des rapports inégaux entre elles et présentent des différences d'impact

¹⁰ GROSS, M. B., *The War against Catholicism : Liberalism and the Anti-Catholic Imagination in Nineteenth-Century Germany*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2005, p. 186.

¹¹ HEALY, R., *op. cit.* ; O'MALLEY, P.R., *op. cit.* ; VERHOEVEN, T., *op. cit.*

¹² MOSSE, G. L., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Ed. Abbeville, 1997 (version originale : *The Image of Man. The Creation of Modern Masculinity*, Oxford, Oxford University Press, 1996) ; BUERMAN, Th., « Maten, Makkers, Masculiniteit ! Historisch onderzoek naar mannelijkheid », *Bulletin de l'Association d'Histoire contemporaine*, 2007, 1, p. 21-26.

¹³ MOSSE, G. L., *op. cit.*, p. 12-13.

évidentes¹⁴. Nous partageons pleinement cette insistance sur l'existence de plusieurs formes de masculinités et sur les rapports réciproques qu'elles entretiennent.

La « masculinité hégémonique » se caractérise principalement par une activité hétérosexuelle. Examinons donc, en premier lieu, la provocation à l'égard de cette norme masculine que constitue la vision catholique romaine de la sexualité. Les caractéristiques physiques des ecclésiastiques seront ensuite analysées, étant donné que le corps serait le plus apte à exprimer l'homme, tel un tableau vivant de la virilité. Enfin, nous expliquerons comment l'anti-modernisme de l'ordre religieux a contribué à la rupture avec la masculinité hégémonique, explicitement associée au progrès. Dans ce domaine, le rejet de l'idéal clérical s'avère le plus évident car, comme l'a récemment observé Marit Monteiro, les libéraux assimilent le catholicisme à une croyance populaire, en porte-à-faux avec les idées des Lumières intégrées dans le libéralisme. Cette religion risque donc de freiner le progrès social. En tant que dignitaire et incarnation de cette dévotion populaire, le prêtre constitue, dès lors, la cible toute trouvée¹⁵.

Célibat et sexualité

Le renoncement à tout acte sexuel comme chemin vers la perfection chrétienne et, plus tard, comme condition *sine qua non* de l'exercice de la prêtrise, a toujours fait l'objet de débats¹⁶. Ceux qui y étaient favorables soulignent, outre les avantages politiques et organisationnels de l'obligation de célibat, que selon la tradition, le Christ lui-même n'était pas marié et que le prêtre, en tant qu'*alter Christus*, doit l'imiter. Paul est également cité : il prône l'état virginal comme le plus approprié, car il permet d'anticiper l'état spirituel parfait, promis dans l'au-delà au bon chrétien. Symbole ramassé du rejet du « monde », le prêtre, coupé de celui-ci, confirme par là son caractère sacré. L'homme catholique idéal imite le Christ et vit, par conséquent, dans l'abstinence absolue. Ce raisonnement fut résolument contesté par la Réforme. Pour Luther et, après lui, pour tous les anticléricaux, le célibat est considéré comme une source de perversion et même comme le refus du plan divin pour l'humanité. Le célibat catholique, imposé aux religieux et aux prêtres, constitue dès lors l'un des défis les plus puissants lancés à l'image dominante de l'homme du XIX^e siècle. Ce statut subira les tirs nourris et récurrents des anticléricaux. Beaucoup dénoncent en premier lieu l'hypocrisie du clergé, car, selon eux, vivre dans l'abstinence serait pratiquement impossible : « L'imposition des mains de l'évêque sur la tête du prêtre, au jour de son

¹⁴ BEVERNAGE, B., « Hegemonie in de mannenstudies. De ontwikkeling van een neo-Gramsciaans feministisch perspectief », ALTENA, M. et al., *Spiegelbeeld. Reflecties bij 25 jaar vrouwengeschiedenis. Jaarboek voor Vrouwengeschiedenis*, Amsterdam, Aksant, 2005, p. 150-151.

¹⁵ MONTEIRO, M., « Mannen Gods : historische perspectieven op clericale identiteit en clericale cultuur », ACKERMANS, G. et MONTEIRO, M., *Mannen Gods. Clericale identiteit in verandering*, Hilversum, Verloren, 2007, p. 15.

¹⁶ P[OHIER], J. M., « Célibat religieux », *Encyclopaedia Universalis*, 4, Paris, 1968, p. 12-15.

ordination, ne saurait enlever à ce dernier sa virilité »¹⁷. Ils en déduisent donc que la plupart des (jeunes) prêtres entretiennent une relation secrète et que les évêques le savent mais ferment les yeux aussi longtemps que cette situation n'entraîne pas de scandale public¹⁸. De plus, au cas où le célibat est respecté, il s'agit d'une manière de vivre contre nature qui, aux yeux de l'anticléricale du XIX^e siècle, peut provoquer des déviances telles que l'homosexualité ou la pédophilie¹⁹. Le prêtre transgresse donc par deux fois la norme hégémonique, soit par un comportement homosexuel et/ou pédophile, soit en s'affichant comme abstinent sans l'être. Ajoutons que l'homosexualité des religieux est plus fortement désapprouvée que les relations lesbiennes entre religieuses²⁰. Ceci illustre le poids accordé aux provocations faites à la virilité.

L'anticléricale considère donc le prêtre comme un homme incomplet : « Il est temps que cette sacrilège opposition de l'Église catholique aux desseins de la Providence ait un terme, et que le prêtre ne soit plus mis hors la loi naturelle, ni frustré du bonheur accordé à ses semblables ; et, quoi qu'on en puisse dire, c'est pour lui un devoir sacré de revendiquer ses droits *d'être complet, pour servir Dieu sans cesser d'être homme* »²¹. Et « Qui donc peut demander qu'un homme, uniquement parce qu'il est prêtre ou religieux, ne soit plus homme en réalité, mais un automate, et qu'un être essentiellement producteur annihile ainsi jusqu'à son plus noble pouvoir, celui de la reproduction ? »²². Il s'agit au fond de multiples variations sur l'ouvrage de Michelet *Du prêtre, de la femme, de la famille*, à propos duquel Boutry observe à juste titre : « Plus que de la confession, plus même que de la famille et la femme, il en va de l'homme. Jean Faury ne craint pas de parler à ce sujet du *machismo* des anticléricaux tarnais : le prêtre est à leurs yeux à peine digne du nom d'homme, qui « s'habille en femme » ; de même les fidèles mâles, « réunis à l'église, sous l'œil vigilant de leurs femmes auxquelles ils n'ont pas su résister ». (...) La position anticléricale

¹⁷ DES PILLIERS, P., *Le célibat ecclésiastique. Trois conférences données à Bruxelles les 12, 14 et 16 mai 1872*, Chambéry, Imprimerie Ménard, 1886, p. 10.

¹⁸ Des Pilliers ajoute que l'évêque dispose ainsi d'une arme redoutable pour garder les prêtres sous son autorité : « En effet, les évêques sont omnipotents à retenir le bas clergé sous leur férule, au moyen du célibat presque impossible à garder. N'est-ce pas l'épée de Damoclès continuellement suspendue, à l'aide d'un simple fil, sur la tête à moitié rasée du prêtre ? Et si l'évêque, alors, veut, pour le gouvernement de son diocèse, employer une mesure arbitraire, ou s'il veut exiger de ses curés des choses contraires à leur conscience (...) n'a-t-il pas en mains tout ce qu'il faut pour briser leur résistance ? Est-il difficile à l'évêque (...) d'ourdir une calomnie qui lui permette aussitôt, (...) de sévir contre le prétendu rebelle ? » (p. 54).

¹⁹ BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 217-236 ; HILLIARD, D., « UnEnglish and Unmanly : Anglo-catholicism and Homosexuality », *Victorian Studies*, hiver 1982, 25, p. 181-210.

²⁰ BARTIER, J., « Les hommes d'église et l'anticléricisme au XIX^e siècle », CAMBIER, G., *Christianisme d'hier et d'aujourd'hui. Hommages à J. Préaux*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1979, p. 114.

²¹ EENENS, F., *Le célibat des prêtres*, Bruxelles, Royer, 1857, p. 9-10 (c'est nous qui mettons en italique). Sur Eenens : ERBA, A., *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques*, Louvain, Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 1967, p. 399-546.

²² DES PILLIERS, P., *op. cit.*, p. 9.

se réclame d'une morale naturelle, qui est aussi une morale de « forts » : bref, une morale d'hommes, responsables, autonomes, propres à se diriger eux-mêmes et à diriger épouses et enfants, voire domestiques, sur leurs traces »²³. L'importance attachée par les anticléricaux belges à l'autorité du père de famille est reflétée par l'indignation qu'ils manifestent à l'encontre des membres de cercles libéraux qui envoient leurs enfants dans une école catholique ou à l'université de Louvain. Ceux-ci n'ont aucune chance d'être élus ou réélus par leur base²⁴. En Belgique règne en outre la conviction que les femmes sont l'antithèse du citoyen, car elles sont non seulement irrationnelles mais surtout soumises à l'autorité adverse et paternaliste de l'Eglise catholique. L'homme qui abandonne les décisions familiales à son épouse permet donc à la religion de s'installer sur son propre terrain, il agit par conséquent comme un efféminé manquant de virilité²⁵. Remarquons, toutefois, que les libéraux voient moins d'inconvénients à inscrire leurs filles dans des écoles catholiques²⁶, ce qui prouve une fois de plus que la crainte porte surtout sur les atteintes faites, de l'intérieur, à l'hégémonie masculine.

De l'idéalisation de la virginité naît la conviction cléricale que toute sexualité avant le mariage doit être interdite, sous peine de commettre le péché. Ainsi, danser et fréquenter une auberge sont des actes répréhensibles pour autant qu'ils se passent de nuit et mènent à l'abus d'alcool²⁷. L'interdiction de danser, scrupuleusement observée dans les campagnes flamandes, est en revanche ignorée dans les villes et dans certaines contrées francophones, suscitant la répugnance surtout chez les jeunes gens non mariés²⁸. C'est également le cas dans les milieux bourgeois : « S'il était permis aux prêtres de danser, et s'ils étaient hommes en tous points (...) ils s'en formeraient une plus juste idée (...) Tout cela ne prouve-t-il pas que le prêtre, forcé par la règle de son culte, de refouler et de comprimer les sentiments naturels les plus impérieux ; condamné par état, à ne s'occuper que de la nature déchue, du péché et du mal, en voit partout, et est incapable de croire à un plaisir innocent ? »²⁹. La condamnation

²³ BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 445, 447 ; CABANIS, J., *Michelet, le prêtre et la femme*, Paris, Gallimard, 1978, *passim* ; SAURER, E., « Donne e preti. Colloqui nel confessionale agli inizi dell'Ottocento », FERRANGE, L. et al., *Ragnatele di rapporti. Patronage e reti di relazione nella storia delle donne*, Bologna, Rosenberg & Sellier, 1988, p. 163-281.

²⁴ BARTIER, J., « Anticléricalisme, laïcité et rationalisme en Belgique au XIX^e siècle. Orientation bibliographique », *Colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique » (Bruxelles, 30 novembre-2 décembre 1967)*. *Cahiers – Bijdragen, CIHC/ICHG 54*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1968, p. 46-63.

²⁵ HORNE, J., « Masculinity in Politics and War in the Age of Nation-states and World Wars, 1850-1950 », DUDINK, S., HAGEMANN, K. et TOSH, J., *Masculinities in Politics and War : Gendering Modern History*, New York et Manchester, Manchester University Press, 2004, p. 24.

²⁶ MORELLI, A., « Propagande antireligieuse et anticléricalisme dans la presse libérale du XIX^e siècle », MARX J. (éd.), *Propagande et contre-propagande religieuses*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1987, p. 175.

²⁷ LAUNAY, M., *op. cit.*, p. 162-164.

²⁸ BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 578-582.

²⁹ EENENS, F., *Les bals et les prêtres*, Bruxelles, Royer, 1857, p. 5-6 (c'est nous qui mettons en italique).

par l'Église de ce qui est perçu par de larges couches de la population comme un comportement « naturel » et « innocent » mène à la conviction qu'un « vrai » homme est anticlérical, au moins jusqu'à un certain point.

Cette position s'exprime soit en restant chez soi pendant l'office dominical, soit en se tenant dans le porche de l'église ou en quittant l'office au moment du sermon et en refusant la confession. Hugh McLeod décrit ces stratégies comme des marques passives de distance par rapport à l'Église. Il relève également des réactions actives, telles des moqueries à l'égard de l'épouse, devenant aussi objet de violence, ce qui cadre avec la norme hégémonique. Boutry évoque les mêmes idées : « L'anticléricalisme (...) est une morale de *forts*, de libres penseurs, « d'hommes et de vrais ». La religion est affaire de femmes. Cette tonalité volontiers « machiste » est sensible dans les outrages d'inspiration sexuelle destinés aux clercs »³⁰.

Durant l'âge d'or de l'anticléricalisme français, des pamphlets scabreux et des chansons du même acabit clouent au pilori – outre la cupidité et le complot capitaliste – l'immoralité sexuelle du clergé³¹. Les rapports annuels publiés dès 1904 par le Comité de défense du clergé contre la Mauvaise Presse montrent que cette dernière se livre à des attaques en règle. Dans ces rapports en effet, un groupe de journalistes catholiques réagit contre les articles et communiqués anticléricaux, provenant du monde entier, et rangés dans des rubriques aux titres éloquentes : « Satyres de sacristie », « *Acta Sanctorum* (la vie des Saints) ou mieux encore, *acta porcorum* » ou « Monstres en soutane ». Ils mentionnent, principalement, des abus sexuels sur des enfants et des rapports homosexuels entre religieux. Mais ils abordent aussi, de manière récurrente, des thèmes tels l'enfermement et la torture de personnes et la découverte de cadavres d'enfants dans les couvents³².

Politesse et convenances : l'*hexis* de l'ecclésiastique

La lecture que l'anticlérical fait du célibat et de sa valeur donne d'emblée une autre coloration à la perception de l'attitude du clergé : le choix non viril (ou plutôt l'obligation) de la chasteté ne peut que se refléter dans tous les comportements de l'ecclésiastique. Cette vision apparaît dans l'ouvrage intitulé *Monacologie* de 1782, attribué à un certain comte de Born et réédité à Paris en 1844³³. L'auteur y présente un

³⁰ BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 584-585 ; McLEOD, H., *op. cit.*, p. 127.

³¹ LALOUETTE, J., *La République anticléricale, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 2002, p. 301-412 ; LALOUETTE, J. et AGULHON, M., *La libre pensée en France, 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 219-258 ; PIERRARD, P., *L'Église et les ouvriers en France, 1840-1940*, Paris, Hachette, 1984, *passim*.

³² *Comité de défense du clergé contre la Mauvaise Presse. Rapports*, conservés au Kadoc (Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving) sous la cote KX2.707. Nuancions toutefois le propos concernant la présentation anticléricale des religieux. L'image hégémonique de l'homme se voit défiée par différentes formes de masculinités. D'après John Horne, l'image positive de soi, liée à la masculinité hégémonique, a un pendant décadent, mais aussi un homologue ultra-viril : HORNE, J., *op. cit.*, p. 29. La violence excessive à laquelle les religieux sont associés pourrait exprimer un reproche anticlérical à l'encontre des religieux, inspiré par la répugnance d'une virilité excessive.

³³ C^{te} DE BORN, *Monacologie*, Paris, Paulin, 1844 ; cité aussi dans BARTIER, J., *op. cit.*, p. 111-112 ; voir aussi LEROY, M., *op. cit.*, p. 210-223.

nouveau type de morphologie humaine : « Je comparai à l'homme différentes espèces anthropomorphes ; et voici que soudain je découvris un genre nouveau qui, établissant la transition entre l'homme, la plus parfaite des créatures, et le singe, le plus ridicule des animaux, (...). C'est le *Moine*, qui, par sa forme, se rapproche de l'homme, dont, quant au reste, il diffère complètement »³⁴. La description de ce « nouveau genre » illustre l'imaginaire suscité par le physique de l'ecclésiastique : « Corps vertical, bipède ; dos courbé ; tête penchée ; toujours encapuchonné, complètement couvert de vêtements, (...). Du reste, animal avare, puant, immonde, altéré, paresseux, supportant la faim plutôt que le travail »³⁵. L'introduction de 1844 justifie la réédition de l'ouvrage par une comparaison entre religieux et insectes : « Enfin peut-être pourrait-on, (...) s'opposer aux ravages que l'insecte parfait cause dans tous les pays où il se multiplie outre mesure »³⁶.

Disposant dorénavant d'un code de conduite spécifique, le clergé marque sa différence. Au XIX^e siècle, ces préceptes comportementaux sont exposés dans des manuels, tandis que les évêques parviennent à faire observer les prescriptions tridentines³⁷ grâce à l'institution de (petits) séminaires fermés et suite au renforcement de leur autorité sur le clergé paroissial. Le *Répertoire du prêtre*, le *Guide du jeune prêtre* ou l'ouvrage de Branchereau, *Politesse et convenances ecclésiastiques* (fort de 567 pages et maintes fois réédité) décrivent, jusque dans les moindres détails, la manière dont « le bon ecclésiastique » doit se comporter : à domicile, en visite, lors d'un dîner, dans le train ou encore chez le médecin³⁸. Dans son *Guide du jeune prêtre* (1845), Réaume estime que de telles descriptions étaient jadis superflues, « parce que les riches prébendes attiraient dans le clergé des personnes de haut rang, de familles aisées et par conséquent de bonne éducation »³⁹. Mais aujourd'hui, poursuit l'auteur, l'Eglise recrute surtout dans des milieux plus modestes, « dans les maisons peu

³⁴ C^{te} DE BORN, *op. cit.*, p. 19-21.

³⁵ *Ibid.*, p. 29.

³⁶ *Ibid.*, p. 11-12.

³⁷ Il s'agit des prescriptions prises par le Concile de Trente, réuni à partir de 1545 par le pape Paul III et qui fut le moteur de la contre-réforme catholique. BOUTRY, P., *op. cit.*, p. 243 ; ID., « « Vertus d'état » et clergé intellectuel : la crise du modèle sulpicien dans la formation des prêtres français au XIX^e siècle », *Problèmes d'histoire de l'éducation. Actes des séminaires organisés par l'Ecole française de Rome, 1988*, Rome, 1988, p. 207-228 ; LANGLOIS, Cl., « Le temps des séminaires. La formation cléricale en France au XIX^e et XX^e siècles », *Ibid.*, p. 229-255.

³⁸ BRANCHEREAU, L., *Politesse et convenances ecclésiastiques*, Paris, Vic et Amat, 1921 (1^{re} éd. : 1872) ; REAUME, A., *Le guide du jeune prêtre dans une partie de sa vie privée et dans ses rapports avec le monde. Edition revue et appropriée pour la Belgique*, Liège, J.-G. Lardinois imprimeur-éditeur, 1845.

³⁹ REAUME, A., *op. cit.*, p. 54. On trouve toutefois déjà au milieu du XVIII^e siècle dans un poème satirique janséniste en latin s'en prenant aux jésuites : « *Qui sunt genti sociandi/linguam, gressum, formam standi/modum quoque salutandi/discunt sicut pueri* », avec en note de bas de page cette remarque du rimailleur : « Ceci a principalement lieu dans la province flamande, Flandro-Belgicae : on y dresse les Jésuites comme des chevaux. On leur apprend la marche, la manière de saluer, de tenir le corps, de porter le manteau, de même que le ton de la langue flamande etc., qui est affecté et uniforme parmi tous les jésuites flamands ». *Dies irae*

fortunées », où les bonnes manières ne sont plus inculquées. Ces manuels du XIX^e siècle se fondent, en général, sur des guides de vie dévote du XVII^e siècle, dont les *Examens particuliers* (1690) du sulpicien Louis Tronson (1622-1700) est alors le plus en vogue⁴⁰. Ces derniers traitaient surtout de la vie intérieure du prêtre et ne donnaient que peu d'indications sur son comportement dans « le monde » : « Cette partie, qui concerne les bienséances ecclésiastiques (...) a été traitée d'une manière assez superficielle (...) j'oserais même dire qu'on est tombé généralement dans une exagération de principes qui a été plus funeste qu'utile »⁴¹. Réaume signifie par là que la conduite recommandée par Tronson valait peut-être pour la société du XVII^e siècle, mais qu'elle n'est plus adaptée à la situation du prêtre séculier au XIX^e siècle. Tronson insistait fortement sur « la fuite devant le monde ». A son époque, la foi catholique allait de soi ; elle était soutenue par les autorités et il y avait abondance de prêtres. Mais depuis le Concordat, ces « vertus passives » ne suffisent plus : le prêtre « doit parler et agir ; c'est le soldat de l'Église, qui doit pour elle affronter les périls ; c'est le sel de la terre, qui doit se mêler au monde pour l'assaisonner de la foi et de la charité de Jésus Christ »⁴². En dépit de ce début aux accents modernes, le *Guide de Réaume*, comme celui de Branchereau que Réaume retranscrit parfois littéralement, ne modifie pas fondamentalement l'image idéale présentée par Tronson. Les vertus sacerdotales principales restent inchangées ; on énonce uniquement la manière dont celles-ci doivent être mises en œuvre dans la vie de tous les jours au XIX^e siècle. Ces vertus sont, et resteront jusque loin dans le XX^e siècle selon Goichot⁴³, encore et toujours « la piété, la modestie, l'affabilité, la douceur [qui] sont les qualités les plus recherchées dans un ministre de Dieu (...) Le maintien d'un ecclésiastique doit être avant tout modeste, grave et religieux (...) les yeux modestement baissés, ne regarder que devant soi »⁴⁴. Ou encore : « Il faut que par la gravité douce de ses manières (...) il paraisse un homme, (...) la douceur et l'humilité qui conviennent à son état, doivent reluire en sa personne. Qu'il s'applique donc à être en tout modéré, doux, sage, prudent, réservé, et, s'il fallait incliner vers quelque excès, que ce soit plutôt vers la timidité que vers l'outrecuidance et le ton arrogant »⁴⁵.

De fait, les décisions du Concile de Trente sont répétées, à la seule différence près qu'au XIX^e siècle, on explique comment la modestie doit être concrètement mise en œuvre dans le comportement. Car, contrairement à ce que préconisait Tronson, le

pour les PP. Jésuites. *Les Jésuitiques, enrichies de notes curieuses*, manuscrit conservé à la bibliothèque de l'université de Gand, Ms 1000, p. 4 et 26-27.

⁴⁰ GOICHOT, E. et HEYER, R., *Les Examens particuliers de M. Tronson : essai sur la formation du prêtre classique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 25-28, p. 75 ; AIRIAU, P., « La formation sacerdotale en France au XIX^e siècle », *Archives de sciences sociales des religions*, 2006, 133, p. 27-44.

⁴¹ REAUME, A., *op. cit.*, p. 5.

⁴² *Loc. cit.*

⁴³ GOICHOT, E. et HEYER, R., *op. cit.*, p. 106. Pour la fin de siècle et l'entre-deux-guerres, on lira le poignant *Journal d'un prêtre* de Paul JURY (Paris, Gallimard, 1956), et sur les tensions que cet ouvrage provoqua : AIRIAU, P., *op. cit.*

⁴⁴ REAUME, A., *op. cit.*, p. 63.

⁴⁵ BRANCHEREAU, L., *op. cit.*, p. 89.

nouveau prêtre est obligé d'affronter « le monde ». Ces manuels constituent dès lors une mine pour quiconque souhaiterait se risquer à établir une « ethnologie de la tribu des prêtres »⁴⁶. Là où Réaume parvenait à tout dire en 226 pages, trente ans plus tard, Branchereau en couvre le double. Très conscient de l'importance de l'apparence extérieure, du « paraître » du prêtre, il affirme : « Les poses que nous prenons ont la propriété d'exprimer les dispositions intimes de l'âme, de les rendre en quelque sorte sensibles, et de devenir ainsi un véritable langage, souvent plus intelligible que le langage parlé »⁴⁷. Cette source de premier choix permet donc d'examiner quel contenu spécifique le prêtre donne à son identité masculine. En effet, l'identité du genre – loin d'être seulement une catégorie de l'entendement ou du discours⁴⁸ – s'incarne et prend corps à travers les activités, les gestes et les comportements de la chair.

Ce n'est pas le lieu ici de détailler l'ensemble de ces directives, Branchereau allant même jusqu'à expliquer comment consommer un œuf à la coque. La question est de savoir si les comportements spécifiques du clergé peuvent être interprétés comme non masculins, et donc efféminés. Manifestement, les auteurs de ces manuels sont conscients du danger. Réaume prévient ainsi les jeunes prêtres des risques que peut engendrer la fréquentation des femmes : « Le caractère sacerdotal donne au prêtre une pudeur et une réserve, dans le maintien et le langage, *qui font d'ordinaire l'ornement des femmes chrétiennes*, et dont elles s'autorisent pour apporter moins de précautions, moins de sévère retenue qu'avec les gens du monde »⁴⁹. Branchereau, pour sa part, considère qu'il est utile de mettre les prêtres en garde à propos de leur démarche : « Eviter de marcher lourdement, comme aussi de marcher avec une élégance affectée. Saint Jérôme parlant des ecclésiastiques qui tombent dans ce dernier travers, dit que, par leur démarche, ils ressemblent plutôt à des fiancés qu'à des clercs : *Hos magis sponsos dixeris quam clericos* »⁵⁰. Le prêtre se voit interdire le port de la barbe ou de la moustache, caractères sexuels secondaires de l'homme forts à la mode dès le milieu du XIX^e siècle⁵¹. Il lui est en outre interdit de fumer – car d'après Branchereau « l'habitude de fumer (...) énerve la volonté, l'amollit et lui ôte cette force virile, ce dégagement des sens sans lesquels on ne peut guère s'élever à une éminente sainteté »⁵² –, à moins que ce soit pour des questions de santé ! Mais priser reste permis.

Parmi les autres caractéristiques supposées féminines du prêtre, Dibie signale « le lien très fort qui unissait le prêtre encore enfant à sa mère, son évidente passion pour les étoffes, son goût entretenu de la lingerie et du drapé (fussent-ils sacrés), mille

⁴⁶ DIBIE, P., *La tribu sacrée : ethnologie des prêtres*, Paris, Grasset, 1993.

⁴⁷ BRANCHEREAU, L., *op. cit.*, p. 87.

⁴⁸ GUNN, S., *History and Cultural Theory*, Harlow, Pearson Longman, 2006, p. 148.

⁴⁹ REAUME, A., *op. cit.*, p. 131 (c'est nous qui mettons en italique). Voir aussi CORBIN, A., cité dans DIBIE, P., *op. cit.*, p. 141 : « Obsédé par la femme, dont la robe qu'il [le prêtre] porte et la sensibilité qu'il manifeste attestent qu'il est proche ».

⁵⁰ BRANCHEREAU, L., *op. cit.*, p. 96-97.

⁵¹ *Ibid.*, p. 41-42 ; OLDSTONE-MOORE, C., « The Beard Movement in Victorian Britain », *Victorian Studies*, automne 2005, 49, p. 7-34.

⁵² BRANCHEREAU, L., *op. cit.*, p. 44.

choses qui peuvent faire de la femme une concurrente douloureuse et perfide »⁵³. Sociologues, psychologues et historiens soulignent tous que la mère joue un rôle important dans l'éveil de la vocation et dans la vie ultérieure du clerc⁵⁴. Les évêques du XIX^e siècle en sont les premiers conscients : « Il n'est pas une lettre pastorale ou un texte de circonstance sur le manque de prêtres qui ne fassent appel aux parents en privilégiant d'ailleurs le rôle de la mère, ce qui est de bonne logique à une époque où se manifeste une féminisation certaine de la pratique »⁵⁵.

Dans ce contexte, la citation suivante mérite également l'attention. Elle est extraite du roman historique *Fabiola ou L'église des catacombes* (1895) du cardinal anglais Nicholas Patrick Wiseman (1802-1865), dont les idées ultramontaines et les tentatives d'introduire les pratiques romaines ont été critiquées dans son propre pays. *Fabiola* est la réponse de Wiseman au roman lapidaire, anticatholique, cité plus haut, *Hypathia* (1853) de Charles Kingsley⁵⁶ : « Il y a des mères pieuses qui vouent leur fils, encore au berceau, aux nobles et saintes fonctions du sacerdoce ; elles prient alors, et demandent que son enfance bénie se passe sur le parvis du temple, et que le jeune et pur lévite monte plus tard comme prêtre à l'autel du Très-Haut. La mère s'efforce d'éveiller de saintes aspirations dans l'âme du fils, et porte toutes ses pensées vers le sanctuaire du Dieu vivant. Si cet enfant est un fils unique, cette offrande à Dieu de tout ce qu'on a de plus cher en monde est regardée comme un acte d'héroïsme maternel »⁵⁷.

Durant l'entre-deux-guerres, l'intérêt porté à la mère est plus explicite encore dans *Le recrutement sacerdotal*, revue préférée de quiconque se souciait d'un problème de vocation⁵⁸. « La mère, éveilleuse de vocations » de M^{sr} Villepet ou « L'influence et le zèle des chrétiennes au service des vocations sacerdotales » de M^{sr} Richard en sont des illustrations⁵⁹. Suaud note que l'alliage d'une formation en milieu fermé, au (petit) séminaire, et un attachement prononcé à la mère favorise la féminisation du futur clerc : « La prolongation du temps de la formation, ainsi que l'évitement du travail manuel, des rites d'intégration à la classe d'âge, du mariage etc. – ne pouvaient que renforcer l'attachement des séminaristes à leur mère (...), entraînant inmanquablement un processus de féminisation de l'habitus. Promis au travail intellectuel et non pas manuel, à la manipulation des hommes et non pas des choses,

⁵³ DIBIE, P., *op. cit.*, p. 141.

⁵⁴ GODIN, A., *Psychologie de la vocation. Un bilan*, Paris, Editions du Cerf, 1975 ; LAUNAY, M., *op. cit.*, p. 75 ; REY, K. G., *Das Mutterbild des Priesters*, Zürich, Benziger, 1969 ; RULLA, L. et al., *Structure psychologique et vocation. Motivations d'entrée et de sortie*, Rome, Presse de l'Université grégorienne, 1978 ; SUAUD, C., *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Minuit, 1978 ; JURY, P., *op. cit.*, p. 86 et s.

⁵⁵ DIBIE, P., *op. cit.*, p. 141.

⁵⁶ LANKEWISH, V. A., « Love among the Ruins : the Catacombs, the Closet, and the Victorian « Early Christian » Novel », *Victorian Literature and Culture*, 2000, 2, p. 247-252.

⁵⁷ WISEMAN, N. P., *Fabiola ou L'église des catacombes*, Paris, Garnier frères, [ca. 1900, l'édition originale anglaise date de 1854], p. 16.

⁵⁸ PIERRARD, P., *Histoire des curés de campagne de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, p. 298.

⁵⁹ *Le recrutement sacerdotal*, 1938, p. 135-146 ; *Ibid.*, 1937, p. 137-153.

le petit séminariste apprenait en particulier à puiser sa force dans ce qui, aux yeux des membres de son groupe [d'âge], apparaissait comme faiblesse parce que relevant de qualités socialement constituées comme féminines, à savoir dans le discours, la piété et la docilité »⁶⁰. Les responsables des séminaires mesurent le danger de ces circonstances susceptibles de provoquer « une féminisation trop poussée de l'habitus sacerdotal »⁶¹ et interdisent toute marque, par exemple dans la tenue vestimentaire, qui pourrait en être un symptôme. La virilité du prêtre doit se manifester par des valeurs « socialement reconnues comme masculines, telles que la dureté ou la volonté »⁶². Quant à l'attachement à la mère, il doit se transformer en une dévotion à Marie⁶³. Des inscriptions similaires se retrouvent sur les images commémoratives distribuées à l'occasion des ordinations sacerdotales : « Pour le prêtre, voué au célibat, l'ardeur de sa dévotion mariale peut se teinter d'une coloration sentimentale »⁶⁴.

« Pudeur et réserve », entre autres caractères que les prêtres et les chrétiennes auraient en commun, sont également dans le collimateur des anticléricaux. « Il ne parle pas comme un autre, il ne marche pas comme un autre, il a un œil à lui, l'œil du prêtre, son regard flotte ou fuit ; il a un pas à lui, le pas du prêtre, il semble toujours marcher sur une chausse-trappe et sonder le sol du pied »⁶⁵. La *toga talaris* noire – symbole aux yeux de Tronson de la rupture du prêtre avec « le monde » – est qualifiée d'un ton railleur de « jupon » par les anticléricaux, et ceux qui la portent sont taxés « d'enjuponnés ». Entre 1880 et 1910, des voix s'élèvent même pour en interdire le port⁶⁶. Et en Belgique, le *Journal belge* débute en 1877 par une rubrique intitulée « Des hommes à soutanes folâtres », qui remporte un franc succès⁶⁷.

Eviter le regard ou le contact est également interprété comme une attitude efféminée. Ainsi, Wahu fulmine contre les Sœurs qui disposent pratiquement du monopole de l'enseignement des jeunes filles et apprennent aux futures épouses comment elles peuvent maintenir, plus tard, leurs enfants et leur époux sur le chemin ultramontain⁶⁸. Il ajoute : « Si elles parlent, c'est avec une certaine componction ;

⁶⁰ SUAUD, C., *op. cit.*, p. 72.

⁶¹ *Loc. cit.*

⁶² *Ibid.*, p. 121.

⁶³ DUPERRAY, « La dévotion à Marie et les vocations », *Le recrutement sacerdotal*, 1937, p. 204-222 ; LARRIBIÈRE, « Pourquoi invoquons-nous la Sainte Vierge sous le titre de Reine du clergé ? », *Ibid.*, 1936, p. 408-418 ; CHARMOT, F., « Le prêtre et la très sainte mère de Dieu », *Ibid.*, 1933, p. 121.

⁶⁴ PIROTTE, J., *Images des vivants et des morts. La vision du monde propagée par l'imagerie de dévotion dans le Namurois. 1840-1965*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1987, p. 167.

⁶⁵ Clémenceau à A. Scheurer-Kestner en 1864, cité dans LALOUETTE, J. et AGULHON, M., *op. cit.*, p. 223.

⁶⁶ LALOUETTE, J., *op. cit.*, p. 319-322, 333 ; DESPLAND, M., « A Case of Christians Shifting their Moral Allegiance : France 1790-1914 », *Journal of the American Academy of Religion*, 1984, 4, p. 680 : « Note also that in the course of the century French priests abandoned stocking and breeches for the ankle-length Roman cassock, making thereby the last – and the biggest – leap toward the feminization of sacerdotal garb ».

⁶⁷ MORELLI, A., *op. cit.*, p. 176.

⁶⁸ WAHU, A., « Le célibat ecclésiastique et monacal », *Id.*, *Le pape et la société moderne, suivi du célibat ecclésiastique et monacal*, Paris, Rouff, 1879, p. 391-437.

si elles vous regardent, vous ne voyez jamais leurs yeux, car on leur a enseigné (...) [qu'] il fallait ne jamais regarder la personne à qui l'on parle (...). Les moines et les prêtres sont de même, et jamais vous n'obtiendrez d'un prêtre, d'un moine ou d'une religieuse, ni un de ces regards francs et ouverts, qui indiquent la loyauté de l'âme ; ni une de ces bonnes poignées de main qui traduisent si bien le sentiment de la fraternité humaine »⁶⁹. Dans un livre américain de 1855, un ancien prêtre français attribue les mêmes caractéristiques aux jésuites. Le regard dirigé vers le bas, le parler bas et modeste permet selon lui de reconnaître les jésuites partout, avec leur rire forcé et l'expression sans sincérité de leur visage, leur attitude affectée et leur langage hypocrite⁷⁰.

L'anticlérisme populaire reproche, depuis toujours, la cupidité combinée à la paresse : le prêtre ne pouvant pas exécuter de travaux manuels lourds, il ne travaille donc pas aux yeux des ouvriers, « qui sont choqués par les mains blanches des prêtres »⁷¹. On peut y associer la déclaration faite par quelques ouvriers de Jemappes, suite au pillage d'une maison des Frères de la Doctrine chrétienne en 1857. Les ouvriers « reprochent aux Frères de vivre à leurs crochets sur la base de retenues opérées sur leurs salaires au profit de la Caisse de prévoyance »⁷². Ces traces d'anticlérisme populaire indiquent que le contre-type masculin qui était attaché au clergé ne naissait pas seulement de la critique des rationalistes libéraux. Anne Morelli a montré que si le public cible des journaux anticléricaux pouvait être hétérogène, les attaques, critiques et remarques dénigrantes restaient, elles, largement identiques⁷³. L'idéal hégémonique de l'homme et son contraire se propagent à travers toutes les couches de la société.

Le roman constitue alors l'un des principaux canaux par lequel se diffuse au sein de la population ce stéréotype du prêtre efféminé. On pense ainsi à Ferdinand Fabre, un romancier qui, en tant qu'ancien séminariste, sait de quoi il parle et met souvent en scène dans ses œuvres des personnages de prêtre⁷⁴. Dans son roman *Les Courbezons* daté de 1862, il écrit : « On reproche aux prêtres certaines façons de porter la tête, de regarder, de marcher. Leur attitude humble et résignée provoque l'indignation, voire la

⁶⁹ *Ibid.*, p. 405.

⁷⁰ PITRAT, J.-C., *Americans Warned of Jesuitism, or the Jesuits Unveiled*, Boston, Edward W. Hinks & Co., 1855, p. 21. Voir également LEROY, M., *op. cit.*, p. 204-209. L'« attitude affectée » est un thème ancien que l'on retrouve également chez LAURENT, F., *op. cit.*, p. 63. Beaucoup d'attention était ainsi accordée à la « *regulae modestiae* » dans les noviciats jésuites du XIX^e siècle : VON HOENSBROECH, P., *Mein Austritt aus dem Jesuitenorden*, Berlin, Walther, 1893 (3^e éd.), p. 19-20 ; ID., *14 Jahre Jesuit. Persönliches und Grundsätzliches*, Leipzig, Breitkopf & Härtel, 1912, vol. 1, p. 164-165 (« Regeln der Bescheidenheit »).

⁷¹ PIERRARD, P., *L'Eglise et les ouvriers...*, *op. cit.*, *passim* ; ID., *Histoire des curés...*, *op. cit.*, p. 283. Voir aussi Zola à propos des mains blanches des prêtres, cité dans MOODY, J. N., *The Church as Enemy : Anticlericalism in Nineteenth Century French Literature*, Washington, Corpus, 1968, p. 163.

⁷² LEFÈVRE, P., « Catholiques et anticléricaux montois du milieu du XIX^e siècle », DESPY-MEYER, A. et HASQUIN, H., *Libre pensée et pensée libre. Combats et débats*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 24.

⁷³ MORELLI, A., *op. cit.*, p. 178-179.

⁷⁴ DUVIARD, F., *Ferdinand Fabre (1827-1898)*, Cahors, Bergon, 1927 et AIRIAU, P., *op. cit.*

colère chez beaucoup de gens. On trouve leur air embarrassé, leurs gestes équivoques, leurs paroles timides. On se demande pourquoi les ecclésiastiques, qui sont après tout des hommes, ne marchent pas, ne regardent pas, ne parlent pas comme tout le monde (...) Ceux qui connaissent un peu les ecclésiastiques... savent combien ils se rapprochent en général de la femme par leurs manies cachottières et bavardes »⁷⁵.

La faute de l'abbé Mouret, le roman de Zola qui paraît en 1875⁷⁶, constitue lui aussi une source intéressante : aux côtés du sensible Mouret apparaît le frère Archangias, bourru et misogyne, en quelque sorte son pendant ultra-masculin, qui s'oppose avec force à la sentimentalisation de la foi. Mouret se sent en effet après sa formation au séminaire « différent des autres » : « On avait tué l'homme en lui, il le sentait, il était heureux de se savoir à part, créature châtrée, déviée, marquée de la tonsure ainsi qu'une brebis du Seigneur. (...) Au sortir du séminaire, il avait eu la joie de se voir étranger parmi les autres hommes, de ne plus marcher comme eux, de porter autrement la tête, d'avoir des gestes, des mots, des sentiments d'être à part. Il se sentait féminisé, rapproché de l'ange, lavé de son sexe, de son odeur d'homme »⁷⁷. Il nourrit alors une dévotion particulièrement forte et affectivement chargée à l'égard de la Vierge. Archangias s'y oppose avec vigueur : « La religion s'en va des campagnes parce qu'on la fait trop bonne femme. Elle a été respectée, tant qu'elle a parlé en maîtresse sans pardon... Je ne sais ce qu'on vous apprend dans les séminaires. Les nouveaux curés pleurent comme des enfants avec leurs paroissiens. Dieu semble tout changé... ». Le romancier ajoute : « Souvent le Frère lui reprochait cette dévotion particulière à la Vierge, qu'il disait être un véritable vol fait à la dévotion de Dieu. Selon lui, cela amollissait les âmes, enjuponnait la religion, créait tout une sensiblerie pieuse indigne des forts »⁷⁸.

Conclusion

Cette première exploration de la littérature anticléricale francophone du XIX^e siècle montre combien y était récurrent le thème du prêtre catholique romain comme menace pour la masculinité hégémonique. Le fait que ce *leitmotiv* se retrouve également dans des publications allemandes et anglaises peut être interprété comme l'illustration de la vulnérabilité de l'identité sexuée du citoyen au XIX^e siècle. L'ecclésiastique catholique romain apparaît paradoxalement comme l'un des premiers partisans de fait d'une masculinité plurielle, son célibat allant à l'encontre de la vision hégémonique de l'homme hétérosexuel, et l'*hexis* qui lui est propre incarnant une autre manière d'être un homme. La prêtrise s'avère ainsi l'une des rares voies, au XIX^e siècle, à

⁷⁵ Cité par DUVIARD, F., *op. cit.*, p. 38-39, p. 40-41.

⁷⁶ Pour une mise en contexte du roman, on verra GUERMES, S., « Zola et la question religieuse », ZOLA, E., *La faute de l'abbé Mouret*, Paris, Flammarion, 1998, p. 7-52 ; OUVARD, P., *Zola et le prêtre*, Paris, Beauchesne, 1986 ; EDWARDS, W., « Straightening Out Serge Mouret : Confession and Conversion in Zola's *La Faute de l'abbé Mouret* », *Nineteenth Century French Studies*, 2005, 1-2, p. 75-88 ; DREWERMANN, E., *Kleriker. Psychogram eines Ideals*, Olten, 1989, p. 505 sq.

⁷⁷ ZOLA, E., *La faute de l'abbé Mouret*, 1972 [1875], Paris, Garnier Flammarion, p. 71, p. 139.

⁷⁸ *Loc. cit.*, p. 65, p. 118.

offrir un contenu plus ou moins acceptable socialement à une autre façon d'être un homme.

Un coup de sonde dans les directives destinées aux séminaristes et aux jeunes prêtres indique que cette représentation anticléricale, si elle généralise et caricature, n'est pas totalement infondée. Dans les milieux ecclésiastiques aussi, des voix s'élèvent durant la seconde moitié du XIX^e siècle pour signaler le danger d'une féminisation de l'image du prêtre. Mais le simple fait que l'on mette en garde, au sein même du clergé, contre une telle féminisation, montre qu'au-delà du « prêtre efféminé », de nombreux autres figures, plus fortes, occupent également cette charge. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas absentes des écrits anticléricaux, représentant l'ecclésiastique viril ou l'ecclésiastique « de vieille facture ». Il ne semble pas improbable que le souci de « civiliser » les candidats à la prêtrise post-concordataires, le plus souvent issus de milieux ruraux et modestes, ait donné naissance à un nouveau type d'ecclésiastique qui, du point de vue anticléric, constitue une menace pour l'identité sexuée masculine. Claude Langlois va dans ce sens, lorsqu'il cherche les causes de la survie, jusqu'au XX^e siècle, du « modèle (...) « sulpicien » du bon prêtre (...) qui insiste sur la discrétion du comportement et l'intériorisation de l'habitue sacerdotale ». Le Concordat a donné aux évêques les moyens et la liberté de mettre pleinement en application les prescriptions tridentines et a ainsi fait en sorte que la composition sociale du clergé change fortement en comparaison avec ce qu'elle était sous l'Ancien Régime : « Le recrutement du clergé est maintenant largement populaire [...] Une véritable « acculturation » est nécessaire pour *faire des prêtres* dans ces conditions (...) C'est dans cette perspective qu'il importe aussi de revoir l'importance accordée à la tenue vestimentaire et au dressage du corps (...) Le renforcement de l'habitue sacerdotale devient la contrepartie obligée d'une popularisation durable du recrutement mais aussi d'un lent déclassement social du prêtre dans la société »⁷⁹.

⁷⁹ LANGLOIS, Cl., *op. cit.*, p. 254-255.

“A lot of women have good reason to complain about their husbands”¹

Catholic masculinity in the household

Tine VAN OSSELAER

Introduction

“Religion [only] suits women”. This reproach was one of the main objections carefully treated and refuted in the 1896 Belgian edition of *Answers to the most frequent objections to religion*². If this statement were true, there would not be much point in dedicating an article to the depiction of men in Catholic sermons. However, the interaction between men and religion has not only proved to be a long standing relationship, but also a fruitful research area now that the gender critical turn in the study of religion has balanced its attention on the *femina religiosa* with an augmented interest in the *vir religiosus*³. Although in recent years men’s religious movements

¹ “*Vele vrouwen hebben waerlyk reden om over hare mans te klagen*”. HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer der evangelische waerheden aen het christen volk in zon- en feestdaegsche sermoenen voorgedragen*, Brussels, H. Goemaere, 1859-1866, vol. 2, p. 241. This article was written within the context of *In search of the good Catholic m/f. Feminization and masculinity in Belgian Catholicism (c1750-1950)*, a research project supported by the FWO (Research Foundation Flanders).

² “*De godsdienst is goed voor vrouwen*”. DE SÉGUR, L., *Antwoorden op de meest verspreide opwerpingen tegen den godsdienst*, Ghent, A. Siffer, 1896, p. 28.

³ The need for a study of men and religion, or rather of gender and religion, stepping away from the focus on women and religion, was formulated by Heller and King : HELLER, B., “Religionen: Geschlecht und Religion – Revision des Homo Religiosus”, BECKER, R. and KORTENDIEK, B., *Handbuch Frauen- und Geschlechterforschung. Theorie, Methoden, Empirie*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2004, p. 610; KING, U., “Religion and Gender: Embedded Patterns, Interwoven Frameworks”, MEADE, T. and WIESNER-HANKS, M., *A Companion to Gender History*, Oxford, Blackwell, 2004, p. 70.

have been studied within various national and denominational contexts⁴, the depiction of average Christian men, especially Catholic men, is by no means complete. This article will try to respond to this still fragmentary knowledge, analysing the Catholic Church's normative discourses. Concentrating on (exemplary) sermons, it will try to retrace the construction of the (ideal) Catholic male in the household.

The focus of this article will be on the second half of the nineteenth century and the turn of the twentieth. This period, when the ideology of the separate spheres was at its prime, has been associated with the privatisation of Christianity and a growing focus on the central role of the mother in moral and religious education⁵. Still, at the same time, it is also considered as the timeframe for the Catholic Church's increased attention to the Christian family⁶ and, more specifically, to the role and authority of the *pater familias* within the household⁷. This patriarchal focus and its link between the earthly and heavenly father has been presented as an attempt to replace other (problematic) forms of male sociability, as a challenge to the politics of liberalism and socialism, and as an exploitation of a father's influence on his sons⁸. The more that the separate spheres ideology has been criticised and reformulated as a mere rhetorical

⁴ E.g. Zouaves have been recently studied by HARRISON, C., "Zouave Stories: Gender, Catholic Spirituality, and French Responses to the Roman Question", *The Journal of Modern History*, 2007, 79, p. 274-305; muscular Christianity by PUTNEY, C., *Muscular Christianity. Manhood and Sports in Protestant America 1880-1920*, Cambridge, Harvard University Press, 2001; Men and Religion Forward Movement by BEDERMAN, G., "The Women Have Had Charge of the Church Work Long Enough". The Men and Religion Forward Movement of 1911-1912 and the Masculinization of Middle-Class Protestantism", *American Quarterly*, 1989, 41, p. 432-465.

⁵ MARKS, L., "A Fragment of Heaven on Earth"? Religion, Gender and Family in Turn-of-the-Century Canadian Church Periodicals", *Journal of Family History*, 2001, 2, p. 262; MERGEL, T., "Die subtile Macht der Liebe. Geschlecht, Erziehung und Frömmigkeit in Katholischen Rheinischen Bürgerfamilien 1830-1910", GÖTZ VON OLENHUSEN, I., *Frauen unter dem Patriarchat der Kirche, Katholikinnen und Protestantinnen im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Verlag W.Kohlhammer, 1995, p. 46; TALKENBERGER, H., "Konstruktion von Männerrollen in württembergischen Leichenpredigten des 16.-18. Jahrhunderts", DINGES, M., *Hausväter, Priester, Kastraten*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, p. 31.

⁶ GEVERS, L., "Gezin, religie en moderniteit. Visie en strategie van de Belgische bisschoppen (1830-1940)", *Trajecta*, 1995, 4, p. 108-111; SERVAIS, P., "The Church and the Family in Belgium, 1850-1914", *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 2001, 31, p. 621.

⁷ E.g. within the Catholic Church the confraternity of the Holy Family aimed primarily at men and tried to motivate them for a Christian marriage life: DE MAEYER, J., "Relatie en huwelijk in de Moderne Tijd (ca.1800-ca.1950). Kerkelijke standpunten en strategieën", DE BURGGRAEVE, R. et al., *Levensrituelen. Het huwelijk*, Leuven, Universitaire Pers, 2000, p. 36.

⁸ HORNE, J., "Masculinity in Politics and War in the Age of Nation-States and World Wars, 1850-1950", DUDINK, S., TOSH, J. and HAGEMANN, K., *Masculinities in Politics and War. Gendering Modern History*, Manchester, Manchester University Press, 2004, p. 25; S. N., "Introduction: Family, Community, and the Rise of Liberal Society", CHRISTIE, N., *Households of Faith. Family, Gender and Community in Canada, 1760-1969*, Montreal, Mc-Gill-Queen's University Press, 2002, p. 10; DIRKS, P., "Reinventing Christian Masculinity and Fatherhood: The Canadian Protestant Experience, 1900-1920", *Ibid.*, p. 291.

device, the more its implicit consequences have been questioned. Not only has religion been re-called from its banishment to the private sphere, but at the same time men have been reintroduced to the private life of their families and are no longer solely situated within the public life of work and politics⁹. Accordingly, the questioning about the presumed decline of Christianity has drawn attention to the importance of religion in the formation and legitimizing of genders¹⁰. This article will follow this lead and study the way in which Catholic masculinity was constructed in the sermons. I thereby concentrate on printed sermon books, models and sources of inspiration for the preachers. Since these works were edited, they had gained the consensus of the ecclesiastical hierarchy. The books were selected from a catalogue of “representative” nineteenth-century sermon books (for Flanders) listed by P.F. Broeckaert. I focused primarily on those books in his list that were published in Belgium in the second half of the nineteenth century and at the turn of the twentieth century¹¹.

Although sermons were (mostly) “prescriptive and not descriptive”¹²; they do not only offer insights on “true Christian behaviour” but also on censured conduct¹³. To guarantee optimal reception of these lessons, the discourse of this mass communication had to build on common ground and the ideal Catholic would have to be constructed

⁹ Studies about men in their families: VAN RAHDEN, T., “Vaterschaft, Männlichkeit und private Räume. Neue Perspektiven zur Geschlechtergeschichte des 19. Jahrhunderts”, *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, 2000, 11, p. 148; TOSH, J., *Manliness and Masculinities in Nineteenth-Century Britain: Essays on Gender, Family and Empire*, Harlow, Longman, 2005; FOYSTER, E., *Manhood in Early Modern England. Honour, Sex and Marriage*, London, Longman, 1999, p. 3; BROUGHTON, T. and ROGERS, H., “Introduction: The Empire of the Father”, BROUGHTON, T. and ROGERS, H., *Gender and Fatherhood in the Nineteenth Century*, Houndmills, Palgrave MacMillan, 2007, p. 7. On revaluation of religion: WARNE, R., “Making the Gender-Critical Turn”, JENSEN T. *et al.*, *Secular Theories on Religion. Current Perspectives*, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, 2000, p. 255.

¹⁰ KING, U., “Religion...”, *op. cit.*, p. 70; WARNE, R., “Making... », *op. cit.*, p. 255; MARKS, L., “A Fragment...”, *op. cit.*, p. 252. On the importance of religious discourse also: LITTLE, J., “The Fireside Kingdom: A Mid-Nineteenth-Century Anglican Perspective on Marriage and Parenthood”, CHRISTIE, N., *Households...*, *op. cit.*, p. 79.

¹¹ BROECKAERT, P.F., *Predikatie en arbeidersprobleem. Onderzoek naar de sociale opvattingen van de seculiere en de reguliere clerus in Vlaanderen*, Mechlin, St.-Franciscus-Uitgeverij, 1963, p. 27-77. I noted in the footnotes the original title and edition date for each sermon book when different from the books that were consulted. The nationality of non-Belgian authors is noted between brackets.

¹² VICKERY, A., “Golden Age to Separate Spheres? A Review of the Categories and Chronology of English Women’s History”, *The Historical Journal*, 1993, 36, p. 383, p. 385.

¹³ On the use of sermons in the study of gender or family history: KARANT-NUNN, S., ““Fragrant Wedding Roses”: Lutheran Wedding Sermons and Gender Definition in Early Modern Germany”, *German History*, 1999, 17, p. 25, p. 39; TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 149; STORME, H., “Gedrukte preekboeken: een verwaarloosde bron voor de geschiedenis van godsdienst, mentaliteit en dagelijks leven”, CLOET, M. and DAELEMANS, F., *Godsdienst, mentaliteit en dagelijks leven. Religieuze geschiedenis in België sinds 1970*, Brussels, Archief- en Bibliotheekwezen, 1988, p. 96-97.

through reference to the hegemonic ideas of gender¹⁴. The Catholic male analysed within the sermons was either a married man or a young man (on the verge of becoming married, or one entering into the priesthood or abbey). The main focus of the article will therefore be on married Catholic masculinity and its gender norms.

Depiction of the Catholic man in sermons

« Uxor autem timeat virum suum »¹⁵ : a Catholic Husband

Catholic man was shaped in the sermons within a complex network of hierarchical relationships defined and confirmed by his place in society and within his family. As a man he was a “son” to his parents and his heavenly father; he was a “husband” to his wife, a “father” to his children, a “master” to his servants or a “servant” to his master (and to his heavenly master), a “comrade” to his friends and fellow workers, and a “Christian” to his fellow man. He therefore had to pay “respect” to his parents, masters and God (heavenly father and master), but at the same time had “authority” over his wife, children and servants¹⁶.

The hierarchical relationship between husband and wife was of a complex and fragile nature. Although men and women were depicted as (spiritually) equal thanks to their “nature, origin and destination”¹⁷, their social status differed and the wife had to obey her husband’s will with fear and reverence, whereas her husband should provide and protect her¹⁸. Since a husband was his wife’s master, his position could be compared to Christ’s status as head of his Church and he would have to love her accordingly. The explanation of this hierarchical difference drew, among other things, upon the weaker intellectual capacities of women, the “natural” superiority of the male sex, and woman’s role in the primal sin. Woman’s dependency was personified and initiated by Eve, formed from Adam’s rib and, therefore as a part of him, clearly

¹⁴ On sermons as a means of communication and behaviour guideline: CLOET, M., NISSEN, P. and STORME, H., “Inleiding: status quaestionis van het preekonderzoek in Vlaanderen en Nederland”, *Trajecta*, 1993, 2, p. 193.

¹⁵ “But a wife should fear her husband”. Ephes.V.33, cited in HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 276. Franz Hunolt, S.J. (German) published *Christliche Sittenlehre über die evangelische Wahrheiten* in 1740-1748.

¹⁶ Talkenberger denotes the difference between men and women in obedience: a woman had to obey her father and husband; a man should obey his superiors. TALKENBERGER, H., “Konstruktion...”, *op. cit.*, p. 57.

¹⁷ DUHAYON, F., *Onderrichtingen en aanspraken ten gerieve der bestuurders van H. Familien, Xaverianen, werkmanskringen, patronages, zondagsscholen, congregatiën, derde regel, enz.*, Bruges, Karel Beyaert, 1902, p. 26. Ferdinand Duhayon, S.J. published a first version of this sermon book in 1884 (it was titled *De ware goudmijn voor bestuurders van H. Familiën, Xaverianen, werkmanskringen, Patronages, Zondagsscholen, Congregatiën van Onze Lieve Vrouw, Derde Regels enz.*). On men and women’s spiritual equality and accompanying gender differentiation also see DAVIDOFF, L. and HALL, C., *Family Fortunes. Men and Women of the English Middle Class 1780-1850*, London, Routledge, 2002 (revised edition), p. 108.

¹⁸ Ephes.V.33, cited in HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, 1859, p. 276; TANGHE, G., *Sermoenen dienstig voor elke Zondag des Jaers*, Bruges, De Scheermaecker-Van Windekens, 1863-1874, vol. 2, p. 135.

his property¹⁹. Still, it was stressed that she was taken from his rib and not his feet. Woman was therefore not a man's slave to be trampled upon but his companion, formed from a part next to the heart. Accordingly, her husband had to show her respectful (godly) love, not to be confused with a mere natural (physical) love²⁰. Therefore, woman's subordination was based on a lecture of the scriptures in combination with her supposedly innate features. Still, even in this subordinate position women were, according to Father Franz Hunolt, better off than those women of a "certain people" described by Elianus in his historical stories. In a distant past, these women allegedly had to wrestle with their husbands over the ruling position within the household. Hunolt believed that, if in his day a comparable fight should take place upon the wedding day, most of his female contemporaries "would fall short in battle", since they were "brought up so tender and weakly" that they "would not be able to resist a strong man". However, Hunolt did not pity women their position as he believed that although they were weak, they often found their own ways of gaining control over the household and sometimes a good husband would have to give in even without a fight, just to keep the peace²¹.

Although a husband held authority over his wife, it was not always a one way or top down relationship. According to Franz Hunolt "a good wife" ruled her husband "by willing obedience", she had to give her husband the impression that she obeyed him in everything and did not have a will of her own. Clovis faced this female strategy in his marriage to Clothilde. Apparently his wife used to say she had left her will at her father's house and Clovis therefore called her a woman of "outstanding intellect and a lively memory", but "without a will of her own". However, Clothilde's influence proved strong enough to win her husband over to Christianity²². Her story illustrated a lesson that was formulated in general terms by M^{sr} Jean-Joseph Gaume. He was convinced that men who did not believe in the holy word could be won over by the virtuousness of their women²³. This tension between women's subordination on the one hand, and their moral influence and ability to bring their men to religiosity on the other, is a widespread mould in Christian culture and has been observed and studied

¹⁹ HUNOLT, F., *Uitgelezen sermoenen*, Ghent, Vander Schelden, 1850-1851 [1836-1837], vol. 2, p. 92; ID., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 231-239, p. 270-271, p. 274.

²⁰ DUHAYON, F., *Korte Onderrichtingen voor gelezene zondagsmissen met een duizendtal voorbeelden opgehelderd*, Brussels, Quarré, 1879, p. 83; ID., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, 1902, p. 33; PEETERS, C. and MONSIEURS, J., *De Christen onderwezen of de Mechelse Catechismus in onderwijzingen aan het volk voorgedragen*, Leuven, van Linthout, 1873-1875, vol. 3, p. 382-383.

²¹ He refers to a story by Elianus: HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 270-273.

²² *Ibid.*, vol. 2, p. 278.

²³ GAUME, J., *Catechismus van volherding. Geschiedkundige, onderwyzende, zedelyke, kerkdienstkundige, verdedigende, wysgerige en maetschappelyke uitlegging van den godsdienst, van het begin der wereld tot op onze dagen*, Ghent, Drukkerij van J. en H. Vander Schelden, 1862-1864, vol. 4, p. 209. Jean-Joseph Gaume (French) published *Catéchisme de Persévérance* in 1838.

in other nations and denominations. Thomas Mergel called it “*die subtile Macht der Liebe*”²⁴.

In an ideal Catholic marriage, both husband and wife knew their place and respected the rights of the other. Man, head of the household and sensitive to every challenge to his authority, should however not react to every dispute started by his wife, as it was generally known that “with women you’ll never have the last word”²⁵. Consequently, good Catholic men would sometimes have to act as if they did not “have ears and eyes” as “a quarrelsome wife” was like “an always leaking roof”²⁶. Besides, a quarrelsome, grumpy or stubborn wife might be a nice opportunity for Catholic men to practice Christian patience. In that instance, they could mirror themselves to that which Jesus had had to put up with²⁷. “Weak men”, not able to face the “temper and whims of a woman”, should never marry²⁸. It was however recommended to make a good analysis of your future wife’s character as a man should never use the argument that he did not expect his wife’s character to turn out the way it did²⁹.

Although a husband held authority over the household, he had to give his wife certain freedom and to let her be master over the home. She was responsible for the housekeeping, but still had to follow her husband’s lead. He had to consult her on matters related to the household, trust her in things such as the household budget and to not check every cost she incurred³⁰. The ideal Catholic household was therefore characterised by what Tony Chapman called the “peculiar tension between the idea that masculinity was dependent upon men being master of their own house, while the running of the house was ultimately the responsibility of women”³¹. On certain points however, a Catholic husband was entitled to curtail for example extravagance as to clothes. Apparently it was considered one of a woman’s weak spots. Potential objections were anticipated and she was told that, although she might not believe it, it was often in her own (financial) interest if her husband did not sponsor her extravagances in fashion. Similarly, also introduced for a woman’s own good was her husband’s right to ask her to dress in a certain way (although the clothes in this case would have to be honourable), to keep quiet, and to stay at home or to refuse particular

²⁴ MERGEL, T., “Die subtile Macht...”, *op. cit.*, p. 28-30; HAMMERTON, A., *Cruelty and Companionship. Conflict in Nineteenth-Century Married Life*, London, Routledge, 1992, p. 75, p. 78; DAVIDOFF, L. and HALL, C., *Family Fortunes...*, *op. cit.*, p. 180-185.

²⁵ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 139.

²⁶ Prov. XIX, 13, cited in DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 138-139.

²⁷ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 291.

²⁸ Id., *Uitgelezene...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 97.

²⁹ Id., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 247. A bad marriage depicted as the result of a bad choice, see VENDRICKX, A., *Sermonen over de Waarheden van de Katholieke Godsdienst*, Leuven, Peeters, 1881-1885, vol. 7, p. 227. Archelangus Vendrickx, PF. published *Sermonen over de Waarheden van de Katholieke Godsdienst* in 1873.

³⁰ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 279-280; TANGHE, G., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 135; DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 143.

³¹ CHAPMAN, T., *Gender and Domestic Life. Changing Practices in Families and Households*, Houndmills, Palgrave, 2004, p. 43.

positions of employment. He was also entitled to keep her away from bad company and off the streets in order to protect her soul³².

Although the roles were clearly set within Catholic wedlock, practice had proved that it was a fragile balance. The sermons testify of the narrow line that man's authority had to walk. If he exerted too much power, he risked creating a brutal despotism, too little authority however and he was made the laughing stock of others as his wife called the shots³³. Although authority over the household was prerequisite and a central component of a man's honour, a husband had to see the difference between indulgence out of love for his wife or out of lack of authority and "masculine courage"³⁴. However, he "should not be afraid to live on Woman's street" as it was always better to live "on Woman's street than in she-devil alley or on hell's street without ending"³⁵. The authority-ideal for men also played a part in the marriage tips given to women. They were advised to make their lectures to their husbands as short as possible, since men did not like "to be lectured by their wives"³⁶. A correct hierarchical relationship (or at least the impression of it) therefore appeared to be an important issue both within the household and the society at large³⁷.

In ideal situations, the will of a husband mirrored the will of God and a woman's obedience faced no conflicting demands between her earthly and heavenly master³⁸. However, there may have arisen a more difficult situation if a husband forbade his wife from keeping her promises to God (e.g. a pilgrimage, donation or mass). The spiritual obedience one had to pay outside the biological family therefore had, as Lynne Marks has already noted, the potential to disturb the harmony of the Catholic family³⁹. The description of these situations offers interesting insights into the hierarchical ranking of God's and a husband's authority. Apparently, God granted part of his authority to the husband through the sacrament of marriage. Hence a man had the power to cancel his wife's promises if these damaged the home or the family⁴⁰. Still, women had to resist their husbands if they wanted them to miss Church or communion and made them swear. In this case, Hunolt advised firm resistance and comforted these women with the idea that they would become martyrs for God and virtue⁴¹.

³² HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 257, p. 276-277, p. 289.

³³ VENDRICKX, A., *Sermonen...*, *op. cit.*, vol. 7, p. 225-226; HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 289. Cf. CHAPMAN, T., *Gender...*, *op. cit.*, p. 42, discussing the Victorian household: "Husbands were expected to exercise that power with magnanimity and restraint".

³⁴ "How often is it not heard to a man's scorn and shame that the wife is master of the house". HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 283, p. 290.

³⁵ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 140.

³⁶ HUNOLT, F., *Uitgelezene...*, *op. cit.*, p. 257.

³⁷ As has been concluded for the sixteenth century sermons: "In the early wedding sermons, husbands' failings are usually measured in terms of the degree of their control over their wives". KARANT-NUNN, S., "Fragrant..." , *op. cit.*, p. 34-35.

³⁸ "Women, be subservient to your husbands as to God". HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 291.

³⁹ MARKS, L., "A fragment"... ", *op. cit.*, p. 255-256.

⁴⁰ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 277.

⁴¹ ID., *Uitgelezene...*, *op. cit.*, p. 261.

However, he was not consistent in his advice, as in another sermon he recommended patience and obedience, reminding the women whose husbands prohibited them their external acts of piety, that they could not be prevented from performing internal ones. Hunolt reminded them that the most important devotion the mother of a family could show was her thrifty work in the home, her obedience to her husband, and the Christian education of her children⁴². Ferdinand Duhayon places a woman's justified resistance to her husband's will precisely within the context of her children's Christian education. He remarks that a man who jeopardises his child's soul by sending them to an "immoral" – i.e. public – school deserves to be met with the firm opposition of his wife⁴³. Ideally however, the patriarchal authority would never be challenged and religion would function as a way to smoothen tense relationships between husband and wife, as for example in the case of Clothilde.

In the name of the father

Marriage was not the only hierarchical relationship in the household that was important for the depiction of the Catholic man, fatherhood made Catholic men walk the same difficult line between authority and love. A father had a "natural authority" over his household since God had given men, in comparison to women and children, "more wisdom, prudence and power"⁴⁴. As "king of the household", his family members owed him respect, love and obedience; he on his part had to avoid turning into a tyrant and his authority had to be strong, wise and orderly⁴⁵. Ideally his paternal authority was tempered by a tender parental love combined with a pious mind. This paternal love for his children was a decisive feature of the Catholic father, since it set him apart from a heathen father or even an animal and bound him to the fatherhood of God⁴⁶. According to Ferdinand Duhayon, this love however should not turn a father into his children's equal, "a father" could not be "the playfellow of his child"; he still had to remain "a father" or risk "losing his authority". Besides, a father would probably only play with his children at certain times, and only for a few moments to "satisfy his father's heart", it would not take long until he grew tired of them and sent them back to their mother⁴⁷. The image of the Catholic father was therefore strongly dependent on his authority, and his playful quality was overshadowed by

⁴² ID., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 265-266, p. 243.

⁴³ DUHAYON, F., *Korte onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 425. Since Duhayon is a Belgian author, his statement can be placed within the context of the tensions between liberals and Catholics about the control of the educational system in Belgium: WITTE, E., "The Battle for Monasteries, Cemeteries and Schools: Belgium", CLARK, C. and KAISER, W., *Culture Wars. Secular-Catholic Conflict in Nineteenth-Century Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 102-128.

⁴⁴ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁵ D'HOOP, F., *Sermoenen*, Ghent, Siffer, 1900-1905, vol. 7, p. 219; GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 224, p. 273; DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁶ HILLEGEER, J., *Grote Volkstheologie*, Ghent, Van der Schellden, 1864 [1863], p. 446-447; GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 224. On the fatherhood of God: see BROUGHTON, T. and ROGERS, H., "Introduction...", *op. cit.*, p. 16-19.

⁴⁷ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 34, p. 143.

the task to instruct and discipline⁴⁸. As head of the family, a father had the right, or rather he had the duty, to punish his children when they disobeyed or misbehaved. Only weak fathers were afraid to take action and only someone “who hated his child” would “spare the rod”⁴⁹. A Catholic father should therefore not be afraid to fulfil this task⁵⁰. So, as a moral guide a father had to watch over the souls of his children; analyse their character and fight their shortcomings and tempers. This careful study of his children’s character demanded his presence, therefore he should avoid being absent from home, spending time in pubs with dubious friends⁵¹. A father had to remember his educational and moral obligations, although he also had to be “absent enough to provide” and to “represent his family in public settings”⁵². His moral and educational decisions, based on his position as head of the household, probably also gained more importance through their relative scarcity, since a mother held the day to day responsibility and her orders were of a more frequent nature⁵³. However, as both parents had been assigned the task to educate their children, a father had to be careful not to destroy a mother’s authority. When present in the household he had to honour his wife, since his regard guaranteed his children’s respect for their mother⁵⁴.

Although the first and primal care of a father had to be the immortal soul of his children, he also had to think of their mortal future. Therefore he had to let his daughters learn some craft and provide his sons with a profession (if he himself was an artisan) or an education (if he belonged to the higher classes). Since work was a central feature of masculinity, men were preparing their sons for manhood through this educational task. Although both parents were held responsible for their children’s upbringing, apparently a son’s education was considered more a father’s job⁵⁵. According to Jean-Joseph Gaume, there was a difference in their educational program. Whilst a mother taught her daughters how to take care of both the family and household tasks, a father showed his sons how to honour God and the parent, and how to avoid the problem of “being a lion in the household” (stressing the importance of a balanced patriarchal authority)⁵⁶. Since good behaviour was not only taught but more often than not copied, the best education was given by a good example. No father should therefore be surprised why his sons started to swear, play and drink if he

⁴⁸ “Here the traditional masculine concern with instruction and discipline had to be balanced against the tendency of the new sexual economy to concentrate all nurturing qualities in the mother” (TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 69).

⁴⁹ D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 5, p. 145, p. 220 ; PEETERS, C. and MONSIEURS, J., *De Christen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 341.

⁵⁰ HILLEGEER, J., *Grote Volkstheologie...*, *op. cit.*, p. 499.

⁵¹ D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 16, p. 193.

⁵² BROUGHTON, T. and ROGERS, H., “Introduction...”, *op. cit.*, p. 4, p. 20.

⁵³ MERGEL, T., “Die subtile...”, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁴ PEETERS, C. and MONSIEURS, J., *De Christen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 341; DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 35.

⁵⁵ PEETERS, C. and MONSIEURS, J., *De Christen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 328-330. The discourse of the influence of a father on his son has been studied within the Canadian context by DIRKS, P., “Reinventing Christian Masculinity...”, *op. cit.*

⁵⁶ GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 274.

was guilty of these crimes himself. Likewise, a mother should not wonder about her daughter's spoilt and vain behaviour if she herself acted in the same manner⁵⁷.

A father was not only depicted as the moral guide of his household; he also had to consider himself its priest. He had to pray for his family and make its members honour the Catholic faith and ethics. Since he shared his fatherhood with God, he was considered equal to him in authority and love. This paternal dignity allowed him to bless his children in the morning and in the evening, as in keeping with the habit of the patriarchs. However, through this "godly" right he was also entitled to curse his offspring⁵⁸. The importance of a father's blessing was comparable to that of the father leading the family prayers in Protestant discourse: both rituals strengthened the patriarchal authority⁵⁹. This accentuation and symbolic exteriorisation of a father's religious role within the household, nuances the ideal image of the wife as (sole) "priest of the household"⁶⁰. Although there was intense focus on the woman's religious and moral role within the household⁶¹, men were certainly not excluded.

"In the sweat of thy face shalt thou eat bread"

Frequently depicted as a worker, Saint Joseph figured as a role model for the Catholic man. He illustrated that although marriage and fatherhood were essential elements for Catholic manhood, these features still had to be complemented with a Catholic man's identity as a worker. As a father, his task was not only to rule, love and protect his family, he was also expected to provide for it⁶². Although women also had to "cooperate in their mutual maintenance" of the home, this was primarily a man's duty. After Adam had sinned, God said to Adam alone: "In the sweat of thy face shalt thou eat bread"⁶³. Since "man is created to work" he would not be worth his bread if he did not "work to earn it"⁶⁴. Men were not only able to compare themselves to Joseph, but also to Jesus, as he had accompanied his foster father Joseph and had worked for about thirty years to maintain the holy family. "A Christian worker" should therefore not resist the "burdens of life", he should not "resort to riot or an unfounded strike", instead he should look to Joseph and think about the way the saint had accepted his humble position "with courage and happy submission" and had provided for his

⁵⁷ HUNOLT, F., *Uitgelezene...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 286-287.

⁵⁸ He shared this capacity to bless and curse with only God and the priests: D'HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 7, p. 222-224; vol. 16, p. 203-204; DUHAYON, F., *Korte Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 186.

⁵⁹ MARKS, L., "A fragment...", *op. cit.*, p. 262; LITTLE, J., "The fireside Kingdom...", *op. cit.*, p. 83.

⁶⁰ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, vol. 5, p. 38, p. 42-46.

⁶¹ D'HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 5, p. 131.

⁶² *Ibid.*, vol. 16, p. 192-197. Importance of work in the construction of masculinity: CHAPMAN, T., *Gender...*, *op. cit.*, p. 56; TOSH, J., "What Should Historians do With Masculinity? Reflections on Nineteenth-Century Britain", SHOEMAKER, R. and VINCENT, M., *Gender and History in Western Europe*, London, Arnold, 1998, p. 68-69.

⁶³ Gen.III.19, HUNOLT, F., *Uitgelezene...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 90. The English translation of this Bible verse was based upon: S.N., *The Holy Bible containing the Old and New Testaments*, Oxford, Oxford University Press, s.d., p. 3.

⁶⁴ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 15.

family with the “work of his hands”. For the same reason rich people had to look upon the worker, not as a mere tool to expand their fortunes, but as a “brother” and as a “privileged friend of God”⁶⁵.

Although it was a man’s duty to go to work, work in itself had a dual role. On the one hand it ennobled him and kept him away from idle laziness, “mother of all sins”⁶⁶, on the other hand it was also a man’s ticket into the dangerous, sinful public world of the work place... Ideally a Catholic man would resist the negative influence of his work mates and co-soldiers⁶⁷. In the “paradise” of his own home he would find a refuge from the outside world. This domestic bliss was made possible by his wife, since home and family were her main responsibilities⁶⁸.

As work was considered a man’s duty and necessary in order to pass the threshold of manhood, every woman should expect her husband to work and provide for his family. As a result, the husband who drank away his family’s money or was not capable of finding a job could be catalogued among the complaints of a Catholic wife. This capacity to provide for one’s family was not only part of the man’s duty; it was also part of their honour. The moment that money was scarce, it would be the wife who would have to negotiate since, according to Ferdinand Duhayon, a man would consider himself “above that”⁶⁹.

Virtus superavit sexum: sexes, virtues and faults

Catholic men were primarily depicted in sermons as fathers, husbands and workers. In these descriptions they were part of complex hierarchical relationship and their corresponding behaviour towards the other people involved (wife, children and people in the workplace) helped to denote them as good Catholic men. However, they were not only defined by their place within this hierarchical network, as they also became more clearly delineated through binary oppositions, i.e. comparisons with women and other men.

Although Catholic men were characterised and singled out from by the depiction of men who did not live up to the ideal that was held for them (drunk, out of work, lazy), it was often left unmentioned in the sermons whether these imperfect specimens were former or non-Catholics. In the rare situations where there was a name mentioned, these men had a working class background and were labelled “socialist”

⁶⁵ D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 16, p. 196-197.

⁶⁶ GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 208-209. “Ennobled”: D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 16, p. 196. For the Protestant spiritualization of work: TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 15, p. 63, p. 161.

⁶⁷ KRICK, L., *De Christelijke Deugden uitgeleid in twee en vijftig verhandelingen*, Roeselare, De Meester, 1903, vol. 1, p. 256-257. L.H. Krick (German) published *Die Christlichen Tugenden* in 1892.

⁶⁸ VENDRICKX, A., *Sermonen...*, *op. cit.*, vol. 7, p. 228-229.

⁶⁹ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 144; TANGHE, G., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 135. As threshold of manhood: FÉLIX, J., *Le travail, loi de la vie et de l’éducation*, Brussels, Schepens, 1900, p. 63-64. Joseph Félix, S.J. (French) published *Le travail, loi de la vie et de l’éducation* in 1869. For credit as a part of man’s honour see FOYSTER, E., *Manhood...*, *op. cit.*, p. 8, p. 207.

or “freethinker”⁷⁰. Complaints about the attitude of the urban and industrial masses, often associated with socialism, were a recurrent theme also in other nations and denominations⁷¹. The terms, cited by the Belgian authors, undoubtedly refer to the tension between Catholics and “anti-clericals” in Belgian society⁷². That Catholic men were not compared to men of other denominations although there were references to the days before Catholicism and heathen fathers⁷³ is not very surprising, since Catholicism was the dominant religion in Belgium and only a very small percentage of the population adhered to other denominations.

Men were also part of another binary opposition, since the Catholic Church not only differentiated between both genders but also put them in a hierarchical order. As men had been donated with wisdom, judgement, caution, courage and perseverance, the “male sex” was considered “more excellent” and as men’s characteristics were ranked more highly than women’s, men were rightfully handed authority⁷⁴. However, the boundaries between the characteristics of men and women were not so rigid that interaction could not exist. Although courage was considered a “masculine” virtue and man and courage sometimes became intertwined (“manly”)⁷⁵, it was still a virtue that could be attained by women. In this case however, it might be noted that “virtue conquered the sex”, thus implying that it was an extraordinary achievement. Crossing gender boundaries did not always mean improvement; it could also imply susceptibility to the other gender’s flaws. One of women’s main weaknesses e.g. the fact that they were so talkative, could not be claimed by women alone. In cases where they “should have behaved as men”, some men had proven themselves to be just as talkative. So, although there was a clear differentiation between the genders, the exclusiveness of their innate characteristics was nuanced⁷⁶.

⁷⁰ Socialists: DAEMS, S., *Kanselstoffen*, Averbode, van der Linden, 1894-1906, vol. 28, p. 366. Working class: PEETERS, C., and MONSIEURS, J., *De Christen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 328; SCHELLENS, M., *Sermooenen op alle zondagen van het jaar*, Mechlin, Hanciq, 1842-1843 [1839-1841], vol. 6, p. 9. Freethinkers: DUHAYON, F., *Korte onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 424-425.

⁷¹ MCLEOD, H., *Secularisation in Europe, 1848-1914*, New York, St. Martin’s Press, 2000, p. 86-94.

⁷² These tensions peaked during the first School war: WITTE, E., “The Battle...”, *op. cit.*, p. 102-103.

⁷³ For the heathen father see: HILLEGEER, J., *Grote Volkstheologie...*, *op. cit.*, p. 446; GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 224.

⁷⁴ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 273-274. According to Rutz the “*Geschlechtscharaktere*” of men and women were “*eine letzte Ausformulierung der bereits seit Jahrhunderten in der sozialen Praxis, aber auch auf diskursiver Ebene vorgeprägter Muster*”. Since the Middle Ages a connection has been made between “natural” characteristics and gender specific spaces to act (RUTZ, A., *Bildung-Konfession-Geschlecht. Religiöse Frauengemeinschaften und die Katholische Mädchenbildung im Rheinland (16.-18. Jahrhundert)*, Mainz, Verlag Philipp von Zabern, 2006, p. 397).

⁷⁵ “*Manmoedig*”, “*manhaftig*”. DAEMS, S., *Kanselstoffen...*, *op. cit.*, vol. 24, p. 306; DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 63, p. 141.

⁷⁶ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 8, p. 331.

“... good reason to complain”

Not all faults were presented as innate characteristics. However, some of those flaws that were not catalogued in this way still appeared to be linked to one of the genders exclusively and although they were disapproved of, they figured as a guideline for expected and, to a certain extent, accepted typical behaviour⁷⁷. Men’s potential shortcomings were thereby not depicted in vague and abstract terms, but illustrated by very concrete examples of their misbehaviour. The variations on this theme were accompanied by guidelines for Catholic wives describing the ideal (Catholic) reaction to such men.

In the case of ill-tempered men, women were advised not to take their sneers and insults too seriously, as they could be caused by bad health or (financial) sorrows which the men did not want to burden their wives with. However, just like those women who were beaten by their husbands, these women should ask themselves whether they themselves were not the cause of their husband’s vexation and they were advised not to stir his anger by stubbornness or disobedience⁷⁸. Although physical beating was bad, adultery was worse, and a woman whose husband was cheating on her was hard to console. She could only try to talk to the sinner, show patience, and forgive him⁷⁹.

Next to (physical and psychological) ill-treatment, money – or rather the lack of it – appeared to have been a central issue. If their husbands were stingy, women were advised not to make their own cross harder to bear by arguing about it and bringing discord in the family. Little money was still better than no money at all and, if their husband did not provide for the family, women should make the distinction between laziness (in which case you would have to rouse your husband) or clumsiness (there was not much to do about that). At the same time they had to be thrifty themselves and measure up for all the shortcomings⁸⁰. Still, an inability to make any money was not the only way a man could bring financial crisis upon his family, and men’s frittering away of a family’s financial resources on extravagances, games and alcohol was lamented thoroughly. Although it was frequently depicted as a working-class problem, spending day and night in the pub and drinking away the money, apparently was still considered man’s traditional sin, and no class could take credit for it alone⁸¹.

⁷⁷ HOEGAERTS, J., “Masculinity Abused: Ill-Treatment and Divorce at the End of the Nineteenth Century” (forthcoming).

⁷⁸ Hunolt dedicates a whole sermon on the faults of men: HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 253-255.

⁷⁹ *Ibid.*, vol 2, p. 263-264 ; TANGHE, G., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 149. For adultery see HOEGAERTS, J., “Trust and Temptation: Adultery and Masculinity in Nineteenth-Century Divorce Court” (included in this volume).

⁸⁰ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 255-259.

⁸¹ TANGHE, G., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 135 ; PEETERS, C. and MONSIEURS, J., *De Christen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 328 ; SCHELLENS, M., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 6, p. 9-16. On the importance of drink as an element of the masculine self, see FRANK, M., “Trunkene Männer und nüchterne Frauen. Zur Gefährdung von Geschlechterrollen durch Alkohol in der Frühen Neuzeit”, DINGES M., *Hausväter, Priester, Kastraten. Zur Konstruktion von Männlichkeit in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, p. 187, p. 194.

If their husband was a drunk, women had to wait for the right moment to speak to him about it. Harsh words on his return from the pub would do no good, it was better to wait until he was more susceptible to their lectures about jeopardising his health and soul and being despised by neighbours and friends as a drunk⁸². Apparently, in all cases of potential marriage trouble, husband and wife both received advice on being patient and forgiving. Their religiosity and the accompanying behavioural guidelines would ideally mitigate the lines of friction rather than create new ones⁸³.

The faults of both men and women could be connected to the expectations they had to live up to. If a woman was blamed for her stubbornness, this complaint alluded to the obedience demanded of a woman. If a man was a drunk, he was considered problematic since he could not provide for his family or show enough respect and love for his wife⁸⁴. If a man did not resist the bad influence of a woman, he was not using his “natural” intellectual supremacy. However, in this case the man would be in good company: a woman’s bad influence had not only brought Adam – the first married man⁸⁵ – down; it had also proved pernicious for other Biblical men such as David and “what a man” Salomon⁸⁶. The gender construction therefore included both rights and duties, and for Catholic men and women, a clear set of ideals (a “good reason”) to which every complaint could refer to and which made a critical discussion possible⁸⁷.

As husbands could be faced with troublesome wives, so women could be plagued by evil men. However, if a choice had to be made, one should still prefer a bad husband over a bad wife. According to Franz Hunolt, women would more rapidly lead men into temptation than a husband bring his wife to moral ruin. “An unchristian mischievous female in the house” was, in his opinion, “much more dangerous than a godless man; and usually a pious man” would be “more easily seduced by a woman, than a pious woman by a man: a wicked woman” would “sooner spoil the virtue of a man, than a good man improve the bad morals of a woman”⁸⁸. However, avoiding problems was always the best option and, before marrying, women should bear in mind that

⁸² E.g. when a husband was touched by a certain sermon or confession: HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 259-261; HILLEGEER, J., *Grote Volkstheologie...*, *op. cit.*, p. 59.

⁸³ Hammerton, also noted the importance of “consistent religious principle” because it might “dispose both parties to mutual concessions and forbearance” (HAMMERTON, A., *Cruelty...*, *op. cit.*, p. 79).

⁸⁴ For Michael Frank the greatest danger in the (ab)use of alcohol was the reversion of traditional gender roles: the husband would not provide for his family and leave this task to his wife (FRANK, M., “Trunkene Männer...”, *op. cit.*, p. 202).

⁸⁵ TANGHE, G., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 137.

⁸⁶ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeeler...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 179.

⁸⁷ “*Der Patriarchalismus war eher ein Programm als ein Zustand oder besser: ein Idiom durch das eine substantielle und kritische Diskussion stets möglich war*”, citation of David Sabean in SCHMIDT, H., “Hausväter vor Gericht. Der Patriarchalismus als zweiseitiges Schwert”, DINGES, M., *Hausväter...*, *op. cit.*, p. 229.

⁸⁸ “*Een onchristelyk ondeugend vrouwspersoon in 't huis, is, myns dunkens, veel gevaerlyker dan een goddelooze man; en doorgaens zal een godvruchtige man zich eerder laten verleiden door eene vrouw, dan een godvruchtige vrouw door den man: een booze vrouw*

bad men (drunkards e.g.) would never change their habits and that a decent, virtuous and god-fearing man was to be preferred⁸⁹. Still, women should keep away from sanctimonious hypocrites (these are as sensitive as “porcupines” and life with them is not easy) although these should still be favoured over godless men. If a man could not be faithful to his God, he would never be true to his wife as he would have no moral bounds to make him⁹⁰. Apparently, men were aware of the fact that pious men were more attractive to Catholic women and sometimes they even tried to improve their “marriage marketability”⁹¹. Therefore, Ferdinand Duhayon even warned young girls of those men who tried to create a pious impression and who began visiting the Church frequently when they were shopping for a wife⁹².

Although remarks were made on the fact that some men referred to religion as “something for women”⁹³ and left them the honour of fulfilling religious duties, in the analysed sermons there appears to be no “biologisation of the social”⁹⁴, and there was no natural classification of men or women as being the more pious sex. Although women appeared to be quite easily connected to religious practices, it were their natural faults, according to Franz Hunolt, that kept them from fulfilling more leading positions within Catholicism. As they lacked wisdom and insight, they could not be allowed to preach or teach in public since that would give rise to “too many deviations”. Men however did not own their authority as a result of their extreme piety, but to their wisdom, perseverance and ability to judge⁹⁵. Catholicism was for neither of the genders a natural characteristic; it was part of their identity that had to be formed, stimulated and shaped through a behavioural pattern.

King of the household

Although a clear distinction was made between the private and the public sphere, a Catholic husband and father was not confined to either of them. He did not only move between the private sphere of his home and public working life⁹⁶, but his identity as a Catholic man was actually built upon his (hierarchical) interaction with people in a whole variety of spheres. However, the private world of the home was to

zal eerder de deugd des mannens verderven, dan een goede man de slechte zeden van een vrouw verbeteren”. HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 179-180.

⁸⁹ SCHELLENS, M., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 131 ; DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 126 ; VENDRICKX, A., *Sermonen...*, *op. cit.*, vol. 7, p. 227.

⁹⁰ DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 110-112, p. 108, p. 127.

⁹¹ For the term “marriage marketability” see CHAPMAN, T., *Gender...*, *op. cit.*, p. 38. For the importance of reputation of godliness or piety see FOYSTER, E., *Manhood...*, *op. cit.*, p. 7.

⁹² DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 125.

⁹³ D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 7, p. 222.

⁹⁴ On the naturalisation of qualities see NYE, R., “Die Transmission der Männlichkeiten”, *Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, 2000, 11, p. 29, p. 35. On piety as women’s natural attribute: CHAPMAN, T., *Gender...*, *op. cit.*, p. 39. For the “discursive feminisation” of Christianity see: VAN OSSELAER, T. and BUERMAN, Th., “Feminisation Thesis: A Survey of International Historiography and a Probing of Belgian Grounds”, *Revue d’Histoire Ecclésiastique*, 2008, 103, p. 497-544.

⁹⁵ HUNOLT, F., *Christelyke Zedeleer...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 274.

⁹⁶ See TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 70.

be favoured and a Catholic man being “king of the household”, was encouraged to spend time at home. His presence there would not only guard the souls and education of his children, but it would also keep him away from the bad influence of pubs⁹⁷.

Men’s family-based identities (husband and often father) coincided with their more public identity as citizens, since as the representatives of their family, they were entitled to vote for a good Catholic government. As a Catholic father, a man would rather see his children have a proper Catholic education, as a citizen he would have to make sure that the government that was in charge would make this Catholic education possible. Both fatherhood and Catholic faith, archetypical epitomes for the private sphere of the nineteenth century, were thereby brought into the public male political field⁹⁸.

Fatherhood exceeded the private sphere also in another way. Since families were considered the cornerstone of society and fathers held authority over them, strong and severe fatherhood guaranteed a stable (moral) society. Gaume therefore lamented and commented on the decline of paternal authority and society accordingly: “One would not believe how many troubles are created in a state, through the weakening and the destruction of the paternal authority. Look how it is among us! However young a son is, as soon as he is married, or can exist without the help of his parents, he thinks that he no longer owes them special respect. From that, this mass of small households who live apart, or who are only connected to each other through very weak ties that can be broken off by the least discordance. This independence is the first cause of the moral decay and on top of that it is very dangerous for the state: half a century of upheavals has proven this all too well”⁹⁹. Apparently there was not only a close connection

⁹⁷ SCHELLENS, M., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 5, p. 97; D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 16, p. 193.

⁹⁸ For the importance of a man’s vote: D’HOOP, F., *Sermoenen...*, *op. cit.*, vol. 5, p. 200. Importance of Catholic schools and the role of the father in the choice of schools: DUHAYON, F., *Korte onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 424; LAMBRECHT, H., *Verklaring van den Mechelsen Catechismus*, Ghent, C. Poelman, 1881-1883, vol. 2, p. 600. “Understanding how ideas about fatherhood and domestic responsibility were mobilized politically thus requires us to interrogate the “separate spheres” model and to think beyond binary categories such as “public” and “private”” (BROUGHTON, T. and ROGERS, H., “Introduction...”, *op. cit.*, p. 20-21). See the notion of a housefather’s right to vote in DE MAEYER, J., “Relatie...”, *op. cit.*, p. 42.

⁹⁹ “*Men zou niet gelooven hoe vele ellenden er in eenen state worden voortgebragt, door de verzwakking en de vernietiging van het vaderlyk gezag. Ziet hoe het onder ons gaet! Hoe jong een zoon ook zy, zoo haest als hy getrouwd is, of dat hy zonder de hulp zyner ouders kan bestaen, vermeent hy dat hy hun geen en byzonderen eerbied meer verschuldigd is. Daeruit deze menigte van kleine huisgezinnen die afzonderlyk leven, of die maer aen elkaer verbonden zyn met zeer zwakke banden, welke door de minste tweedragt verbroken worden. De onafhankelykheid is de eerste oorzaak van het bederf der zeden, en daerenboven ook zeer gevaerlyk voor den staet: eene halve eeuw van omwentelingen heeft dit maer al te wel bewezen*”. GAUME, J., *Katechismus...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 273. For the close connection between family, Church and society: see S.N., “Introduction”, CHRISTIE N., *Households...*, *op. cit.*, p. 8, p. 15; and S.N., “Conclusion: “Patriarchal Piety” and Canada’s Liberal Tradition”, *Ibid.*, p. 378. For the importance of the Christian family for the maintenance of the Christian society see GEVERS, L., “Gezin...”, *op. cit.*; MARKS, L., “A fragment...”, *op. cit.*, p. 253.

between a family's well-being and that of the state, but between the macro level of society and micro level of the household, a father's influence ideally also formed the nucleus of wider family network as he had to be consulted with on the creation and maintenance of every new (nuclear) family¹⁰⁰.

This convergence between family and state, man's private role and public role, denoted that although the ideology of separate spheres helped to accentuate the importance given to the proper roles and places of men and women, it should not (or no longer) lead to a neglect of man's function within his family, and the mother should no longer be listed as the sole inhabitant of the religiously loaded private sphere¹⁰¹. This "patriarchal domesticity"¹⁰² and its power relationship made clear that Catholicism should not be studied as a mother's legacy, but as both parents' responsibility and realization.

Hegemonic and/or unique

Catholic men balanced themselves between the public and the private spheres, walking a thin line of authority in both of them. Through an analysis of sermons, no comment can be made upon the daily practice, the observance of the norms projected in this normative discourse, but one could confirm that the way that male authority over women is stressed upon in the Catholic ideal, is comparable to hegemonic masculinity reconstructed by R.W. Connell, and described by John Tosh as the "masculine attributes which serve to sustain men's power over women in society as a whole"; these "elicit support and conformity regardless of economic or political status"¹⁰³. Since "the very construction of gendered identities in history is inherently linked to religious teachings, norms and values which have structured interpersonal relationships"¹⁰⁴ the Catholic discourse, as it could be reconstructed from the sermons, most probably contributed to and most certainly helped in the construction and maintenance of hegemonic masculinity.

¹⁰⁰ However, it was also presented as a task for both parents to comment upon or even make the partner choice of their children: DUHAYON, F., *Onderrichtingen...*, *op. cit.*, p. 121.

¹⁰¹ On the family as a sanctuary: *Ibid.*, p. 38, p. 44. For the spiritualisation of the home: see e.g. for the Methodist home: TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 161; Catholic privatisation of religion: e.g. TAVES, A., *The Household of Faith*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1986.

¹⁰² "'Patriarchal domesticity' [was] an ideal promoted and fostered by both Protestant and Catholic churches in a polity in which the family was viewed as the foundational edifice of the social order": S.N., "Introduction", CHRISTIE N., *Households...*, *op. cit.*, p. 8. "Because church discourse on domesticity focused on idealizing male roles within the family as much, if not more, than on defining women's roles, which remained largely static, it is more appropriate to employ the concept of patriarchal domesticity as an interpretative framework that better captures the masculine nature of households in the past": S.N., "Conclusion", *Ibid.*, p. 378.

¹⁰³ TOSH, J., *Manliness...*, *op. cit.*, p. 68. "Hegemonic masculinity (...) is the dominant form of masculinity which embodies the currently accepted answer to the problem of legitimacy of patriarchy" (CONNELL, R., *Masculinities*, Cambridge, Polity, 2005, p. 77).

¹⁰⁴ KING, U., "Religion...", *op. cit.*, p. 70. For Lynne Marks religious ideals were still dominant in the definition of hegemonic ideals of gender and family at the turn of the century: MARKS, L., "A Fragment...", *op. cit.*, p. 252.

Still, although Catholic men clearly fit into this hegemonic ideal and were comparable to men in the Civil code¹⁰⁵ for example, in the sermons they were depicted as a specific kind of man. Their exclusivity was based upon binary oppositions and depended on their masculinity and Catholicism. On the one hand Catholic men were considered better than other men (e.g. socialists) thanks to their faith; on the other hand they had unique duties, tasks and characteristics in comparison with Catholic women. These expectations that Catholic men had to live up to were not only internalised by men themselves, but the norms were also formulated and reiterated by their wives (e.g. women expected their husbands to be able to provide for their families) and society (e.g. a man was brought to shame if he did not hold authority over his wife).

Conclusion

Through their stress on “patriarchal domesticity” the sermons offered interesting nuances to the study of Christian masculinity in the second half of the nineteenth century and at the turn of the twentieth. The *pater familias* depicted in the sermons represented not only hegemonic ideals of masculinity, but demonstrated at the same time how his religiosity was considered an intrinsic part of his identity. As such, the archetypal image of the “home heathen”, the irreligious and anti-religious husband opposing his pious wife, an image that has been prevalent in the study of nineteenth century Christianity, gained a more pious alter ego, as did the feminised convert, the other dominant type of man in the study of Christian masculinity, who could be introduced to a Christian man whose masculinity was in no doubt. This perseverance of the Catholic housefather-ideal at least nuances the prominence of the discourse on the “maleness of impiety” in which “men were the religious problem” and women “the religious solution”¹⁰⁶.

Next to this exploration of Christian masculinity, the sermons also offered an interesting review of the other traditional actor on the stage of the separate sphere ideology: the pious wife, the result of the elevation to a level of sacredness that women in the nineteenth century underwent and who were often considered man’s conscience. Although attention is paid to the important role of women within the household (e.g. their moral and religious function) and although their religiosity is confirmed and stimulated, this positive depiction did not eliminate or prevent more

¹⁰⁵ For a depiction of married masculinity in the court room and the way the collective construction of hegemonic masculinity enforced patriarchy: see HOEGAERTS, J., “‘Sous l’empire de la jalousie”. De constructie van gehuwde mannelijkheid in laatnegentiende-eeuwse echtscheidingsprocedures in Vlaanderen: een casestudie”, *Tijdschrift voor Genderstudies*, 2006, 3, p. 19-31. Men, as they were depicted in the civil code, had to give their wives shelter, provision and protection : DE MAEYER, J., “Relatie...”, *op. cit.*, p. 37-38; DENECKERE, G., “Droits de l’homme, ook voor vrouwen”, DUJARDIN, V. *et al.*, *Nieuwe Geschiedenis van België. I. 1830-1905*, Tielt, Lannoo, 2005, p. 607-608.

¹⁰⁶ On men as “home heathens” and their feminisation see BROWN, C., *Death of Christian Britain. Understanding secularisation 1800-2000*, London, Routledge, 2001, p. 88-114. Maleness of impiety: *Ibid.*, p. 41, p. 73. Similar for France: BURTON, R., *Holy Tears, Holy Blood. Women, Catholicism, and the Culture of Suffering in France, 1840-1970*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, p. xxii.

misogynistic passages, and women were still considered “Eve’s daughters”. So although this analysis concentrated only on a small part of Belgian Catholic discourse, it at least indicated that man’s role was not minimised or maligned, and that Catholic men were still invited to play their part in the construction and maintenance of a Christian society.

Liste des auteurs

Jan ART est professeur ordinaire d'histoire contemporaine à l'Université de Gand. Après avoir consacré sa thèse de doctorat à l'histoire du diocèse de Gand au XIX^e siècle, il a publié de nombreuses contributions sur l'histoire religieuse et culturelle à l'époque contemporaine. Il est l'un des promoteurs du projet FWO « In search of the good Catholic M/F. Feminization and masculinity in Belgian Catholicism (c. 1750-1950) ».

Bruno BENVINDO est historien, attaché à l'Université libre de Bruxelles et au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines. Il achève actuellement une thèse de doctorat consacrée aux masculinités en Belgique durant la première moitié du XX^e siècle, qui place en son centre les processus sociaux de (dé)construction de la « normalité » masculine. Outre divers articles, il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Des hommes en guerre. Les soldats belges entre ténacité et désillusion, 1914-1918* (2005).

Valérie BERNARDI est docteur en sciences économiques. Elle a, de 2000 à 2007, été chargée d'études au Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA). Elle est à présent responsable du pôle études de l'Observatoire de l'insertion des travailleurs handicapés.

Marie-Joseph BERTINI, philosophe et essayiste, est maître de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Ses travaux portent notamment sur la construction des normes de genre et les nouvelles formes de sociabilité. Parmi ses dernières publications : *Ni d'Eve, ni d'Adam. Défaire la différence des sexes* (2009) ; « Le Gender Turn, ardente obligation des sciences de

l'information et de la communication françaises », *Questions de Communication* (2009) ; ainsi que « Langage et pouvoir : la femme dans les médias (1995-2002) », *Communication et Langages* (2007).

Mélanie BOISSONNEAU est doctorante en cinéma et audiovisuel à l'Université Paris 3 Sorbonne nouvelle. Elle prépare, sous la direction de Laurent Jullier, une thèse de doctorat intitulée « Pin-Up ! Etude intermédiaire des figures et usages de la pin-up de cinéma ». Elle a récemment publié « Enjeux de la super héroïne au cinéma », *Théorème* (2009).

Alain BRASSART, docteur en études cinématographiques, est chargé de cours à l'Université Charles de Gaulle-Lille III. Outre plusieurs articles consacrés aux rapports sociaux de sexe dans le cinéma d'auteur, il a rédigé *Les Jeunes premiers dans le cinéma français des années 60* (2004) et *L'Homosexualité dans le cinéma français* (2007). Il a également collaboré à divers ouvrages collectifs : *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (2000) ; *Dictionnaire du cinéma populaire français* (2004) ; *L'Amérique des années quatre-vingt au miroir de son cinéma* (2007) ; et *James Bond (2)007, Anatomie d'un mythe populaire* (2007).

Thomas BUERMAN est attaché au département d'histoire contemporaine de l'Université de Gand, où il prépare, sous la direction de Jan Art, une thèse de doctorat sur la masculinité catholique en Belgique au XIX^e siècle. Il a notamment publié « Feminization Thesis : A Survey of International Historiography and a Probing of Belgian Grounds », *Revue d'histoire ecclésiastique* (2008, avec Tine VAN OSSELAER) ; et « Maten, makkers, masculiniteit ! Historisch onderzoek naar mannelijkheid », *Mededelingenblad van de Belgische Vereniging voor Nieuwste Geschiedenis* (2007).

Philippe CHARRIER est docteur en sociologie et membre du laboratoire MODYS (CNRS/ Université Lyon 2). Travaillant sur les hommes sages-femmes, il a publié : « Des hommes dans une profession « traditionnellement » féminine : choix professionnels et dénomination chez les hommes sages-femmes », dans Y. GUICHARD-CLAUDIC, D. KERGOAT et A. VILBROD (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (2008) ; ainsi que « Comment envisage-t-on d'être sage-femme quand est un homme ? L'intégration professionnelle des étudiants hommes sages-femmes », *Travail, genre et sociétés* (2004).

Isabelle COLLET, ancienne informaticienne, est docteure en sciences de l'éducation. Chargée d'enseignement à l'Université de Genève, ses recherches portent sur les relations entre genre et techniques, plus spécialement l'informatique. Elle a notamment publié sur cette question *L'informatique a-t-elle un sexe ? Hackers, mythes et réalités* (2006). Elle est également membre du Conseil d'administration de l'association Femmes et mathématiques.

Christel COTON est maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et membre du Centre de sociologie européenne (CSE). Ses travaux portent sur la

sociologie des institutions, des pratiques professionnelles et des élites. Parmi ses dernières contributions : « Lutttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés contemporaines* (2008) ; et « Officier de salon, officier de terrain. La virtuosité militaire en question », dans V. PORTERET, *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques* (2007).

Heather ELLIS enseigne et mène des recherches au *Centre for British Studies* de l'Université Humboldt de Berlin. Elle achève une thèse de doctorat en histoire moderne au Balliol College (Oxford). Elle a récemment co-édité *Masculinity and the Other : Historical Perspectives* (2009) et coordonné un numéro thématique de *Thymos : Journal of Boyhood Studies* (2008). Elle est en outre l'auteure de diverses contributions sur l'histoire des masculinités, des générations et de l'enseignement universitaire.

Fanny FORGEAU-ZERBIB est sociologue, rattachée au laboratoire Printemps du CNRS. Elle a soutenu sa thèse en 2007 (sous la direction de Jacqueline Heinen) et après plusieurs années d'enseignement et de recherche à l'université de Versailles-Saint-Quentin, elle exerce aujourd'hui dans le cadre d'un institut d'études à Paris.

Laurent GAISSAD, docteur en sociologie, est chercheur associé au Laboratoire d'analyses socio-anthropologiques du contemporain (Lasco-Sophiapol) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et collaborateur scientifique du LAMC à l'Université libre de Bruxelles. Il a dernièrement publié « The Moral Territory. Sexual Frontiers and Identities in Urban/Rural Historiography », dans L. KLUSAKOVA et L. TEULIÈRES (dir.), *Frontiers and Identities : Cities in Regions and Nations* (2008) ; et « Pas de quartier pour le sexe ? Le développement durable des rencontres sans lendemain », *EchoGéo* (2008, avec Catherine DESCHAMPS).

Deborah GUTERMANN est doctorante en histoire contemporaine à l'Université Paris 7. Sa thèse porte sur la genèse culturelle des identités de genre dans le premier XIX^e siècle. Elle a notamment publié : « Mal du siècle et mal du sexe. Les identités sexuées romantiques aux prises avec le réel », *Sociétés et représentations* (2007) ; ainsi que « Le désir et l'entrave. La question de l'impuissance dans la construction de l'identité sexuée à l'époque romantique », dans R. REVENIN (dir.), *Hommes et Masculinités. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France* (2007).

Jeff HEARN est professeur à l'Université de Linköping (Suède), à la Hanken School of Economics d'Helsinki (Finland) et à l'Université d'Huddersfield (Grande-Bretagne). Il est l'auteur des ouvrages suivants : *The Gender of Oppression* (1987) ; « Sex » at « Work » (1987,1995) ; *The Violences of Men* (1998) ; *Gender, Sexuality and Violence in Organizations* (2001) ; *Handbook of Studies on Men and Masculinities* (2005) ; et *European Perspectives on Men and Masculinities* (2006). Son dernier livre, co-édité avec Viv BURR, s'intitule *Sex, Violence and the Body : The Erotics of Wounding* (2008).

Stéphane HÉAS, docteur en sociologie et habilité à diriger des recherches dans cette discipline, est actuellement en poste à l'Université européenne de Bretagne. Membre du LARES, vice-président de la Société française en sciences humaines sur la peau et président de l'Association de recherches sur l'individualisation symbolique (ARIS), il est l'auteur de plus de soixante articles scientifiques et de sept ouvrages, dont *Tatouages et cicatrices : décors sportifs* (2007, avec Yannick LE HÉNAFF) et *Variations sur la peau* (2007-2008, avec Laurent MISERY).

Laurence HÉRAULT est maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille et rattachée à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Aix-en-Provence). Elle s'intéresse depuis plusieurs années à la question transsexuelle et transgenre, thème sur lequel elle a publié une demi-douzaine d'articles dont « Constituer des hommes et des femmes : la procédure de transsexualisation », *Terrain* (2004) ; « Transgenre », dans M. MARZANO (dir.), *Dictionnaire du corps* (2007).

Josephine HOEGAERTS a étudié l'histoire aux universités de Louvain, Bielefeld et British Columbia. Elle prépare une thèse de doctorat à la KULeuven, intitulée « Spaces and sounds of masculinity in the nineteenth century nation ». Parmi ses publications : « Legal or Just ? Law, Ethics and the Double Standard in the Nineteenth-Century Divorce Court », *Law and History Review* (2008) ; et « Domestic Heroes : Saint Nicholas and the Catholic Family Father in the Nineteenth Century », *Journal of Men, Masculinity and Spirituality* (2009).

Juan JIMÉNEZ-SALCEDO est docteur des Universités de Tours (France) et du Pays basque (Espagne). Il est actuellement enseignant-chercheur à l'Université Pablo de Olavide (Séville). Spécialiste de la littérature française et espagnole du XVIII^e siècle, il a publié divers articles sur le genre et la critique *queer* dans des revues françaises, espagnoles et anglaises.

Yannick LE HÉNAFF est attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en sociologie à l'Université de Reims. Membre du LARES (Rennes), il travaille actuellement sur les chirurgiens plastique. Il a publié, en collaboration avec Stéphane HÉAS, *Tatouages et cicatrices : décors sportifs* (2007).

Sophie NECKER, docteur en sociologie, est maître de conférences à l'Université d'Artois. Membre du laboratoire Sherpas, elle a notamment publié « Créer un moment de danse à l'école : les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans l'atelier mené par un enseignant et un artiste », *Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle* (2008) ; et « L'atelier de danse à l'école : créer une culture commune tout en valorisant la singularité de chacun », dans N. BURNAY et A. KLEIN (éd.), *Figures contemporaines de la transmission* (2008).

Nicolas PENIN est maître de conférences en sociologie à l'Université d'Artois. Membre du laboratoire Sherpas, il poursuit des recherches sur les rapports sociaux de sexe dans les pratiques sportives, notamment celles qui sont largement « masculines ».

Il est l'auteur de : « Sports à risque : production, permanences et résistances à la domination masculine », *Nouvelles questions féministes* (2007) ; et « Le sexe du risque », *Ethnologie française* (2006).

Christophe PREMAT est attaché à l'enseignement et à la recherche (ATER) à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et prépare une thèse sur « Les pratiques du référendum local en France et en Allemagne ». Il a publié dernièrement : « La participation, métonymie de la communication ? Les maires français et l'usage de la cyberdémocratie », *COMMposite* (2008) ; « Les effets de l'institutionnalisation du référendum local en France et en Allemagne », *Revue française de science politique*, (2008) ; et « Autonomy as a Balance of Freedom and Equality », *International Social Science Journal* (2008).

André RAUCH est professeur à l'Université de Strasbourg et chercheur au laboratoire ISOR de l'Université de Paris Sorbonne I. Après s'être orienté vers l'histoire de l'éducation, puis l'histoire des loisirs et des vacances, il a étudié l'évolution de l'identité masculine et des crises passionnelles. Parmi ses dernières publications : *L'amour à la lumière du crime. 1936-2007* (2009) ; *Pères d'hier, pères d'aujourd'hui. Du pater familias au père ADN* (2007) ; *Histoire du Premier sexe de la Révolution à nos jours* (2006) ; *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay pride* (2004).

Anne-Claire REBREYEND, docteure en histoire, enseigne actuellement au Collège français de Reus (Espagne). Ses domaines de recherches concernent l'histoire des femmes, du genre et des sexualités. Elle a récemment publié sa thèse, sous le titre *Intimités amoureuses. France 1920-1975* (2008), ainsi que « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle ? Bilan historiographique comparé français/anglo-américain », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés* (2005) ; et « La révolution de la pilule », dans M. ZANCARINI-FOURNEL et Ph. ARTIÈRES (dir.), *1968, une histoire collective* (2008).

Régis REVENIN est doctorant en histoire contemporaine à la Sorbonne (Université Paris 1), et enseigne en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherches à l'Université Lille 3 Charles-de-Gaulle. Il prépare une thèse sur « Jeunes, jeunesse, genre et sexualité dans la France des « Trente Glorieuses » ». Outre divers articles, il est l'auteur de *Homosexualité et prostitution masculines à Paris, 1870-1918* (2005) et a dirigé l'ouvrage collectif *Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France* (2007).

Linn SANDBERG est doctorante au département de *Gender Studies* de l'Université de Linköping (Suède). Ses recherches sont consacrées au corps et à la sexualité, envisagés dans une perspective genrée et féministe. Sa thèse porte sur les hommes âgés et la masculinité. Elle a notamment publié : « Ancient Monuments, Mature Men and those Popping Amphetamine : Researching the Lives of Older Men », *Norma : Nordic Journal for Masculinity Studies* (2007) ; et « The Old, the Ugly and the Queer :

Thinking Old Age in Relation to Queer Theory », *GJSS : Graduate Journal of Social Science* (2008).

Tine VAN OSSELAER (KULeuven) vient de soutenir une thèse intitulée « The Pious Sex. Catholic Constructions of Masculinity and Femininity in Belgium ». Elle a récemment publié : « Feminization Thesis : A Survey of International Historiography and a Probing of Belgian Grounds », *Revue d'histoire ecclésiastique* (2008, avec Thomas BUERMAN) ; « Heroes of the Heart. Ideal Men in the Sacred Heart Devotion », *Journal of Men, Masculinities and Spirituality* (2009) ; et « Christening Masculinity ? Catholic Action and Men in Interwar Belgium », *Gender & History* (2009).

Antoon VRINTS a étudié l'histoire aux universités d'Anvers et de Gand, avant de devenir chercheur postdoctoral au sein de cette dernière institution. Sa thèse de doctorat, soutenue en 2006, avait pour titre « Het theater van de straat. Publiek geweld, respectabiliteit en sociabiliteit in Antwerpen, 1910-1950 » (« Le théâtre de la rue. Violence publique, respectabilité et sociabilité à Anvers, 1910-1950). Ses publications portent sur les deux guerres mondiales, le nationalisme flamand et la violence.

Table des matières

Instables masculinités Bruno BENVINDO	7
--	---

Séductions

Trust and Temptation : Adultery and Masculinity in the Nineteenth-Century Divorce Court Josephine HOEGAERTS	15
Sexualités et hommes fragiles (France 1939-1975) Anne-Claire REBREYEND	29
De « vrais » hommes entre eux ? Lieux de drague et socialisation sexuelle au masculin Laurent GAISSAD	45
Un nouvel ordre sexué de la séduction ? Féminin, masculin et égalité institutionnalisée en Norvège Fanny FORGEAU ZERBIB	61
« <i>The more I see you...</i> » Une réécriture du corps masculin par le désir féminin : l'exemple du cinéma de Jane Campion Mélanie BOISSONNEAU	75

Violence, sport, risque

All Honourable Men? Violence and Manliness in Twentieth-Century Antwerp Antoon VRINTS	89
Le coup de boule de Zidane : crise de la virilité ? André RAUCH	103

Quand le risque fait l'homme Prises de risque sportives et production de la virilité Nicolas PENIN	113
Rugby et féminité. Un corps à corps difficile Yannick LE HENAFF et Stéphane HÉAS.....	125
Le sport : un outil au service de la hiérarchisation des sexes Marie-Joseph BERTINI.....	137

Génération

Older Men, Ageing and Power: Masculinities Theory and Alternative Spatialised Theoretical Perspectives Jeff HEARN and Linn SANDBERG	147
Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des « Trente Glorieuses », à partir d'archives inédites de l'Éducation surveillée Régis REVENIN	165
“The Nakedness of Boy Nature”: Anticipating Manhood at the English Public School in the Early Nineteenth Century Heather ELLIS.....	177

Travail et politique

La virilité guerrière en question Les officiers face à un paradoxe de l'excellence Christelle COTON.....	195
L'auto-engendrement des informaticiens. Comment supprimer la différence des sexes grâce à un mode de reproduction fantasmée Isabelle COLLET.....	207
Les enjeux de la masculinisation de la profession de sage-femme De la croissance statistique au contournement du genre Philippe CHARRIER	221
De la construction du danseur... A l'affirmation de l'homme Sophie NECKER	235
La domination masculine en agriculture Valérie BERNARDI	249
Genre et discours participatif dans les villes françaises Christophe PREMAT	257

Equivoques

Les « vierges jurées » : une masculinité singulière et ses observateurs Laurence HÉRAULT	273
Politique(s) du masculin au XVIII ^e siècle : Représentations des marges des masculinités dans la littérature française Juan JIMÉNEZ-SALCEDO	285

Le genre de l'homme sensible dans le premier XIX ^e siècle. Esquisse d'une masculinité équivoque Deborah GUTERMANN.....	297
L'amitié virile dans le cinéma français d'hier et d'aujourd'hui : la construction de l'identité masculine à l'abri des femmes Alain BRASSART.....	311
Anticléricalisme et genre au XIX ^e siècle. Le prêtre catholique, principal défi à l'image hégémonique de l'homme Jan ART et Thomas BUERMAN.....	323
“A lot of women have good reason to complain about their husbands” Catholic masculinity in the household Tine VAN OSSELAER	339
Liste des auteurs.....	359
Table des matières.....	365



Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (fondé par Jacques Mégret et dirigé jusqu'en 2005, par Michel Waelbroeck, Jean-Victor Louis, Daniel Vignes, Jean-Louis Dewost, Georges Vandersanden ; à partir de 2006, Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Fabrice Picod)
- Aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten)
- Education (Françoise Thys-Clément)
- Etudes européennes (Marianne Dony)
- Histoire (Eliane Gubin)
- Philosophie et lettres (Manuel Couvreur)
- Philosophie et société (Jean-Marc Ferry et Nathalie Zaccā-Reyners)
- Science politique
- Sociologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- Spiritualités et pensées libres (Hervé Hasquin)
- Statistique et mathématiques appliquées (Jean-Jacques Droesbeke)
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Alain Dierkens), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Bruno Bernard et Manuel Couvreur) et *Sextant* (direction : Eliane Gubin et Valérie Piette).

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la DigiThèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 - CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique

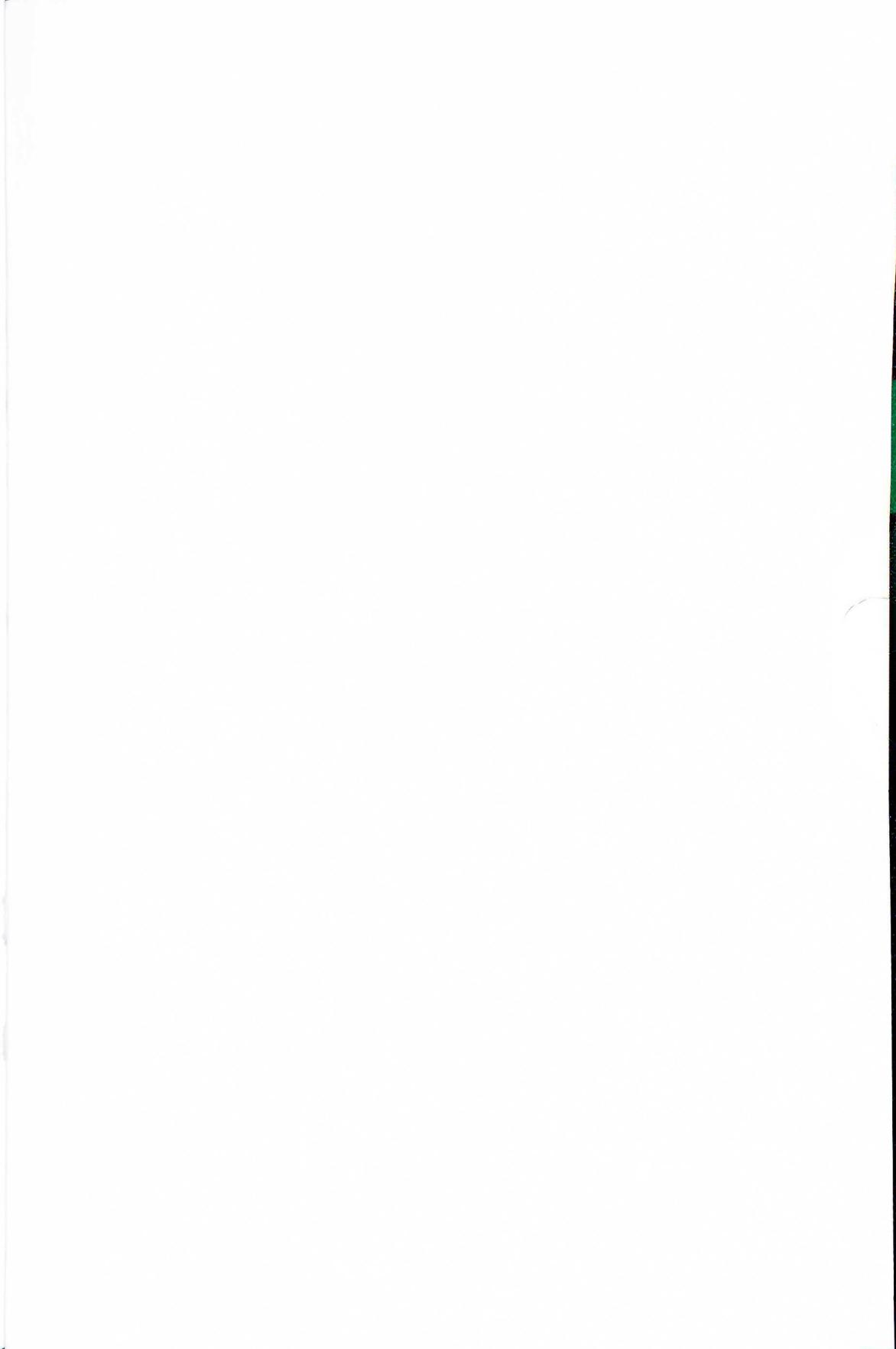
EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Fax +32 (0) 2 650 37 94

Direction, droits étrangers : Michèle Mat.

Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada) ; Centre d'exportation du livre français (CELF) (autres pays).



Masculinités

« Un homme n'aurait pas idée d'écrire un livre sur la situation singulière qu'occupent dans l'humanité les mâles », affirmait en 1949 la philosophe française Simone de Beauvoir. Les profondes mutations qui ont affecté le genre et la sexualité ces dernières décennies ont pourtant fait mentir l'auteure du *Deuxième sexe* : le masculin est désormais objet de multiples débats, réflexions et recherches.

Ce volume entend faire écho à cet extraordinaire essor que connaissent les études sur les hommes *en tant qu'êtres sexués*, en présentant vingt-cinq contributions sur les masculinités à l'époque contemporaine. Rassemblés dans une perspective de décloisonnement disciplinaire, des historiens, sociologues, philosophes, anthropologues et spécialistes de la littérature ou du cinéma mettent ici en évidence le caractère pluriel des expériences et idéologies de la virilité. Ils montrent également que la construction du masculin ne s'opère jamais en vase clos, mais bien en étroite corrélation avec celle du féminin. Ce sont donc au final les deux « sexes » qui sont au cœur de ce volume qui, en dénaturisant les catégories sociales, éclaire le caractère contingent, quotidiennement ré-inventé de ce qui apparaît évident : être une femme ou un homme.

